Vol. III (Québec, Mai) 1922 — 23 No 1

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE



Organe de la

Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

PRIX : 20 SOUS

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 368 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 1. *Québec* *MAI 1922*

SOMMAIRE

NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le prochain numéro du "Terroir" sera particulièrement intéressant. Il contiendra, d'abord, la première partie du texte d'une conférence faite par M. Jos. Dumais, professeur de diction bien connu, sur la diction et le langage populaire. On lira aussi un conte du terroir illustré des plus émotionnants, intitulé "Un encan",—scène de la vie rurale et dû à la plume de M. G.-E. Marquis; en outre un nouveau croquis d'"Aubes et Réveils", de M. Ernest Chouinard; des poésies inédites, une "Revue des lectures" très substantielle, des notes bibliographiques sur des livres canadiens, etc.



TROISIÈME ANNÉE

Petite causerie à la vapeur du Secrétaire de la rédaction avec les lecteurs du TERROIR

Notre revue entre dans sa troisième année d'existence avec la présente livraison. Elle a donc vécu deux années dont la dernière, nous l'avouons, avec des alternatives de hauts et de bas assez inquiétants... Mais Le Terroir *a tenu bon et, maintenant, le voilà sur un terrain solide, sûr, résistant. C'est dire que sa marche est désormais assurée. Tant mieux! tant mieux! crient tous ensemble nos milliers d'abonnés. Ils ont bien raison, allez, d'être contents, les abonnés du* Terroir. *Ceux-là ont été à même de s'apercevoir que le* Terroir *était, pour employer une expression bien peu neuve, la "seule revue du genre au Canada". Non, c'est vrai, l'expression n'est pas neuve... mais la chose!... Ah! pour sûr, c'est du neuf: une revue qui compte quarante-huit pages pleines de matières à lire, toutes ces pages étant exclusivement consacrées aux choses de chez nous, sans la moindre reproduction de... l'étranger; et toujours, toujours de l'inédit, de la première à la dernière ligne.... est-ce que c'est vieux, çà? N'est-ce pas là le dernier cri de la nouveauté? Si les directeurs du* Terroir *étaient des "Américains", vrai! on dirait qu'ils sont des excentriques.*

Donc, la cause de tout cela, chaque numéro du Terroir, *en réalité, vaut son pesant d'or, et c'est l'administration qui vous le dit... et une administration de revue, dans ces matières-là, ne se trompe jamais, elle parle "ex cathedra" et c'est infaillible.*

Pourtant, dans la réalité—il faut toujours en venir là,—Le Terroir *ne coûte que* deux *modestes* piastres, *non pas chaque numéro, mais pour douze numéros, soit un an d'abonnement!...*

On a parlé du "miracle canadien-français"; si nous étions le moindrement exagéré, nous dirions : le voilà, le miracle canadien-français: publier pour $2.00 par année une revue exclusivement de chez nous, n'ayant pour lecteurs et annonceurs que des gens de chez nous!

Il est vrai que les annonceurs de chez nous sont des gens bien "chics" et que les lecteurs de chez nous sont des gens très "flushs"—pour employer de vieux termes français, complètement tombés en désuétude aujourd'hui.—Aussi, jusqu'à la fin de ses jours, l'administration du Terroir *ne cessera de remercier et ses lecteurs et ses annonceurs, les premiers consolant la rédaction et la collaboration et les seconds comblant de béatitudes l'âme des administrateurs en même temps qu'ils font déborder de billets de banques leur massif coffre-fort,—complètement à l'épreuve du feu, soit dit entre nous.*

Non, en annonçant que le Terroir *commence aujourd'hui sa troisième année d'existence, les rédacteurs et les administrateurs n'ont pas, croyez-le bien, des visages longs d'une aune et des paupières battantes comme des ailes de papillon... noir. Ils ont plus de joie que cela dans l'âme et dans le cœur. Ils sourient, ils rient, et c'est donc qu'ils ont bonne envie de vivre. Est-ce assez consolant, cette joyeuse attitude, pour la "clientèle"—pour parler comme dans le monde.... ou à la Chambre de Commerce?*

Nous serions donc en mesure, dans ces dispositions, d'édifier des projets magnifiques. Nous n'en ferons rien. Nous ne voulons pas procéder par promesses... car nous aurions trop l'air de politiciens ; nous voterons sur des réalités. Les améliorations que nous voulons faire à notre revue, nos lecteurs les constateront à chacun de ses numéros. Nous les convions, par exemple au prochain... et ils verront!

Au cas où nos lecteurs et nos confrères oublieraient de nous souhaiter longue vie et "succès dans nos entreprises"—comme au Jour de l'An,—c'est nous qui le faisons, pour plus de sûreté: Longue vie au Terroir!



L'HONORABLE L.-A. TASCHEREAU
Premier ministre de la province de Québec.

Fières revendications

A l'une de ses dernières séances, le conseil de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres a adopté la résolution suivante:

"*Proposé par M. G.-E. Marquis, secondé par M. Damase Potvin, que des remerciements et les félicitations les plus chaleureuses soient adressés au nom des cent cinquante membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, à l'hon L.-A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, pour la façon courageuse, sincère et tout à fait à la "française" avec laquelle il a fait récemment, à Toronto, l'éloge du clergé et du paysan canadiens-français.*"

Ce jour-là, à Toronto, devant plusieurs centaines de membres du "Empire Club", face à ses hôtes dont plus d'un se trouvaient nettement pris à parti. l'hon. L.-A. Taschereau a dit:

"Vous prétendez que nos paysans sont des ignorants, que leurs méthodes de culture sont erronées, que nous n'avons plus la valeur de nos ancêtres et que, sans initiative, nous sommes dominés par les prêtres.... eh! bien, je vais vous répondre sur chacun de ces points et, si vous voulez, nous allons comparer là-dessus nos deux provinces."

Et crânement, fièrement, le front haut, notre premier ministre renversa jusqu'au dernier tous les préjugés accumulés contre nous. Arrivé au dernier:—"poor priest ridden Quebec", l'hon. L.-A. Taschereau dit avec fierté:

"Si vous entendez par là l'intérêt plein de sympathie que porte au bien-être de notre peuple un clergé vertueux et instruit, nous ne protestons pas!"...



NOS POÈTES

Pour modeste qu'il soit, M. Ernest Nadeau n'est pas seulement un bon poète, c'est un chercheur, un ciseleur de Belles-Lettres, un bibliophile solidement renseigné et un ami assidu des gens de lettres. C'est dans son sanctuaire bibliophilique de la rue du Pont que se rencontrent tous les amis des livres. M. Nadeau est l'auteur d'une comédie en trois actes: "Les Canadiens au Pôle", pièce débordante d'humour et d'esprit dont nous donnons quelques strophes extraites du "Jardin des Muses Canadiennes". L'auteur s'y révèle alerte chansonnier. Il ne faut point s'en étonner, tous les Nadeau le furent.....depuis le bon Gustave.

AU SOLEIL DE MINUIT

O soleil de minuit! globe morne et livide,
Qui roules dans l'espace un œil torve et sanglant,
A travers le brouillard, sur la nature aride,
Tu ne répands qu'un peu de ta clarté morbide:
Un jour lugubre et vacillant.

O soleil de minuit! dans ton vaste domaine
Tu n'as pas de chaleur, tu n'as pas de rayons
Pour fondre la banquise et féconder la plaine.
Tu rends cette contrée et lugubre et malsaine,
Sans chants d'oiseaux et sans moissons.

O soleil de minuit! astre nul, inutile,
Traînant sur l'horizon d'un pas irrégulier.
Pour atteindre au zénith, ton effort est futile:
Compter l'heure à ta course est chose difficile.
Là-haut, ton rôle est singulier.

Ernest NADEAU.

LE SUFFRAGE FEMININ

Conférence faite par Mademoiselle Georgina Lefebvre (Ginevra), le 23 novembre 1921, à l'Hôtel-de-Ville, à une séance de la Société des Arts, Sciences et Lettres.



Monsieur le Président,

Je vous remercie pour vos bonnes paroles et pour l'honneur très grand que me fait la société des Arts, Sciences et Lettres d'être sa première conférencière. S'il y a un si bel auditoire pour m'entendre, je le dois à la popularité de cette société et à l'intérêt des séances auxquelles elle a invité le public québecois, depuis qu'elle existe, et à l'élément artistique qu'elle a ajouté à ces réunions.

Mesdames et messieurs,

Je vous avoue que je suis plus à l'aise à ma table de travail qu'à la tribune. Je ne suis pas une féministe militante et je n'ai rien fait pour vous assurer le suffrage. Si j'ai accepté de vous en parler ce soir, c'est que je trouve que nous sommes bien mal préparées à exercer ce nouveau privilège.

Ceux qui ont mission de nous instruire, nos aviseurs légaux, semblent avoir bien de la répugnance à nous mettre entre les mains cette arme redoutable, comme s'ils craignaient qu'elle nous blesse; rassurons par notre attitude ces tuteurs craintifs, votons parce que c'est notre devoir, comme nous nous serons fait inscrire sur les listes électorales, pour qu'on ne se serve pas du suffrage contre nous et contre les nôtres.

Il est certain que nos sœurs de langue anglaise, mieux averties, plus soutenues, vont profiter largement du droit de vote. Ne laissons pas diminuer, par notre faute, l'influence française que nous pouvons avoir dans notre milieu, par un scrupule qui n'a plus sa raison d'être; mais disons tout de suite à ces messieurs que nous n'ambitionnons pas de les suivre sur les hustings ni à la Chambre des Communes.

Notre nature d'ailleurs s'accommoderait mal de ces discussions politiques où, pour se faire comprendre d'un adversaire obstiné, il faut employer les gros mots et des fatigues de campagnes où, quelle que soit la saison, il faut parler dans le même

jour dans deux ou trois paroisses, en plein air ou dans une salle surchauffée: et il y aurait peut-être encore plus d'inconvénients à garder, à la poursuite d'un siège de député, les dons naturels de la femme qui servent si souvent dans la famille à maintenir la paix et la concorde. Sa douceur, son dévouement, son sourire perdraient à se prodiguer à la masse de ses électeurs et ne serviraient peut-être qu'à faire des jaloux: elle n'est pas faite pour l'atmosphère de la vie publique.

Nous pourrions placer cette causerie sous l'égide de sainte Catherine dont c'était la fête dernièrement et qui n'est pas seulement la patronne des célibataires, mais une féministe de la première heure. Elle n'est pas la première venue, cette Catherine d'Alexandrie, fille de rois, qui à dix-huit ans (au vingtième siècle nous ne voterons qu'à vingt et un ans) confondait et convertissait des philosophes par ses réponses pleines de sagesse. Elle n'était pas non plus une dédaignée, puisqu'elle refusait, au péril de sa vie, le périlleux honneur de s'asseoir sur un trône. Il n'est pas généreux de laisser le soin de son culte au nombre toujours décroissant de vieilles filles revêches et acariâtres. Faisons plutôt de sainte Catherine la patronne de la femme moderne, avec ses ambitions nouvelles et ses problèmes inconnus au Ve siècle.

On prétend que nous, les canadiennes-françaises de la province et de la ville de Québec, nous sommes plus arriérées que les autres; comme on nous connaît mal! Il se peut que nous ayons vécu dans un autre milieu et que nous comprenions moins la nécessité de certains mouvements. Ayant été plus protégées, plus abritées, nous avons senti moins tôt le besoin de nous organiser; mais nous évoluons.

En 1905, nous nous rappelons que nous avions répondu à une suggestion de madame Donat Brodeur, publiée dans le Soleil et demandant qu'on nous donne des cours de droit et que le manuel de droit usuel de madame Gérin-Lajoie soit adopté dans nos écoles, en demandant qu'on nous donne plutôt des conférences sur l'hygiène et la médecine afin de devenir des gardes-malades modèles dans nos familles. Nous savons d'ailleurs que nous étions alors l'interprète de l'opinion féminine québecoise.

Nous avions raison de réclamer ces cours de médecine pratique que nous avons eus plus tard, en 1914, neuf ans après cette controverse, des cours d'ambulancières qui furent bien suivis et qui répandirent dans notre population les notions des premiers secours aux blessés et le soin des malades dans la famille. Des brigades de ces ambulancières firent du service pendant la guerre dans les hôpitaux pour les soldats convalescents, et un bon nombre devinrent infirmières volontaires pendant les deux épidémies de grippe qui décimèrent notre population.

Nous avions tort en ce qui regarde les conférences de droit, et lorsque la mort de nos parents nous fit chef de famille et administratrice de biens fort modestes, nous comprîmes que les femmes doivent avoir des aperçus de droit usuel et que leur ignorance, en certains cas, est la cause de malheurs qui pourraient être évités.

Il paraît que 50% des sommes versées par les compagnies d'assurances-vie aux héritiers de leurs assurés n'existent plus après sept ans. Nous comprenons que lorsqu'il s'agit de polices de un ou deux mille piastres, il n'est pas possible de les placer à intérêt, c'est souvent tout l'argent dont dispose la veuve lorsque son mari est parti et il faut parfois le prendre pour payer les funérailles, pour s'acheter des vêtements de deuil, pour parer aux dépenses les plus urgentes, et le crédit a disparu avec le revenu. Il arrive, en dehors de ces circonstances, que l'argent soit englouti dans des spéculations malheureuses que des exploiteurs font miroiter devant les yeux des pauvres femmes qui redoutent la misère et qui s'imaginent ainsi faire une petite fortune, et que le petit avoir qui devrait constituer un fonds de secours pour les heures de détresse, disparaît dans un coup de bourse.

Si les femmes avaient quelques notions de droit, lorsqu'il s'agit d'un contrat de mariage qu'aucun acte ne pourra défaire, combien se réserveraient le droit de gérer l'argent qui leur appartient par héritage ou, si elles font un second mariage, le patrimoine de leurs enfants. Cela ne voudrait pas dire qu'elles manquent de confiance parce qu'elles mettraient leur cœur sous la garde de leur raison, et cela éviterait souvent bien des reproches et des discussions inutiles.

Depuis qu'il est question des élections et du suffrage des femmes, nous avons suivi, à votre intention et à la nôtre, tout ce qui s'est dit et ce qui s'est écrit ici et ailleurs, surtout à Montréal où le droit de vote a des avocates de talent qui dépensent leur vie pour améliorer le sort de la femme, pour lui donner un peu plus d'aisance, pour lui obtenir plus de privilèges. On a fondé un cours temporaire d'instruction civique où des orateurs de talent, des prêtres éclairés sont venus parler à la femme de ses droits et de ses devoirs.

Monsieur l'abbé Perrin, curé de Notre-Dame, a dit, dans une de ces causeries, que le suffrage féminin est le juste complément des devoirs domestiques de la femme, et que sa Sainteté Benoît XV a affirmé: "Non seulement je permets aux femmes de voter, mais je voudrais qu'elles votent partout".

Le suffrage féminin, dans la plupart des pays civilisés, est aujourd'hui consenti à la femme canadienne. Monsieur l'abbé Perrin affirme, et nous sommes bien de son avis, que le suffrage féminin n'entraîne pas l'éligibilité de la femme aux charges publiques, et que les dangers que pourrait créer l'ingérance de la femme dans l'arène politique ne doivent pas l'exclure du droit de vote qui lui est inaliénable comme à l'homme. Elle supporte aussi le fardeau de l'Etat et se trouve directement intéressée à une foule de sujets qui jusqu'ici avaient été laissés au suffrage exclusif de l'homme.

Monsieur le curé Perrin dit que pour avoir droit au suffrage il faut le pouvoir, l'instruction et la vertu. Le pouvoir est maintenant étendu à la femme, elle a une culture générale qui dépasse souvent celle de l'homme et elle possède aussi la vertu par laquelle il ne faut point entendre seulement la moralité, où d'ailleurs les statistiques établissent la supériorité de la femme, mais aussi la bonté, la justice, la sympathie. La femme comme l'homme, et peut-être plus que l'homme, voudra

se pénétrer d'honneur, de droiture et de probité. Elle doit apprendre l'économie de notre système municipal et politique, suivre les débats parlementaires à la lumière des principes d'une culture générale; elle pourra dès lors, et devra, sachant que le bulletin est l'arme des faibles, porter un choix libre et désintéressé sur des hommes qui s'engageront à servir la cause de l'enfance et de la sainteté du mariage, de l'instruction publique et ne seront une menace ni pour la famille, ni pour la société, ni pour l'Etat.

On a demandé depuis à monsieur l'abbé Perrin à quelles sources il avait puisé ces renseignements donnés au cours de sa conférence; dans un article publié dans la Presse du 5 novembre, il a nommé ces sources qui sont: La Documentation catholique du 21 février 1921. Le Catholic Citizen, organe de la Catholic Woman's Suffrage Society, rapporte les paroles du Saint-Père à Miss Christich, char m de lui exposer le but de l'œuvre: "Oui nous approuvons, nous voudrions des fe mes électrices partout". Forte de cet encouragement la Catholic Woman's Suffrage Society s'est mise au travail. Elle s'est donné comme but d'avoir dans chaque circonscription un groupe de femmes électrices intelligentes qui étudient les problèmes et devoirs nouveaux devant lesquels elles sont placées, et qui s'efforcent d'exercer une sorte d'apostolat social autour d'elles.

La France n'a pas attendu l'encouragement du Saint-Père. Dès janvier dernier, l'Action Sociale de la femme créait la commission d'éducation sociale civique de la femme, groupement d'œuvres qui atteint actuellement plus d'un million de membres. Elle cherche à créer des groupes départementaux, des cercles d'études sociales, non seulement pour la bourgeoisie, mais pour l'ouvrier et l'ouvrière des villes et de la campagne. Car "le gouvernement d'une nation par l'ensemble des citoyens n'a jamais été qu'une fiction. Dans tous les régimes et chez tous les peuples c'est toujours une élite qui domine et entraîne". Ajoutons, à cette pensée du Père de Rutten, qu'il importe que ce ne soit pas une élite d'intrigants.

Le Courrier de Genève du 9 et du 16 octobre 1921 publie deux articles, "L'Eglise et le Suffrage Féminin" et "le Suffrage Féminin", totalement favorables à ce suffrage. Le premier article, écrit par un prêtre, réfute les objections ordinaires et si peu justifiées contre le suffrage féminin, et le second article parle du Droit canonique qui, au Moyen-âge, reconnaissait à la femme le droit de vote et il rappelle également que notre grand pape Benoît XV a recommandé aux femmes de s'intéresser par le vote à la vie publique.

Après l'opinion si bien documentée de M. l'abbé Perrin, voyons celle de Madame Gérin-Lajoie, la femme qui a le plus fait pour l'instruction civique et l'émancipation de la canadienne française.

"On annonce les élections prochaines, dit Madame Gérin-Lajoie, dans un article publié également dans la Presse, trève aux discussions théoriques, l'heure est à l'action. Allons vers les femmes, instruisons-les, préparons-les à jouer dignement le rôle qui leur échoit dans nos destinées nationales. Sans doute leurs ndances, les circonstances, le milieu dans lequel elles vivent les porteront vers

tel ou tel parti, et les candidats qui brigueront leurs suffrages les auront bientôt initiées aux programmes qui se divisent l'opinion à l'heure actuelle, mais cette connaissance superficielle de la politique ne leur suffira point. A ces esprits qui découvriront des horizons nouveaux se posera le pourquoi des choses, et c'est à cet interrogatoire qu'on doit se hâter de répondre. Il faut que la femme saisisse le sens profond de la vie publique, qu'elle en touche pour ainsi dire la substance, qu'elle en pénètre les lois et qu'elle apprenne à les manier, afin de faire éclore des fruits nouveaux et réaliser les espérances que l'humanité place en elle aujourd'hui. Oui, la femme doit user de ses droits selon sa personnalité pour faire jaillir une source nouvelle de vie; l'extension de ces droits, comme le dit si sagement sa Sainteté Benoît XV dans ses instructions aux organisations nationales d'Italie et d'Espagne, ne change pas sa mission, mais lui donne des moyens d'action plus puissants pour développer sa pensée. L'évolution qui a amené l'état actuel, dit le souverain pontife, a pu conférer à la femme des droits qu'on ne lui reconnaissait pas jadis, mais aucun changement dans l'opinion des hommes, aucun état de choses nouveau ne saurait arracher la femme consciente de sa mission à cette sphère naturelle qu'est pour elle la famille. On a raison de dire que les transformations de l'ordre social ont élargi le champ de l'activité féminine; l'apostolat au milieu du monde s'est ajouté à l'action plus restreinte et plus intime réservée jusqu'ici au foyer, mais cet apostolat extérieur, elle l'exercera de manière à bien montre rque la femme même de nos jours doit consacrer le meilleur de ses soins à sa famille, au dehors aussi bien que chez elle. Voilà la direction, voilà ce que l'instruction civique doit apprendre aux femmes, indépendamment de ce que lui apprendront les partis."

Pouvait-on s'attendre à plus de modération et à plus d'esprit chrétien de la part d'une femme qui a bien étudié tous les problèmes féminins et qui a lutté pouce par pouce pour revendiquer tous nos droits ?

Ces deux opinions émanent d'autorités en la matière, elles sont propres à rassurer les âmes timorées, puisqu'elles s'appuient toutes deux sur l'autorité de sa Sainteté Benoît XV. Elles paraîtraient peut-être osées à nos paisibles aïeules qui ravaudaient leurs bas au coin du feu à la lueur douce d'une bougie, reines et maîtresses d'un royaume qu'elles pouvaient toucher du doigt, d'un domaine fermé à tous les bruits du monde. Nous admirons ce paisible spectacle, ce qui ne nous empêche pas de jouir sans remords de toutes les inventions modernes: électricité, téléphone, tramways, automobiles, en attendant les aéroplanes, pourquoi n'en serait-il pas de même du suffrage qui est la conséquence naturelle du progrès et peut-être de la taxe sur le revenu ? Le principe anglais, "no taxation without representation", obligerait au moins le gouvernement fédéral à donner le droit de vote à celles qui paient cette taxe et dont le salaire atteint la limite fixée et auxquelles la nécessité de gagner leur vie donne, avec un peu d'indépendance, la faculté de s'intéresser dans une certaine mesure à la chose publique. Les municipalités donnent d'ailleurs le même privilège à celles qui sont propriétaires ou qui paient des taxes à la communauté.

Saluons en passant cette première émancipation qui permet à des femmes instruites et bien élevées, à la mort de leurs parents ou lorsque les ressources de la famille sont insuffisantes, de gagner leur pain aux côtés des hommes, au lieu de rester, éternelles entravées, au foyer paternel appauvri, attachées sur le bien, comme on disait jadis, et gagnant péniblement une pitance qu'on était parfois tenté de leur reprocher à cause des autres bouches à nourrir; n'ayant voix au chapitre que lorsqu'il s'agissait de se dévouer, et qui passaient une vie méritoire, sainte si l'on veut, mais si terne et si triste que la mort devait être la bienvenue. Il est vrai que nous n'aurions pas eu sans cela ces admirables sœurs, ces tantes si parfaites; mais tout de même le présent a du bon, une femme aujourd'hui peut manger de bon appétit ce que son travail lui assure et qu'elle ne doit à personne, voir ce qui se passe, voyager et garder l'estime de ceux qui l'entourent.

Dans le travail de la femme au dehors, il n'a pas seulement des avantages, il y a des inconvénients, et le plus grand, c'est qu'il s'est trop généralisé, surtout en ces dernières années où les femmes ont remplacé les hommes à tant de postes. Il y a trop de femmes qui travaillent sans nécessité, pour s'assurer certains luxes, ce qui les dégoûte des mariages modestes qui seraient à leur portée et qui leur donne à l'égard de leurs parents une indépendance qui n'est pas sans danger. C'est depuis que les femmes s'assurent un revenu personnel que les mères n'osent presque plus opposer leur veto aux projets les plus extravagants, ni imposer une surveillance qui devient de plus en plus importune. Il nous semble qu'il n'y a pas d'âge ni de position qui dispense de la déférence et du respect à ses parents. Les jeunes filles qui n'ont pas besoin de travailler enlèvent à celles qui soutiennent de vieux parents, des sœurs ou des neveux, ou qui sont toutes seules dans la vie, des positions et des salaires. Celles qui s'amusent ou qui comptent sur leur jolie figure plutôt que sur leur travail pour obtenir de l'avancement, causent à leur sœurs un préjudice plus grave: elles leur enlèvent la considération, le respect auquel elles ont droit et qui sont plus nécessaires que le pain quotidien, et sont la cause que l'on parle bien légèrement, bien inconsidérément de la femme qui travaille, et qui a dû souvent mettre de côté ses goûts et ses répugnances pour se plier aux exigences de ceux qui l'emploient.

Il est naturel qu'on la traite avec un peu moins d'égards, un peu plus en camarade, elle s'y habitue et ne s'en plaint pas: Messieurs, en souvenir de vos mères qui n'ont pas connu cette existence, à la pensée de vos enfants que la fortune que vous leur laisserez ne dispensera peut-être pas de travailler au dehors, et à moins qu'elle prouve par sa conduite qu'elle n'est pas respectable, ne permettez pas que l'on touche, même en badinant, à la réputation de la femme qui travaille avec vous et pour vous.

Il y a soixante ans, on ne parlait pas du mouvement féministe, bien que l'on sache qu'au moyen-âge, le droit canonique reconnaissait aux femmes le droit de siéger dans les assemblées publiques, à côté des ecclésiastiques, et de donner leur opinion.

Avant 1840, les femmes ne s'intéressent pas à la chose publique, n'usent pas de la liberté de parole et vivent isolées les unes des autres, ce qui n'est pas surprenant si l'on songe aux moyens de communication qui existaient alors. En France, lorsque s'organisa la première organisation féminine catholique, il y eut bien des discussions avant de décider que les femmes parleraient dans leurs propres assemblées. A Montréal, la première manifestation féministe remonte à 1893, lorsque Lady Aberdeen, l'épouse du Gouverneur général, convoqua une assemblée pour discuter la question féminine. A cette réunion, il y avait trois canadiennes-françaises: madame R. Dandurand, madame Gérin-Lajoie et Françoise, de regrettée mémoire, qui fut aussi la première femme journaliste. L'événement fit grand bruit, et dans les familles on se partagea pour et contre les idées nouvelles; je suis portée à croire que c'était surtout contre.

Mais malgré l'opposition, peut-être à cause de cette contradiction, l'idée fit son chemin. En 1910, au congrès eucharistique de Montréal, des femmes prennent la parole non seulement dans des assemblées particulières qui leur sont réservées, mais dans une séance publique et mémorable à l'Université, présidée par le clergé.

Depuis soixante ans, quelles libertés les femmes n'ont-elles pas conquises, depuis l'Orient jusqu'à l'Occident, et à quelles œuvres n'ont-elles pas travaillé en s'unissant ainsi les unes aux autres? Elles ont compris qu'isolées elles étaient impuissantes, de sorte que l'organisation des forces féminines varie suivant les pays et suivant les circonstances. En 1900, à l'exposition de Paris, au congrès des œuvres et institutions féminines, on constate que la plupart des pays avaient des organisations sociales, mais ces groupements étaient neutres. Les nations catholiques ont compris qu'elles avaient besoin de ligues catholiques si elles voulaient faire de l'action sociale vraiment efficace. Ainsi, en 1901, c'est la Ligue des Françaises qui se fonde; en 1902, c'est le tour de l'Espagne, en1903, celle de Suisse s'organise, puis en 1905. c'est l'Allemagne avec son Union nationale, en 1906, c'est l'Uraguay en 1907, c'est à la fois la Ligue des femmes catholiques d'Angleterre, celle de l'Autriche, celle de la république Argentine. Au Canada, la section des dames de la société St-Jean-Baptiste prend une nouvelle constitution sous le nom de Fédération Saint-Jean-Baptiste. Elle a fait par ses nombreux groupements professionnels beaucoup de bien chez nous, et c'est l'œuvre de madame Gérin-Lajoie.

Toutes ces associations, comme la Fédération St-Jean-Baptiste, ont été approuvées par Rome. Depuis, par les soins de la Ligue patriotique des Françaises, toute les nations catholiques ont été invitées à s'unir dans une fédération internationale sous le nom des Ligues catholiques féminines, à laquelle la fédération Saint-Jean-Baptiste a adhéré en 1911.

L'association aide au développement de notre sexe et permet à la femme d'étendre son action. Elle favorise aussi la diffusion de l'éducation supérieure et contribue à former une classe dirigeante. L'éducation supérieure semble être le principal souci des femmes catholiques d'Angleterre. Le développement de

l'enseignement ménager est à la base de toutes organisations féminines, ce qui indique qu'elles ne veulent pas dégoûter la femme des humbles devoirs du foyer, et qu'en lui enseignant à les remplir avec intelligence, elles multiplient leurs chances de succès.

La condition civile de la femme s'est grandement améliorée grâce à l'aide des sociétés féminines; la voix de centaines et de milliers de femmes a obtenu ce qu'isolément elles ne parvenaient pas à faire comprendre, et leurs plaintes, qui n'étaient tout d'abord qu'un sourd gémissement, sont devenues une clameur qui a éveillé l'attention du pouvoir. En Angleterre, le Women's property act, qui donne à la femme mariée la possession et l'administration des biens acquis par son travail, ce qui ne paraît pas si déraisonnable, triomphe sous la poussée de sociétés puissantes, particulièrement celle de la Ligue des droits de la femme, et la répercussion de cette victoire s'étend partout dans les pays de langue anglaise. Il entre en vigueur au Canada, en 1872, dans l'Ontario en 1876, dans le Manitoba en 1896, dans le nouveau Brunswick et l'Ile du Prince Edouard en 1897, dans la Colombie anglaise. Le mouvement s'étendit jusqu'en France et en 1907, la loi du salaire de la femme mariée vint garantir à celle-ci la possession des biens qu'elle acquiert par son travail et qui appartenaient à son mari auparavant.

Le Conseil national des femmes, dans notre pays, qui est la plus puissante organisation féminine, a fait nommer des inspectrices dans les manufactures pour la protection des femmes ouvrières et des enfants, c'est encore ce conseil qui a obtenu que les femmes siègent dans les commissions scolaires de la Colombie Anglaise et du Nouveau-Brunswick.

Le suffrage féminin veut introduire un élément nouveau dans la vie des peuples et donner aux problèmes qui sont de sa compétence, qui tiennent à sa vocation essentielle, un essor inconnu. Questions de la vie domestique, de la stabilité du foyer, du bien-être de l'enfance, etc.

Tous les pays civilisés, moins la France, le Portugal, la Suisse, la Serbie, la Bulgarie, la Turquie, la Roumanie, la Grèce, vont voter. L'Italienne et l'Espagnole, l'Anglaise, l'Irlandaise, l'Ecossaise, la Russe, la Finlandaise, la Polonaise, la Transylvanienne, la Hongroise, la Tchéco-slovaque, l'Autrichienne, l'Allemande, la Belge, la Hollandaise, la Suédoise, la Norvégienne voteront.

C'est la guerre qui, dans bien des cas, en donnant aux femmes l'occasion de rendre des services signalés, leur a obtenu le suffrage que bon nombre de pays étaient disposés à leur faire attendre. Comment faire comprendre à ces femmes qui s'étaient prêtées avec tant de bonne grâce à des besognes si variées et qui demandaient des aptitudes si différentes, depuis le travail de la terre, la fabrication des munitions, jusqu'aux postes de confiance les plus délicats dans les bureaux et les administrations et les plus périlleuses au front et à l'arrière, comme infirmières pour conduire les ambulances, comment, dis-je, faire comprendre à ces femmes qu'elles n'avaient pas le sang-froid, la discrétion nécessaires pour déposer leur vote dans l'urne? C'est ainsi que les suffragettes anglaises ont été admises à voter

et à faire partie de la chambre des députés. Nous a-t-on assez parlé de leurs premières revendications tapageuses, nous a-t-on assez donné en exemple ces fanatiques, décidées à se laisser mourir de faim pour le triomphe de leur cause! Avant de lutter avec une énergie aussi désespérée, nous croyons que les suffragettes anglaises avaient beaucoup souffert des injustices de la loi à leur égard. Elles sont maintenant six millions qui votent, et nous ne croyons pas qu'elles s'en portent plus mal,

En France, où les femmes ont travaillé plus qu'ailleurs pendant la guerre et où elles ont plus souffert, elles n'ont pas encore de résultat définitif. Un projet de loi attend la sanction du sénat. Aux Etats-Unis, depuis la guerre également, les femmes ont droit de vote, et dans presque tous les Etats, des associations se forment pour leur enseigner à devenir de bonnes citoyennes. Dans les autres provinces du Canada, elles ont aussi droit de suffrage et, même chez nous, il s'est fait des instances pour nous assurer ce privilège, mais sans succès. Madame Gérin-Lajoie s'est fait plus d'une fois notre porte-parole, et l'un des députés de la Législature, qui a siégé depuis à la chambre des Communes, M. Lucien Cannon, se fit notre avocat en Chambre.

Vers le même temps, M. Henry Miles, député de Montréal, division St-Laurent, présentait un bill pour faire admettre les femmes au barreau, qui fut reçu sans enthousiasme et qui fut battu par les deux tiers des votes.

Monsieur Miles écrivait dernièrement à la Gazette, demandant qu'on ne mêle pas cette question du vote provincial avec la présente campagne. Il dit qu'il n'a pas représenté son bill à la dernière session parce que les amis de la cause ont jugé que l'opinion n'était pas suffisamment préparée, mais qu'il est encore dévoué aux mêmes intérêts et qu'avant de demander ces privilèges on doit faire l'éducation des femmes ; que les hommes politiques ne les accorderont que lorsqu'ils seront convaincus que c'est le désir de la majorité des femmes.

La plupart des détails sur le mouvement féministe nous ont été fournis par des articles de la Bonne Parole.

Je vous ai donné bien des opinions favorables au suffrage, cela ne veut pas dire qu'il n'y en a pas qui lui sont opposées.

L'abbé Elie Auclair a publié, à la date du 15 novembre, un long article dans lequel il donne des citations d'une étude de monseigneur Paquet sur "Le Féminisme et les catholiques canadiens" publiée dans le Canada français et reproduite in-extenso dans la Documentation catholique de Paris. L'éminent théologien soutient carrément la thèse contraire; il est opposé au suffrage. Il ajoute cependant dans une note au bas de la page : "Mais il y a l'hypothèse où le suffrage est légal et où les femmes mal inspirées s'en servent pour des fins perverses. En ce cas, ne vaut-il pas mieux que les femmes catholiques usent de leur droit de suffrage et neutralisent l'action électorale que l'on redoute ? Plusieurs le pensent, si toutefois par là on peut éviter un plus grand mal." Cette étude a été publiée avant que la franchise soit donnée aux femmes.

L'abbé Auclair ajoute: " Nous comprenons parfaitement, étant donné que le droit de vote existe légalement, qu'il convient de travailler à l'éducation civique de la femme et nous approuvons très volontiers ceux qui se dévouent à cette tâche délicate. En aucune façon, nous ne voulons nous faire le champion de la thèse anti-féministe sur le terrain pratique des faits. La femme a désormais chez nous le droit de voter; nous lui souhaitons, comme à l'homme d'ailleurs, de bien voter; un point, c'est tout."

Avant de donner notre vote, nous nous renseignerons sur la valeur des candidats qu'on nous propose. Sans doute, nous aurons, comme nos pères, nos frères, nos fils et nos maris, des tendances déterminées par les circonstances et le milieu où nous vivons, mais nous tâcherons que ces candidats qui nous agréent aient toutes les qualités nécessaires aux bons députés.

Il y a quatre partis politiques qui se disputeront le suffrage: le parti conservateur au pouvoir, avec l'honorable M. Meighen comme chef, le parti libéral que dirige l'honorable McKenzie King, le parti progressiste qui est le parti des fermiers de l'Ouest à la tête duquel est M. Crerar et le parti ouvrier dont M. Tom Moore est le représentant.

La principale question qui fait le sujet de bien des assemblées et des discours politiques, c'est le tarif. Ne craignez pas que je vous fasse un discours sur le tarif, mais je pourrais facilement vous faire comprendre un de ses item. Il vous est peut-être déjà arrivé d'aller à New-York au temps de Pâques, avant que les compagnies de chemins de fer aient élevé leurs taux et que le change nous enlève dix ou quinze sous sur chacune de nos piastres. Nous partions de Québec sur la neige ou en plein dégel, nous pataugions dans la boue à Montréal; à New-York, la température passait du grave au doux, du plaisant au sévère, et ce qui resplendissait davantage, c'étaient les étalages des magasins de la cinquième avenue et de la 34e rue. Si peu remplies que fussent les bourses, il n'y avait pas moyen d'échapper à la séduction des vitrines! Les chapeaux avaient surtout de la vogue, et rares étaient celles qui ne succombaient pas à la tentation d'échanger leur toque de velours défraichie, contre un chapeau de paille orné de fleurs printanières ou d'oiseaux du paradis plus ou moins authentiques. Lorsque nous reprenions le train vers la même date, nous pouvions suivre, de banquette en banquette. les achats faits aux comptoirs américains. Les officiers des douanes de Sa Majesté connaissaient aussi ce coup d'œil, et une année ils eurent l'impertinence de faire décoiffer les belles canadiennes qui revenaient de l'autre côté des lignes, pour retrouver au fond des chapeaux, tout neufs, les noms de maisons connues et ils leur firent payer des droits: Ça, c'est la protection, et nous ne serions pas patriotes si nous n'en voulions pas : il faut protéger nos industries et notre commerce local.

On a reproché au gouvernement conservateur d'avoir encouragé les monopoles et d'avoir fait peser le poids des impôts bien lourdement sur les petits employés, qui avaient déjà tant de mal à vivre sous le règne des trusts et qui devaient acheter à n'importe quel prix, sans faire de provisions qui n'étaient pas à leur portée,

le beurre, la farine, le sucre, les pommes de terre et, quant à l'impôt sur le revenu dont je parlais tout à l'heure, combien de personnes taxées comme célibataires sur un salaire de mille piastres, combien avaient des charges qui n'étaient pas prévues par les règlements établis par le gouvernement pour les soutiens de famille ?

Les erreurs commises, d'autres eussent pu les faire auxquels on doit cependant donner le bénéfice du doute. Une tempête a passé sur le monde, et peu de navires n'ont pas été secoués jusque dans leurs profondeurs. Les choses auraient pu mieux se passer et, dans un temps où tout le monde devait se priver, et comme cela arrive souvent, surtout les petits et les humbles, il s'est fait bien du gaspillage.

Le parti conservateur promet aussi de régler la question des chemins de fer qui est très discutée, d'améliorer l'agriculture, le service civil, le développement des ressources naturelles, la loi du travail, l'immigration, de nommer une femme au sénat (ça, c'est pour vous, mesdames). Sur la question du tarif on a parlé du commerce, du taux du change, du danger de la concurrence américaine, du chômage au Canada et de la nécessité d'acheter des marchandises de chez nous.

Les libéraux, eux, demandent un tarif de revenu basé sur le tarif Laurier, la représentation proportionnelle, l'abolition des droits sur le blé et ses produits, sur les machines agricoles et celles qui sont nécessaires pour développer nos ressources naturelles, l'impôt sur les marchandises de luxe, l'augmentation de la préférence britannique de 50%, des restrictions plus sévères en ce qui concerne l'immigration orientale, la plus stricte économie.

Les fermiers veulent que l'agriculture soit reconnue comme industrie nationale au Canada, réduction immédiate du tarif, réciprocité avec les Etats-Unis pour les produits agricoles, abolition des droits sur une foule d'articles nécessaires aux cultivateurs, augmentation de l'impôt sur le revenu, nationalisation des services d'utilité publique. Ces fermiers-là ne sont pas des cultivateurs comme les nôtres, ce sont des capitalistes, des "grain growers", qui ne font que de la grande culture.

Le programme du parti ouvrier, qui est le plus récent et qui a été élaboré dans l'Ouest, comme celui du parti progressiste, demande un changement radical dans la méthode économique et sociale du Canada, des assurances contre le chômage, nationalisation des utilités publiques, représentation proportionnelle, pensions aux vieillards et aux infirmes, loi imposant la journée de huit heures.

Lisons les journaux, non seulement ceux de notre parti, écoutons les discussions et tâchons de voir les idées au travers des mots, de connaître la sincérité des gens sous la nécessité où ils sont parfois de voiler leurs convictions. Admirons les beaux parleurs, mais jugeons-les surtout à leurs œuvres. Quoique l'on prétende que nos cervelles n'ont pas la même densité, le même poids que les cervelles masculines, il se peut que nous comprenions assez bien, et en admettant que nous ne sachions pas discuter toutes les questions qui s'agitent, il ne faudrait pas croire pour cela que nous manquons d'aptitudes pour nous occuper de politique.

Et Ginevra conclut ainsi:

Renseignons-nous non seulement sur l'esprit et la lettre de la loi, qui dit que tout sujet britannique âgé de vingt et un ans—il n'est pas nécessaire de dire depuis

quand—peut voter pourvu qu'il se fasse inscrire pendant une certaine période après laquelle les listes seront déposées à certains endroits pour que les électeurs puissent constater que leur nom est inscrit. On fait ensuite la révision des listes et ceux qui n'ont pas été inscrits peuvent se présenter devant les régistraires et se faire inscrire. Le jour du scrutin, on pourra encore voter, même si l'on n'a pas été inscrit, on pourra se présenter devant l'officier rapporteur accompagné d'un électeur qui peut jurer que l'on est sujet britannique et que l'on a vingt et un ans. Ce dernier privilège ne concerne que les circonscriptions rurales.

Renseignons-nous sur les simples détails du scrutin et ne nous laissons pas berner par ceux qui pourraient avoir intérêt à nous tromper. Pendant la campagne de 1917, la dernière tournée dans l'Ouest de Sir Wilfrid Laurier, qui devait lui apporter,avec tant de fatigues, une si grande déception, lui avait suscité cependant bien des dévouements et bien des enthousiasmes, ce que voyant des femmes qui travaillaient pour l'autre parti, elles allaient trouver celles qu'elles soupçonnaient d'être en faveur du grand patriote et leur disaient: "Vous voulez voter pour Sir Wilfrid Laurier, ne manquez pas, en mettant votre croix sur votre bulletin, d'ajouter aussi votre nom". Et de ce fait des milliers de votes furent mis de côté. Vous souriez, vous croyez que ces bonnes dames étaient bien naïves. Ne les jugez pas trop sévèrement. Un monsieur nous a raconté qu'un jour, il agissait comme scrutateur dans une élection qui n'avait aucun caractère politique et qui se faisait uniquement dans un milieu très cultivé, très instruit ; une cinquantaine de bulletins furent mis de côté parce qu'ils portaient en toutes lettres des noms que vous seriez surpris d'entendre si nous vous les répétions.

Il est donc entendu que vous ferez votre croix vis-à-vis le nom du candidat que vous aurez choisi, que vous replierez votre bulletin après l'avoir initialé et que vous le remettrez à l'officier-rapporteur, qui le mettra dans l'urne—dans l'espèce une boîte de métal.

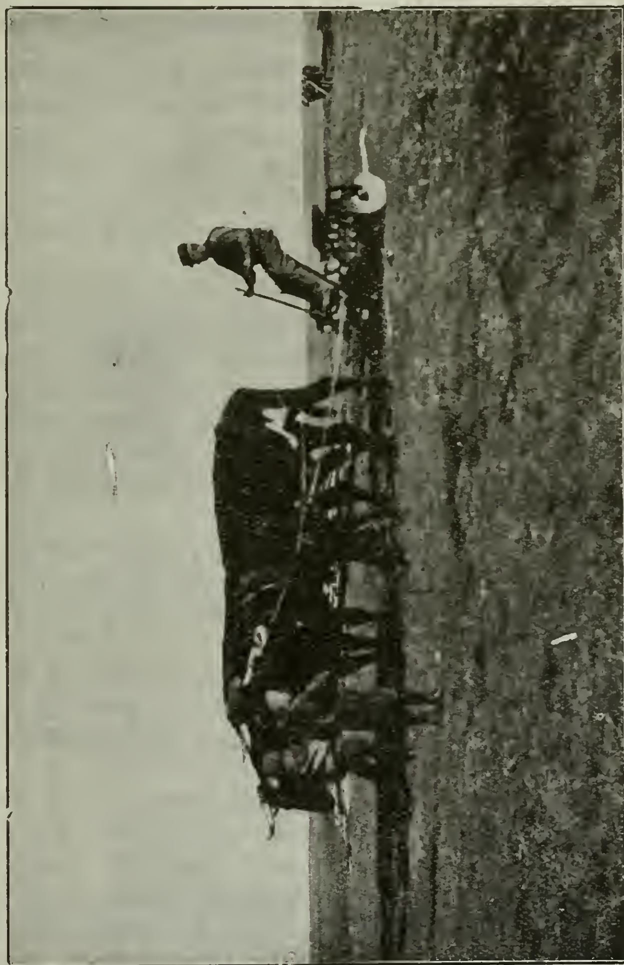
Ne craignez pas qu'on vous trouve singulières de faire sérieusement une action qui aura du retentissement, que vous le vouliez ou non.

J'ai dit que malgré notre désir d'être impartiales, nous aurions encore des préférences. Si je vous parlais encore un quart d'heure, vous devineriez peut-être les miennes et j'abrège pour vous laisser sous l'impression que je n'ai pas décidé pour qui je mettrai mon bulletin dans l'urne, le six décembre.

En finissant cette causerie, permettez-moi de vous citer en exemple une Canadienne-française qui fut pendant quinze ans la première dame du pays et qui, dans la longue carrière de son mari, lui fut toujours entièrement dévouée et s'occupa continuellement de politique sans que l'on songeât jamais à accoler à son nom l'épithète de suffragette.

Je n'ai pas besoin de vous nommer celle qui jusqu'à son dernier soupir fut toujours patriote, Lady Laurier, et qui exprimait le désir, à ses derniers moments, que toutes les femmes se fassent inscrire sur les listes et accomplissent leur devoir d'électrices dans la lutte la plus importante que nous ayons eue depuis la Confédération.

LES LABOURS DU PRINTEMPS



Voilà bien, souvent, le modernisme: mélange étrange de choses très anciennes et de choses très modernes. Antique attelage de bœufs traînant la charrue dernier cri. . .

LE PAIN VOLÉ

Un soir de juin chargé de fleurs. Une pluie d'abeilles dans une neige de pétales; des ailes secouant du pollen; une volatilisation de parfums. Des rayons doux comme des baisers mettent du crépuscule sur les chairs apaisées. Une brise tiède courbe les foins où se balancent des insectes pâmés. Je marche parmi les herbes fraîches, le front baigné dans la lumière du couchant.

La silhouette d'un vieillard se dessine à l'extrémité du champ de trèfles rouges. Une longue barbe blanche encadre son visage et descend sur sa poitrine. Ses lourds vêtements d'étoffe du pays, ses larges bottes de peau de bœuf se détachent du fond de lumière rose de ce tableau patriarcal. Je l'aborde alors qu'il s'accoude à la clôture de cèdre, et ouvre des yeux agrandis sur la terre vivante qui tressaille de la création des vies nouvelles.

En m'apercevant, il fait un mouvement de surprise: "Ah! dit-il, je me croyais seul. Nous serons deux à regarder ça. Tant mieux!" Il étend la main vers l'horizon où disparait le soleil.

"Monsieur, lui dis-je, je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Mais comme une similitude de goûts et de pensées nous réunit, rien n'empêche que nous causions comme de vieux amis."

Nous causâmes jusqu'à la nuit noire. Plus j'entrais dans l'intime de mon compagnon, plus je m'étonnais de le voir à la fois si jeune et si vieux. Jusque-là, j'avais pensé que les anciens de la campagne avaient l'âme terreuse comme la glèbe et l'œil terne comme celui des bœufs de labour. Or, j'avais devant moi deux yeux francs et vifs, un cœur où je sentais bouillonner la sève. A la fin, je risquai cette question:

"Pourquoi n'êtes-vous pas comme les autres vieillards, vous? Ils s'en vont dans la vie maugréant, haineux... tandis que vous...

—Jeune homme, regarde à tes pieds...le sol. C'est lui qui m'a rafraîchi. Il m'a fait cette verdeur qui vous étonne. J'ai connu de mauvais jours; mais j'ai rebâti ma vie.

A vingt ans, j'épousai une belle et solide fille de dix-sept ans, du nom de Marie Richard. C'était un mariage d'amour,...comme il s'en faisait peu dans ce temps-là. Pour suivre la mode, nous allâmes passer huit jours de notre lune de miel chez des parents, à Montréal. On nous y fit la vie belle. Veillées, théâtres, repas..., le bon vin débordant des verres, la danse, la gaîté nuit et jour.

Il fallut revenir. La vue de la campagne, si uniformément blanche, si dépouillée, en hiver, nous navra. Nous ne trouvions plus rien à nous dire, dans ce silence des champs déserts. Le soir, quand je voyais la chère enfant traire les vaches, dans les senteurs d'étable, il me semblait qu'elle était ailleurs, dans une de ces belles maisons de ville, où l'on veille en trinquant, et où l'on chante des chansons nouvelles, des chansons plus tendres, plus émues, et qui disent mieux l'amour que les vieux couplets trop souvent entendus. Moi aussi, j'étais travaillé de l'idée...il m'en était resté dans la gorge comme un goût de liqueur dont j'avais soif encore.

Quand le printemps fut venu, je dis un jour à ma femme: "Tu ne t'ennuies pas ici, dis?

—Non...pas trop...Et quand même je m'ennuierais, nous n'y pouvons rien, mon ami.

—Pourtant, il me semble qu'à Montréal...J'ai cette idée depuis longtemps. Par là, il me semble qu'on vivrait mieux. Je gagnerais de l'argent, tu tiendrais ta maison, et, le soir venu, nous pourrions nous distraire. Ici, tu sais comme c'est noir. Le silence me fatigue; je peste contre les

chiens qui aboient la nuit, et contre les coqs qui nous réveillent avant le jour. Qu'en dis-tu?

—Comme tu voudras, mon chéri. Tu sais bien que je n'ai d'autre volonté que la tienne.

Je partis au commencement de juin, par un jour comme celui-ci. Les oiseaux chantaient dans toutes les branches, et il y avait des fleurs, des fleurs...Jamais, je n'avais vu tant de fleurs. Ma mère pleurait à chaudes larmes. Mon père me dit, en me serrant la main très fort: "S'il t'arrive malheur, au moins, écris-nous. Viens nous voir souvent." Comme il était ému, le brave homme!

J'avais trois cents dollars dans ma poche, une fortune dans ce temps-là. Je devais louer et meubler ma maison avec ça, puis vivre du reste jusqu'à ce que l'ouvrage me vînt. L'installation dans mon nouveau logis fut vite terminée. Au bout de deux jours, j'allais chercher de l'ouvrage. Un gaillard comme moi, je croyais qu'on accepterait ça haut la main. On ne rencontre pas à toutes les portes une charpente comme la mienne. Je me trompais. Je me présentai à dix manufactures, et dix fois je fus refusé.

"Que savez-vous faire? me demandait-on.

—Mon Dieu, je sais travailler, voilà tout.

—Avez-vous un métier?

—Non. Je viens de la campagne...

—Revenez une autre fois. Dans le moment, nous n'engageons pas de journaliers.

Quinze jours durant, je me heurtai contre cette invariable réponse. J'entrai chez moi, un soir, découragé, humilié. Il ne restait plus qu'un dollar à la maison, et la faim allait venir. Moi qui, à la campagne, jetais des croûtons de pain et de la viande fraîche au chien, j'allais, avant deux jours, être moins fortuné que Pataud; j'allais envier sa mâchoire qui faisait craquer les os de bœuf, près de la table où fumait la soupe chaude. Tout de même, je ne me souciais guère de moi, allez. Mais la femme...Elle n'avait pas cessé de

sourire. Chaque soir, à mon retour, elle courait à ma rencontre, m'enlaçait le cou comme un petit enfant: "Rien de nouveau, mon Jean?" Et pour ne pas l'alarmer, j'inventais des histoires. J'avais rencontré mon affaire; dans deux jours, je travaillerais pour telle compagnie, et on me donnerait tel salaire. Mais, ce soir-là, je ne pouvais déguiser ma détresse.

Je m'abattis sur une chaise, sans rien dire, sans la regarder. Elle me prit la tête dans ses mains, me releva le front, et me regardant avec angoisse: "Eh bien?...Es-tu malade?...Où as-tu pris cette mine?

—Chère enfant, lui dis-je, je n'ai rien trouvé. Rien!

—Tu n'as rien trouvé?

—J'ai frappé à toutes les portes, et on me trouve bon à rien, moi, Jean Faucher, le plus fort gars de chez nous. Je suis une petite chose de rien, ici. Depuis que je cours les rues, pareil à un mendiant, je rougis, je me méprise, je me sens rapetissé, je...:

—Mon Jean! Mon Jean! Ne parle pas ainsi. Je t'ai... Et elle se jeta dans mes bras en pleurant. C'était la première fois que je voyais ses larmes. Vous savez ce que c'est, des larmes de femme aimée. Je pleurai avec elle, bêtement.

Deux jours après, la Providence m'apporta de l'ouvrage. Je fus engagé par la municipalité pour le pavage des rues. Je gagnais une piastre par jour. J'étais si content, que j'eus l'impression qu'un beau million tombait dans mes poches. Petit à petit, je me rendis compte de l'abjection de ma besogne. Je me sentais déchu. Quand je plantais le pic dans le gravier, il passait souvent, à côté de moi, de beaux attelages promenant des femmes du monde. De sentir qu'elles me regardaient, qu'elles avaient pitié d'un misérable piocheur, j'aurais voulu rentrer sous terre. Mais la pensée de celle que j'aimais et qui, dans quelques semaines, allait me donner un enfant, me fouettait le courage.

Tout à coup, le travail de la municipalité cessa. J'allais de nouveau battre le pavé, affronter des refus. A la maison, pas d'économies. Que faire? L'accouchement approchait. Ah! La maudite question d'argent! L'enfant vint tout de même. Incapable de payer une bonne, je dus veiller nuit et jour au chevet de la malade. Des fois, la voyant toute blanche, toute résignée, dans son sourire faible, allaitant le nouveau-né, un gros garçon qui voulait vivre et qui la dévorait, je ne pouvais plus résister. Je passais dans la chambre voisine, et je pleurais comme un enfant. Au bout de trois jours, il ne ne restait plus un sou.

Trouver de l'argent ou mourir de faim! Je ne dormis pas de la nuit. De grand matin, je me levai, fis ma toilette, et sortis, allant où me conduirait le hasard. L'air de la rue me fit du bien. Comme le soleil venait à peine de poindre, les magasins n'avaient pas encore ouvert leurs portes. La rue était presque déserte. J'errai longtemps, sans but, sans pensée, la tête vide. Puis mes idées se précisèrent: j'avais faim, ma femme et mon enfant devaient manger.

Dans le vestibule d'une maison close, des objets frappèrent ma vue: deux bouteilles pleines de lait, et un gros pain frais. Le boulanger et le laitier venaient de les y déposer. Ces choses avaient une vie, une voix qui m'appelaient, des yeux qui me regardaient. Un magnétisme mystérieux me clouait sur place. "Mais non! Mais non! C'est impossible! me dis-je. Je ne puis..." Je fis un pas pour m'en aller; mais un lien invisible m'attachait à cette porte. Tout bourdonna dans ma tête, puis je ne vis plus rien.

Après une course folle dans la rue, je me trouvai chez moi, et je déposai sur la table deux pintes de lait et un gros pain. J'étais un voleur! Si vous saviez ce que c'est que d'être honnête homme et d'avoir volé! J'étais comme ivre. Mon cerveau chavirait.

Ma femme me regardait de toute la douceur de ses grands yeux. Le petit était à son sein; elle souriait. Quand

je lui servis du lait et du pain, elle m'embrassa. Ses lèvres me brûlèrent. Je crus qu'elle avait deviné, et cela me fit mal. Je ne pus soutenir sa vue. Je sortis.

Dans la chambre voisine, sans plus réfléchir, je saisis un papier et griffonnai au crayon ces quelques mots:

M. JOSEPH FAUCHER
Saint-X.

Venez aujourd'hui même. Situation grave. Besoin.
JEAN

Je courus au premier poste de télégraphie, et expédiai le message.

En revenant à la maison, l'air me parut plus pur. Une grande tranquillité entrait en moi. Je humais déjà l'arome des terres fraîches, j'entendais la clochette du troupeau tintant dans les buissons. Le père allait venir. La pensée de mon vol ne me pesait plus. Je respirais comme en plein champ. Jusque-là, j'avais reculé devant l'humiliation d'un aveu de misère à mes parents; mais maintenant, ça m'était bien égal.

Mon père vint, et avec lui, l'abondance. Quelques jours après, le train nous emportait vers Saint-X. J'étais guéri pour toujours.

Ce soir-là, ma femme me dit en m'embrassant, quand les parents nous eurent laissés seuls dans notre chambre, celle où nous avions couché pour la première fois: "N'est-ce pas qu'elle est bien bonne, notre mère à nous deux? Nous ne la quitterons plus, dis?

—Oui elle est bien bonne. L'as-tu vu pleurer de nous revoir?

—Elle a pleuré de joie; mais ce n'est pas de cette mère-là que je parle.

—Quelle mère?

—La terre!

JEAN-CHARLES HARVEY

TOWNSEND

Dans le *Journal* d'Horace Walpole, à propos d'un événement politique auquel Charles Townsend se trouva mêlé, en 1773, il est fait mention par Walpole de la pauvre renommée de ce militaire, et l'annotateur du *Journal*, un homme de notre temps, y ajoute son commentaire tout aussi défavorable. Le fond de l'attaque n'avait rien de militaire—on visait Townsend pour sa trop grande servilité à George III et on avait raison sur ce point.

Les whigs s'étaient donné le mot d'ordre, à savoir: Townsend a eu tort de rappeler les troupes anglaises qui poursuivaient les Français à la bataille des plaines d'Abraham, et aussitôt après, il a refusé de combattre Bougainville.

Cela se disait sur tous les tons: discours, articles de gazette, couplets, causeries—le colportage était organisé en règle. Walpole s'en faisait l'écho, étant du parti. Il croyait, sans doute, que les choses s'étaient passées de cette manière. Voyons un peu ce qui en est:

Wolfe étant à l'agonie, Monckton venant de recevoir une blessure grave, Townsend se trouva, au moment de la déroute des Français, commandant en chef. Il n'eut que le loisir de regarder autour de lui pour se voir à peu près seul sur le champ de bataille.

Les Français s'étaient, en bon nombre, réfugiés dans la ville et le reste courait vers le camp de Beauport. Les Canadiens étaient arrêtés dans la côte et faisaient tête aux Anglais avec un bonheur surprenant. Leur position jointe à leur bravoure barrait le chemin de l'ennemi. Lequel des deux côtés l'emporterait? C'est alors que tambours et trompettes firent entendre le rappel.

Townsend comprenait que Bougainville n'était plus à Samos, qu'il arrivait et allait prendre en queue les Anglais

qui avaient déjà les Canadiens sur les bras. Je dis que Townsend a sauvé ses troupes en sonnant le rappel.

De retour sur les plaines, on reforma la ligne sans tarder d'une minute. Il était temps. Les éclaireurs de Bougainville étaient en vue; bientôt il se montra lui-même. Alors on sait ce qui arriva. Le Français allant jusqu'à portée du feu (on ne tirait pas loin en 1759) vit, comme à l'inspection, l'état de son adversaire, fit volte-face et se rendit à Lorette. Townsend n'a donc pas refusé la lutte.

Cette légende contre Tonwsend, sortie des clubs politiques, fit son chemin. Bancroft, de longues années plus tard, y donna en plein et il ajoute que le rappel ne sauva point la journée "car la bataille était perdue pour les Français". Ceci montre qu'il ne comprenait rien à ces opérations.

La bataille fut gagnée du vivant de Wolfe. Elle devint douteuse quand les Canadiens s'embusquèrent à mi-côte. Elle pouvait tourner en défaite entière, si le rappel n'avait pas été entendu à temps. La vraie victoire ne date que de la contremarche de Bougainville et c'est à cause de l'initiative prise par Townsend que Bougainville a reculé.

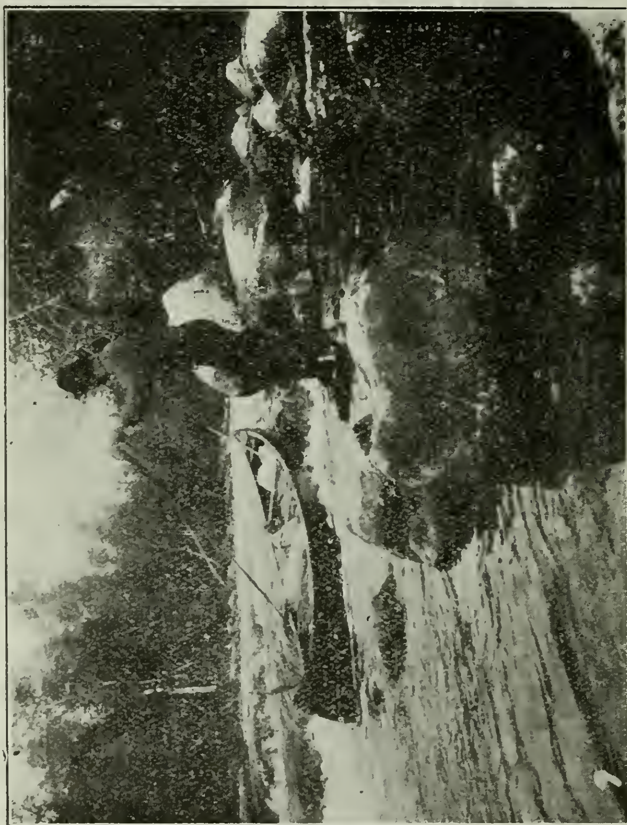
Ainsi, un commentaire de 1910 fait par un homme qui lisait Bancroft et le croyait sûr, est venu fortifier la fausse impression sous laquelle étaient Walpole et ses contemporains, en 1773. De plus, je crois comprendre que Bancroft a puisé son opinion dans les pamphlets de 1773.

Je ne veux pas d'opinion. Il me faut des faits et je les prends sur les quatre faces. Walpole n'en voyait qu'une seule et, encore, celle qui trompait le plus.

BENJAMIN SULTE.



LA SAISON DE LA PECHE



La pêche excitante dans les remous au long des rapides que l'on descend en canot d'écorce... Que de scènes de cette nature dans les montagnes laurentiennes!

" EN FLANANT......"

Sur la Grande-Allée.

Dix heures a.m.

Nos professionnels, rasés de frais, serviette sous le bras, descendent d'un pas martial vers les profondeurs humides de la rue St-Pierre. Le grand soleil fait luire le toit du Parlement, les pignons sévères du "Manège". Les tramways, presque vides, roulent en tressautant joyeusement. Des carrosses débordants de rubans roses, de rubans bleus se meuvent lentement sous la poussée distraite des bonnes. Au premier de toutes les demeures les fenêtres sont closes, les "stores" baissées. Mesdemoiselles reposent... Des habits bleus rayés de vert: leur manuel de logique en main, deux élèves de philosophie remontent chez eux.

Trois heures p.m.

Les Ursulines ont ouvert leurs portes et, timides et rougissantes, dans leur uniforme noir, si sévère, des fillettes brunes et blondes font chanter la rue du murmure croissant de leurs petites langues expertes. Majestueusement, des dames glissent vers la rue St-Jean, pour y faire leurs emplettes.

Cinq heures.

Le trottoir se remplit de grands chapeaux étranges, de petits chapeaux à l'air canaille. Perchées sur les talons étonnants de leurs fins souliers, Mesdemoiselles, tout en disant du bien du prochain, trottinent dans la direction du Château. Des carrosses blancs, débordants de rubans bleus, de rubans roses, où dorment paisiblement des poupons, un à un, disparaissent...Les employés du Parlement, la figure congestionnée par les fatigues de la journée, le front chargé des soucis d'une administration à laquelle ils se

dévouent sans compter, quittent à regret le grand édifice aux pierres grises, égayées par les vignes qui s'y accrochent, témoin impassible de leurs labeurs. Le chapeau en bataille, les cuisinières rentrent au logis.

Minuit.

Un silence de campagne. Les globes des lumières éteints. A de longs intervalles, les derniers tramways passent en grinçant. Là-bas, s'avance la forme étrange d'une balayeuse, poursuivant dans l'ombre son œuvre d'épuration. Les arbres, le long du trottoir, se sont endormis et, seules quelques feuilles, parfois, imperceptiblement tremblent... Un "policeman", se tient, farouche, sous une lumière. Un monsieur regagne...péniblement le nid conjugal. Une "Ford" déchire l'air d'un bruit rauque de ferrailles cassées, et l'on n'entend plus que le pas régulier et sûr du gardien du Parlement.

Jean MINUIT



PETITE CAUSERIE LITTÉRAIRE

PAR JUSTIN

I

La Critique

Aimez-vous la critique littéraire subjective?

—Qu'est-ce que c'est que ça? demandez-vous.

—C'est l'opinion préconçue, personnelle et écrite pour le public, d'un monsieur qui étudie une œuvre littéraire, non pas tant pour en faire connaître l'auteur et le mérite que pour se proposer lui-même à l'admiration du lecteur.

Si ce monsieur-là est par ailleurs un littérateur de renom, il tirera à vue sur votre confiance ou sur sa réputation pour vous imposer ses jugements. Il vous dira avec assurance: Voilà qui est bien; voici qui est mal.

Mais à quoi bon, comme celui qui montrait la lanterne magique, clamer aux gens: voyez ceci! voyez cela! si l'on néglige d'éclairer la lanterne? Il n'y aura que de rares dindons pour croire et se suggestionner un peu.

D'autre part, dans le rucher de la littérature, ce monsieur peut n'être qu'un frelon colligeant tout au plus de la cire à brûler. Pendant que d'autres plus habiles et plus utiles s'emploieront à flatter le goût, lui fera beaucoup plus de bruit et son travail servira peut-être un jour à ceux qui voudront faire de la lumière artificielle, sans arome et sans saveur.

S'il vous pique, dans votre juste colère ne détruisez pas pour cela la ruche, mais cherchez plutôt à l'écraser lui-même sous votre talon. Le nectar recueilli dans les fleurs n'en sera pas moins délicieux, par la mort de ce parasite.

Or, chez ces deux genres de critiques littéraires, il y en a qui ont voulu étudier la littérature par l'histoire, et l'his-

toire par la littérature. Il y en a d'autres qui se sont amusés à écrire des histoires sur le compte des littérateurs, sous prétexte de faire la critique de leurs œuvres.

Ceux-là vous prennent par la main, vous conduisent au foyer de leur homme, vous font franchir le seuil sacré de sa vie privée et vous entraînent de sa bibliothèque à sa cuisine. Ils vous entretiennent de ses grandes et de ses petites passions, de ses habitudes, de ses malheurs domestiques aussi bien que de sa religion, de sa philosophie et de son style, ce qui permettra, par exemple, à un humoriste, en train de synthétiser et de conclure, de vous dire qu'après tout, un Victor Hugo aura fait: boum! boum!, un Lamartine aura fait: yan! yan! et un Alfred de Musset aura fait: glou! glou!

Et voilà une bonne partie de la soi-disant critique moderne et du courriérisme littéraire.

Si dans cette méthode vous tenez bon compte des propensions naturelles ou des motifs particuliers auxquels peut obéir le critique, vous auriez tort de vous étonner que les œuvres du même auteur puissent être bien diversement appréciées.

C'est de la critique plutôt subjective.

L'ancien pontife La Harpe y mettait peut-être un peu plus d'objectivisme. Mais le vieux La Harpe est si démodé!

Ne raconte-t-il pas qu'un jour, dînant chez son ami Voltaire, il s'avisa, par espièglerie, de surprendre la bonne foi ou le sens littéraire de son hôte, en lui récitant une strophe de Lefranc de Pompignan. On sait l'antipathie de Voltaire pour l'auteur des Odes sacrées. A ses exclamations admiratives, suivies de la question: "Qui a écrit cela?", le critique de répondre, non sans malice amusée;—"C'est Lefranc de Pompignan."

"Récitez-moi de nouveau ces vers."

Et La Harpe reprit:—"Le Nil a vu sur son rivage, etc."

—"Il n'y a pas à dire, la strophe est belle", admit Voltaire.

Et il n'y a pas à dire non plus, c'était aussi ce que nous appellerions de la vraie critique objective.

En effet, est-il bien nécessaire, même juste, de s'attarder autour d'un homme pour faire une appréciation judicieuse de sa littérature? A quoi bon me dire ce qu'un poète a pu boire ou manger, quand vous voulez que j'applaudisse à ses beaux vers? Si vous insistez pour me faire connaître tous ses antécédents, tous ses traits de caractère, tous ses défauts et toutes ses qualités, avant de soumettre à mon admiration l'éclat de ses idées ou la magie de son style, j'aurai quelque envie de croire qu'en passant et repassant ainsi devant son portrait, vous voulez aussi poser avec lui sous les beaux atours de l'érudition, au risque de le masquer de votre encombrante personne.

Etes-vous un Pic de la Mirandole?—Dites-le donc, et soyez franc. Exposez vos neuf cents propositions *De omni re scibili*, si c'est plutôt vous et non pas l'autre que vous voulez avant tout nous faire connaître.

"On doit, en écrivant, dit Joubert, songer que les lettrés sont là, mais ce n'est pas à eux qu'il faut parler."

Laissez faire alors les lettrés qui vous remarqueront d'eux-mêmes, lorsque vous mériterez d'être remarqués; mais, de grâce, ne posez pas à la place de votre auteur.

Ah! ce serait bien différent, si votre intention, en représentant, en peignant l'homme dans tous ses détails, avait pour objet de prémunir le lecteur contre l'influence et l'artifice de sa mentalité dans son art. Le critique devient alors moraliste.

Mais, voyons, est-ce bien cela que l'on a toujours en vue en faisant si grand état de personnages qui ont déshonoré leur vie privée, et en les glorifiant sous prétexte qu'ils auraient écrit de belles phrases et de beaux vers? Est-il d'un moraliste de nous apprendre qu'un Tel ne croyait pas

en Dieu, mais que ce fut un génie tout de même, parce qu'il écrivit de beaux vers?

Car si c'est bien l'art pour l'art que l'on recherche, si l'on veut nous faire apprécier, avant tout et indépendamment de tout le reste, la valeur artistique ou littéraire d'un auteur, qu'a-t-on besoin pour cela de nous faire connaître si minutieusement toutes les insuffisances et les tares de sa vie morale?

Et puis, comment, pourquoi et où le style de tel ou tel impudique l'emporte-t-il sur celui de tant d'autres qui n'ont pas voulu chercher l'art pour l'art dans les immondices?

Pourquoi le dévergondage littéraire de tel autre serait-il de l'art raffiné? Ne conviendrait-il pas, au moins et au préalable, de le démontrer objectivement, au lieu de s'en aller prôner un mérite déjà rendu suspect par le dégoûtant relent ou la folie obvie de cette littérature?

Va donc pour l'objectivisme dans l'étude littéraire. Laissons l'homme à ses qualités, ses défauts et ses responsabilités personnelles; entendons ce qu'il a dit; essayons de comprendre ce qu'il a écrit; voyons plutôt ce qui peut justifier, dans ses écritures ou par ses écritures elles-mêmes, la renommée qu'il s'est faite ou qu'on lui a faite.

Entendons-nous, toutefois.

Est-ce à dire pour tout cela qu'il faille laisser la personne de l'auteur absolument dans l'ombre? Ce serait stupide.

Ce que nous demandons, c'est que l'on ne cherche pas à glorifier indirectement ses vices à cause de sa manière d'en parler.

Quand vous étudiez le *Credo* d'une secte religieuse, si, en remontant le cours de son histoire jusqu'à son origine, vous donnez sur une canaille qui a souillé le froc monastique ou le foyer de sa famille, il vous est certes bien permis de tenir en suspicion les principes moralisateurs de cette religion.

De même, quand une école littéraire remonte aux misères d'un aliéné, d'un cerveau atrophié par l'alcool ou par le vice, pourquoi lui sacrifierions-nous de confiance notre foi séculaire en des formules qui déduisaient le beau, du bien et du vrai ?

Les Harpies

Le 31 décembre 1794, à l'ouverture du Lycée de Paris, solennité annuelle consacrée déjà depuis dix ans, et sur laquelle, comme sur tant de choses, avaient roulé la vague et l'écume révolutionnaires, LaHarpe fit un discours, et, parait-il, n'eut "pas peur de dire ce que l'on semblait avoir peur d'y entendre".

Il rappelait le jour où "dans ce même lieu, à cette même époque, l'on vit ce qui ne s'était pas encore vu, une inauguration du temple des arts devenue la prise de possession des barbares, où un nommé Varlet vint à la tribune du Lycée débiter un poème à la louange de Marat."

"Il me semble, disait-il, les voir encore, ces brigands, sous le nom de *patriotes*; ces oppresseurs de la nation sous le nom de *magistrats du peuple*, se répandre en foule parmi nous avec leur vêtement grotesque, qu'ils appelaient exclusivement celui du patriotisme, comme si le patriotisme devait absolument être ridicule et sale; avec leur ton grossier et leur langage brutal qu'ils appelaient républicain, comme si la grossièreté et l'indécence étaient essentiellement républicaines; avec leur visage hagard et leurs yeux horribles et farouches, indices de la mauvaise conscience, jetant de tous côtés des regards stupides et menaçants, sur les instruments des sciences dont ils ne connaissaient pas même le nom, sur les monuments des arts qui leur étaient si étrangers, sur les bustes de ces grands hommes dont à peine ils avaient entendu parler; et l'on eût dit que l'aspect de toute cette pompe littéraire, de tout ce luxe innocent, de toutes ces richesses

de l'esprit et du talent, réveillaient en eux cette haine sourde et féroce, cette rage interne, cachée dans les plus noirs replis de leur amour propre, et qui soulève en secret l'homme ignorant et pervers contre tout ce qui vaut mieux que lui. Ils n'osaient pas encore avouer tout haut le projet aussi infâme qu'insensé, formé depuis longtemps parmi eux, d'anéantir tout ce qui peut éclairer et élever l'espèce humaine, en lui montrant sa véritable dignité: avant de détruire toute instruction, ils voulaient commencer par l'avilir et l'intimider; et certes, ils ne pouvaient pas s'y prendre mieux. Si quelque chose était capable de porter l'effroi d'un côté et le dégoût de l'autre, c'était sans doute de voir les satellites de la tyrannie présider aux exercices de l'esprit, en menacer la liberté, en comprimer l'essor, en dicter l'intention, en observer, avec l'œil affreux de la délation, le plus léger mouvement vers l'indépendance qui leur est propre; que dis-je? mêler eux-mêmes leur voix forcenée, leurs accents de sauvages, leurs vociférations sanguinaires, aux leçons de la science et aux sons harmonieux du génie, et faire succéder immédiatement au langage savant et cadencé des muses les chants horribles des Iroquois et le cri des Cannibales. En un mot, cette irruption de nos tyrans, quand ils vinrent épouvanter et flétrir nos fêtes pacifiques, ne peut se représenter que par une de ces inventions de la Fable, qui, en créant des monstres fantastiques, a aidé l'imagination à peindre des monstres réels. Ici la justesse des rapports doit faire excuser la difformité des objets de comparaison; il faut permettre que les images, pour être fidèles, soient en quelque sorte dégoûtantes; il est des hommes dont on ne peut parler sans souiller la parole, comme ils ont souillé la nature; et je voudrais que notre langage, aussi flexible sur tous les tons que celui de Virgile quand il décrit les harpies, pût vous offrir ces animaux immondes et voraces, venant avec leur cri aigu, leur plumage infect, leurs ongles crochus et leur haleine fétide, fondre sur les festins d'Enée et salir de leurs excréments les

mets, la table et les convives, avant d'emporter leur proie dans les airs."

Après tant de révolutions, notamment celle de 1830, d'autres Varlets se sont emparés de la lyre française; un autre vol de harpies s'est abattu sur la table du festin littéraire dont le petit LaHarpe avait entrepris de faire les honneurs à son siècle.

Ces Jacobins nouveau genre se sont introduits sur le théâtre des lettres françaises, non plus pour y lire des odes à la tyrannie grotesque, mais pour y jouer les farces du Décadentisme jusqu'au Dadaisme. Harpies et Jacobins y sont allés, les unes de leurs saletés, les autres de leur stupidité autoritaire, vaniteuse et méchante. On a soumis l'expression de l'idée française aux plus incroyables travestissements; on a décrété que le vers français serait l'esclave des mots émancipés ou affranchis de l'idée.

Les mots eux-mêmes sont devenus tapeurs, tirant sans vergogne sur notre bonne foi, notre crédulité ou notre ignorance.

L'harmonie n'est plus qu'un bruit rythmé qui ne saurait toucher l'âme et émouvoir le cœur.

Mais le battement d'ailes n'est pas le chant d'oiseau. Le coq de bruyère n'est pas le rossignol, et de par le monde il reste encore bien des gens qui conservent des raisons particulières de prêter l'oreille à celui-ci et de manger l'autre.





REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

M. le juge Adj. Rivard, un ami de notre œuvre, qui donnait, ces jours derniers, à un dîner de la Société des Arts, sciences et Lettres, une fort belle causerie sur les poètes décadents, nous adresse un article de Ernest Prévost paru dans *La Victoire* du 7 avril, intitulé: "Un poète de la famille et de la race" et dont je crois intéressant de détacher quelques passages. Ce poète de la famille et de la race, ne nous est assurément pas inconnu; c'est Gustave Zidler, l'auteur des *Deux Frances.* Il a si bien chanté notre pays que nous le regardons presque comme l'un des nôtres. Son œuvre nous est familière et nous croyons qu'il a fait pour nous du côté de la poésie, ce que Louis Hémon a fait en prose; il nous a fait connaître, mais encore mieux que Louis Hémon, puisqu'il a embrassé toute notre vie, et non pas seulement le coté, par trop secondaire, de l'endurance physique.........

"Ecoutez bien" dit Ernest Prévost, voici un cas très rare et presque un phénomène littéraire: un écrivain qui, durant toute sa vie, a célébré et chanté la famille, la joie du mariage, les transports d'amour uniquement tournés vers l'enfant, le baiser exclusivement procréateur, le bonheur et l'honneur de croître et de multiplier! Cet écrivain, ce poète, cet homme brave et constant s'appelle *Gustave Zidler* et vraiment, je vous le dis, son exemple est presque unique dans notre littérature.

"Dès sa première œuvre, Gustave Zidler s'inclinait vers l'enfant; il écrivait sur l'enfant,—pour l'enfant qui s'élève dans la santé et dans l'allégresse, comme une belle promesse d'homme—ce livre, *le Hochet d'Or,* qu'on aurait dû mettre entre les mains de tous les petits Français. Et, ensuite, poursuivant sa pensée, méthodique, fervente, volontaire, il dédiait aux adolescents sa *Légende des Ecoliers de France,* qui eut dans la collection Hetzel un grand succès. Puis il nous donnait, à nous gens mariés ou en état de l'être, ce beau livre, ce bon livre, ce reliquaire du Foyer, ce psaume à la vie simple et forte: *Le Livre de la Douce Vie.* Ici, tout est loué de la *douce* existence familiale dont toutes les heures se déroulent en sourire et en pureté, où chacun à sa place, fait la tâche qu'il faut faire pour le bien-être et le bonheur de tous, où l'épouse ne rougit pas d'être la ménagère, apte et experte aux plus humbles travaux, où l'épouse ne tremble pas à la perspective de l'enfant, des enfants!—et où l'époux, biblique, admiratif, fidèle impeccablement, prend figure de patriarche.........................

"Quand je vous disais qu'il s'agissait d'un phénomène! Et phénomène encore, anachronisme au moins, cet homme qui aime sa femme en proportion de ce qu'elle

révèle pour les siens et pour lui d'abnégation, d'effort quotidien, de préoccupation laborieuse, et qui, dans ses élans de reconnaissante tendresse, baise pieusement la main se prêtant aux soins matériels, ne cédant à aucune main la tâche d'entretenir le Foyer, d'en tenir et d'en nourrir la gloire: l'enfant!

"Mais l'enfant ne peut grandir, s'instruire, atteindre à sa plénitude d'homme que sur une terre florissante et libre. La prospérité de l'enfant est liée à la prospérité du sol, et son avenir, son bonheur, à l'avenir, au bonheur de son pays. *La Terre Divine*, qui parut après la *Douce Vie*, vint à son heure dans ce cycle de poésie, et la patrie qu'on y révère est bien celle qui doit permettre au fils de la race d'atteindre à son complet développement, au maximum de force et de beauté; j'allais dire: de donner son plein rendement. Oh! la belle France que Gustave Zidler nous présente, nous suggère et nous fait aimer!.............

....

"Saluons ce poète qui exalte ce qui nous reste de plus doux en ce monde, le foyer, qui nous rappelle sans cesse au souci filial de la patrie, au souci altruiste et vital de la race, et qui frémit et qui aspire, et qui travaille lyriquement à ce que nous voulons tous: la plus saine et la plus nombreuse famille française dans la plus belle et la plus pacifique France!"



Le numéro de mai de la *Revue Moderne* publie un article de Madeleine, directrice de cette revue, qui s'oppose à ce projet d'élever en France, par souscription canadienne, un monument à Louis Hémon: "Déjà", dit-elle, "nous avons, à la Petite Péribonca, marqué d'une modeste stèle, combien nous étions reconnaissants au jeune écrivain français qui avait si bien chanté ce coin primitif de nos riantes et saines contrées......" Puis, Madeleine rappelle comment Mademoiselle Marie Hémon, sœur de Louis, avec tact et discrétion, émet l'idée qu'une plaque commémorative soit simplement placée sur la maison natale de Louis Hémon à Saint-Brieuc, estimant que ce geste modeste sera suffisant: Enfin! continue Madeleine, "nous avons aussi de grands morts qui attendent, et depuis des années, des morts qui ont créé notre littérature"......"si nous avons suffisamment satisfait déjà à la mémoire de Louis Hémon, pensons maintenant à ceux qui sont nés, ont peiné, lutté, souffert en terre canadienne......en un mot, honorons nos morts, d'abord......"

La modeste société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, dont Le *Terroir* est l'organe, a été la première à exprimer l'enthousiasme qui devait plus tard, deux, trois années plus tard, soulever au Canada et en France, le roman de Louis Hémon; cette "modeste stèle, à la Petite Péribonca" dont parle Madeleine, c'est notre Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec qui l'a élevée à l'aide de souscriptions prélevées par elle; c'est le secrétaire de cette société, l'humble signataire de ces notes, qui, voilà déjà quatre ans—trois avant avant qu'on ne connaisse en France le nom de Louis Hémon et le titre de son ouvrage—donnait sur *Maria Chapdelaine* une première conférence publique; c'est encore les officiers de notre

Société qui ont humblement fourni à plusieurs écrivains de France, la documentation sur le séjour de Louis Hémon, ici. C'est donc dire que la mémoire de Louis Hémon et son œuvre ne nous sont pas indifférentes. Or, nous ne sommes pas loin d'approuver de grand cœur l'article de Madeleine "Autour d'un monument", et cela, pour toutes les excellentes raisons qu'elle donne....De la mesure, justes dieux, de la mesure! . . . . . .

* * *

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de l'avènement du gouvernement libéral, à Québec, le *Soleil* a publié, le 6 mai dernier, un numéro spécial dont nous le félicitons. Ce numéro, outre d'excellents articles sur l'évènement célébré, un intéressant message du distingué premier ministre actuel, l'hon. L.-A. Taschereau, des portraits, contenait une revue générale de toutes les œuvres du gouvernement libéral accomplies pendant vingt-cinq ans, dans tous les domaines de l'administration. C'est donc un numéro précieux au point de vue documentaire. Il est rédigé sans parti-pris et uniquement pour rendre justice à l'œuvre incontestablement bienfaisante des gouvernements Marchand, Parent, Gouin et Taschereau. Nous réitérons nos félicitations.

* * *

Une nouvelle revue va paraître bientôt qui aura pour titre alléchant *La Vie rurale et forestière.* Ce titre dit suffisamment ce que sera cette revue publiée à Québec. Nous n'aurons pas besoin d'user de longs détours pour prédire tout l'intérêt qu'elle suscitera quand nous aurons dit que *La Vie Rurale et Forestière* sera publiée sous la direction de M. Avila Bédard, directeur de l'Ecole Forestière de Québec, 1er vice-président de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

* * *

"Une nouvelle qui nous réjouit nous arrive de l'Ouest", dit l'*Evénement* du 24 mars, en commençant un article éditorial sur cette nouvelle qui vient de l'ouest et qui annonce que l'Université de l'Alberta vient de décider de reconnaître et d'enseigner la littérature canadienne-française.

A partir de l'année prochaine, l'on parlera, au cours de littérature de l'Alberta, de Crémazie, de Fréchette, de Lozeau, de tous nos poètes et aussi de nos historiens.

"Que l'Université d'Alberta soit félicitée", dit l'*Evénement*", et que son exemple soit suivi et bientôt viendra dans le pays cette bonne entente que les patriotes souhaitent tant."

* * *

Nous avons été heureux de publier dans notre dernier numéro le premier d'une série de croquis que nous offre notre excellent collaborateur, M. Ernest Chouinard, auteur de *l'Arriviste, Croquis et Marines* et de plusieurs autres ouvrages dont nos lecteurs connaissent le style savoureux. Ils liront avec le même plaisir ces croquis en deux parties et voici le plan:

Dans les *Heures d'aurore* ou *Aubes et Réveils*, l'auteur a voulu peindre les commencements, les débuts qui sont les étapes de la première partie de la vie: le *point du jour*; les *premières heures de l'année*; *l'éveil de l'intelligence au berceau du bébé, à la première classe du mioche, à la première absence du potache éloigné du foyer; l'aube morale, à la Première communion; l'aurore au cœur; l'appel de Dieu; la première messe; le matin de la vie publique, etc, etc.*

Dans les *Heures d'Azur*, ou *Déclins et Crépuscules*, c'est la contre partie, les abdications libres ou forcées, les déclins inévitables, les étapes enfin sur le versant qui conduit à la tombe; *fins de jours; adieu au monde; l'amitié qui se dérobe; l'amour qui s'éclipse ; le foyer qui s'éteint; l'heure d'abdiquer; la dernière maladie; l'agonie,* etc, etc.

Nous continuerons cette série de croquis dans le prochain numéro du *Terroir.*

* * *

Dans un récent numéro de la *Presse*, M. A.-D. DeCelles, toujours à l'affût des choses intéressant notre histoire et notre littérature, publie un article bien fait et très fouillé sur Joseph Marmette, l'un des premiers romanciers canadiens, auteur de *François de Bienville*, de *l'Intendant Bigot*, du *Chevalier de Mornac* et de plusieurs ouvrages de fiction. M. DeCelles dit qu'il convient de voir en Marmette lorsqu'on l'a, lu le plus fécond et le plus élégant de nos romanciers.



BIBLIOGRAPHIE

LE REGIMENT DE CARIGNAN, BENJ. SULTE, COMPILATION MACHELOSSE, MONTREAL.

Parmi les faits qui jalonnent notre Histoire et qui ressortent par leur importance majeure, il convient de classer l'arrivée du régiment de Carignan, en 1665. Le Canada était presque à la merci des féroces Iroquois; depuis longtemps la colonie implorait le secours que le roi se décida enfin d'accorder. La présence de ce régiment en Canada eut un effet salutaire. Pour la première fois, le pays des Iroquois fut envahi par les Français et la destruction de leurs villages mit une restreinte à leurs passions sanguinaires et de pillages. L'effet aurait été plus efficace, plus durable, n'eut été l'inexpérience des officiers français du mode de guerroyer contre ces Sauvages terribles.

Le Régiment de Carignan! Quel beau sujet pour exercer nos chercheurs et nos historiens! Que n'a-t-on écrit sur sa mission ici, sur la composition de ses cadres, et sur la petite troupe qui nous resta comme colons. M. Sulte s'est certainement donné plus de peine que tout autre pour nous renseigner là-dessus. Il nous montre d'abord l'état du Canada avant la venue du régiment, et combien sa présence nous était nécessaire. Il nous apprend la formation historique de ce corps et ses campagnes en Europe. Il nous explique sa hiérarchie selon les règles de l'époque. Enfin, il nous raconte ses expéditions contre les Iroquois, son séjour en Canada, son rapatriement, et combien de ses soldats qui furent à nous. M. Sulte termine son étude par des notes détaillées sur la plupart des officiers. Jusqu'à date, c'est le travail le plus complet que nous ayons sur ce sujet, et nous le recommandons à tous ceux qui s'occupent de recherches historiques.

M. Gérard Malchelosse, compilateur et l'un des éditeurs, y a contribué d'une annotation soignée.

Régis ROY.

* * *

The Province of Quebec—Geographical and Social Studies, par J.-C. Sutherland, B.A., inspecteur général des écoles protestantes de la Province—Tel est le titre d'un nouveau livre qui sort des presses de la *Renouf Publishing Company*, de Montréal.

"L'un des aspects essentiels de ce volume, déclare son auteur, dans l'*Introduction*, c'est qu'il constitue un travail de pionnier, parce qu'il tente de décrire une

province canadienne en s'appuyant sur les principes scientifiques de la géographie locale et moderne".

Il est divisé en neuf chapitres dont deux consacrés à la géographie physique, les autres traitant successivement de la géographie économique, du gouvernement civil, du système éducationnel et de la géographie humaine.

Les deux derniers chapitres ont un attrait tout particulier pour nous, puisque l'inspecteur général des écoles protestantes y fait des déclarations de la plus haute importance, étant donné leur caractère semi-officiel.

Depuis plus de dix ans, M. Sutherland a été à même d'étudier nos problèmes les plus épineux se rattachant à notre système d'enseignement et à l'usage des deux langues officielles, et nul ne saurait mettre en doute la sincérité de même que la véracité des déclarations de l'auteur, qui connait bien non seulement la province de Québec, mais aussi celle d'Ontario, où il est né.

Dans le VIIIe chapitre, après avoir décrit à longs traits la loi de l'Instruction publique et la façon dont elle est appliquée avec justice et équité pour deux éléments constitutifs de notre population catholique et protestante, M.Sutherland déclare "qu'il est évident pour tous ceux qui sont familiers avec les systèmes éducationnels des autres provinces que celui qui s'applique à la minorité protestante de Québec donne à celle-ci sa complète autonomie en matière scolaire".

A propos de langage, l'auteur affirme, dans le chapitre "Geography and Human Culture", ce qui suit : "Il n'y a pas d'erreur plus patente que de prétendre que les Canadiens français parlent un patois, bien que cette erreur soit souvent répétée". M. Sutherland parle avec connaissance de cause, puisqu'il comprend et parle couramment notre langue et qu'il est un lecteur assidu des meilleurs ouvrages de langue française publiés en France, comme au Canada.

L'ouvrage de l'inspecteur général est original et rempli d'aspects nouveaux, bien qu'écrit dans une langue simple et facile de lecture, même pour les Canadiens français quelque peu cultivés et soucieux d'étudier la langue de la majorité au Canada.

Répandu largement ici et dans les autres provinces canadiennes, ce volume ne pourra qu'aider à dissiper certains nuages ou malentendus entre les races diverses qui se côtoient, et contribuer ainsi à développer davantage cette *entente cordiale* dont on a si souvent parlé depuis quelques années, sans toujours avoir, comme moyens d'atteindre plus sûrement le but bisé, les connaissances essentielles qui font toucher du doigt, pour ainsi dire, les vraies causes des malentendus et des préjugés que l'on rencontre dans les deux camps.

Le *Terroir* se fait donc un devoir d'offrir ses vives félicitations à M. J.-C. Sutherland pour le beau et bon travail qu'il vient de mettre à jour, au milieu des nombreuses occupations que lui impose quotidiennement sa position officielle. Pendant que d'autres s'évertuent à déblatérer contre notre édifice éducationnel, sans profit pour personne, M. Sutherland s'applique à en fortifier l'armature par une contribution qui ne laisse aucun doute sur la largeur d'esprit qui l'anime et

qui en fait un champion de l'unité nationale dans la diversité des races, des religions et des langues. Souhaitons, en terminant, que le jury des concours littéraires et scientifiques, qu'il est loisible au gouvernement de nommer, sera appelée à juger de la valeur de ce volume comme contribution à la littérature essentiellement canadienne, produit du terroir laurentien, en l'espèce.

G.-E. M.

* * *

Vers l'Ouest, par Constantin Weyer. (Renaissance du livre).

Une dépêche de New-York signalait récemment l'apparition d'un nouveau livre sur le Canada français. Ceux qui suivent chez nous le mouvement littéraire se sont demandé immédiatement quelle figure ferait le nouveau volume, si on le mettait en parallèle avec *Maria Chapdelaine* de Louis Hémon. Le correspondant qui a transmis aux journaux la dépêche relative à ce volume essaie d'établir ce parallèle, et il déclare que l'auteur de "*Vers l'Ouest*" nous a donné un remarquable roman, mais ce qui lui fait encore plus honneur, c'est cet amour que l'on sent se dégager à chaque page pour ce pays canadien qu'il a si souvent parcouru et qu'il n'a abandonné que pour aller défendre sa patrie avec un magnifique courage qui lui a valu des honneurs bien mérités". Nous avons lu ce livre.

Voici en quoi *Vers l'Ouest* est remarquable. L'action se passe dans les terres de Prince Rupert vers le milieu du XIXe siècle, c'est-à-dire vers 1850; l'auteur prétend à tort que "Prince Rupert est actuellement la province du Manitoba." C'est la vie des métis français qui y est racontée: vie d'aventures, de chasse et de luttes avec les tribus sauvages de la plaine. A cette date, le Fort-Garry, aujourd'hui Winnipeg, était encore un point isolé, perdu, dans ces prairies de l'Ouest, ne possédant aucune voie de communication ferrée avec les autres parties du Canada. Un groupe assez considérable de métis, français et sauvages alliés, y vivait de culture et aussi de chasse. Même à cette date comparativement reculée, le flambeau du christianisme avait été porté au milieu de cette population isolée, et les Pères Oblats exerçaient déjà une grande influence sur elle.

L'auteur de *Vers l'Ouest* a écrit de fort jolies pages sur la nature de ces plaines, la vie des animaux que l'on y rencontrait alors et les combats que se livraient jadis métis et sauvages. La chasse aux buffles sauvages, l'ingéniosité des castors et des rats musqués, l'excursion de l'arpenteur Smith dans les régions du Nord où il perd la vie, et bien d'autres scènes de ce volume sont pleines d'attrait, et semblent bien refléter la couleur locale. Mais de là à tracer un parallèle complet entre le roman de Louis Hémon et celui de Constantin Weyer, pour établir que celui-ci a autant de mérite que celui-là, et même pour déclarer qu'il s'en approche quelque peu, il faudrait être aveugle. En effet, Louis Hémon a vécu la vie de ses personnages; il a croqué sur le vif les scènes et les paysages qu'il décrit; il a parfaitement saisi notre mentalité et reflété nos aspirations. Son roman, qui est aujour-

d'hui considéré comme l'un des grands chefs-d'œuvres de la littérature de fiction en France, est non seulement un beau livre, mais un bon livre, et des journaux comme *La Croix* de Paris sont allés jusqu'à déclarer que le roman de Louis Hémon est aussi un chef-d'œuvre catholique.

Quel que soit le mérite relatif de *Vers l'Ouest*, il faut bien tenir compte du fait que l'auteur y décrit une nature, des personnages et des mœurs qui lui sont étrangers, puisque la scène se passe vers 1850. Winnipeg ne ressemble pas aujourd'hui au Fort-Garry de 1870; les plaines du Manitoba, jadis foulées par d'immenses troupeaux de buffles, sont aujourd'hui ouvertes à la civilisation et à la culture; les querelles entre métis et sauvages ont depuis longtemps disparu, et depuis l'insurrection de 1885 le sang a cessé de couler entre guerriers de l'Ouest; cette vie primitive et presque animale que l'auteur fait dérouler sous nos yeux, dans ses personnages métis, sont des scènes du passé dont il n'a pas été témoin; même ce rôle qu'il fait jouer à certain prêtre n'est guère vraisemblable.

Donc, si l'on met en parallèle la situation respective dans laquelle se trouvaient ces deux auteurs, pour y écrire leur roman, l'on voit que Louis Hémon avait pour lui tous les avantages du *vu*, de *l'observé*, du *croqué* sur place, pendant que Constantin Weyer a fait un roman d'imagination, ou, comme le disent les peintres, un tableau de *chic*.

L'auteur n'a pas manqué de propager la légende du "patois canadien-français" et il déclare que les métis passaient au cours de la conversation du "patois canadien-français" au cris, au sauteux, au chippeway, au sioux et à tous les autres idiomes de l'Ouest, mêlés à l'anglais. Ses dialogues sont rendus dans ce langage bâtard et il ne manque aucune occasion d'employer des jurons, des trivialités, ni d'exploiter tout le filon de la langue grasse et épicée que les métis auraient créée au contact des indiens et des aventuriers anglo-saxons à l'emploi ou attirés par la Cie de la Baie d'Hudson. Mais, il y a plus, et c'est là que nous tenons à mettre nos lecteurs en garde. C'est que l'auteur de *Vers l'Ouest*, chez qui l'imagination vive et la plume alerte ont fait naître maintes belles pages, certaines descriptions vraisemblables, quelques chapitres bien agencés, des scènes apparemment bien décrites, c'est que, dis-je, cet auteur n'a pu écrire son roman sans y mêler une intrigue d'amour (élément aussi indispensable que des œufs pour faire une omelette) entre métis, dont quelques traits relèvent plus de la bestialité que de l'amour pur des personnages mis en scène dans *Maria Chapdelaine*.

Nous n'en dirons pas davantage sur ce point, puisque ce roman n'ajoute rien au renom des métis de l'Ouest, et que, de plus, il ne donne au lecteur aucun enseignement qui le porte à aimer davantage cette partie de notre pays, ni les pionniers qui jadis le foulèrent de leurs pieds.

Maria Chapdelaine a été toute une révélation pour les Français de France, et ce livre nous a même fait découvrir à nous-mêmes des sentiments et des aspirations auxquels nous ne nous étions pas arrêtés, tandis que *Vers l'Ouest* nous met en face d'un état de vie sociale que nous ignorions pour la plupart, et qui ne pour-

rait être qu'un accident dans la vie des métis de l'Ouest, puisque l'auteur n'était pas là, en 1850, pour les observer. Le roman de Constantin-Weyer pourra obtenir un certain succès de curiosité, mais il ne saurait avoir une vogue de longue durée, ni être comparé, quant au mérite, à celui de Louis Hémon, œuvre durable et de haute éducation. *Vers l'Ouest*, à cause de certaines scènes regrettables, qu'il étale avec trop de crudité, ne peut être mis entre les mains de tout le monde, même des *dévoreurs* et surtout des *dévoreuses* de romans. Sa lecture procurera bien certaines jouissances passagères chez ceux-ci, mais ils n'en garderont qu'un souvenir matériel, si l'on peut dire, car ce roman ne saurait faire naître de saines pensées, ni de fortes résolutions: il peut amuser l'esprit pendant quelques heures, mais il ne fortifie pas l'âme.

23 mars 1922. G.-E. M.

* * *

MELANGES HISTORIQUES, *Benjamin Sulte; Gérard Malchelosse, compilateur; G. Ducharme, éditeur, Montréal.*

C'est toujours avec plaisir que nous recevons un de ces intéressants volumes des *Mélanges Historiques* de Sulte dont M. Gérard Malchelosse est à dresser la galerie. Nous venons d'en recevoir deux à peu près coup sur coup: *Le Régiment de Carignan* et *Le Fort de Chambly;* ce sont les 8e et 9e volumes de la série.

Nous sommes heureux de voir se continuer aussi régulièrement cette œuvre historique de longue haleine, car nous réalisons de quelle immense utilité elle sera aux chercheurs une fois terminée; quelle somme de détails intéressants elle leur livrera!

Ces deux derniers volumes nous disent tout ce qu'il faut savoir de ce fameux régiment de Carignan et de ses officiers et du non moins fameux Fort de Chambly.

L'on sait que la plupart de ceux qui composaient le Régiment de Carignan se sont établis dans le pays et sont parmi les fondateurs de nos plus anciennes paroisses. L'histoire de ces vaillants, qui furent soldats du roi, puis soldats de la terre, est de nature à intéresser tous ceux que passionne notre histoire. Ce qu'en dit M. Sulte est complet.

"La présence du Régiment de Carignan" nous dit en préface M. Malchelosse, "a ramené la paix dans la Nouvelle-France avec les Iroquois et a eu un effet assez considérable sur la colonisation agricole. Son organisation et son histoire nous offrent un intérêt particulier à cette heure où l'on se passionne à éclaircir davantage l'origine de nos familles."

Non moins passionnante est la lecture du *Fort de Chambly*, cette vieille relique du passé qui domine, aujourd'hui, le cours de la Richelieu, ancienne rivière des Iroquois, et qui est l'une des rivières les plus vénérables du continent américain. Ce vieux fort a toute une histoire, une belle histoire qu'il était opportun de mettre à la portée du public.

Comme on peut le voir, cette publication des *Mélanges Historiques* mérite un sérieux encouragement et il est à souhaiter que le public fasse un chaleureux accueil à chacun de ces intéressants volumes.

D. P.

COUPS D'AILES, poésies par Jean Bruchési; Bibliothèque de l'Action Française.

M. Jean Bruchési est peut-être le plus jeune de nos poètes qui ait livré au public ses premières poésies. Mais la valeur n'attend pas le nombre des années, de nos jours surtout où la valeur est aidée par ce besoin de faire vite que nous donne le siècle.

Le jeune auteur des *Coups d'ailes* a du talent et ce coup d'essai méritait assurément l'encouragement de la Bibliothèque de l'Action Française dont l'œuvre méritoire et patriotique s'affirme de plus en plus. Il mérite également l'encouragement du public qui lira avec plaisir ces vers jeunes où se reflète une pensée jeune, toute neuve, où il n'y a rien de névrosé. Il y a de la délicatesse dans les sentiments exprimés et ces sentiments, ce sont l'amour du sol natal, l'amour de la province que nous habitons et sur laquelle notre jeune poète a ouvert des yeux observateurs.

La disposition typographique des *Coups d'ailes* est attrayante et la brochure est ornée de jolis dessins de M. J.-B. Lagacé.

D. P.

L'anti-féministe—comédie en un acte, de M. J.-Eugène Corriveau, de Québec.

Le jeune dramaturge n'en est pas à son premier essai, et la fine comédie qu'il vient d'écrire ne manquera pas, croyons-nous, de lui attirer des compliments mérités en raison de l'esprit d'observation dont il fait preuve et de la leçon qu'il dégage adroitement de la mise en scène d'un petit drame d'actualité.

En effet, le principal personnage de l'*Anti-féministe*—ils sont une petite demi-douzaine en tout—s'est constitué le champion, au parlement, du suffrage féminin—car il est député à la Législature provinciale—et il tente de gagner à sa cause certaine Lady Hébert, femme fort influente dans les cercles sociaux; mais son cœur lui joue un mauvais tour, en se laissant capturer par la nièce de Lady Hébert. Et la comédie se termine—comme dans tout roman qui se respecte—par un mariage qui fait sombrer les projets du féministe—d'où le titre de la comédie: l'*Antiféministe*.

Comme *lever du rideau*, nous pensons que cette petite pièce mérite d'être jouée sur l'une de nos scènes québecoises, et nous souhaitons que son auteur reçoive du public tout l'encouragement que méritent son talent et son esprit de travail.

G. E. M.



L'on voudra bien adresser les commandes comme suit:

Le *Terroir*

Case postale 366,
Québec

Les livres canadiens sont aujourd'hui très recherchés par les bibliophiles et ils sont généralement rares, du moins pour la plus grande partie. Nous sommes, heureux d'établir le Service de Librairie du Terroir *.ui donnera ,ercyons-nous pleine satisfaction. Grâce à ce service, nous croyons être en mesure de remplir tout commande de livres canadiens, anciens et nouveaux, .u'on voudra bien nous afire parvenir, et cela au plus bas prix du livre canadien. Nous publions une pre- parvenir, et cela au plus bas prix de livre canadien. Nous publions une troisième liste des livres canadiens dont nous pourrons disposer; elle sera suivie d'autree listes à l'in.ni. Nous ajoutons les prix de ces volumes. L'on peut même nouss commander les livres .ui n'apparaissent pas actuellement sur nos listes:*

TROISIEME LISTE

LAMONTAGNE, BLANCHE.—Par nos champs et nos rives, broché......	.90
LEMAY PAMPHILE.—Tonkourou, broché..............................	1.50
POISSON, ADOLPHE.—Heures perdues, broché.......................	1.00
POISSON, ADOLPHE.—Sous les pins, broché........................	1.00
ROWEN, E.—La lyre canadienne, Q. 1837, broché..................	1.50
SOIRÉES DU CHATEAU DE RAMESAY, broché..........................	1.00
TREMBLAY JULES.—Des mots-des vers, relié.......................	1.25
BELERIVE, GEORGES.—Conférences et discours de nos hommes publics en France..	1.00
BOURASSA, NAP.—Nos Grand'Mères.................................	1.50
DE GASPÉ, P.-A.—Les anciens canadiens, 2 vols..................	1.50
RELATIONS DES JÉSUITES.—Québec 1858, 3 vols reliés..............	30.00
LAVERDIERE, abbé.—Les œuvres de Champlain, 6 tomes, reliés en 3 vols..	30.00
ARCHIVES CANADIENNES.—Série complète en français jusqu'à 1915..	75.00
BECHARD.—Paroisse St-Augustin (Portneuf), relié.................	1.00

(*à suivre*)

41

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 366 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 2. *Québec* *JUIN 1922*

SOMMAIRE

NOTRE PROCHAIN NUMERO

Le prochain numéro du "Terroir" contiendra. entre autres choses intéressantes, la première partie de la conférence de M. Jos Dumais sur le "Parler Populaire" qu'à la suite de circonstances incontrolables, nous n'avons pu commencer dans le présent numéro comme nous l'avions annoncé; aussi, un conte du Terroir; deux autres tranches d'"Aubes et Réveils" de M. Ernest Chouinard, une poésie inédite de M. Louis-Joseph Doucet et maints autres articles.

ON DEMANDE

Un membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres achèterait à $2.00 tout exemplaire de l'édition canadienne illustrée de MARIA CHAPDELAINE de Louis Hémon. Prière de s'adresser comme suit: "Secrétaire de la rédaction du "Terroir", case postale 366, Québec".

- - Lettre à l'Amie - -

Air de la "Lettre du gabier"
de Botrel.

I

Chère petite, s'il est vrai
Que dans la vie on ne devrait
Jamais quitter ceux que l'on aime,
Il faut pourtant gagner son pain
Et, parfois, au pays lointain !
Partir quand même...

II

Dans la campagne où, chaque jour,
Je marche en traçant mon labour,
La Terre est ma seule adorée,
Et pour elle seule, après vous,
J'ai rêvé d'amour, à genoux,
Terre sacrée!

III

Aux pays où j'ai voyagé,
Parmi tant de monde étranger,
Je n'ai vu reine ni bourgeoise
Ayant de plus riches bijoux
Que votre sourire si doux
De villageoise...

IV

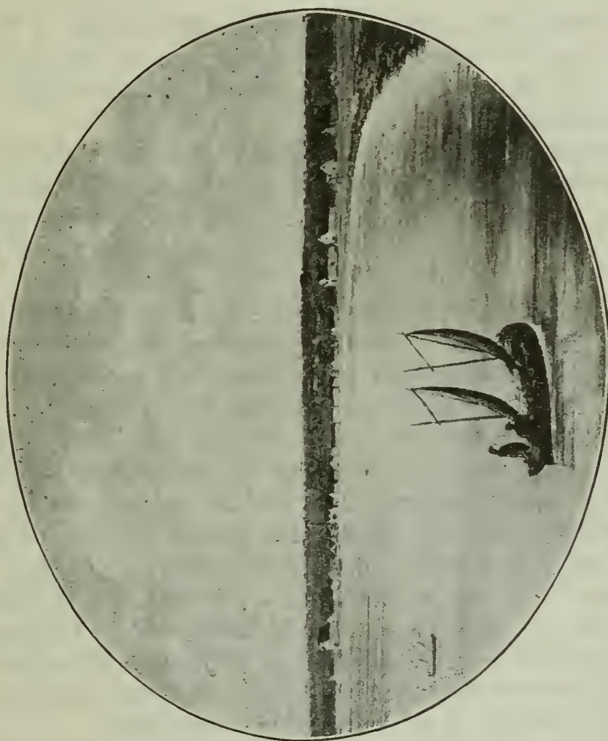
Lorsque le crépuscule blond
Dore les champs et la maison,
Au fond de mon âme fidèle
J'appelle les jours de bonheur
Où je vous aurai sur mon coeur,
Ma toute belle !

V

Malgré les ennuis attristants
Je pressens bien que le printemps
Aura des airs de fiançailles,
Et que pour fêter notre amour
Le soleil dorera le jour
Des épousailles...

Alphonse DESILETS.

SUR LE SAINT-LAURENT.



Un paysage familier des côtes laurentiennes, en été.

D'UN MOIS A L'AUTRE

Nous traversons une ère de fêtes patriotiques. A la fin de mai, c'est la fête de Dollard des Ormeaux; en juin, c'est la Saint-Jean-Baptiste; le 1er juillet, nous avons la fête de la Confédération.

Pendant ces fêtes, ou bien nous rappelons le souvenir de la Nouvelle-France héroïque et chrétienne, ou bien nous célébrons le Canada-français d'aujourd'hui en nous rémémorant nos luttes passées et en précisant nos espoirs pour l'avenir.

Ces fêtes ne contribueraient-elles qu'à stimuler notre patriotisme, nous devrions les observer religieusement, en profiter pour méditer sur la nécessité de nous entr'aider afin de faire plus grande toujours notre petite patrie.

"Les Canadiens français", lisait-on ces jours derniers, dans l'excellent *Bulletin Paroissial* de Saint-Cœur de Marie, "ont cette bonne fortune de pouvoir former sur le territoire défriché par leurs pères une petite patrie qui a son histoire, sa géographie naturelle, ses intérêts, sa langue, ses aspirations. Là, ils s'entendent et s'unissent facilement parce qu'ils ont beaucoup travaillé, lutté, souffert ensemble. Un véritable sentiment patriotique les anime et les fait vibrer aux moindres allusions, parce qu'ils ont beaucoup de pensées communes et de sentiments identiques.

"C'est cette petite patrie que nous célébrons le 24 juin, c'est ce patriotisme sain, élevant et conservateur que nous y cultivons. Nous honorons, ce jour-là, un des trois patrons que nos pères s'étaient choisis dès les débuts de la Nouvelle-France, attestant ainsi l'unité de notre histoire et notre foi dans la protection divine."

A la veille de notre fête nationale, nous nous faisons un plaisir de donner à méditer à nos lecteurs ces excellentes paroles.

———————

Rien ne peut plus émouvoir en même temps que charmer qu'une petite flânerie dans le Parc des Champs de Bataille nationaux, surtout à cette époque de l'année où les arbres ont toute la beauté robuste du renouveau. Tant de souvenirs s'élèvent de tous les coins de cette terre historique où s'est décidé le sort de deux grandes nations en Amérique!

Pour ma part, j'en ai fait le lieu de ma promenade favorite et j'y éprouve toujours de l'émotion.

C'est au pied du monument des Braves que je faisais, l'autre jour, mon pélérinage hebdomadaire. Que de fantômes errent sur ce coin de terre couvert de sang autrefois, si délicieusement fleuri aujourd'hui! De combien d'embuscades indiennes n'ont-ils pas été les témoins ces grands arbres, deux fois séculaires, qui bordent le chemin Sainte-Foy? Ne sont-ce pas eux qui ont vu les féroces aborigènes décapiter dans les forêts qu'ils formaient avec tant de leurs semblables, coupés depuis, ce pauvre Frère Liégeois, en 1555, et n'est-ce pas dans leurs fourrés presque inextricables que se parquaient pour l'hiver les hordes indisciplinées de Richard Montgomery? Ne sont-ce pas eux qui ont abrité la redoutable bande à Chambers?

Puis, par une humide journée de septembre, 1759, là-bas, dans la vallée de la rivière St-Charles, les arbres de Sainte-Foy voient un peloton confus de fuyards, traînant à la hâte vers un pont de bateaux, un drapeau blanc déchiqueté, percé de trous, maculé. "Ce sont nos gens qui partent pour ne plus revenir", chassés par les "petites jupes" écossaises de Murray. Si, ils sont revenus, nos gens, l'année suivante, conduits par Lévis et, cette fois, ce sont les "petites jupes" qui fuient, poursuivies par nos milices et les sauvages. La lutte a été féroce mais sans résultat pour nous.

Plus tard, qu'est-ce qu'ils ont vu encore les vieux arbres du chemin Sainte-Foy ? Des militaires déguenillés qui traînaient un drapeau, qui n'était ni l'un ni l'autre de ceux de 1759 et de 1760. Ce sont des mousquetaires du Rhode-Island, des carabiniers de New-York, des francs-tireurs du Vermont, campés sur les hauteurs de Sillery et de Sainte-Foy, et qui, en attendant qu'ils assiègent Québec, s'en vont par la campagne piller les villas des riches Anglais qui ont acheté, dès le lendemain de la conquête, les terres et les maisons des nobles qui sont partis pour la France. Les vieux arbres, après le pillage, voient ensuite les hommes d'Arnould et de Montgomery faire bombance, pendant des semaines, avec les provisions des Murray, des Cramahé, des Caldwell, des Holland, des Cameron, des Ross, jusqu'à cette veille de Noël 1775, soir tragique de la mort du chef, à Prés-de-Ville.

Enfin, que n'ont-ils pas vu les vieux arbres, deux fois et trois fois séculaires, de Sainte-Foy ?

Pierre Loti est venu, un jour, en Amérique et comme les gouvernements n'avaient pas dessein de lui payer une prime d'immigré et de l'établir sur un homestead de l'Ouest, il est reparti, pour parler comme lui, dans l'espace immense et bleu "sur l'infinie solitude du silence, à peine bruissante des frôlements de l'eau".

L'auteur de *Pêcheurs d'Islande* n'a pas daigné venir rendre visite aux Aziyadés canadiennes et à nos Foutma québécoises.

Une petite visite dans nos étendues vertes et bleues lui eût peut-être donné l'idée de *Visions Canadiennes.*

Mais, bah! Pierre Loti, paraît-il, bien que grand voyageur, n'a pas besoin de voir un pays pour y étoffer une intrigue de roman.

Sait-on que, sans être jamais venu à Québec, il a fait ébaucher à l'un de ses héros une idylle, en pleine Basse-Ville ?

Le morceau n'est pas, à la vérité, très compliqué, et cela n brille pas par la précision ni par la couleur locale. Cela se fût passé à Honolulu ou à Tombouctou que c'eût été la même chose.

L'épisode se trouve dans *Matelot*, l'ouvrage peut-être le moins connu de Loti, en tous cas le meilleur après *Pêcheurs d'Islande*. Il y fait promener son héros, Jean Borny, sur toutes les mers où navigue la "Résolue".

Un jour, la "Résolue" fait "une longue halte imprévue pour des avaries" à Québec.

Il avait fallu, à cette "Resolue" pour cette "halte imprévue" remonter le Saint-Laurent, mais Loti se f.... de notre Saint-Laurent comme un poisson d'une pomme. Toujours est-il que, "dans une petite rue qui lui était déjà familière" on voyait Jean sortir, chaque soir, d'une maison, en compagnie "d'une blonde fille de dix-huit ans, qui était sa propre fiancée".

" Cela s'était fait très vite, ces fiançailles, comme un
" jeu. Certain jour, un Français, à barbe grise,—bonhomme
" à moitié riche, descendant des anciens colons du Canada—
" qui visitait la "Résolue", s'était arrêté pour contempler
" Jean à la manœuvre, et, à brûle-pourpoint, lui avait dit:

" Venez chez moi, j'ai trois filles; vous choisirez celle
" que vous voudrez, pour vous marier avec elle ".

C'était tout, mais c'était assez. Jean suivit le bonhomme et il se fiança aussitôt avec Marie. Et Loti continue :

" Comme des promis, ils sortaient ensemble sans qu'on y
" trouvât rien à dire". Ceci se passait au commencement d'avril, à Québec et, pourtant—ô couleur locale, voilà de tes coups!—Marie s'en allait seule avec Jean "par des sentiers d'herbe, errer jusqu'à la nuit close".

Vrai, il eût mieux valu alors les faire marcher à la raquette avec des flambeaux. Comment l'histoire se termine ?

Comme toutes les idylles qui s'ébauchent pendant les visites de croiseurs français dans le port de Québec.

Malgré les supplications de Marie, de ses deux sœurs et du "bonhomme à barbe grise", Jean partit, "se disant qu'il "écrirait bientôt, qu'il reviendrait sûrement, qu'il épou-" serait Marie peut-être.... Mais il était ainsi fait, que.... etc., etc."

Jean ne revint pas à Québec et il fit bien. Marie attend peut-être encore vainement la "Résolue" qui doit lui ramener son matelot: à moins qu'elle ait épousé un soldat....

Des dames ferventes de la mode et des luxueuses toilettes ont dû être grandement scandalisées, pâlir de dépit, rougir de jalousie, l'autre jour, quand une revue féminine, avec preuves très claires à l'appui de ses assertions, a annoncé que la femme qui portait la plus riche toilette dans l'univers, n'était pas une femme de millionnaire de la Cinquième Avenue, à New-York, ni une habituée du Boulevard des Capucines, à Paris, mais une vulgaire Esquimaude du Groenland. Cette sauvagesse, d'après les récits très véridiques des explorateurs aussi consciencieux que le Dr Cook, ne mettait jamais le nez hors de sa hutte, sans être couverte des pieds à la tête de fourrures d'un prix inestimable.

C'est pour le coup que toutes les grandes dames vont se mettre à envier, non plus les rues à la mode: Rue de la Paix ou Cinquième Avenue, mais la Rue des Pingouins, Groenland, ou l'Avenue des Ours Blancs. Ceci vous apprendra, mesdames, à vanter vos beaux atours. A notre époque, même les sauvages, même les cannibales des régions les plus reculées, peuvent revendiquer à votre face l'honneur de la civilisation dont vous êtes si fières et ils pourraient, au besoin, opposer à votre luxe leur luxe, à vos modes leurs modes.

Etudions l'histoire de toutes les tribus indiennes, étutions la mode chez nos Indiens: nos Sioux, nos Algonquins, nos Montagnais, nos Hurons, nos Iroquois, etc., et toutes les grandes dames envieront leurs coiffures d'abord. Elles ont tort.

Sans vous en douter, belles dames, vous l'avez déjà copiée cette coiffure: panache de plumes de faucon avec piquants de porc-épic; n'est-ce pas là votre coiffure du soir? Vous aurez bientôt, si ce n'est pas déjà fait, leur manteau, manteau de fourrure orné de différents poils, et leurs chaussures, ces mocassins doux et moelleux. Vous avez déjà tout essayé à vos pieds mignons; l'une de vous a lancé, vous le savez, les semelles et les talons de souliers en verre taillé, et, n'ayant plus rien de nouveau à vous mettre sous les pieds, vous allâtes déjà dans les salons pieds nus; et vous marchâtes en chaussettes, il y a quelques deux ans; demandez aux jeunes filles millionnaires de New-York. Que vous seriez heureuses, dites-le sans fausse honte, si vos maris, au retour d'une excursion de chasse au Groenland, vous apportaient en cadeaux, des mocassins en vison, pour l'hiver, en daim pour l'été, avec semelles en peau d'élan.

Non, ne pâlissez pas comme cela de jalousie, vous ressemblez déjà par plus d'un côté aux Esquimaudes.

Nous en sommes au radio; nous ne parlons plus que du radio et nous n'entendons plus parler que du radio.

Nous aurons donc vécu au commencement du plus grand siècle de l'histoire. Il est certain que les générations futures nous envieront d'avoir été les témoins des plus beaux exemples dont puissent s'enorgueillir l'humanité.

Les inventions du génie humain ont bouleversé, sous nos yeux, les conditions de la vie normale. Nos grand'pères ignoraient tout de ce que nous savons aujourd'hui; que savaient-

ils, en effet, des chemins de fer, des paquebots, du télégraphe, du téléphone, de la lumière électrique, etc. ? Pouvaient-ils même se douter que l'air, un jour, allait être conquis, et que des hommes feraient concurrence aux oiseaux ?

Pourtant toutes ces grandes choses-là ne nous étonnent même pas. Nous sommes déjà habitués à l'extraordinaire. On dine, à l'heure qu'il est, dans des wagons-restaurants éclairés à l'électricité et filant à des vitesses vertigineuses, et nous trouvons cela très naturel.

Avec cela, naturellement nous trouvons étrange que les plus grands seigneurs contemporains de François 1er mangeaient avec leurs doigts. Qui sait si cette mode ne reviendra pas et si nous ne trouverons pas que c'est là une grande innovation du siècle. En tous cas, de nos jours, l'ouvrier ou le paysan qui mangerait sans fourchette serait considéré tout simplement comme un goujat.

Il est certain qu'un cultivateur aisé de nos jours vit cent fois mieux que ne vivaient eux-mêmes les plus grands rois d'il y a deux ou trois siècles. Notre habitant peut, en effet, s'offrir quantité de plaisirs et de jouissances qui étaient refusés, en ce temps-là, aux plus grands rois. Non seulement, il dispose à son gré des innombrables bienfaits de la science, des productions variées de l'Art, mais encore, il peut satisfaire plus facilement aux besoins les plus élémentaires de l'existence.

Malgré tout, avons-nous raison d'être plus fiers pour ça ?

Damase POTVIN.

UN ENCAN

Scène de mœurs rurales

PAR
G.-E. MARQUIS
auteur de
"Aux Sources Canadiennes"

C'ETAIT un dimanche de fin d'avril 191... La neige était disparue et les voitures roulantes avaient de nouveau fait leur apparition, après les six longs mois d'hiver. La campagne, encore dénudée, bien que les chaumes des prairies commençassent à prendre une légère teinte vert grisâtre, se réveillait ; les branches des arbres laissaient poindre des bourgeons encore resserrés dans leurs corselets, lesquels, bientôt, grâce à l'effet bienfaisant des pluies printanières et d'un soleil plus ardent, éclateraient sous la poussée de la sève montante.

Les sucres étaient terminés et les habitants songeaient aux travaux des champs, qui allaient bientôt commencer. Saison rude pour les laboureurs, mais après les interminables mois d'hiver, ils se sentent reposés et ils ont hâte de remuer le sol, de se pencher avec amour sur les sillons, pour y jeter, à pleines mains, la semence que Dieu se charge de leur rendre au centuple. Imbus de la conviction que Lui seul féconde la terre, et toujours obsédés par la pensée de leurs travaux champêtres, les terriens ne manquent pas alors, durant l'office divin auquel ils assistent tous, comme en tout temps, d'ailleurs, ils ne manquent pas, dis-je, de demander les bénédictions du Ciel sur leurs prochaines semailles et, au sortir de l'église, de se communiquer mutuel-

lement, entre parents et amis, leurs espérances et leurs craintes à ce sujet. Ajoutons, en passant, que le dimanche est, sans conteste, à la campagne, le jour social par excellence et ceux qui sont privés d'aller à l'église, ce jour-là, pour "garder", comme on dit, en éprouvent toujours de vifs regrets, car, outre le devoir religieux à remplir, le prône du curé qui intéresse toujours, il y a encore, après l'office divin, une foule de nouvelles que l'on se raconte mutuellement, puis les annonces et les avis de toutes natures, qui leur sont communiqués à la criée, sans oublier la vente de produits de la terre au profit des "bonnes âmes !"

* * *

Au sortir de la grand'messe, ce dimanche-là, un jovial gros bonhomme, que la nature avait gratifié d'un organe vocal puissant, tout à fait propre à la fonction bénévole de crieur public, s'avance sur le haut perron de l'église, perron de pierres aux formes massives, bordé d'un garde-fou, et, ayant toussé à plusieurs reprises pour attirer l'attention, il fait signe à la foule d'écouter. Johnny Toussaint, c'était son nom, annonce d'une voix de stentor aux paroissiens de St-G..., que "le père José Bernard fait assavoir aux ceuses qui veulent se greyer à même un gros stock et un ménage de première classe, qu'il fait encan mardi qui vient. Tout le roulant sera vendu sans réserve: trois chevaux, douze vaches à lait, plusieurs taurailles, un cabrouet, un quatre-épées, une petite charette de voyage, des machines agricoles, de même que tout le ménage et le butin de la maison. Il y aura des bons marchés à faire. C'est le plus gros-t'encan que je ne me remets pas d'avoir crié depuis d'z-années. Craignez pas de vous déranger: ça vaudra la peine. On m'a prié de dire que les créatures y seront les bienvenues. Elles n'en auront pas de regret,

je vous en donne ma parole, surtout les mères qui ont des filles à marier et qui veulent les avantager de bon butin de ménage; c'est une chance dépareillée. La vente commencera à neuf heures, beau temps, mauvais temps. Conditions: argent comptant ou de bons billets".

Les autres nouvelles annoncées à la suite, par le crieur, furent reçues avec indifférence et la voix de Johnny Toussaint, malgré ses efforts, se perdit dans le murmure confus des conversations paysannes, excepté pour un petit peloton plus attentif, qui faisait cercle autour de lui, toujours le même, pour l'interpeller et le taquiner, ce qui, d'ailleurs n'intimidait guère le père Toussaint, car il n'avait pas la langue dans sa poche.

Par groupes, dispersés çà et là sur la place publique, les hommes bourrèrent copieusement leurs pipes, pour se dédommager des deux heures d'abstinence de la grand'-messe, et s'entretinrent des sujets qui les occupent le plus à cette époque de l'année: vente du sucre d'érable, labour du printemps, cherté des grains de semences, etc., pendant que les femmes, restées, pour la plupart, sur le quai de l'église ou groupées sur la galerie de la salle publique, commentaient, avec des paroles de pitié, le malheur qui avait frappé, quelques semaines auparavant, les Bernard, et les obligeait à quitter le foyer où le père est né, pour s'en venir manger une bien faible rente au village. "La mère José, une si bonne vieille, en mourra d'ennui, c'est sûr, disait l'une de leurs voisines. Il est vrai qu'elle et puis le père sont trop âgés aujourd'hui pour cultiver. Ils doivent avoir bien de la peine, tout de même, et ils sont bien à plaindre. Mais, que voulez-vous?—c'est le bon Dieu qui mène tout. Faut bien qu'ils se conforment à sa volonté".

* * *

Non, ce n'était pas de leur faute, si, à cet âge avancé, les époux Bernard étaient forcés de faire encan et d'abandonner leur bien. Leur fils cadet, celui à qui ils s'étaient donnés, il y a quelques années, avait été victime d'un accident mortel, quelques mois auparavant. Parti joyeux, un matin, pour aller au bois, à quelques milles plus loin, dans les concessions, on l'avait ramené mort le même soir. En abattant un arbre, une branche sèche s'était détachée du sommet et lui avait défoncé le crâne. Et comme un malheur arrive rarement seul, sa jeune femme, d'une santé délicate et nerveuse, reçut un tel choc, en voyant arriver son pauvre mari ensanglanté et froid, qu'elle en perdit la raison. On fut obligé de la conduire dans une maison de santé, où elle expirait elle-même quelques semaines plus tard.

Les vieux restèrent avec leur petit-fils, âgé de huit ans, unique survivant d'une famille de quatre enfants. Le petit Louison, nom donné à cet enfant, frêle et débile comme sa mère, restait donc seul pour consoler quelque peu le grand'père et la grand'mère, dans leur double malheur.

Bien qu'âgé de plus de 75 ans, comme nous l'avons déjà dit, le père José était encore assez vert. Il avait été un rude travailleur pourtant, et on ne l'avait jamais vu bouder à l'ouvrage. Bâti en hercule, doué d'une énergie de fer, et ingénieux comme l'étaient nos ancêtres, alors que la nécessité forçait ceux-ci à tout faire eux-mêmes, à la main—voitures de travail, harnais, instruments agricoles, meubles et même les grandes horloges—il avait, depuis sa tendre jeunesse, toujours été dur à son corps, sans jamais compter les heures de travail. Et Dieu sait s'il y a de la besogne sur une terre, pour un cultivateur qui veut employer son temps, afin de tout maintenir en bon ordre. Pour un vaillant, c'est sûr qu'il en avait été un. Son bien, ses bâtiments, son roulant, tout en était encore un vivant témoignage.



"Le dernier morceau que l'on vit hisser dans un camion encombré fut le berceau, le "ber", comme on l'appelle communément chez nous. Le père José et la mère Marianne, à ce spectacle, restent muets, figés comme des statues de pierre..'

Mais la vieille Marianne, sa fidèle compagne de plus d'un demi-siècle, n'était plus de force à voir au *train* de l'étable; tout au plus pouvait-elle encore aider quelque peu à faire des petits travaux d'intérieur et à voir à l'ordinaire, quand la bru, de son vivant, vaquait aux occupations de l'extérieur. La femme du cultivateur s'use d'ordinaire plus rapidement que son homme, et pour cause. Outre que mille travaux la tiennent en alerte tout le jour, bien souvent, la nuit, alors que toute la maisonnée dort, elle doit veiller encore et longtemps pour soigner les jeunes enfants malades ou capricieux. Cette activité, ce dévouement constamment en éveil finissent à la longue par venir à bout des plus robustes. Aussi, malgré tout le courage et toute la vaillance de la mère Bernard, les ans s'étaient lourdement appesantis sur elle.

Ils n'avaient donc qu'une décision à prendre. Vendre leur bien, puis s'en aller au village, près de l'église et de l'école des Frères, où le petit Louison recevrait l'instruction, car il n'était pas bâti assez solidement pour en faire un *habitant*, du moins, c'est là ce que craignaient les *bonnes gens*, plus douillets pour leurs petits-enfants qu'ils ne l'avaient été, parfois, pour les leurs.

Et voilà, en peu de mots, pourquoi les vieux paysans qui nous intéressent faisaient encan, cette semaine-là.

* * *

A neuf heures, au jour indiqué, l'encan commença. Une foule considérable d'hommes et de femmes avaient fait au préalable l'inspection du roulant et du mobilier, déterminant à l'avance l'enchère que l'on se proposait d'offrir pour l'article que l'on convoitait.

L'avant-midi entier fut consacré à la vente des bestiaux, des voitures, des harnais et des instruments aratoires. Tout fut sorti de l'étable et des bâtiments attenants, et

offert à l'enchère, à quelques pas de là, par Johnny Toussaint qui, afin de dominer tout son monde, se tenait debout sur une grosse bille de bois franc.

L'encanteur était en verve et il ne manquait pas de gourmander les assistants, quand il trouvait que l'offre de l'un d'eux n'était pas assez élevé. Il savait faire la marchandise, tout comme un bon commis-voyageur. Ecoutez-le un instant.

"Combien m'est offert pour la Caille? Une belle vache de cinq ans, qui donne du lait d'un veau à l'autre, et du lait riche encore. Combien m'est offert?"

"—Cinquante piastres", lança une voix.

"—C'est pas la moitié de sa valeur, surtout au printemps, au moment où la beurrerie va ouvrir."

"—Soixante piastres", renchérit une autre voix.

"—Soixante piastres. C'est un commencement, allez-y de bon cœur, mais il faudra encore bien des offres comme celle-ci, pour que je lâche la corde de la Caille".

"Soixante et dix", reprit la première voix.

"Soixante-dix piastres, pensez-y un peu; une vache qui donne, l'un portant l'autre, de 30 à 35 livres de lait par jour, pendant onze mois de l'année. Hé! là, Toine, regarde-moi un peu. Fais-moi un clin d'œil. Soixante-quinze pour toi?

"—Oui", répond Toine par un léger signe de tête.

"—Soixante-quinze, une fois...... Celui qui l'aura à moins de cent piastres pourra se vanter d'avoir fait un bon marché. Soixante-quinze, deux fois... C'est quasiment le prix d'une taure. Donnez-moi au moins quatre-vingts, ou j'y perdrai ma renommée. Si je vous trompe sur les qualités de la Caille, je la reprendrai moi-même au prix vendu. Je connais ça, moi, les vaches. Envoyez encore un coup, au moins. C'est pas un *ragoton* de vache que je vous offre là".

"—Quatre-vingts", cria l'autre.

"—Bon! ça, c'est bien parlé! Thélesse: Tu connais ça, toi, les bonnes bêtes. Quatre-vingts piastres! Une fois, deux fois... Je l'adjuge à Thélesse. Tout fini? Tout le monde a fini; pas un petit cinq piastres de plus? Misère! c'est pour rien... Trois fois, adjugé à Thélesse".

—"Thélesse qui?" s'enquiert l'écrivain.

—"Ah! oui, c'est vrai, Thélesse à Jonas, ajoute l'encanteur."

Tout le stock d'animaux, les voitures et les instruments aratoires furent vendus dans l'espace de trois heures. Encanteur et assistants se dirigent alors vers la maison. Quelques hommes s'en vont, mais ils sont bientôt remplacés par leurs femmes, plus compétentes qu'eux pour connaître la valeur et apprécier l'utilité de ce qui restait à vendre Le père José profite du va-et-vient pour faire entrer dans la maison Johnny Toussaint et le secrétaire, afin que ceux-ci se reposent un peu et prennent un bon repas froid, préparé la veille par la mère Marianne. Celle-ci, avec la politesse qui distingue nos paysans, s'excuse de n'avoir rien de chaud à leur offrir et les remercient du dévouement dont ils font preuve. Mais on ne vit pas en étranger l'un à l'autre à la campagne. Une voisine, qui déjà avait emmené le petit Louison dîner avec ses propres enfants, arrive apportant du thé bien chaud. Elle en donne aux deux hôtes, qui le dégustent avec des "hum" de satisfaction et, à force d'instances, parvient à en faire prendre quelques gorgées à ses pauvres voisins, qui n'ont pas le cœur à manger; pendant ce temps, quelques-unes des personnes qui sont là depuis le matin et qui ont l'intention de rester jusqu'au soir, mangent à la dérobée une petite collation qu'elles avaient eu soin d'apporter, tandis que l'on peut entendre, parmi les autres, une conversation comme celle-ci: "Ca se vend bien, Pierre, hein?"—"Si ça se vend bien? Je te crois, Baptiste. Il y a bien le quatre-épées qui s'est donné pour rien, mais ça fait longtemps qu'il est passé de mode et puis

il faut quasiment une échelle pour monter dedans. Mais, par exemple, la vieille jument grise, soixante piastres, c'est payé la peau et les os.—Ah oui! un sou le poil.—Ici, ça allait bien: le père en prenait un soin! Fallait voir la portion! Tu comprends ben, elle était toujours comme aux noces ici; mais quand elle sera rien qu'au foin et qu'elle aura eu un peu de misère, je t'assure qu'elle va se débiffer vite!..."

Mais l'encanteur, qui n'entend pas laisser tomber l'enthousiasme des gens, en les faisant trop attendre, réapparaît bientôt. Après vingt à vingt-cinq minutes de halte, tout au plus, il sort sur la galerie: "Mes amis, annonce-t-il, on va continuer la vente." Aussitôt les gens de se grouper à ses pieds, en bas, sur le parterre. Articles de ménage, linge, ustensiles de cuisine et bien d'autres *agrès* furent alors exhibés tour à tour par le crieur, qui ne manquait jamais d'en faire ressortir toute la valeur. Il fallut procéder rapidement, car on ne saurait s'imaginer tout ce qu'un foyer comme celui des paysans qui, de père en fils, depuis cent ans et plus, vivent sur un même bien, contient d'articles variés et solides.

Les femmes voulaient tout voir, palper, soupeser avant d'offrir une enchère, mais l'encanteur était expéditif et savait en même temps retenir l'attention par ses réparties pleines de gros sel. Que de *candidats* seraient plus heureux s'ils avaient son talent!

"Combien pour cette couverte? Hé là! les gens frileux, c'est le temps de vous greyer de bon butin".

"—Deux piastres".

"—Vous dites deux piastres? Ça paye pas la laine. Vous paieriez huit à dix piastres au magasin pour une couverte comme celle-ci. Touchez-y, craignez pas, et voyez comme elle est épaisse et en même temps moelleuse".

"—Trois piastres".

"—Trois piastres, merci, madame, mais je ne la laisserai pas partir à ce prix-là. Avec une paire de couvertes comme

celle-ci, l'on peut économiser deux cordes de bois par hiver. A cinq piastres la corde, ça met la couverte bon marché".

"—Quatre piastres pour vous, madame Girard?"

Sur un signe négatif, l'encanteur s'adresse à une autre commère.

"—Et vous, madame Boilard, vous savez apprécier les bonnes choses; vous mettez cinq piastres, hein? Non? Allons donc! Je ne veux pourtant pas me faire dire, ici devant les femmes, que je vieillis, que je ne suis plus·capable de faire une vente qui a du bon sens. Voyons, madame, Boilard, donnez-moi quatre piastres et demie au moins? Ça y est, merci. J'ai quatre piastres et demie. La couverte s'en va! Quatre piastres et demie, une fois... deux fois... Si vous avez des remords de conscience, madame Girard, il est encore temps".

"—Quatre piastres soixante-quinze", dit alors celle-ci.

"—Quatre piastres soixante-quinze, ça, c'est parlé! quatre soixante-quinze, une fois... deux fois... Rien qu'un petit signe. Vous? Qui? Personne? Pas d'autre enchère? C'est ça qui s'appelle un bon marché. Trois fois... A madame Girard, la belle couverte".

—"Quelle mame Girard? " s'informe encore l'écrivain.

—"Mame Girard du Bras: la femme à Narée.

* * *

L'encan est fini. Chacun s'empresse de régler son compte et, emportant ce qui est devenu sa propriété, se hâte de partir, les hommes pour aller faire le *train* de la grange, les femmes pour expédier le plus gros du *borda*, car on est en retard, ce soir-là.

Le soleil était tout au bas de l'horizon, lorsque la dernière charge de ménage rassembla quelques meubles que deux jeunes gens—qui songeaient sans doute à se créer un foyer—entassaient pêle-même dans un camion.

L'intérieur de la maison, de la vieille demeure ancestrale, aux proportions de manoir, à l'allure massive, mais aux formes agréables quand même, s'était vidée de tout ce qui en avait fait la richesse et l'agrément depuis plus d'un siècle.

Bâtie pièce sur pièce, lambrissée en bardeau à l'extérieur et crépie à l'intérieur, l'antique habitation était surmontée d'un toit très raide et percé de larges lucarnes. L'intérieur divisé en quatre grandes pièces, dont la principale était la cuisine, servant aussi de salle à manger, annonçait le confort et le bien-être. Dans les mansardes, il y avait encore plusieurs chambres à coucher et, au-dessus des entraits, le grenier et une pièce dite de débarras.

Bref, c'était une de ces vieilles maisons dont le type disparaît malheureusement, et qui attestent non seulement du bon goût de nos devanciers, mais aussi de leur esprit pratique et de leur habileté. Ils ont apporté ces plans de construction de la vieille Normandie. On retrouve encore plusieurs modèles de ces maisons d'habitation le long du Saint-Laurent, dans les campagnes établies depuis les premiers temps de la colonie.

Souhaitons, en passant, que la récente création d'une Commission de conservation des monuments historiques, sache sauver de la destruction ces reliques d'un passé que nous devrions nous faire un devoir de perpétuer dans le souvenir des générations montantes, afin d'endiguer un peu le flot envahisseur du camouflage moderne, même en fait de maison et d'ameublement, sans parler du vêtement... Mais revenons à notre scène de fin d'encan.

Les époux Bernard assistaient au départ des derniers débris, précieuses reliques de leur cher foyer, qui s'en allaient comme les glaces emportées par la débâcle au printemps.

Debout au pied de l'orme séculaire qui ombrage le toit de l'antique demeure, ils sont là, tous deux, près l'un

de l'autre, regardant d'un œil navré s'en aller ces chers objets, fidèles compagnons de plus de cinquante ans. C'est la table de cuisine qui a reçu tant de repas et autour de laquelle se groupait jadis la famille, nombreuse alors, pour refaire ses forces. La huche, la vieille huche, qui a été remplie tant de fois de cette farine de blé récoltée sur le bien même, farine riche, pétrie chaque semaine par les créatures et cuite au four d'argile attenant au fournil, pour en sortir en de beaux pains de ménage jaunes comme de l'or et fumant un parfum enivrant. Le rouet, le métier, le dévidoir, et les autres instruments ayant servi à préparer la laine pour les draps, ou le lin pour la lingerie de table, dont plusieurs armoires, des coffres et des bahuts étaient remplis, le matin encore, jusqu'à rebord. Le bon gros poêle à deux ponts, dont la chaleur bienfaisante avait si longtemps rayonné dans la gand'salle, sous la flamblée de bûches d'érable et de merisier, pendant la saison rigoureuse, et que d'autres encore!

Les uns après les autres, tous ces objets s'en allaient et c'était comme des lambeaux arrachés aux cœurs des vieux, qui les voyaient s'entasser hâtivement dans les charettes. Comme le poète, ils sentaient que toutes ces choses ont en quelque sorte une âme qui s'attache à notre âme et la porte à s'attacher à elles et à les aimer.

Le dernier morceau que l'on vit hisser dans un camion encombré fut le berceau, le "ber", comme on l'appelle communément chez nous.

Le père José et la mère Marianne, à ce spectacle, restent muets, figés comme des statues de pierre, pendant qu'un jeune villageois s'estime heureux, lui, d'avoir fait à si bon marché l'acquisition d'un "ber" solide, "bon pour une autre douzaine de marmots au moins", semble-t-il dire, joyeusement à son compagnon qui, Roger Bontemps, tout en rallumant son bougon de pipe éteint, goûte le mot plein d'espérance.

Les vieux ont peine à retenir leurs larmes. Leur passé, leur jeunesse, l'arrivée des dix enfants que Dieu leur avait envoyés aux premières années de leur ménage, ceux de ce fils à qui ils s'étaient donnés, tout cela est rapidement évoqué par cette dernière scène de l'encan et défile successivement dans leur esprit. Ils les voient encore ces chers enfants dans ce petit "ber" qui fut témoin de bien des joies, de bien des espoirs et de bien des veilles aussi.

Aujourd'hui, tout s'effondre, tout leur échappe... Ils se font vieux, seuls, rien plus ne les retient ici-bas. La mort serait pour eux une délivrance.

Pourtant non, il ne fallait pas murmurer ni se plaindre. Dieu leur avait donné beaucoup, c'est pourquoi Il demandait beaucoup, sans doute. Et puis, leur petit-fils leur restait. Il fallait vivre pour lui. A la pensée de cet enfant, la mère Marianne, résolue, se dirige lentement vers la vieille maison et, l'apercevant assis seul, triste, sur les marches du perron, elle refoule sa propre douleur, prend le cher petit dans ses bras, le caresse, le baise au front, lui murmure à l'oreille des paroles de consolation, accompagnées de caresses maternelles: "Puisque le bon Dieu t'a enlevé tes parents, nous allons les remplacer. Ton père et ta mère sont sans doute heureux de voir que leur petit Louison n'est pas tout à fait orphelin et nul doute qu'ils sauront demander pour nous, au bon Dieu, une belle place Là-Haut, en guise de récompense. Ce foyer-là nous fera alors oublier celui que nous quittons aujourd'hui avec regret"...

Quand la grand'maman releva le front, elle s'aperçut que l'enfant, comme bercé par les caresses et la mélopée des mots guérisseurs, s'était endormi, la tenant étroitement enlacée par le cou.

* * *

Pendant ce temps-là, le père José, qui n'était pas loquace —il avait toujours été un homme d'action avant tout—le

père José, dis-je, avant de quitter la place, de monter dans le quatre-roues qui l'attendait près du chemin, avait voulu revoir encore une fois les bâtiments, en faire le tour, pénétrer dans toutes les pièces—l'écurie, l'étable, la bergerie, la porcherie, sans oublier les batteries, les tasseries, ni la remise, —afin d'avoir la jouissance, la dernière sans doute, de se remplir les yeux et de se fixer dans la mémoire plus profondément encore, si possible, la vision des lieux où toute sa vie il avait peiné, travaillé, pour gagner le pain de la famille.

Le vide créé par le départ des animaux, des voitures, des instruments de culture, donnait un aspect lugubre à l'intérieur des bâtiments. Plus de hennissements ni de piaffements du côté de l'écurie, où les chevaux, naguère, accueillaient le maître avec une joie nerveuse, quand il venait leur distribuer leur avoine. Plus de meuglements dans l'étable, comme autrefois, quand les vaches sentaient arriver les bonnes *bouettes* tièdes qu'elles convertissaient rapidement en lait et en crème. La bergerie est aussi muette: les brebis et les agneaux ne s'avancent plus à son arrivée pour lécher le sel qu'il leur offrait dans ses vieilles mains calleuses. Les porcs tapageurs, dodus et gourmands, ne font plus entendre leurs grognements dans la porcherie, et l'auge vers laquelle ils accouraient avec tant de précipitation, à son approche, ne recevra plus de ses mains le contenu du grand seau rempli à ras bord de la nourrissante portion. Le poulailler, si vivant, si animé, encore le matin, par le va-et-vient des belles poules et les cocoricos sonores du fier chanteclerc du troupeau ailé, reste froid à son passage.

Partout règne le silence, un silence de mort, et le cœur du maître se resserre, un poids l'oppresse, l'étouffe presque, et il voudrait être capable de pleurer. Ne pouvant souffrir davantage la vue d'un tel spectacle, la tristesse d'un tel silence, le père Bernard s'en va rejoindre sa vieille, en refoulant au fond de lui-même jusqu'à l'apparence de son chagrin,

pour ne pas attrister davantage sa bonne compagne, qu'il sait encore plus affectée que lui.

Comme le soir approche, et qu'il faut descendre au village avant la brunante, les vieillards se décident à s'arracher de ces lieux, qui les tiennent rivés au sol, comme celui-ci garde, attachés par les racines, les ormes gigantesques qui s'élèvent çà et là autour de la demeure centenaire.

La seule plainte que le père José ne peut sempêcher d'exhaler et de communiquer à sa femme, en jetant un dernier regard, au moment où l'équipage franchit la barrière qui les amène dans le chemin du Roi, est toute simple et toute résignée, mais combien profondément elle exprime son attachement naturel à ce coin de terre qu'il a fécondé de ses sueurs sa vie durant: "Il m'eut été pourtant bien doux de vivre ici jusqu'à mon dernier soupir... si le bon Dieu l'eût voulu"... Et, cette fois, de grosses larmes coulent sur ses joues ridées...

* * *

Voilà bien l'âme paysanne de chez nous; celle qui, depuis trois siècles, ne connut pas d'autre ciel que celui de la patrie canadienne et ne rêve plus de retourner dans les "vieux pays", le "Old Country" si cher aux anglophones émigrés. L'esprit d'aventure pourra bien en éloigner quelques "jeunesses", momentanément attirées vers les villes; l'amour des voyages en fera passer la frontière à quelques autres; mais la masse du peuple est profondément terrienne, et quand un malheur s'abat sur l'un d'eux et le force à s'éloigner du pays natal, comme les vieux Bernard, qui, pourtant, ne s'exilaient pas, puisqu'ils s'en allaient demeurer au village paroissial, ces fils du sol sont tout désemparés et, jusqu'à la fin de leur *règne*, ils rêvent de retourner au foyer paternel, pour y vivre... et surtout y mourir.

G.-E. MARQUIS.

Québec, mai 1922.

AUBES ET REVEILS

LE RENOUVEAU

L'eau des neiges fondantes ruisselle encore dans le creux des andains. Les prés et les guérets, partout découverts, sous l'ardeur du soleil printanier, en sont profondément pénétrés. Elle dégèle et désagrège la bonne terre généreuse et féconde où s'élaborent mystérieusement la sève des frondaisons, le suc des fleurs, la chair vivifiante des fruits et des blés.

Au loin, les hautes futaies bruissent et s'agitent comme si chaque arbre sentait monter dans ses veines l'essence merveilleuse que la terre lui envoie et qui s'en va faire éclater les bourgeons dorés, brillants joyaux attachés aux doigts ténus des ramilles.

Dans les vallons et le lit des ruisseaux, peut-être reste-t-il quelque vestige de l'hiver, qui, pendant près de six mois, a régné, par monts et par vaux, retenant toute végétation sous le manteau protecteur de ses neiges, après avoir desséché les fleurs et chassé les oiseaux. Quand l'ouragan glacé passait en hurlant au-dessus des ravins et franchissait d'un bond les haies et les clôtures, il y massait comme à plaisir, en se jouant, le plus dense de ses embruns congelés en poudre aveuglante, qui s'y cache encore comme pour déjouer la recherche du soleil.

Mais voici l'heure, marquée par le Grand Ordonnateur de la nature, où elles devront, ces neiges parasites, disparaître à leur tour sous l'haleine du printemps, pour laisser chanter le ruisseau et babiller la rigole, là où la tempête rageuse les avait oubliées.

Voici l'heure aussi où le gazon terne, alangui, spongieux sous les pas, et encore imprégné d'eau, va s'assainir au clair rayonnement des journées. Les millions de têtes de son gramen déjà se redressent reverdies, pour humer dans l'air le souffle de la vie renaissante.

Dans les labours, où le tapis vert du gazon a été déchiré par le soc, dès l'automne, le guéret attend la main du semeur, le grain de pluie et le rayon de soleil dont Dieu se sert pour fournir à l'homme le pain de chaque jour, qu'il nous a appris à lui demander. Et c'est là que plus tard moutonnera, sous la brise errante, la vague dorée des épis.

En attendant de toute cette terre rajeunie s'exhale l'arome agreste des sillons, avant-coureur de senteurs plus subtiles et plus prenantes, lorsque, dans l'atmosphère parfumée, d'innombrables clochettes, attachées au sommet des buissons, carillonneront partout l'hozanna des fleurs.

Alors s'élèveront aussi d'autres voix dans le concert du renouveau, pour accompagner l'hymne grandiose du soleil printanier, rendant grâce au Créateur de lui avoir confié la tâche, non-seulement de substituer sur la terre sa lumière bienfaisante aux ténèbres de la nuit, mais encore d'y rappeler la gaieté des êtres et des choses, après les mauvais jours.

Aux clairs rayons des matins, chez les vivants, hommes et bêtes, s'accuse également, comme dans le règne végétal, le bonheur de revivre. Demeures ou étables, depuis si longtemps closes, laissent leurs portes plus largement ouvertes aux courants d'air attiédis, pour inviter à sortir. Et après de longs mois de stabulation, de licol, de lassitude et d'ennui, les pauvres bêtes, assoiffées d'air pur, s'élancent en des courses affolées, pour faire l'essai, dans le renouveau, de leurs forces alanguies; tandis que les jeunes, novices au pâturage, s'exercent sur leurs pattes flageollantes à des évolutions sans but et grotesques.

Les sentes qui rayonnent autour des bâtisses, asséchées maintenant, sont plus librement fréquentées par des gens affairés à la reprise des travaux agricoles. Sur les pelouses renaissantes, voire même au jardin potager, la volaille picore à la recherche des victuailles qu'avaient emmagasinées les neiges d'automne. De temps à autre, sous l'inspiration d'une fantaisie endémique, les ailes se tendent et battent dans l'air éperdûment, comme pour secouer la langueur des trop longs sommeils sur les perchoirs, et pour s'élever d'un vol trop lourd dans la liberté et l'espace enfin reconquis.

Là-bas, au-dessus des buissons, à l'orée du grand bois, perchent et volettent corneilles aux croassements narquois, hirondelles aux habitudes fidèles et une famille de merles dont le nid, trahi dans sa discrétion et sa sécurité par la chute des feuilles, était resté accroché au nœud de branches dépouillées, vide et lamentable sous la bise hibernale. Mais voilà qu'on y est revenu, parce qu'on revient complaisamment au foyer des bonheurs défunts. Et dans la vie des oiseaux comme dans celle des hommes, si les choses ont leur tristesse, si "elles prennent part à nos douleurs", elles conservent aussi quelque peu des allégresses que Dieu nous ménage ici-bas.

Autour de ce pauvre nid encore dénudé, voltige donc avec des pépiements de joie et d'espérance, le couple heureux qui va bientôt s'employer à réparer les ruines de l'absence. C'est en chantant qu'ils feront disparaître ces vestiges de la saison mauvaise et des jours méchants; parce que dans ces ruines, ils trouveront, avec de nouvelles promesses d'avenir, quelque chose d'un heureux passé.

Enfin, en ces jours de renouveau printanier, avec l'oiseau qui chante ses amours, avec la fleur qui s'ouvre pour embaumer l'air, chantent aussi les cœurs et s'ouvrent aussi les âmes à la prière du culte marial, au mois de mai! Et si nous avons souvenance des premières impressions aux offices spéciaux de l'Eglise paroissiale, mieux encore peut-être sous

l'humble voûte d'une chapelle de pensionnat, si nous voulons remonter dans l'histoire de nos pauvres années, en ranimer les premières émotions, quel attendrissement ne nous revient-il pas de ces réveils de la nature lorsque, jeunes comme lui, nous chantions tout ce que chante le printemps.

O jeunesse de l'année, que de tendres souvenirs ne retrouvons-nous pas chez toi, de celle qui fut la nôtre et qui malheureusement ne revient plus jamais!

BEBE S'EVEILLE

Dans la blancheur de son berceau et la douceur de ses langes, comme dans son nid le frêle oiseau qui vient d'éclore, bébé s'est endormi.

Ses paupières closes, ses lèvres vermeilles et pincées, ses petits poings fermés et embarrassés dans les fines dentelles ou la mousseline légère, de temps en temps palpitent et s'agitent, dirait-on, sous un premier effort intellectuel.

Est-ce le premier rayon du soleil filtrant des buées de l'aurore, l'idée qui se fait jour et dont nous ne saurons comprendre ni le secret ni la candeur ?

Est-ce l'intelligence qui s'accuse déjà dans un premier essai du mécanisme humain ?

Est-ce le souffle dont Dieu forma notre âme qui se révolte et frémit déjà aux horreurs de sa prison de chair ?

Pourtant, on est bien attentif à satisfaire et prévenir tous les besoins de cet être chétif qui ne sait pas encore demander. On a tout exprès atténué la bonne lumière du jour; on retient le bruit de ses pas; on fait silence, que dis-je, on n'oserait plus respirer en s'approchant de bébé qui dort!

Pourtant, l'eau régénératrice du saint Baptême a effacé les tares originelles de cette humanité qui n'a pas encore mérité par elle-même de souffrir et de pleurer.

Dormez donc votre angélique sommeil, cher petit! N'attendez pas que les rêves de notre vie s'en viennent le

troubler de leurs inquiétantes fascinations! Vous les connaîtrez trop tôt, ces cauchemars, qui trahissent nos intérêts, nos ambitions, nos passions!

Vous apprendrez trop tôt que nos plus grands réveils dans la vie sont presque tous des désenchantements de nos illusions!

Vous sentirez trop tôt que, venus sur cette terre pour y souffrir, non pour jouir, c'est à l'éveil d'une souffrance, bonne ou mauvaise, que nous devons ouvrir le plus souvent les yeux.

Et en effet, s'il n'en était pas ainsi, puisqu'il ne voulait plus dormir dans la douceur et la candeur de ses langes, pourquoi faut-il que la plainte ait marqué le réveil de bébé? Si ce n'est parce qu'au début, de même qu'à la fin de cette triste vie, toujours le pleur doit précéder et suivre le sourire?

Sans doute, après ce premier cri de détresse, ainsi que tant d'autres plus tard qui auront appris à dissimuler leur peine plutôt qu'à la consoler, il lui sera permis de sourire, ne serait-ce que pour livrer aux yeux de sa mère une image déjà fausse et trompeuse d'un bonheur rasséréné?

Mais non! n'enlevons pas aux mères leur confiance irréductible dans le sourire de leurs enfants. Encore qu'elles pourraient s'y tromper, laissons-leur dans la voix qui s'apaise, les pleurs qui s'évaporent et le sourire qui s'épanouit, l'illusion qui sourit elle-même dans leur bonheur.

Bien qu'il ne parle pas, enfant moi-même,
J'aime à lui demander: "M'aimes-tu quand je t'aime?"
S'il ne me répond rien,
Il me sourit du moins de son joli sourire;
C'est tout ce qu'il sait dire,
Mais il le dit si bien!"

Il ne le dira jamais mieux, soyons-en bien certains, lorsqu'un vilain sentiment d'hypocrisie trompeuse, d'intérêt

sordide, un remords peut-être, s'en viendra interpoler et détruire ce chef d'œuvre de candeur: le sourire de l'enfant.

N'attendons pas que l'âcre fumée du jour traverse et salisse le rayon de l'aurore, laissons les bébés sourire aux mamans!

Et maintenant, puisque dans ce berceau se trouvent éveillés l'amour de son cœur, l'orgueil de son nom, l'espoir de sa vie, ne permettrons-nous pas à l'heureuse mère de chanter aussi son bonheur?

Que les mécomptes de la vie ne viennent pas encore assombrir de leur ombre l'éclosion d'une joie si pure et si grande!

Que les nuages fuient longtemps encore cette aube, pour ne s'amonceler que plus tard, bien plus tard, après l'ardeur des grands jours, quand le vent d'orage soufflera sur cet horizon. Hélas! ils viendront vite, les jours d'orage, apporter à la mère le reproche d'en avoir anticipé l'heure regrettable dans ses vœux et ses rêves d'avenir. Qu'il lui suffise et qu'elle jouisse bien de voir cette aube lentement grandir, s'éclaircir, pour se dissiper ensuite en perdant sa fraîcheur.

Bientôt le regard de bébé s'affermira, les mouvements se préciseront, et sur la lèvre surgira, comme une fleur au matin, la première parole qui fait le bonheur des mères.

Mais bientôt aussi la parole au service de la volonté, et la volonté esclave du caractère, du tempérament, de la passion naissante peut-être,—qui font hélas! trop souvent pleurer les mères,—s'annonceront comme des rumeurs de foudre dans ce ciel où l'on n'aurait pas voulu voir se dissiper l'aurore. Et les mères s'inquièteront toujours ensuite de plus en plus, dans leur rêve anticipé, des heures sombres ou sereines de la journée qui se lève. De plus en plus elles voudront scruter dans la limpidité du regard, sur la ligne nettement dessinée d'un horizon d'âme encore pure, ce qui se passe au-delà; ce qui montera pour l'obscurcir dans

l'azur de l'œil n'ayant encore pleuré que des larmes sans ardeur.

Elles voudront surtout scruter l'avenir de cette vie qu'elles revivront elles-mêmes, en sous-ordre, par le souhait de leur pensée, la tendresse ou l'affection de leur cœur; qui leur apportera, dans ses réalisations ou ses mécomptes, la tristesse ou la consolation de leurs vieux jours.

"Comme un pêcheur, quand l'aube est près d'éclore,
Court épier le réveil de l'aurore,
Pour lire au ciel l'espoir d'un jour serein;
Ta mère, enfant, invoque le destin!
Présent des cieux, que seras-tu sur terre?
Homme de paix ou bien homme de guerre?
Prêtre à l'autel? Beau cavalier au bal?
Brillant poète? Orateur? Général?
En attendant, sur mes genoux,
Mon beau lévite, endormez-vous."



PETITE CAUSERIE LITTERAIRE

ECOLES NOUVELLES DE LITTERATEURS

La culture de "L'art contemporain" a fait surgir plusieurs écoles littéraires en France, si l'on peut dire écoles. En voici une intéressante nomenclature où chaque école est représenée par un nom d'auteur typique.

Lisez patiemment:—l'Unanimisme-Jules Romains; le Paroxisme-Verhærem; l'Esotériquisme-de l'Isle Adam; le Scientisme-René Ghil; le Décadisme-Paul Adam; le Magnificisme-Saint-Pol Roux; le Magisme-Péladan; le Symbolisme-Rodenbach; le Vers-Librisme-Gustave Kahn; l'Aristocratisme-Lacaze-Duthiers; le Visionarisme-Colomer; le Futurisme-Marinetto; le Primétérisme-Marc Dhamo; le Subjectivisme-Nan Ryner; le Sincérisme-Louis Nazzi; l'Intensisme-Charles Saint-Cyr; l'Idéalisme-Schuré; le Floralisme-Lucien Bolmer; le Dramatisme-Barzun; le Dynamisme-Henri Guilbeaux; l'Effrénéisme-Albert Loudres; le Bonisme-Edmond Thibaudière; le Druidisme-Max Jacob; le Plurisme-Adrien Mithouard; le Pluralisme-Arthur Craven; le Totalisme-André Billy; le Démocratisme-Bernard Lazard; le Philo-présentanéisme-Henri Lenzi; le Patriartisme-Jean Desthieux; le Vivantisme-Gustave Pivé; le Sérénisme-Louis Estève etc, etc.

Heureusement pour nos rhétoriciens, tous ces genres littéraires ne sont pas inscrits au programme de notre enseignement supérieur et de nos belles-lettres transcendantes. Il n'y a que ceux-là qui, frais émoulus des baccalauréats, voudront encore se donner du livresque et du cachet, auxquels s'offrira le grand embarras du choix. Nous supposons qu'ils se classeront dans la catégorie de nos exotiques

et qu'ils ont renoncé aux vieilleries du classicisme et du romantisme, pour cultiver "l'art contemporain".

C'est déjà fait, pour quelques-uns encore assez rares, consolons-nous.

Nos écoles poétiques ne sont pas, tant s'en faut, aussi nombreuses qu'en France. C'est à peine si nous comptons:—(Qu'il vous plaise d'en fixer vous-mêmes les prototypes) les Mirlitonesques, les Grandiloquents, les Annalistes, les Pastichistes, les Terroiristes, les Impressionistes, les Billettistes, les Mirliflores, les Snobistes, les Incompréhensibilistes, les Antipathistes, les Gobistes, les Larmoyants, les Rond-de-cuiristes, les Montréalistes, les Mutuo-mirantistes, et les cuistres, en réservant une place de choix pour les congrégations plus amènes du Féminisme et du Machèrisme.

C'est encore beaucoup trop, direz-vous, pour un jeune peuple qui n'est pas sûr d'avoir une littérature à lui. Peut-être!

Rien n'empêche, cependant, puisque nous avons le temps d'en causer, de chercher à connaître un peu la norme et l'attrait de ces genres nouveaux de là-bas qui tendent à s'introduire ici en déconcertant nos connaissances littéraires surannées, et, ensuite, de signaler chez nous des effets déjà notables d'imitation.

Après que le grand Victor Hugo eut bien mis son "bonnet rouge au vieux dictionnaire", ce qui lui permit ensuite de concrétiser plus à son aise "la biche illusion" et "l'aurore, crête rouge du coq matin", il restait tout de même à Victor Hugo peut-être encore quelque chose du vieux poète classique abdiqué, qui faisait sa gloire. Mais chez la plupart de nos artistes contemporains, ceux du moins de cet art nouveau dont nous voulons parler, on trouve comme une rage de tout détruire, tout remplacer, tout changer. On ira pour cela jusqu'à peinturer . . . les voyelles!

Admirez le fameux sonnet de M. ARTHUR RIMBAUD

" A noir, I rouge, U vert, voyelles,
" Je dirai quelque jour vos naissances latentes,
" A, noir bonnet vêtu de mouches éclatantes,
" Qui bombillent autour des puanteurs cruelles,

" Golfes d'ombre! E, candeur des vapeurs et des tentes
" Lances des glaciers fiers, sois blancs frisons d'ombelles;
" I, pourpre, sang craché, rire des lèvres belles
" Dans la colère ou les ivresses pénitentes.

" U, vibrement divin des mers virides,
" Paix des pâtis semis d'animaux, paix des rides,
" Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux.

" O, suprême clairon plein de strideurs étranges,
" Silences traversés des mondes et des anges,
" O l'oméga, rayon violent de ses yeux!"

Avec cela, on aura créé toute une poétique, une littérature, une langue que les initiés seuls comprendront ou affecteront de comprendre, à seule fin sans doute d'avoir à classer parmi les retardataires, les arriérés, les ignorants, ceux qui cherchent avant tout du sens commun dans ce qu'ils lisent.

Mais continuons et remettons à plus tard l'examen particulier de l'influence de cet art contemporain exercé déjà chez quelques-uns de nos exotiques littéraires.

Voulez-vous maintenant quelque chose de "L'Imitation de Notre Dame la Lune", de M. Jules Laforgue, un grand poète de notre temps, nous a-t-on dit naguère:

" Salut, lointains crapauds ridés, en sentinelles
Sur les pics, claquant des dents à ces tourterelles

Jeunes qu'intriguent vos airs! Salut, cétacés,
Lumineux! et vous, beaux comme des cuirassés,
Cygnes d'antan, nobles témoins des cataclysmes,
Et vous, paons blancs cabrés en aurores de prismes,
Et vous, fauves voûtés, glabres contemporains
Des sphinx brouteurs d'ennuis aux moustaches d'airain,
Qui, dans le clapotis des grottes basaltiques,
Ruminez l'Enfin! comme une immortelle chique!"

Notre ami Léonce, quand nous étions étudiants, disait: —"Tu sais, ce n'est pas difficile aujourd'hui de faire des vers. On écrit tout ce qui passe par la tête, sans se rendre au bout de la ligne. Ça gaspille plus de papier, mais on a fait des vers."

Ah! non, Léonce.—Il paraît qu'il y a encore en cela de la théorie poétique. Des vers, on le dit clairement, ce sont des mots. Peu importe si l'idée s'embrouille ou se travestit sous le chatoiement des mots. Ce style nouveau, en vers ou en prose, c'est un kaléidéoscope où l'on voit miroiter, dans des combinaisons et des rapprochements divers, toute une verroterie de mots.

Le mot plutôt que l'idée!

"Comme la forme d'une idée", dit Vinet, "est donnée par l'idée, de même que celle d'un vêtement par le corps qui doit le porter, une idée vague ne peut donner qu'une forme sans vie."

Or, ce que semblent vouloir nous faire admirer les écoles nouvelles, ce n'est plus que l'habit sur un mannequin.

Il faudrait reconnaître avec Montesquieu, que les poètes sont des auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les ornements".

JUSTIN.

(Nous empruntons ces citations, vers et prose, à un mémoire présenté à la Société Royale du Canada par M. Napoléon Legendre.



REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

La production littéraire continue de monter, chez nous, comme du bon grain en bonne terre; elle est en général de bonne qualité.

Le *Terroir*, comme on a pu le voir depuis sa fondation, s'efforce de tenir ses lecteurs aussi complètement que possible au courant du mouvement littéraire de chez nous; aussi l'on peut voir par les notes bibliographiques que nous publions dans chaque numéro que nous tenons à rendre un compte exact de tous les nouveaux parus à la devanture de nos librairies. L'on nous rendra ce témoignage que Le *Terroir* est peut-être la seule revue chez nous qui s'est tracé le devoir de se spécialiser dans la bibliographie canadienne.

Madame Jules Fournier vient d'éditer *Mon Encrier*, recueil posthume d'études et d'articles choisis dont deux inédits de son mari, feu Jules Fournier. M. Olivar Asselin, qui fut l'ami intime et le collaborateur de M. Jules Fournier, a préfacé l'ouvrage qui est en deux volumes, le premier contenant spécialement des écrits politiques et le second des articles littéraires.

Comme le dit M. Asselin, il suffit de feuilleter rapidement ce recueil pour voir qu'on peut être né au Canada, y avoir été élevé, n'avoir pas même eu l'avantage d'une formation classique achevée et cependant acquérir une maîtrise parfaite du français.

Jules Fournier fut un homme de lettres dans toute l'acception du mot, bien qu'il s'occupât de politique—Il le faut bien—mais à sa façon. En tout il pensait juste: que ce fût un politique, en littérature, en pédagogie, en histoire et en linguistique. Et comme il avait le souci de la forme, tous ses articles, même, pourrait-on-dire, les plus "journalistiques" étaient des petits chefs-d'œuvre.

Nous avons donc eu infiniment de plaisir à parcourir ces deux jolis volumes où, pieusement, l'épouse de notre regretté confrère a publié les œuvres qui lui semblaient les plus propres à perpétuer sa mémoire; ce choix est l'œuvre d'un bon jugement.

Jules Fournier méritait d'être lu après sa mort et ses nombreux amis sauront gré à son inconsolable épouse de leur avoir procuré cette émotion de communier ainsi en sa mémoire.

M. Avila Bédard, directeur de l'Ecole Forestière de Québec, vice-président de notre société, a publié en plaquettes le texte de la conférence publiée dans un récent numéro du *Terroir* sur le "Rôle des Forêts dans l'Economie d'un pays". Tous nos lecteurs ont lu cette jolie pièce littéraire consacrée aux forêts bienfaisantes, surtout celles de notre "pays de Québec". On voudra la relire encore dans la nouvelle toilette que lui a donnée son auteur.

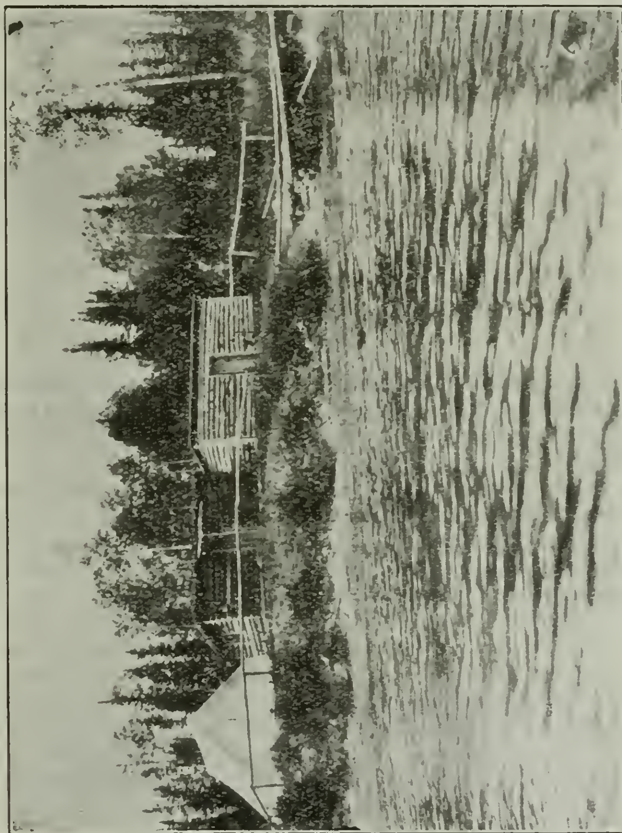
Le *Canadian Bookman*, publié à Toronto par la Bookcraft Publishing Company, Ltd., est devenu l'organe officiel de l'Association des Auteurs Canadiens, formée voilà près de deux ans et qui comprend une section anglaise et une section française dont le siège principal est à Montréal. Le *Canadian Bookman* est une revue exclusivement de langue anglaise. En devenant l'organe de l'Association des Auteurs Canadiens, ses éditeurs ont-ils pensé qu'il serait juste de fonder une section française? La section française de l'Association des Auteurs Canadiens doit, sans doute, compter pour quelque chose dans l'Association.

D'ailleurs, une vieille revue anglaise, publiée à Londres depuis 1882, vient de donner à ce sujet un exemple que le *Canadian Bookman* s'empressera de suivre. Nous voulons parler de la *Canadian Gazette* qui vient de fonder une fort intéressante section franco-canadienne contenant des articles bien rédigés en belle et bonne langue française et concernant spécialement la province de Québec. C'est ainsi que nous avons remarqué un article de l'hon. H. Mercier, ministre des Terres et Forêts, un message de l'hon. L. A. Taschereau, et une lettre de l'hon. Frank Carrell sur le développement des Canadiens-Français. Nos félicitations aux éditeurs de cette revue.

Nous recevons chaque semaine, avec un plaisir toujours nouveau, l'excellent *Bulletin de la Ferme* qui fourmille d'articles présentés généralement de façon des plus intéressantes et originales. Les articles de Jean de La Glèbe et de C. L'Habitant sont particulièrement agréables à lire et ne manquent pas, nous en sommes sûrs, d'intéresser les nombreux lecteurs de cette très utile petite revue agricole tout à fait pratique.

Nous avons le plaisir de présenter à nos lecteurs un nouveau collaborateur, M. Léo Roy, dont nous commençons, dans le "Coin des Musiciens" du présent numéro du *Terroir*, la publication d'une étude très sérieuse concernant la musique et dont certains critiques français, dont nous avons lu les appréciations, ont dit beaucoup de bien, quand l'auteur leur a soumis son manuscrit.

A LA PECHE



Scène que l'on peut voir tous les jours, depuis le commencement de la belle saison, dans tous les coins de nos Laurentides.

COIN DES MUSICIENS

> "*Ceux qui aiment Dieu sont émus d'une sainte joie, d'une affection divine et d'une tendresse qui leur fait verser des larmes lorsqu'ils entendent une excellente harmonie.*"
> (*St-Jean Climaque,"Scala Sancta", XVe degré.*)

L'ESPRIT, LA MUSIQUE ET LA MORALE

Il y a quelques années, Ferdinand Brunetière, dè l'Académie Française, donnait une conférence sur "l'Art et la Morale". Cette conférence inspira à Monsieur Camille Bellaigue, quelque temps plus tard, un article sur "La Musique et la Morale" (Etudes Musicales", 2e série).

Dans cet écrit, monsieur Bellaigue traite "d'une des plus fameuses conférences" du "fameux orateur", à propos duquel le critique a écrit que "sa maîtrise s'étendait sur les choses mêmes qu'il affectait parfois de tenir pour indifférentes". Or parmi les choses qu'il *affectait* parfois de *tenir* pour *indifférentes* à *lui*, l'*éminent* Brunetière,—comme la gloriole humaine aveugle, par l'orgueil d'une pseudo-autorité!—la musique était au premier rang. Souhaitons que ce fut le Brunetière d'avant sa conversion, le demi-savant, qui dit de la musique: "Je ne l'aime pas, et je ne m'y entends guère"...... On ne se donne pas la peine *d'étudier* un art,—cela fatigue et ne paye pas......—mais *on ose dire, s'appuyant sur son autorité en d'autres matières,* autorité officiellement reconnue par les petits grands hommes de la terre, qu'"*on ne l'aime pas*", oubliant que la haine intellectuelle est un crime monstrueux contre l'Auteur de ce qu'IL a créé de Divin. Quand "*on ne s'y entend guère*", il est de notre Devoir de se taire, d'être Charitable, de ne pas propager la calomnie. Brunetière *savait* qu'en musique, *il ne s'y entendait guère*; il *l'avouait même,* ce qui prouve qu'il *réalisait,* en lui-même, *son ignorance de cet Art.* Mais la gloriole de *professer* (?......) quand même, surtout à propos de ce dont *on ne s'entend guère,* lorsque l'on est orateur...... Le fait de ne s'y entendre guère vaut un brevet de compétence vis-à-vis de la plupart des humains; de là leur préférence pour...... ce que les faits nous prouvent chaque jour, et presque partout.

Dans sa "fameuse conférence", Brunetière, après avoir dit: "La Musique, je ne l'aime pas, et je ne m'y entends guère," ajouta: "mais, *tout de même* il ne me serait peut-être pas impossible de la réduire à deux ou trois idées générales". Après l'absence d'affection, après l'admission d'ignorance, la criminelle présomption! Un *Artiste* avoue, après des années de labeurs incessants que, s'il a appris à Aimer la Musique, il n'a pu encore la Connaître dans toute sa Bonté, sa Beauté et son Utilité divines, mais un *orateur*, sans la formation technique et sans la compréhention mystique *indispensables*, se fait croire (?.) et ose vouloir faire croire aux sourds qui l'écoutent, qu'il ne lui "serait *peut-être* pas impossible de la réduire à deux ou trois idées générales".

Ce "peut-être" accusateur trahit le superficiel qui s'échappe de l'entière vaine phrase débitée par *l'orateur* Brunetière, et il condamne de nouveau celui qui, avouant qu'il ne s'y entend guère, ose cependant "professer". Quant à sa prétention de "réduire" la musique "à deux ou trois idées générales", elle a raté, fatalement. L'Art ne se rapetisse pas pour le bon plaisir d'un étroit cerveau humain; au contraire, il faut que l'homme se grandisse intellectuellement pour connaître et comprendre un peu l'Art, qui est, lui, d'une nature élevée. Monsieur Bellaigue ajoute, avec raison: "Assurément, et par bonheur, il ne l'y eût jamais réduite ainsi", au sujet de cette *prétention* de Brunetière sur la musique. Pourquoi Brunetière s'obstinait-il à vouloir *briller* (?) dans l'incohérente vanité? La Vérité se vengea d'Elle-même en confondant l'ignorant audacieux dans la réalisation de sa propre et ridicule incompétence musicale: il n'a pu *réduire* ce qu'il *ignorait*, et se fausses prétentions suivent son œuvre et y restent attachées, le ridiculisant devant les initiés, juste punition qui châtie tout profanateur du divin. Brunetière, grisé de succès terrestres, prit sur lui de *juger* (!!) les Arts! Il eût mieux fait de s'en tenir, modestement et justement, à sa spécialité analytique littérale-littéraire. Il s'est permis de "*dénoncer*" dans chacun des arts, (hormis la seule architecture) *la tendance à l'immoralité*, et il ajoutait: "Que serait-ce, si je m'avisais de vouloir emprunter des exemples à la musique?" Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? ! Pourquoi n'a-t-il pu le faire ? !

Les Arts sont *essentiellement* moraux; ils émanent de la Divine Création. Ce sont les humaines *imitations* et *dénaturalisations* d'arts,—lesquelles ne sont pas des Arts,—faites par des êtres immoraux, qui constituent les pseudo-arts. Les Artistes, eux, *s'oublient* pour Dieu et le Bien. Ils ne cherchent pas à se procurer la fortune et la gloire—buts immoraux dans l'Art,—et, par conséquent, loin de flatter les goûts dépravés des foules immondes, afin d'en tirer de "profitables" intérêts pécuniers, ils les combattent et s'efforcent de les épurer, de les rehausser vers l'Art divin, d'où elles s'achemineront vers le Bien et vers Dieu, Source Unique, Principe Eternel et Fin Indestructible de tout.

La *musiquette* est vaine et la *musicaille* est immorale. Sachons donc comprendre, et déduire logiquement.

Brunetière aurait dû chercher à apprendre cela avant d'oser *pontifier* humainement et pécher contre l'Art, par ignorance, heureusement pour lui.

Et que d'autres "docteurs" en ceci et nullités en cela, qui se servent de ceci pour juger cela!....

Quant à la musique, monsieur Bellaigue a "plus de complaisance pour elle". Son but est "non de la condamner, mais tantôt de l'excuser", "de l'absoudre" (de quoi? ! de ce que les hommes veulent la salir?......) "et, s'il se peut" (!) "de la glorifier". "Malgré notre admiration, nous ne jugerons point in verbi magistri".... Monsieur Bellaigue excuse, absout plutôt Brunetière. "Le maître n'avait pas coutume d'exiger, fut-ce de ses disciples obscurs, une aveugle soumission. Toutes les libertés lui étaient chères, mais celles de l'esprit entre toutes. Pourvu qu'il excitât à penser, il supportait, il aimait peut-être que ce fût contre lui". Ses doctrines, n'étant pas indulgentes là où elles auraient dû l'être,—là où Brunetière *ignorait*,—elles ne nous convainquent pas trop de la prétendue impartialité que lui attribue charitablement monsieur Bellaigue.

"L'Art" ("disait-il avec sévérité", ajoute monsieur Bellaigue) "est immoral ou, du moins, tend à l'immoralité pour trois raisons, et qui sont de son essence même. Il y en a une, si je ne me trompe, qui saute aux yeux d'abord, et qui est que toute forme d'art est obligée, pour atteindre à l'esprit, de recourir à l'intermédiaire non seulement des sens, notez-le bien, mais du plaisir des sens". Cela est *vrai de ce qui tente de passer pour de l'art* mais *qui n'en est pas.* L'Art, pour atteindre l'Esprit, pour se rapprocher de Dieu, doit combattre "l'intermédiaire"—exclusif—"des sens" et doit purifier "le plaisir des sens". L'*Artiste* ne cherche pas, dans l'Art, "le plaisir des sens", mais il cherche l'expansion de l'âme en Dieu; il n'y cherche que Dieu, dans le Beau.

Ainsi, le *Musicien* ne cherche pas à plaire à l'ouïe: il lui suffit *d'entendre en lui, sans l'aide d'autre instrument que son âme*, les harmonies de la Création qui le rapprochent du Créateur; il ne se sert d'instrument matériel que pour *exprimer*, tant bien que mal, son âme et pour en *transmettre* la pensée aux autres âmes, l'ouïe n'étant qu'accessoire, tout comme l'instrument.

Brunetière continue: "Le second germe de corruption que l'art enferme en lui, c'est qu'il imite la nature, laquelle est immorale, foncièrement immorale, à ce point que toute morale est en un sens et, surtout à son origine, dans son premier principe, qu'une réaction contre les leçons ou les conseils que la nature nous donne."

L'Art (?) qui imite (!) la nature ou quoi que ce soit, n'est pas de *l'Art*. L'Art véritable *reproduit*. L'homme *ne peut* imiter la Création, ni de lui-même ni dans ses œuvres; *il dénature en tentant d'imiter*. La Nature immorale! Quel horrible blasphème contre son Créateur! Parce que *notre* nature, *dénaturée par nos péchés*, est alors immorale, parce que nos instincts grossiers non-anéantis sont immoraux, on en conclut, à la gloriole humaine et contre la Gloire Divine, que la Nature est "foncièrement immorale", la voyant de par *notre* vie immorale!

La morale est "une réaction contre les conseils" non pas de la Nature, laquelle peut nous donner de salutaires leçons, si nous savons les *comprendre*, mais contre ceux de notre nature aveuglée par le mal.

Brunetière continue toujours: "La troisième et dernière cause de cette immoralité qu'on peut regarder comme inhérente au principe même de l'art est une condition qui semble s'imposer à l'artiste et qui consiste, pour assurer son originalité, non pas précisément à se retrancher de la société des autres hommes et à s'enfermer dans sa tour d'ivoire, mais à s'excepter cependant du troupeau".

Pour assurer, non pas son "originalité", (qui lui est naturelle,) mais son intégrité, l'*Artiste* doit s'éloigner du "monde", du tourbillon réellement immoral qui y existe généralement, (puisqu'on y renie Dieu, pour encenser le veau d'or et pour y flatter ses passions et ses vices,) lorsqu'il désire œuvrer selon l'Esprit Divin. Cela ne l'empêche pas de revenir parmi les autres hommes, lorsqu'il leur doit son retour, selon sa Mission et par Devoir, afin de leur communiquer un message providentiel. L'Artiste *ne cherche pas "l'originalité* seule." Il cherche Dieu seul, dans le Beau, "l'originalité" et le reste lui *sont donnés par surcroît*. La recherche de "l'originalité" seule voue et l'artisan et son "œuvre" au néant, fatalement.

"Ne cherche que le Royaume de Dieu et le reste te sera donné par surcroît". Voilà une immuable Vérité, d'éternelle Beauté, qu'il faut Comprendre et Respecter. La Souffrance nous la Désigne: l'Amour, la Foi et l'Espoir nous la font Comprendre et Vouloir.

A l'aide du troisième argument de monsieur Brunetière, et pour être logique, un partisan de cette humaine erreur pourrait qualifier d'*immorale* la Sainteté, pour la même prétendue raison. Les saints donnent *tout*, (y compris eux-mêmes,) à Dieu,ainsi qu'Il lui appartient, et Dieu leur indique ce qu'ils peuvent donner aux hommes.

Pour les Artistes et pour les Savants *véritables*, tout comme pour les Saints, il y a d'abord à observer le Premier Commandement. Cette Loi raisonnable a été faite *pour tout le monde*, mais tant d'hommes l'oublient, et tant d'autres se rebellent contre elle, que les esprits qui veulent s'épurer, ne pouvant le faire au milieu du monde perverti, suivent l'Inspiration Divine *dans leur conscience*, et s'isolent forcément, pour mieux saisir, dans la solitude, loin des distractions mondaines, pour, ensuite, venir donner aux hommes ce qu'ils n'auraient pu puiser au milieu d'eux: l'Idée divine obtenue dans une communion intime avec le Créateur universel. C'est précisément cette communion spirituelle, affranchie des souillures terrestres, qui est recherchée par les esprits supérieurs, lesquels ne pourraient rien sans elle.

L'harmonie des Saints est *dans leurs actes* d'Amour de Dieu et du prochain. *L'harmonie des Artistes* est *dans leurs œuvres* inspirées par l'Amour de Dieu et pour l'amour du prochain.

Dans la Musique, ce n'est pas ce qu'on entend de par l'ouïe qui est l'Art, mais c'est ce qui y est *exprimé* par les sons et ce que l'harmonie *évcque* en notre âme. Si saint Augustin a écrit dans ses "Confessions": "Je vous remercie, Seigneur, parce que vous avez délivré mon âme du plaisir de l'oreille", on ne doit pas en conclure, malgré l'opinion de monsieur Bellaigue, que, "pour les musiciens, ou plutôt contre eux, cette parole est terrible", si l'on comprend le mot *musicien* dans sa véritable interprétation, dans sa dépendance du divin. La condamnation de la profanation musicale et des profanateurs de la musique, "cette parole terrible" de saint Augustin, ne peut que réjouir les véritables Musiciens. Le "plaisir de l'oreille" *n'est pas* la Musique et n'est pas l'Art, et il est justement condamnable. Sur cette phrase de saint Augustin, que nous venons de citer plus haut, monsieur Bellaigue a écrit: "Elle renferme un conseil de perfection", et nous ajoutons: pour qui veut et peut le comprendre, selon son propre état, son propre degré de perfection. Monsieur Bellaigue continue: "Elle nous permet d'écouter et de goûter" (d'Ecouter et de Goûter en Dieu) "les voix ou les harmonies de la nature, le murmure de la forêt, la chanson du vent ou de la vague, et de l'oiseau".

Saint Augustin, pressentant peut-être qu'on se servirait de certaines parties de ses écrits pour combattre ce qu'il admirait, en dénaturant sa pensée, éprouva le besoin d'ajouter des confirmations plus explicatives quant à son admiration du Beau, son amour de l'Art, sa compréhension de la Musique.

LEO ROY.

(à suivre)



LA GAZETTE DE LA SOCIETE

***—Le 7 février dernier, il y a eu concert-conférence à l'Hôtel de Ville, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres; conférencier, M. Edouard Fortin, avocat, directeur de L'*Eclaireur* de Beauceville. Concert par M. Raoul Dionne, baryton, qui chante le "Noel d'Holmes" avec accompagnement au piano par Melle Thérèse Bernier, et M. Charles Magnan qui donne au piano, "En courant" de Benjamin Godard. M. G.-C. Piché préside et M. Avila Bédard fait l'allocution de remerciements au conférencier.

* * *

***—Le 16 février a lieu, au restaurant Bertani, le premier dîner-causerie de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Le conférencier est l'hon. L.-A. David, Secrétaire Provincial, qui parle de notre littérature nationale et de l'encouragement que veut lui accorder le gouvernement. M. Avila Bédard préside; M. Onés. Gagnon remercie le conférencier.

* * *

***—Le 29 février à l'Hôtel de Ville, "causerie du samedi" par M. G.-C. Piché devant les membres de la société. Sujet: impressions d'un voyage en Suède.

* * *

***—Le 11 mars, à l'école des Beaux-Arts de la rue Saint-Joachim, "causerie du samedi" par M. Jean Bailleul, professeur de modelage et de sculpture à cette école; sujet: L'histoire d'une statue.

* * *

***—Le 14 mars, à l'Hôtel de Ville, concert-conférence par M. Henri Ortiz, gérant de la ville de Grand'Mère, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres et de l'Association des ingénieurs de Québec; sujet: la gérance des villes. Partie musicale remplie par M. Boulianne qui donne un extrait de "Madame Butterfly" avec Melle Thérèse Bernier au piano d'accompagnement.

* * *

***—Le 24 mars, "causerie du samedi" à l'Hôtel de Ville par M. G.-E. Marquis, chef du Bureau de la Statistique; sujet: L'histoire de la statistique.

* * *

***—Le 19 avril, une trentaine de membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres font une excursion à la cabane à sucre de M. Ed. Morel, à Beaupré.

***

***—Le 3 mai, dîner-causerie à l'Hôtel Saint-Roch, sous la présidence de M. Geo. Morisset, en l'absence de M. G.-C. Piché, président de la Société des Arts, Sciences et Lettres. L'hon. Juge Adj. Rivard fait une causerie sur les poètes et la poésie décadente. Remercient M. Rivard, M. C. J. Magnan et M. Fernand Choquette. Pendant et après le dîner, chant par M.M. Raoul Dionne, Placide Morency et Laurent Morency.

***

***—La Société des Arts, Sciences et Lettres compte, jusqu'à date, exactement 140 membres.

BIBLIOGRAPHIE

TROUÉES DANS LES NOVALES (par M. Jules Tremblay, Ottawa).

Nous avons reçu, avec l'hommage,—toujours préférentiel,—de l'auteur, le dernier ouvrage de M. Jules Tremblay, d'Ottawa. Le poète, si bien accrédité déjà devant nos Lettres canadiennes, par plusieurs volumes de prose et de poésie, nous offre cette fois une gerbe de nouvelles qui enchanteront tout particulièrement les fervents du terroir. Bravo! une fois encore, et merci.

Nous avons lu ces légendes, contes, récits, qui s'étayent le long des 260 pages, sous un titre bien neuf: "Trouées dans les novales". Et au risque de nous attirer les foudres de l'Ecole des Acerbes, nous tenterons de dire pourquoi ce livre nous enthousiasme.

Quatre vertus maîtresses caractérisent le talent de M. Jules Tremblay. Dans sa prose comme dans ses vers, l'écrivain nous attache par l'élégance de sa phrase, son purisme et sa richesse de vocabulaire, par une érudition générale, une science profonde de l'âme de la race, et ce je ne sais quoi qui, dans tous ses récits, nous captive et nous entraîne à la manière d'Alphonse Daudet. Ces qualités de style, de vocabulaire, d'érudition et de psychologie apparentent M. Jules Tremblay aux écrivains les plus choyés de notre littérature. Les critiques qui vont chercher leur décalogue chez Brunetière pourront lui imputer quelques fautes contre leurs dogmes, mais ceux qui, avec Jules Lemaître, jugent plutôt par impression, trouveront à "Des mots, des Vers" plus de charme et d'attrait et un meilleur exemple aussi que dans "Les Fleurs de Givre" et dans "Le paon d'émail".

"Trouées dans les novales", c'est un recueil de nouvelles qui ferait digne pendant au livre de l'abbé Groulx, "Chez nos ancêtres". Avec le "Chez nous" de M. Adjutor Rivard, les "Récits laurentiens" du Frère Victorin et "Les choses qui s'en vont" du Frère Gilles, le dernier livre de M. Tremblay enrichit notre patrimoine littéraire des meilleurs souvenirs dont a besoin la génération présente pour sauvegarder les caractères ethniques de la race latine au Canada.

Nous soumettons qu'il faudra puiser dans ces "trouées" quelques-unes des explications au miracle canadien. Ceux qui consacrent leurs talents et leur activité au bénéfice de la survivance et de l'émancipation de notre race devront étudier ces marges de l'histoire. Et l'histoire n'est vivante et acceptable que si la forme chronologique est revêtue de la tradition.

Le présent ouvrage de M. Tremblay nous fait aimer la vie de chez nous dans ce qu'il lui reste de fidèle au passé. Et ses récits, comme ceux de Benjamin Sulte et de Louis-Joseph Doucet, "s'offrent naïvement à l'attention des gens heureux qui croient encore à l'âme canadienne diverse en ses aspects." Lisez "une guignolée", le "retour au vieux temps", "la poule noire", les "voix mortes", "la dette", "dans la tempête", le "dîner du curé" et "le petit chantre". J'ai l'agréable certitude que vous rendrez grâce à l'auteur de nous avoir émus en nous portant à souhaiter que l'âme populaire conserve la droiture d'autrefois, la bravoure généreuse et la simplicité, vertus génératrices du bonheur qui marqua de tant de pierres blanches la vie de nos ancêtres.

ALPHONSE DESILETS.

Dans son numéro de mai "*La Canadienne*, magazine français publié à Montréal, contient un conte intitulé: "Le Quêteux" dont l'auteur est M. Damase Potvln. C'est l'histoire—fictive, puisque c'est un conte—d'un désabusé de la vie qui, après des malheurs domestiques—le thème est classique—quitte le monde, le grand monde, où il a vécu et se fait vulgaire chemineau, pour jouir des plaisirs de la vie nomade et être libre de tout lien social. Une rencontre fortuite, vingt ans après, le met en face d'un ami d'enfance—à Québec même—ami qui lui ouvre son cœur et son foyer, avec l'espoir de le ramener dans le sentier d'une vie plus en harmonie avec ses connaissances et le milieu où il avait jadis évolué. Mais l'appel de la route, des champs et des bois est plus fort et l'emporte—et le chemineau reprend sa vie d'aventure. C'est un conte à lire, non pour la leçon qui s'en dégage, mais à cause de ses qualités de style à l'allure toute bohémienne.

G.-E. M.

* * *

"ECLAIRONS LA ROUTE".—par C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques—volume de grand format contenant 250 pages. C'est une réponse à un livre intitulé "The Right Track" publié à Toronto en 1920, et traitant d'instruction obligatoire. Attaqué dans ce volume, M. Magnan n'a pas hésité à fourbir ses armes et à démantibuler prestement l'échafaudage, ou plutôt, le camouflage de l'obligation scolaire. Le volume est partagé en neuf chapitres qui exposent la question controversée "à la lumière des statistiques, des faits et des principes". Le livre de M. Magnan causera sans doute une excellente impression, car il est fortement documenté. C'est tout un arsenal qui sera des plus utiles à nos défenseurs quandnos "protecteurs habituels" voudront ressusciter la question de l'école obligatoire, qui a notoirement fait faillite partout où elle a été essayée.

G.-E. M.

* * *

"LE FONCTIONNAIRE"—Organe officiel de l'Association des fonctionnaires du Gouvernement de Québec—Tel est le titre d'un *Bulletin* mensuel qui vient de faire son apparition avec les premières fleurs du printemps. De format modeste, mais de toilette soignée, il a bonne apparence et il contient plusieurs articles po - dérés et remplis de sens. La photogravure du premier ministre Taschereau figure sur sa première page, encadrée d'un article de tête intitulé: "Salut au Bulletin" et d'un autre consacré à "Notre Association". Dans celui-ci, on fait une revue de ce que l'Association a gagné, depuis sa fondation, en 1918, pour le bien-être de ses membres. Le *Bulletin* est bilingue, montrant par là sa largeur de vue envers la minorité.

Nous avons confiance que cet organe saura, par sa pondération et sa rédaction substantielle, contribuer à faire apprécier à sa juste valeur le fonctionnaire et que ses pétitions, ses justes pétitions seront toujours accueillies avec faveur de la part des autoritié provinciales.

G.-E. M.



L'on voudra bien adresser les commandes comme suit:

Le Terroir

Case postale 366,
Québec

Les livres canadiens sont aujourd'hui très recherchés par les bibliophiles et ils sont généralement rares, du moins pour la plus grande partie. Nous sommes heureux d'établir le Service de Librairie du Terroir *qui donnera, croyons-nous pleine satisfaction. Grâce à ce service, nous croyons être en mesure de remplir toute commande de livres canadiens, anciens et nouveaux, qu'on voudra bien nous faire parvenir, et cela au plus bas prix de livre canadien. Nous publions une quatrième liste des livres canadiens dont nous pourrons disposer; elle sera suivie d'autres listes à l'infini. Nous ajoutons les prix de ces volumes. L'on peut même nous commander les livres qui n'apparaissent pas actuellement sur nos listes:*

QUATRIEME LISTE

AHERN, Dr GEO.—Les maladies mentales dans l'œuvre de Courteline. Conférence	0.75
BELLERIVE, GEO.—Conférences et discours de nos hommes publics en France	1.00
BELLERIVE, GEO.—Monument Montcalm à Québec.—Fête d'inauguration 16 octobre 1911	0.50
BELLERIVE, GEO.—Orateurs canadiens-français en Angleterre, en Ecosse et en Irlande	0.75
BELLERIVE, GEO.—Délégués canadiens-français en Angleterre de 1763 à 1863	1.00
BÉGIN, ABBÉ L.-N.—La Primauté et l'Infaillibilité des Souverains Pontifes Q 1873, 430 p	1.50
BÉGIN.—Le Culte catholique Q 1875—XIV—181 p	1.00
BRUCHÉSI, ABBÉ P.-N.—Conférence sur la Charité Q 1882—119 p	0.40
BUIES, ARTHUR.—L'ancien et le futur Québec	0.70
BUIES, ARTHUR.—Sur le parcours du chemin de fer du Lac St-Jean.—2 Conférences	1.00
BUIES, ARTHUR.—Québec en 1900	0.50
Fabre, HECTOR.—Chroniques	3.50
DIONNE, N.-E.—Fête Nationale des Canadiens-français célébrée à Windsor, Ont., 25 juin 1883	1.25
FAUCHER DE SAINT-MAURICE.—Choses et autres	1.00
FAUCHER DE SAINT-MAURICE.—La question du jour.—Resterons-nous français?	0.75

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 365 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 3. *Québec* *JUILLET 1922*

SOMMAIRE

LE TERROIR D'AOUT

Nous continuerons la publication, dans le prochain numéro, de la conférence de M. Joseph Dumais, sur "Le parler de chez nous". Tout le monde trouvera profit à lire cette causerie, mais en particulier les instituteurs et les institutrices, afin d'en faire bénéficier leurs élèves.

Un conte du terroir fera suite à ceux que nous avons déjà publiés. Ceux qui sont de chez nous par l'esprit et le cœur doivent apprécier ces productions qui reflètent bien notre vie et nos mœurs. C'est de l'étoffe du pays. Une nouvelle causerie littéraire, par Justin et une couple de croquis d'Ernest Chouinard, suivis de notes bibliographiques et de réflexions sur les lectures du mois, complèteront ce numéro d'août du Terroir.

NOTRE CONCOURS

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur notre concours. Voyez la deuxième page d'annonces. Il y a de beaux volumes à gagner. Aux intelligents lecteurs de notre revue nous ne voulons pas donner à compter le nombre de graines de citrouilles dans un bocal ou autre problème aussi niais. Compléter quelques proverbes populaires nous a semblé plus convenable, tout en parcourant les annonces des meilleurs marchands de Québec, la crème à la glace de nos industriels et de nos financiers : le Terroir n'annonce que de bonnes choses de chez nous.

VIVE LA PÊCHE !



Ce n'est pas toujours dans l'onde dormante des remous tranquilles de nos rivières que se capturent les belles pièces de la gent écallière; que de douces émotions le "mouchage" procure dans les rapides, parmi les rocailles! . .

JE PORTE DANS MON COEUR...

SONNET

Je porte dans mon cœur l'éternelle romance
Que jamais, je le sais, je ne terminerai;
Mais mon âme s'y loge, et je la chanterai
Tant que ma voix saura surprendre le silence.

Et mon être souvent tressaille au souffle immense
Qui fait les grands réveils et le songe doré;
Un frisson d'espérance enfin a consacré
En moi les rêves fous et même ma souffrance...

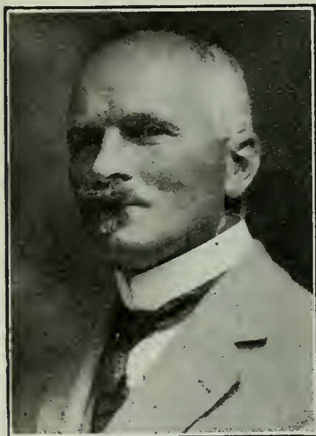
Quand l'ombre de la nuit solemnise les eaux,
Quand la brise murmure à travers les roseaux,
Sous le scintillement des clous d'or de la nue,

Sur le sable mouvant, image des destins,
Je viens mêler l'accent de ma pauvre âme nue,
Implorant le mystère aux horizons lointains.

Louis-Joseph DOUCET.

LE PARLER DE CHEZ NOUS

Conférence faite par M. Joseph Dumais, professeur de diction et homme de lettres, membre de la Société des Auteurs canadiens et de la Société des Arts, Sciences et Lettres,—conférence faite devant cette dernière société, à l'Hôtel de Ville, le 13 octobre 1921.



M. JOSEPH DUMAIS

Au début de cette causerie toute simple, sans aucune prétention littéraire, voulez-vous me permettre de vous dire comment je fus amené à m'occuper de la correction de notre "parlure", pour citer un vieux mot ?

Il y a de cela vingt-quatre ans, après un séjour de plusieurs années au pays de l'Oncle Sam, je revenais chez nous sans avoir fait fortune! Ayant habité longtemps des endroits où le français était à peu près inconnu, je m'étais familiarisé assez rapidement avec l'idiome du pays. Je parlais l'anglais facilement et même joliment, me disait-on. J'en étais très fier.

N'entendant presque jamais ma langue maternelle, l'écrivant peu, lisant rarement un livre ou un journal français, avec le temps, j'avais fini par penser et même —ce qui est plus grave—par rêver en anglais! Bref! quand j'arrivai à Montréal où ma mère et mes sœurs étaient venues demeurer, malgré la joie de se retrouver ensemble après plusieurs années de séparation, je m'aperçus bientôt que mon langage faisait sur les membres de ma famille une impression plutôt

désagréable! Je cassais littéralement "l'Canayen", comme disent nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre. J'avais un accent anglais si prononcé que ma bonne mère surtout, si française de cœur, en était suffoquée!... En ce temps-là, ceux des nôtres qui revenaient au pays, après un séjour plus ou moins long aux Etats-Unis, étaient l'objet de maints quolibets, de remarques sarcastiques de la part de leurs parents et de leurs amis restés au foyer. J'en eus ma bonne part moi aussi! J'y étais singulièrement sensible!...J'avais beau dire que je ne faisais pas exprès pour m'exprimer de la sorte, mais que mon langage se ressentait tout naturellement du séjour prolongé que j'avais fait dans un pays de langue anglaise, rien n'y faisait, on ne me croyait pas!

Fort heureusement pour moi, peu de temps après mon arrivée, la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal fondait des Cours publics d'élocution au Monument National.

Ces cours, commencés en octobre 1898, furent donnés par un Français de mérite: M. Victor Delahaye. J'assistai à l'ouverture des cours et je ne fus pas le dernier à m'inscrire comme élève. Nous étions nombreux, mais je crois que la curiosité, plutôt que le désir d'apprendre quelque chose, attirait le plus grand nombre. J'avais 28 ans. Cependant, je n'étais pas le plus jeune élève, mais j'étais probablement un de ceux qui écorchaient le plus la langue française. Le doyen des élèves était un modeste ouvrier âgé de 57 ans, l'un des plus assidus à suivre les cours et l'un des plus acharnés au travail; il était l'heureux possesseur d'un nom illustre: il se nommait: de Maisonneuve. Il se disait issu de la famille du fondateur de Ville-Marie et descendant direct de Paul de Chomedey!.. Je fis la connaissance de ce vieux brave si désireux de s'instruire. Un bon soir, après le cours, nous causions tout en marchant, des premiers temps de la colonie. Quand il en vint à me parler de sa parenté avec son premier gouverneur, j'eus quelque difficulté à le persuader de l'impossibilité d'une descendance directe puisque,

lui affirmais-je, celui dont vous admirez souvent le monument en traversant la Place d'Armes, était encore célibataire quand il mourut!...

Dès les premières leçons du professeur Delahaye, je compris l'importance énorme de cet enseignement pour la diffusion du bon langage. Je ne m'étais jamais douté de la beauté du parler de France. Comme bien d'autres compatriotes, je m'étais toujours moqué de l'accent particulier des Français et du grasseyement si commun parmi eux. Mais là, je comprenais. Ce fut toute une révélation! Sur les lèvres de ce vieux Monsieur si digne, si aimable, si poli, les mots avaient une saveur exquise. Quelle musique! J'aurais pu rester là des heures à l'écouter. J'étais sous le charme, subjugué, conquis et disposé à prêter à cette langue merveilleuse, un éternel serment d'allégeance. Alors, dans mon âme redevenue française, je fis ce serment et, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas sans un sentiment de légitime fierté que je puis affirmer ici, que toujours et partout, depuis cette date déjà lointaine, je suis resté fidèle à la plus noble des Souveraines: Son Altesse Sérénissime la Langue Française!...

Plus je me sentais pénétré de la beauté de l'idiome maternel et plus je sentais grandir en moi le désir de consacrer ma vie à la faire respecter et aimer. Ce rêve de ma première année d'étude, je l'ai réalisé.

En 1901, j'entreprenais une tournée de conférences à travers la Province. Je visitai un bon nombre de nos principaux collèges et couvents. Je reçus partout un accueil sympathique. Ceci m'engagea à poursuivre mes études. Pourtant, il me manquait quelque chose, je le sentais bien: l'originalité. Je répétais, tel un perroquet bien stylé, les leçons reçues de mes professeurs et les pièces qu'ils m'avaient enseignées. Cependant, cela ne me satisfaisait pas complètement, car je voulais être moi-même et non pas le pastiche d'un tel, fût-il remarquable en tout point, mais

comment y arriver ? Après avoir réfléchi longtemps, j'en vins à la conclusion que, seul, un séjour à Paris pouvait me donner ce qui me manquait. Je résolus donc d'accomplir sans délai cet autre rêve de ma vie: aller à Paris y poursuivre mes études.

Tout d'abord, le projet semblait presque irréalisable! Mes conférences me rapportaient si peu! Souvent, j'étais payé avec des prières, les propriétaires d'hôtels ne voulaient pas accepter cette monnaie en paiement de ma pension; je n'avais pas d'économies. J'étais un peu embarrassé! Un ami me suggéra d'aller faire des conférences dans la Nouvelle-Angleterre! L'idée me parut bonne. Je m'y rendis en avril 1903. J'y séjournai deux mois. Je revins à Montréal pas beaucoup plus riche qu'au départ, mais plus décidé que jamais à faire le voyage projeté. J'avais économisé $100.00. Il m'en fallait au moins trois cents pour payer mon passage et rester trois mois là-bas. Je sollicitai de l'aide. Besogne bien peu agréable que de passer le chapeau pour soi-même, mais je n'avais pas d'autres moyens rapides et honnêtes à ma disposition! J'obtins de cette façon une centaine de piastres en argent, deux ou trois cents piastres promises mais jamais données, puis quelques mercuriales de certains vieux bonzes, indignés de me voir sacrifier, mon avenir à la poursuite d'une chimère, ce qui, d'ailleurs me fit autant d'effet qu'un cautère sur une jambe de bois. Je vendis une machine à écrire que j'avais, j'achetai un billet de seconde et je m'enbarquai. J'étais riche de deux cents et quelques piastres mais surtout riche en espérances.

Dès mon arrivée dans la Ville Lumière, je me sentis chez moi. Paris m'avait conquis.

Le lendemain, je me mis au travail. Mes faibles ressources ne me permettaient pas un séjour bien long. Je n'avais pas de temps à perdre et je n'en perdis guère.

Il faut croire que la Providence veillait sur le pauvre hère que j'étais. Elle se présenta dans la personne de deux compatriotes, deux amis généreux: M. Hector Fabre, Haut Commissaire canadien à Paris et le docteur Georges Dupont, de Montréal, alors chef de clinique chez le fameux chirurgien que fut le docteur Doyen. Je dus à ces deux aimables bienfaiteurs de pouvoir accomplir beaucoup plus de travail que je n'avais espéré faire et de prolonger mon séjour bien au delà de mes plus folles espérances.

M. Fabre, de sympathique mémoire, me présenta à l'un de ses bons amis: M. Jules Claretie, homme de lettres, administrateur de la Comédie Française. Ce haut et distingué personnage me prit sous sa protection, me recommanda chaleureusement à l'un des plus éminents professeurs du Conservatoire: Laugier, l'un des grands artistes du Théâtre Français. J'eus l'insigne honneur de l'avoir pour professeur pendant toute la durée de mon séjour à Paris. Grâce à M. Claretie, dont la bonté était inépuisable et qui voulait m'aider dans mes études, j'eus aussi l'avantage d'assister, trois fois par semaine—sans bourse délier—aux meilleures représentations données dans le premier théâtre de France. J'entendis une bonne partie du répertoire classique pendant les six mois que dura ce premier séjour. Vous citerais-je les noms des principaux auteurs dont les œuvres ne lassent jamais le public lettré là-bas? Sophocle, Corneille, Racine, Molière, Régnard, Beaumarchais, Marivaux, etc. Que de chefs-d'œuvre n'ai-je pas vu jouer sur cette scène merveilleuse où les décors sont d'une somptuosité sans pareille et quels interprètes n'avais-je pas sous les yeux! Toutes les gloires de la Maison de Molière, Mounet-Sully, Coquelin-Cadet, Sylvain, Leloir, Laugier, de Féraudy, Paul Mounet, Leitner, Labargy, Truffier, Dehelly, Bert, etc. Puis du côté des femmes: Madame Bartet, la belle Piérat, Kohl, Sorel, Després, Delvair, Garrick et combien d'autres, brillantes étoiles de la scène française dont

plusieurs sont aujourd'hui disparues. Placé comme le voulait mon bienfaiteur, toujours dans l'un des premiers fauteuils, tout près de la scène afin de ne rien perdre de l'expressive mimique des artistes, je les dévorais des yeux et je les écoutais de mes deux oreilles! Je ne voudrais pas vous paraître trop présomptueux, mais il me semble que j'ai dû profiter dans une certaine mesure de tant d'admirables leçons.

Mon bon ami Dupont, lui, afin de me mettre en mesure de jouir et de profiter plus longtemps de toutes ces bonnes et belles choses, m'héberga gratuitement dans son petit appartement de la rue de Rome. Et quand, n'ayant plus le sou, pas même l'argent nécessaire au retour, je lui fis part de l'embarras dans lequel je me trouvais, sans hésiter un instant, il m'ouvrit sa bourse et me prêta, le plus aimablement du monde, l'indispensable somme dont j'avais besoin pour revenir au pays.

Si mes soirées étaient utilement remplies, mes journées ne l'étaient pas moins. Je suivais, en juillet et en août, les cours si intéressants et si instructifs de l'Alliance Française dont l'immeuble était alors en plein quartier latin: Place S.-Germain-des-Prés. C'est là tout d'abord que j'eus l'honneur de rencontrer et de connaître le célèbre abbé Rousselot, la meilleure autorité reconnue en fait de prononciation française. Cet abbé, le plus grand phonéticien de France et du monde entier, modeste autant que savant, était alors et est peut-être encore, professeur à l'Institut Catholique de Paris et directeur du Laboratoire de Phonétique Expérimentale au Collège de France. C'est donc en suivant ces cours et ceux de son neveu: Fauste-Laclotte, d'abord à l'Alliance Française, ensuite au Laboratoire et à l'Institut Catholique, puis chez lui, rue des Fossés Saint-Jacques, que je compris la nécessité de la phonétique pour corriger la plupart des défauts de prononciation.

Revenu au pays, j'employai mes loisirs à préparer une

méthode empruntée à celle de mon illustre maître, mais plus en rapport avec nos besoins, méthode simplifiée, à la portée de tous ceux qui veulent corriger ce qu'il y a de rude et de désagréable dans leur parler. Ces études et ces travaux, Mesdames et Messieurs, ont sans doute contribué à donner à mon enseignement ainsi qu'à ma manière de dire, sinon la perfection, du moins l'originalité que je cherchais.

Je ne vous en dirai pas plus long sur mes débuts. Ce que vous en savez maintenant vous démontre que pour le parler comme pour toutes choses réalisables, avec de la volonté et de la persévérance, on peut atteindre le but visé.

De nos jours, le nombre de nos compatriotes qui vont étudier en France est beaucoup plus grand qu'il y a vingt ans. La plupart d'entre eux sont bien pourvus de l'idispensable "nerf de la guerre". Ils ne sont pas obligés de compter leurs gros sous comme je fus forcé de le faire lors de mon premier voyage de l'autre côté de l'eau. En raison de l'intérêt croissant que l'on nous porte en France, notre jeunesse jouit de multiples avantages que peu de Canadiens avaient autrefois. J'espère qu'elle saura en profiter et continuera de cultiver, de retour ici, ce qu'elle aura puisé, non seulement à la source des sciences et des arts, mais aussi à celle des bonnes manières et du bon langage.

Grâce à la générosité de notre Gouvernement provincial pour nos artistes en herbe et nos littérateurs en fleurs, peut-être que bientôt nos professeurs, désireux de se spécialiser dans l'enseignement de la phonétique et de la diction, pourront obtenir—après concours—des bourses qui leur permettront d'aller compléter leurs études à Paris. Qui sait? Peut-être auront-ils la bonne fortune de les terminer Faubourg Poissonnière, dans cette grande institution encore fermée aux étrangers, sur la façade de laquelle on voit ces mots: CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION.

J'arrive maintenant au sujet singulièrement épineux, étant donné l'excessive sensibilité de notre épiderme, qui

fait le titre de cet entretien. "LE PARLER DE CHEZ NOUS". Suis-je bien qualifié pour traiter cette question délicate? Peut-être pas sous toutes ses faces, mais en ce qui concerne la prononciation, je crois m'y connaître et je me suis renseigné de mon mieux.

Ayant beaucoup voyagé dans le Québec, au cours des vingt dernières années, du nord au sud et de l'est à l'ouest, j'ai observé, écouté avec attention et noté avec soin la prononciation de nos compatriotes, dans tous les milieux et dans toutes les classes sociales. Sans doute, ma connaissance des nuances dans notre parler n'approche point celle que mon illustre maître, M. l'abbé Rousselot, possédait des parlers de France, car, en écoutant des provinciaux, il se faisait fort de dire d'où venait chaque individu: "Celui-ci vient de Toulouse, celui-là de Calais, cet autre de La Rochelle" et ainsi de suite. Cependant, j'ai bien constaté que chez nous la prononciation était meilleure dans certaines régions que dans d'autres. J'ai remarqué aussi que maints défauts, d'usage courant dans le peuple de certaines régions, persistent également dans le parler de la classe instruite. Par exemple, j'ai connu des avocats, des médecins, des notaires, des prêtres, voire même des professeurs, originaires de la Beauce, de Nicolet, de Rouville, de Montcalm ou du Lac-S.-Jean, dont le langage, assez châtié par ailleurs, contenait des perles comme celles-ci: "J'ai raremint vu " in p'tit harçon malav'nint comme Zéphiran San Laurint!.. " Grèye-toé pou l'méchint tin, y vinte fort à c'matan, etc."

On reconnaîtra peut-être un Sorelois, à sa prononciation d'un E fermé au lieu d'un E ouvert, dans certains mots, exemples: "la téte, la féte, la béte, le métre, l'évéque, " etc."

Dans le comté de Charlevoix, on a le culte des voyelles longues. "Vas viite, t'es ben fiine, l'île aux Cououdres, " malc'môôde, y fait beau c'est terriibe, pas?"

Le Montréalais se moque du Québecois dont le grasseyement l'amuse. Ce dernier se moque assez souvent de la prononciation incorrecte de l'E ouvert: "França, Angla, " progra, parfa, succça, du la, c'est vra., etc.", beaucoup plus commune dans la Métropole et dans le district de Montréal que dans la Vieille Capitale et les comtés de l'est de la Province.

Dans tous les pays, certaines prononciations vicieuses, usitées dans les classes populaires, restent ou s'infiltrent dans le parler des gens instruits. Généralement, les gens de goût s'efforcent de les faire disparaître avec plus ou moins de succès, selon leur formation et leur entourage

Nos voisins de la Nouvelle-Angleterre, les Yankees, ont un parler très nasillard. Si le fermier du New-Hampshire ou du Vermont, invitant son garçon de ferme à se lever pour aller traire les vaches, lui parle à peu près comme ceci: "Well, my boy, I reckon t's about time fo you to git " up so as to milch the cows" (1), l'homme d'affaires (ou l'intellectuel) de Boston, de Lowell ou de Worcester, parle du nez tout autant que le premier. Mais, gardons-nous bien de reprocher trop ouvertement ce vilain défaut aux Yankees! Ce reproche pourrait nous retomber sur... le nez, car nous aussi nous nasillons! Cette détestable habitude nous viendrait-elle des Etats-Unis, comme tant d'autres plus laides encore?

En Angleterre, à Londres, notamment, on ne comprend pas toujours du premier coup les gens qui nous parlent avec cet accent particulier que l'on nomme "cockney". En juin 1903, je me rendais de Londres à New Haven pour prendre le bateau de Dieppe. Le train arrête à une station nommée"Croydon Junction". Je mets la tête à la portière du wagon et je cause avec un homme d'équipe qui stationnait près de la voie. Je voyais un individu bien mis, redingote grise, huit reflets sur le chef, ganté, faire des signaux de la main et donner des ordres. Je me disais: "Ce doit être

---

(1) Prononciatian intraduisible par la graphie des mots.

"un des hauts fonctionnaires du London and South Coast " Ry." Je demandai à l'employé: "Can you tell me if the " gentleman over there is the Superintendent of this road ?". Il répondit: "Whot Sah ? the mon wid the oy at and the laong " caout ? E his the staetion mastah, Sah!". Je le fis répéter car je n'avais pas bien compris, mais ce n'est vraiment qu'après le départ du train que je pus reconstituer la phrase telle qu'elle m'avait été dite". "What, Sir ? the man with " the high hat and the long coat ? He is the station master, " Sir"!—Cet individu était un homme du peuple, mais il y a bien des Anglais instruits dont la prononciation ne vaut pas mieux. En revenant d'Europe en 1906, à bord de l'Empress of Ireland, qui git au fond de l'eau près de la Pointe-au-Père, j'organise un concert avec le concours de quelques-uns de mes compagnons et de mes compagnes de voyage. Un jeune professeur de Southampton—Soute-amtonne, comme disent les Français—me fait dire qu'il donnera une "récitation", déclamation. Je vais le trouver et je lui dis: "What is the title of your recitation ?" please—"Duke Leopold's town" répond-il. J'écris le titre sous ses yeux et j'épelle le dernier mot: t-o-w-n, mais il me dit: "Aoh! naoh! not that! I said: "Duke Leopold's town!"—"Well, said I, will you kindly write the title yourself ?" A mon grand amusement, il écrivit: S-T-O-N-E! stone qu'il prononçait: "staoune"! De là mon erreur. Les Anglais qui se piquent de bien parler se moquent de cette prononciation. Nos Canadiens de langue anglaise traitent de "blooming blokes" leurs cousins d'outre-mer qui parlent de cette façon.

En France, le même état de chose existe partout. Les méridionaux instruits ne conservent-ils pas, même après un long séjour et des études à Paris ou dans une ville du centre, le pittoresque "assent um peu chann'tant" de leurs provinces ensoleillées ? Les habitants des Provinces reconquises: l'Alsace et la Lorraine, garderont encore

longtemps sinon toujours, l'accent particulier aux Boches qui parlent notre langue. Lors de mon premier séjour en France, j'avais connu, chez le docteur Doyen, un Alsacien nommé Marinier. Il habitait Paris depuis longtemps, et chose assez remarquable, il n'avait que très peu l'accent de sa province. Sa famille habitait encore l'Alsace. Un bon jour, une de ses sœurs vint lui rendre visite. Un samedi après-midi, je me baladais dans le jardin du Luxembourg. Soudain, en débouchant d'une allée, je rencontre le frère et la sœur en compagnie de mon ami Dupont. Après quelques mots, nous nous séparons et la jeune fille, s'adressant à mon ami, qui prenait congé d'eux lui dit cette phrase typique qui m'est restée gravée dans la mémoire: " Nouss' allons bromeuner timanche, deu fien afec ?. . . ." Avez-vous compris ? Pas tous, j'en suis convaincu! "Nous " allons promener dimanche, tu viens avec ?" Rien de déroutant comme ce déplacement de l'accent tonique et la transposition des consonnes p et b, f et v, t et d. Mais si ce parler est difficile à comprendre pour nous, y a-t-il lieu d'être surpris lorsque des étrangers: Français, Belges, Suisses ou Américains ayant étudié la langue française ailleurs que dans le Québec, ne comprennent pas du premier coup, en arrivant dans notre beau pays, des phrases académiques comme celle-ci: "Eye, tit gas, ton pé est y écite ? " Si yé, va on l'cri. Ch't'affé à lui. J'voudra ti vienne " m-aider à mette é chassis doubes. Les nuittes sont " fraîches que l'yâbe ast'heure, pis ma vieille est fréduleuse " à plein. On commence l'barda d'automne là, pis on veut " s'amancher pou point pâtir!. . ." Je vous entends dire: "Mais vous savez bien que nos gens instruits ne parlent " pas comme cela ? Pas tous, non, Dieu merci, et pas au " salon quand il y a des étrangers, mais voyons, là, entre " nous, n'est-ce pas, chez un très grand nombre, le langage " de la salle à manger et de la cuisine, c'est-à-dire le parler " sans cérémonies de l'intimité ?"

Que nous ayons un parler populaire comme les Américains ont leur "slang", les Anglais de Londres le "cockney", les Ecossais le "broad Scotch", les Irlandais leur "brogue", les Parisiens des quartiers ouvriers "l'argot", et les Français de tous les départements, des patois variés, sans compter une bonne demi-douzaine de dialectes, il n'y a là rien de surprenant, c'est tout à fait rationnel. Ce qui est extraordinaire, par exemple, c'est de rencontrer des compatriotes instruits, parlant comme des paysans, niant énergiquement l'existence d'un parler populaire et se fâchant tout rouge à la seule mention du mot "patois". J'en connais, Mesdames et Messieurs. Mais ce mot "patois" que l'on exècre lorsque des étrangers mal avisés ont le toupet de l'appliquer à notre parler de tous les jours, est-ce donc un terme de mépris? Il n'a rien d'insultant, en France! Si nous ouvrons le Dictionnaire encyclopédique de Larousse, voici ce que nous trouvons aux mots "langue, dialecte et patois". "Une " langue, dit Larousse, est l'ensemble des mots dont un " peuple fait usage. Le dialecte, est une variété dans la " langue principale et cette variété consiste soit à prononcer " les mots d'une façon particulière, soit à leur donner des " terminaisons un peu différentes que celles qu'admet la " langue-mère, sans altérer les lois générales et le caractère " propre de celle-ci. Le patois est proprement la manière " dont s'expriment les paysans ou au moins les gens peu " lettrés d'une province. On donne généralement le nom " de patois, à tout dialecte qui ne possède pas (ou ne possède " plus) de littérature écrite. Pris familièrement: façon par" ticulière de s'exprimer, de s'énoncer et surtout langage " incorrect."

Que faut-il en conclure? Que Larousse est un farceur et que nous parlons tous comme des Académiciens?...

Presque tous nos compatriotes soucieux de parler correctement, admettent que notre parler n'a pas autant de douceur, de souplesse, de couleur, d'expression et de préci-

sion que celui des Français instruits. C'est vrai. Pourquoi cette différence ? Parce que nos voyelles sont trop gutturales, qu'elles sont souvent énoncées incorrectement, que notre articulation est sans vigueur, trop molle. Et puis, que de mots tronqués! Que de syllabes muettes complètement supprimées dans les mots à désinence féminine! Ensuite, que notre vocabulaire est pauvre! Nous employons souvent, au petit bonheur, des mots dont nous ne connaissons pas l'exacte signification. Henri Roullaud nous l'a clairement démontré dans son ouvrage intitulé: "La Rectification du Vocabulaire". Enfin, notre langage fourmille d'anglicismes. Voilà les principaux obstacles qu'il nous faut surmonter pour nous mesurer, à armes égales, avec nos cousins instruits de Paris surtout, car vous n'ignorez pas que le parler de France, qui donne le ton au monde civilisé, à cause de sa pureté, de sa sonorité et de sa clarté, c'est celui de la bourgeoisie parisienne. L'aristocratie et la haute finance sont d'humeur vagabonde, par conséquent, elles subissent plus fortement que la paisible bourgeoisie les influences étrangères. C'est donc dans la classe moyenne de la société parisienne, fidèle gardienne des bonnes traditions, que le langage se conserve et s'épure. C'est la bourgeoisie qui, avant que l'Académie leur donne droit de vie, adopte les expressions nouvelles, francise les mots étrangers utiles au vocabulaire et donne au parler ce fini, ce poli, cet éclat si prisés partout. La bourgeoisie ignore les patois et ne subit pas l'influence de l'argot des Boulevards. Elle n'en trouve pas l'occasion. Il lui faudrait se mêler à la foule cosmopolite et grossière! Elle s'en garde bien! Elle préfère de beaucoup au tohu-bohu des grandes artères, le calme reposant de ses quartiers paisibles, de ses parcs ombreux. Puis, elle est réservée. Elle n'est pas prodigue de son amitié. Elle n'ouvre pas sa porte toute grande à tous les rastaquouères bien mis, aux goussets remplis d'or, désireux d'entrer en relation avec elle. Non, elle est prudente et sage. Ses

amis, elle les trouve dans son milieu, parmi les gens ayant les mêmes goûts, les mêmes coutumes et, naturellement, le même langage. Elle surveille aussi avec soin l'influence de l'office, c'est-à-dire des serviteurs, sur le parler des enfants. Oh! si nous avions le même souci de la correction en toutes choses! Peut-être arriverions-nous, avec le temps, à former ici une élite qui, à l'instar de la bourgeoisie parisienne, donnerait le bon ton aux parlants français d'Amérique. Mais, nous avons beaucoup à faire. Malheureusement, nous manquons d'énergie et nous avons peur de l'effort. Il faut avouer aussi que nous sommes assez satisfaits de nous-mêmes. Hélas! combien de nos gens haut placés, dont le parler, assez bon au point de vue grammatical, laisse beaucoup à désirer en ce qui concerne la prononciation. Il y en a qui ne s'en doutent même pas ! On ne leur a peut-être jamais signalé leurs manquements aux règles qui régissent le bon parler, ou bien, ils n'ont attaché aucune importance aux bons avis de jadis. Rendus à un certain âge, s'ils ont conscience de leurs incorrections, ils ont encore moins peur du ridicule auquel ils s'exposent, surtout en voyageant à l'étranger, que de l'effort qu'il leur faudrait faire pour se réformer par l'étude. C'est humiliant, pensent-ils, de prendre des leçons à l'âge où l'on devrait plutôt être apte à en donner. Quelques-uns trouveront enfantin le travail qu'il faut faire pour apprendre à bien prononcer, ça manque de dignité.

(*à suivre*)



LES CONTES DU TERROIR

Le vieux cheval

Récit d'un vieux colon

PAR

Damase Potvin

Le père François Dufour se tenait appuyé au chambranle de la porte basse de l'étable et fumait, à petits coups secs des lèvres, une âcre *verrine* dont il venait de bourrer son brûle-gueule de plâtre et qui répandait, dans un rayon de dix pieds alentour de lui, une odeur de feuilles de blé-d'Inde roussies. Le père François Dufour regardait sans voir, droit devant lui, sur la route. Il ne m'entendit pas m'approcher sur le sol durci mais feutré de fumier, de sorte qu'il sursauta quand, parvenu dans la zone de la *verrine*, je demandai, brusquement:

"Fait beau, hein, père Dufour?"

Une énorme bouffée de son tabac vert, qui faillit m'asphyxier, s'échappa de sa bouche qu'il ouvrit pour répondre sans presque me regarder:

"Oui, mais on est pas loin sans pluie; l'air est *nordet;* r'gardez l'coq du clocher, là-bas".

Dans le flou de l'horizon, on voyait pointer, comme au milieu de la route, qui filait droit devant nous, la flèche effilée du clocher du village d'Albanel; et le coq, effectivement, tournait le panache de sa large queue de bronze du côté du *nordet*...

C'était un beau matin de fin de juin. La fraîcheur nocturne était sensible encore et toute la campagne semblait un lac frais aux ondes bienfaisantes. Mais on sentait qu'il allait faire chaud durant la journée. La pureté d'un grand ciel pâle s'épandait sur toute l'étendue des champs jusqu'aux lointains à peine brumeux que masquaient brusquement des

coteaux. Tout était vert partout, vert foncé ou vert pâle, selon les semences qui sortaient. A quelques pieds devant nous, au bord de la route, la terre brune d'un champ de labour frais disparaissait presque sous le tapis vert pâle d'une herbe qui était de l'avoine en puissance, déjà longue d'un bon quart de pouce. Une clôture en perches de cèdre mettait brusquement fin, de notre côté, au domaine des avoines; et, à partir de la clôture jusqu'à nous, c'était la cour de l'étable où le fumier faisait, sur l'herbe qui s'obstinait à pointer quand même, des taches jaunes et brunes. Tout près de la clôture, une charrue gisait sur ses flancs et les rayons du soleil qui surgissait en arrière des bâtiments faisaient reluire son soc usé par le frottement de la terre; un jeune veau blanc marqué de roux s'amusait, pour l'instant, à ronger de ses jeunes dents l'un des mancherons de la charrue. Au milieu de la cour, une grosse poule jaune s'avançait vers nous avec méfiance, les yeux curieux et inquiets, voulant atteindre, sans accident, un tas de fumier sec tacheté de grains d'avoine. Avançant, pas à pas, avec de grandes précautions, la poule posait avec prudence sur le sol ses pattes un instant repliées. De temps en temps, elle frappait le sol d'un coup de bec brutal pour saisir un grain presque invisible...

Le jeune veau se mit à ronger avec tant de rage le mancheron que le père François fut pris d'inquiétude. Il se baissa, ramassa à ses pieds une motte de terre et la lança sur l'animal. En trois ou quatre bonds fous, celui-ci, la queue horizontale au dos, dévala et disparut derrière l'étable, tandis que la poule s'ensauvait aussi, butant à chaque pas, striant l'air de cris de gonds de porte mal graissée, ce qui fit grogner d'inquiétude une "portée" de petits cochons qui s'empiffraient, d'un autre côté de la cour, à la table maternelle...

Le père Dufour secoua sa pipe sur le rebord de la porte qu'il n'avait pas quittée, la fourra encore chaude dans

une poche de sa veste, et m'invita à visiter son domaine. C'était l'étable, la grange et leurs alentours qu'il entretenait avec un soin de mère. Il y passait tout son temps depuis plus d'un an. L'été, il rôdait sans cesse dans les cours, soignant les porcs, les veaux et les poules. L'hiver, il s'enfermait dans la tiédeur de l'étable et, le soir, il parlait à ses bêtes comme à des êtres humains, leur confiant les peines et les regrets que lui causait l'usure de son vieux corps qui s'affaiblissait avec l'âge. Les bonnes bêtes de l'étable semblaient comprendre leur vieux maître... L'une d'elles, souvent, tournait tristement la tête et lui répondait par un meuglement attendri qui remuait comme une plainte humaine... Et, dans cette atmosphère d'où s'échappaient de chaudes odeurs de litières et où l'on ne voyait que le mouvement rythmé des mâchoires qui ruminaient et n'entendait que le bruit des chaînes aux anneaux luisants sur le bord des mangeoires, le père Dufour était heureux et son âme de vieux terrien goûtait des moments d'ivresse...

Nous traversâmes la *batterie* de la grange, entre les deux *tasseries* vides, pour le moment, de grain et de foin et que devaient remplacer, jusqu'au prochain engrangeage, des instruments aratoires et des voitures d'hiver tournées sens dessus dessous, les timons droits en l'air. Puis, après avoir traversé la bergerie déserte, et d'où s'échappait une odeur acre de fumier moisi, nous allâmes en arrière des bâtiments.

Dans un petit enclos séparant ces derniers d'une prairie qui s'étendait jusqu'au milieu de la terre, dont le trécarré de bois vert, au loin, marquait la fin, j'aperçus comme le fantôme d'un cheval. L'apparition se tenait debout, dans un coin de l'enclos; on eut dit une brassée de fagots placée sur quatre piquets.

"Il vit ?"... demandai-je au père Dufour, en guise de plaisanterie.

—"Oui, mais j'crois qu'il n'en a pas pour longtemps, l'pauv' vieux Blond...

Et, comme je lui faisais remarquer qu'il ferait acte humain en mettant fin lui-même aux jours de cette pauvre bête, le père Dufour s'arrêta soudain et me regardant fixement dans les yeux;

"Tuer Blond?... Ah! mon jeune ami, vous savez pas c'que vous dites-là... Tuer Blond!...

Et le vieux s'approcha du squelette équestre; il arracha, au passage, une touffe d'herbe qu'il lui tendit; il lui caressa amoureusement les quelques longs et rudes poils qui restaient encore de la crinière, puis murmura, ému:

"Non, non, tu mourras d'ta bel'mort, mon pauv'vieux Blond... Tu souffres pas, hein, ici?... Tu sais comme j'ai ben soin d'toi.

Et se tournant vers moi:

"C'est pour le Blond qu'j'ai fait c'petit clos; c'est à lui; il est bin, ici, à l'ombre d'la grange; il y a du soleil seulement un peu l'matin. L'hiver passé, c'est lui qu'avait la plus belle place dans l'étable. J'lui donnais tous les jours sa portion d'avoine; il n'est pas capable d'en manger, asteur, à cause qu'il a presque pus d'dents...

Le père François donna quelques petites tapes amicales sur la croupe étique de la bête:

"Pauv'vieux Blond, va!... Dire q'j'ai voulu, une fois, te tuer, comme on m'l'conseille encore aujourd'hui...

"Ca, c'est une histoire", ajouta-t-il en se tournant vers moi, "et j'm'en vas vous la conter, si vous voulez...

Nous allâmes nous asseoir sur une pagée de la clôture du parc de Blond. Le père François tira de sa poche sa pipe, la bourra de son odorante *verrine*, l'alluma et, après avoir, en quelques petits coups secs et rapides des lèvres, tiré une abondante fumée bleue, commença:

"C'était l'année dernière, au commencement d'été; il y avait longtemps qu'les enfants m'tannaient avec l'Blond qu'était comme vous l'voyez; ils prétendaient qu'i était bon à rien, qu'i prenait d'la place dans l'étable et qu'i était

embarrassant. La femme s'en mêlait aussi: "C'est pas chrétien", qu'elle m'disait, "d'laisser vivre plus longtemps c'te pauv'bête qui serait bin mieux morte, j't'assure". J'résistais tant que j'pouvais; l'idée d'tuer Blond m'chavirait l'esprit et j'en étais malade rien qu'à y penser. Toujours est-il qu'un bon matin, à force d'm'faire bâdrer par la *créature* et l's'enfants, j'm'suis décidé à la chose.

"Il faisait un temps quasiment pareil comme aujourd'hui, même qul'air était *nordet* puisqu'j'm'rappelle avoir r'gardé l'coq avant d'partir. Comme un homme qu'allait commettre un crime, j'voulais pas qu'personne ait connaissance d'la chose et j'avais décidé d'm'en aller jusqu'au trécarré avec l'Blond. De fait, nous v'là tous les deux partis d'l'étable, moi en avant avec mon fusil su l'épaule; lui, il m'suivait comme un enfant; j'marchais pas vite à cause qu'la pauv'bête butait quasiment à chaque motte de terre qu'on rencontrait...

"Comme on marchait, j'm'amusais à r'garder partout alentour; il faisait un vrai beau temps; l'grain dans les champs était d'jà long comme l'doigt et quand on a traversé ma prairie du Russeau, l'herbe était si drue qu'on semblait pas, en marchant, toucher la terre; j'm'rappelle que, comme je m'retournais, pour voir si l'Blond suivait, j'ai vu la pauv'bête essayer d'happer une gueulée de c'te bonne harbe... De fait qu'l'année dernière, on a eu une récolte sans pareille de foin...

"On marcha encore pendant qu'que'temps, l'long des champs, et on est arrivé au trécarré. Là, c'est du bois vert. Il y a, entre c'bois et mon dernier champ, un'p'tite clairière ous'que j'mets, l'été, les veaux en pacage. J'mis Blond au bord du bois et j'm'en sui'tallé à l'aut'bout d'la clairière. Blond s'tenait dret sur ses pattes, comme vous l'voyez là. J'pris mon fusil que j'mis pas mal de temps à charger et à ajuster, comme vous pouvez bin l'penser. Mais i fallait bin en finir... J'tremblais comme une feuille; j'épaule et

j'vise... J'étais à vingt-cinq pas quasiment de Blond. Par quel adon, j'm'l'demande, mais v'la-ti pas qu'mon ch'val, juste à c'moment-là, tourne la tête d'mon côté et qu'il me r'garde juste comme j'allais tirer. J'vois ces deux bons grands yeux vitreux qui m'r'gardaient. On aurait dit qu'la pauv'bête pleurait... Ah! quand j'y pense! J'ai vu, dans ces yeux-là, toute l'histoire d'ma terre; et j'm'mis à pleurer quasiment, moi aussi... L'Blond avait alors vingt-cinq ans et il y a eu juste vingt-cinq ans, l'année passée, qu'j'ai acheté ma terre qu'était en bois d'bout et sur laquelle j'voulais établir mes garçons; et c'est pour ça qu'j'avais vendu ma terre du village, qu'était faite d'un bout à l'autre. J'ai elevé Blond et c'était, dans son jeune temps, un beau poulain et c'est avec lui qu'j'ai ouvert c'te terre. J'étais déjà pas une jeunesse et j'vous assure qu'on en a arraché. C'était une terre dure; du bois partout, des savanes, des fardoches, des aulnes d'un bout à l'autre. Il a fallu tout arracher ça, tout égoutter ça, labourer ça, semer ça... R'gardez la maison là-bas, c'est fait du trécarré à la route. C'qu'il y en a du travail là d'dans! Et c'est avec Blond qu'j'ai fait tout ça. L'été, on faisait d'la terre, on labourait, on harsait. Puis, on faisait les foins et les récoltes; ensuite, v'naient les labours d'l'automne et on faisait encore d'la terre jusqu'aux premières neiges. L'hiver, on charriait du bois ou ben on mettait Blond sur le *haspor* du moulin à battre et marche, marche, marche, toute la sainte journée, pour batte l'grain d'la récolte. Pendant c'temps-là, les jeunesses avaient grandi; les garçons s'étaient mis à aller voir les filles au village. Des soirs, après une grosse journée de battage ou de charriage de bois, il fallait atteler Blond encore et descendre à l'église. C'est avé Blond qu'les garçons ont fait leur jeunesse; i y en a deux qui sont mariés, asteur, et c'est avé lui encore qu'on a la terre c'qu'elle est; ell'a travaillé, la pauv'bête, pendant vingt-cinq ans, jour et nuit, on peut l'dire. Tous

ces champs qu'vous voyez jusqu'à la maison, c'est Blond qu'a fait ça; la maison, la grande, l'étable, c'est lui qu'en a charrié l'bois; c'est lui qu'a marié mes deux garçons qu'ont des enfants; c'grand champ d'blé qu'vous voyez s'étendre jusqu'à la route, c'est l'Blond qui l'a essouché pendant quasiment trois ans de suite. J'l'attelais su'l'grappin aux souches à cinq heures du matin et j'l'dét'lais à huit heures du soir quand on voyait pus rien... et tire don, mon Blond, tire don, toute la journée. Faut dire aussi que j'lui ai jamais donné un coup d'fouet mal à propos. Des fois, j'ai vu qu'il y avait pus d'avoine dans la grange pour lui donner, le soir, après sa journée; eh, ben! j'en avais tellement pitié qu'j'allais lui porter des tranches d'mon pain que j'gardais pour lui au souper. Avec un bon *botillon* d'foin, ça lui f'sait passer la nuit et il était prêt à r'commencer l'lendemain matin... Ah! quand même, c'qu'ça été dur, allez!...

"Eh! ben, c'est tout ça qu'j'ai vu dans les deux grands yeux d'mon Blond quand il s'est r'tourné vers moi pendant que j'visais pour l'tuer.

"Qu'est-ce que vous auriez fait à ma place?

"Mon fusil est tombé d'mes bras; j'avais les yeux mouillés... J'ai été prendre Blond par la crinière et j'ai descendu avec lui jusqu'à la maison. La femme, les enfants, les voisins ont ri d'moi, mais j'en ai pas fait d'cas. Eux aute's savaient pas c'qui s'était passé, en haut, au trécarré; j'leur ai jamais conté ça. Moi j'savais c'qui s'était passé et c'est pour ça qu'j'ai juré qu'Blond mourrait d'sa belle mort..."

Et le père Dufour s'approcha de nouveau de ce fantôme de cheval qu'était devenu Blond. Il lui caressa, pendant quelques minutes, sa longue tête exsangue et je l'entendis murmurer:

"Entends-tu? on voudrait que j'te tue encore, pauv'-vieille bête."

Damase POTVIN.

POUR LE YATCHING



Quel lieu enchanteur de promenade en canot!... Quelles perspectives délicieuses de randonnées à l'aviron mille fois préférables à celles du volant dans la poussière aveuglante des routes!...

AUBES ET REVEILS

REVEIL INTELLECTUEL

PREMIER JOUR D'ECOLE

La résolution en a été bien arrêtée: bébé entre à l'école! D'ailleurs ce n'est déjà plus bébé!—Papa et maman, après longue et mûre délibération, en sont venus à cette conclusion que le petit ayant maintenant atteint ses six ans, si bien développé pour son âge, et d'une intelligence assurément au-dessus de la moyenne,—tout le monde le dit,—ce serait dommage de retarder plus longtemps le commencement de son instruction. C'est bien aussi ce qu'a reconnu l'institutrice elle-même, que l'on vient de consulter, sous les yeux et aux oreilles de l'enfant, et toutes les bonnes gens de la maisonnée sont tout à fait convaincus qu'un pareil sujet appelé si loin ne saurait partir trop tôt.

Entrer à l'école! Quelle évolution dans la vie d'un enfant! Pour l'un, ce serait l'appréhension de l'inconnu, la crainte de rigueurs inaccoutumées, la timidité loin de ceux qui nous aiment et qu'on aime; loin de ceux en qui la confiance innée avait jusqu'alors laissé tout son dévolu; loin de ceux chez qui la voix du sang avait toujours naturellement trouvé ses échos; pour celui-là, ce sont toutes ces méfiances, enfin, intimes et tenaces, qui font dans la vie les pusillanimes et les incapables.

Pour un autre, c'est la porte qui s'ouvre aux aspirations, aux besoins précoces de mouvement, de liberté, de confiance en soi-même, gages de grandes destinées.

Entrer à l'école, c'est devenir déjà quelqu'un, dans une société où il ne suffira plus d'être l'aîné de petits frères et de petites sœurs, pour user et jouir de certains droits, exercer certains commandements, mais où il faudra avant tout rechercher des alliances, entretenir des intelligences et des influences afin de pouvoir s'affirmer, se débrouiller, se tenir en vue au milieu de la foule.

Le petit en est là!

L'enfant du voisin, auquel il a déjà prêté ses jouets, lui a promis de venir l'accompagner le lendemain matin, et le "faire entrer en même temps que lui à l'école."

Ainsi, la présentation, le début, souvent si pénible, se fera sans encombre chez les camarades, sous le chaperonnage du petit voisin dont les bons offices, l'expérience et le crédit ont subitement acquis beaucoup de valeur.

La maman en est tout heureuse. Et puis, l'institutrice n'est pas une inconnue; elle aura pour l'enfant,—c'est très certain puisqu'on a si bien connu sa famille,—des égards faciles à prévoir.

Et le petit s'en va à l'école, la main dans la main, avec son Mentor, tout fier de porter les deux premiers livres, neufs, abécédaire et catéchisme, que, dès la veille, l'institutrice a fait acheter d'urgence. Mais comprend-il, peut-il se douter que ces premiers pas vers l'école du village, c'est une première recherche de la lumière à l'aurore de son avenir intellectuel?

Ce que maman ne sait pas non plus, en dépit de tous ses rêves et de tous ses vœux, c'est la longueur de la route où elle lui voit mettre aujourd'hui le premier pied, à l'extrémité de laquelle il ne sortira maintenant que pour échapper à sa sollicitude, et passer trop tôt, malgré les droits toujours légitimes mais moins exclusifs de son cœur, à d'autres tendresses que les siennes.

Il s'en va pour la première fois à l'école, le cher petit!

Est-ce pour y subir un premier désenchantement? Pour y constater tout d'abord combien l'escarpement du savoir humain est abrupt, pénible à gravir, presque jamais sûr, quand les efforts sont mal concertés entre l'expérience et l'ingénuité? Pour y apprendre bien trop tôt, avec le sage, comment l'on devient moins homme à fréquenter chez les hommes, pour savoir, hélas! ce qui fait le monde méchant?

Oh! non, plaise à Dieu que ce ne soient pas encore les tristes préoccupations dont l'esprit et le cœur de la maman s'entretiendront durant cette première heure d'école de son enfant! Tout à l'heure, le cher petit, que sa pensée aura constamment suivi dans cette première épreuve, lui reviendra souriant, espérons-le, avec l'assurance que donne à son âge le premier sacrifice suivi du premier succès.

Elle lui entendra dire avec joie, elle lui fera répéter plus d'une fois, pour papa, grand'mère et tant d'autres, comment on lui a demandé ceci, comment il a su répondre cela, et les égards que l'on n'a pas ménagés au fils de monsieur un tel! On est heureuse, car, cela se voit, il est bien parti; il réussira!

Aux yeux de ses cadets, l'écolier n'est déjà plus le même. Il va maintenant sortir tout seul, à des heures fixes, qui seront bien à lui, pour lesquelles on s'emploiera à le préparer. L'heure de la classe, qu'il attendra avec importance, les premiers jours surtout, appellera l'attention de tous, petits et grands au foyer. Le départ et l'arrivée de l'écolier marqueront les principales étapes de la journée avec l'heure des repas. Lui-même, puisqu'il est appelé au dehors tout comme un grand, s'en inquiétera plus que de raison, pour affirmer sa suffisance parmi les autres qui n'ont rien à faire que s'amuser!

Et puis, comme l'expérience s'acquiert, comme l'habitude lasse le zèle et ternit bientôt les faux-brillants de la vie, le jour viendra où l'on ne saura pas même s'il est parti

pour l'école. Faut-il davantage assombrir le tableau et ajouter que l'on ne saura peut-être plus ce qu'il y fait?

Car la route de l'avenir, si large ouverte, si bien éclairée à son entrée, sous les yeux des mères qui la poursuivent alors toute de confiance, on ne soupçonne pas toujours combien il s'y rencontre de passages ombrés, de carrefours, d'impasses même où l'œil surpris et attristé de parents vieillis et désabusés trouve leur espoir enlisé.

Mais n'anticipons plus sur ces misères.

La deuxième classe de la journée est maintenant terminée. C'est tout pour aujourd'hui. Demain, bébé,—l'écolier,—répétera de mémoire les précieux enseignements acquis sur la première page de son premier livre. Ce qu'il a appris, il le retiendra bien. Au reste, cette deuxième classe n'a pas été du tout comme la première. On le connaît! On lui sourit. Il a déjà plus d'un ami, et il pourrait s'y rendre tout seul, à l'école!

Demain enfin, c'est toujours l'avenir, mais l'avenir assuré!

Béni soit Dieu, qui a créé l'aurore au début de nos jours, et l'illusion à l'aube de nos enfants !

Ernest CHOUINARD.



CAUSERIE LITTÉRAIRE

PAR JUSTIN

L'ART CONTEMPORAIN

La culture de "l'art contemporain" a fait surgir pusieurs écoles littéraires en France, si l'on peut dire écoles. En voici une intéressante nomenclature où chaque école est représentée par un nom d'auteur typique.

Lisez patiemment:—l'Unanimisme-Jules Romains; le Paroxisme-Verhaeren; l'Esotériquisme—de l'Isle-Adam; le Scientisme-Réné Ghil; le Décadisme—Paul Adam; le Magnificisme—Saint-Pol Roux; le Magisme-Péladan; le Symbolisme-Rodenbach; le Vers-Librisme-Gustave Kahn; l'Aristocratisme-Lacaze-Duthiers; le Visionarisme-Colomer; le Futurisme-Marinetti; le Primétérisme-Marc Dhamo; le Subjectivisme-Han Ryner; le Sincérisme-Louis Nazzi; l'Intensisme-Charles Saint-Cyr; l'Idéalisme-Schuré; le Floralisme-Lucien Bolper; le Dramatisme-Barzun; le Dynamisme-Henri Guilbeaux; l'Effrénéisme-Albert Londres; le Bonisme-Edmond Thibaudière; le Druidisme-Max Jacob; le Plurisme-Adrien Mithouard; le Pluralisme-Arthur Craven; le Totalisme-André Billy; le Démocratisme-Bernard Lazard; le Philoprésentanéisme-Henri Lenzi; le Patriartisme-Jean Desthieux, le Vivantisme-Gustave Pivé; le Sérénisme-Louis Estève, etc, etc.

Heureusement pour nos rhétoriciens, tous ces genres littéraires ne sont pas inscrits au programme de notre enseignement supérieur et de nos belles lettres transcendantes. Il n'y a que ceux-là qui, frais émoulus des baccalauréats, voudront encore se donner du livresque et du cachet, auxquels s'offrira le grand embarras du choix. Nous supposons qu'ils

se classeront dans la catégorie de nos exotiques et qu'ils ont renoncé aux vieilleries du classicisme et du romantisme, pour cultiver "l'art contemporain".

C'est déjà fait, pour quelques-uns encore assez rares, consolons-nous.

Nos écoles poétiques ne sont pas, tant s'en faut, aussi nombreuses qu'en France. C'est à peine si nous comptons:—(Qu'il vous plaise d'en fixer vous-mêmes les prototypes), les Mirlitonesques, les Grandiloquents, les Annalistes, les Pastichistes, les Terroiristes, les Impressionistes, les Billettistes, les Mirliflores, les Snobistes, les Incompréhensibilistes, les Antipathistes, les Gobistes, les Larmoyants, les Rond-de-cuiristes, les Montréalistes, les Mutuo-mirantistes, et les cuistres, en réservant une place de choix pour les congrégations plus amènes du Féminisme et du Machèrisme.

C'est encore beaucoup trop, direz-vous, pour un jeune peuple qui n'est pas sûr d'avoir une littérature à lui. Peut-être!

Rien n'empêche, cependant, puisque nous avons le temps d'en causer, de chercher à connaître un peu la norme et l'attrait de ces genres nouveaux de là-bas qui tendent à s'introduire ici en déconcertant nos connaissances littéraires surannées, et, ensuite, de signaler chez nous des effets déjà notables d'imitation.

Après que le grand Victor Hugo eut bien "mis son bonnet rouge au vieux dictionnaire", ce qui lui permit ensuite de concréter "la biche illusion" et "l'aurore, crête rouge du coq matin", il lui restait tout de même peut-être encore assez du vieux poète classique abdiqué qui fit sa gloire. Mais chez nos artistes contemporains, on trouve comme une rage de tout détruire, tout remplacer, tout changer. On va pour cela jusqu'à peinturer les voyelles.

Admirez le fameux sonnet de M. Arthur Rimbaud:—

"A noir, I rouge, U vert, O bleu, voyelles,
"Je dirai quelque jour vos naissances latentes,

"A, noir bonnet vêtu de mouches éclatantes,
"Qui bombillent autour des puanteurs cruelles
"Golfes d'ombre: E, candeur des vapeurs et des tentes,
"Lances des glaciers fiers, sois blancs frisons d'ombelles
"I, pourpre, sang craché, rire des lèvres belles
"Dans la colère ou les ivresses pénitentes.
"U, vibrement divin des mers virides,
"Paix des pâtés semis d'animaux, paix des rides
"Que l'alchimie imprime aux grands fronts studieux.
"O suprême clairon plein de strideur étrange,
"Silences traversés des mondes et des anges,
"O, l'oméga, rayon violent de ses yeux!"

Avec cela, on aura créé toute une poétique, une littérature, une langue que les initiés seuls comprendront ou affecteront d'entendre, à seule fin sans doute d'avoir à classer parmi les retardataires, les arriérés, ceux qui cherchent avant tout du sens commun dans ce qu'il lisent.

Mais continuons et remettons à plus tard d'étudier l'influence de cet *art contemporain* chez quelques-uns de nos exotiques littéraires.

Voulez-vous maintenant quelque chose de "*L'Imitation de notre Dame la Lune*" par M. Jules Laforgue, un grand poète de notre temps, nous a-t-on dit:

"Salut, lointains crapauds ridés, en sentinelles
"Sur les pics, claquant des dents à ces tourterelles
"Jeunes qu'intriguent vos airs! Salut, cétacés,
"Lumineux! et vous, beaux comme des cuirassés,
"Cygnes d'antan, nobles témoins des cataclysmes,
"Et vous, paons blancs cabrés en aurores de prismes:
"Et vous, fauves voûtés, glabres contemporains.
"Des sphinx brouteurs d'ennuis aux moustaches d'airain
"Qui, dans le clapotis des grottes basaltiques,
"Ruminez l'Enfin, comme une immortelle chique!"

Notre ami Léonce, quand nous étions étudiant, disait: "Tu sais, ce n'est pas difficile aujourd'hui de faire des vers:

On écrit sans se rendre au bout de la ligne; ça prend plus de papier, mais c'est des vers!"

Non, Léonce! Il paraît qu'il y a encore là-dedans de la théorie poétique; Des vers, on le dit clairement, ce sont des mots.

Peu importe si l'idée s'embrouille ou se travestit sous le chatoiement des mots. Ce style nouveau, en vers ou en prose, c'est un Kaleidéoscope où l'on voit miroiter, sous des combinaisons ou des rapprochements divers, toute une verroterie de mots.

Le mot plutôt que l'idée!

"Comme la forme d'une idée, dit Vinet, est donnée par " l'idée, de même que celle d'un vêtement par le corps qui " doit le porter, une idée vague ne peut donner qu'une forme " sans vie."

Or, ce que veulent nous faire admirer ces écoles nouvelles, ce n'est plus que l'habit sur un mannequin.

Il faudrait reconnaître avec Montesquieu, "que les "poètes sont des auteurs dont le métier est de mettre des "entraves au bon sens et d'accabler la raison sous les orne- "ments."





REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

Il y a seulement une vingtaine d'années nous avions fort peu de livres canadiens et ils coûtaient cher. Par contre, le livre étranger se trouvait partout, et à bas prix. Aujourd'hui, le livre indigène existe et il s'est fait de louables efforts pour le rendre accessible aux plus modestes bourses. Quant aux livres de l'étranger, qui étaient devenus plus rares pendant la guerre, ils nous sont revenus, innombrables, mais plus chers qu'auparavant.

Le livre n'est pas une marchandise quelconque. Sans prétendre, loin de là, qu'il faille bannir le livre français, nous osons affirmer que les productions de nos propres écrivains ont des droits à notre préférence. Ne faut-il pas que notre jeunesse écolière étudie tout d'abord les choses du pays avant celles du dehors? Et d'ailleurs, elle s'intéresse de plus en plus, cette jeunesse, aux problèmes, aux fiertés, aux aspirations, aux devoirs nationaux.

L'on sait quelle influence considérable exercent les lectures. Tel ouvrage a décidé d'une vocation, orienté un jeune homme dans une carrière où il excelle; tel autre l'a gagné à une cause chère au sort de la race, tel autre encore a déposé dans un cœur bien né le germe d'un sentiment supérieur. Ne laissons donc pas à des étrangers à notre atmosphère morale le soin de modeler l'âme de la génération de demain. Nous avons des livres canadiens pour répondre à la plupart des besoins de l'enfance et de la jeunesse; aux bons auteurs français, un peu plus tard, le soin d'orner notre esprit.

Et puis, sachons donner à nos travailleurs de la pensée un peu de la récompense à laquelle ils ont droit. Encourageons nos auteurs; achetons leurs livres, lisons-les, gardons-les.

Nous avons reçu avec un plaisir sensible les IIIe et IVe volumes des *Petites choses de notre Histoire* de notre patient et érudit chercheur et historien québecois M. Pierre-Georges Roy. Quelle intéressante méthode emploie M. Roy pour nous apprendre notre histoire! Quelle mine que ces *Petites Choses*! Quelle variété! Quel intérêt dans chacun de ces mignons tableaux historiques formant, chacun,

un tout clair, complet, sans prétention, instructif, bien documenté. Ce ne sont plus des histoires, ici, c'est de l'histoire, de la belle histoire, la plupart du temps inédite, remplie de détails intéressants, nouveaux, de noms inconnus mais authentiques, histoire pleine d'enseignements. Tout cela nous engage à mieux connaître notre histoire, la grande, l'héroïque, cet "écrin" dont il nous semble, que M. Pierre-Georges Roy s'attache à nous faire connaître les "perles ignorées".

Nous souhaitons que ces volumes des *Petites Choses de Notre Histoire* de Pierre-Georges Roy se trouvent dans toutes les bibliothèques, dans celles des intellectuels comme dans les bibliothèques populaires; nous voudrions les voir répandus dans nos campagnes, dans nos familles rurales. On fait encore la lecture en famille dans certaines fermes canadiennes, la lecture à haute voix faite, généralement, par la jeune fille la plus instruite de la maison. Malheureusement, ce qui enlève un peu au charme de cette belle tradition de la lecture en famille, c'est le choix que l'on fait des livres à lire; c'est généralement celle de romans-feuilletons publiés par les grands quotidiens. Que reste-il de ces lectures? Peuvent-elles instruire, élever l'âme, faire aimer davantage son pays avec ses traditions. Même les plus anodines produisent quelquefois des ravages surtout dans le cœur des jeunes gens qui les écoutent et à qui elles ouvrent des horizons confus d'une autre vie d'apparence plus belle, moins monotone que celle des campagnes: la vie des villes, miroir aux alouettes des jeunes campagnards.

Ah! que ne lit-on, par petites tranches, le soir, au foyer, des ouvrages comme *Les Petites Choses de notre Histoire* de M. Pierre-Georges Roy, mille fois plus intéressants que ces avantures funambulesques où se complaisent ces romanciers "Ponson-du-Terrail lestes!"

Un autre petit ouvrage dont nous aimerions entendre la lecture en famille, est celui que vient d'éditer la Librairie Beauchemin: *Récits et Légendes* de Madame Blanche Lamontagne-Beauregard. Voici un petit volume qui arrive bien, au commencement des villégiatures. Il se lit avec charme dans la paix des campagnes, au pied d'un arbre aux cotonneuses frondaisons, surtout au bord de la mer aux murmurantes et langoureuses cantilènes.

Récits et Légendes est une série d'une vingtaine de récits, légendes et contes émotionnants et jolis, de petits tableaux délicatement brossés, de mêmes plats amoureusement assaisonnés, et fleurant le salin ou les foins fanés. Descriptions, croquis et récits sont de la langue savoureuse d'un poète; ce sont de miniscules "morceaux de campagnes", de petites baies tranquilles de la mer, des coins délicieux de forêt. C'est canadien tout plein; c'est du Le Braz québécois

Encore une fois, quel joli petit livre à lire en famille! Quelles délicieuses et réconfortantes impressions sa lecture laisserait dans l'âme des vieux et des jeunes qui l'entendraient, les soirs d'hiver, quand les grosses buches de bois franc pétillent dans le poèle "à trois ponts" et que la poudrerie hurle au dehors, ou encore, les douces soirées d'été, quand, dans la grand'cuisine, par les fenêtres ouvertes, la brise fraîche du soir fait pénétrer les robustes senteurs des champs avec les délicats parfums des fleurs du parterre.

Reçu, ces jours derniers: *Les Signes sur le Sable*, recueil de poésies, 100 pages, par M. Emile Coderre, avec préface de M. Alphonse Désilets (1).

Ce livre est un hommage à la gloire du rêve, aux bienfaits de la solitude et à la douceur de l'amour. C'est l'œuvre d'un jeune à qui la haute culture artistique et littéraire a permis de produire un des plus beaux livres qui aient été publiés depuis quelques années. Ses poèmes sont délicats, élégants par la forme et d'inspiration élevée. L'originalité qui les caractérise ne dépare en rien la profondeur de la pensée et l'évocation des images. Tous les amants de la saine et pure poésie aimeront l'œuvre et l'artisan.

Le poète s'adresse aux âmes qui affectionnent la méditation devant la grande nature, à ceux qui se complaisent dans la vie intérieure, à ceux qui souffrent, qui aiment et qui recherchent ce qui fait le charme de la vie, le beau dans le bien. L'auteur des "*Signes sur le Sable*" s'élève d'un seul coup vers les hauteurs de la saine et belle littérature. Il se range dès son premier recueil parmi les meilleurs et les plus aimés de nos poètes du Canada français.

C'est notre excellent ami M. Alphonse Désilets, poète exquis lui-même, heureux lauréat du dernier concours de poésie de l'Action intellectuelle, qui, en une préface aussi poétique que tout le volume, encore qu'en prose, a présenté, "aux amants de la poésie," ce premier-né sur les fonds baptismaux de la gloire". Ces "Signes sur le Sable" qui se "dessinent sur la silice mouvante", en cette saison où davantage nous aimons dans la "magie mystérieuse du silence", à cheminer sur "quelque plage déserte", ne pouvaient pas nous être plus poétiquement signalés.

---

(1) La toilette typographique de ce livre est attrayante, dans les deux éditions. Le tirage régulier a été fait sur papier Offset, simili-parchemin blanc et se vend 80 sous l'exemplaire. L'édition de luxe sur Byronic superfin, nuance crème, numérotée de 1 à 200, contient un portrait de l'auteur en hors-texte, sur cépia froment, et se vend $1.25 l'exemplaire.

On peut adresser les commandes, par chèque ou bon postal, à l'auteur, M. Emile Coderre, 177 rue Marquette, Montréal, ou encore à M. Alphonse Désilets, 35 Avenue Cartier, Québec.

Un nouvel auteur québecois, M. Oscar Masse, nous a présenté, ces jours derniers, un petit volume d'apparence fort engageante: *Mena'sen*—"Le Rocher au Pin Solitaire"—(Légende sherbrookoise), édité chez Dussault & Proulx, Québec (1).

"Mena'sen, en dialecte abénaquis", nous dit l'auteur: "désigne un rocher situé au milieu d'un lac ou d'une rivière, comme il s'en trouve un au milieu de la rivière Saint-François, à Sherbrooke. Sur ce rocher sherbrookois se trouvait, jusqu'à ces dernières années, un pin réputé plusieurs fois centenaire et dont il est fait mention dans les rapports des premiers explorateurs de la région. L'existence de cet arbre intriguait d'autant plus qu'on ne pouvait s'expliquer qu'il pût subsister aussi longtemps sur un rocher aride. De là à attribuer à ce que des savants eux-mêmes considéraient comme un phénomène, une cause mystérieuse et surnaturelle, il n'y avait qu'un pas et, ce pas, le folk-lore l'avait franchi. Toutefois, la tradition était restée dans le vague et bien que le pin fut légendaire, on peut dire qu'il n'avait pas encore sa légende.

"Le rocher au pin solitaire est à Sherbrooke ce que le Chien d'Or de maître Philibert est à Québec, un intéressant souvenir historique qu'ont consacré l'imagination populaire, la carte postale illustrée, la bimbeloterie, etc. Je me hâte d'ajouter que je n'ai pas la prétention de comparer mon modeste opuscule à l'intéressant roman de Kirby, Mena'sen vaut tout simplement ce qu'il vaut: j'aurais mauvaise grâce à le vanter ou à le déprécier."

C'est une fort jolie légende du temps des Bostonnais. L'action se passe à Québec, à Saint-François-sur-St-François et à Deerfield vers 1704. Les acteurs sont les dirigeants de la colonie à cette époque, des Canadiens, des Bostonnais et des Abénaquis. Les deux héros de l'aventure sont deux fiancés bostonnais, Robert Gardner et Alice Morton. La legende en général est bien racontée, même en un style archaïque assez adroit; l'auteur a étudié les mœurs et les détails de l'histoire de cette époque; il a su faire profiter le lecteur de ses études...... Mais pourquoi cet abus, véritable abus, cet effet, du mot rare; il a voulu avoir évidemment, son substantif et son qualificatif à lui, et l'un et l'autre défient tous les dictionnaires connus. Il affectionne jusqu'à la manie le substantif rare, le qualificatif rare, le verbe rare qu'il emploie à tous les temps, ce qui laisse une assez curieuse impression de la lecture de cette legende, attribuant aussi à l'auteur un style trop visiblement artificiel et fabriqué. Nous avons noté quelques-uns des verbes trop rares et même inconnus et quelques substantifs descriptifs.

Aussi, l'auteur tient à "s'abscondre" derrière des tapisseries, au lieu de se cacher tout simplement.

Les potins de la rue deviennent les "potas".

---

(1) L'on peut se procureur *Mena, Sen* chez tous les libraires ou en s'adressant directement à l'auteur, 83 rue Claire-Fontaine, Québec. Prix 75 cts franco.

Monseigneur "a convenu "les notabilités, au lieu de les avoir conviées.

Les états généraux qu'il a plu à Sa Seigneurie "semondre" par devant elle;

On cherche à se "guiller";

S'il faut nous "affrèrer" ici-bas, il "affiert" que nous vivions en paix;

S'oublier à de pareils "altercas"; la "chaude-col" qui gronde en lui; je ne possède pas l'"apertise" voulue; la "paysaudaille", les vieilles "discrépanses" d'Europe; "suppéditer" sa conscience; s'"outrecuider"; un certain degré d'"aperverance" "translater" les idiomes; "mundifier" le royaume;

Ils ne se sentent nullement "attraits" vers l'Angleterre;

Un état d'esprit détaché de prévention et d'"estrif";

Nous ne devons nous "imboire" que de l'intérêt de......

J'en mettrais ma main au "pis";

"Honnestement", "honneste"; "artiller" le fort; devenir "noiseux", "s'arraisonner"; un bout de cheminée "issait"; "perscruter" nos origines; meublée sans "piaffe"; c'est nous qui "agressons"; il faut bien "assenter"; des potins sursaturés de "cant"; facile à "embler" d'assaut; "arrudis aux rigueurs des hivers; le "flavellum" des frondaisons;

A l'endroit où pendait une "touaille" en toile du pays à litaux nacarats";

Ils pourraient vous trouver osés d'"intrure" ainsi "emmy" les gens pour les gausser; le voisinage les "tentalisait"; les feuilles "nictilantes" et les feuilles "décidues", etc., etc., etc. Je n'en cite que quelques-uns au hasard. Vrai, ce style pour raconter une légende canadienne du commencement du XVIIIe siècle, sent trop certaine école littéraire décadente de nos jours, en France. Malgré cela, *Mena'sen* est d'une lecture attachante encore qu'elle soit quelque peu fatigante, si l'on peut dire.

Nous avons reçu "avec les compliments de M. J. Malchelosse", un fascicule de la Société Royale du Canada contenant un intéressant travail lu par M. Benjamin Sulte, à la réunion de mai, 1921, sur les *Guerres des Iroquois*, 1670-1673". Nous avons là les détails du plan de conquête des Iroquois depuis 1636. C'est une étude fouillée, bien et scrupuleusement documentée sur les dévastations des Iroquois, à cette époque; ce récit complet de cette partie de la guerre des Iroquois est inédit. L'auteur nous donne, entre autres choses, de précieuses données sur les différents groupes de sauvages qu'il place dans leurs territoires respectifs.

M. Louis-Joseph Doucet nous envoie deux exemplaires d'une nouvelle édition de *Contes Rustiques*, *Poèmes Quotidiens* et *Palais d'Ecorce* dont nous relisons quelques tranches avec un plaisir tout nouveau, entre autres quelques-uns

de ses "contes rustiques", tels que : "La nuit venue", "La rencontre", "Le vieux missionnaire", fort attachants de lecture et si intensément du terroir.

Quant aux "poèmes rustiques" et à ceux des "Palais d'Ecorce",nous n'avons pas à les apprécier; qu'il nous suffise de dire qu'ils sont de la langue de l'auteur du "Vieux Pont", lequel poème seul eut pu assurer la gloire poétique de Louis-Joseph Doucet.

L'on nous a adressé, ces jours derniers, un fascicule contenant le *Compte-Rendu* de la treizième année (1922) de l'Orphelinat Agricole St-Joseph, à Vauvert, Lac-St-Jean. L'on nous donne d'excellentes nouvelles de cet orphelinat agricole tenu par les Frères de St-François-Régis, surtout du côté du défrichement de la forêt. L'agriculture va bien et, l'année dernière, alors que la sècheresse, là comme ailleurs, a exercé ses ravages, les récoltes ont été assez abondantes. A signaler, en particulier, les progrès de la culture des petits fruits, notamment les fraises dont on a récolté 800 livres. Le personnel de l'Orphelinat est présentement de 80 dont 26 jeunes garçons novices.

Dans l'excellente *Semaine Commerciale* de Québec que dirige avec tant de compétence M. C.-J. Levesque, membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. Geo. Morisset, secrétaire de la Commission de l'Exposition provinciale, et secrétaire-correspondant de notre Société, a commencé une série d'intéressants articulets concernant notre exposition provinciale. C'est, pour ainsi dire, par petites tranches pleines de chiffres et de renseignements, l'histoire de l'Exposition. En lisant ces notes et en visitant aujourd'hui le parc de l'Exposition, l'on peut voir quels immenses progrès ont été accomplis depuis dix ans, grâce surtout au travail ardu, aux qualités de persévérance, d'énergie et d'initiative dont fait preuve M. Morisset.

Nous tenons à signaler l'une des dernières innovations de M. Morisset; c'est un calendrier de l'Exposition afin d'inaugurer sa campagne de publicité pour l'exposition de 1922. Le motif de ce calendrier est très joli. L'on voit le nom *Québec* dominer dans un ciel bleu puis, au-dessous, une scène vivante, une scène illustrant une journée durant l'exposition alors que la foule, immense, s'engouffre dans les portes géantes du Palais Central. Nos félicitations à la Commission de l'Exposition pour cette innovation.

L'Alma Mater, excellent petit journal, organe des élèves du petit séminaire de Chicoutimi, dernier numéro de l'année scolaire 1921-22, nous arrive avec d'intéressants articles, entre autres: "En regardant jouer Bébé......variations sur le présent et le passé—Ottawa historique", par M. Ulderic Tremblay, ancien journaliste bien connu à Québec et à Montréal, aujourd'hui traducteur au Sénat et ancien élève du petit séminaire de Chicoutimi. Nous aimons à signaler également "Pendant qu'il pleut", de Jean Despréaux, de Morinville, Alta.

Dans le supplément d'un des derniers numéros de la *Presse*, remarqué un excellent article de l'hon. sénateur L.-O. David, sur la nouvelle politique de colonisation du gouvernement provincial relativement au defrichement partiel par le gouvernement de lots de la Couronne avant de les offrir en vente aux colons. M. L.-O. David, voilà près d'un quart de siècle, a fait, le premier, cette suggestion aux gouvernements d'alors. Il aura eu le bonheur d'assister à la réalisation de son vœu.

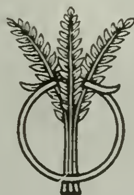
M. l'abbé Ivanhoe Caron, l'apôtre de colonisation bien connu, chercheur et historien, membre de la Société Royale du Canada et membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres, remettra, au mois d'août probablement, entre les mains de l'imprimeur, le manuscrit d'un volume dont nous attendons avec impatience la publication. Ce volume contiendra l'histoire de la colonisation au Canada. Ce sera une histoire du Canada sous une autre forme, c'est-à-dire sous sa forme la plus intéressante. M. l'abbé Caron travaille depuis plusieurs années à cet ouvrage, qui sera l'un des ouvrages historiques canadiens les plus importants du commencement du siècle en cours.

Nous ne sommes pas de ceux qui, avec le sombre Beaudelaire, croient que, lorsque naît un poète, sa mère lève les bras au ciel et pousse un blasphème...... Au contraire, nous ne sommes pas du tout "beaudelairisé" sous ce rapport et nous nous réjouissons et bénissons Dieu quand il nous est donné de nous pencher sur le berceau d'un nouveau poète.

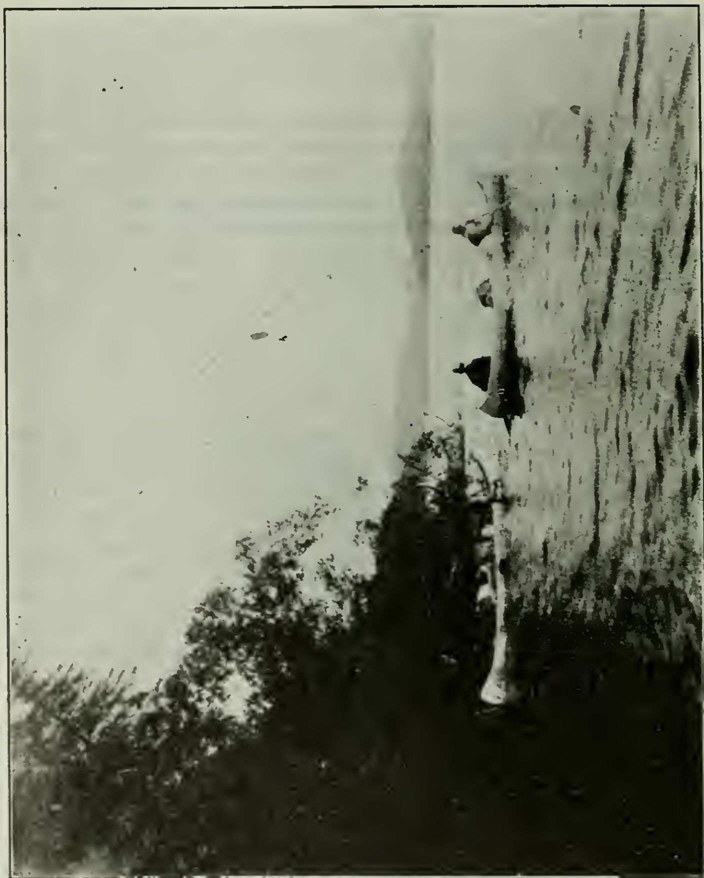
Nous venons d'entendre, avec le plaisir que nous cause une agréable harmonie, les premiers murmures d'un nouveau disciple des Muses, et c'est le dernier numéro du *Canada-Français* qui nous en apporte l'écho. Comme dit, dans ce même numéro de la revue universitaire, M. l'abbé Camille Roy du livre

de l'abbé Emile Dubois, *Autour du Métier*. *Le Cycle de Don Juan* est une "promesse littéraire" que nous demanderons à son auteur, notre ami, M. Maurice Hébert, "de tenir". Et nous savons qu'une fois passée l'hésitation de ce premier coup d'aile donné dans l'air pur des Laurentides, l'auteur de ces huit jolis sonnets n'a qu'à se laisser monter aux sommets.

Le dernier numéro de l'*Actualité*, organe de l'Association des constructeurs de Québec, nous arrive, en juin, avec une foule d'articles très intéressants concernant les développements de Québec au point de vue de la construction. En ce temps de crise du logement, c'est une grande question que celle de la construction et nous devons savoir gré aux éditeurs et rédacteurs de l'*Actualité* de l'encourager par le moyen de la publicité bien entendue.



DANS NOS LAURENTIDES



Par le temps de la canicule, que de coins laurentiens invitent les citadins, les pauvres bureaucrates, les "assis", comme les appelait Jean Richepin, à la fraîcheur, à l'ombre, aux exercices sains du canotage...



COIN DES MUSICIENS

L'ESPRIT LA MUSIQUE ET LA MORALE

(*suite*)

Dans son article intitulé: "Saint-Augustin", monsieur Bellaigue a reproduit les citations suivantes: "Lorsque j'écoute Vos louanges, *chantées par une voix belle, harmonieuse*, habile, comme les paroles de votre Ecriture forment, en quelque sorte, l'âme du chant, je me sens encore touché de plaisir. Cette douce mélodie semble demander quelque place dans mon cœur". "Quand je prends garde que l'ardeur de la piété s'excite plus aisément en nous par ces divines paroles, *lorsqu'elles sont chantées ainsi*, quand je réfléchis que toutes les affections de notre âme ont, *dans le chant*, des accents et des modulations qui les éveillent par des rapports secrets, je suis pour la *bonté de la mélodie*." "Lorsque je me souviens des larmes que je répandais aux chants de l'église" (etc.), "je reviens à *croire que la mélodie est d'une grande utilité*." "Je me sens porté à *approuver la coutume de chanter dans l'église*"; cela "*aide les faibles* et *fait naître dans leur cœur le sentiment de la piété*". Et monsieur Bellaigue ajoute que saint Augustin" a très bien compris que le rapport secret des sentiments avec les sons" (ou plutôt *avec les vibrations qui produisent ces sons*) "forme l'objet ou plutôt la nature et l'essence même de la musique en général"; de plus, il proteste parce "qu'on ne connaît" plus ce "chant qui suit doucement la raison" et dont "le plaisir" accroît au lieu de l'énerver, "la vigueur de l'esprit". C'est le chant grégorien, d'abord, et puis, le chant Alla Palestrina, ensuite; surtout le chant grégorien." Et monsieur Bellaigue continue: "*La maison de Dieu s'est fermée à la musique divine. Comme le Verbe lui-même, le génie musical qui l'a raduit le mieux a été parmi les siens, et les siens ne l'ont point reçu.*" "Les notes et les mots sont en guerre et les sens luttent avec l'esprit". Cette fois, monsieur Ballaigue "met le doigt sur la plaie", avec une clairvoyance et une franchise admirables. Si les hommes *humanisent, sensualisent* tout dans leur arriviste et décadente ruée, cela n'empêche pas le divin d'exister et d'être au service de l'Esprit.

Dans son article sur "Saint Thomas d'Aquin", monsieur Bellaigue a reproduit les citations suivantes: "*La musique accroît la piété des saints et la contrition des pécheurs. Elle soulage ceux qui sont accablés;* elle *nous fortifie dans le combat* et *nous relève après la chute*". "*Elle insiste plus que ne le fait la parole sur les pen-*

sées". "*La création est la voix du Verbe*" et *toutes les créatures sont comme un chœur de voix qui répètent le même Verbe*". Monsieur Bellaigue ajoute avec raison: "Il faut que le principe soit le Verbe et que l'ordre du beau se conforme à l'ordre du vrai". Répétons, avec saint Jérôme: "Les louanges de Dieu doivent être chantées de cœur, non de bouche; n'amollissez pas vos voix par les vaines affectations de l'art théâtral", etc. Et monsieur Bellaigue a écrit: "Saint Thomas ne fait que reprendre et confirmer ces instructions." De la musique, il a "bien connu la nature et distingué les trois éléments: l'un fait pour nos sens, le second pour notre raison et le troisième pour notre cœur." Saint Thomas a dit: "Les harmonies musicales sont semblables aux passions de l'âme". Et monsieur Bellaigue continue: "A l'exemple et selon l'esprit d'Aristote, saint Thomas définit *l'éthos* des modes et celui des instruments, les bienfaits de la mélodie" (divine) "et ses maléfices" (lorsqu'elle est humainement pervertie,) etc. "Il partage les mélodies en trois classes: les unes (morales) nous disposent aux bonnes mœurs, d'autres (practicæ) créent en nous les passions, les dernières (raptûs factivae) nous plongent dans une sorte de ravissement." La musique "doit être surtout une *purification*' (Saint Thomas s'accorde avec Aristote.) "Elle *nous affranchit du monde extérieur, nous ramène au dedans, au centre immobile et libre de notre âme*." "*Par sa vertu sociale, elle crée comme une région d'innocence où se répare l'injustice mutuelle*" Saint François d'Assise ayant affirmé, *après l'avoir su*, que "la Musique sera l'un des Plaisirs du Ciel," préparons-nous y le plus et le mieux possible.

Tous ces saints, tous ces vrais savants que nous avons cités, et bien d'autres que l'on pourra consulter, n'étaient certes pas des spécialistes de l'analyse littérale-littéraire, ayant bien compris, entr'autres, les Vérités suivantes: "L'Esprit souffle où il veut" (Jean III, 8.) "C'est l'Esprit qui vivifie; la chair ne sert de rien: les paroles que je vous dis sont Esprit et Vie" (Jean, VI, 64.), "L'Esprit scrute tout, même les abîmes de Dieu" (Paul 1 Cor. 11, 10). "La lettre tue et l'Esprit vivifie" (Paul, II Cor. III, 6.), et "N'éteignez pas l'Esprit." (Paul, 1 Thess. V, 19.); mais, n'en déplaise à nos "modernes" décadents de l'esprit, il y a eu, il y a et il y aura encore quelques rares mais vrais savants, Apôtres de l'Esprit et non jongleurs de la lettre.

Monsieur Bellaigue donne aux *mots*, pour eux-mêmes, "une beauté purement sensible"; lui aussi, il se trompe dans le seul "plaisir de l'oreille". Les mots comme les sons, ne sont que des accessoires; *c'est ce qu'ils évoquent de divin dans notre âme qui compte*. L'humain plaisir unique des sens est sacrilège; nos sens nous ont été prêtés, comme *accessoires*, afin de nous permettre, par le saint emploi de ces *moyens*, de connaître, de comprendre et d'aimer Dieu, selon notre faible entendement, et de nous aider à exprimer à autrui notre connaissance, notre compréhension et notre amour de Dieu, afin de l'en faire profiter spirituellement, selon l'obligation du moment. Monsieur Bellaigue a écrit que "la musique verse en nous de bien autres délices" que "le plaisir de l'oreille", ce qui est vrai. Mais, il

"admet" que la musique "soit", de tous les arts, le plus sensuel, ou qu'elle le puisse être". Il ajoute même "qu'il serait malaisé de ne point en convenir". Cette opinion erronée, déjà et facilement réfutée, est digne d'une culture superficielle parce qu'elle ne vise que ce qui est humain; *on ne sait pas, alors, ce qu'est la musique.*

Monsieur Ballaigue donne raison au "maître" Brunetière d'avoir dit: "Nos jugements ne dépendent nulle part plus qu'en musique de nos nerfs." Il y souscrit. Ainsi, Dieu aurait créé la musique, surtout, pour fausser notre jugement en laissant nos nerfs diriger notre raison!......

Tel peut être le sort du prévaricateur, du profanateur musical, sort confirmant ces préceptes véridiques que "l'on périt par où l'on a péché" et "les dieux aveuglent ceux qu'ils veulent perdre", ce qui est juste et dans l'ordre; mais le véritable Musicien, l'Artiste Chrétien ne se laisse pas mener par ses "nerfs" et il ne juge pas d'après eux. Il va d'abord à Dieu après s'être combattu dans ses sens, dans son corps. Il maîtrise le vain orgueil de son esprit; ensuite, il ne cherche et ne veut que l'Inspiration Divine, pour la Gloire du Créateur et le Bien du prochain.

Et voici d autres grossières erreurs émises par Brunetière *qui ne s'y entendait guère,* d'après son propre aveu—et que monsieur Bellaigue répète à titre de "vérités"—("Pardonnez-leur, Seigneur, car ils ne savent ce qu'ils font"......)—: "De tous les arts, elle" (la musique) "est de beaucoup celui qui, par sa nature même, a la plus forte prise sur la sensation et dispose des moyens de séduction physique les plus puissants. La prédominance du matériel sur l'intellectuel de la communion nerveuse sur l'exaltation sentimentale, caractérise les voluptés que procure un art musical savant et corrompu. Et cette corruption n'est pas esthétique seulement; elle menace l'intégrité de la pensée et de la volonté chez l'auditeur. La jouissance de la musique peut en venir à ne différer qu'en degré plutôt qu'en nature de celle qu'on demande aux stupéfiants."

Nature, sensation, moyens, physique, matériel, nerfs, science, stupéfiants: tout l'attiral "moderne" d'un Lombroso littéraire vingtième siècle! Lombroso & Cie se sont servis de leur demi-science anti-Spirituelle pour "classer" parmi les aliénés les saints, les mystiques, les génies, les penseurs, les artistes et autres *voyants*......Brunetière, lui, voulait que la musique fût "naturelle" (dans le sens physique seulement), qu'elle ne causât que des "sensations" quelconques, qu'elle disposât des "moyens de séduction physique", qu'elle prônât "la prédominance du matériel sur l'intellectuel" et celle de "la communion nerveuse sur l'exaltation sentimentale".

LEO ROY

(*à suivre*)

BIBLIOGRAPHIE

L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries à Québec, demandait au Congrès industriel tenu par l'A.C.J.C. en 1921 : "Jusqu'à quel degré la province de Québec peut-elle devenir un centre industriel ? Sous l'empire de quelles idées et avec quelle méthode certains de nos concitoyens peuvent-ils s'engager dans l'industrie avec un maximum de profits pour eux ainsi que pour la province, et un minimum d'inconvénient pour la vie religieuse et morale, intellectuelle et physique de notre population ? Comment l'industrialisation de notre province peut-elle devenir pour elle, force et non faiblesse ?"

Le discours que prononça à ce Congrès l'honorable M. Perrault renferme les réponses aux questions qu'il posait. Chacun voudra s'inspirer des justes directions données par le ministre. *Le Problème industriel au Canada français*, qui vient de paraître, les renferme toutes. Ceux qui se donneront la peine de le lire se rendront vite compte que ni la thèse en faveur de l'agriculture, ni la thèse en faveur de l'industrie n'a été adoptée à l'encontre de l'autre. Faut-il subordonner l'agriculture à l'industrie ou l'industrie à l'agriculture ? Ni l'un, ni l'autre. Chaque thèse peut partir d'un point de vue juste, mais unilatérale, que masque l'autre point de vue.

Développons l'agriculture, elle deviendra la première de nos industries. A la question: agriculture *ou* industrie; que la réponse soit: agriculture *et* industrie.

Lire *Le Problème industriel au Canada français*, grand in-octavo de 300 pages, imprimé sur papier vergé. Secrétariat général de l'A.C.J.C., 90, rue Saint-Jacques, Montréal. Prix: $1.60 franco.

* * *

La Vie Forestière et Rurale, revue mensuelle, publiée à Québec par "*La Société Générale de Publication Ltée*", (Casier postal 715) a vu le jour au mois de mai dernier. C'est une revue technique, mais d'une technique simple et populaire, à la portée des plus humbles. Elle comble réellement une lacune pour les lecteurs de langue française. Elle s'occupera de tous les problèmes des *champs* et des *forêts*, et chacun de ces problèmes sera exposé par un homme du métier. Son programme est vaste; son article de tête l'expose clairement et en fait saisir la grande importance au point de vue de notre développement économique. Les travaux domestiques ne seront pas oubliés, non plus, car une plume experte, celle de cousine Gilberte, s'y emploiera pour l'agrément des lectrices de la revue. Les collaborateurs de la première heure sont triés sur le volet et les sujets qu'ils traitent sont captivants, sous leur plume. Signalons en particulier: "De l'Evaluation Municipale"

par Oscar Morin, sous-ministre des Affaires municipales; "Le Problème de la Voirie", par Alex. Fraser, I. C.; "Les Arbres d'Ornement", par G.-C. Piché, I. F.,, et plusieurs autres.

Souhaitons succès à la nouvelle revue. Elle le mérite grandement, parce qu'elle sait joindre l'utile à l'agréable. Sachons encourager les nôtres, ceux qui connaissent nos problèmes et nos besoins; soyons de chez nous et cessons d'admirer béatement tout produit exotique. C'est là un excellent moyen de développer un patriotisme de bon aloi, et dont le besoin se fait sentir *en grand*. Cette revue a une belle œuvre à accomplir.

G.-E. M.

*
* *

***.—Le 1er avril, un comité spécial de la Société des Arts, Sciences et Lettres a été formé qui verra à organiser une exposition des tableaux des deux regrettés peintres canadiens-français récemment décédés, M. Edmond LeMoine de Québec, et M. J.-C. Franchère, de Montréal. Ce comité se compose de M.M. G.-C. Piché, président de la Société, H. Magnan et Geo. Duquet. Le projet est en bonne voie de réalisation. On y ajoutera peut-être une section archéologique comprenant une collection de vieux meubles, d'objets domestiques, d'armes antiques, etc.

*
* *

M. J.-Albert Foisy, rédacteur en chef de l'*Action Catholique*, vient de publier en une élégante brochure éditée par *l'Action Française*, une série d'articles fort intéressants qu'il a publiés, au cours de l'hiver, dans l'*Action Catholique*, sur la "Langue maternelle". "Notre travail en soi", dit l'auteur, "a peu de mérites et nous aurions atteint notre but s'il pouvait convaincre quelques compatriotes de la nécessité de conserver notre langue, puisque l'Eglise a tant fait pour conserver la langue maternelle des peuples qu'elle a évangélisés".

Nous recommandons fortement la lecture de cette petite brochure à nos lecteurs.

*
* *

LES NOTRES DANS L'OUEST

Conférence faite par M. Edouard Fortin, avocat, directeur de *l'Eclaireur* de Beauceville, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, à l'Hôtel de Ville, Québec le 7 février 1922.

———————



L'on voudra bien adresser les commandes comme suit:

Le Terroir

Case postale 366,
Québec

Les livres canadiens sont aujourd'hui très recherchés par les bibliophiles et ils sont généralement rares, du moins pour la plus grande partie. Nous sommes heureux d'établir le Service de Librairie du Terroir *qui donnera, croyons-nous pleine satisfaction. Grâce à ce service, nous croyons être en mesure de remplir toute commande de livres canadiens, anciens et nouveaux, qu'on voudra bien nous faire parvenir, et cela au plus bas prix de livre canadien. Nous publions une cinquième liste des livres canadiens dont nous pourrons disposer; elle sera suivie d'autres listes à l'infini. Nous ajoutons les prix de ces volumes. L'on peut même nous commander les livres qui n'apparaissent pas actuellement sur nos listes:*

CINQUIÈME LISTE

Gouin, Sir Lomer.—Discours prononcé à l'Assemblée législative le 23 janvier 1918.—La confédération canadienne.... 0.50
Annuaires Institut Canadien de Québec (série complète 1 à 13).... 8.00
Maheux, Georges.—Les noms populaires de nos insectes.... 0.75
Geoffrion, L.-P.—Notre vocabulaire parlementaire.... 0.75
Laurier, W.—Discours sur le libéralisme politique Q. 1877.... 0.60
Chapleau, Hon.—Discours sur l'exécution de Louis Riel.... 0.50
Mercier, Honoré.—Discours 7 mai 1886 sur la question Riel.... 0.75
Conférences publiques à l'Université Laval 1900-1901.... 1.00
Conférences publiques à l'Université Laval 1901-1902.... 1.20
Dionne, N.-E.—Le parler populaire des Canadiens français.... 3.00
Dionne, N.-E.—Origine des familles canadiennes.... 3.00
Evanturel.—Souvenirs historiques. Les deux cochers de Québec. Q. 1886.... 2.50
Canada and its Provinces (édité à $103.00) 23 volumes reliés.... 65.00
Mandements des Evêques.—3 premiers volumes reliés (très propres) 12.00
Numéros de revues en livraisons pour compléter des collections.
Revue Canadienne.—Soirées canadiennes.—Nouvelles soirées canadiennes Canada-français (ancien et nouveau).—Nouvelles de France.—Bulletin de Recherches Historiques.—Bulletin du Parler Français.—Echo du cabinet de lecture paroissial.—Le Terroir.—La Musique.—Revue franco-américaine.—Le Journal de Françoise.—L'Enseignement Primaire, etc.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 366 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 4. *Québec* *AOUT 1922*

SOMMAIRE

NOTRE REVUE

A cause de l'abondance des articles nous sommes forcés de remettre au prochain numéro la fin de l'intéressante conférence de M. Joseph Dumais sur le "Parler de Chez Nous" commencée dans le numéro précédent ; aussi la suite des pittoresques et touchants croquis de M. Ernest Chouinard : "Aubes et Réveils".

Nous recommandons spécialement à nos lecteurs et lectrices, membres du personnel enseignant de nos écoles, la lecture de l'article que le Terroir publie aujourd'hui, sous le titre de "Une ère nouvelle "et qui est de M. Arsène Paquin, I. E. l'un de nos inspecteurs d'écoles les plus compétents dans les matières d'enseignement. M. Paquin, dans son article, résume admirablement le nouveau programme d'enseignement élémentaire qui sera mis en vigueur en semptembre 1923.

Avec le mois de septembre, la Société des Arts, Sciences et Lettres dont le TERROIR est l'organe reprendra ses manifestations artistiques: conférences, concerts, dîners-causeries, etc. et le TERROIR s'en ressentira. Nous aurons à publier, en effet bientot, d'intéressants articles de nouveaux collaborateurs que nous n'avons pas voulu forcer à remplir leurs promesses durant le temps des vacances, qui est un peu celui de la paresse.



DEUX DISPARUS

Deux grands deuils ont assombri le firmament des lettres canadiennes durant le dernier mois; les deux disparus sont Emile Miller, de Montréal, et Jean-Baptiste Caouette, de Québec, deux hommes de lettres qui ont marché, il est vrai, dans des sentiers différents mais allant au même but: la grandeur et l'exaltation de la petite patrie canadienne.

Emile Miller s'en est allé d'une façon tragique victime d'un drame émouvant de l'amour paternel. Il est mort en essayant d'arracher à la mort l'un de ses enfants qui allait se noyer.

Emile Miller fut un passionné de la géographie, cette science si vivante mais si négligée. Il y consacra toute sa trop courte vie. Déjà, il avait publié deux ouvrages, deux œuvres de débuts qui étaient sans conteste des œuvres de grand mérite. Tout jeune encore, il publia *Terre et Peuples du Canada* qui est peut-être l'ouvrage le plus complet que nous ayions en ce genre, et il y a à peine deux ans, il donnait *Pour qu'on aime la géographie* qui marquait dans sa vie une période de réalisations pleine de radieuses promesses. Il avait, dit-on, sur le métier maints autres travaux qu'il mûrissait par la réflexion et l'étude afin de justifier encore davantage les espérances qu'autorisaient ses œuvres de débuts.

Mais la mort, brutale, sans pitié, est venue étouffer cette belle jeune vie palpitante de tous les sentiments enthousiastes qui la faisaient rayonnante et anéantir ces projets chèrement carressés dont nous seront privés des fruits.

Jean-Baptiste Caouette était un patriote dans toute la vibrante acception du mot; et cela résume toute sa vie; il fut patriote, pourrait-on dire, jusque dans les fonctions qu'il exerça, particulièrement sa dernière, qui était celle de conservateur des archives; mais il fut patriote surtout dans le culte qu'à ses heures de loisirs il voua aux lettres canadiennes. Ce culte, il l'exerça un peu dans tous les domaines de notre littérature: poésie, histoire, roman, drame, discours, etc. Puisant son inspiration dans les œuvres des anciens: Crémazie, Fréchette, Chapman, LeMay, M. Caouette fut, selon le jugement d'un de ceux qui l'ont le mieux

connu, M. Ernest Nadeau, qui a consacré à sa mémoire un fort bel article dans le *Soleil* du 10 août, "le dernier représentant de cette école nationale, religieuse et patriotique—école du "terroir", disons-nous présentement,—où l'on se faisait un devoir un peu exclusif, de ne puiser qu'aux sources nationales et religieuses et où l'on assumait cette tâche surhumaine de buriner en vers héroïques, majestueux et sonores tous les fastes de notre histoire". Le travail de M. Caouette, dans ce sens, a été fort louable.

A la vérité, pour notre part, nous avons aimé mieux M. Caouette dans le roman historique où il s'est fait une place particulièrement honorable. Le *Vieux Muet*, *Un Robinson Can dien* et *Une intrigante sous Frontenac*, ce dernier publié tout récemment, seront encore populaires quand on aura oublié *Les Voix Intimes*.

Mais, par dessus tout, Jean-Baptiste Caouette était un studieux, un travailleur et sa vie aura été un bel exemple à notre jeunesse, en même temps, pourrions-nous ajouter, qu'un remords pour ceux de sa génération qui, possédant les mêmes dons, n'ont pas su, faute de travail, les faire fructifier et en faire profiter leur jeune pays.

D. P.



SUR LE SAGUENAY



COUCHER DU SOLEIL.—Des vapeurs égères flottent sur l'eau, par ce beau soir, rampent aux flancs des montagnes, montent dans l'air, tamisant la lumière adoucie; des couleurs éclatantes, des ors, des pourpres, des violets irisent les dentelures des forêts......

SUR LE SAGUENAY

Le Saguenay majestueux,
Ses eaux profondes et tranquilles,
Ses anses calmes, ses presqu'îles
Et ses rochers audacieux,

Du matin clair au crépuscule
Protègent paternellement
Le solide et fier bâtiment
Et la nacelle minuscule.

Que le ciel pleure ou que la nuit
Assombrisse soudain ses voiles,
La rive s'allume d'étoiles
Et le vaisseau glisse sans bruit.

Si le vent mauvais se déchaîne,
La baie hospitalière attend
La voile inquiète et lui tend
Ses bras fleuris d'orme et de chêne.

Un charme exquis surgit encore
Dans la fraicheur inattendue
D'une chapelle humble et perdue
Ici où là dans le décor.

Or, Notre-Dame-des-Marées,
Qu'invoquent les marins pieux,
De tout temps défendit ces lieux
Des catastrophes éplorées.

Ce fleuve enseigne au voyageur
La bonté puissante et discrète.
A sa voix grave, le poète
A senti s'élever son cœur......

Alphonse DÉSILETS.

"Dans la Brise du Terroir".

LE PARLER DE CHEZ NOUS

Conférence faite par M. Joseph Dumais, professeur de diction et homme de lettres, membre de la Société des Auteurs Canadiens et de la Société des Arts, Sciences et Lettres,—devant cette dernière société, à l'Hôtel de Ville, le 13 octobre 1921.

(*suite*)

Il y a plusieurs années, un des membres aujourd'hui très en vue du Barreau de. . . . , mais que l'art oratoire n'a certainement pas élevé au sommet, me faisait mander chez lui et me disait: "J'éprouve non seulement beaucoup de difficulté à parler en public, mais aussi à lire un document à haute voix d'une manière satisfaisante. J'ai pensé que vous pourriez me donner quelques conseils utiles". Je lui demandai de me lire quelque chose. Je l'écoutai attentivement, puis je lui fis les remarques suivantes: "D'abord, mauvaise tenue. Vous tenez votre livre trop bas, ce qui vous oblige à baisser la tête et paralyse vos cordes vocales. Ensuite, vous n'ouvrez pas suffisamment la bouche. Certaines voyelles sont mal prononcées et votre articulation est insuffisante. Vous avez nos sept défauts principaux, nos sept péchés capitaux de langage. Avec un peu de bonne volonté et de travail, vous pouvez facilement améliorer vos moyens". Il prit deux leçons, prétexta qu'il n'avait pas le temps de continuer et cessa. Je n'ai pas besoin de vous dire que son débit n'est pas meilleur aujourd'hui qu'il était il y a quinze ans!

Je me souviendrai toujours de l'effet produit sur le public par un compatriote très en vue, président d'un cercle littéraire, qui, un bon soir, avait l'agréable tâche de présenter un conférencier français renommé. La salle était comble. Tenue irréprochable, l'air souriant, ayant encaissé quelques applaudissements sympathiques, M. le président

s'avance, fait un léger salut semi-circulaire et débute comme ceci: "Mesdames et Messieurs, C'est in agréable devoèr " pour moè de vous introduire (to introduce) ce soèr, le " Françа distingué que vous venez entende. Il est en son " pouvoèr de vous intéresser, ses succas passés en sont in " sur garant et, moè pour in, (I for one) je suis çartain que " vous serez bien satisfas et que vous ne regretterez pas " d'êtes venus l'entende en aussi grand nombe ce soèr"! Dans la foule, les gens se poussaient du coude, réprimant à grande peine une folle envie de rire, et répétaient à mi-voix les mots dont la prononciation défectueuse les avaient frappés le plus: "devoèr, pouvoèr, soèr" ! Pour le plus grand nombre peut-être, les autres incorrections étaient passées inaperçues. Près de moi, j'entendis un Français dire à un de ses compatriotes:—"Ne dirait-on pas un paysan normand endimanché?" Faisant écho à cette remarque, un Américain n'eut pas manqué d'ajouter sentencieusement: "There's more " truth than poetry in it!"... Il est certain que, transporté sur une autre scène, à Paris, par exemple, dans l'Enfer.. du Boulevard Clichy, un des diables rouges de ce lieu burlesque, entendant ce langage, eut prit un malin plaisir à taquiner notre compatriote. Le prenant pour un Normand, il lui eut probablement fait cette question: "Eh! " ben, mon gas, comment qu'est la récolt'eud'poumes, à c't'an-née". D'ailleurs, rien d'étonnant de retrouver dans notre parler, la prononciation particulière à nos cousins de la Normandie, puisque la majorité de nos ancêtres venaient de cette province. Mais, chers compatriotes, en Normandie, le parler populaire, c'est du patois! Les gens instruits, issus comme la plupart d'entre nous, de familles de paysans, parlent français et connaissent aussi le patois de leur région, mais ils ne confondent pas les deux. Et quand ils parlent le patois, soyez assurés qu'ils n'ont pas du tout la prétention de s'exprimer dans le langage des quarante immortels qu'abrite la coupole de l'Institut.

Coquelin, l'inoubliable interprète de Cyrano de Bergerac, l'un des grands maîtres de la scène française, était Picard. Vous savez que les Picards et les Normands sont voisins. Vous savez aussi que, malgré son origine, Coquelin parlait un français irréprochable. Cependant, c'était une joie pour lui de se retrouver parmi les paysans du Boulonnais (il était de Boulogne-sur-Mer) et de patoiser gaiement avec eux. Que dis-je, une joie! Peut-être un délassement, un repos, car, n'est-il pas vrai, on se sent toujours plus à l'aise dans ses vieux habits, dans ses vieilles chaussures, que dans des habits de gala qui gênent nos mouvements et des escarpins vernis, souvent trop étroits pour nos pauvres pieds. Pour nous, plus encore, parce qu'il est plus répandu, dans notre parler populaire, si facile, nous trouvons le repos, la détente, tout comme dans nos vieux habits. Nous y trouvons aussi le souvenir du "chez nous", de la jeunesse à la campagne, un écho du parler de nos parents. Ah! pour tout ce qui s'y rattache de choses sacrées, nous devons l'aimer, le vénérer, ce parler populaire, mais il faut pouvoir le laisser dans le coffre antique ou dans l'armoire de la cuisine, avec les vieux habits, quand on change de défroque pour paraître plus... distingué et créer une meilleure impression dans le monde. Oui, nous devons l'aimer et ne pas avoir honte de nous en servir à l'occasion, comme Coquelin aimait son patois picard et comme l'illustre et trois fois brave général de Castelnau aime son patois de l'Aveyron. Le nôtre est encore assez français, Dieu merci, pour mériter le respect de tous ceux qui s'y connaissent. Si nous pouvons réussir,—ce qui n'est guère facile—à le conserver pur d'anglicismes, nous aurons le droit d'en être toujours fiers. Mais, de grâce, malgré ses belles qualités, ne le présentons pas comme un pur échantillon de français académique. On dit que le ridicule tue. Nous allons tous mourir avant notre heure si nous continuons dans cette voie!

Voulez-vous maintenant me permettre d'établir un rapprochement, de faire une comparaison entre des patois de Normandie, du Perche, de l'Anjou et notre parler populaire? Vous allez voir comme ils sont proches parents, cousins germains. Du normand d'abord. Voici une romance d'Auguste Coire intitulée: "La Graind lainde de " Lessay ". "Graind lainde", pour "grande lande", cela ressemble déjà à du connu, n'est-ce pas? Nous trouverions encore cette prononciation, en France, ailleurs qu'en Normandie, peut-être pas dans la Beauce, comme chez nous, mais plus loin vers le sud-est, en Saintonge. En 1911, en compagnie de l'aumônier de la citadelle de Brouage, M. l'abbé Navarre, curé de Moèze, sur la route de Rochefort, pas bien loin de la Charente, je visitais l'antique forteresse, aux murs couverts de lierre, où naquit Champlain. Présenté au maire de la Commune, celui-ci me demanda, après les politesses d'usage: "Comment parle le peuple chez vous? " N'avez-vous pas quelque accent particulier, quelques pro- " vincialismes, enfin quelque chose de bien à vous, de chez " vous?" Je lui donnai quelques échantillons de notre parler populaire, entre autres, cette phrase entendue un soir à Marieville. Une bonne villageoise appelait son petit garçon pour le souper: "Jin, Jin, vians écitte, mon tit t'infin. Tu " doé aouèr fan? Vians t'in souper, Vians man'her, mon " tit fan, Vians!"... Là-dessus, M. le Maire de s'exclamer: " Ah! comme c'est curieux! Eh bien, Monsieur, ici même, " dans la Charente-Inférieure, surtout dans la région de " Saintes, vous trouveriez des paysans qui prononcent " comme ça!" Mais, revenons à La Graind Lainde de Lessay.

L'Boun-Guieu t'a bi minse à ta pièche,
Lainde, paôsae là coumme un mû
Pour partagi l'pays qui prêche
D'l'aveisinage de cheux du sû!
Reine des fâés, au dû visage,
Rein' des goublins que nou r'doutait,

Ch'est tei qui gad'les vûl'z'usages
D'z'houmm'du Nord ès biaôd' de droguet,
O ma bell'lainde, graind'coumm'la mé,
O ma Graind-Lainde de Lessay.

Voici un fragment d'une autre pièce intitulée: "Le boun baire" (La bonne bière) d'André Rossel:

Je si Normand et par goût
J'aime à prendre un verre,
Mais, c'qui fliatt' par dessus tout,
Ch'est un verr' de beire
Qui sait d'Aodville ou d'Nehou
D'Bricqu'bec ou d'n'importe y où
Que ch'est boun le boun baire

Du vin, j'en ai beu parfais,
Un coup, par attrappe,
Es baptême ou l'jou des Rouais,
Quand j'mettons la nappe.
Je sis d'l'avis d'not tchuré,
Du pur jus, un mio, paré,
Cha vaut bi l'vin du Pape.

Encore un fragment d'une chansonnette comique, intitulée: "Atchi", du même auteur.

—"Ceusse qui sont à lû ménage dedpi déjà quique " temps, daivent savé oussi bi coume mé qu'pour avé la " paix aveuque les cryatures faô tréjou faire tout chaqui " veulent et ne brin les contrarier. Aussin, ch'nest pas " drôle que no diche que les trais quarts des honmes se " lissent condire par le bout du naê. (J'en counais, mé, " de simples gens et de gros bounets!) mais quêqu'o v'lez y " faire! Faô enco mû cha, que de s'fâchi! Atchi!"...

Et voici du percheron de l'arrondissement de Mortagne:

LA SEMAINE DU PERE LABRICOLE

Lé gourmands qui n'on pas l'sou n'son pas à leux z'afère dedpis lontemp vu la cherté d'la vivata, câ si l'bestial a bessé d'prix on n'sen n'aperçoué guai quan qu'on va cée l'bouché...

L'gas Ansbai Râclot, d'la Rinçure, ée de c'te catingorie-là... Y s'quient ben mieux à tabe qu'au travail, et dame! ça n'iaide pas à trouvé dé journées, d'sorte et d'magnère qui n'mange pas du gigot tous lé dimanches... Cée portant pas l'envie qui ien manque et c'qui l'fait l'pus maroné d'pas pouvoi contenté c't'envie-là cée d'voâre qu'il a deux cousins, l'maîte Radigois, d'la Piloniai, et l'maîte Prâlin, d'là Cônardiai, qui sont dé groûs fermiers et qui donant souvent dé fricots sans jamée l'invité.

L'idée ié vint don la s'menne dergnère de s'fère invité à toute force et y s'en fut dan c't'intention-là trouvé l'maîte Radigois..– Pour s'doné eune entrée y d'mandit d'abô s'il avé vendu sé pomes vu qui conessé un merchand qui n'n'ag'té à 40 sous la m'sure, pis y s'mit à fère: "J'vien d'cée noute cousin Prâlin et y m'a invité à dîné dimanche."

Y s'atendai qu'Radigois alé ié dire: "Pissequet'ée noute cousin itou vien don dîné un d'cé jou."

Oui, mée Radigois n'sonit mot.

Quan qui vit ça, l'gâs Raclot s'flonit en d'dan d'li mainme conte la chienn't' rie d'sé cousins et y ié vint eune idée d'sen' r'vengé.

—Vou savé, qui fit, z'étée ossite de c'te diné-là; l'maîte Prâlin m'a doné la comission d'vou z'invité.

—J'te remercie, mon gas Ansbai, qu'réponit Radigois. Comm j'savon qu'ça ié f'ra plési, j'iron la métresse et moué.

L'gâs Râclot ié dit don à dimanche et s'en fut de c'pas-là cée son aute cousin Prâlin à qui qui raconti au contrai qu'c'été l'maîte Radigois qui l'invité, si ben qui s'atendint diné l'un cée l'aute dimanche dergné.

Come de jusse lé femmes n'firent pas d'cuésine pisseque on d'vé alé mangé aute pâ.

Suivan leux z'abitude, l'maîte Radigois et l'maîte Prâlin s'rencontrirent dimanche la matinée cée Lapointe el' ca'fquier, ouiou qui prirent un café. Y restirent d'vant après l'avoi arousé d'chacun deux p'tits verres et quand qu'arivi midi, pis midi et d'mi,y s'achongirent tous lé deusses en pensan l'un à l'aute: "C't'animau-là n'a don poin faim qui n'cose pas d'alé dîné"; s'ment y n'ousint poin se l'dire.

Portant quan qu'soni eune heure, Radigois s'décidit à posé la quession.

—Cée t'à tai qu'faut d'mandé ça, qu'réponit Prâlin.

—Ta femme va p'tête ben s'ennuillé, qu'erprit Radigois.

—Cée putoût la quienne, sourtout si son fricot il ée tro cuit.

—N'ia pas d'dangé pisseque j'mangeons cée toi.

—Quoué qu'tu m'chantes-là?...cée nou o contrai qui mangeons cée to i.

Y n'nétint là quan qu'v'là la métresse Radigois et la métresse Prâlin qu'entrirent ensembe.

N'véyan poin leux souâtron ervéni et s'doutan qu'il étint resté o café ol avint parti l'eune cée l'aute et s'étint rend'contrée sûs la route ouiou qu'al avint iu à pépres

l'mainme dialogue, pis d'osplicassion en osplicassion al avint ben vu qu'c'été l'gâs Râclot qui leux z'avé joué eune farce.

O mirent don lé z'homes au coulant et come tout l'monde avé l'estoma dan lé talon y s'firent servi à mangé cée Lapointe en peillant chacun leux z'éco.

J'ai pas besouin d'vou dire qu'durant l'erpas l'zoreille au gâs Raclot d'vint ié tinté cà y fut fô quession d'li et pas en paroles de bonédiction.

Y son mainme guiâb'ment flonés conte li et l'maîte Radigois ée v'nu à la Raperie hiè la soirant pou m'demandé si j'creillant qu'il avint l'doué de l'poursieuve.

*—J'me sourvien, qui m'fit, d'avoi vu sûs l'*Perche, *ia déjà ben d'zanées, qu'un gâs du coûté d'Saint Quentin avé été condamné à d'la prison pou avoi fait quequ'chouse dans c'te genre-là.*

—J'sé c'que vou v'lée dire, que j'réponis; mée c'été pas la mainme afère. L'gâs qu'vou cosé-là il alé au loin prév'ni dé parents d'gens qui conessé qu'il étint mô et qu'c'été tel jou et à telle heu l'enterr'ment: y s'trouvé ainsite ben aubergé ouiou qu'il alé et c'été principalement là son but. Vou n'pouvé don pas erproché ça à Râclot pisseque vau n'l'avé pas aubergé... et l'mot d'aprèe j'n'atend.

—Oui, qu'erpléqui l'maîte Radigois, vou pouvé dire el'mot d'aprée, cà si s'avise jamée d'ermette lé pied à la méeson en fait d'aubergement ce s'ra un grand coup d'pied au drière qu'il èra.

Ma foué, j'cré qu'à sa place j'en dirint otant, et vous?

LA BRICOLE, à la Râperie.

Extrait du journal " Le Perche " de Montagne.

Passons maintenant au patois angevin. Permettez-moi de vous lire une fort jolie pièce intitulée: "La passion " de notre frère le Poilu", du poète Marc Leclerc, publiée dans l'Echo de Paris en 1916. Voyez ce qu'en disait M. René Bazin dans une courte préface.

LA PASSION DE NOTRE FRERE LE POILU

Au retour dans le cantonnement un combattant de Verdun m'envoie cette pièce. Elle est écrite en patois de l'Anjou, celui que les anciens parlent encore, dans les villages un peu reculés. Que de jolies choses ont été dites, au cours des temps, dans cette langue rurale! Celle-ci, pour être composée par un lettré ne le cède à aucune pour le tour populaire, ni pour la saveur des mots, ni parfois pour leur crudité. Et par sa tendresse secrète, par sa pitié, par la noblesse de son dénouement qui tourne au grand poème, la *Passion de notre frère le Poilu* plaira singulièrement à nos lecteurs.

René BAZIN.

A tous mes camarades, les officiers, sous-officiers, caporaux et soldats des régiments territoriaux d'Anjou qui sont tombés pour le Pays.

C'était un pauv' bougre d'Poilu,
Qui s'en allait sous la mitraille......
Vantié ben qu'i n'aurait voulu
Etre en aut' part qu'en la bataille;
Mais du moment qu'fallait qu'i n'y aille,
Ben, i n'y allait, tout simplement,
Sachant ben que, contr' sa misère,
Ya point à fair' de raisoun'ment,
Et qu'les gâs qui cultiv' la terre,
C'est leur devoir d'la défendre,
S'raient-ils territoriaux fourbus......
C'est point difficile à comprendre
Qu'tout l'mond' peuv' point fair' des obus:
Faut êt' ouverrier, ou notaire,
Pour fair' son D'voer sur l'front d'l'arrière!
......Dam, ya pus d'risqu' sus çui d'l'avant:
Les obus qu'on voêt, l'pus souvent,
Quant'on est qu'ein pauv' fantaboche,
C'est ceuss' que vous envoy' les Boches......
......Les nôtr', ça r'gard' nos artilleurs......
A c'qu'is dis', is sont côr meilleurs!......

L'poilu, aves ses camarades,
S'en allait en corvée d'grenades:
I fesaît un temps ben maussade,
Nuit noér', d'la neige et du verglas:
On s'foutait par terre à chaque' pas,
En butant dans les trous d'marmites.
Et qués trous......ben sûr, pas des pt'tites!
Pûs qu'on allait, pûs qu'yen avait......
On n'aurait dit qu'i n'en pleuvait!

V'là qu'tout-à-coup un deux cent dix
Eclate à pas vingt-cinq mètr' d'eux......
L'Poilu crie: "J'sis touché, mon Guieu!......"
Et sûs les g'noux le v'là qui glisse,

Et pis qui s'en va à l'envars,
Avec son pauv' coûté ouvart,
Et son sang qui coulait par terre......
Au caporal i di : ''Gas Pierre,
''Faut qu'tu prévienn' ma femm' cheux nous
''Dis, d'abord, que j'sis malade......
''Pour qu'a n'sach' point ça tout d'un coup....–
''Dans mon port'monnaie......y a cent sous......
''Ca s'ra......pour les copains....–d'l'escouade......
''Pis......faut prend' mon sac de......grenades......''
Pis, ayant dit son testament,
I rendit son âm' tout douc'ment......

V'là dans la nuit l'âm qui s'envole:
Au fond du Ciel, sans boussole,
A n'a vit' trouvé l'Paradis:
Yavait saint Pierr' sûs l'pas d'la porte,
Qu'était en train d'battr' ses tapis,
Et qui crie d'abord d'eun' voéx forte:
''Essuyez vos pieds en entrant,
''Et prenez l'collidor à drète....–
''C'est en l'bout, la Sall' du Jug'ment......
''Vous attendrez sûs la banquette!......''
L'Poilu, i n'y vas en tramblant:
Yavait au fond un ang' tout blanc,
Qui n'ya d'mandé son matricule,
Son nom, son âge, et tout l'fourbi!
L'pauv' gas en restait ébaubi,
Dret en l'mitan du vestibule:
I n'était là depuis queuqu'temps,
Quand l'ang' n'y dit: ''Cn vous attend!''

Le v'là dans eun' magnièr' d'église
Coume î n'avait ren vu d'pareil:
Ça n'était que d'or et varmeil......
Enfin, en l'fond, le v'là qu'avise
L'Bon Guieu, assis sûs n'un soleil,
Enter le Christ et la Boun' Viarge,
Et d'chaqu' coûté, six boéssaux d'ciarges;
Pis des tas d'saints, ein p'tit pûs bas......
Yavait surtout des saints soldats,
Avec des casqu'et des cuirasses:

Saint Georg', saint Hubert, saint Michel
Sûs son guiabl' qui fait la grimace,
Saint Léonard et saint Marcel,
Saint Charlemagne avec sa barbe,
Saint Martin, saint Sulpic', saint' Barbe,
Qui manoeuvrait son p'tit canon,
Saint Maurice et ses compagnons,
Et Jeann' d'Arc avec sa bagnière....–
En voyant tous ces militaires,
L'Poilu s'dit: "C'est l'conseil de guerre!......
"Ya des chanc' que j'vas écoper!......"
Mais yavait pas à s'échapper:
Tout d'suit', c'fut l'interrogatoire:

"Voyons, racont' moé ton histoire!"
—Que dit l'Bon Guieu au pauv' Poilu,—
"Qu'é qu'tu fesais avant la guerre?
"—Ben, mon Guieu, j'cultivais la terre......
"C'est un méquier qu'enrichit guère,
"Et j'étions pas trop rich' non pûs:
"Mais on s'suffit quant' n'on travaille;
"Ma foi, j'vivions tous sans trop d'mal;
"J'avions eun' paire d'bœufs, ein ch'val,
"Eun' vache, eun' femme, et queuqu' volailles,
"Et ein gorin, sauf vout' respect......
"—Ah! qu'dit saint Antoin', c'a m'connaît,
"Les gorins!......sois béni, mon frère!"
Mais l'Bon Guien fronça les sourcils,
Et saint Antoine, i's'fit tout p'tit......
"—Et depuis qu'l'étais militaire,
"As-tu point trop souvent fauté?
"—Ben, mon Bon Guieu, ni trop ni guère,
"Pour ben vous dir' la vérité:
"I m'a arrivé d'prendr' la cuite,
"Mais faut vous dir' que j'sés Ang'vin,
'Et pis, c'était d'si triste vin
"Qu'la faute, a doit en êtr' pus p'tite!"
......V'là que l'Père Noé, l'patriarche,
S'écrie: "C'est point ben grand péché......
"Si yavait qu'moé pour l'empêcher,
"J'dirais queuqu'foés: En avant, Arche!"

(Suite et fin au prochain numéro)

LES CONTES DU TERROIR

Mayakisis

Extrait du "Français"

ROMAN PAR

Damase Potvin

Ces jours derniers, à Ville-Marie-sur-Témiscamingue, l'on fêtait par de belles manifestations religieuses, le cinquantenaire du premier défricheur du Témiscamingue, ou la fondation de Ville-Marie, chef-lieu de cette belle région québecoise. Qui était ce premier défricheur d'une future province ? Ou plutôt, qui est-il ? Car il vit encore, vigoureux comme un chêne de nos Laurentides, et c'est dans toute l'horreur de son humilité dévoilée que, ce dimanche, 13 août, à Ville-Marie, il assistait à laglorification des héroïques qualités qui en ont fait pendant cinquante ans un héros obscur qui ignorait même la vertu de ses sacrifices...

Ce petit, cet humble, ce sans-grade, c'est le Frère Joseph Moffet, fondateur du Témiscamingue québecois; c'est Mayakisis,—*l'homme qui se lève matin—comme l'appelaient autrefois les Algonquins des forêts outaouaises. Le Frère Moffet est aujourd'hui âgé de 70 ans dont 50 ans de vie religieuse chez les Oblats de la maison du Témiscamingue. Veut-on savoir ce qu'il a fait ?... La réponse n'est pas de la fiction, bien que nous la puisions dans un roman.*

Ce roman, c'est le "Français"— roman paysan du "pays de Québec"—(1) *dont la trame se déroule au Témiscamingue dont l'un des héros épisodiques est le Frère Moffet lui-même— et Mayakisis...*

Nous sommes, de par la volonté de l'auteur, sur le pont de l'"Outaouais", bateau qui fait sur le lac Témiscamingue, le ser-

---

(1) *Le Français*, roman paysan du "Pays de Québec", qui sera publié, dans quelques mois chez Bernard Grasset, éditeur de *Maria Chapdelaine*, à Paris.

vice de Kipawa à Ville-Marie. Un groupe de gens du Témiscamingue causent sur le pont d'où, quelques instants auparavant, l'on a aperçu la fumée indicatrice d'un feu de forêt dans le lointain, du côté de Ville-Marie où le bateau se dirige. L'un des principaux personnages du groupe est le Frère Moffet que l'on force à raconter la fondation de Ville-Marie, située au fond de la Baie-des-Pères.

Le récit du Frère, croyons-nous, est du domaine de l'actualité. Ecoutons l'auteur du "Français":

"... Pendant qu'à l'avant du bateau, les femmes continuaient d'observer le feu de là-bas, Jean-Baptiste Morel cherchait à ramener la conversation interrompue dans le groupe dont il faisait partie. Enfin, après maintes tentatives indirectes, il interrogea brusquement le Frère:

"Et comme ça", fit-il, "le Père Péan n'approuvait pas trop vos projets de colonisation à la Baie-des-Pères?...

—Non, répondit sèchement Mayakisis, d'abord un peu distrait, "non..." Mais il s'anima soudain: "Le Père ne voulait pas me permettre pour un diable d'aller cultiver le fond de la Baie. Et pourtant, mes enfants, nous crevions de faim à la Pointe-de-la-Mission où un petit morceau de terre appauvri par des années et des années de la même culture fournissait de plus en plus difficilement le blé nécessaire à la communauté, aux voyageurs et aux sauvages qui arrêtaient nous voir en montant à la chasse... Vous savez, j'avais parcouru avec des sauvages toute la forêt, depuis la Baie jusqu'au grand Lac Ecarté, et je savais que la terre, dans toute cette étendue du pays, était bonne pour le blé, je vous assure... je savais que c'était partout de la terre comme l'on en voit pas ailleurs, surtout au fond de la baie. Pendant plusieurs mois, je ne parlai plus au Père Supérieur et aux autres que de la terre de la Baie; le blé viendrait là, disais-je, comme dans des pots à bouquets; l'on n'aurait pas assez de bras pour le récolter même d'un champ qui serait

grand comme mon mouchoir; et puis quel blé!... et quelle farine!... mes enfants! Mais je me butais à un mur, sauf le respect que je dois à la mémoire du bon Père Péan. Je puis bien vous dire cela aujourd'hui parce qu'il y a si longtemps, mais le Père Péan n'était pas toujours commode. Il me repoussait chaque fois que je venais lui parler de mon projet...

"Un printemps, je vis bien que la famine nous attendait pour l'automne. Il fallait à tout prix trouver un moyen de semer ailleurs que dans notre vieux champ bon tout au plus pour un pacage à moutons. Je ne voyais toujours que la terre grasse du fond de la Baie. Je ne pensais plus qu'à cela; j'en rêvais la nuit. Mes méditations du matin, ce printemps-là, je vous assure, ne durent pas être bien bonnes pour le ciel; je me surprenais à tout instant en train de labourer de la terre neuve... Un beau matin, je n'y tîns plus et je résolus de faire un coup de tête. Dès qu'au petit jour, je fus levé, j'allai trouver deux petits sauvages que nous avions adoptés et qui m'aidaient aux divers travaux de la mission, et je leur dis:"Vous attelerez la jument et vous transporterez l'arrache-souche sur le grand chaland qui est ancré dans l'anse; vous embarquerez la Rouge et vous attendrez en vous cachant le plus possible." Puis, quand je fus certain que mes petits sauvages avaient fait tout ce que je leur avais ordonné, j'allai résolument trouver le Père Péan qui lisait son bréviaire en se promenant devant la Maison. Pour la centième fois, je demandai au Père la permission d'aller faire un morceau de terre neuve à la Baie. Je tremblais de tous mes membres, mais ma voix était ferme. Je lui représentai que c'était pour nous empêcher de crever de faim à l'automne. Le Père paraissait encore de plus mauvaise humeur que de coutume et je pensai que je tombais bien mal. En effet, il se fâcha tout rouge. Il s'arrêta court, leva ses lunettes qu'il colla sur son front, me regarda fixement de ses yeux brillants et, d'une voix qui me fit trembler davantage, me cria: "Voulez-vous

bien me laisser la paix, vous! Allez donc cultiver l'Ungava si vous voulez, mais ne venez plus m'importuner avec vos utopies; vous me cassez la tête à la fin! Faites de la terre jusqu'à la Baie d'Hudson, si vous voulez, mais la paix!... la paix!..."

"Comme vous voyez, le Père me donnait une permission générale; du moins c'est ce que j'ai compris en toute conscience..."

Les auditeurs du Frère lancèrent un formidable éclat de rire. André Duval ralluma sa grosse pipe jaune et le marchand de Guigues lança dans le lac le bout de son cigare pendant que le gas au chandail rouge exécutait un pas de gigue simple sur le pont...

"Vous pensez," continua le Frère Moffet, "que je ne me fis pas répéter deux fois ce que le Père venait de me dire. Je courus rejoindre mes petits sauvages qui me sautèrent au cou quand je leur annoncai que nous allions faire de la terre au fond de la Baie. Tout était à point. J'avais aussi fait préparer les outils et des provisions pour plusieurs jours. Mais pour ces dernières, je comptais surtout sur la pêche et sur la chasse que mes petits Indiens aimaient à la folie. Nous filâmes, sans tarder, au large de la Baie, nous dirigeant vers le fond. Je disais à mes petits compagnons: "Ne regardez pas en arrière de peur que le Père ne change d'idée et nous rappelle..."

"Une heure après, mes enfants, nous étions arrivés et nous commencions, sans perdre une seule minute, à faire de la terre. Je vous assure que les arbres tombaient drus. Pendant quatre jours la forêt retentit du bruit de nos haches frappant, des heures et des heures d'affilée, sur le tronc des pins et des bouleaux. Après nous mîmes en tas les branchages, les souches et les ferdoches, et nous les brulâmes; pendant toute une journée, la fumée monta vers le ciel. Je ne sais pas ce que dit le Père Supérieur quand il la vit de la Pointe-de-la-Mission... Puis, nous attelâmes la Rouge à la charrue à

rouelles, et labourâmes le sol noir et plein de charbonnailles; enfin, un midi, par un beau soleil, je jetai dans ma terre neuve trois minots de beau blé, tout ce qui nous restait à la mission.

"Ça s'étend!... C'est terrible!... C'est un gros feu, effrayant.!" cria soudain quelqu'un qui, à l'avant du bateau, n'avait pas cessé d'observer la fumée qui montait au nord-est.

Les passagers portèrent de nouveau leurs regards en avant, pleins d'inquiétude:

"Bonguinne!...", fit Jean-Baptiste Morel, "on dirait, ma foi, que c'est tout proche de Ville-Marie!

—Non, c'est plutôt, je crois, à Lorrainville, répondit le marchand de Guigues.

—Et le bois qu'est si sec! fit remarquer André Duval... Pensez donc qu'il n'a pas mouillé depuis presque trois semaines.

—Vous m'parlez d'une jeune fumée!... s'exclama, d'un air plutôt amusé, le garçon au "sweater" rouge.

—Tout de même, fit le Frère Moffet, qui observait attentivement l'horizon, la fumée de mes premiers abatis à Ville-Marie me réjouissait plus que celle-là qui ne me dit rien de bon... Vrai, c'est inquiétant, avec cette sécheresse, et c'est à Ville-Marie, vous savez!...

Le capitaine de l'"Outaouais" alla donner l'ordre à l'homme des machines d'accélerer la marche du bateau, et chacun, tout en continuant d'observer la fumée, se remit à ses occupations. Le Frère Moffet, inquiet, mais faisant contre fortune bon cœur, ne voulant pas trop alarmer par son silence ceux qui l'observaient, continua:

"Le blé de la Baie, à l'automne, rapporta cent pour un, comme celui de l'Evangile; et ce ne fut pas la famine, chez nous..."

Mais comme si son cœur, à ce moment, eut été plus porté à la tristesse, Mayakisis donna un autre tour à son récit..

"Vous pensez bien, hein? les enfants, que nos misères n'étaient pas finies. Notre mission augmentait et nous

n'avions pas besoin que de blé. Parce que nous avions un morceau de terre neuve, les communications n'étaient pas devenues plus faciles. Pour le reste, il fallait se rendre à Matawa, l'été comme l'hiver. C'est moi qui étais chargé des voyages d'approvisionnement comme des soins de la culture. Dans la belle saison, en canot d'écorce, ça allait bien. Mais, en hiver, ah! mes pauvres enfants, ce que nous en avons mangé de la misère!... Vous n'avez pas idée de ça, vous autres, car on était loin alors, vous savez, de ces voyages plaisants sur l'"Outaouais" et de nos voitures à glace d'aujourd'hui bien couvertes en toile, trainées par plusieurs chevaux, et chauffées, s'ils vous plait!...

"Tenez, une fin d'hiver, je dus faire soixante-quinze milles—le trajet que fait, aujourd'hui, notre bateau—seul avec quelques bêtes à cornes que j'étais allé chercher à Matawa, à travers la forêt vierge, le long du Long Sault. Quand il était impossible de passer à travers les rochers et les arbres, je conduisais mes bêtes sur la glace du lac. Celle-ci enfonçait sous les pas de mes vaches. Il fallait faire des bouts à la nage, puis grimper sur des banquises. Je perdis dans l'eau mes provisions et celles de mes bêtes...

"Un soir, mes pauvres enfants, je me sentis parvenu aux dernières limites des forces humaines. Je n'avais pas mangé depuis vingt-quatre heures et mes bêtes non plus. Nous cheminions tantôt sur des banquises et tantôt nous nous jetions à la nage dans l'eau claire autour de nous. Aucun moyen de gagner terre à cause des rochers abrupts qui formaient les rives du lac... Tenez, c'est pas bien loin d'ici, en avant de nous; c'est comme une "passe"... Mes pauvres bêtes ne pouvaient pas escalader ces "écores", vous pensez bien. La nuit nous avait pris tout à fait et je ne voyais pas deux pas en avant de moi. Les vaches s'arrêtaient quelquefois et beuglaient d'épouvante, de faim et de froid, et mon cœur éclatait devant les souffrances de ces pauvres bêtes innocentes qui ne savaient pas pourquoi on les faisait tant

souffrir... A un moment, je m'aperçus que nous étions sur une banquise qui pouvait à peine nous porter. L'eau nous entourait. J'étais au milieu de mes vaches qui tremblaient avec de grands frissons et qui meuglaient. Je me pris à pleurer comme un enfant, caressant chacune de mes bêtes en lui demandant pardon... Où étions-nous?... Je n'en savais rien. La tempête mugissait autour de notre glaçon et il faisait noir à faire peur. Je sentis que c'était la fin. Je me couchai au milieu de mon troupeau pour mourir avec lui, et je recommandai mon âme à Dieu. Je sentais le courant entrainer notre banquise je ne sais où... Tout à coup, il y eut un choc violent. Le banc de glace avait, sans doute, frappé la terre. Je me levai et cherchai de toute la puissance de mes yeux à percer l'obscurité. O bonheur! la banquise avait heurté l'extrémité de la Pointe-de-la-Mission...

"J'étais bien content, allez!... Nous avions tant besoin d'animaux et surtout de vaches, à la Mission. Avec le blé de la Baie et les bêtes à cornes que j'amenais, nous étions assurés du pain et du lait. C'est la bonne et saine nourriture de ceux qui ne désirent pas plus...

"Mais, c'est terrible, le feu, là-bas, c'est terrible!..." s'exclama une voix de l'avant.

"... Vous savez que plus tard", continua le Frère Moffet, "les Oblats transportèrent la mission de la Pointe à la Baie où nous avons construit notre monastère. Ce fut la naissance de Ville-Marie, le commencement de notre beau pays du Témiscamingue... Huit belles paroisses, à présent, et de belles terres défrichées d'un bout à l'autre!...

"Non, mais, c'est effrayant!..." cria une autre voie...

"... Des clochers se dressent partout dans la plaine," fit encore la voix vibrante de Mayakisis. "Qui eut dit cela, mon Dieu! voilà cinquante ans quand, tout jeune, j'abattais, avec mes deux petits sauvages, les premiers pins de la Baie... Qui eut dit cela, hein, Morel? quand ton père, ton brave père, l'un des premiers qui sont venus se tailler une terre dans

les nouveaux cantons du Témiscamingue est arrivé au fond de la baie comme j'y était venu moi-même, un peu auparavant, dans un vieux chaland ?... Toi, tu étais alors pas plus haut qu'un de mes petits sauvages... Et maintenant, ta terre est toute faite... Ah! ces terres-là, ces bonnes terres de Ville-Marie, de Guigues, de Lorrainville, de Fabre, gardez-les bien, mes enfants; elles sont bien à vous! Trop de sacrifices faits par vos parents les ont payées. Gardez leur âme où s'incarne celle de vos pères!... Je vous le dis, mes enfants ne permettez pas aux étrangers de s'emparer de vos terres!...

"C'est épouvantable!..." crièrent plusieurs voix.

Un homme s'exclama accourant vers le groupe où se trouvait le Frère: "On dirait tout le Témiscamingue en feu!"

L'"Outaouais" filait depuis quelques temps à une allure vertigineuse. Il venait de doubler un coteau boisé offrant des saillies brusques de bois épais percés de mamelons crevassés et, tout-à-coup, apparut à l'avant, tout près, la Pointe-de-la-Mission. On eut dit que le bateau allait en frapper l'extrémité comme, autrefois, la banquise du Frère Moffet. Mais il la doubla gracieusement, d'une courbe habile que lui fit décrire le capitaine qui était à la roue. Au passage, l'on entrevit, au milieu de la pointe, une modeste maison de bois blanchie à la chaux, quelques minimes dépendances à demi en ruines, un jardin couvert de plantain et de touffes d'herbes Saint-Jean, un petit cimetière parsemé de croix de bois, le tout respirant le calme profond et la pleine tranquilité d'un cloître. C'était l'ancienne Mission. Mayakisis, ému, leva son large chapeau et ses amis firent de même...

Le bateau s'engagea dans la baie. L'on s'attendait à voir, au fond, Ville-Marie. L'on ne vit rien...... Tout disparaissait derrière un large et épais rideau de fumée noire.

QUESTION DE PÉDAGOGIE

- Une ère nouvelle -

Par
ARSENE PAQUIN,
Inspecteur
d'écoles

Le Parlement provincial, à sa dernière session, a inclus dans les statuts le nouveau programme d'études des écoles primaires élémentaires et complémentaires.

Le lieutenant gouverneur en conseil vient de proclamer que ce programme remodelé sera suivi, dans toutes les écoles catholiques, sous contrôle, en septembre 1923.

Si, à bien des profanes, l'importance primordiale d'un programme d'études échappe à leur esprit d'observation, il faut reconnaître que, depuis quelques années, les membres du Comité catholique, de même que nos gouvernants, les officiers du département de l'Instruction publique, le personnel enseignant, nombre de pères de familles, constataient que le programme actuel ne répondait plus aux exigences modernes. Les plus avertis montrèrent le mal dans sa racine. Des polémiques sérieuses, tant par le nombre, par la qualité des idées exprimées, que par la renommée et la compétence des auteurs qui y prirent part, s'engagèrent. Bref, l'opinion publique était mise en éveil. En cette circonstance, si grave de conséquences pour l'avenir de l'instruction et de l'éducation de notre nationalité, le Comité catholique, par sa sage prudence, a prouvé, une fois de plus, sa raison d'être. Après une étude sérieuse et prolongée de la question, il favorisa la refonte du programme. Des sous-comités d'études furent formés, des rapporteurs nommés et l'on fit appel à toutes les somnités dans le domaine de la pédagogie, en cette Province. Des projets s'élaborèrent. Bientôt, de la discution jaillit la lumière. Un nouveau programme était né. Une nouvelle orientation allait être donnée à l'instruction et à l'éducation de nos enfants.

Admettant que tout travail humain est perfectible et que l'art est difficile, il faut tout de même reconnaître que ce nouveau programme d'études est très bien accueilli par tous les groupes qui s'intéressent au mouvement éducationel.

L'ère nouvelle s'ouvre donc sous d'heureux augures. Accordons au nouveau programme notre confiance et notre sollicitude. Qu'un concert unanime de reconnaissance aille à ceux qui ont pris une part active à la préparation et à la rédaction de ce règlement, destiné à orienter l'avenir de notre province vers des horizons plus vastes. Ils ont bien mérité de la patrie, ceux-là.

Ce nouveau programme divise les écoles catholiques de la Province en (1) *école primaires élémentaires et* (2) *écoles primaires complémentaires.*

1.—ECOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES

Les *écoles primaires élémentaires* comprendront les cours suivants, savoir: *Cours préparatoire, inférieur, moyen, supérieur.*

Le *cours préparatoire,* son nom l'indique, est destiné aux tout petits enfants de 5 et de 6 ans. Tous les jeunes ne devront pas passer nécessairement par ce cours. Personne n'ignore qu'un grand nombre de familles, et cela à leur louange, préfèrent garder à la maison ces bambins, qui ont tant besoin de liberté, d'air, de soins vigilants et constants de la part de la mère Ces enfants reçoivent au foyer les premières notions de religion, de lecture, d'écriture, de calcul. Ils font donc, chez eux, leur cours préparatoire, A leur arrivée à l'école, ils entreront, non pas en ce cours préparatoire, mais bien au cours inférieur.

Le *cours inférieur* qui, de fait, est le premier cours du nouveau programme, comprend deux ans d'études, 1e et 2e années. Au sortir de ce cours, les élèves pourront lire assez bien et écrire ce qu'ils lisent; en calcul, ils connaîtront les qua-

tre opérations simples; ils auront des notions fondamentales sur la religion. La moyenne d'âge des élèves de ce cours est de 7 à 9 ans.

Du cours inférieur l'élève passera au *cours moyen,* lequel comprend, lui aussi, deux ans d'études: 3e et 4e années. Au sortir de ce cours, les élèves possèderont des connaissances générales sur la religion, les éléments de la langue française et de la langue anglaise; en calcul, les quatre opérations simples, les fractions et des problèmes y correspondant. Ils seront initiés, en ces deux années, à la rédaction d'une lettre, d'un reçu, d'un billet, etc. La moyenne d'âge des élèves de ce cours est de 9 à 12 ans.

Puis viendra le *cours supérieur,* comprenant également deux ans d'études: 5e et 6e années. Pendant ces deux années, les élèves complèteront leurs connaissances élémentaires sur le catéchisme et les prières. Ils verront la syntaxe française et anglaise. Ils se perfectionneront en rédaction et en composition. En arithmétique, ils verront le pourcentage, le mesurage, les éléments de la comptabilité, les formules commerciales, etc. La moyenne d'âge des élèves de ce cours est de 12 à 15 ans.

Les matières d'enseignement pour ces écoles élémentaires se divisent en *matières essentielles, accessoires* et *facultatives.*

Les *matières essentielles* sont: l'instruction religieuse et la morale, la langue maternelle, les mathématiques et l'histoire du Canada. Les *matières accessoires* sont: la géographie le dessin, l'agriculture, la langue anglaise, l'hygiène, et les bienséances. Les *matières facultatives* sont: le chant et la gymnastique. Pour les écoles de garçons, les travaux manuels. Pour les écoles de filles, l'enseignement ménager.

Voilà les grandes lignes du programme d'études des écoles primaires élementaires.

Passons à celui des écoles primaires complémentaires. Ces études remplaceront ce que nous appelons aujourd'hui

les écoles académiques. Le nouveau programme, comme l'ancien, comprend deux ans: 7e et 8e années.

2.—Ecoles complémentaires

Le nouveau programme des *écoles complémentaires* à été conçu et rédigé de manière à rencontrer toutes les exigences du milieu où ces écoles seront en opération. Il comprend les sections suivantes: commerciale, industrielle, agricole, ménagère. Ces matières de l'enseignement de ces deux années d'études sont divisées comme suit:

A.—Matières communes invariables. Ces premières matières devront s'enseigner dans chacune des quatre sections ci-haut nommées. Ce sont: l'instruction religieuse et la morale, la langue française, l'histoire nationale et la géographie.

B.—Les matières communes variables, suivant les exigences du milieu, sont: la langue anglaise, les mathématiques, la physique, le dessin, les bienséances, l'hygiène.

C.—Les matières spéciales sont, pour les sections commerciales et industrielles: le droit commercial, la sténographie, la dactylographie, la technologie industrielle, le dessin technique, les travaux manuels. Pour les sections agricoles et ménagères: l'agriculture, la botanique, l'économie rurale, la zoologie, la chimie agricole, la comptabilité agricole, le mesurage, la tenue de la maison, l'art culinaire, l'horticulture, l'aviculture, l'apiculture, les travaux pratiques. La moyenne d'âge des élèves de ces cours est de 15 à 18 ans.

Pour couronner les études de ces deux programmes, fixer un but aux étudiants, établir un barème de connaissances, il sera décerné un certificat d'études après examen uniforme pour chaque catégorie d'écoles respectives, aux élèves y ayant droit. A ces certificats seront attachées certaines prérogatives rendant leur obtention plus désirable. Ces

certificats d'études créeront un lien entre les écoles primaires et les écoles moyennes d'agriculture, les écoles techniques, les écoles normales, les écoles commerciales et le cours classique.

Ayant élévé le niveau des études de l'école primaire élémentaire, il fallait songer à élever dans la même proportion la somme des connaissances exigibles pour l'octroi du brevet élémentaire. Ce diplôme disparaît de fait mais pas de nom. A l'avenir, pour obtenir un *brevet d'école élémentaire,* les aspirants devront posséder les connaissances exigées aujourd'hui pour l'obtention de brevet modèle. Et pour le brevet *d'écoles primaires complémentaires,* les connaissances du brevet académique d'aujourd'hui. Le niveau de l'instruction des titulaires des écoles primaires élementaires sera donc augmenté d'au moins 50%. C'est à noter, car jamais les institutrices de nos enfants ne seront trop instruites. Telle institutrice, telle école, suivant l'axiome: on ne donne que ce que l'on a. Ce relèvement du niveau de compétence du personnel enseignant dans les écoles sous contrôle suffit à lui seul pour attirer au nouveau programme les plus grandes sympathies. En effet, là est le point capital. Voulons-nous avoir des écoles vraiment efficaces, mettons à leur tête des institutrices compétentes. Mgr Dupanloup, pour ne citer sur ce point qu'une seule autorité, dit: "Il ne peut, il ne pourra jamais se trouver dans une âme trop de vertus et dans une inteligence trop de savoir pour remplir dignement la tâche d'institutrice."

Voilà les grandes lignes de ce nouveau programme des écoles primaires élémentaires et complémentaires. Pénétrons maintenant à l'intérieur de l'édifice; étudions-en les détails; voyons-en le but, la portée et tâchons d'en saisir l'esprit. L'esprit vivifie, la lettre tue, dit le proverbe.

L'école primaire élémentaire de demain réunira ce qu'aujourd'hui nous désignons sous les appellations *d'école élé-*

mentaire et *d'école modèle.* Ce fusionnement devrait produire d'heureux résultats. Jusqu'ici chaque commission scolaire de campagne ne pouvait posséder que deux écoles modèles dans ses limites territoriales : une pour les garçons, l'autre pour les filles. L'école modèle des garçons est généralement située au village. Tous les garçons de la municipalité, qui ont terminé, à l'école de leur rang, leur 4e année, peuvent fréquenter les cours de l'école modèle du village. Mais comme tout le monde dans nos grandes paroisses, ne peut se trouver à proximité du village et que, d'autre part, l'école modèle des garçons n'est pas un pensionnat, il arrive, en pratique, à quelques exceptions près, que seuls les élèves du village profitent de ces cours. La majorité des autres petits garçons des écoles des rangs sont par la nature même de cet état de choses, jetés prématurément hors de l'école. Le nouveau programme remédie à cet inconvenient. Il est bon de remarquer que ce changement ne constitue pas une réforme absolue mais une amélioration du système actuel. Toujours améliorer, ne jamais détruire, semble être la politique sage adoptée par le Comité catholique. L'école modèle des filles est également située au village. La grande majorité de ces écoles est sous le contrôle de communautés religieuses, et la plupart du temps indépendantes. C'est le couvent de la paroisse, le pensionnat. Les jeunes filles ont l'avantage d'y faire soit un cours modèle, soit un cours académique. Elles sortent de ces foyers d'éducation avec un diplôme d'école élémentaire, modèle ou académique. Elles connaissent les arts d'utilité et d'agrément. Elles sont vertueuses, éduquées, instruites. Bref, formation complète. La bonne majorité des jeunes filles de la paroisse passent par le couvent. Voilà la situation dans 80% de nos grandes paroisses. Les filles sont instruites, éduquées; les garçons le sont moins. Le niveau des études des garçons étant inférieur à celui des filles, qu'arrive-t-il ? Il arrive que ces gar-

çons, pour la plupart, fils de cultivateurs, d'artisans, jetés prématurément hors de l'école, avec des connaissances trop superficielles et à un âge où la mobilité de l'esprit ne permet pas aux impressions reçues de jeter en eux de profondes racines, il arrive, dis-je, qu'après quelques années, ayant cessé toute lecture, toute étude, ils se retrouvent à 20, 25 ans, à peu près ignorants. De plus les élèves de l'école modèle du village, ayant reçu une formation à base commerciale, sont presque toujours perdus pour la campagne. Ils vont grossir le nombre des commis des villes. Voilà pour les garçons. Chez les filles, mêmes constatations. Ou elle restera fille plutôt que de s'unir à un cultivateur ignorant, ou elle quittera la famille pour aller, elle aussi, s'engager dans les bureaux ou les magasins de la ville voisine. S'il arrive qu'elle se décide à marier un bon cultivateur, comme elle n'est pas préparée, par son éducation, à jouer le rôle de fermière,où il y a tant à faire et là où il faut une préparation spéciale, elle se décourage, déprime son homme, et, après quelques années, la terre se vend. Une famille de plus est déracinée du milieu où elle aurait dû vivre heureuse et prospère, et elle est jetée sur le pavé des grandes cités pour son malheur et celui de ses descendants, dans bien des cas, trop nombreux malheureusement.

Loin de moi ici l'idée de vouloir critiquer nos couvents de campagne. Nos jeunes filles ne sont pas trop vertueuses, ni trop instruites, ni trop éduquées. Ce sont nos garçons qui ne le sont pas assez. Voilà! C'est cette lacune que le Comité catholique a voulu combler en simplifiant et en élevant le programme de l'école élementaire. En effet, n'est-il pas rationnel que l'éducation et l'instruction de nos garçons et de nos filles des campagnes soient sur un même niveau et orientées vers un même but: l'agriculture ?

Une ère nouvelle s'ouvre donc pour notre Province; le nouveau programme d'études mettra à la portée de tous les

enfants de nos 5500 écoles, les connaissances nécessaires, indispensables à tout homme dans la vie. Le but des auteurs du programme est visible: retenir les petits garçons de la campagne à l'école jusqu'à 14 ou 15 ans, au moins; les mettre en état de pouvoir compléter les éléments puisés à cette précieuse source, soit par des études personnelles, soit par l'étude d'une des spécialités qui font suite à l'école primaire.

L'ancien programme a eu son mérite. Lorsqu'il a été préparé, il fallait, à ce moment, assurer l'avenir matériel, économique de notre population. Notre Province s'est développée depuis; nos villes ont pris une extention considérable; et nos campagnes se dépeuplent. L'ancien programme a vécu sa vie; le nouveau arrive à son heure. L'ancien programme à base commerciale a favorisé le développement du commerce et de l'industrie. Le nouveau, avec ses sections commerciales et industrielles, pour les villes; agricoles et ménagères, pour les campagnes, assure à chaque groupe de notre population scolaire l'orientation qui lui convient naturellement. Il était irrationnel que l'enfant des campagnes reçût à tous les degrés de son cours d'études, les mêmes connaissances que l'enfant des villes.

Je ne crois pas qu'aucune mesure ait été adoptée, en cette Province, depuis quelques années, favorisant plus le développement de l'instruction et même de l'agriculture, que la mise à exécution du nouveau programme d'études.

Je le répète, une ère nouvelle s'ouvre pour notre Province: l'enseignement primaire est dans la voie du progrès. Les généreux octrois à l'enseignement secondaire vont permettre la formation de professeurs de carrière. L'enseignement supérieur n'a pas été oublié non plus. Nos universités ont puisé largement dans le coffre du Secrétaire provincial. Ce dernier n'a pas voulu s'arrêter en si bonne voie; l'octroi de bourses pour élèves qui sont envoyés aux universités

de l'Europe, afin de favoriser la création en cette Province d'une élite intellectuelle; la fondation d'écoles de Beaux-Arts à Québec et à Montréal; les prix octroyés pour la littérature; l'établissement d'une commission de conservation des monuments historiques, voilà des actes qui révèlent l'élévation des sentiments de leur auteur.

Ces innovations heureuses, pour notre Province, ouvrent donc, je le répète, une ère nouvelle. Les hommes passent, mais les œuvres demeurent pour le bonheur et la gloire du peuple qui les possèdent. Celles qui s'édifient présentement seront, demain, les plus beaux fleurons de la couronne des gouvernernants d'aujourd'hui.

ARSÈNE PAQUIN,
Insp. d'écoles.

Joliette, août 1922.



CAUSERIE LITTÉRAIRE

PAR JUSTIN

NOUVELLE ÉCOLE

Il y a chez nous des lettrés qui prétendent que nous avons et avons eu depuis assez longtemps déjà une littérature canadienne-française nationale. D'autres se scandalisent de cette prétention, ne veulent reconnaître ici que la littérature française, et ils s'affubleront des vieilles défroques de toutes sortes de gens-de-lettres français plutôt que de revêtir l'étoffe du pays.

De là, deux partis, deux écoles que nous appellerons les "régionalistes canadiens-français" et les "exotiques".

Les premiers sont d'assez bonne composition; assez réservés encore dans l'étalage de leurs idées et leur manière d'écrire; ils cherchent surtout dans l'histoire et le paysage canadiens leurs sujets d'inspiration.

Les autres sont impérieux, moqueurs, posent au magister, traitent haut la main les questions, toutes les questions de littérature, et, comme M. Dolobelle, n'entendent aucunement renoncer,—ne disons pas à leur théâtre, puisqu'ils n'auront jamais été que d'assez pauvres folliculaires,—mais à l'opulent héritage de la littérature de France, qu'ils veulent recueillir sans invoquer aucun "bénéfice d'inventaire".

Et quand nous disons la littérature de France, certes, il faut encore s'entendre. Ne leur parlez plus, hein! des vieilleries du XVIIe et du XVIIIe siècle. Vous n'allez pas croire qu'ils en sont encore à leur pacotille de collège.

—Qui sont ceux-là, enfin?

Ne vous impatientez pas; ceux-là, on peut les classer en trois catégories: 1o Ceux qui sont allés en France; 2° Ceux qui ont forte envie d'y aller; 3o Ceux qui s'imaginent y être allés.

N'oublions pas que nous parlons ici de nos livresques

et nos poseurs littéraires qui se font dédaigneux et prétentieux, comme nous le verrons plus tard.

Avec ceux-là, il faut tenir compte du progrès, du parler des stylistes, des vrais stylistes: Verlaine, Beaudelaire, Guy de Maupassant, Flaubert, ah! Flaubert! Rodenbach, monsieur, Rodenbach!

Et ne faites pas les mijaurées; il n'y a que ça!

De là, on passe, n'est-ce pas, au réalisme, au décadendisme, au symbolisme, en attendant de suivre la mode et le mouvement qui conduiront insensiblement au sincérisme, à l'unanimisme, à l'intensisme, et probablement enfin à l'insanisme, pour beaucoup de ces chefs d'écoles et leurs adeptes les plus sincères.

C'est l'art contemporain, le grand art, on nous le dit. On cultive l'art pour l'art. Peu importent les exigences manifestes de la raison, si l'emblêmature le permet. Peu importent les restrictions et les délicatesses imposées par la morale et la propreté dans la peinture des tableaux ou l'expression des pensées, quand le réalisme le veut ainsi. S'il y en a tout de même qui croient que plus la peinture d'un fumier est réelle, plus ça doit être dégoûtant comme un fumier, ceux-là n'entendent rien à l'art et au réalisme dans l'art. Quand l'idée impure flotte dans une littérature, comme l'immondice sur une eau d'ailleurs apparemment limpide, s'il y en a pourtant qui ont encore la délicatesse de ne pas vouloir s'abreuver à longs traits de cette eau-là, eh! bien, ces pauvres gens ne seront que des arriérés et des crétins. Voilà!

Or, pour savoir d'abord où nous allons, et ensuite où nous en sommes, puisons amplement, si vous le voulez bien, dans les richesses déjà acquises de l'art contemporain.

LE SYMBOLISTE, du 7 octobre 1886, nous donnait cette jolie description,—vous en êtes prévenus,— du boulevard des Italiens, à Paris:—

"Sous le poids de ciels aplanes, aux véhémentes clartés de lampadaires, monstrueuses et bigles, les maisons bordent

la rue. Au trot clopé des hongres et de cavales pies, les roues de véhicules se tarrabalent; ça, les piboles sonnent les sauts enluminés des bouffons; là, les bouches équivoques de glabres marmoneux clament la vertu des babides. En longue talare, corps torts, mentons pelus de deux coudées ou squirreux, ou ponacre, des gentlemen... Et, cauquemarres séculiers épris d'arbres amphicurtes, brelandiers, aux phalanges expertes, scribes de mal talents perturbés, trafiqueurs de décrétales politiques, agioteurs au trébuchet, clercs affineurs, natatoires sires, lifrelofes du canton de Vaud, tondeurs d'ânes, guérisseurs de fièvres cartes sur l'heure, sous la clarté véhémente des lampadaires, par miles bigles et monstrueuses architectures, aux morsures superflues de malitornes Ténites s'abreuvent" ! !...

"La plupart de nos œuvres," dira M. Paul Adam, "seront accessibles aux lettrés; les autres, les préférés, celles du grand art, seront écrites pour les dilettanti compréhensifs que ne terrifiera point l'originalité de l'emblêmature, et qui, afin de multiplier leurs sensations,—la joie sublime, s'occuperont à sonder et à percevoir toutes les richesses du symbole."

"Du reste, les vrais décadents", dira-t-il encore, "sont les classiques au parler si pauvre, dénué de toute puissance sensitive. Les gens des XVII et XVIII siècles ne dépassèrent pas en talent le bon journaliste. Il faut excepter l'Esther de Racine, Saint Simon et La Bruyère; le reste ne vaut guère lecture!"

C'est dit, et crânement dit.

Si vous êtes *dilettante, compréhensif*, vous nous saurez gré de multiplier encore vos sensations et votre joie, en vous faisant connaître quelque chose de la manière de M. Stéphane Mallarmé. Ce maître est dans une voiture de chemin de fer sortant de la ville. Il rêve. Le cri d'un fonctionnaire à la portière du compartiment qu'il occupe, le rappelle à la réalité des choses. Et il narre et décrit comme, certes, on n'aurait jamais su narrer ni décrire au XVII siècle.

"La gloire! je ne la sus qu'hier, irréfragable, et rien ne m'intéressera d'appelé par quelqu'un ainsi.

"Cent affiches s'assimilant l'or incompris des jours, trahison de la lettre, ont fui, comme à tous confins de la ville, mes yeux auras de l'horizon par un départ sur le rail trainé, avant de se recueillir dans l'abtruse fierté que donne une approche de forêt en son temps d'apothéose.

"Si discord parmi l'exaltation de l'heure, un cri faussa ce nom, comme pour déployer la continuité de cimes tard évanouies: Fontainebleau, que je pensai la glace du compartiment violentée du poing, aussi étreindre à la gorge l'interrupteur: Tais-toi, ne divulgue pas, du fait d'un aboi indifférent, l'ombre ici insinuée dans mon esprit, aux portières de wagons battant sous un vent inspiré et égalitaire, les touristes omniprésents vomis. Une quiétude menteuse de riches bois suspend alentour quelque extraordinaire état d'illusion, que me réponds-tu ? Qu'ils ont, les voyageurs, pour la gare aujourd'hui quitté la capitale, bon employé, vociférateur par devoir, et dont je n'attends, loin d'accaparer une ivresse à tous départie par les libéralités conjointes de la nature et de l'état, rien qu'un silence prolongé, le temps de m'exiler de la légation urbaine vers l'extatique torpeur de ces feuillages là-bas trop immobilisés pour qu'une crise ne les éparpille bientôt dans l'air; voici, sans attenter à ton intégrité, tiens, une monnaie.

"Un uniforme inattentif m'invitant vers quelque barrière, je remets, sans dire un mot, au lieu du suborneur métal mon billet."

Après quoi, M. Anatole Baju n'a-t-il pas raison de se gourmer et de dire:

"Nous avons l'orgueil d'avoir vu notre tentative circonscrite au monde intellectuel, d'avoir plané si haut que le reste de l'humanité—qui ne nous a pas compris, n'a guère pu que nous apercevoir.

"Parallèlement aux deux maîtres Paul Verlaine et Jules

Barbey d'Aurévilly, plane Maurice Du Plessys dans les hautes régions de l'art contemporain. Jeune, et quasiment dénué de toutes productions, il n'en est pas moins une sorte d'Atlas portant sur ses épaules le ciel tempêtueux du monde décadent.

"Comme Socrate, il n'a rien écrit, mais comme Socrate, il a pensé. Sa collaboration se réduit à trois ou quatre articles d'esthétique ou pièces de vers. IL aurait voulu produire davantage, mais son incurable mépris de l'écriture l'empêchait de prendre la plume."

Et n'y a-t-il pas, comme cela, chez nous, quelques Du Plessys qui n'attendent pas d'avoir rien produit pour prôner l'art pour l'art, l'art contemporain, l'art exotique, en se moquant pour cela de nos régionalistes ?

Moquez-vous autant que vous le voudrez de *la grande charrette* et de *la jument grise,* de la danse autour de l'érable et des clairs soleils dans nos blés d'or. Nous sommes loin de 1880 et loin aussi des pontifes de l'art contemporain. Il nous restera, sans vous, assez de gens pour rire à leur tour des poétereaux et des rimailleurs poussifs, à l'inspiration morbide ou nulle, qui croient nous humilier d'abord, et nous intéresser ensuite à leur mélancolie de commande, en faisant la lippe sous tous les quartiers de la lune; qui posent à l'incompris en restant surtout incompréhensibles; qui chantent leurs névroses ou leurs passions, et qui voudraient rimer éperdument leurs doutes et leurs remords de conscience.

D'un autre côté aussi, et dans un autre ordre d'idées, extasiez-vous, puisque cela vous amuse, devant les faux brillants d'un paon d'émail, et laissez-nous simplement admirer, à son naturel, puisque nous le voulons bien comme tant d'autres encore, la beauté de l'oiseau lui-même, vivant dans nos basses cours.

Encore que par ailleurs vous le trouviez stupide aussi lui, il offre cela de bon de n'être pas du moins qu'un prétentieux mensonge. JUSTIN.

- Les Chevaliers du Terroir -



S. H. le Lieutenant Gouverneur, sir Charles Fitzpatrick, décorant de la Médaille d'Or du Mérite Agricole, le 7 septembre 1922, M. Méderic Ste-Marie, de Moe's River, comté de Compton.

PARMI les profanes en agriculture, et on estime qu'ils sont nombreux, surtout chez les citadins, combien y en a-t-il qui connaissent l'existence d'un ordre de distinction, aussi grand qu'il est officiel, et qui a pour nom Le Mérite Agricole ? Et voilà pourtant plus de trente ans que cette institution a été fondée, dans le but d'encourager les agriculteurs et de glorifier la carrière agricole, par ce grand patriote dont l'histoire se complait à signaler les gestes éloquents et féconds, Honoré Mercier, ancien premier ministre de la province de Québec.

C'est en 1899 qu'à ce sujet l'éloquence du geste s'exerça à la session de la législature de Québec et c'est en 1890, par le premier concours, qu'il témoigna de sa fécondité.

Les honneurs de l'Ordre du Mérite Agricole ne s'acquièrent que de haute lutte par un concours annuel et alternatif dans les cinq régions qui forment le cycle provincial. Il y a quatre degrés dans cet ordre: Les Diplomés, les Lauréats de la Médaille de Bronze, les Lauréats de la Médaille d'Argent, les Lauréats de la Médaille d'Or. Ces Diplomés ou ces Lauréats doivent leur titre d'honneur et de gloire non pas à des influences occultes, politiques ou autres, mais exclusivement à leur mérite réel et selon l'appréciation que fait de leur ferme un jury expérimenté dont on ne saurait contester la haute compétence.

Le Mérite Agricole, inauguré en 1890, célébrait en 1915 le 25ème anniversaire de sa fondation et c'est à l'Exposition Provinciale de Québec qu'eut lieu cette renaissance d'une institution qui déclinait.

Le 1er septembre 1915 sera une date à jamais mémorable dans l'histoire de l'agriculture en cette Province. Ce jour-là de grandes et inoubliables démons-

trations eurent lieu, auxquelles participèrent les plus hautes personnalités officielles et civiles de la Province et plus de 400 Lauréats survivants. A cette occasion, les Lauréats érigèrent eux-mêmes au Parc de l'Exposition de Québec un imposant mât d'honneur pour commémorer cette célébration.

"Cette célébration, disait l'honorable M, Caron, ministre de l'Agriculture, a fait époque dans nos annales. Elle marque un point important de notre progrès agricole. J'espère, ajoute-il, que ce beau mouvement se continuera et que l'ordre du Mérite Agricole enrégistera chaque année un nombre toujours grandissant de nouveaux Chevaliers de l'Agriculture."

Les faits ont splendidement répondu à cet espoir. Les concours de 1916, 1917, 1918, 1919, 1920, 1921 et la célébration solennelle et annuelle à l'Exposition Provinciale de Québec, ont consacré cette renaissance agricole. Au cours de cette période 447 concurrents ont été proclamés Lauréats alors qu'au cours du cycle précédent il n'y en avait eu que 161. Il est donc établi que depuis 1915, cette institution officielle a pris un essor merveilleux.



L'hon. M. J.-Ed. Caron. ministre de l'Agriculture. décorant de la rosette du Mérite Agricole, le 7 septembre 1921, M. I.-J.-A. Marsan, de l'Assomption, un vétéran parmi les champions de nos progrès agricoles.

Après l'érection du mât d'honneur commémoratif il fallait bien le couronner. En 1916 on inaugura le drapeau officiel de l'Ordre, de même que l'hymne à cette nouvelle gloire. Ainsi se constitua, d'une façon plus précise et plus complète, cette noblesse de l'agriculture que l'on appelle tout naturellement la "chevalerie du terroir."

En 1917, un membre du clergé catholique, l'abbé L.-F. Côté, curé de St-Alexis-de-Matapédia, était au nombre des plus glorieux concurrents et en 1918 apparaît sur la liste des aspirants à la médaille d'or du Mérite Agricole le nom d'un Ministre de la Couronne, l'hon. M. J.-A. Tessier, de la Pointe-du-Lac. La même année également, parmi les aspirants à la Médaille d'argent figuraient deux braves canadiennes, Madame Jos. Lamy, de Yamachiche, comté de St-Maurice, et Madame Eugène Bernier, de St-Stanislas, comté de Champlain.

Et depuis 1915, invariablement, le clou de l'Exposition Provincialede Québec, chaque année, au point de vue pratique, solennel et social, c'est la fête du Mérite Agricole; elle est marquée au coin de la plus grande dignité et de la plus haute

signification. Une brise de patriotisme intense souffle dans les plis du nouveau drapeau qui exclusivement, ce jour-là, domine au sommet du mât d'honneur et inspire toutes les pensées et toutes les aspirations de la glorieuse journée.

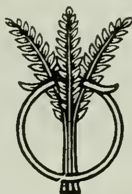
Les sommités civiles se font un devoir d'être de la fête. En 1915, c'était le lieutenant gouverneur, sir Pierre Evariste Leblanc, qui présidait à la célébration du 25ème anniversaire de la fondation du Mérite Agricole. Son successeur, sir Charles Fitzpatrick, croirait manquer à son devoir s'il omettait de rencontrer, en cette circonstance, ses grands amis du terroir, et dont il se réclame si fièrement. Sir Lomer en était et son successeur l'honorable M. Taschereau, premier ministre, est resté fidèle à la tradition. Mais invariablement le plus empressé, le plus assidu et non le moins heureux, c'est le grand chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole, le ministre provincial de l'Agriculture, l'honorable M. J.-Ed. Caron.

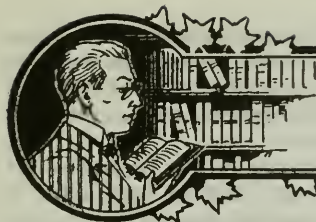
Il est à souhaiter que cette heureuse et magnifique tradition se maintienne et se développe, et que toutes les sommités sociales se donnent rendez-vous à l'occasion de l'Exposition Provinciale pour honorer ceux qui ont la sauvegarde immédiate de notre patrimoine national, qui s'en rendent particulièrement dignes et que nous avons raison comme nous sommes fiers de les appeler: les Chevaliers du Terroir.

Ainsi se réalisera le vœu que formulait le fondateur de cette noble institution unique en Amérique:

"*Le Mérite Agricole n'est pas l'œuvre d'un jour, mais c'est une œuvre permanente que nous confions à ceux qui viendront après nous*".

Georges MORISSET.





REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

Le deuxième numéro de la *Vie Forestière et Rurale* nous est arrivé, au commencement du mois, rempli d'articles du plus haut intérêt concernant la campagne et la forêt. Nous avons remarqué, entre autres, un article de M. Geo. Maheux, entomologiste, sur "les gros gibiers de nos bois." et dans lequel l'auteur traite de la nécessité de la forêt pour le gibier: nos gros gibiers ont besoin de protection et la forêt est leur demeure naturelle; la forêt est pour eux plus et mieux que la maison pour l'homme. Si l'on veut protéger notre faune, gardons sa demeure.

A remarquer aussi deux articles instructifs de M. Avila Bédard, directeur de cette revue: "Le brûlage des déchets forestiers dans le défrichement" et "En lisant les voyages de Champlain", ce dernier tout particulièrement intéressant; une poésie de notre poète lauréat Alphonse Desilets: "Le bois de mon pays", extrait de *Dans la brise du terroir* actuellement sous presse; une colonne de jurisprudence forestière et agraire par un expert en la matière, M. Charles Darveau, avocat; un article sur l'industrie huitrière, par Henri des Hazards, et un autre sur la cueillette des fruits, par Louis Heppel. Et que d'autres articles et articulets, tous également intéressants, qui font de la *Vie Forestière et Rurale* une revue qui s'imposera très vite à l'attention de notre monde intellectuel.

* * *

Après quelques mois de léthargie, qui nous était pénible, la *Bonne Fermière* nous est revenue et nous l'avons revue avec grande joie. Elle nous a apporté, en juillet, une brassée de toutes sortes de bonnes choses fleurant bon les champs déjà en pleine maturité.

La *Bonne Fermière*, sous l'aimable direction de Madame Alphonse Desilets, traite un peu de tout ce qui intéresse nos paysannes: de l'agriculture féminine: gazon, fleurs, légumes; de l'économie domestique. L'on y entend les échos des nombreux cercles de jeunes fermières de la province et l'on y donne un choix jaloux de jolies "lectures au salon".

Bref! la *Bonne Fermière* continue d'accomplir sa belle œuvre d'attacher les femmes et les jeunes filles des cultivateurs à la terre qu'elle cherche à rendre toujours de plus en plus agréable et généreuse.

* * *

L'Annuaire de Chicoutimi, qui vient de paraître dans la cité appelée la Reine du Nord, est un livre fort utile aux hommes d'affaires et très intéressant pour ceux qui veulent connaître leur pays. Il est à souhaiter que l'initiative de Chicoutimi soit suivie un peu partout afin que les Canadiens apprennent à mieux connaître les ressources en hommes et en choses de leur djstrjct.

A part les renseignements descriptifs et historiques sur une région jeune et déjà très prospère, l'*Annuaire de Chicoutimi* contient, dans une partie intitulée "Voix Régionales", toute une série d'articles traitant des sujets d'intérêts vital pour les Canadiens français. C'est un livre qui mérite certainement d'être lu.

Nous voudrions voir publier un tel recueil dans toutes nos petites villes québecoises. Quelle mine de renseignements seraient ces publications! Que de fois avons-nous besoin d'un détail: une adresse, un fait, une date, un nom concernant telle région; il faut alors écrire, à qui? on ne sait, ou bien consulter des liasses de journaux, des masses de documents, perdre ainsi du temps et ne pas toujours être très chanceux dans nos recherches. Un annuaire comme celui de Chicoutimi tranche toutes ces difficultés. Quelques pages à tourner et l'on trouve aussitôt ce que l'on cherchait......et bien d'autres choses encore.

Il y a des gens d'heureuse initiative à Chicoutimi et, en particulier, les éditeurs de cet annuaire qui en quelques 200 pages ont su condenser l'histoire complète passée et moderne, non seulement de la jolie ville qu'est Chicoutimi, mais des quelques vingt pittoresques paroisses qui entourent le chef-lieu. Nous félicitons très sincèrement ces débrouillards, ces empêcheurs de se pétrifier en rond dans la routine. *L'Annuaire de Chicoutimi* n'est pas seulement utile à ceux de Chicoutimi ou des alentours mais à tous ceux du "pays de Québec" qui veulent connaître ou apprendre du Canada français autres choses que les noms des parrains et des marraines des nouveaux-nés des rangs et du village de la paroisse à l'horizon de laquelle ils s'imaginent apercevoir l'abime qui marquerait la fin de la Terre...... si la Terre était carrée, ou à ceux encore qui croient sincèrement que l'univers est divisé en deux parties: leur paroisse et......le reste des continents.

* * *

M. l'abbé Georges Tremblay, curé de Tadoussac, nous adresse un exemplaire d'une *Monographie de Tadoussac, 1635 à 1922* que nous nous sommes empressés de parcourir. Ce qui nous vient de Tadoussac, cette perle du Saguenay, est toujours charmant, frais, délicieux......Le Canada autrefois, tout le Canada était formé de Stadacona, Hochelaga et Tadoussac; c'était trois grand noms dans notre histoire. Les deux premiers bourgs sont devenus les deux plus grandes villes du Dominion; seul Tadoussac est resté à peu près ce qu'il était: un petit village avec tout autour des précipices et des montagnes...... Mais Tadoussac a su se venger en faisant parler de lui autant que de ses anciens bourgs-collègues tout en restant humble bourgade, aujourd'hui "petit trou pas cher" de villégiature dont la répu-

tation s'étend jusques dans les plus grandes villes américaines...... Et il arrive que les habitants des anciennes bourgades de Hochelaga et de Stadacona sont très heureux, durant la canicule, de fuir l'atmosphère surchauffée de leurs villes pour aller respirer à pleine gorge l'air salin et frais de la Baie de Tadoussac, le souffle très doux des brises du large du fleuve et le parfum âcre des résineux du Parc et des bois d'alentour.

L'on a déjà écrit beaucoup sur Tadoussac—un village pourtant de rien du tout —l'on a écrit des volumes, depuis Champlain, jusqu'à l'humble signataire de ces lignes. Les derniers écrits concernant Tadoussac sont dus à une plume anglaise, le vénérable abbé Harris, V. F., (Le Dean Harris) de Toronto qui passe, depuis plusieurs années, la saison de villégiature àTadoussac et qui a écrit, en 1920, *Tadoussac and its Indian Chapel*, et *The Cross Bearers of the Saguenay*, en 1921.

Ce que vient d'écrire l'abbé Tremblay est un peu le thème de *Tadoussac and its Indian Chapel.* L'auteur nous avertit d'ailleurs qu'il s'était proposé de traduire simplement la brochure du Dean Harris. Mais le goût lui vînt de faire de nouvelles recherches, de développer davantage la partie historique de l'ouvrage du Dean Harris et de rédiger à sa façon les notes prises au hasard de ses recherches. De sorte que c'est un tout nouveau travail sur Tadoussac que nous présente M. l'abbé Tremblay; et de ce travail nous ne nous faisons pas scrupule d'endosser l'appréciation qu'en fait, en une lettre qui précède l'ouvrage et qui a été adressé à l'auteur, M. le chanoine V.-A. Huard, auteur de *Labrador et Anticosti*, et qui a été l'un de ceux qui ont le plus copieusement parlé de Tadoussac:

"Votre travail" écrit-il à M. l'abbé Tremblay, "est fort intéressant. écrit en une fort bonne langue et vous pouvez sans crainte affronter le grand public".

Et plus loin, M. le chanoine Huard ajoute:

"Cette brève monographie est une précieuse contribution à l'histoire canadienne, soit par le récit des évènements qui se sont passés là depuis quatre siècles, soit par le soin pieux avec lequel on y parle de la "vieille chapelle", la plus ancienne charpente en bois qui existe au Canada et aux précieuses "reliques" des premiers temps de la colonie qui y sont soigneusement conservées."

Qu'ajouterions-nous à ces éloges sinon nos félicitations et nos bons souhaits de succès ?

* * *

Remarquée dans les derniers numéros du *Bulletin de la Ferme* une série d'excellents articles sur le Mérite Agricole, cet ordre admirable du terroir. Après avoir tracé les grandes lignes du programme de cette institution, l'auteur de ces articles dit ce qu'a été le Mérite Agricole jusqu'à présent, ce qu'il est appelé à devenir avec le temps "aussi longtemps que les cultivateurs continueront à l'apprécier à sa juste valeur et de donner le bon exemple à la jeunesse qui pousse."

* * *

La *Semaine Commerciale,* sous la direction de son propriétaire-éditeur, M. C.-J. Levesque, membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres, publie, chaque semaine, d'excellents et très pratiques articulets dont chacun aborde succinctement l'une des nombreuses difficultés du domaine des affaires. Dans l'un, il donne les véritables raisons des faillites en affaires, dans l'autre, il traite de la question des dettes et de leur paiement, ce dernier côté si négligé aujourd'hui. Ces petits articles sont très pratiques et peuvent être bienfaisants.

* * *

Nous venons de recevoir, du département de la Voirie, une carte détaillée des routes de la Province. Cette carte, que l'hon. M. Perron a autorisé pour l'utilité des automobilistes et des touristes autant que pour les besoins de son département, est divisée en 26 sections bien reliées entre elles.

Des notes explicatives fort détaillées permettent au lecteur de se renseigner très vite sur notre système de routes et au promeneur de trouver en quelques minutes la route à suivre pour accomplir son voyage.

C'est un travail très utile. Il a pour auteur M. Alphonse Paradis, surintendant du district No 2 du département de la Voirie, qui y a consacré plusieurs années de travail.

* * *

Dans son numéro du 29 juillet, la *Gazette* sous sa rubrique "New books", donne une très flatteuse appréciation de *Aux sources Canadiennes* de M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques provinciales et trésorier de la Société des Arts, Sciences et Lettres. La *Gazette* montre M. Marquis comme l'un de nos excellents peintres des coutumes et des vieilles choses de nos villages; de la vie du cultivateur sur sa ferme. Elle cite particulièrement "Le vieux grenier" que les nombreux lecteurs de *Aux Sources Canadiennes* ont déjà remarqué également.

* * *

Nous apprenons avec grand plaisir que M. Ernest Bilodeau du *Soleil,* va publier en brochure, très prochainement, la série des lettres qu'il a écrites sur le dernier congrès eucharistique de Rome où il est allé en qualité de représentant du *Soleil.* Un grand nombre de personnes ont déjà lu ces lettres dans l'organe québecois et celles-là savent tout l'intérêt que dégage la lecture de ces impressions d'une verve si entraînante et d'une si profonde sincérité. La publication de cette série d'articles de notre "Canadien Errant" qui embrassent tant de sujets aussi intéres-

sants les uns que les autres, constituera un évèmnement littéraire de tout premier ordre; et nous ne doutons pas du succès de ce prochain volume.

* * *

Sous le titre *Athlètes canadiens*, M. E.-Z. Massicotte publie à la librairie Beauchemin, une série de biographies des hommes forts canadiens. Ces biographies sont agrémentées d'incidents humoristiques et de récits qui sont d'une lecture amusante et souvent instructive.

Dans ce premier ouvrage l'auteur s'est borné à une cinquantaine de biographies mais il publiera probablement un autre volume pour donner justice à d'autres athlètes du pays.

Le livre débute par l'histoire de Grenon, "l'hercule du nord" en 1724, et va jusqu'à nos jours, nous parlant de Jœ. Montferrand, de Louis Cyr, de Barré, etc., etc

* * *

L'Action Française, dont on sait l'œuvre admirable en faveur du service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada, vient de commencer une série d'articles sur des "figures d'autrefois" continuant ainsi à répandre le "culte du souvenir" dont elle semble avoir dressé l'autel dans ses bureaux de la rue Saint-Denis. M. Pierre Dupont, dans l'étude numéro 1 de cette série, esquisse en quelques traits vigoureux la vie et l'œuvre du docteur Jacques Labrie. Nul doute que cette galerie des "figures d'autrefois" provoquera le même intérêt que celle "des précurseurs."

A remarquer, dans le dernier numéro de *L'Action Française* un bon article de Louis Deligny sur les "maladies des maisons". Car nos maisons souffrent de maladies pénibles et qui sont malheureusement contagieuses; elles se propagent surtout dans les nouveaux quartiers résidentiels de nos villes où elles exercent des ravages alarmants. Signalons avec Louis Deligny parmi les principales maladies des maisons: la maladie de l'exotisme ou du "cottage américain"; la "tumeur des maisons" et la maladie de "l'escalier extérieur" dont le germe est excessivement nocif.

Nous approuvons d'autant plus l'article de Louis Deligny que, naguère, nous écrivions nous-même, ce qui suit sur l'escalier extérieur:

"Les immeubles—ceux des nouveaux quartiers—ont généralement trois étages; or, leurs propriétaires ont réussi à faire édifier des escaliers extérieurs jusqu'au troisième étage et l'on compte ainsi sur un front de mur d'à peu près vingt-cinq pieds, un escalier pour le troisième, un autre pour le deuxième, et un troisième pour le premier, ensuite, un quatrième, plus petit, pour descendre au rez-de-chaussée. L'imagination la plus dévergondée peut-elle concevoir l'effet produit par cette superposition d'escaliers, cet amoncellement irrégulier de degrés zigzaguant

en tous sens, ce calimaçonnage de marches, en fer ou en bois, inextricable comme des sortes de catacombes aériens. La façade de l'immeuble serait-elle en pierre du grain le plus pur, qu'y voit-on? Une monstrueuse tourmente de marches d'escaliers; un problème trigonométrique présenté en une infinité de fractions qui aura au bout l'inconnu; et l'inconnu,— qui est bien connu des locataires—c'est *l'horreur.*"

* * *

L'on annonce pour les premiers jours de septembre, la publication, à Montréal, d'un roman canadien qui s'intitulera: *L'appel de la Race.* "Ce sera", dit à ce sujet *l'Action Fran aise,* "l'analyse de l'un des cas les plus dramatiques que posent beaucoup trop de foyers de chez nous."

* * *

L'Action Catholique a publié récemment de son éminent collaborateur, M. François Veuillot, deux lettres qui n'ont assurément pas manqué d'intéresser à la fois les admirateurs et les contempteurs de *Maria Chapedeleine,* réjouissant les premiers et rendant assez perplexes les derniers. Le caractère, en effet, de l'auteur de ces lettres, son autorité dans les milieux catholiques, sa sincère et fervente amitié pour nous, donne au jugement qu'il prononce sur le désormais immortel roman de Louis Hémon et, plus spécialement, sur un article de critique de ce roman paru dans l'*Action Catholique* même, une réponse à peu près sans réplique à ceux qui n ont pas cru sortir du cercle plutôt mesquin où ils se sont enfermés, pour juger, prétendaient-ils sans appel, *Maria Chapdelaine* comme une œuvre de dénigrement des nôtres, au fond insignifiant et au style médiocre.

Et les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, qui, au delà de deux ans avant la France intellectuelle, ont jugé comme il convenait cet "incontestable et heureux témoignage de l'esprit français"—dit M. François Veillot,—et l'humble signataire des lignes présentes qu , quatre ans avant les lettres de M. Veuillot pour avoir exalté dans le même sens le roman d'Hémon, se voyait, "boycotter" dans un certain mi ieu où non seulement M. Veuillot est un collaborateur, mais une intangible autorité en toute matière...... se croient singulièrement vengés de certaines avanies auxquelles les a accoutumé, déjà, du reste, certains procédés mesquins de critique que Léon Daudet qualifierait de "critique moi, moi, moi".

Dans ses lettres "A propos d'un succès littéraire", M. François Veuillot, parlant de *Maria Chapdelaine,* en réponse indirecte à une critique parue dans *L'Action Catholique,* traite deux questions: d'abord, le point de vue des Français, très nombreux, (800,000 exemplaires de *Maria Chapdelaine* en France,) bons catholiques—René Bazin et François Veuillot en tête—amis loyaux du Canada, suffisamment avertis des choses et des gens canadiens, qui ont gouté, admiré

et vanté ce livre; ensuite, le caractère, les causes et les résultats du succès qu'il a remporté.

Et M. François Veuillot développe ces deux questions avec tout le talent et la magnifique sincérité qu'il montre dans les deux journaux canadiens auxquels il collabore: *L'Action Catho'ique* et le *Progrès du Saguenay.*

Il serait trop long d'analyser ici ces deux lettres de M. Veuillot qui constituent un "jugement d'ensemble" sur *Maria Chapdelaine* au point de vue canadien et au point de vue français. Au point de vue canadien M. Veuillot dit qu'il a cru pouvoir porter ce jugement favorable "à cause même de mon affection pour les Canadiens, de la haute considération que je leur garde et de la connaissance que je crois posséder de leur pays, de leurs mœurs et de leur âme" et, au point de vues français, "parce qu'il évoque l'âme et le pays de chez nous", et, "en témoin de l'esprit français qui a peut-être une certaine compétence en ce domaine ne peut pas "accuser ce roman de vous avoir desservis parmi nous".

* * *

Le *Canadian Bookman*, organe de la Société des Auteurs Canadiens, s'est rendu, indirectement peut-être, mais il s'est rendu quand même, à une suggestion que nous faisions dans l'un des derniers numéros du *Terroir*: au moins une page française. Le numéro d'août a même une page et demie en langue française. C'est quelque chose; espérons que les éditeurs réussiront à remplir les deux pages.

Dites donc, éditeurs du *Canadian Bookman*, vu l'importance considérable de la production française de la province de Québec, vu que les membres de l'Association des Auteurs Canadiens ne se recrutent que dans Ontario et dans Québec, vu, enfin, que la province de Québec est le "pivot" de la Confédération et que ses habitants sont les premiers du Canada, n'y aurait-il pas moyen d'arriver à publier la moitié du *Canadian Bookman* en langue française, du moment, bien entendu, que les membres de la section française de l'Association fourniront la "copie"? C'est encore une suggestion qu'humblement nous soumettons.





L'on voudra bien adresser les commandes comme suit:

Le Terroir

Case postale 366,
Québec

Les livres canadiens sont aujourd'hui très recherchés par les bibliophiles et ils sont généralement rares, du moins pour la plus grande partie. Nous sommes heureux d'établir le Service de Librairie du Terroir *qui donnera, croyons-nous, pleine satisfaction. Grâce à ce service, nous croyons être en mesure de remplir toute commande de livres canadiens, anciens et nouveaux, qu'on voudra bien nous faire parvenir, et cela au plus bas prix de livre canadien. Nous publions une sixième liste des livres canadiens dont nous pourrons disposer; elle sera suivie d'autres listes à l'infini. Nous ajoutons les prix de ces volumes. L'on peut même nous commander les livres qui n'apparaissent pas actuellement sur nos listes:*

SIXIÈME LISTE

Angers, F.R.—Les révélations du crime ou Cambray et ses complices.	0.40
Barthe, G. I.—Drame de la vie réelle..........	0.35
Bernier, Hector.—Ce que disait la flamme..........	1.00
Bibaud, Adèle.—Lionel Duvernoy..........	0.70
Bouchette, Errol.—Robert Lozé..........	0.70
Caouette, J.-B.—Le vieux muet ou un héros de Châteauguay.......	1.25
Chauveau, P. J. O.—Charles Guérin.—Roman de mœurs canadiennes. Relié..........	3.50
Choquette, Dr Ernest.—Les Ribaud..........	1.50
Choquette.—Claude Paysan..........	1.20
Choquette.—La Terre..........	0.75
Conan, Laure.—Angéline de Montbrun..........	0.75
Conan.—L'Oublié..........	0.50
De Gaspé Philippe Aubert.—Les Anciens Canadiens. Relié.......	3.50
De Provence Rose.—Cœur magnanime suivi de: Une œuvre d'artiste, âme de prêtre, la rnçon et diverses poésies. Relié......	1.25
Dick, Dr V.-Eugene.—L'Enfant mystérieux, 2 vols..........	1.25
Dick.—Un drame au Labrador..........	0.75
Frechette, Louis.—Une rencontre..........	0.75
Frechette.—La Noël au Canada..........	2.00
Gagnon, Alphonse.—Nouvelles et récits..........	1.40
Gerin-Lajoie, A.—Jean Rivard le défricheur..........	0.65

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 366 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 5. *Québec* *SEPTEMBRE 1922*

SOMMAIRE

NOTRE REVUE

Nous engageons nos lecteurs et, plus particulièrement encore nos lectrices, à lire, dans la présente livraison du TERROIR, l'excellent article de notre nouveau collaborateur, M. Donat Dufour, professeur à l'Ecole Normale de St-Pascal, sur l'enseignement classico-ménager.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Dufour donnera à Québec une conférence sur ce sujet sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Le prochain numéro de notre revue contiendra, entre autres choses: le texte d'une conférence que faisait, l'hiver dernier, à l'Hôtel de Ville de Québec, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. Ortiz, gérant de la ville de Grand'Mère, sur la gérance des villes.

Ce même numéro publiera des poésies inédites de M. Maurice Morisset d'Ottawa, poète délicat et chansonnier spirituel dont les œuvres sont spécialement propagées par Charles Marchand, le folk-loriste bien connu; aussi un conte par un nouveau collaborateur; un article sur nos vieilles églises, etc.

SEPTEMBRE

Il semble qu'une année vient de s'écouler, on a fermé les volets de la maison de campagne pour un an presque, et les écoliers ont repris le chemin de l'école où ils étudieront pendant dix mois qui leur paraîtront plus longs qu'un an.

Toutes les pensées qu'éveille en nous ce mois mélancolique !

On a beau être sorti de l'école depuis dix ans, depuis vingt ans; on a beau n'avoir jamais mis les pieds dans une école quelconque, septembre s'appelle pour tout le monde le mois de la rentrée.

Septembre!

Il semble que ce mois marque dans l'année une date prescrite par les saisons et par la nature. Ce mois signifie une fin et un commencement..... Fini le temps des joyeuses excursions et des bonnes randonnées dans les campagnes. Subitement, les jours sont devenus courts; et il faut, dès sept heures, allumer les lampes.

Septembre!

C'est bien la vraie rentrée dans le cycle annuel de notre vie; c'est, en somme, le vrai commencement de l'année. Janvier ne signifie rien. Septembre prépare octobre, mois neutre et assommant, mois du sommeil de la nature et qui ennuie tout le monde. Jusqu'au mois de janvier, la vie sera léthargique, dans la vie sociale aussi bien que dans le commerce, sur la ferme comme dans les usines.

Septembre!

Par le spectacle du lent décor qu'il offre à nos yeux, Septembre impose aux moins réfléchis la penseé que quelque chose est achevée et qu'il va falloir partir pour du nouveau. C'est la saison propice au recueillement pour méditer sur ce qu'a valu ce qui s'achève, préparer ce qui vient. *D. P.*

HISTOIRE D'AMOUR

(Pour le *Terroir*)

Tel vient l'amour, tel il s'en va, volage.
Au temps où tout naît, entre avril et mai,
Comme elle était belle et que j'avais l'âge,
Timidement, en secret, je l'aimai.

Mais juin resplendit, chaud: je lui rimai
Mes ardeurs, livrant ma muse au pillage;
Tant que, tout l'été, c'est moi qui ramai
Sa barque, moi seul, devant le village.

A la basse automne où tout se roidit
Sous le froid qui prend la morne contrée,
Avec la saison mon amour froidit.

Et lorsque plus tard je l'ai rencontrée,
A l'hiver glacé, quand la terre dort,
Mon amour, mon pauvre amour était mort.

Avila de Belleval.

Verchères, 1922.

LE BUCHERON



A coups redoublés de sa hache, le défricheur canadien attaque le tronc rugueux des arbres de nos riches forêts canadiennes. Du matin au soir, à certaines époques, l'air retentit des coups réguliers de la hache.—Reproduction d'un tableau de R. J. Wickenden.

Le Bûcheron

Dans nos épaisses et riches forêts canadiennes, à certaines époques de l'année, du matin au soir, l'on entend les haches sonner à coups réguliers, de plus en plus sourds au fur et à mesure des progrès de l'entaille au pied du tronc. Elles s'arrêtent soudain, un instant, et l'on entend aussitôt de rauques exclamations avertissant de prendre garde de tel ou tel côté...

L'on perçoit encore deux ou trois coups isolés, puis un long craquement, le fracas d'une chute avec des heurts de branches broyées et le bruit d'un corps pesant, sourd, quand l'hiver, il plonge dans la neige molle, retentissant et crépitant, l'automne, dans la sonorité de l'air libre de feuilles.

C'est la mort d'un arbre de la forêt. Il en meurt comme cela, chaque jour, des milliers dans nos forêts québecoises.

Après l'abattage, l'arbre est ébranché, scié en fûts qui sont chargés sur des traînes et transportés aux "roules" qui montent, montent presque au sommet des cimes des arbres.

La gravure ci-contre, qui est la reproduction d'un tableau du peintre canadien, R. J. Wickenden, nous montre notre défricheur canadien à l'assaut de la forêt. L'original de ce tableau est présentement dans le bureau de l'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts

D. P.

———————

LE PARLER DE CHEZ NOUS

Conférence faite par M. Joseph Dumais, professeur de diction et homme de lettres, Directeur du Conservatoire de Québec, membre de la Société des Auteurs Canadiens et de la Société des Arts, Sciences et Lettres,—devant cette dernière société, à l'Hôtel de Ville de Québec, le 13 octobre 1921.

(*Suite et fin*)

—"Eune aut'foés, j'ons eu d'la prison.
"Mais moi, j'crais ben qu'javains raison:
"J'avais déchiré ma culotte......
'Alors moé, pour y r'mettre un fond,
"Pour qu'on n' voéy' point mon pauv' croupion,
"J'ons coupé les pans d'ma capote......
"Et l'capiston m'a foutu d'dans
"Rapport qu' javains fait du dommage
"Aux effets du gouvernement!"
Saint Martin dit: "Assurément,
J'en avais point fait davantage......"
—"Eune auter' foés, j'ons eu tant d'poux
"Qu' j'ons jamais pu les occir tous.
"—Moé, j'les gardais, dit l'bon saint Labre:
"Fallait fair' comm'moé, et t'gratter
"En cultivant l'humilité!"

"Enfin, Seigneur, si j'ons fauté,
"J'ons eu aussi ben d'la misère
"Et ben d'la peine à supporter;
"J'ons souffert de ben des magnières:
"D'la faim, d'la fret', d'la chaud aussit;
"J'ons point toujous dormi la nuit;
"J'ons ben souvent, au long des routes,
"Trainé mes pauv' pieds écorchés
"Tell'ment longtemps j'avions marché,
"En pardant ma sueur à gross' gouttes
"Sous l'poids du sac qu'était si lourd!......
"Ya meime eu des foés, dans les côtes,
"Que j'ons porté les sacs des aut'es,
"Malgré qu'moi-meim, j'étions ben las!......"

Et saint Simon disait tout bas:
"Comme nous, Seigneur, au Golgotha!......"

"Enfin, me v'la d'vant vous ast heure:
"J'sés eune âm' sans corps et sans d'meure;
"Seigneur, Seigneur, si j'ons fauté,
"L'aurais-j' donc point assez rach'té?......
"J'ons pus d'sang, et me v'là tout blème......
"Voyez la plaie à mon coûté!......"

Saint Thomas dit: "En vérité,
"Seigneur Jésus, c'était la même!"

Et comm' le Bon Guieu n'disait ren,
V'là que l'Poilu montra d'la main
Le manteau bleu d'la Vierge Mère,
La grand' barbe blanche à Dieu l'Père,
Et la rob' rouge à Not' Seigneur,
Et dit: "Voilà mes trois couleurs!
"C'est les trois couleurs de la France,
"Et c'est pour ell' tout' mes souffrances;
"C'est les couleurs de mon Drapeau,
"Les trois couleurs de ma Patrie
"Pour qui j'm'ai fait trouer la peau;
"C'est pour ell' qu' j'ai pardu la vie,
"Et c'est pour ell' que j'sés d'vant vous.
"Père Eternel, sûs mes deux g'noux!"

Et voilà que l'Bon Guieu sourit,
Et qu'darrièr' lui le Ciel s'ouvrit......

Et l'Poilu vit qu'parmi les Anges
I s'était produit du mélange:
Yavait assis au milieu d'eux
Des tas d'Poilus, l'air ben heureux,
Avec des capot' bleu d'azure
Qu'avaient l'air d'êtr' fait' sur mesure,
Et, sur la têt, des casqu'en or;
Chacun n'avait eun' grand'pair' d'ailes
Pour aller partout sans effort,
Sans pûs jamais mouiller ses s'melles,
Et pour pouvoér fair' trent'six lieues
Sans pûs jamais avoér d'ampoules......

Et l'Poilu s'assit dans la foule
En chantant d'tout cœur avec eux:
"Gloire à Dieu au plus haut des Cieux!"
Tandis qu'les Ang, dans la lumière,
Leur répondaient de tous côtés:
"Et que la Paix soit sur la terre
"Pour les homm' de boun voulonté !"

Marc LECLERC.

Vous vous dites sans doute: C'est du patois, cela? Mais, je comprends tout?". Certainement, vous comprenez, et toute personne sachant lire couramment, peut lire cette poésie en patois angevin ou la chronique percheronne, sans hésitations, beaucoup plus facilement que certaines chansons en patois normand, et même que maints récits de chez-nous, écrits dans notre parler populaire. Tenez, voici une petite scène qui s'est passée à Montréal. Elle m'a été racontée par le directeur d'une école de la Métropole. Je l'ai écrite en vers tout en gardant l'orthographe qui correspond à la prononciation. Eh bien, la plupart des gens qui l'ont lue devant moi, ne l'ont pas lue couramment et pourtant ce langage leur était bien familier. Elle est intitulé: *"D'qui qui quien!"*

J'ai té mett'mon p'tit gas Nicole,
A Morrial dans ann' grande école,
Pou qui h'apprennenout d'quoè c'qui faut.
Il a du talent sans émitte!
Ya d'la mémoér' pis yapprend vite!
Nus aut's, on gui trouv' point d'défauts.

J'yé dit: "Mon gas, faut qu'tu t'appliques
"Pou t'darder dans ha polétique,
"Quand qu't'aras fini tout ton cours."
Moé, vous savez, j'ai t'in caprice:
J'voudra qui seye premier minisse!......
Ca s'ra don fin pou mé vieux jours.

Moé pis Rose, on prendra nos aises,
Encantés, lé pieds su dé chaises,
Sans rien dépenser d'note argent.
On n'ara pou hann' bonne escousse
A s'la couler trantile et douce,
Aux fra' d'not bon gouvarnement.

Mé j'ai t'ann peur que mon désir
Me rapport'pas ben gros'd'plaisir!
Para qu'Nicole é paresseux!......
J'me tue à dire:—"Mon beau, travaille,
"S'tu veux gangner ann' bell' médaille!"
Y m'répond: "P'pâ, j'fa tout d'quoè j'peux".

Ses maît's sav' point pa queul' bout l'prendre.
Pourtant, yé t'aisé ha comprende,
C'é t'in enfant si ben él'vé!......
Chu nous, y sava ben d'quoè faire'
Mé ha h'ècol', c'é tout l'contraire,
Yé teujou l'dargné harrivé!....

Cuèh! v'la c'qu'on nous a dit c'te s'maine!
Ben moé, j'créya pas çà pas n'graine,
Mé, j'ava t'in gros poids sus l'cœur!
Eyer' matin, j'dis t'a ma vieille:
"Grèy' toé pendant qu'j'attell' Corneille,
"On va 'ler ouèr le Directeur".

En arrivant, on sonn' la cloche.
In vieux qu'ava le cou tout croche,
Nous rouv' la porte pis dans l'parloèr,
En attendant nous fa t'assire.
Moé j'dis: "Sa mér', c'qu'on va gui dire?"
A m'répond: "Quitt' f'er', tu as ouèr!"

Quand que l'maît' r'souds, v'la qu'ma bonn' femme
S'lèv' tout d'in coup' en f'sant sa dame,
Pis qu'a le r'gâr dret' dans hé 'yeux.
—"Para qu'Nicol' fa h'insécrabe?"
Qu'a dit: "Si ça pal' pas hau yâbe!
"On l'a pourtant él'vé d'not' mieux!"

—"Madam', dit l'maît', sans vous déplaire
"Nicole é grossier, volontaire,
"Pis y étudi' pas ses leçons!
"Y pal pus mal que tout eul'z'autes!
"Sé deouèrs sont teujou, pleins d'fautes!
"J'vous dis qu'cé l'pus pir' d'nos garçons!"

Roug' comme in coq, ma vieill' se monte:
"V's ête' in men'eux V's avez pas d'hon e
"S'yéta comm' çâ, hon l'sara ben!......
"On pal' tout' ben dans not' famille:
"Moé pis son père et pis not' fille!......
"Pou'ez-vous m'dir' de qui qui quien?"

18 mai 1918.

...Est-ce assez concluant? Après tout, si l'on ne veut pas admettre que notre parler populaire est un patois, cela m'est absolument égal. Seulement, il me semble que nous devrions nous efforcer de prouver aux étrangers qui savent le français, autrement que par des dénégations et des protestations indignées dans les journaux, qu'il ne mérite pas cette épithète

Je le répète encore, ce parler populaire, tant qu'il restera français d'allure, méritera notre respect. C'est de la bonne étoffe du pays! Mais l'autre—car nous en avons deux parlers populaires, maintenant—l'autre qu'il faut honnir et mépriser, c'est ce langage hybride, fruit illégitime de l'accouplement du français et de l'anglais, que tant de nos compatriotes emploient à tout propos. C'est de plus en plus le langage de la classe ouvrière. Ecoutez parler les employés de chemin de fer ou les chauffeurs d'automobiles, par exemple, vous serez édifié. Un chef de gare téléphone à un de ses collègues: "Chu t'over d'anne sole " leather valise icitte, t'es pas short toé?"—Comprenez-vous cela? Oui? Oh! alors, vous faites mieux que comprendre le patois, vous comprenez le jargon, car ceci, c'est du jargon de première qualité!!!

Déjà chez nous, dans les villes particulièrement, le vocabulaire est presque aussi vicié que dans les centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre. Je dis: "presque", car ici, en général, ces mots étrangers à la langue ne sont usités qu'à l'ouvrage ou qu'en parlant de la besogne quotidienne. Le parler de la famille en est encore à peu près exempt. Aux Etats-Unis, c'est différent. La langue anglaise est la seule langue officielle. On l'entend partout et toujours. Les Franco-Américains, surtout les jeunes, lisent les journaux de langue anglaise. Pour quiconque demeure longtemps en ce pays, il est presque impossible, quand on sait quelle influence exerce le milieu, de ne pas adopter, malgré soi, des mots anglais et des phrases à tournure anglaise. Il n'est pas rare de rencontrer par là, des gens s'exprimant un peu comme ceci, en toutes circonstances. Ecoutez ce fragment de conversation entendu dans une gare en attendant un train. Un individu, de retour du Canada, raconte à une connaissance un accident dont il a été témoin, avant son départ de Montréal:

" J'walkais sus l'sywalk, dans ha Windsor Street, en " gangnant l'dipot du G. T. R. pou aller pogner ma tréne. " Y f'sait chaud like blazes! Ch'tait pas mal dry pis j'étais " pou entrer dans la saloon du Queen'Hotel pou boére in " schooner, mais by gosh! tout d'in coup, j'attends in yell " de mort pis j'voé touas ou quat' fellers qui schnaillaient " dans inne p'tite lane dans ha backyard. J'gui runnis " moé tou. Yava anne gang de gas qui travaillaient sus " l'roof d'l'hôtel, pis in des carpenters qui nailait des slate " shingles, avait fait in side steppis dans sa badluck, yava " slidé pis yava fallé head first sus l'pavement pis y s'éta " crushé la scull! Gorry! y parda sa brain par in hole qu'yava " dans l'forehead, no lie, grand comme in écu! In policeman " a callé la hurry up mais quand qu'on l'a pickuppé, y'éta dead, " dead, dead! D'gee wiz, ienqu'à y penser, j'shake pis " j'perspire!"...

Eh bien, cet affreux jargon tend à se répandre de plus en plus chez nous. Les industries, le commerce, les compagnies de transport et, surtout, le va-et-vient de nos compatriotes, grands voyageurs, contribuent à son expansion. Prenons garde. Pour conserver à notre parler ses qualités françaises, il faut de toute nécessité faire une lutte constante à l'anglicisme. En France, la langue s'enrichit tous les ans de mots étrangers. Il en a toujours été ainsi. Elle ne s'en porte pas plus mal. Ces mots, s'ils demeurent dans le parler, prennent une consonance française. Prenez par exemple les mots anglais: "five o'clock, high life, sculler, " outsider", etc. Un Anglais non averti ne les reconnaîtrait pas en les entendant prononcer par un français. Ici, dans notre Québec, nous ne faisons pas la langue française. Nous ne contribuons en aucune façon à en augmenter le vocabulaire. Nos néologismes, quoique de mine française, sont et resteront des mots canadiens, à moins que l'Académie Française ne modifie ses usages pour nous être agréable, mais ce n'est pas probable. Chez nous, l'adoption de mots étrangers appauvrit la langue. L'usage fréquent de mots anglais démontre d'abord l'indigence de notre vocabulaire français et ensuite le peu de respect que nous avons de notre langue maternelle. Enrichissons donc notre vocabulaire d'un plus grand nombre de mots, au moins des mots usuels, afin d'être plus en mesure de résister aux dangers qui nous menacent. Qu'on le veuille ou non, nous subissons une métamorphose dont il ne faut pas trop se glorifier! Nos traditions s'en vont, notre mentalité se déforme, nos mœurs se vicient, nos goûts s'altèrent et pas pour le mieux! Que reste-t-il du bel héritage de nos pères! Que sont devenues les coutumes familiales, l'autorité des parents sur leurs enfants, les habitudes de respect et d'obéissance de la part de ceux-ci, la franchise, la politesse, la cordialité, la simplicité, la confiance entre amis, entre voisins, l'hospitalité courtoise et sincère, le respect

de la parole donnée, la rigidité des principes dans toutes les questions où l'honneur est en jeu et combien d'autres belles vertus ancestrales! Presque toutes ces qualités, ces coutumes qui faisaient du Canadien un être d'un commerce si agréable, sont allées "où sont les neiges d'antan", eut dit le poète François Villon. Les dernières s'en vont rapidement, chassées par un vent destructeur venu d'outre-frontière et sont remplacées par les coutumes et les mœurs judéo-américaines, dont l'influence sans cesse grandissante menace les institutions chrétiennes à travers le monde. Se pourrait-il que seul, dans ce bouleversement général, le parler de la classe instruite de chez nous se conservât pur de tout alliage? Hélas non! malgré les efforts de la petite garde de fidèles qui veille sur lui avec un soin jaloux, il subit, tout comme notre parler populaire, le contre-coup de cette invasion barbare. Vous savez que de nos jours, pour entendre un parler populaire pur d'anglicismes, il nous faut aller dans les campagnes éloignées écouter parler les vieillards ou les gens qui n'ont pas voyagé.

Maintenant, que faut-il penser de tous les compliments que nous décochent à brûle-pourpoint les Français de passage chez nous, lorsqu'ils sont priés de nous dire ce qu'ils pensent de notre parler? Je suis persuadé que tous, sans exceptions, décernent leurs éloges à notre parler populaire plutôt qu'à celui de la classe instruite. Ils sont surpris de trouver dans une colonie anglaise un groupe très nombreux de descendants de Français, demeurés si français de cœur, de langue et d'esprit. Ils en sont ravis, enthousiasmés. Quelle belle trouvaille! Vous pensez bien que, dans cet état d'esprit, nos incorrections ne sont pour eux que des vétilles. Et puis les Français qui viennent ici ne sont pas tous des Parisiens de naissance. Beaucoup sont nés et ont passé leur jeunesse en province. D'autres y vivent encore. Ceux du nord de la France: Normands, Picards, Bretons, Percherons, etc., sont émus et charmés de retrouver ici une

foule de mots de leur province, prononcés comme on les prononce chez eux. M. Delamare, ancien secrétaire général de la Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis, mort à New-York il y a quelques années, m'avait demandé, lors de son dernier voyage ici, de lui envoyer quelques-unes de mes pièces en parler populaire. En m'en accusant réception, il m'écrivait ceci: "J'avais les yeux humides en " lisant vos récits canadiens. Ils m'ont rappelé mon enfance, " car j'ai trouvé beaucoup de ressemblance entre ce patois " de chez vous et celui de ma province, de mon cher Artois " aujourd'hui dévasté par les Boches". Du reste, il ne faudrait pas s'imaginer que les Français, que nous recevons toujours très aimablement, vont, de propos délibéré, nous dire des choses désagréables. Ceux qui ont eu la téméraire audace de nous critiquer, soit ici même ou de retour dans leur pays, savent à quoi s'en tenir sur notre largeur de vue et la délicatesse de notre épiderme, ils n'oseraient probablementpas revenir nous voir, et pour cause!... D'ailleurs, les autres, les "élogieux" qui ne font que passer rapidement, ne rencontrent guère que des gens instruits, dont quelques-uns parlent très bien. Ils pourraient même trouver, dans certains comtés, des paysans dont le parler est tout à fait remarquable. De là les compliments. Ils font comme bien d'autres: ils concluent du particulier au général. Pourtant, en ce qui regarde la prononciation, nous aurions tort de prendre pour nous tous les éloges que mérite un compatriote comme Edouard Montpetit, pour ne citer que celui-là.

Quelle opinion les Américains ont-ils de notre parler? Elle n'était pas fameuse autrefois. On dit qu'elle est un peu meilleure depuis la guerre. Mais, encore aujourd'hui, pour le plus grand nombre, le parler des "French Canucks", (1) ne vaut pas cher!! Il y a plusieurs années, j'avais été invité

---

(1) C'est ainsi qu'ils nous nomment. Je me suis souvent demandé si, dans leur idée, ils établissedt un rapprochement entre "Canuck" et "Canaque."

à donner une conférence au Cercle de l'Alliance Française de Lynn, près de Boston. Avant d'entrer dans la salle ou se réunissaient les membres, le président du Cercle, un ancien québecois, le Docteur Bédard, un des rares Canadiens ayant réussi à pénétrer dans l'intimité des Américains lettrés et cossus, me dit: "Vous ferez mieux de ne pas dire que vous êtes Canadien."—"Pourquoi?" répondis-je.—"Bien, vous allez parler de la langue française devant tous " ces gens qui ne jurent que par le "Parisian French", me " dit-il, "et l'on vous écoutera peut-être avec moins d'intérêt, " si l'on sait que vous êtes natif du Canada". Il y a une " quinzaine d'années, je crois, on m'a parlé d'un compatriote nommé Morin, qui avait enseigné le français pendant cinq ou six ans à l'Université Brown de Providence. On le croyait français. Il donnait entière satisfaction. Mais un bon jour, ne découvrit-on pas qu'il était Canadien! Fini! Son enseignement ne valait plus rien! Il fut remercié de ses services!!! Non, encore aujourd'hui, il n'est pas facile pour un Canadien, fût-il parfaitement qualifié pour cela, de se placer dans les Universités et les Collèges américains pour y enseigner le français, à moins de se dire Français. D'ailleurs, les Européens ont le monopole de l'enseignement du français aux Etats-Unis. Qu'ils soient Français, Belges, Suisses, Russes, Allemands, Autrichiens ou Turcs, tous se disent Parisiens là-bas! Comme nous pourrions être de dangereux rivaux pour eux, ils proclament hautement que seuls ils peuvent enseigner le "Parisian French"!! Ils mettent les Américains, bons gobeurs toujours, en garde contre nous. Ils leur disent que nous parlons un jargon qu'un Français peut difficilement comprendre.

L'opinion des Canadiens-Anglais ne vaut guère mieux. Voici ce que me disait il y a quelques années, un avocat distingué de Sherbrooke, vieux citoyen très estimé et très compétent en matières d'éducation.—"Vous ne sauriez " croire, Monsieur, comme nous avons peur du ridicule,

" nous autres Anglais, lorsqu'il s'agit de parler une langue " étrangère que nous ne possédons pas très bien. Cette " crainte est si grande que, règle générale, nous préférons " passer pour ignorants ou étroits plutôt que d'apprendre " le français tel qu'il est parlé ici. Nous croyons qu'il " est assez bon pour le peuple, mais qu'il n'est pas conve- " nable pour des gens instruits!". Et voilà ce que nous a valu notre peu de souci du perfectionnement. N'est-il pas grand temps de réagir ? Le bon mouvement commencé dans les villes doit s'étendre partout. Que toute personne instruite ou qui s'instruit, apprenne à connaître ses défauts de prononciation. Qu'elle se corrige—c'est si facile pour qui veut s'en donner la peine—et qu'elle s'entraîne au bon parler.

L'entraînement, cela va sans dire, c'est la pratique du bon parler d'une façon régulière, non pas intermittente. S'exprimer avec soin seulement quand on se trouve avec des gens dont le langage est supérieur à celui dont nous nous servons en famille, cela ne suffit pas. Un enfant apprendrait-il à jouer du piano s'il prenait une leçon d'une demi-heure par semaine et s'il ne travaillait jamais entre les leçons ? Il en est de même pour toutes choses: la correction dans les manières, la politesse, etc. "L'habit ne fait pas le moine" dit le proverbe, mais un individu sans instruction, mis avec une certaine recherche, ayant eu l'avantage de fréquenter assez longtemps des gens bien élevés, peut souvent faire une excellente impression dans le meilleur monde, surtout s'il s'exprime poliment. En France, on peut trouver, parmi les domestiques de bonnes maisons, depuis longtemps en service dans ces familles où la distinction fait partie de l'héritage, des gens pas ou peu instruits, parlant un français superbe et dont les manières feraient envie à bien des coloniaux comme nous. Si ma mémoire m'est fidèle, il me semble avoir lu quelque part, il y a plusieurs années, que certains individus de cette catégorie, venus en Amérique en quête

d'aventures, s'étaient fait passer pour comtes ou marquis, avaient fait fureur dans les salons, parmi les gens les plus huppés et qu'ils avaient même épousé des héritières! Certes! ils ne manquaient pas d'entraînement!!

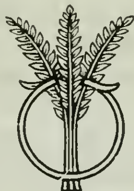
Entraînons-nous donc à fond. Efforçons-nous de retrouver, si nous l'avons perdue, cette fierté française qu'avaient nos pères. Elle stimulera notre énergie et nous aidera à surmonter les difficultés. N'ayons pas trop de prétentions. Rappelons-nous que si nous ne sommes pas arrivés à la supériorité, c'est parce que, bien souvent, nous nous sommes contentés—crainte de l'effort ou de la critique bonne ou malveillante,—de la médiocrité environnante. Il est plus que temps de nous arrêter sur la pente où nous glissons. Si nous ne revenons pas au culte de l'idéal et de l'esprit français—de bon aloi, bien entendu,— nous ne pourrons pas résister bien longtemps aux pernicieuses influences américaines. Mettons de côté le respect humain, obstacle à notre perfectionnement. Retrempons notre énergie et notre fierté nationale dans la source vive du beau et bon langage. Travaillons ferme. Apprenons l'anglais aussi, apprenons-le très bien. Nous devons être assez intelligents pour apprendre à parler deux langues correctement! Mais, par respect pour nous-mêmes, que notre connaissance du français ne soit pas inférieure à celle de l'anglais, et que l'anglais ne prime pas le français dans nos familles!

Nous devrions avoir des milieux de culture française un peu partout, d'abord pour nous entraîner, ensuite, afin de procurer aux Anglais disposés à devenir bilingues toutes les facilités possibles pour apprendre à parler un français châtié.

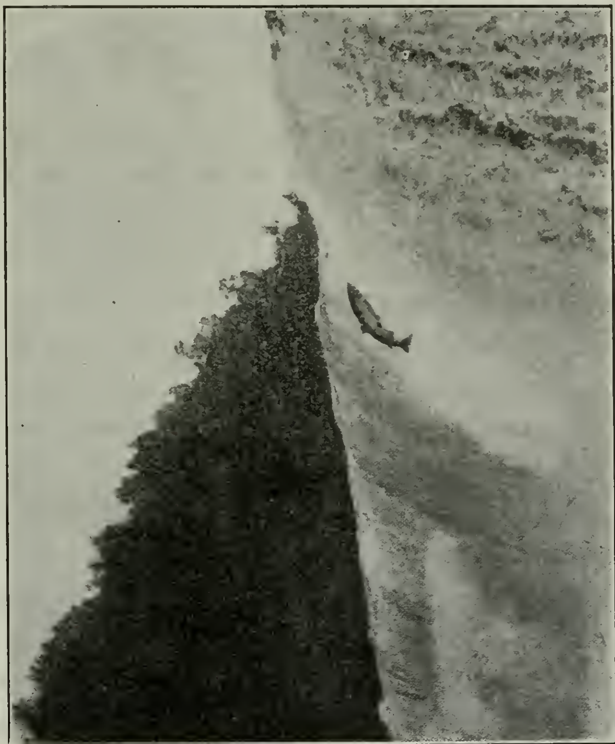
Oui, je le répète encore,—on ne pourra jamais trop insister—, que l'habitude du bon parler se répande de plus en plus dans notre bourgeoisie. Cette pratique nous fera l'âme plus française, car :

“ *En parlant bien sa langue on garde bien son âme*”, a dit l’Abbé Groulx, dans une jolie poésie patriotique intitulée: “La leçon des érables”. Aimons-la bien et apprenons-la mieux, cette langue si belle, synonyme de noblesse, de distinction, de clarté et de douceur. La connaissant mieux, nous la transmettrons plus pure à nos enfants et ils y tiendront davantage. Appliquons-nous à parler plus musicalement, si je puis dire, pour notre propre satisfaction d’abord et puis pour faire une meilleure impression sur les étrangers, surtout les Anglais et les Américains. Ces derniers auront plus d’attentions pour nous, si nous respectons notre langue. Ils viendront à nous plus confiants, quand ils seront convaincus que le parler de la classe instruite du Canada français, particulièrement du Québec, n’est pas ce “patoâ” qu’ils dédaignent, mais qu’au contraire il ne le cède en rien à celui de la bourgeoisie parisienne, et, que nous parlons toujours, en toutes circonstances, pour citer ce que disait naguère Charles Maurras, l’éminent écrivain de *l’Action Française*: “ce langage doux, délectable et ensorcelant des “ Muses de France ”.

Quai des Eboulements, Qué., septembre, 1921



LE SAUMON



Un saumon à l'assaut des rapides d'une rivière saguenayenne.

Le Saumon

Nul poisson, pour la beauté et le goût, ne peut entrer en comparaison avec notre saumon à son arrivée ici des profondes cavernes de l'océan. C'est bien le roi de nos eaux. Comme ses teintes sont riches et variées !

Le saumon est un poisson migrateur mais il suit un certain ordre dans ses migrations périodiques. Une femelle, la plus grosse, marche en tête; les autres femelles la suivent, nageant deux par deux; puis viennent les mâles et, enfin, les jeunes saumons. Ces poissons franchissent dans cet ordre les digues et les cascades qu'ils rencontrent sur leur route; car le saumon peut s'élancer à une hauteur de quatre à cinq pieds hors de l'eau. Pour cela, il se courbe en demi-cercle, s'appuie contre un corps solide, tel qu'une pierre, et, redressant son corps avec la force et la vitesse d'un ressort, il s'élance au-dessus de l'obstacle.

On a vu des saumons s'efforcer de franchir la passe aux saumons érigée dans la Rivière-à-Mars près de la Baie des Ha! Ha!, comté Chicoutimi. Ils faisaient des sauts désespérés, toujours à recommencer mais, enfin, ils réussissaient.

L'intéressante photographie que nous publions ci-contre montre un saumon à l'assaut du courant torrentueux d'une rivière du Saguenay

D. P.

LES QUESTIONS ACTUELLES

De la formation classico-ménagère

PAR

J. D. DUFOUR,

Professeur d'enseignement classico-ménager.

L'œuvre éminemment éducative de nos couvents est admirable et féconde. C'est dans ces institutions, foyers bénis où règne l'ordre le plus parfait, que vivent, depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à dix-huit, la plupart de nos jeunes filles. Pendant dix mois, chaque année, de dévouées religieuses ont le soin très délicat de protéger, améliorer et souvent refaire des santés, de former des cœurs, de développer et meubler des intelligences, de cultiver des volontés et des caractères et surtout de faire acquérir des habitudes. Voilà en raccourci la mission, grande et sublime, de la sœur éducatrice. Un passé trois fois séculaire atteste bien haut qu'elle a toujours accompli sans faillir sa noble tâche de labeur, de dévouement, d'apostolat. Dans l'ombre et le silence, donnant l'exemple des plus belles vertus, elle a aidé nos chères enfants à franchir le passage difficile, redoutable même qui sépare l'adolescence de la virilité. Pour leur plus grand bien et celui de la société, elle a transformé leur faiblesse en force, leur ignorance en savoir, leurs imperfections en solides qualités, leur indolence, leur apathie, en esprit d'initiative, en activité débordante. Aux familles dont elle n'avait souvent reçu qu'un bloc informe, elle remet une statue achevée, un trésor précieux, un véritable chef-d'œuvre d'instruction et d'éducation.

Oui, les religieuses rendent au centuple ce qu'on leur prête, car elles ont la vocation à leur sublime tâche, elles ont

le dévouement, elles ont l'amour de l'enfance et le grand désir de lui faire le plus grand bien possible. Tous, tant que nous sommes, n'avons-nous pas eu le plaisir de constater très souvent ce fait prodigieux, de toucher du doigt la vérité de cette assertion. Il y a quelques années, n'avons-nous pas vu avec émotion, ces fillettes faibles et craintives, des larmes plein les yeux, quitter pour la première fois le doux foyer familial et s'en aller habiter la serre chaude d'un couvent?... Trois ou quatre années ont passé, et voilà que nous retrouvons dans les enfants de naguère d'élégantes graduées, synthèses vivantes d'âmes pures, de cœurs formés, d'intelligences éclairées. Elles portent les témoignages non équivoques des succès remportés: la médille d'or comme les riches volumes obtenus, attestent la bonne conduite, l'application constante au travail et l'heureux couronnement de leurs études.

Si nous entrons en contact plus intime avec nos chères finissantes, dans les faibles êtres d'hier, dont les facultés n'étaient qu'à l'état embryonnaire, se révèlent de courageuses filles capables d'un travail ardu, possédant avec honneur des connaissances aussi variées qu'étendues. De toute leur personnalité se dégagent la distinction, la dignité, la grâce charmante, triple cachet d'une bonne éducation. Leur physionomie est douce et bienveillante, leur langage simple et correct, leurs manières polies, leur tenue irréprochable. A ces traits caractéristiques se reconnaît invariablement l'élite de nos couvents au terme du cours d'études.

Et si, antérieurement, ces jeunes filles ont pris place, dans leur enfance, à un foyer dirigé par une mère ayant elle-même bénéficié de l'éducation idéale que je préconise à l'instant, oh! le bel entraînement... et les larges horizons!... Nous pouvons augurer avec certitude que celles-là marche-

ront toujours droit au chemin de la vie . . . et que bienfaisante sera leur influence religieuse, familiale et sociale.

Ces jeunes personnes ont des connaissances suffisantes sur l'instruction religieuse, l'histoire, les mathématiques, les langues française et anglaise, et sur les sciences en général. Plusieurs sont familières avec certaines branches spéciales, telles que la dactylographie et la sténographie. Quelques-unes ont un enviable talent de plume; d'autres se distinguent dans les arts d'agrément, celles-ci sont éprises de la philosophie, celles-là lui préfèrent les sciences exactes; en voici qui se passionnent à la recherche des idées qui agitent le monde, pour appuyer de leur influence les opinions saines et se liguer contre les erreurs; d'autres encore se livrent à l'étude de nos graves problèmes actuels pour y trouver la meilleure solution possible. S'agit-il de promouvoir les intérêts de certaines œuvres religieuses ou sociales, aussitôt, elles montent généreusement à l'assaut, et leur compétence et leur courage et leur vertu triomphent infailliblement dans ces heureuses initiatives. Un certain nombre d'entre elles, l'élite, continuent d'étendre leurs connaissances, de s'affiner, de s'assouplir. On les voit, ces dernières, défendre selon l'ordre, nos prérogatives religieuses et nationales; revendiquer par la plume souvent, par la parole quelquefois, nos droits les plus chers, susciter toutes sortes de bons mouvements, élaborer des programmes, créer des associations, fonder des institutions; en un mot, être pour notre pays des sentinelles placées aux avant-postes de l'*américanisme*, de l'*anglomanie*, de l'*impérialisme*, du *féminisme* outré; etc., et enfin de toutes ces infiltrations malsaines dont nous sommes menacés. Elles sont aptes à faire du bien dans tous les domaines où s'exerce leur activité.

C'est donc dire que nos couvents trempent des énergies, des caractères, fourbissent des mentalités viriles; c'est égale-

ment prouver que la formation qu'ils donnent à nos jeunes filles est solide et précieuse. Soyons fiers de cette belle jeunesse qui constitue pour notre race et notre société un appoint et une puissance considérables.

Mais, à vingt-cinq ans, les quatre-cinquièmes de nos diplômées assument un nouveau rôle; elles entrent dans l'état du mariage, devenant épouses, puis directrices et gardiennes d'un foyer dont elles composent l'âme et la flamme. Pour un mari intelligent et dévoué, elles seront dans le gouvernement de la maison, le conseil des ministres, le guide éclairé, la ferme soutien, la grande inspiratrice des meilleures actions; ou bien encore, le phare lumineux qui dans la nuit, montre l'écueil, la compagne avisée et clairvoyante qui guide vers l'idéal, qui, au besoin, élargit la voie, qui réconforte aux tournants difficiles.

Remplir convenablement la tâche ardue et combien délicate de maîtresse de maison, d'épouse et de mère, ne demande-t-il pas des dons rares, des aptitudes multiples et de fortes connaissances ? Généralement, nos jeunes filles y sont mal préparées. A plus d'une, la science du ménage fait défaut. Il leur manque de même l'apprentissage de la vraie tenue d'une maison... C'est pourtant ce savoir-faire qui ne s'improvise pas, avec une science relative, qui rendent la demeure attrayante, y faisant filtrer les rayons de ce soleil chaud et vivifiant qui s'appelle le bonheur.

C'est pour combler cette lacune dans l'éducation générale de nos couvents que des écoles ménagères prirent naissance. Dans ces institutions, creusets où se façonnent les femmes de ménage idéales, la future maîtresse de maison étudie tout à la fois la théorie et la pratique de son art ainsi que la science de l'éducation maternelle. Voilà l'ensemble strict des articles du programme ménager, restaurateur des foyers.

Malheureusement, la jeunesse féminine actuelle, prise d'un engouement outré pour les études classiques, craint de déchoir en allant chercher dans ces maisons la solide préparation à sa mission de demain. Les multiples besognes qu'elle aurait à y accomplir lui semblent indignes de ses mains blanches, peu fructueuses pour sa future carrière, et surtout incompatibles avec son savoir artistique et littéraire. Au jugement de Mesdemoiselles, la plupart des recrues de ces écoles ménagères doivent être des jeunes filles faiblement développées au point de vue intellectuel. Et, c'est là le grand mal... le préjugé va ainsi son cours que l'enseignement ménager ou professionnel de la maîtresse de maison est inférieur aux autres enseignements, et, qu'à le suivre, on déroge à sa dignité, se préparant à jouer tout simplement l'humble rôle de bonne d'enfants ou d'habile cordon-bleu.

Par ailleurs, à nos couvents qui donnent une éducation supérieure, nous trouvons cette lacune du manque de formation ménagère. Que faire alors pour atteindre l'idéal? L'enseignement ménager seul ne saurait le réaliser, parce qu'il faut à la femme pour la famille et la société certaines connaissances littéraires et classiques... L'école classico-ménagère, à double programme, ne serait-elle pas constituée pour atteindre le véritable idéal?... A mon sens, et d'après des opinions autorisées, des somnités en éducation, c'est, en effet, l'école classico-ménagère qui forme intégralement la femme de demain, parce qu'elle met sur le même théâtre les deux sortes d'enseignements, parce qu'elle incite à les suivre avec le même intérêt, le même amour... Cette égale sollicitude des autorités de l'institution pour les deux cours apprend aux étudiantes, comme dit un penseur: "qu'on ne déroge pas à coudre, à repriser, à tenir des comptes, à sauvegarder les intérêts d'une maison."

Que veut dire l'appellation classico-ménagère? Ce double terme indique que les deux cours se suivent concurrem-

ment, ou qu'on peut quelquefois étudier le dernier seul si l'on possède suffisamment le premier. Prochainement, nous aurons l'occasion de dire l'origine, l'histoire, la nature, le but de cet enseignement; comment il est possible à l'école normale classico-ménagère de faire marcher de front, sans surcharger le programme, sans compromettre les santés, le cours classique et le cours ménager, formation complète qui crée les véritables maîtresses de maison et qui supprime sans pitié les trop ardentes féministes militantes du vingtième siècle. (1)

J.-D. DUFOUR,

Prof. Ecole Normale.

St-Pascal, septembre 1922.

---

(1) M. J. D. Dufour, professeur à l'Ecole classico-menagère de Saint-Pascal, donnera bientôt, à Québec, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, une conférence dans laquelle il développera les idées qu'il jette dans le bel article que l'on vient de lire.

Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons que M, Dufour vient d'être nommé professeur à la nouvelle Ecole Normale de Sherbrooke.



Aubes et Reveils

CROQUIS

Par

Ernest Chouinard

Première communion

Si vous avez la foi et si vous avez vu communier une première fois votre enfant, surtout l'aîné, vous comprendrez mieux que tout autre, peut-être, la sublimité de cet acte et de cette époque. Il faut avoir déjà quelque notion de la vie, avoir bu quelque part de l'eau du torrent, avoir pu apprécier l'inanité des bonheurs humains, pour bien comprendre et admirer les beautés de cette aurore spirituelle chez l'enfant!

C'est la prémière évolution très sérieuse qui se produit dans son histoire personnelle.

Jusque-là, l'enfant n'avait accusé que des besoins; on vient naguère de lui apprendre que, dans l'existence humaine, il y a en outre, pour lui comme pour tous, un champ d'action supérieur; la sphère spirituelle où se créent et s'imposent les responsabilités morales.

Jusque-là, il n'avait peut-être poursuivi que des désirs; on lui a fait entendre qu'il y avait encore à suivre des devoirs.

Jusque-là, entre un ris et un pleur, il a pu connaître et voir s'évanouir les premières contrariétés d'ici-bas; on lui a fait voir aussi qu'il y a bien d'autres vilaines choses qui ternissent l'âme, rendent la vie méchante, font souffrir et pleurer.

Jusque-là, dans son esprit ingénu, il n'avait peut-être reconnu que l'autorité paterne et temporaire des parents au foyer ou du maître à l'école; on lui a démontré qu'au for

intérieur d'un chacun doit régner l'autorité suprême de Dieu.

Depuis deux mois qu'il vit de cette vie nouvelle, on s'est plu autour de lui à assagir sa conduite, à mettre du sérieux dans ses actions et ses paroles. Un enfant qui se prépare à communier ne doit pas agir ainsi, ne doit pas tenir tel langage!

Il a grandi d'autant et tout à coup dans le milieu familial, et comme à l'aube des beaux jours, on lui a facilité l'occasion de se recueillir et de voir se lever le Soleil de justice dans sa vie spirituelle.

Respect soudain des siens au foyer familial, enseignement des grandes choses de la foi à l'église ou aux études, tout lui parle de la gravité de cette évolution première dans son existence.

Il comprendra donc qu'il y a ici-bas deux courses à poursuivre: celle qui conduit chez l'homme, et celle qui mène à Dieu!

Maintenant que sa vie d'instinct pour ainsi dire a pris fin, va s'établir et parler plus impérieusement dans son âme l'hôte mystérieux qui jugera ses actes en première instance. Placé par Dieu lui-même à la porte de notre âme, investi du pouvoir de nous reprocher le mal et de nous inspirer le bien, de faire le départ entre les sentiments qui purifient et ceux qui souillent, entre les aspirations qui honorent et les désirs qui avilissent, cet hôte mystérieux de l'âme, qu'on appelle encore la conscience, reçoit à la première communion de l'enfant sa solennelle investiture.

La conscience remplacera désormais la voix et l'autorité maternelles pour signaler les dangers à éviter ainsi que les tares à redouter. Elle répandra bientôt la rougeur sur un front candide au souffle des infamies qui souillent l'âme et offensent Dieu. Elle fera monter aux yeux les larmes purificatrices du repentir qui restaurent la grâce du baptême et de la première communion.

La grande sagesse enfin de toute cette vie, c'est à la voix de la conscience qu'elle s'établira et régnera; c'est la conscience agissant sous l'effet de la grâce qui ordonnera l'économie des mérites dont on vit éternellement.

Et quand la grâce de Dieu, prêtée à l'homme, au soutien, à l'encouragement de sa conscience, est-elle moins entravée, partant plus efficace qu'à la première communion?

L'aube spirituelle luit alors dans l'âme avec toute sa splendeur. Les nuages pestiférés sortis du puits de l'abîme, n'ont pas encore eu le temps d'assombrir ce ciel dont les reflets éclairent et animent l'œil pur et le langage candide de l'enfant, qui émeuvent et édifient notre tendresse.

Nous le savons bien, hélas! que dans quelques années, au milieu des ambiances délétères, de l'inextricable trame des égoïsmes sociaux, la candeur de l'enfant se masquera, un jour ou l'autre, mais toujours trop tôt, des nuages sombres qui recèlent les orages de la vie. Et c'est parce que nous le savons bien, parce qu'une pénible expérience nous en a laissé le triste souvenir, que notre âme s'émeut au spectacle de ce qu'il en fut jadis aussi pour nous, au regret de ce qui s'en est allé dans notre irréparable passé, comme à la crainte de ce que nous voudrions écarter pour jamais des aurores nouvelles levées sur des tables de premières communions.

"Toute la vie, nous a dit Fénélon, n'est peut-être qu'un songe continuel; peut-être que le moment de la mort sera un réveil soudain".

Heureux plutôt celui pour qui le réveil de la vie surnaturelle, au matin de sa première communion, ne cédera plus au songe creux de la vie! Puisse-t-il conserver dans la poursuite de sa journée, quelle qu'en soit la durée, longue ou brève; à travers tous les sentiers, larges ou difficiles; dans toutes les conditions, fâcheuses ou favorables de la vie, puisse-t-il conserver et emporter du premier foyer de l'amour divin allumé dans son cœur, quelques rayons de cette clarté d'esprit qui fait ici-bas les croyants, et de cette

chaleur de l'âme qui fait les bons de ce monde. Puisse enfin la beauté de cette aube subsister encore suffisamment pour irradier de sa consolation le grand réveil de la mort!

L'horizon s'illumine

Les succès de l'enfant à l'école primaire du village ont inspiré à ses parents l'idée, à la fois généreuse envers lui et orgueilleuse pour eux-mêmes, de le mettre aux études classiques. Ce n'était pas assez d'entendre dire, depuis deux ou trois ans, à chaque examen scolaire, qu'on avait là sous la main un bon sujet, un homme d'avenir peut-être; il a fallu se faire une raison, sous les conseils d'autrui, et prendre un parti afin de ne pas laisser perdre un aussi beau talent, dans le terre-à-terre familial. Il dérogera par le savoir celui-là.

Depuis que l'écolier en a été prévenu, dans un colloque intime avec ses parents, qui l'a subitement grandi à ses propres yeux, il songe non sans amour-propre à ce déclassement au milieu des siens. Il a des manières toutes personnelles d'y revenir souvent, dans la poursuite de ses derniers travaux et de ses derniers succès à l'école locale, et celle-ci lui devient maintenant de plus en plus familière, à mesure qu'il sent approcher le moment de la quitter. Les reluctances, les inquiétudes, les chagrins de l'éloignement forcé du foyer sont des nuages encore trop lointains pour assombrir cette aurore qui point dans son esprit, et il refoule sur l'avenir ces craintes pusillanimes, puisqu'une fin d'année scolaire avec ses récompenses et toute une vacance avec ses plaisirs l'en séparent encore.

Rendons-lui donc les dernières classes plus intimes et plus attrayantes; faisons-lui la place plus large et plus personnelle au foyer qu'il doit quitter, puisqu'il entre au collège.

Monsieur le curé lui-même qui, certes, doit s'y connaître, car il a dû passer aussi lui par le collège, autrefois, avant

de monter à l'autel, l'en entretiendra de temps à autre, à la dérobée, pour lui faire comprendre comme il est beau et avantageux d'être ainsi privilégié. D'ailleurs, monsieur le curé a peut-être concouru à la détermination des parents, par ses suggestions d'abord, ses sages conseils ensuite, et, qui sait, enfin ? par un secourable subside dont il faudra se montrer digne, et que devra justifier une bonne conduite. Et puis, n'est-ce pas lui-même encore qui, par lettre ou visite personnelle aux autorités collégiales, rendra définitivement la chose des plus certaines ? Laissons-lui donc le plaisir de l'annoncer publiquement à l'examen de fin d'année à double fin d'agrémenter la distribution des prix à cet élève si bien méritant, et de faire valoir aux yeux et aux oreilles des contribuables l'efficacité de l'école d'où l'on part de plain pied pour les études classiques. Après quoi, si l'institutrice, que ces éloges indirects ont fait quelque peu rougir, comme de raison, n'est pas recommandée par monsieur l'inspecteur aux gratifications du gouvernement, c'est que messieurs les commissaires, gens encore réactionnaires en ce siècle de progrés, n'auront pas eu le temps de maquiller suffisamment leurs principes d'économie, ou trouveront le salaire d'une simple maîtresse d'école disproportionné avec le rendement des terres.

Cependant, le temps passe bien vite quand on a en vue une coûteuse échéance à rencontrer ou un projet aussi important à réaliser. Toutes les dernières semaines des vacances seront remplies de la grande préoccupation des préparatifs de départ du collégien, de cet enfant, songez donc, qui n'a jamais sorti du village et du foyer.

Un de ces derniers dimanches, le petit Chose, du troisième rang, qui vient à messe et vêpres portant le costume du collège, informé de la grande nouvelle dans le cours de la semaine, a daigné se rapprocher du nouveau confrère, pour lui dire qu'il connaissait sa décision en l'assurant de ses bons offices. Il connait cela, lui, ça fait deux ans qu'il y va!

Mise au courant, le même jour, toute la maisonnée, la maman surtout, se rassure et jubile. Il n'y a pas de soin, le petit Chose sera là avec lui.

Puis le jour inéluctable maintenant se lève. Les rayons de cette double aurore, à l'horizon morne de l'Orient, comme à l'esprit du nouveau disciple, appelés pourtant l'un et l'autre à briller plus tard, ont peine à percer certains nuages qui les attristent en ce moment.

La veille, tard dans la soirée, la maman et les sœurs se sont employées à mettre en colis le nécessaire et la toilette de l'écolier! Elles en ont plus d'une fois déplacé et replacé les pièces, moins pour en vérifier le nombre et l'état que pour dissimuler le regret de tout ce qu'il ne pourra emporter avec lui de ce cher foyer.

Aux dernières réflexions faites en commun, autour de la table de famille, puisque le papa ne saurait quitter ses travaux urgents, et n'a peut-être pas été le premier du reste à concourir à ce départ, il a été décidé que l'enfant, pour cette première fois du moins, ne partirait pas seul; il y a, voyez-vous, certaines dépenses d'argent que l'on ne peut laisser à sa discrétion, et la maman se rendra aussi jusqu'à ce milieu social où l'on s'instruit.

Enfin l'heure des derniers adieux sonne! Le jeune cheval attelé à la voiture des dimanches est là qui s'agite impatient, sous l'effet d'une nervosité que l'on dirait générale autour de cette maison d'ordinaire si placide. Le temps s'assombrit de plus en plus. Tantôt il pleuvra décidément sous les nuages. Il pleut déjà sous bien des prunelles.

A la gare, la scène change. On est en route, en présence d'étrangers nombreux; les attaches et les regrets du foyer se relâchent sous la dissimulation du caractère ressaisi. Et il y a tant de choses nouvelles à voir et à entendre; tant de précautions à prendre quand on va dans le grand monde, quand on est novice en voyage. Le convoi n'est pas encore en gare; mais il vaut mieux s'y trouver un peu avant lui. Le

petit Chose du troisième rang n'est pas encore là, il doit s'y connaître pourtant, et ne commettra pas la malencontre, il faut l'espérer, de manquer son train. On aimerait tant faire route ensemble.

Les voyageurs arrivent encore plus nombreux. D'autres familles sont aussi venues d'ailleurs diriger, comme ça, sur diverses institutions d'enseignement, quelques-uns des futurs membres de notre élite nationale. Bientôt l'arrivée du petit Chose et celle du convoi sont le signal des derniers adieux et de la course première du chacun pour soi.

On est parti pour le collège.

Au foyer du savoir

Vous vous rappelez votre première nuit sous le toit du collège !

Détaché du milieu familial où les préséances sont naturellement déterminées par la supériorité en âge, l'enfant s'est vu jeter parmi toute une population où il chercherait en vain l'usage et la raison de ses privilèges accoutumés. Elle a été triste la séparation définitive, la remise en mains étrangères de sa petite individualité jusque-là peut-être un peu trop choyée, maintenant dépouvue de toutes les préférences qu'il faudra reléguer et oublier là-bas au logis regretté.

Dans cette porte du collège, ouverte à tout venant depuis le matin, qu'il a franchie pour la première fois, mais avant lui tant d'autres, soit pour venir à l'écart préparer leur avenir, soit pour s'en aller au loin, dans toutes les directions, en affronter les orages, l'écolier "nouveau" a vu passer avec lui tous ceux-là qui ont dû, en ce jour, y dépouiller aussi les droits acquis de leur enfance. On les reconnait facilement à leur maintien timide, à leur effarement dans l'orientation nouvelle, à leur démarche impersonnelle, pauvres oiseaux tombés de la nichée avec des ailes encore incertaines.

Par contre, les "anciens" qui ont déjà vécu seuls au milieu de tous, c'est-à-dire par eux-mêmes au travers des droits égaux et des égoïsmes particuliers d'un chacun, les anciens ont l'œil plus assuré, le pas plus ferme, le verbe plus enjoué. L'expérience est chose si précieuse et si rassurante pour la conduite de la vie à toute étape.

C'est à ceux-là qu'on demandera ce qu'il faut faire, où il faut aller. Oh! comme on est bien servi par l'expérience !

Heureusement, elle s'acquiert sans effort, même parfois sans mérite. Car elle n'est pas, tant s'en faut, l'apanage d'une élite, disons, de ceux qui se distingueront par leur travail, par leur intelligence en classe. Il suffit pour s'en trouver comme cela nanti, il suffit presque d'avoir vécu un peu avant les autres, de s'être vu exposé une ou deux fois aux rigueurs de la discipline, et l'on est classé parmi ceux qui s'y connaissent, parmi ceux que le "nouveau" regarde avec une pointe d'admiration ou d'envie..

Et les vétérans, conscients de cette supériorité momentanée, ne manqueront pas de la faire valoir durant cette journée d'agitation; parmi les groupes de novices aux agissements mal assurés.

Est-ce que chacun n'a pas son heure, de prestige dans ce monde?

On entend leurs éclats à la joie un peu factice, mais bruyants tout de même. Ils parcourent en groupes les êtres connus, pour apprendre si un tel et tel autre sont arrivés; pendant que le nouveau, à la remorque d'un parent ou d'un ami, portant peut-être encore à la main un ballotin de ses rechanges, visite les pièces du vaste édifice, d'un pas réservé, d'un œil inquisiteur et sous prétexte d'initiation, mais non sans un sentiment de tristesse, comme s'il s'inquiétait pour la première fois de savoir ce qu'il est venu faire dans cette vie nouvelle.

Après les derniers adieux aux représentants du foyer, le coup de cloche réglementaire est tombé comme une estafilade sur l'histoire du nouvel écolier. Il la sépare brusquement en deux parties: celle de la prime enfance, toute d'ingénuité sous l'autorité paterne et les bonnes grâces maternelles; l'autre qui commence et se confondra bientôt dans la cohue bruyante d'égaux rencontrés désormais partout.

C'est bien la vie personnelle cette fois. Le nouveau sent instinctivement qu'il lui faudra de lui-même chercher des appuis, recourir à cette sociabilité qui fera plus tard son avenir. Incertain de ses mouvements, il imitera d'abord passivement les autres; car il ne peut avoir si tôt l'orgueil de faire ses volontés.

L'année académique est commencée, et dès sa première minute, la discipline collégiale règne. C'est en théories quelque peu hétérogènes et assez mal ordonnées qu'on s'en va tout d'abord faire acte de civilité et d'obédience auprès des autorités constituées, pour aller ensuite une première fois s'attabler, suivant une classification déjà surannée, pour les anciens, et pour les nouveaux, au hasard de sympathies villageoises ou toutes récentes.

Là encore le pauvre petit se trouvera interdit, inférieur, exotique, à ces agapes où l'uniformité des services, sinon la frugalité des menus, ne lui rappellera rien de la bonne table domestique qui lui était si familière, si généreuse aussi. Mais la contagion de l'exemple, avec l'absence de toute distinction, le remettra bientôt en bonne contenance. D'ailleurs, pour le moment, si peu qu'il s'interroge et s'écoute, au milieu du bruissement inaccoutumé pour lui des voix qui l'étourdissent, ce n'est pas l'estomac qui réclame encore mais un pauvre petit cœur d'enfant dépaysé loin de son foyer.

La première heure de récréation du soir lui fournira sa première leçon de choses collégiales. Déjà des condisciples

aussi entendus qu'obligeants sont là tout autour de lui pour l'initier sommairement aux études à faire, qui sont difficiles, et aux jeux qui sont amusants, comme il le verra bien.

Puis, la cloche sonne encore, et elle sonnera souvent durant cette longue année vécue loin du foyer paternel. Cette fois, elle impose silence à toutes ces voix qui clamaient surtout des plaisirs et des souvenirs de vacances; elle appelle à la prière d'ensemble ces âmes, hélas! si diversement distraites, et au repos, des esprits qui, après tant d'émotions et de mouvement, résisteront longtemps sur l'oreiller étranger à l'emprise du sommeil.

Au dortoir maintenant ne demandez pas d'où s'échappent ces sanglots à demi-étouffés, ni ces ronflements sonores, quand il fait déjà nuit sous les toits du collège. Les derniers nous révèlent l'effet, sur les caractères avertis, d'une expériences virilisée des tristes exigences de la vie; tandis que les autres témoignent d'une tendresse ingénue dont les attaches sont trop récemment rompues!





COIN DES MUSICIENS

L'ESPRIT, LA MUSIQUE ET LA MORALE

(*Suite*)

Que d'étroites puérilités! Il a trouvé (?....) que la musique "caractérise les voluptés que procure un art"......"*savant et corrompu*". (Savant et corrompu!.. Faut-il donc être corrompu pour passer pour "savant", de nos jours?.......) Et il a ajouté que "cette corruption n'est pas esthétique seulement", mais qu'elle "menace l'intégrité de la pensée et de la volonté chez l'auditeur". Pour "couronner" le tout, Brunetière a affirmé que la musique pouvait "en venir" à nous donner "la jouissance" qu'on demande aux stupéfiants", n'y voyant qu'une différence "en degré plutôt qu'en nature". Eh bien! nous permettant de réfuter un "honorable membre de l'Académie Française", nous avons trouvé, non pas chez les *petits* hommes, mais on un Dieu Grand et Saint, de quoi confondre l'ignorance mystique et esthétique de cet usurpateur de la critique musicale, laquelle n'incombe qu'à *ceux qui s'y connaissent*. La "musique", telle que la vit monsieur Brunetière, n'a jamais été, n'est pas actuellement et ne sera jamais La Musique. La Musique, par sa *nature divine* même, loin d'avoir "la plus forte prise sur la sensation" physique, *s'en affranchit complètement*, et elle détruit chez l'individu tous "les moyens de séduction physique", même "les plus puissants", en *purifiant l'être en Dieu*, Source de la Sainte Harmonie. Elle *exalte* l'esprit, l'âme et l'intelligence et renie la "seule" matière; elle *élève* les sentiments et calme les nerfs, les sens et le corps rebelles, contrairement à la "doctorale" tirade d'un "immortel" mortel.

La Musique fuit les "voluptés" terrestres, au lieu de les "caractériser", voluptés qui n existent pas dans "un art musical savant", (laissant de côté l'expression dogmatique brunetièresque: "un art savant et *corrompu*" à la fois, ce qui est un ridicule non-sens), tout Art véritable et toute vraie Science *n'étant pas corrompus* et ne pouvant, naturellement, causer ce dont monsieur Brunetière faisait une "magistrale" mention,— tout en *ne s'y connaissant guère, d'après son propre aveu*.

Monsieur Brunetière a cru voir en la musique la "corruption esthétique" qui "menace l'intégrité de la pensée et de la volonté chez l'auditeur". Chercher et aimer Dieu en tout, dans le Beau, vouloir le faire chercher et aimer ainsi par ses semblables serait donc devenu une "corruption esthétique", d'après nos "savants

civilisés!......" L'attrait du divin, *bien naturel* chez l'homme purifié, dans l'âme sanctifiée, "menacerait l'intégrité de la pensée et de la volonté", toujours d'après la "haute science" officielle humaine?.... Et en quoi consiste donc "l'intégrité de la pensée et de la volonté" si ce n'est en Dieu, Créateur et Dispensateur du Tout Universel?......Penser à Dieu et penser à Ses Œuvres, en Lui, vouloir la Gloire Divine et le Bien du prochain serait donc une "menace" contre "l'intégrité de la pensée et de la volonté", ô homme aveugle?......Et puis, vous auriez "trouvé" dans la musique "la jouissance" "qu'on demande aux stupéfiants", ô "savant" qui *ignorez* l'Art?.Mais quelles sortes de musiquette et de musicaille avez-vous donc entendues, si vous avez voulu être sincère et vrai?!.... Et si, tout en étant sincère, vous n'avez pu être vrai, de par le fait de *ne vous y être connu guère*, pourquoi avez-vous jugé faussement, d'une façon illégitime, au lieu de sanctifier votre être, au lieu d'accorder votre audition morale avec la divine Musique?!....Qu'était donc la prétendue "musique", puisque monsieur Bellaigue a admis la "vérité" des avancés "philosophiques" de Brunetière?!....Alors, il eût fallu ajouter: "vérité" quant à la "musique" que l'on entend généralement, car le jugement de Brunetière sur la musique comme art, est non seulement erroné, mais il est sacrilège. Saint François d'Assise a su et dit: "La Musique sera l'un des plaisirs du Ciel!". Or, Dieu, Créateur de la Musique, comme de tout le reste, ne ferait pas d'un "plaisir" dégradant un Art Céleste. Qu'on laisse à la Musique son beau nom! Mais qu'on la sépare donc enfin de la soi-disant "jolie" musiquette et de la criminelle musicaille!! L'artiste n'aime pas la superficielle "musique", française ou autre, et pour cause.... La décadence, qu'elle soit dans les mœurs ou qu'elle soit artistique ou philosophique, n'en est pas moins la décadence.

Quant à l'épithète d'art "savant et corrompu", monsieur Bellaigue a écrit: "un art musical de cette double nature"—il aurait dû corriger et écrire: un art *prétendu "savant"* et *réellement corrompu*—"*n'est pas très éloigné du nôtre*, j'entends de celui que certains musiciens, et non les moindres, nous proposent ou nous imposent aujourd'hui." Il ne s'agit donc pas *d'Art*, mais d'une tentative purement humaine, usurpatrice de l'Art divin—ce qui n'est pas de l'Art.

Avec le philosophe anglais Balfour, et d'après lui, Brunetière a dit: "Les sens s'affinent, ou plutôt ils s'aiguisent; ils deviennent plus subtils et plus exigents; ils ont besoin, pour éprouver la même quantité de plaisir, d'une quantité d'excitation plus grande". Cela est d'un matérialisme grossier.

Et, pourtant, monsieur Bellaigue "confirme" une telle erreur artistique, qu'il qualifie de "vérité", en écrivant: "Cela est vrai de la musique, beaucoup plus encore que des autres arts; c'est en musique surtout que nous éprouvons un besoin croissant de sensations pour éprouver la même quantité, sinon la même qualité de plaisir." Celui qui laisse ses sens "s'affiner, s'aiguiser, devenir plus substils et plus exigeants", celui-là qui consent à leurs prétendus "besoins de plaisir et d'excitation" se dirige vers la décadence morale et artistique.

L'Art n'est pas une névrose; il est une *Science divine,* une *science bien ordonnée bien équilibrée, bien raisonnée.* Et cela est vrai de tous les Arts en général, et de la Musique en particulier.

Tout 'art" basé sur "les plaisirs des sens dure ce que durent ces plaisirs; il est fatalement voué au néant, parce que le *seul but* de l Art—Dieu et le Bien en Dieu en est absent.La sensation (physique) n'est pas à la base de la véritable Musique, contrairement à "l'admission" de monsieur Bellaigue, lequel a écrit, sous l'influence néfaste du brunetièrisme musical: "Si la sensation est à la base de la musique en général", etc "Il y a tel e ou telle musique en particulier que la sensualité semble posséder tout entière". Un "art" possédé par toute autre chose que son Unique But, lequel est divin, *n'est pas un Art*; c'est une faiblesse humaine qui périra avec le Temps Monsieur Bellaigue continue: "Sensualité légère, innocente". (?.) "s'il ne s'agit que de certaine musique italienne"—"la plus physique que je connaisse", a dit cet épicurien de Stendhal, parlant de je ne sais quelle partition de Rossini ' Ça, de a Musique? Et Rossini, *Mus cien*? "Intense et profonde, et terrible sensualité, dirons-nous à notre tour, en songeant à plus d'une œuvre ou d'un chef d'œuvre même de Wagner, à mainte page de son Tannhauser de son Parsifal, et à presque tout son Tristan", ajoute monsieur Bellaigue. Entre ce qu'à exprimé Wagner et ce qu'on croit y comprendre, il peut y avoir beaucoup à reprendre sur notre manière de juger *à travers nos sens*, faute de concevoir l'*Idée réellement exprimée* par Wagner. Et puis, même chez Wagner, ce qui n'est pas d'essence divine sera détruit. Wagner lui-même a compris et énoncé que "l'*art commence* ou *finit la vie*."

Parce que les saints,les mystiques,les génies méprisent "le matérialisme absolu" blasphématoire, les Lombroso, les Nordau, les Lasègue, les Brouardel, les Morel et autres esclaves terrestres de la pseudo-science matérialiste prétendent qu'ils sont des "dégénérés", et même, des "aliénés"! De ceux-ci et de ceux-là, les 'Spiritualistes" sont les plus utiles au progrès réal et durable de l'humanité, alors que les "matérialistes" se confondent mutuellement dans de vaines expériences et démolissent continuellement leurs soi-disant "infai libles" systèmes pour en recommencer d'autres, non moins faillibles, qui auront le même sort.

La Vérité se sert du Temps, c'est-à-dire Dieu, lorsqu'Il le Juge sage, se charge du sort de ceux qui ont aimé l'Esprit, c'est-à-dire de ceux qui l'ont aimé, Lui, le Dieu Unique, Immuable, Eternel, et qui ont contribué à Le faire aimer, tout comme Il se charge d'anéantir les vaines œuvres de ceux qui auront calomnié et combattu Son Esprit de Beauté "Mihil de nihilo"...... et Dieu seul est tout. Alors, "tout sera effacé de ce qui est écrit, sauf le Nom Divin".

Monsieur Bellaigue, après avoir erré avec 'le maître Brunetière", s'en racheta quelque peu, lorsqu'il eut le courage d'écrire: "Mais que de musique, au contraire, celle des Palestrina des Bach et des Haydn, celle des Mozart et des Beethoven, dont on pourrait soutenir qu'elle est *surtout esprit.* Bien plus, il semble que la musique même, *la musique en soi, possède une sp ritua ité partizulière.* Autant

qu'un *art*, e le est une espèce de *science.* Non moins que la sensation, la *raison ou l'entendement se rencontre à sa base.*" "*Elle opère sur des nombres, sur des rapports de nombres:* et si la fameuse définition de Leibnitz: "La musique est un exercice inconscient d'arithmétique" (Ce qu'elle a dû plaire aux "savants" matérialistes et ce qu'elle a dû être répétée par des "gens d'esprit"!......) "ne la comprend pas tout entière, quelque chose d'elle y est cependant développé", ajoute monsieur Bellaigue. La trop "fameuse" et trop vide définition précitée est une vaine erreur Il y a un *ordre musicien mathématique dans la technie musicale,* à part les divers moyens *esthétiques* qui conduisent tous vers l'unique but de la Musique. Monsieur Bellaigue se laisse facilement éblouir par l'esprit humain, malheureusement. Il se reprend parfois, lorsqu'il s'éloigne de "la lettre". Il écrit: "Le sens musical, enfin, je veux dire celui que la musique affecte, l'ouie", (*L'ouie*", *n'est pas un sens musical mais un sens auditif,* physiquement *l'âme est le siège de l'entendement du divin,* l'ouïe ne servant que d'intermédiaire entre l'audition, par l'oreille,—laquelle est ni indispensable ni même nécessaire,—et la *sensation divine dans l'âme.* La Musique n'a pas pour but d'affecter l'ouie; elle s'en sert comme d'un *moyen pout arriver à 'Ame,* qu'elle fait monter avec elle vers le Créateur.) "nous apparair investi d'une noblesse spéciale et d'une éminente dignité. Il a des titres sacrés, divins même à notre respect." Ce sens par lui-même n'est que physiqye; c'est la Fin pour l'emploi qui le "spiritualise."

"Ebloui par le buisson ("ardent") de flammes, Moïse ne vit point mais entendit le Seigneur", écrit monsieur Bellaigue. Nous ajouterons: pour la bonne raison que "Nul homme n'a jamais vu Dieu", (Jean 1, 18.) mais que tous peuvent entendre la Voix Divine...... "Fides ex auditu", "nous dit profondément saint Paul", continue monsieur Bellaigue, "et Thomas, le disciple incrédule, fut repris par son Maître pour ne pas s'être contenté d'entendre, pour en avoir appelé du témoignage plus idéal de son oreille à l'assurance plus matérielle de ses yeux et de ses mains."

Mais, il y a aussi entendre (dans son esprit) et entendre par ses oreilles: entendre (dans son esprit) et entendre par ses oreilles; cela équivaut à comprendre spirituellement et entendre physiquement. On entend (physiquement) bien des choses qu'on ne comprend pas (spirutuellement), de même qu'on peut comprendre (spirituellement) bien des choses qu'on n'entend pas, physiquement.

Lorsque le Maitre dit: "Que celui qui a des oreilles pour entendre, entende", il parlait aux intelligences raisonnables, lesquelles comprirent, avec raison, qu'il fallait être inspiré par l'Esprit pour le comprendre "en Esprit et en Vérité". C'est pourquoi ceux qui ont essayé de comprendre l Esprit, par leurs oreilles, n'ont qu'entendu des mots qu'ils n'ont pu, naturellement, comprendre. Monsieur Bellaigue continue: "La musique, en outre,—la remarque est, croyons-nous, de Hegel,—a ceci de plus immatériel que les autres arts, que la matière même dont elle est faite, au lieu de durer, se dissipe à l'instant." L'Idée n'est pas faite de matière' mais elle se sert à volonté de cette dernière. Voilà pour Brunetière. Leibnitz

et autres esprits humains! "Le son n'a pas un être permanent comme la couleur ou le relief. Il s'évanouit à peine formé, sans laisser de trace." La forme disparait, inutile faites-vous donc des vibrations du son et de celles de la Pensée dans l'espace?... alors, pour faire place à l'Idée qui laisse sa race dans l'âme.

Le son "ressemble au parfum de l'encens, dont parle Bossuet," "qui s'exhale et qui n'a son effet qu'en se perdant", affirme monsieur Bellaigue, tandis que *Pasteur* a dit: "Rien n'est perdu"......

"La musique est le seul art qui puisse subsjster encore, dont au moins quelque chose demeure, le sens même auquel elle s'adresse et par lequel elle passe venant a manquer". Le sens demeure, oui; mais que vaut-il sans l'Idée, dont il n'est que le dispensable accessoire?...... Le sens physique n'est pas indispensable à l'audition spirituelle; on en a fait l'expérience, souventes fois.

Nous entendons, dans notre âme, de la Musique plus belle que celle que nos oreilles ont entendue, et, parfois, plus elle que bcelle qu'on a écrite. Et cela sans l'audition d'un instrument quelconque et sans même la vision de la musique écrite. C'est que les sons, comme les pensées, vibrent dans l'espace se transmettent à nous, selon notre état de perfection réceptive,—c'est à-dire selon notr Amour de Dieu et des hommes. Monsieur Bellaigue continue: "Si l'on est empêché de l'entendre, (physiquement), il est possible de lire la musique et d'y prendre alors un plaisir qui n'a plus rien de corporel". Cela prouve l'affranchissee ment d'un sens, l ouïe, pour conduire à un autre sens, la vision physique. On-ne sait donc pas entendre les louanges de Dieu (et celles de sa création en Lui) dans son âme, détaché de *tout* sens physique?

"Le plus grand des musiciens était sourd" (monsieur Bellaigue veut dire Beethoven), "et, pour lui, vraiment intérieures, les voix, ses voix ne chantaient qu'en son âme". C'est que Beethoven *croyait*! "C'est ici le triomphe de l'idéalisme, et je ne sache pas qu'un autre art puisse prétendre à partager avec la musique ce merveilleux privilège, dépouillant le signe sensible qui lui est propre" (accessoire et non "propre") et "de ne plus exister que par et pour l'esprit".

"La musique, sans doute, existe aussi, comme les autres arts, par la nature, qui l'inspire et qu'e le limite". ajoute monsieur Bellaigue.

Aucun *Art* n'existe "par la nature", mais dans la nature, qui ne peut inspirer de la Musique et que le Musicien ne peut imiter, quoiqu'il puisse voir l'Œuvre de Dieu dans la nature.

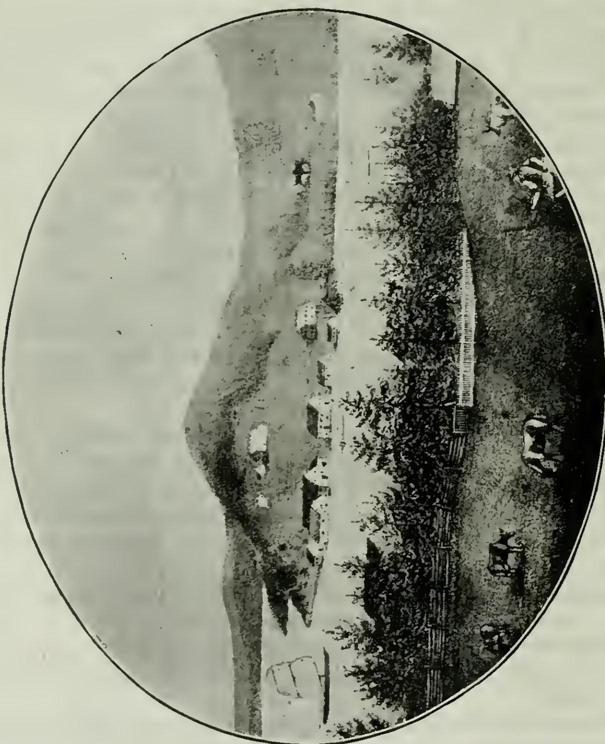
"On ne saurait convaincre la nature, hormis la nature animale, de pratiquer et de conseiller l'immoralité". Et, encore, c'est nous qui voyons de "l'immoralité" dans la nature animale.

"La nature inanimée" (celle que l'on dit telle et qui ne l'est pas, cependant,) est innocente. Elle nous donne même de grands spectacles et de hautes leçons. elle rend, au besoin, de sublimes témoignages". "Coeli enarrant Gloriam Dei".

LEO ROY

(*à suivre*)

AU TEMPS JADIS



Ceux qui passent, chaque année, la belle saison dans la coquette baie de Gaspé trouveront, devant cette gravure, que l'endroit a bien changé depuis 1865. . .Mais qui sait si le progrès n'a pas fait fuir un peu, beaucoup du pittoresque qui se dégage de ce frais paysage.



REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

Ce n'est pas sans plaisir que nous voyons la *Presse* de Montréal commencer à publier, en feuilleton, des romans canadiens-français. Nous espérons qu'elle n'en restera pas à *Armand Durand* de Madame Leprohon qu'elle publie en ce moment. Nous voudrions que tous les journaux fissent ainsi connaître et apprécier notre littérature canadienne et rendre de cette manière justice à nos écrivains. Que sait-on des œuvres de nos romanciers anciens et modernes ? Si l'on ne croit pas pouvoir publier en entier leurs ouvrages, que ne s'efforce-t-on au moins de vulgariser leurs meilleures pages. Les romans en général sont d'excellentes peintures de mœurs; et c'est ainsi que les anciens nous feront mieux connaître les mœurs, les coutumes, les sentiments et la mentalité de nos ancêtres.

A ce sujet, l'hon. L. O. David écrivait récemment: "Nous sommes trop portés malheureusement à ne trouver beau et parfait que ce qui vient de l'étranger. Je lisais, il y a quelque temps, à un homme instruit quelques extraits des ouvrages du docteur Choquette et de M. Adjutor Rivard; il en fut charmé et dit que j'avais raison de prétendre que les œuvres littéraires de nos compatriotes n'étaient pas assez connues, que la lecture en serait plus utile, plus instructive, plus morale et souvent plus intéressante que celle de livres étrangers dont le fond ne vaut pas la forme. Dans tous nos villages il devrait y avoir des salles de lectures où tous les livres canadiens seraient mis à la disposition du public. Le gouvernement, les conseils municipaux et les commissions scolaires devraient s'entendre afin de mettre à exécution cette œuvre patriotique. On a dit qu'on devrait s'efforcer de procurer à la population de nos villages et de nos campagnes les moyens de s'amuser, de se récréer, afin de chasser l'ennui qui trop souvent les pousse vers les villes Inutile de dire que la lecture devrait être l'article le principal et le plus utile de ce programme".

Le *Canada* de Montréal a pris l'heureuse initiative d'éditer en brochure le retentissant discours que prononçait, au début de l'été, à Toronto, l'hon. L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec. Cet éloquent et courageux plaidoyer en faveur des Canadien français, cet éclatant hommage aux qualités de cœur et d'esprit de l'habitant canadien méritaient assurément les honneurs de la publication en fascicule. Personne encore mieux que notre premier ministre

n'a su démontrer à nos concitoyens anglais que nos gens ont droit à la sumpathie et au respect. Au cœur même de la Mecque des Orangistes; l'hon. L.-A. Taschereau n'a pas craint de démontrer l'heureuse influence que notre clergé exerce sur les mœurs de nos populations; il n'a pas hésité à déclarer que l'habitant de la province de Québec est plus canadien de cœur et d'esprit que la plupart des habitants des autres provinces. Enfin personne n'a jamais parlé de nous de façon à nous faire mieux connaître et apprécier par nos concitoyens anglais.

Il est à souhaiter que la brochure que vient d'éditer le *Canada* soit distribuée à profusion, conservée, lue et étudiée.

The Canadian Gazette, éditée à Lon,dres Angleterre, continue de publier, dans sa section franco-canadienne, récemment fondée, d'excellents articles sur les différents aspects de la politique québécoise. Dans son dernier numéro, *The Canadian Gazette* reproduit en vedette des passages du discours que l'hon. L.-A. Taschereau a prononcé au banquet annuel de la section provinciale de l'Association des Marchands Détaillants du Canada. Elle signale le rccent voyage de l'hon. J.-E. Perrault sur la Côte Nord, le Congrès des Médecins de langue française, la nouvelle politique du défrichement des terres de la Couronne par concessions et donne d'abondantes nouvelles des membres de la colonie canadienne à Paris.

The Canadian Bookman, organe de l'Association des Auteurs Canadiens, a fondé aussi récemment, avons-nous déjà signalé, une section franco-canadienne. Dans le dernier numéro de cette revue, le secrétaire de la sous-section française de l'Association, à Québec, M. Alphonse Désilets, donne un intéressant courrier des activités dans le petit monde des lettres de la vieille capitale. M. Desilets dit, au début de sa chronique: "La sous-section des Auteurs canadiens de Québec et du district n'a guère chômé depuis sa fondation. Si les activités de nos confrères de la vieille capitale, comme groupe, sont plutôt silencieuses, leurs initiatives individuelles sont marquées au coin de la plus entière conformité au programme de l'Association générale et à celui de la sous-section. Chaque membre s'efforce de promouvoir les intérêts de la littérature canadienne et chaque membre enrichit nos lettres des fruits de son travail".

L'Action Sociale Limitée a mis en vente *Le Démon de la Tuberculose*, ouvrage qui est une traduction par M. Patrice Tessier, de Saint-Casimir, des livres de Mary Mack. Cette brochure renferme l'ensemble des notions hygiéniques qu'il importe le plus de vulgariser: "Il peut être un guide précieux pour les tubercu-

leux", dit le Dr Arthur Rousseau; il est empreint d'un bel optimisme qui relèvera le courage des malades et leur donnera la persévérance dans la lutte contre le fléau et surtout pour sa prévention".

Le monde judiciaire de Québec aura désormais son organe; c'est *La Revue du Droit* qui est éditée par la Librairie Garneau et dont vient de paraître le premier numéro. Le directeur de la nouvelle revue est Mtre Eusèbe Belleau, professeur à l'Université Laval, et Mtre Léo Pelland en est le secrétaire de rédaction.

Juges et avocats seront fiers de *La Revue du Droit*. C'est un puissant moyen qu'ils viennent de prendre pour les intéresser davantage à leur profession et leur permettre d'échanger mutuellement leurs idées.

Le premier numéro paru au milieu du mois d'août est particulièrement rempli de choses intéressantes. Trois articles signés par des avocats de Montréal et plusieurs autres de la plume de Québécois en constituent l'attrait principal. Remarqué entre autres, un émouvant article à la mémoire du regretté juge Maréchal.

Le Rév, Père Em. Georges, de l'ordre des Eudistes, vient de publier un travail sur la *Question ouvrière*, établie d'aprés les principes catholiques. Cet ouvrage est approuvé par l'épiscopat canadien et Mgr L.-A. Paquet prétend qu'il est appelé à redresser plusieurs idées fausses concernant cette épineuse question des relations entre le capital et le travail. La brochure est éditée à Québec, par le Secrétariat des Oeuvres.

M. Ernest Nadeau, de Québec, un chercheur, un fouilleur, m'adresse les notes suivantes extraites de ses "notes de lectures".

"A l'égard du Canada (et des autres ex-colonies françaises) un Français émet une opinion ressemblant très peu à celle de Voltaire: "Pour qui sort de l'Europe occidentale et regarde un peu dans le monde, notre histoire a deux grandes journées, l'une de revers, l'autre de triomphe. Le revers irréparable, ce n'est ni Pavie, ni Saint-Quentin, ni Malplaquet, ni Rosbach, ni Waterloo, ni Sedan, c'est Québec: devant cette ville, dans les plaines d'Abraham, on nous arracha l'empire de l'Amérique, et peut-être de la Terre, le 13 septembre 1759. Le grand jour de triomphe, non pas une de ces victoires aussi stériles que retentissantes dont nos livres sont pleins, mais une de celles qui ouvrent un nouveau lit à quelque grande branche du fleuve de l'histoire, ce n'est ni Marignan, ni Rocroi, ni Fontenoy, ni Marengo, ni Austerlitz, ni Iéna, ni Wagram, c'est la prise d'Alger, le 5 juillet 1830. Elle nous a donné l'Afrique du Nord".

Onésime RECLUS.

(La Terre à Vol d'oiseau. p. 61, vol 88)

Et plus loin: "La perte du Canadda n'est pas seulement la honte de Louis XV, c'est aussi celle de Voltaire, qui écrivait à M. de Chauvelin, gardes des Sceaux: "Si j'osais, je conjurerais à genoux Votre Excellence de délivrer la France du Canada".....

N. B.—O. Reclus, qui écrivait en 1877, (le sus-dit vol.) semble mieux connaître le Canada que les 0.9999999999 des Français de nos jours.

———

Dans le dernier numéro du *Bulletin de la Société de Géographie de Québec*, nous lisons le dernier article écrit par le regretté professeur de géographie de l'Université de Montréal, Emile Miller. Cet article est intitulé: "Les modifications actuelles du relief" et il devait être le premier d'une série d'études qu'il se proposait de publier dans un second volume faisant suite à son livre intitulé: *Pour qu'on aime la géographie.*

———

Avec sa livraison de septembre, *L'Enseignement Primaire* que dirige avec tant de compétence M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques, est entré dans la 44e année de son existence. Le premier numéro de cette revue parut le 1er janvier 1880 sous le titre de l'Ecole Primaire. L'année suivante le mot "Enseignement" fut mis à la place de "Ecole" et l'*Ecole Primaire* devint *L'Enseignement Primaire* qui a été publié chaque mois, sans interruption, depuis 1881.

L'Enseignement Primaire est donc l'une des doyennes de nos revues canadiennes-françaises. Il est inutile de dire que nous lui souhaitons d'atteindre son demi-siècle le 1er janvier 1930.

———

Dictionnaire biographique des musiciens:—Les religieuses de la Congrégation des Sœurs Sainte-Anne, du couvent Mont-Sainte-Anne, à Lachine, viennent de publier un ouvrage qui comble une lacune au Canada, Il s'agit en effet d'un ouvrage dans lequel nos musiciens ont leur place à côté des artistes des différents pays. Cette publication, qui donne des biographies assez étendues sur les musiciens, et notamment sur les nôtres, est appelée à rendre de véritables services à tous ceux qui s'intéressent à la musique. Ce travail se recommande par l'abondance et l'exactitude et il sera d'une réelle utilité. Le travail biographique se complète par un aperçu des genres musicaux et un vocabulaire, des plus utiles, des termes musicaux.

———

A propos de ce dictionnaire, notre colloborateur, M. Léo Roy, nous communique une lettre qu'il a reçue de l'auteur et dans laquelle il est fait mention de nouvelles œuvres musicales de M. Léo. Roy. La signature de la lettre nous révèlera en plus le nom de l'auteur véritable du *Dictionnaire biographique des Musiciens.*

"J'ai reçu avec votre bonne lettre, votre gracieux envoi, Votre "Sérénade" est d'une inspiration élevée. La poétique pensée qui s'en dégage et le sentiment aux mille nuances qui donne aux sons l'expression, la vie, font la valeur de votre œuvre. Le "O Salutaris" et le "Tantum" ont une richesse d'harmonie qui convient admirablement à la musique religieuse. Je vous offre mes humbles félicitations et aussi ma gratitude. Merci aussi pour l'aide puissante que vous me prêtez en parlant en faveur de notre dictionnaire, (1) que je sais être bien incomplet, bien qu'il soit le résultat de 5 années de travail et de recherches.

Vous savez être indulgent et charitable, vous me défendez; j'en suis touchée et vous en remercie. Que Dieu bénisse vos œuvres en retour! Je me réjouis des succès de votre élève, (2) qui a mérité le "Prix d'Europe;" honneur à son professeur! (3).

Votre très humble,
(Sr. M. VALENTINE.")

Nous publions depuis quelque temps une étude de M. Léo Roy sur "L'esprit, la musique et la morale." A ce propos, nous aimons à publier deux mots d'appréciation adressés à l'auteur de cette étude et qui viennent, comme on le verra par les signatures, de haut lieu:

PARIS, 3 septembre 1921.

......"Je vois avec grand plaisir que mon petit discours de Fontainebleau a votre approbation et que mes idées concordent avec les vôtres". Etc.

(CAMILLE SAINT-SAENS, maitre-compositeur français.)

PARIS, 12 novembre 1920.

"Le Comité l'a jugé intéressant"......au point de vue philosophique de l'art musical." (P. CHACORNAC, éditeur).

M. Joseph Lavoie, du bureau des archives judiciaires de Québec, a eu l'idée excellente sous tous rapports, idée que bien d'autres devraient méditer, d'écrire l'histoire de sa famille de 1650 à 1921. C'est dire que l'auteur, qui est d'origine française, ses ancêtres venant de Normandie, s'est imposé un travail énorme pour rétablir les généalogies de sa famille. C'est cependant ce qu'il a fait. Dans un volume de 400 pages, M. Lavoie a démêlé l'écheveau de sa généalogie et a mené son travail à un beau résultat. Dans le cours de ses recherches, l'auteur a, naturellement, eu l'occasion de rencontrer des événements historiques qui ajoutent à la valeur de son œuvre. C'est principalement l'histoire du district de Kamouraska et des paroisses de Saint-Denis, Saint-Philippe et Mont-Carmel que l'auteur a été appelé à écrire en écrivant l'histoire de sa famille qui est venue de France planter sa tente dans ce joli coin de la province de Québec.

---

(1) "Dictionnaire biographique de musiciens."
(2) Melle Anna-Marie Messénie.
(3) Professeur de piano Mme Berthe Roy, Professeur d'harmonie: M. Léo Roy.



L'on voudra bien adresser les commandes comme suit:

Le Terroir

Case postale 366,
Québec

Les livres canadiens sont aujourd'hui très recherchés par les bibliophies elt ils sont généralement rares, du moins pour la plus grande partie. Nous sommes heureux d'établir le Service de Librairie du Terroir *qui donnera, croyons-nous, pleine satisfaction. Grâce à ce service, nous croyons être en mesure de remplir toute commande de livres canadiens, anciens et nouveaux, qu'on voudra bien nous faire parvenir, et cela au plus bas prix de livre canadien. Nous publions une septième liste des livres canadiens dont nous pourrons disposer; elle sera suivie d'autres listes à l'infini. Nous ajoutons les prix de ces volumes. L'on peut même nous commander les livres qui n'apparaissent pas actuellement sur nos listes:*

SEPTIÈME LISTE

Gérin-Lajoie.—Jean Rivard économiste, pour faire suite à Jean Rivard le défricheur	0.65
Girard, Rodolphe.—Contes de chez nous	1.50
Houde, Fréderic.—Le Manoir mystérieux ou les victimes de l'ambition	0.60
Lemay, Geo.—Petites fantaisies littéraires	0.75
Lemay.—Le même	0.75
Leprohon, Madame.—Armand Durand	1.00
Leprohon.—Antoinette de Mirecourt ou mariage secret et chagrins cachés	1.00
Lusigan, Alp.—A la mémoire de Alp. Lusignan. Hommage de ses amis et confrères	1.00
Marmette, Jos.—Le tomahawk et l'épée	1.50
Marmette.—Les Machabées de la Nouvelle-France	1.50
Marmette.—François de Bienville. Scènes de la vie canadienne au XVIIème siècle	1.75
Marmette.—Récits et souvenirs	2.50
Montreuil, Gaétame de.—Fleur des ondes	0.75
Morisset, J. T.—Au coin du feu. Nouvelles, récits et légendes	0.50
Mousseau, Alf.—Au village	0.60
Prévost, Paul-Emile, M.D. L'Epreuve	0.70
Rousseau, Ed.—Deux récits. A Carillon. Dans un yatch	1.00

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 365 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 6. *Québec* *OCTOBRE 1922*

SOMMAIRE



NOTRE REVUE

Dans la prochaine livraison du TERROIR nous publierons le texte de l'intéressante conférence faite le 26 courant, à l'hôtel de Ville, par M. J. D. Dufour, professeur à l'Ecole Normale de Sherbrooke, sur l'enseignement classico-ménager.



A une récente assemblée du groupe québecois de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens, une résolution a été passée portant que le TERROIR deviendrait, en même temps qu'il est l'organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres, celui du groupe québécois de la Société des Auteurs Canadiens.



LA SEMAINE DU LIVRE

M. Victor Morin, président de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens, écrivait, entre autres choses, dans le dernier numéro du *Canadian Bookman*:

"Dans le domaine littéraire nous avons depuis longtemps essayé nos ailes. Nos tribuns de 1791, nos journalistes de 1810, nos historiens de 1830 et de 1845, nos poètes de 1860 et la pléiade de nos écrivains de cette époque ont posé les jalons d'une littérature nationale; nous pouvons ajouter que depuis vingt-cinq ans notre production littéraire est vraiement florissante. Mais combien de talents en herbe, combien d'auteurs timides ou incapables d'encourir les frais d'impression de leurs œuvres sont restés ignorés faute d'encouragement suffisant!"

A ces "talents en herbe", à ces "auteurs timides", l'Association des Auteurs Canadiens depuis un an découvre des horizons nouveaux, ouvre de nouvelles perspectives.

Et l'un des moyens employés par l'Association des Auteurs pour remonter les courages, stimuler l'énergie, créer l'émulation, développer le côté pécuniaire chez les auteurs, c'est l'institution de la Semaine du Livre.

Nous avons eu, cette année, la Semaine de l'Hygiène, la Semaine de prévention contre le feu; nous aurons une nouvelle semaine du livre canadien. Si l'on doit veiller aux soins du corps, à ceux de la propriété, de la forêt, n'est-il pas aussi à propos d'étendre notre sollicitude aux productions de l'esprit ?

Encore que l'on ait souvent mis en doute son existence, il n'est reste pas moins vrai que notre littérature canadienne

donne des signes de plus en plus tangibles de son activité, notamment dans le nombre sans cesse augmentant des œuvres nouvelles. Mais encore faut-il que ces œuvres nouvelles trouvent accès au public et qu'il soit permis à ce dernier de les connaître.

Et voilà l'objet immédiat de la Semaine du Livre. Pendant une semaine le public est invité à communier pour ainsi dire avec les travailleurs de la pensée et avec leurs livres.

Les bons livres canadiens!... on les croirait indifférents, souvent; on les croirait endormis pour toujours ou plongés dans une égoïste rêverie quand on les voit silencieusement rangés, dans leur toilette sans luxe, au fond des rayons de nos librairies; en réalité c'est l'indifférence pour les auteurs qui leur ont donné le jour et l'apathie des lecteurs qui les retiennent prisonniers dans leurs poussiéreuses cages. Qu'on leur accorde un moment d'attention, et ils deviennent tout aussitôt loquaces, charmants, éloquents, sympathiques, instructifs. Ils montrent si volontiers leur âme, ils ouvrent si facilement leur cœur; et ils ne demandent pas mieux. Plus que tous les autres, car ils caressent notre amour-propre national, ils sont de charmants amis qui enchantent notre solitude, nous accompagnent galamment dans nos voyages et, au sein du cabinet de travail, facilitent le travail et reposent des fatigues torturantes de l'esprit en travail.

Or, pendant une semaine l'on convie le public à faire plus ample connaissance avec ces bons et fidèles amis.

* * *

Voilà l'objet de la Semaine du Livre. Durant cette semaine, le libraire a le devoir d'étaler aussi somptueusement que possible les œuvres des auteurs canadiens; il doit en faire connaître les titres et la nature par la grande voix de

la publicité (1); des conférenciers doivent faire connaître les œuvres qui se recommandent le plus, par leur esprit, à l'attention profane; les auteurs, eux, sont priés de sortir, un instant, de dessous ce voile d'humilité mal entendue dont ils se croient obligés de se couvrir, ou de descendre de la tour d'ivoire où ils se sont enfermés, souvent par un sentiment d'orgueil aussi mal entendu que l'humilité des premiers. —Le mot d'ordre de la Semaine, c'est: "Les auteurs sont priés de se mêler à la foule". Quant au public, on le prie de s'arrêter, un instant, dans sa course aux affaires et vers les plaisirs matériels, d'écouter, de regarder, de palper, de feuilleter ces trésors que sont les livres et... d'acheter; et si l'on savait la puissance du réconfort, la douceur du plaisir, la force du courage qui entrent dans le cœur d'un auteur devant ce geste auguste de l'acheteur de son livre!

Maxime du Camp disait: "Un livre peut révolutionner le monde; mais il n'en faut pas conclure que l'on a révolutionné le monde parce que l'on a fait un livre".

L'on ne peut toujours pas accuser nos auteurs canadiens d'entretenir ces idées de révolution en publiant leurs livres. Nos auteurs ont généralement plus de modestie; ils en ont même trop, pourrait-on croire. Ils préfèrent produire plutôt que de se produire; et c'est souvent de leur indifférence et de leur apathie que naissent l'apathie et l'indifférence du lecteur. Ces couches de poussière qui recouvrent trop souvent nos livres canadiens, ce sont leurs auteurs mêmes qui les ont étendues. Il est vrai que, pour les livres comme pour toutes choses, la mode y est pour beaucoup; il y a le livre du jour chez le libraire, comme il y a le plat du jour chez le restaurateur et le chapeau du jour chez la modiste.

---

(1) Nos lecteurs verront, en parcourant les pages d'annonces de la présente livraison du *Terroir*, les annonces de presque tous les libraires de Québec. Ils pourront constater que tous vendent le livre canadien. Ils profiteront donc de l'occasion que leur fournira la Semaine du Livre—du 28 octobre au 4 novembre—pour faire une visite et même plusieurs à nos libraires.

Que chaque auteur s'efforce de faire en sorte que son livre devienne le livre du jour. Il saura pour cela profiter de la Semaine du Livre.

* * *

L'année dernière, l'Association des Auteurs Canadiens a organisé une Semaine du Livre canadien qui a été couronnée d'un franc succès, notamment à Montréal où l'on a déployé une activité que, malheureusement, l'on n'a pas remarquée à Québec. A ceux de Québec de se reprendre cette année. Il est vrai que l'an dernier, l'Association des Auteurs ne comptait encore aucun représentant dans notre ville. Mais depuis, la section québécoise a été fondée et elle veut saisir l'occasion de déployer toute son activité (1). Aussi se promet-elle de bien profiter de la prochaine Semaine du Livre. Ces jours derniers le bureau de direction de cette section québécoise s'est réuni et a élaboré un programme pour la Semaine du Livre. L'on a donc le droit de s'attendre à un succès et nous le souhaitons.

En avant donc le livre, le bon livre canadien!

D. POTVIN.

---

(1) Le Bureau de direction du Groupe de Québec de l'Association des Auteurs Canadiens—section française—se compose comme suit :

Président: l'hon. sénateur Ths Chapais.

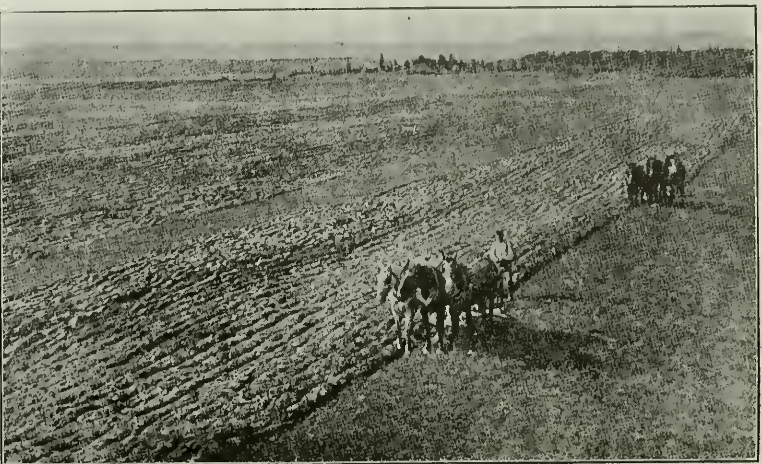
Vice-président: l'hon. juge Adjutor Rivard;

Conseils: M. G.-E. Marquis, M. Damase Potvin, l'abbé Ivanhoe Caron et M. Avila Bédard;

Secrétaire: M. Alphonse Désilets;

Trésorier: M. Georges Bellerive.

LES LABOURS D'AUTOMNE



Dans les vastes chaumes, en automne, le cultivateur canadien se hâte de promener l'attelage du labour et c'est pendant plusieurs jours un va-et-vient incessant dans l'étendue des champs roux.

Labours d'automne

Entre les recoltes et les premières neiges, nos cultivateurs bas-canadiens promènent dans leurs chaumes les attelages du labour d'automne.

Les petits chevaux canadiens ou les lourds percherons que "touchent" des bambins tirent d'un effort lent et continue sans secousse, et la terre brune se déchire sous le tranchant du soc; elle se fend comme du cuir sous le couteau du cordonnier, s'entr'ouvre et coule doucement d'un côté pendant que derrière, tout le long du sillon, elle paraît grasse et lisse; ou bien, quand la terre est sèche, elle s'émiette par mottes qui tombent au fond du sillon...

Le conducteur de l'attelage aux mancherons, jusqu'à mi-jambe dans la "brèche", dirige à commandements brefs l'allure de ses chevaux. Derrière lui, les oiseaux, en sautillant de motte en motte, sont à la recherche des vers de terre...

Et c'est ainsi, pendant plusieurs jours, un va-et-vient incessant dans l'étendue des champs roux que l'on fouille en tous sens, le laboureur geignant, le front penché, et le flanc battant des chevaux, pour mettre à nu l'humus inférieur, plein de suc et qui semble aussi, par la vapeur qui s'en dégage, rendre sa sueur de résistance et d'efforts...

Mais en automne, les hommes, les bêtes et la terre semblent fatigués. Aussi rien ne ressemble moins aux bruyantes parties des labourages du printemps que les mornes promenades de l'attelage las des labours d'automne...

D. P.

DEUX CHANSONS	PAR **Maurice Morisset**

Les deux chansons suivantes: *La Fermière Canadienne* et *La Marseillaise des habitants* ont été interprétées avec grand succès, lors du congrès des Jeunes Fermières et de la réunion des lauréats du Mérite Agricole, pendant l'Exposition Provinciale.

M. Maurice Morisset, d'Ottawa, directeur de l'excellent organe de l'Institut Canadien de la capitale, *Les Annales*, est l'auteur de ces deux jolis poèmes du terroir que nos lecteurs et nos lectrices sauront, nous n'en doutons pas, apprécier et... apprendre. Ces deux chansons de chez nous méritent leur place dans le répertoire de nos chants canadiens.

Pour la musique de ces deux chansons l'on a eu recours à M. Oscar O'Brien, musicien distingué de la capitale et accompagnateur de Charles Marchand, le folkloriste bien connu, qui en a été l'interprète applaudi devant le public de Québec.

LA FERMIERE CANADIENNE

I

Comme vos paisibles grand'mères,
Canadiennes, soyez fermières!
Aimez vos tranquilles foyers,
Votre langue et vos fiers clochers.
Nobles semeuses de croyance,
Les aïeules, venues de France,

Ont partout jeté le bon grain,
En fredonnant un vieux refrain:

Refrain :

Bonne fermière canadienne,
De nos foyers sois la gardienne;
Transmets aux mains de tes enfants
Le sol sacré que tu défends.

II

Comme ces grandes ouvrières,
Canadiennes, soyez fermières!
Aimez vos champs et vos sillons,
Les épis d'or de vos moissons,
Bientôt levées et point flâneuses,
Les aïeules étaient fameuses,
Coupaient le blé, cuisaient le pain,
En fredonnant un vieux refrain:

Refrain :

III

Comme ces dignes devancières,
Canadiennes, soyez fermières!
Aimez vos antiques rouets,
Vos fins métiers, vos blancs bonnets.
Debout, depuis l'aube aux étoiles,
Les aïeules tissaient les toiles,
Foulaient le drap, broyaient le lin,
En fredonnant un vieux refrain:

2 Refrain :

IV

Comme ces femmes légendaires,
Canadiennes, soyez fermières!
Aimez vos danses, vos chansons,
Le cœur ardent des beaux garçons.
Toujours accortes et pimpantes,
Les aïeules étaient aimantes:
A dix-huit ans donnaient leur main,
En fredonnant un vieux refrain:

Refrain :

V

Restez reines dans vos chaumières,
Canadiennes, soyez fermières!
Par vos enfants nombreux et forts,
Continuez l'œuvre des morts.
Dans notre campagne fleurie,
C'est vous qui faites la patrie!
Femmes, suivez votre chemin,
En fredonnant un vieux refrain:

Refrain :

LA MARSEILLAISE DES HABITANTS

I

Hébert a jeté dans nos cœurs
La force qui nous rend vainqueurs.
De ce géant suivons la trace,
Soyons l'honneur de notre race!
Un épi d'or à nos chapeaux,
Saluons le drapeau!

Refrain :

Debout, robustes habitants,
Alignons-nous en combattants!
La voix des ancêtres nous crie:
Debout, pour Dieu, pour la Patrie!

II

Laval nous a légué sa croix,
Et dans notre âme a mis la foi.
Gardons ce pieux héritage
Que nos fils auront en partage!
Du pain bénit à nos chapeaux,
Saluons le drapeau!

Refrain :

III

Montcalm a transmis aux aïeux
La vaillance des anciens preux.

Nous poursuivons son épopée,
Mais la charrue est notre épée!
Des fleurs de lis à nos chapeaux,
Saluons le drapeau!

Refrain :

IV

Mercier trempa nos boucliers,
Et fit de nous des chevaliers.
Ce capitaine à notre tête,
Nous aurons le sol pour conquête!
Le vert et rouge à nos chapeaux,
Saluons le drapeau!

Refrain :

V

Chevaliers, soldats et croyants,
Nous sommes fiers d'être habitants!
Sur notre terre d'espérance,
Nous refaisons une autre France!
Les trois couleurs à nos chapeaux,
Saluons le drapeau!

Refrain :

MAURICE MORISSET.

———————

LA GERANCE DES VILLES

Conférence faite par M. Henri Ortiz, gérant de la ville de Grand'Mère, le 14 mars 1922, à l'Hôtel de Ville de Québec sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres et devant les membres de l'Association des Ingénieurs.

Monsieur le Président,

Parmi les systèmes de gouvernement qui sont en vigueur à l'heure actuelle dans les cités et villes des Etats-Unis et du Canada, il n'en est pas qui surprenne et passionne autant l'opinion publique que celui de "commission-gérant".

En effet, depuis quelques années, pour être plus précis, depuis quatorze ans, ce mode de gouvernement municipal a fait des progrès rapides. On compte aujourd'hui 254 villes et cités dont les affaires sont administrées par un gérant. Parmi ce nombre, sept sont des cités canadiennes; Westmount, Woodstock, Outremont, Chatham, Shawinigan Falls, La Tuque et Grand'Mère. Les autres cités administrées par un gérant sont situées aux Etats-Unis. Cleveland est la plus importante des villes américaines ayant adopté le système de gouvernement par "conseil-gérant".

Avant d'attaquer le principal sujet de cette causerie "L'administration de la cité de Grand'Mère", je crois intéressant d'indiquer brièvement l'origine et la nature du système de gouvernement par "commission-gérant" ou conseil-gérant", comme quelques-uns préfèrent l'appeler.

En 1907 les eaux de la rivière Shenandoah, pendant une période de crue, inondèrent une certaine partie de la ville de Staunton, en Virginie. Les entrepreneurs de l'endroit évaluèrent les dommages causés à $4,000. Cependant, avant d'accorder un contrat pour les réparations, un des échevins exigea que l'affaire fût suspendue jusqu'à ce qu'il eut le temps de consulter un de ses amis, ingénieur de division de chemin de fer. Cet ingénieur vint, fit une enquête et évalua les dommages à $700. Comme question de fait, les réparations furent effectuées au coût de $650.00. Cet incident, banal en lui-même, eut des conséquences énormes dans la ville ! En effet, les principaux citoyens se mirent à penser et vinrent à la conclusion que leur système échevinal était peu efficace. Le résultat fut que le 13 janvier 1908, le conseil adopta un règlement d'une importance capitale. Ce règlement sti-



M. HENRI ORTIZ, gérant de la Ville de Grand'-Mère

pulait qu'à l'avenir l'administration directe, immédiate de la chose publique serait confiée à un homme compétent, qui y consacrerait tout son temps. On choisit comme administrateur l'ingénieur dont il a été question ci-dessus. Il s'appelait M. Charles Ashburner; il fut le premier gérant municipal nommé en vertu d'un règlement municipal. Son salaire fut de $2,000. M. Ashburner occupe aujourd'hui une charge semblable à Norfolk, et son salaire est de $16,000. par année, soit $1,000. de plus que celui du maire de New-York.

A l'automne de 1910, la ville de Lockport, dans l'état de New-York, désirant améliorer son mode de gouvernement municipal, prépara une nouvelle charte, comportant un corps législatif, appelé bureau de direction, ou commission, composé de membres élus directement par le peuple, et un chef exécutif, appelé gérant, nommé par la commission, et non pas élu par le peuple. Lockport ne réussit pas à faire adopter sa charte par la Législature de l'Etat de New-York, mais ce mode d'administration, connu sous le nom de "Système de Lockport", devint célèbre dans tous les Etats-Unis.

En janvier 1913, les revues techniques contenaient une annonce extraordinaire, la première du genre en Amérique. La ville de Sumter, Caroline du Sud, qui venait de faire ratifier par la Législature de l'Etat une nouvelle charte contenant les principales clauses du "Système Lockport", demandait un homme compétent pour remplir la charge de gérant. Un ingénieur civil fut nommé. Sumter fut donc la première ville à adopter, par charte, le mode d'administration par "commission-gérant". Durant cette même année 1913, onze villes américaines adoptèrent ce mode d'administration; la plus importante de ces villes est Dayton, Ohio.

Comme dans la cas de Staunton, Dayton adopta le système de gérant à la suite d'un désastre terrible. Un beau matin de mars, alors que tout paraissait tranquille dans la vallée du Miami, on entendit soudain un bruit terrible. C'était le torrent dévastateur qui descendait la vallée, balayant tout sur son passage. Les digues, qui entouraient la ville, s'écroulèrent comme des châteaux de cartes. Les eaux pénétrèrent jusqu'au cœur de la ville, causant des dommages énormes. Les propriétés, épargnées par la force du torrent, furent détruites par l'incendie. Devant ce désastre, il ne restait ni gouvernement municipal, ni loi, ni autorité; rien, si ce n'est le courage des citoyens. La loi militaire fut proclamée et l'ordre se rétablit peu à peu. Mais l'ancienne administration municipale, les anciennes traditions, les vieilles coutumes et les idéals d'autrefois disparurent pour faire place à un nouvel état de choses. Un comité de citoyens fut nommé pour formuler une nouvelle charte municipale. Après une étude sérieuse des divers systèmes de gouvernement en vigueur dans les villes américaines, ce comité décide d'adopter la charte de la ville de Sumter. On offrit la position de gérant municipal au général Goethals, ingénieur en charge de la construction du canal de

Panama. Comme celui-ci ne pouvait pas accepter la charge, on choisit M. Henry M. Waite, ingénieur en chef de la ville de Cincinnati. L'administration de Dayton, sous la gérance de M. Waite, devint célèbre et contribua à faire progresser rapidement le système de gouvernement municipal par "commission-gérant". Tels furent les débuts du système. Voyons maintenant en quoi il consiste.

Le système d'administration municipale par "commission-gérant" comporte un corps unique, composé de représentants élus directement par le peuple. Ce corps est appelé le conseil ou la commission. Il emploie, à titre de chef exécutif de l'administration, un gérant et le tient responsable de la mise en vigueur des lois et règlements et de la gouverne de la chose publique, suivant la politique édictée par le conseil ou commission.

Le nombre des commissaires ou échevins varie suivant la grandeur et l'importance de la cité. Les membres de la commission ne reçoivent aucun salaire, ou, s'ils sont payés, le salaire n'est que nominal. Ils ne consacrent qu'une faible partie de leur temps aux affaires de la cité et sont ainsi libres de continuer sans interruption leur carrière privée.

Le maire est simplement le président de la commission et la représente dans toutes les fonctions honorifiques. Il n'a aucun pouvoir exécutif ou de veto. La commission nomme le gérant pour un terme indéfini et peut le destituer suivant son bon plaisir. Le gérant est, d'abord et toujours, le serviteur de la commission, c'est-à-dire du peuple, puisque c'est le peuple qui élit la commission; mais il n'a pas autorité pour recevoir ses ordres du peuple, si ce n'est par l'entremise de la commission. Si celle-ci interprète mal les désirs populaires et qu'il lui arrive de commettre des erreurs, elle doit en assumer toute la responsabilité et le gérant n'a rien à y voir. Il est là pour obéir. Rien n'empêche, cependant, qu'il fasse aux représentants des contribuables, les recommandations et les suggestions qu'il juge dans l'intérêt des contribuables. Mais si ces conseils ne prévalent pas, il doit s'incliner devant les décisions de ses mandataires. Le gérant est administrateur avant d'être initiateur. Il a toute la latitude voulue pour exercer ses fonctions. Il a le droit de nommer, de suspendre ou de destituer tous les chefs de départements et les autres employés de la corporation, qui doivent collaborer au succès de sa gestion. Il n'est pas obligatoire que le gérant soit choisi parmi les contribuales de la municipalité. Le contraire est même préférable. Car, de la sorte, la commission peut fixer son choix sur un gérant ayant déjà acquis de l'expérience dans l'administration d'une autre municipalité. Ceci tend à encourager une profession qui exige un entraînement spécial. Le gérant est choisi uniquement d'après ses aptitudes comme chef de l'exécutif et administrateur. Il n'est pas nécessaire qu'il soit un expert à la fois en travaux publics, en finances, en hygiène ou autres matières d'administration municipale. Il suffit qu'il possède un talent d'exécutif, une connaissance raisonnable

des affaires, de l'initiative, du tact, de manière à bien coordonner le travail des différents départements municipaux et à placer devant la commission, dans des rapports clairs et précis, les besoins de l'administration et les moyens qu'il propose pour y subvenir.

En général, toutes choses considérées, le mode d'administration par "commission-gérant" renferme ce que le système de gouvernement par échevins a de meilleur et, par contre, écarte ses points faibles en ayant recours aux méthodes qui ont assuré le succès des entreprises d'utilité publiques les mieux conduites. Il est certain, en effet, que sous un semblable régime, les commissaires ou échevins, élus par le peuple, n'ont pas à s'occuper des détails de l'administration et peuvent ainsi consacrer une plus grande partie de leur temps aux questions municipales qui sont plus directement de leur ressort, en leur qualité de législateurs. L'administration des villes par un gérant fait disparaître cette plaie que constitue le "patronage;" les services publics cessent de devenir un refuge pour les incapables. Autre avantage précieux: le fait de tenir une seule personne responsable de l'administration des divers départements exige une exactitude et un soin que l'on ne saurait attendre de multiples comités échevinaux dont le personnel se renouvelle presque chaque année et est composé si souvent d'amateurs, d'incompétents, de directeurs sans entraînement professionnel et de politiciens peu scrupuleux, ne cherchant à favoriser que leurs intérêts privés au lieu du bien-être et de la prospérité des contribuables en général.

A cet exposé, on voit que le système d'administration municipale par "commission-gérant" ou "conseil-gérant" est essentiellement l'application à la gouverne de la chose publique des principes mêmes qui sont à la base de l'organisation des affaires privées et qui ont assuré le succès des grandes corporations industrielles et commerciales. Que nos corporations municipales, avec leur système échevinal compliqué, ne sont pas organisées généralement sur une base d'affaires comme le sont les corporations privées est chose évidente pour tout observateur sérieux.

Dans quelques minutes, nous montrerons sur l'écran deux chartes municipales, l'une indiquant le système par "commission-gérant" et l'autre le système échevinal. La première charte montre la combinaison heureuse de l'action administrative du gérant avec l'action législative des échevins, les représentants du peuple, de manière à n'avoir réellement qu'un seul corps municipal. La seconde charte fait ressortir le manque d'entente et de coopération entre les divers départements, la confusion des pouvoirs législatifs et administratifs, le manque de responsabilité directe et définie envers la tête du gouvernement, le maire, d'où il résulte que le peuple ne sait à qui s'en prendre si les choses vont mal. En face d'un tel système surgit la question: "Peut-on administrer efficacement ses affaires avec une telle organisation?"

Le même problème fut posé aux contribuables de la cité de Grand'Mère il y a deux ans. Voyons en quelles circonstances, et aussi comment il fut résolu.

Le 28 avril 1919, le conseil de ville de Grand'Mère adopta une résolution ordonnant au secrétaire-trésorier d'écrire à la Laurentide Company aux fins de laisser savoir à cette compagnie que la ville était dans une position difficile et de demander à quelles conditions la compagnie donnerait son aide à la ville.

En réponse la compagnie déclara qu'elle fournirait l'aide demandée aux conditions suivantes:—

1o. Comme preuve de sa bonne foi et de son désir de vivre en bonne harmonie avec la compagnie, la ville devrait renoncer aux menaces de procès auxquelles elle avait eu recours depuis plusieurs années pour ennuyer la compagnie.—(Des procédures légales avaient été prises par certains contribuables sous prétexte que la compagnie Laurentide Power avait obtenu illégalement une exemption de taxes).

2o. Une compagnie de comptables licenciés devrait faire une revue complète des comptes de la ville et constater d'une façon aussi précise que possible sa situation financière.

3o. Il serait convenu qu'un budget annuel soit préparé à l'avenir et que l'administration future de la ville serait conduite d'après un plan d'affaires bien déterminé.

Aucune promesse définie n'ayant été jusque-là donnée ou même demandée à l'égard de ce que la compagnie ferait pour aider la ville, la compagnie décida, pour montrer sa sincérité et pour donner suite à ses vues, de nommer un comité avec pouvoir d'étudier la situation et de recommander quelle aide la compagnie devrait donner à la ville.

La proposition de la compagnie fut acceptée et un comité de cinq membres fut nommé. Ces membres furent choisis parmi les différentes classes de la société, comme suit: MM. J.-C.-A. Ricard, médecin, Auguste Desilets, avocat, Louis Lacroix, ouvrier, J.-O. Pelletier, agent local du chemin de fer Pacifique Canadien, et J.-H. Cunningham, ingénieur civil. Le Dr Ricard agit comme président du comité. Le comité pria MM. Price, Waterhouse & Co. de vérifier les livres de compte de la ville et se rendit compte de la condition et des besoins de la ville au moyen de témoignages oraux, sténographiés, donnés par le maire, plusieurs échevins, l'ingénieur de la ville, le secrétaire-trésorier et d'autres citoyens d'expérience. Après avoir étudié avec soin les témoignages ainsi que les rapports de la maison Price, Waterhouse & Co., comptables licenciés, le comité fit rapport au président de la compagnie Laurentide, M. Geo. Chahoon, et au conseil de ville. Voici les points saillants du rapport:—

"Le système de protection contre le feu est inefficace; il est à peu près le sixième de ce qu'il devrait être pour protéger la ville. Durant l'été, le deuxième et le troisième étage de presque tous les logements sont sans eau, à moins qu'on en charroie à bras; le résultat est qu'il existe un déficit d'eau pour les lavages, les cabinets et pour tous autres usages domestiques. Il est impossible d'arroser et de nettoyer les rues, et les déchets, qui s'y accumulent, entrent dans les maisons sous forme de poussière. La santé publique est menacée.

Les règlements de construction sont absolument ignorés. La ville vend son courant électrique à un prix inférieur au coût de la production.

Les revenus provenant des taxes, loin de rencontrer les obligations fixes d'intérêts et de fonds d'amortissement, ne suffisent même pas à couvrir les dépenses courantes de l'administration. La collection des taxes foncières, de l'eau, de l'électricité a été tellement relâchée que des arrérages au montant de $51,655.76 se sont accumulés. Cette somme représente environ 2% de l'évaluation foncière. Cette taxes imposées par les divers règlements d'emprunts pour rencontrer les intérêts et le fonds d'amortissement n'ont jamais été perçues."

Le comité ajoutait: "Nous sommes d'opinion que le plus grand besoin de Grand'Mère, tel que démontré par notre enquête, n'est pas un soutien matériel, mais une nouvelle forme d'administration. Les difficultés au milieu desquelles notre ville se débat actuellement sont le résultat de méthodes antiques. La ville est maintenant assez importante pour qu'on lui applique les formes d'administration les plus modernes, si l'on veut que les problèmes financiers et techniques qui se présentent à elle soient résolus pour l'intérêt des citoyens.

Dans notre opinion, l'administration devrait être confiée à un homme ayant un entraînement technique et un talent d'organisateur, qui dévouerait tout son temps aux affaires de la ville et qui serait responsable de l'opération économique et efficace du système électrique, de l'aqueduc et des égouts, des travaux de construction qui peuvent survenir et pour l'administration des départements du feu, de la police, etc. Nous sommes sous l'impression qu'il y a là de quoi occuper entièrement un homme bien qualifié et que si un tel homme était engagé, la ville y gagnerait beaucoup plus que son salaire. Les affaires de Laurentide Co. et de toutes les autres compagnies prospères sont administrées de cette façon et nous croyons que l'administration de la ville, qui est aussi importante et tout aussi variée que celle d'un grand nombre de compagnies, devrait recevoir une direction experte, semblable à celle que toute corporation industrielle trouve nécessaire pour mener à bonne fin ses entreprises. Nous ne croyons pas enfin que le présent ni aucun des précédents conseils fassent reposer son administration sur les principes d'affaires les plus modernes."

Le rapport financier préparé par les comptables de la maison Price, Waterhouse Co., et soumis au conseil municipal, fit voir que l'année fiscale com-

mençant le 1er août 1918 et finissant le 31 juillet 1919, accusait un excédent des dépenses sur les revenus courants se chiffrant au montant de $41,516.80. Ce déficit énorme eut un retentissement considérable dans toute la ville. Et, pourtant, ce n'était pas la première fois que l'on avait des déficits à Grand'-Mère. Avant que le système d'administration par gérant fut établi, tous les exercices financiers avaient accusé des déficits. Ceci explique l'augmentation considérable de la dette municipale.

En consultant les rapports financiers des administrations échevinales qui précédèrent l'administration par "conseil-gérant" on constate que la dette consolidée qui était de $377,000 au 31 juillet 1916 avait atteint, au 1er janvier 1920, le chiffre énorme de $799,500, soit donc une augmentation de $421,500. On constate aussi que durant ces quatre années, l'actif permanent de la corporation municipale ne montrait qu'une augmentation de $208,505.06. Si l'on enlève ce dernier montant des $421,500. sus-mentionnés, on trouve une différence de $212,994.94. C'est donc dire que le conseil a employé à même les emprunts faits en vertu de règlements municipaux une somme de $212,994.94 pour combler les nombreux déficits au compte des revenus courants.

En face des méthodes descutées dont faisaient mention les rapports du comité des citoyens et de la maison Price, Waterhouse & Co., est-il étonnant que les échevins et les contribuables se soient posé la question: "Pouvons-nous administrer nos affaires avec une telle organisation?" Certes, non, fut leur réponse! Ils comprirent enfin que le système d'administration par maire et échevins avait été une erreur à Grand'Mère. Aussi, le 31 décembre 1919, un contrat fut fait entre la ville de Grand'Mère, représentée par Pierre Neault, maire, et Louis Bérubé, secrétaire-trésorier, d'une part et la Laurentide Co., Ltd, représenté par Georges Chahoon, Jr, président, et Louis Armstrong, trésorier, d'autre part. Les parties convinrent, entre autres choses, que la ville aurait un officier appelé "gérant" dont les devoirs consisteront à administrer ses affaires et à être son officier exécutif; son engagement sera fixé suivant entente entre la ville et la compagnie et s'ils ne s'entendent pas sur son choix, son engagement sera fait par la Commission des Utilités Publiques de la province de Québec, sur ·demande de l'une ou l'autre des parties. La compagnie paiera le salaire du gérant; elle paiera à la ville une somme annuelle de $10,000. pour l'aider à défrayer les dépenses d'administration générale. En outre, la compagnie devra dépenser en travaux permanents la somme annuelle de $40,-000. Les premiers travaux ainsi entrepris seront pour un aqueduc municipal; les autres travaux seront décidés par entente mutuelle entre les parties ou, à défaut d'entente, par la Commission des Utilités Publiques de Québec. En retour la compagnie sera exemptée de toutes taxes municipales jusqu'à l'année 1931 inclusivement.

Deux mois après, la corporation municipale s'adressa à la Législature de Québec et fit amender sa charte. La convention sus-mentionnée fut ratifiée, confirmée, déclarée valide, légale et obligatoire, à toutes fins que de droit. Le système d'administration municipale fut ainsi aboli et remplacé par celui dit de "conseil-gérant".

La charte de Grand'Mère, adoptée par la Législature, est pratiquement conforme à la charte "Standard" des administrations municipales par gérant. Les grandes lignes du nouveau système sont: La corporation municipale est représentée et ses affaires sont administrées par son conseil et un gérant.

Le peuple élit le conseil, et celui-ci, de concert avec la Laurentide Co., choisit le gérant. Comme c'est la compagnie qui paye le salaire du gérant, il n'est que juste qu'elle ait un mot à dire dans son choix. D'ailleurs ceci a pour effet de choisir un homme compétent, à un salaire convenable.

Le maire est élu pour quatre ans à la majorité des électeurs ayant voté.

Les échevins, au nombre de quatre au lieu de huit comme dans l'ancien système échevinal, sont aussi élus pour quatre ans, un par quartier, par la majorité des électeurs du quartier ayant voté. A compter de la première élection, les autres élections ont lieu tous les quatre ans pour le maire et tous les deux ans pour deux échevins.

Les fonctions du gérant consistent à administrer les affaires de la corporation et à en être l'officier exécutif. Il est responsable au maire et au conseil et sous leur contrôle, surveille et dirige toutes les affaires, services et travaux. Tous les fonctionnaires et employés de la ville, sauf le secrétaire du conseil, sont nommés par le gérant et peuvent être destitués par lui en tout temps.

Imitant l'exemple donné par la grande majorité des villes qui avaient adopté le système de gouvernement par "conseil-gérant", le conseil de Grand'-Mère nomma le 28 février 1920, comme premier gérant, un ingénieur civil.

Les réformes accomplies depuis la date susdite, tant dans l'administration des départements que dans le personnel du corps législatif, sont nombreuses. Parmi les plus importantes, citons:

1. Réduction du nombre des échevins de huit à quatre, élus pour quatre ans au lieu de deux, ce qui permet la continuité des mesures et évite les nombreux changements de politique du système échevinal.

2. Installation d'un système de comptabilité uniforme et moderne, à base de revenus et dépenses et non de recettes et déboursés.

3. Préparation d'un budget annuel détaillé, un mois avant le commencement de l'année fiscale, donnant sous une forme claire et précise la provenance et la destination des revenus de la cité. Publication du budget détaillé dans les journaux, afin de le rendre accessible à la masse du peuple et de permettre aux citoyens de discuter en connaissance de cause avec les échevins, leurs représentants, l'opportunité de telle amélioration, la nécessité de telle dépense.

4. Rapports journaliers par chaque chef de département fait au gérant et montrant la distribution du temps et la nature du travail de chaque employé.

5. Rapport mensuel du gérant présenté au conseil dans les quinze jours suivant la fin du mois et publication du rapport dans les journaux. Ce rapport contient, outre les commentaires généraux sur chaque département, les états financiers suivants:

(a) Sommaire des comptes courants (revenus et dépenses, recettes et déboursés).
(b) Etat détaillé des revenus et dépenses.
(c) Etat détaillé des recettes et déboursés.
(d) Etat des dépenses au compte capital.
(e) Balance de vérification.
(f) Appropriations (montants dépensés et balances à dépenser).

Tous ces divers états financiers indiquent non seulement les opérations financières du mois écoulé, mais aussi le total à date pour chaque item, à partir du commencement de l'année fiscale.

6. Opération par les employés municipaux des services de l'abattoir et du ramonage des cheminées au lieu de les donner à l'entreprise comme sous l'ancien régime.

7. Réorganisation du système électrique municipal sur une base d'affaires et installation d'une comptabilité moderne dans ce département.

8. Construction d'un système d'aqueduc des plus modernes, donnant une protection efficace en cas d'incendie. Sous l'ancien régime, la pression aux bornes-fontaines variait de 10 à 60 livres par pouce carré; aujourd'hui elle varie de 85 à 175 livres.

9. Réorganisation du département de l'aqueduc sur une base d'affaires de manière que les revenus égalent les dépenses.

10. Perception active des taxes de manière à ne jamais emprunter des banques en prévision du revenu.

11. Augmentation de tous les salaires des employés municipaux de 20% au moins, et cela sans créer une augmentation dans les dépenses d'administration telles que faites par l'ancien régime. Résultat obtenu au moyen de l'établissement du système d'achats par soumission et de paiements dans les 10 jours de manière à bénéficier de l'escompte; de la fusion en un seul de certains départements, avec diminution du personnel, etc.

12. Augmentation du personnel du département du feu et de la police, de manière à donner une plus efficace protection à la vie et aux propriétés des contribuables. Augmentation des assurances sur la vie des constables et des pompiers de $2,000.00 à $5,000.00.

13. Consolidation des fonds d'amortissement des emprunts de la municipalité et placement de ces fonds consolidés en débentures municipales rap-

portant 6.50% annuellement. Ces fonds, sous l'ancien régime, étaient placés dans des banques et ne rapportaient que 4%. Par ce procédé, la ville sauvera durant la vie des débentures au-delà de $75,000. Grand'Mère a été la première ville de la province de Québec qui se soit adressée à la Législature provinciale pour obtenir les pouvoirs nécessaires à cette consolidation.

14. Vente des obligations municipales "sur le comptoir", c'est-à-dire directement aux contribuables plutôt que par l'entremise de maisons de courtage; d'où économies considérables.

15. Règlement pour l'enlèvement des vidanges par la municipalité.

16. Etablissement d'un bureau d'hygiène local, composé du maire, des échevins et du gérant avec un médecin salarié pour directeur et un médecin-vétérinaire salarié pour inspecteur.

17. Adoption d'un règlement concernant le lait, dont une des clauses importantes est la tuberculinisation annuelle de toute vache appartenant à toute personne vendant ou distribuant du lait dans les limites de la ville.

18. Etablissement d'un casier sanitaire des maisons, ayant pour but de faire connaître exactement et continuellement les conditions sanitaires de tous les logements de la ville. Sous l'ancien régime, il y avait plus de 300 logements sans water-closet; aujourd'hui il ne reste plus qu'une vingtaine de maisons sans cette commodité, et cela, parce qu'elles sont situées trop loin de égouts publics pour pouvoir y évacuer les eaux ménagères.

19. Diminution de la mortalité infantile de 50%.

La conclusion naturelle qui découle de cette causerie, c'est que le système d'administration par gérant, tel qu'établi à Grand'Mère et dans les 254 autre villes de ce continent, a rapporté un tel succès qu'en dépit des attaques auxquelles tout mouvement est inévitablement en butte, nulle cité où ce mode d'administration par gérant a été sanctionné par le vote populaire et qui a goûté à ce régime pendant un an au moins, n'est encore revenue à l'ancienne manière de conduire ses affaires municipales.

Si ce nouveau mode de gouvernement municipal par gérant a donné satisfaction jusqu'à date, c'est dû en grande partie aux ingénieurs. En effet, des statistiques établissent que la grande majorité des villes ont choisi comme gérants, des hommes qui avaient pratiqué le génie civil. L'ancien système échevinal ou par commission et le nouveau système d'administration par gérant intéressent vivement la profession des ingénieurs, parce que le premier tend à mettre l'ingénieur à l'arrière-plan et l'autre à le mettre en évidence comme un facteur important de l'administration municipale. Comme le disait si bien le rédacteur de l'Engineering News, "Sous l'ancien système, chaque échevin ou commissaire élu par le peuple, était invariablement un homme sans éducation technique et, souvent, sans expérience dans l'art de gouverner une municipalité. Placé soudainement à la tête d'un département, il ne tardait pas à se croire expert dans les choses municipales et cherchait à s'attribuer tout

le mérite pour les travaux techniques accomplis par d'autres dans le département dont il était temporairement le chef, grâce au vote populaire. Dans de telles conditions, l'ingénieur ne pouvait pas travailler efficacement et il ne recevait aucun crédit pour les nombreux travaux techniques qu'il avait accomplis si difficilement."

Comparez à tout cela la situation faite à l'ingénieur dans l'administration par gérant: dans ce système, l'ingénieur a plus de chances d'être choisi lui-même pour occuper la charge de gérant que n'importe quel autre technicien ou homme de profession. Si, par hasard, l'ingénieur n'est pas nommé, il a la consolation de savoir que le gérant municipal sous qui il est appelé à travailler est un homme choisi à cause de ses talents d'administrateur et non à cause des services qu'il aurait rendus à un parti politique, ou de l'habileté qu'il aurait montré à capter le vote populaire.

HENRI ORTIZ



LA PECHE MARITIME



Dédaignant les méthodes modernes de la pêche, encore aujourd'hui, l'on voit de vieux pêcheurs canadiens s'en aller seuls sur la vaste mer dont les produits lui ont toujours assuré le pain de sa famille.

La pêche maritime

Sous l'action bienfaisante du gouvernement provincial, nos pêcheries maritimes vont prendre maintenant plus d'extension et les méthodes modernes de la pêche en eau profonde vont remplacer les antiques coutumes. Les humbles barques vermoulues, toutes grises, rongées par l'eau salée, vont faire place aux fins voiliers qui épouvanteront souvent les poissons du bruit crépitant de leurs moteurs à essence...

Mais les poissons, comme les humains, s'accoutumeront vite à ces bruyantes manifestations du progrès...et le marché au poisson, sans aucun doute, se développera davantage.

Mais elle s'avanouira la poésie des pêches d'autrefois quand le vieux pêcheur, dans les brumes matinales, s'en allait, seul dans sa vieille barque, fouiller la mer de ses filets usés, ou le soir, quand, sous les étoiles clignotantes, il retournait au foyer, pendant qu'au fond de la vieille barque, le poisson capturé palpite vaguement encore avec un bruit doux d'écailles gluantes et de nageoires soulevées, d'efforts impuissants et mous, et de bâillements dans l'air mortel...

Quelquefois la pleine lune emplit l'espace d'une clarté luisante qui semble vernir la mer plate tendue comme une étoffe immense aux reflets d'or et de feu. Et l'on aperçoit au loin des navires qui semblent tout petits

D. P.

QUESTION DE PEDAGOGIE

Le Collège Agricole et le Problème de la Terre

PAR

J.-E. BOILY

Inspecteur d'écoles

Le "Terroir", né d'une sincère pensée patriotique—développer le sentiment national par la juste exaltation des oeuvres et des choses de chez nous—me permettra-t-il d'ajouter, au chapitre de l'enseignement, quelques considérations sur l'oeuvre projetée des écoles moyennes d'agriculture, dont l'expérience doit se tenter prochainement à Rimouski?

Dans des écrits bien pesés, des éducateurs comme M. Arsène Paquin, inspecteur d'écoles, de Joliette, et M. J.-D. Dufour, professeur à l'Ecole ménagère de St-Pascal, ont exposé, avec la compétence qu'ils possèdent, l'un, le nouveau programme scolaire,—lequel ne sera mis en vigueur qu'en septembre 1923,— l'autre, ce que comporte le programme de l'enseignement classico-ménager.

Exposer notre système éducatif, en faire mieux saisir l'ensemble et la portée, n'est-ce pas contribuer à mettre en relief le ressort le plus essentiel de notre élévation sociale et économique? N'est-ce pas faire aimer davantage nos institutions, nos coutumes et autres productions de chez nous?

N'avons-nous pas été, dans le passé, des admirateurs trop ardents de l'étranger, de ce qu'il avait et de ce qu'il faisait, pour nous décider à tourner nos regards maintenant vers les richesses naturelles que nous possédons, les institutions que nous avons, et créer ainsi les forces qui nous aideraient à prendre notre essor à l'aide de nos propres ailes?

Un nouveau programme d'enseignement primaire nous est né. Il pourvoit admirablement à cette première formation que tout enfant doit recevoir; il soulève d'un cran toute l'économie de la petite école et la force à mieux préparer la jeunesse aux besoins de l'avenir.

Mais l'horizon de la petite école est nécessairement restreint, bien que, par ailleurs, son champ d'action embrasse toutes les facultés naissantes de l'enfant. Si l'enfant reçoit, de façon rationnelle, cette première formation indispensable à sa fin, nécessaire à l'accomplissement raisonnable de ses principaux devoirs d'état, il ne s'ensuit pas moins que ces premières leçons ne sont que des jalons.

Nos éducateurs viennent de créer "l'école complémentaire". Cette école, à base agricole, dans les centres ruraux, et à base commerciale ou in-

dustrielle, dans les centres urbains, donne enfin une forme tangible à une institution depuis longtemps désirée. Bien organisée, elle permettra de mieux connaître les goûts et les aptitudes de chacun; et, nous l'espérons, bon nombre de jeunes gens y trouveront le développement qui les mettra à même de mieux comprendre la vie, et de s'y tailler un avenir.

Voilà, en quelques brefs traits, notre enseignement primaire élémentaire esquissé; celui qui donne naissance à nos petits séminaires, à nos collèges agricoles, commerciaux et autres; puis à notre enseignement supérieur ou universitaire, d'où sortent nos professionnels, nos experts en génie civil ou agricole, etc... en ce qui concerne l'enseignement purement laïc.

Que vont être ces collèges agricoles, ou, si l'on préfère, ces écoles secondaires d'agriculture?—mais ce dernier terme est moins propre, nous semble-t-il.

C'est un problème nouveau; le principe seul en a été posé par le statut II George V, chapitre 39. Le mécanisme qui le mettra en branle n'a pas encore été créé; l'expérience en cherche encore les rouages, le "modus operandi".

Nous n'avons donc pas ici à apprécier une oeuvre qui existe en fait. Cet enseignement devrait différer de celui de nos écoles d'agriculture d'aujourd'hui, lesquelles donnent plutôt un enseignement universitaire, et que l'on pourrait désigner sous le nom de Facultés Agricoles de l'Université Laval, de Montréal, ou de McGill.

La création de ces collèges a surgi du fait que la Province se développe, s'enrichit, d'une part, et que des besoins nouveaux en agriculture, de mieux en mieux comprise, parce que la terre s'épuise et que la multiplication des groupements industriels a nécessité une production plus intense, d'autre part.

L'agriculture est devenue une industrie dont le cultivateur est le gérant. La ferme est une exploitation commerciale qui doit être conduite suivant les meilleurs procédés de culture, des connaissances étendues des lois de l'élevage, des conditions locales et générales du marché, et suivant une comptabilité nette et précise. Chaque ferme représente un capital et ce capital, à la fin de l'année, doit produire un dividende ou un déficit, suivant que le gérant est bon ou mauvais administrateur.

Ajoutons que la position sociale du cultivateur s'ennoblit; le voilà qu'il s'élève aux plus hautes responsabilités. Les préjugés contre le travail manuel se dissipent et tel qui s'y livre avec adresse provoque l'admiration et le respect. Un auteur célèbre a dit: "L'homme qui travaille avec ses mains avec concentration et avec art doit, autant que le philosophe, avoir une bonne tête".

C'est pourquoi nous ne manquons pas d'affirmer que l'oeuvre des jardins scolaires a largement contribué à la rénovation des idées agricoles. Nous devrions même adjoindre à l'école complémentaire, de même qu'au collège,

sans distinction aucune, une salle de travaux manuels. L'homme parfait est celui qui a reçu dans son corps et dans son esprit la meilleure formation.

Que seront donc nos collèges agricoles?

Nous ne nous sentons pas la capacité, et ce n'est pas notre intention non plus, d'en élaborer ici le programme. A côté de la partie pratique, ils devraient, croyons-nous, comprendre un enseignement classique assez complet nous semble-t-il.

Ces collèges agricoles seront régionaux ou de comté. Ils constitueront l'école classique du cultivateur, ou mieux l'école complémentaire prolongée.

Les cultivateurs qui veulent aujourd'hui donner à leurs garçons qui se destinent à la terre une instruction solide, se trouvent placés devant cette alternative-ci: ou les envoyer au séminaire, ou les diriger vers l'école complémentaire. Nous ne parlons pas ici des écoles techniques, ni de l'école des hautes études commerciales, puisqu'elles sont faites pour les fils d'ouvriers et de commerçants. L'école complémentaire n'est pas un pensionnat: c'est l'académie actuelle, comme on en compte plus de 400 dans la Province. Nos cultivateurs désirent davantage. Depuis 1663, le séminaire ou le collège classique a reçu leurs enfants; ces institutions sont destinées à la formation de prêtres, uniquement de prêtres, comme le déclarait encore dernièrement SS. Pie XI.

Voilà donc des enfants jetés hors de l'orbite où les appelait une inclination naturelle. Et c'est ainsi que l'agriculture, cette grand industrie nationale, a perdu des milliers de sujets, faute d'une maison d'apprentissage qui fût propre à sa fin—l'agriculture. Ce n'est ni juste, ni rationnel, pour un pays essentiellement agricole.

Et c'est pourquoi, à mon sens, nous devrions avoir, dans chacune de nos régions, un collège agricole ou, si l'on y tient, une école moyenne d'agriculture.

Ces collèges seraient nécessairement placés sous l'autorité ecclésiastique avec la coopération de compétences laïques.

Si notre agriculture a besoin de bras, ajoutons qu'elle a surtout besoin de cervaux. La classe agricole, en dehors de ses bacheliers en science agricole, devrait compter, dans son sein propre, un plus grand nombre de cultivateurs instruits, qui seraient ses guides, ses représentants immédiats, dans le champ clos des diverses classes de la société, où ses intérêts sont en jeu.

Elever le niveau intellectuel de la classe agricole, développer ses qualités natives, faire naître en elle l'amour du sol, et le goût de la vie champêtre, telle devrait être, nous semble-t-il, l'oeuvre de ces collèges.

Il importe de former des jeunes gens qui soient des hommes avertis dans l'art de cultiver la terre, de bonnes moeurs et de bon ton, afin que cette

classe soit plus fière de son rang dans la société. Appelé à vivre à côté des autres races; à lutter sur tous les terrains pour conserver une supériorité que son origine lui fait un devoir d'atteindre, le Canadien français a l'obligation de créer et de maintenir, en agriculture comme dans tout le reste, des rouages de formation qui préparent à leur mission les enfants d'aujourd'hui, qui seront les hommes de demain.

Encore une fois, notre rôle ne consiste pas à désigner les diverses matières qui pourraient entrer dans le programme de ces nouveaux collèges, bien qu'il semble raisonnable qu'il embrasse certaines branches classiques, l'agriculture théorique et pratique, l'économie rurale, les marchés, etc. Nous sera-t-il permis toutefois, d'exposer ici, quelques aperçus nouveaux sur le rôle de ces collèges?

Tout le monde déplore le dépeuplement des campagnes en faveur des villes. C'est un grand problème dont la solution efficace est encore à trouver. La cause, d'une manière générale, en est connue: c'est l'attrait des villes, c'est la rançon du progrès industriel, du développement des chemins de fer, ou plutôt, pour nous servir d'une expression plus juste, d'un de nos amis, c'est "la répulsion des campagnes".

Et que fait-on pour rendre la campagne plus intéressante, plus attrayante? Pour organiser la vie sociale de telle manière que les jeunes gens surtout y trouvent le délassement intellectuel nécessaire aux fatigues et aux ennuis de leur profession. Rien, ou à peu près rien, à de rares exceptions. On dira peut-être "Autrefois. l'on n'entendait pas parler de récréation et l'on vivait quand même"—Oui, peut-être, mais les temps sont changés; le monde a marché depuis "votre" temps de *jeunesse.*

Eh bien ! pourquoi le collège agricole ne créerait-il pas cette atmosphère vivante, saine et agréable? Le collège n'est-il pas l'image de la vie?

Si le séminaire, petit ou grand, par sa vie de prière, de travail et de recueillement, prépare des prêtres, pourquoi le collège agricole ne serait-il pas organisé de telle manière que les élèves y puisent non seulement une éducation chrétienne, mais aussi la science nécessaire à leur état, et une formation apte à les préparer à vivre comme "des hommes faits pour vivre dans le monde".

Notre société rurale souffre; les initiatives sont nulles ou mortes; l'esprit de confraternité, qui ne s'acquiert que par la vie commune, n'existe pas.

Nous ne voudrions pas faire un tableau de la campagne qui ne soit pas vraisemblable, mais il est des vérités qu'il est bon de dire parfois.

Les liens de famille sont puissants et suscitent de belles réjouissances, mais il n'en est pas moins vrai que la gaieté en famille ou dans la société est en rapport direct avec l'état d'instruction et d'éducation des parents comme des citoyens. Et d'une manière générale, les amusements à la campagne

ne donnent point au corps ni à l'esprit le contentement que l'on y recherche. Souventes fois, il s'y commet des excès que l'on déplore ensuite.

Il y a là tout un problème et nous n'en voyons la solution que dans l'instruction et l'éducation de la classe agricole.

Former des agriculteurs instruits qui soient capables de comprendre et d'apprécier leur état, la grandeur et la beauté des paysages qui les entourent; préparer des laboureurs qui soient des hommes de progrès, des hommes d'initiative, des coopérateurs avertis et prudents; mais donner à la race des fermiers gentilhommes, ayant de bonnes manières, voilà l'oeuvre que nous voudrions voir accomplir par ces collèges agricoles.

A quoi bon donner aux jeunes gens les connaissances les plus étendues, si nous ne les préparons pas au rôle qu'ils auront à remplir dans le monde? Ils seraient comme des plantes de serre-chaude que l'on expose trop rapidement aux intempéries de la saison. Une trop grande avidité de boire la vie leur serait fatale. L'homme n'est pas une bête de somme, il a besoin de réjouissances. L'agriculteur est appelé à vivre dans la société; il doit en connaître les usages, comme il lui doit aussi son concours.

Ces collèges agricoles, sociétés en miniature, pourraient être organisés de manière à developper le sens de la responsabilité. Bien que soumis à l'autorité et à une direction sage, pourquoi ces jeunes gens ne se formeraient-ils tour à tour en Comité ou Bureau de Direction, de qui ils relèveraient médiatement, pour la discipline comme pour les amusements sportifs, littéraires, mondains, etc.? Nous ne parlons pas ici, pour les tout jeunes, mais les aînés, ceux qui ont atteint l'âge viril et qui font partie des classes les plus avancées.

Le jeune homme doit être mis en face de ses devoirs et il doit apprendre à se conduire, en toutes circonstances, avec une dignité qui fasse de lui un "homme". Que la direction du collège surveille son attitude, s'assure de la valeur de ses principes, dirige ses initiatives, corrige ses travers. Dans le monde, il serait probablement trop tard pour corriger ses vices ou ses défauts. Il faut lui donner l'occasion d'essayer ses propres ailes, d'exercer ses talents, pour lui faire comprendre que le monde vu de loin, des fenêtres barricadées du collège, est un mirage; que la réalité est moins énervante, moins troublante, pourvu que l'on y soit préparé.

Ce sentiment de dignité personnelle développé, plus rares seront les chutes. Se voir blâmé de ses compagnons, chassé de leurs jeux, comme être indigne, n'est-ce pas la meilleure discipline, le meilleur antidote?

Vous l'habituerez ainsi à organiser ses récréations, ses amusements. La part du travail fait, il saura se délasser de façon agréable avec ses compagnons et se préparer ainsi au rôle qu'il aura à jouer dans la société, plus tard.

Ces jeunes gens, noyau d'une élite agricole, revenus au foyer, aimant la terre parce qu'ils en auront appris les secrets, ne seraient-ils pas capables

d'embellir leur sort, leurs foyers, leur vie; de résoudre en un mot le problème de l'exode rural? Certainement. Au foyer paternel, dans la bonne paroisse natale, ils apporteraient non seulement la science, mais la joie d'y vivre.

Ils sont déjà dix, quinze, jeunes et vigoureux gars n'ayant pas peur de charrue ni des *taurailles*, et qui savent se créer, à côté du travail épuisant, un rôle plus intellectuel. Les voilà qu'ils font déjà partie du Cercle agricole et qui en maintes occasions, font lever la tête à des vieux, par des observations justes. On sent qu'il y a de la vie dans ces jeunes gens.

Puis ne voilà-t-il pas qu'ils parlent d'organiser, pour la saison d'hiver, une séance dramatique et musicale. Il y a aussi, dans la paroisse, un groupe de jeunes filles, élèves d'un couvent classico-ménager. Les figurants à cette soirée se recruteront dans les deux groupes, sous la haute surveillance d'une personnalité. On dit même que Jean Tremblay doit y donner une conférence sur les petites industries que l'on pourrait établir dans la paroisse.

Et de là... Pourquoi un autre n'essaierait-il pas d'organiser un bon cinéma qui donnerait de temps à autre des représentations choisies, entremêlant des films agricoles et historiques?

Et que de choses une telle élite de jeunes gens ne pourrait-elle pas organiser? Cet idéal est-il impossible à réaliser?... Le reproche que l'on fait parfois à une jeune paysanne instruite d'hésiter à s'unir à un cultivateur, parce que cultivateur, n'est pas mérité; elle a même raison. Si l'on veut que les jeunes filles de nos couvents, de nos écoles ménagères épousent des fils de cultivateurs, que l'on élève ceux-ci au degré d'instruction et d'éducation de ces futures épouses, et l'on verra alors que les alliances se feront plus nombreuses.

Je soumets donc humblement que le gouvernement, qui a décrété, en principe, la fondation d'un collège agricole, confie à un groupe d'éducateurs agricoles et autres, le soin de préparer et d'organiser immédiatement un programme qui en assure le succès. Nos sociétés d'agriculture, nos chambres de commerce en demandent l'établissement. Il nous semble que ces voeux sont raisonnables et qu'ils répondent à un besoin pressent.

Il nous faut rendre notre agriculture plus lucrative; l'exode rural doit être enrayé. Ces deux problèmes dépendent de notre jeunesse, les hommes de demain. Outillons-la, préparons-la au rôle qu'elle aura à remplir,—et alors la province de Québec aura assis encore plus solidement les fondements de son développement économique.

Vieilles maisons -- Vieux moulins à L'ILE-AUX-COUDRES

Par

Georges Bellerive

Naguère, à propos de la convocation du parlement provincial, les journaux annonçaient que la Commission des Monuments historiques présenterait un rapport donnant le détail de son travail depuis sa fondation, voilà quelques mois seulement.

Ce rapport est attendu, on le conçoit, avec impatience par les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, et notamment par l'humble signataire de ces lignes, qui, depuis deux ans, s'intéresse à l'un des coins de notre province les plus chargés de souvenirs historiques, l'Ile-aux-Coudres, et qui s'est appliqué à faire connaître ses monuments les plus remarquables à la Commission du Gouvernement provincial. Cette Commission a-t-elle jugé à propos de visiter cet endroit si riche en objets archéologiques, et s'est-elle entendue avec leurs propriétaires, pour en prendre soin à l'avenir ? Voilà ce que l'on a hâte de savoir, chez les membres de la Société.

Il est à présumer que leur espérance se réalisera et que le rapport attendu nous apprendra que tout ce qui a un cachet historique, sur cette île, sera désormais confié à ses soins.

Aucun endroit n'a peut-être autant de reliques qui méritent d'être conservées.

Il y a là, en effet, cinq vieilles maisons en pierre au toit pointu, de même style, et de même dimension, évoquant une époque lointaine, et qui, dans leur simplicité, nous tiennent, semble-t-il, ce langage émouvant, que le poète Gaston le Révérend a exprimé en ces strophes:

" Plus vieille est la maison, meilleurs en sont les êtres.
Une bonte native y gouverne les cœurs.
Et de l'âtre au grenier qu'ont bâtis les ancêtres,
L'air est tout parfumé d'amours et de bonheurs.

Ceux qui vécurent là, continuant leurs pères,
Etaient bons, d'âme simple et de cœur généreux,
Et moins riches peut-être, étant plus débonnaires,
Ils avaient femme sage, enfants beaux et nombreux.

Ils n'ont jamais connu plus superbe demeure
Pouvant mieux employer leur temps et leurs écus;
Où l'on a vu le jour, ils trouvent bon qu'on meure,
Unissant les matins aux soirs déjà vécus.

Et dans leurs mauvais jours comme en leurs jours de fêtes,
Par les mêmes chemins, d'un pas jamais lassé,
Ils vont, heureux d'aimer, d'être sains, d'être honnêtes
Et d'ajouter leur gerbe aux moissons du passé ?"

Toutes ces vieilles maisons de l'Ile-aux-Coudres, à n'en pas douter, ont été construites à la même époque, par les premiers colons qui vinrent s'établir en cet endroit remarquable par l'abondance de ses produits de chasse, de pêche et du sol. Si l'on consulte leurs propriétaires actuels, ils répondent qu'elles ont plus de 200 ans d'existence; qu'elles n'ont jamais été vendues, "ni changé de nom".

Là aussi, comme au pays de Maria Chapdelaine, rien ne change.

On n'est pas seulement heureux de vivre sous le toit des ancêtres, mais les mêmes vertus patriarcales y sont fidèlement conservées. Ces vieilles maisons abritent, en effet, de nombreux enfants pleins de vie et de bonheur, et sous leur toit, comme au temps jadis, se récite encore en famille la prière du soir.

Il fut, chez nous, un temps auquel on aurait pu appliquer les critiques de Tacite, à l'adresse de ceux de son époque: "acta incuriosa suorum", où l'intérêt que suscitaient ces monuments d'un âge antique ne s'exprimait que dans des cercles restreints. Il en est autrement aujourd'hui,

car cet attrait a intéressé nos gouvernants, et plus que jamais, ceux qui ont le culte de ces choses vénérables sont assurés qu'elles survivront pour exhaler leur poésie et redire leurs belles leçons aux générations à venir.

* * *



Vieux moulin de L'Ile-aux-Coudres.

Riches en vieilles maisons, l'Ile-aux-Coudres l'est aussi en vieux moulins. Elle en possède deux, privilège qu'aucun autre endroit peut-être dans notre Province ne peut invoquer. Tous deux sont en pierre et leurs murailles accusent une épaisseur égale à celle de nos fortifications. On dirait à les voir qu'ils ont été construits pour en faire des postes de défense et de refuge contre les incursions ennemies

plutôt que pour y moudre le grain. Ceux qui les ont construits, ont dû se souvenir de l'invasion de l'Ile, en 1759, par les soldats de la flotte anglaise, commandée par l'amiral Durell, qui vint mouiller dans le hâvre de Jacques-Cartier, appelé encore le *Mouillage des Anglais.*

L'un de ces moulins se dresse majestueux au fond de ce hâvre où viennent encore jeter l'ancre la plupart des goélettes de l'Ile-aux-Coudres, et il confond ses vergues avec celles de ces petits vaisseaux à voile. L'autre se dresse sur la berge du fleuve St-Laurent, du côté sud, et complète le décor magnifique qui s'offre aux regards des deux côtés de l'île depuis le Cap-Tourmente jusqu'au Cap-aux-Oies, près de S.-Irénée, du côté nord, et de S.-Thomas jusqu'à Kamouraska, du côté sud.

Tout nous plaît dans leur structure: leur forme circulaire, leur toit pointu en cône, leurs grandes vergues qui se déploient dans l'espace et tournent à tous les vents, au gré du meunier. Il n'y a qu'à déplorer qu'ils ne soient pas en bon état de conservation.

Cà et là aussi, sur le bord de la route qui contourne l'île des deux côtés du fleuve, s'élèvent de nombreuses croix érigées par la piété des insulaires d'autrefois. On en compte onze, toutes entretenus en bon ordre. La plus importante est celle qui s'élève à la pointe ouest de l'Ile, et qui fut érigée en 1848, grâce à la générosité d'un enfant de l'Ile, M. l'abbé Epiphane Lapointe, curé de Rimouski, mort en 1862. Sur son piédestal simple mais élégant, on lit l'inscription suivante

"Ici fut célébrée la première messe dite à l'Ile-aux-Coudres *par le Révérend Père la Brosse*"
1765

Elle rappelle l'époque où les insulaires ne recevaient de secours religieux que des missionnaires Jésuites qui résidaient à Tadoussac et qui montaient et descendaient le long de la côte Nord, une ou deux fois l'année; elle rappelle aussi la première visite du premier de ces missionnaires.

La présence de ces croix du chemin donne souvent lieu, pendant la saison de l'été, à des manifestations de piété qui sont à l'honneur des familles de cette Ile.

Chaque soir de la belle saison, on peut voir des groupes agenouillés au pied de ces croix, et récitant les prières du soir en commun. Quelquefois ce sont des groupes d'enfants de dix à quinze ans réunis dans un même sentiment de foi et de ferveur religieuse. C'est un spectacle édifiant. Il y en a un autre encore plus émouvant et que l'on peut voir tous les ans, à la fête du Sacré-Cœur, pendant neuf jours consécutifs. Chaque soir, pendant cette neuvaine, les familles qui résident dans l'arrondissement où s'élève une de ces croix dissméninées à divers endroits de l'Ile, se réunissent pour réciter de longues prières, avec un recueillement très édifiant. Près de toutes ces croix monte alors la prière des habitants de l'Ile, hommes, femmes et enfants, pour glorifier le Créateur de toutes choses et appeler ses bénédictions.

Il est donc à souhaiter que la Commission des Monuments historiques se charge de la conservation de toutes ces précisuses reliques du passé. Elles font l'admiration de ceux qui ont la bonne fortune de visiter cette Ile intéressante à tant de points de vue, et elles donneront à ceux qui ne la connaissent pas encore le désir de la parcourir.

Souhaitons aussi que le Gouvernement de Québec, un jour, réalise cette idée de faire ériger une grande croix de pierre à l'endroit où Jacques Cartier, en 1535, débarqua pour aller explorer cette Ile, dont la beauté lui inspira l'idée de s'y arrêter, avec ses trois vaisseaux, *La Grande Hermine la Petite Hermine* et *l'Emérillon.*

On sait, d'après la relation même du pilote de S.-Malo, qu'avant de partir, le lendemain de son arrivée, la messe y fut dite, par le père franciscain qui accompagnait l'équipage. Cette belle page d'histoire mérite d'être commémorée dignement.

GEORGES BELLERIVE.

EDMOND LEMOINE
ARTISTE-PEINTRE
Quelques notes sur sa carrière, 1877--1922

Edmond LeMoine, qu'une mort prématurée a si subitement enlevée à l'affection des siens, voilà, dans quelques jours, un an, naquit à Québec en 1879. Il était le fils de feu M. le notaire Edouard LeMoine, et de Dame Victoria Buies, la sœur du regretté Arthur Buies. Le 27 décembre 1921, il avait épousé Mademoiselle Hortense Charlebois, fille de M. le notaire J.-A. Charlebois de Québec.

Edmone LeMoine fit ses débuts dans la peinture à l'atelier de Charles Huot. En 1898, il partait pour l'Europe. Il séjourna deux ans en Belgique et y décrocha un premier prix à l'Académie des beaux arts d'Anvers, dirigée par Julien de Vriendt.

Il fit un deuxième voyage en Europe, en 1913, et à son retour à Québec, il fut nommé professeur de peinture et de dessin à l'Académie des beaux arts de Québec. C'est dans ces fonctions, au beau milieu d'une carrière pleine de promesses de brillant avenir que la mort le surprit le 9 janvier 1922, au retour de son voyage de noces, laissant une jeune épouse dans le deuil le plus profond et un grand nombre de parents et d'amis vivement affectés par cette mort imprévue, laquelle fut pour tous une douloureuse surprise.

L'œuvre d'Edmond LeMoine est considérable; elle comprend plus de trois cents tableaux et esquisses. Elle se divise en paysages, portraits et tableaux d'église, Mais la plus grande partie de ses toiles sont des paysages et des intérieurs canadiens (1).

---

(1) Une exposition des œuvres de Edmond Lemoine se tiendra, en novembre, dans une salle du Séminaire de Québec, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

LeMoine était, avant tout, un peintre du terroir. A l'exemple de Charles Huot, son premier maître, il aimait la terre canadienne et il savait s'en inspirer. Il affectionnait la vie champêtre où il allait chaque année se retremper. Il se plaisait à causer avec les cultivateurs dont il appréciait la simplicité, la droiture et la bonhomie. Nos campagnes avec leurs arbres, leurs rivières, leurs vallons et leurs champs, mais surtout les habitants et leurs maisons avec leur fruste mobilier, étaient l'objet de son admiration.

Il excellait à brosser sur la toile des paysages dans lesquels se traduisaient son amour de la terrre et son attachement aux vieilles traditions canadiennes. Que de fois il a pénétré dans la demeure des habitants de nos anciennes paroisses pour peindre ce que son oeil observatuer y découvrait. Il n'oubliait rien ce de qui la caractérise : vieille cheminée, vieux meubles, surtout vieil habitant, roi du logis, assis au coin du feu, etc.

Oh! ces intérieurs canadiens, peints par LeMoine, comme il devait faire bon d'y vivre. Voyez ce vieillard, calme et souriant, fumant sa pipe avec un contentement marquée. Le calme, l'aisance et le bonheur règnent en ces demeures ancestrales.

Encore robustes, mais chargés du poids de l'âge,
C'est là qu'on les revoit ces défricheurs d'hier,
Vieux rentiers d'aujourd'hui, respectés au village,
Toujours simples, mais fiers,
Ils ont laissé leurs fils aux travaux de la terre,
Sur le bien qu'avec peine ils avaient défriché,
Léguant l'exemple à tous de ce labeur austère
Qu'ils avaient tant prêché.

(Labbé LACASSE).

Et cette énorme cheminée, munie d'une solide crémaillière, où brûle quelques bûches, qui peut la regarder sans penser aux ancêtres? Il est bien antique ce culte du foyer; il date

des premiers âges du monde, sans doute, mais il nous rappelle les temps héroiques de la Nouvelle-France, où se procurer du feu durant nos rudes hivers était une véritable corvée.

Les vieilles choses ne se laissent pas tuer; elles résistent aux nouvelles et tâchent de s'y adapter tant bien que mal. Tel est le cas des cheminées dans nos maisons modernes, où le chauffage à l'eau ou à l'air chaud s'est installé. Nos architectes, généralement peu respectueux des vieilles traditions, auraient pu éliminer ce vestige d'un autre âge, mais le plus grand nombre ne l'ont pas fait. Supprimer ce foyer, même sans feu, ce serait trop froid. L'enlever de nos maisons, ce serait oublier que nos pères ont combattu *pro aris et focis*.

Les tableaux d'Edmond LeMoine sont dispersés un peu partout: à Montréal, à Ottawa, à Toronto, mais surtout à Québec, où l'on peut voir et étudier son œuvre dans un grand nombre de familles et , en particulier, chez Madame Edmond LeMoine. Pour l'histoire, nous donnons ici une liste abrégée de quelques-uns des tableaux de LeMoine, car la liste complète en serait trop longue, Voici cette liste:
Vieille maison canadienne, 1916.—Nature morte,1912.—Un coin de la Malbaie, 1898.—Portrait de jeune homme, 1918.—Une maison d'habitant à la Malbaie, 1906.—Retour du marché, 1899.—Le port de Québec, 1910.—Une scène d'après guerre, 1918.—Nature morte, 1917.—La communiante, 1902.—Intérieur canadien, 1915.—Québec, vue de Maizerets 1915.—La Cour du Séminaire de Québec, 1914.—L'habitant canadien chez lui, 1908.—Quai du Cap-à-l'Aigle, 1907.—La Pointe de Sillery, 1906.—Village du Cap-Blanc, (N.-D.-de-la-Garde), 1911.—Un coin de la rivière Ottawa, 1921.—Portrait d'Arthur Buies, 1916.—Le vieux rentier, paysan canadien 1918.—Pêcheuses de crevettes, 1918.—Un coin de la rivière Malbaie, 1915.—La moisson, 1917.—Retour à la ferme, 1918.—Le quai de la Rivière-du-Loup, 1910.—Les Plaines d'Abraham, 1917.—Mise au tombeau, 1898.—La rivière Mailloux, à la Malbaie, 1904.—Le Christ en croix, d'après

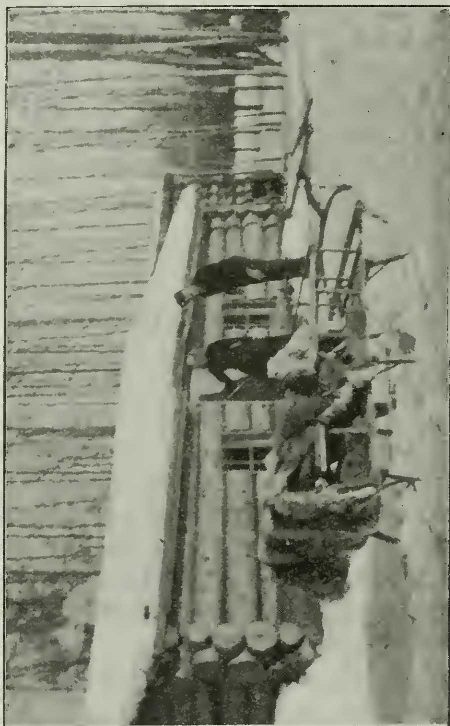
Van Dyke, 1918.—Nature morte,1903.—La maison de Montcalm, à Québec, 1914.—Un paysage à Maizerets, 1917.—Descente de la croix, d'après Rubens, 1915.—Intérieur d'atelier, 1914.—Une ferme à la Malbaie, 1912.—Un coin de la Malbaie, la Comportée, 1908.—Le quai de la rivière-du-Loup 1910.—La bergère, d'après Charles Lenoir, 1899.—Le retour à la ferme, 1911.—Le vieux calvaire, 1900.—La rivière Malbaie, près du village, 1911.—Portrait de jeune fille d'après Greuse, 1916.—Village de la Comportée à la Malbaie, 1900.—Le bout de l'Ile, 1916.—Portrait de Georges Bellerive, 1918. Le Cap-Blanc, 1914.—Troupeau de moutons au pâturage, 1904.—L'heure des vaches, 1913.

Nous arrêtons là la nomenclature des œuvres de LeMoine, croyant qu'elle donnera une idée assez exacte de sa laborieuse carrière. Mais il faudrait plusieurs pages encore pour en dresser un catalogue complet. Il a traité plusieurs fois les mêmes sujets et fait de nombreuses répliques de quelques-uns de ses tableaux. Nous laissons à un critique d'art plus averti que nous l'appréciation des œuvres de LeMoine. Ce que nous avons voulu surtout faire ressortir dans les lignes précédentes, c'est la note patriotique et sincèrement canadienne qui distingue Edmond LeMoine parmi nos meilleurs artistes du terroir.

HORMIDAS MAGNAN.



DANS LES CHANTIERS



Une scène dont nos forêts sont, tous les jours, le théâtre, en cette période de préparatifs des chantiers



Nous avons reçu avec plaisir la collection des neuf numéros déjà parus des *Annales*— "Lettres.-Histoire,-Science,-Arts"—organe de l'Institut Canadien français d'Ottawa et dont M. Maurice Morisset est le secrétaire de rédaction. Cette revue est dirigée en collaboration par toute la brillante phalange des jeunes littérateurs de la capitale dont plusieurs ont déjà à leur crédit des œuvres magnifiques. *Les Annales* contiennent des articles du plus haut intérêt et d'une grande variété. Dans le dernier numéro, nous signalons, en particulier "Après les vacances", de M. Maurice Morisset, "Le besoin de l'heure", par M. Gustave Lanctôt, "Le Chemin des Ecoliers", par Louis-Joseph de la Durantaye et maints articulets et poèmes de lecture agréable.

* * *

Un nouveau journal périodique vient de faire son apparition à Québec. Il a pour nom "La Voix de Québec", et s'occupera d'économie politique et sociale. Son directeur est M. Eug. Leclerc,prévôt des incendies, ancien député de Québec-Centre, et fondateur de la Ligue de Prévention des Incendies de la province de Québec. M. Leclerc semble avoir consacré sa vie, désormais, à la protection de nos édifices contre les incendies et son journal est fondé, semble-t-il, exclusivement dans ce but. Ce premier numéro de "La Voix de Québec", en effet, contient, à ce sujet, toute une mine de renseignements intéressants, en particulier, l'historique de la Ligue Préventive des Incendies. On y lit également le texte d'une piècette allégorique "Le Procès du Feu" qui a été interprétée pendant la Semaine Préventive des Incendies, à Québec.

Le nouveau journal est appelé à faire du bien et nous lui souhaitons longue vie en même temps que nous félicitons son directeur du dévouement et de l'intelligence qu'il met dans sa campagne contre le feu.

* * *

Nous saluons la réapparition du *Quartier Latin*, organe de l'Association générale des Etudiants de l'Université de Montréal, dont nous avons reçu les deux premiers numéros du Vol. V.

M. Hubert Trudelle, directeur du *Quartier Latin* en résume ainsi la vie:

"L'an dernier, grâce au zèle empressé de ses amis, il a passé à travers les nombreuses difficultés qu'il a rencontrées. Sa première année fut celle d'un nourrisson, il était fragile et inquiétant. A deux ans il faillit disparaître tant sa vie était faible: on le crut mort à l'enfance; mais en troisième année la santé revint avec de nouvelles forces, il commença à marcher vivement Aussi dès la rentrée universitaire 1921 il était à son poste parmi les carabins qu'il ne quitta plus un moment. Sa vigueur augmenta, il erra de par la ville, à la campagne, se promena à l'étranger échangea des visites à son cousin le "Béret" de Québec. Ce fut sa grande année".

En souhaitant longue vie au *Quartier Latin* nous n'avons aucune crainte de ne pas voir réaliser nos vœux, car un journal de cette nature qui a pu atteindre sa cinquième année est déjà une institution stable.

* * *

Dans le dernier numéro du *Canada Français*, M. Maurice Hébert publie un article très juste sur *Maria Chapdelaine* à propos de la solide défense de ce livre faite, naguère, dans l'*Action Catholique*, par M. François Veuillot. M. Hébert ajoute au débat qui s'est engagé au sujet du livre de Hémon quelques rapides considérations sur les procédés de cet écrivain à qui, notamment, on a fait le reproche assez étrange de ne pas avoir fait connaître tout le Canada français—pays, population, mœurs, coutumes, âme, etc.—dans un récit dont le cadre n'était qu'un coin des forêts du nord.

Pourquoi ne pas avoir demandé à Fer dinand Fabre de ne pas nous avoir fait l'histoire complète du Languedoc et de sa population quand il a écrit *Mon Oncle Célestin* dont toute l'intrigue se déroule dans un rayon d'à peu près deux milles carrés?

"Avouons", dit avec raison M. Hébert, "que nous avons été envers Hémon d'une singulière exigence, et que si nous demandons à nos écrivains le quart de ce que nous reclamons de celui-ci, nous leur imposons l'impossible et nous tuerons du coup une littérature qui a, ce nous semble, assez de peine à vivre."

* * *

Remarqué un article fort au point dans le dernier numéro de *La Debenture* organe de la Corporation des obligations Municipales (Limitée), Québec et Montréal. Cet article est intitulé: "L'évaluation municipale", écrit à propos d'une déclaration du sous-ministre des Affaires Municipales, qui prétend que la moitié des municipalités rurales ne sont pas évaluées au tiers de leur valeur. L'auteur démontre d'une façon fort originale le tort que nous cause la sous-estimation municipale et conclut:

"Suivons l'avis du sous-ministre des Affaires municipales, propriétaires ou estimateurs, soyons honnêtes, scrupuleusement honnêtes dans cette question d'évaluation. L'honnêteté se concilie avec le patriotisme bien entendu, avec l'intérêt de la municipalité, avec l'intérêt du particulier."

A remarquer plusieurs autres intéressants articles dans cet excellent journal domestiques qu'est *La Débenture.*

* * *

Le deuxième numéro de la *Revue du Droit*—administrateur et éditeur: Librairie Garneau, Limitée, Québec—nous arrive avec de nouveaux et très excellents articles de jurisprudence signés des noms les plus en vue dans la magistrature et le barreau de la province. M. Auguste Lemieux fait l'éloge de feu le juge Hector-T. Chauvin, M. le juge P.-B. Migneault publie une causerie sur "l'avenir de notre droit civil" et M. le juge Alphonse Bernier parle du "contrat d'aval". A lire aussi d'intéressantes notules de M. Léo Pelland, secrétaire de rédaction de la *Revue du Droit.*

* * *

Nous apprenons, de source privée, que Madame Miller, épouse de feu Emile Miller si tragiquement enlevé aux lettres canadiennes au cours de l'été dernier, va prochainement publier trois volumes des œuvres de son mari. L'on sait que Emile Miller a traité des sujets concernant la géographie; il a écrit deux ouvrages et un grand nombre d'articles dans des revues et des journaux et nous croyons que son œuvre, condensée et mise à portée de tous, sera de la plus grande utilité notamment pour la jeunesse étudiante. Ces trois prochains volumes des œuvres d'Emile Miller devront se trouver dans toutes les bibliothèques canadiennes.

* * *

L'abbé Lionel Groulx, directeur de *L'Action Française*, a fait, récemment un voyage en France, et il en rapporte une botte d'impressions du plus haut intérêt pour nous et qu'il résume dans un dernier numéro de sa revue.

Ce qui découle des impressions de l'abbé Groulx, c'est qu'en France on ignore sinon complètement du moins d'une façon assez humiliante pour nous, le Canada français. L'abbé Groulx, écrit:

"Il faut dire les choses comme elles sont: le Canada français est profondément inconnu en France. Ce n'est pas là méconnaître les nobles amitiés qui honorent notre pays. En cherchant bien, on trouverait même à Paris quelques spécialistes des choses canadiennes. Mais il est temps de se dire qu'une élite est une élite et que parler en pareil cas de milliers d'individus, c'est commettre une grave

hyperbole. Ces connaissances mêmes du Canada qu'il faut accorder à un petit nombre, combien, s'il fallait les contrôler d'un peu près, nous apparaîtraient plus légères que l'impondérable.

"Mais à côté de ceux qui nous connaissent mal ou ne nous connaissent qu'à demi, il y a ceux qui ne nous connaissent point du tout, qui ignorent jusqu'au fait même de notre existence; et ceux-là, avouons-le, quoi qu'il en coûte à notre vanité, sont la majorité des intellectuels et la grande masse, pour ne pas dire la totalité du peuple."

Et l'abbé Groulx précise les causes qui font que notre Canada français est inconnu en France. Ces causes se résument au défaut de propagande canadienne-française. Il n'existe, en France, aucune institution dévouée à cette propagande. Il y a une agence de la province de Québec à Londres; il n'en existe point à Paris. Le commissariat canadien n'est pas une institution canadienne-française, bien que dirigé par un des nôtres. Le Comité France-Amérique, comme son nom l'indique, embrasse les deux Amériques et la section réservée au Canada ne s'occupe pas exclusivement des intérêts canadiens-francais.

Quelques conférences sur l'histoire canadienne, quelques livres canadiens-français n'ont pas suffi à éclairer le peuple français sur notre province.





Echos de la Société

Le 28 septembre dernier, la Commission des Monuments historiques, au cours de belles fêtes, dévoilait solennellement les deux statues de Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye, découvreur de l'ouest canadien, et de Pierre Boucher de Grosbois, premier gouverneur de Trois-Rivières. A cette occasion plusieurs couronnes ont été déposées par les représentants des familles des deux héros et par des sociétés. La Société des Arts, Sciences et Lettres a fait déposer une couronne aux pieds de chacune des deux statues. M. G.-E. Marquis représentait à cette occasion la Société des Arts, Sciences et Lettres.

—Le conseil exécutif de la Société des Arts, Sciences et Lettres a repris ses réunions à la fin de septembre et déjà a commencé de tracer un bon programme pour la saison. Quatre conférenciers sont déjà inscrits pour les concerts-conférences dont la Société continuera la série à l'Hôtel de Ville. Le conférencier en octobre a été M. J.-D. Dufour, professeur à l'Ecole Normale de Sherbrooke; en novembre nous aurons M. Ernest Bilodeau, le brillant chroniqueur que l'on connaît; en décembre, M. Paul Fontaine, avocat, qui vient de faire deux années d'études à Paris; en janvier, M. Alleyn Taschereau, avocat. Toutes ces conneférces seront grémentées de chant et de musique.

—Pendant la dernière grande Exposition Provinciale, la Société des Arts, Sciences et Lettres a tenu un salon des beaux-arts dans trois des galeries du Palais Central de l'Exposition. Nous donnerons, dans un autre numéro du *Terroir*, les détails de ce salon qui a été couronné de succès.

—La Société des Arts, Sciences et Lettres est à organiser pour le mois de novembre, de concert avec M. Réné Lemoine, une exposition des œuvres de peinture de feu Edmond Lemoine, de regrettée mémoire. Cette exposition se tiendra dans une salle du petit séminaire de Québec, nouvelle annexe.



L'on voudra bien adresser les commandes comme suit:

Le Terroir

Case postale 366,
Québec

Les livres canadiens sont aujourd'hui très recherchés par les bibliophies elt ils sont généralement rares, du moins pour la plus grande partie. Nous sommes heureux d'établir le Service de Librairie du Terroir *qui donnera, croyons-nous, pleine satisfaction. Grâce à ce service, nous croyons être en mesure de remplir toute commande de livres canadiens, anciens et nouveaux, qu'on voudra bien nous faire parvenir, et cela au plus bas prix de livre canadien. Nous publions une septième liste des livres canadiens dont nous pourrons disposer; elle sera suivie d'autres listes à l'infini. Nous ajoutons les prix de ces volumes. L'on peut même nous commander les livres qui n'apparaissent pas actuellement sur nos listes:*

HUITIEME LISTE

ROUSSEAU.—Les exploits d'Iberville	1.10
ROUSSEAU.—Le château de Beaumanoir	1.40
ROUTHIER, A.B.—Le Centurion	1.00
ROUTHIER.—Paulina, 2ème édition	0.40
TARDIVEL, J. P.—Pour la patrie	1.35
THOMAS, A.-Gustave ou un héros canadien	1.00
TREMBLAY, RÉMI.—Un revenant	0.70

Nous profitons de la Semaine du Livre pour rappeler à nos lecteurs que nous pouvons leur fournir, sur demande, tous les livres canadiens qu'ils désireraient, anciens et nouveaux, aux prix les plus bas.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 366 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 7. *Québec* *NOVEMBRE 1922*

SOMMAIRE

NOTRE REVUE

Nous attirons particulièrement l'attent on de nos lecteurs sur l'article que nous publions, dans la présente livraison du TERROIR, de M. Paul Fontaine, l'un de nos jeunes boursiers du gouvernement qui a passé deux ans à Paris et qui a fait des études d'économie sociale très complètes. Cet article, ENTRE COUSINS, est une fort intéressante comparaison entre les Français de France et les Canadiens Français à différents points de vue. Nous publions également dans cette livraison, le texte de la conférence faite par M. J.-Donat Dufour, sur l'enseignement classico-ménager. On lira aussi et l'on conservera le texte de la causerie de M. Alphonse Désilets sur le livre canadien.

Dans notre prochaine livraison nous publierons une étude de M. Hormisdas Magan sur l'œuvre des peintres canadiens et, particulièrement, celle d'Edmond LeMoine. Cette étude a été lue par son auteur lors de la cloture de l'exposition des œuvres de Lemoine que la Société des Arts, Sciences et Lettres a organisée, en novembre, dans une salle de la nouvelle annexe du séminaire.



Un musée

Dans quelques jours, nous verrons apparaître sur le feuilleton de la Chambre une mesure déjà annoncée dans le discours du trône, et qui aura pour objet de combler l'une des plus fâcheuses lacunes dont nous ayons encore souffert.

Nous voulons parler de ce projet du gouvernement d'établir à Québec un musée national d'histoire naturelle. Nous avons toujours été un peu humiliés de l'absence à peu près complète, dans une province comme la nôtre, la première de tout le Dominion, et dans une ville comme Québec, la plus ancienne du Canada, la seule ville dont on peut dire qu'elle a un passé militaire, qui possède déjà force monuments, voire même des ruines, de l'absence, disons-nous, d'une musée national ou de quelque institution où les enfants puissent aller chercher des leçons de choses, et les étrangers étudier, en passant, notre faune, notre flore, notre géologie et quelque chose de notre passé.

Mais il ne fallait, à la vérité, pas trop nous plaindre de cette lacune dans notre développement. Nos gouvernements ont été, jusqu'à présent, si occupés à développer nos ressources naturelles, à transformer les forêts en champs cultivés, à sillonner la province des routes nécessaires, à étendre les bienfaits de l'instruction primaire, tout en encourageant l'enseignement secondaire, jusque dans les plus hautes sphères, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner de l'absence d'un musée. Bien d'autres capitales ont attendu encore plus longtemps que la nôtre l'établissement d'un musée ou encore d'un parc zoologique.

Mais depuis quelques années, grâce à la sollicitude d'un gouvernement qui veut étendre ses bienfaits de tous les côtés à la fois, qui veut améliorer l'enseignement du haut en bas de l'échelle, en même temps que continuer à développer nos ressources, nos horizons s'élargissent. Nous avions des sommets à escalader. Maintenant, à la hauteur relative où nous sommes parvenus, il nous est permis, en faisant halte un instant pour respirer à peins poumons et à plein cœur, de caresser d'autres ambitions, de vouloir aller plus haut. Nous avons assisté, au long de la montée, à des combats répétés de rayons et d'ombres. Il y eut d'abord des lueurs timides dont plusieurs s'émoussèrent sur un fond uniformément brumeux; mais il semblait que notre astre avait assez de force dans sa jeunesse pour livrer bataille aux vapeurs accumulées à l'horizon. Ce furent ensuite des flammes peu vives, d'une teinte pâle que le regard pouvait affronter. Puis, des rayons piquèrent droit au zénith et, aussitôt, à travers les brouillards, s'ouvrirent de belles voies de lumière dans des espaces bleus. Bientôt, les vapeurs pressées, poussées, bousculées, battirent en retraite sous des jets de rayons partis du globe en pleine ascension.

Mais il ne faut pas nous arrêter là, nous coucher pour le repos et, dans des buissons de lauriers, dormir; il n'est jamais prudent de faire halte trop longtemps pour contempler le paysage et se féliciter de ses efforts. Il y a les dangers des hauteurs comme il y a ceux de la plaine. Montons plus haut, conduits par ce guide sage, prudent et habile qu'est notre gouvernement provincial, nous assisterons aux exploits de notre astre inondant de clartés rutilantes les vastes campagnes de l'azur conquis...

Forts maintenant de l'état de prospérité de la province, nos ministres veulent remplir le rôle qu'ils se sont donné dans le domaine de l'éducation nationale, comme ils ont accompli la rude tâche d'assurer le bien-être matériel du pays contre toute adversité.

Ils ont encouragé les études, reconnu les talents dans le domaine des arts, des sciences et des lettres. En multipliant les bourses pour les universités européennes, ils nous ont assuré pour l'avenir une pléiade de jeunes professeurs formés à bonne école. Ils ont fait bâtir des écoles de beaux-arts où déjà près d'un millier de jeunes gens cherchent à créer la beauté; ils ont oncouragé les productions littéraires. Ils ont voulu que ces vieilles choses du passé qui se cachent humblement dans tous les coins de notre province ne se perdent plus et continuent de nous raconter la vie de nos aïeux.

Il nous manquait un musée d'histoire naturelle où nous puissions admirer et étudier, d'un coup d'œil, les belles collections que nous possédons déjà de notre faune, de notre flore, de notre ornithologie si intéressantes, si riches par leurs belles variétés.

Et nous aurons ce musée national. Le gouvernement provincial actuel, n'aimant pas à faire les choses à moitié, nous avons l'assurance que le futur musée de Québec ne nous fera pas envier ceux qui sont déjà établis au Canada.

D. Potvin



... SCRIPTA MANENT

Nous avions la bonne fortune, il y a quelques semaines déjà, de mettre la main sur un recueil de pièces littéraires choisies et inédites, écrites par un bon ami, trop tôt disparu, malheureusement. Nous croyons qu'il sera agréable aux lecteurs du TERROIR de lire—ou peut-être de relire, pour quelques-uns—une page ou deux de ce volume... en manuscrit, dont seuls quelques intimes ont eu, jusqu'ici, l'avantage de savourer la lecture piquante.

Il y a quatre ans exactement, au mois de novembre 1918, Ephrem Chouinard était enlevé à l'affection de sa famille et à l'admiration de ses amis dont plusieurs, au nombre de ceux-ci, beaucoup plus jeunes que lui, et auprès de qui il jouait le rôle de prud'homme.

Que d'heures délicieuses nous avons passées à feuilleter les pages inédites qu'il a laissées dans ses cartons, et qu'une main experte, guidée par un cœur de frère, a su classer de façon à rendre justice à leur auteur !

Pour ceux qui n'eurent pas l'avantage de venir en contact avec cet esprit subtil, complexe et facétieux, qui logeait dans cette belle tête de gentilhomme que portait feu Ephrem Chouinard, pour ceux-là nous disons que les lettres canadiennes ont perdu en lui une de ces plumes les plus caustiques, mais dont les traits renfermaient toujours plus d'humour que de satire.

Nous n'en voulons donner d'autre preuve à nos lecteurs que cette pièce de vers qu'il écrivait, il y a déjà plusieurs années, alors qu'il était fonctionnaire du gouvernement, au greffe de la Cour supérieure de Québec. C'en est une du genre qu'il affectionnait. Elle fut écrite à la suite de l'énoncé d'un jugement dont la sagesse ne fut pas aussi admirée que celle de Salomon, dans les siens.

Comme le dit justement un de ses biographes—qui n'a pas encore livré ses pensées à l'imprimeur: "... Au lieu de

chanter la grande nature et les inspirations du cœur, sa muse s'est plutôt contentée de folâtrer au milieu des menus travers sociaux". Plus loin, le même ajoute: "Il savait promptement et sûrement découvrir l'aspect drôlatique d'une situation et s'en allait mal à l'aise tant que sa verve satirique ou son crayon de caricaturiste ne lui avait pas permis de faire connaître à quelques intimes ce qu'il en pensait".

Nous croyons que nos lecteurs goûteront sa verve gauloise, si finement relevée de sel celtique, dans "Juge et Jugement", que nous donnons ci-après.

Quant à l'auteur, dont le souvenir est toujours vivace dans notre esprit, nous espérons qu'il se repose aujourd'hui dans un Milieu où il n'y a ni travers ni travestissement et où Juge et Jugement sont à la fois justes et miséricordieux.

G.-E. M.

JUGE ET JUGEMENT

Chacun sait qu'il faut être un juge
Pour pouvoir rendre un jugement
Et qu'il importe que le juge
Ait même un peu de jugement.
Supposer qu'on puisse être un juge
Sans avoir aucun jugement
Serait calomnier le juge,
Discréditer le jugement
Et sur le mérite du juge
Se former un faux jugement.
Il faut discerner dans tout juge
Deux points: l'homme et le jugement.
Or, quoi qu'on dise ou que l'on juge,
L'important c'est le jugement,
Peut-être encor plus que le juge
Dans toute affaire à jugement
L'homme, lui, n'est pas toujours juge
De ce qu'il dit en jugement;
Mais il n'en est pas moins le juge

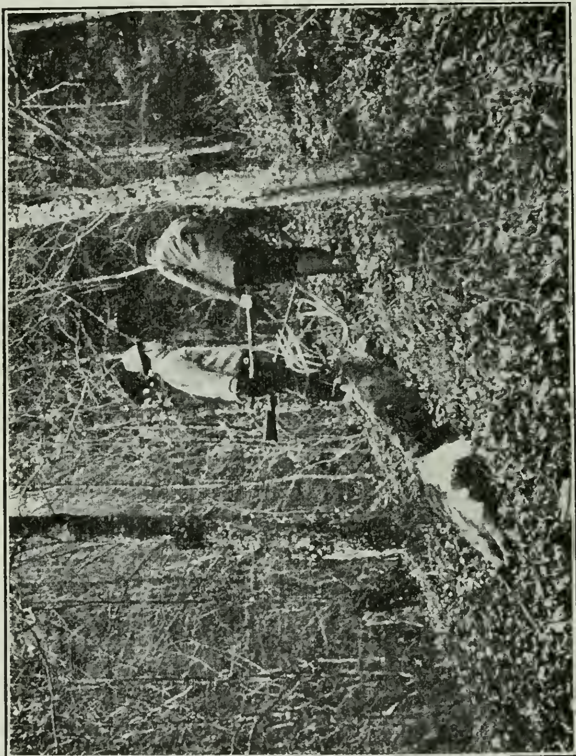
Duquel naquit le jugement,
Et celui qui seul, comme juge,
Au meilleur de son jugement
Peut expliquer l'esprit du juge
Et définir le jugement.
Ce qui fait que l'on doit au juge
Du respect comme au jugement,
Puisqu'on peut se fier au juge
Tout autant qu'à son jugement.

Le seul embarras pour le juge
C'est qu'il peut rendre un jugement
Qui dénote chez lui, le juge,
Absence de tout jugement.
Mais alors même il est le juge
Et ce qu'il dit, le jugement,
Sa seule dignité de juge
Ennoblissant le jugement.
Chercher à critiquer un juge
A cause de son jugement
Serait montrer qu'on est peu juge
De la valeur d'un jugement;
Et ce serait—si l'on en juge
D'après un récent jugement,—
S'attirer de la part du juge
Un étourdisseant jugement.
Non, il vaut bien mieux que l'on juge
Tout avec calme et jugement,
Et que l'on n'aille pas du juge
Trop provoquer le jugement;
Car s'il est à craindre, le juge,
Encor plus l'est son jugement.

Ephrem CHOUINARD.

Québec, 16 juin 1909.

LA CHASSE



La chasse bat encore son plein en pays laurentien et les heureux nemrods aiment à traîner, pantelant, leur trophée à travers la forêt. . .

L'ENSEIGNEMENT CLASSICO-MÉNAGER

Conférence faite par M. J.-D. Dufour, professeur à l'Ecole Normale de Sherbrooke, le 28 octobre dernier, à l'Hôtel de Ville, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres.



M. J.-D. DUFOUR

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

C'est sous l'empire d'un double sentiment de joie et de crainte, que j'ai accepté l'honneur de donner, ce soir, une conférence aux membres de la magnifique Société des Arts, Sciences et Lettres de notre si cher Québec. J'éprouve du plaisir surtout parce que cette simple démarche me procure l'occasion de lier connaissance avec vous, qu'elle m'offre l'avantage d'assister à l'une de vos intéressantes séances, et me vaut la bonne fortune d'inscrire un article à votre beau programme. Je ne puis me défendre toutefois d'une certaine impression de crainte, parce que je ne vous apporte qu'une étude rapide et incomplète d'un sujet délicat, d'un sujet qui soulève encore des objections, auquel même on demeure quelque peu hostile en certains milieux, d'un sujet, enfin, qui, par ailleurs, mérite considération et sympathie.

Pour me décider à livrer à l'auditoire d'élite que vous formez, Mesdames et Messieurs, un travail aussi imparfait, il ne faut rien moins que mon ardent désir de faire connaître davantage une œuvre très importante, puisqu'elle peut être l'antidote d'un mal social. Je viens de plus avec le réel enthousiasme qui m'anime pour les choses du terroir. Dès le début, je tiens à vous avertir de l'indigence, au point de vue du brillant qui plaît et de la poésie qui charme, des pages que nous allons parcourir ensemble. Par contre, je sais qu'elles contiennent l'expression d'une vérité, et le récit d'un fait, mais d'un fait bien notoire; de plus, j'espère que vous les recevrez comme venant de quelqu'un qui croit, en démontrant l'une,

et racontant l'autre, rendre un certain service à la grande cause éducationnelle de notre Canada français. C'est là ma seule ambition, c'est également le seul droit que je puis avoir à réclamer que les voix si prenantes de chant et de musique se taisent un instant; c'est là de même l'unique mérite de mon humble travail. Vous le savez, dans la carrière assez absorbante du professorat, nous n'avons ni le temps, ni les multiples occasions de nous rompre au rôle si difficile de conférencier, surtout de l'heureux conférencier qui s'empare de son auditoire, qui le suspend à ses lèvres, le fascine, le magnétise, et qui finalement le convainc des vérités qu'il sait dire avec clarté, vie et flamme.

C'est donc un travail plutôt didactique, exécuté sans prétention littéraire ou autre que je porterai à votre connaissance et pour la lecture duquel,—servant le cliché—je sollicite votre indulgence et votre bienveillante attention. Sans autre préambule, entrons en matière.

Si vous l'agréez, nous ferons une courte excursion vers l'enseignement ménager, et surtout vers le classico-ménager; nous en verrons l'origine, le but, le programme et la possibilité, mise en doute par certains, de le donner efficacement, mais ce voyage d'une dizaine de minutes ne s'accomplira qu'à la seconde partie de la conférence. Le premier point comprendra une brève étude sur les états de vie de la jeune fille à la sortie du couvent, et un mot de la mission de la femme au foyer.

Mesdames et Messieurs, nos grandes demoiselles, rayonnantes de santé et d'espoir, viennent de terminer de brillantes études; tout à l'heure, elles diront adieu avec regret à leur Alma Mater et rentreront à leurs foyers respectifs, quelques-unes pour un mois ou deux; d'autres pour quelques années, mais presque toutes pour le quitter définitivement dans un avenir assez prochain!... Au lendemain du stage d'étude, elles se trouvent au carrefour de divers chemins dont chacun constitue une carrière. D'ordinaire, c'est dans la période de la belle jeunesse, de dix-huit à vingt-cinq ans, qu'elles fixent un choix entre ces différentes routes... Pour suivre l'une ou l'autre de ces voies, Dieu sait combien leur esprit est riche de savoir, leur cœur fort de dévouement, de courage, d'esprit de sacrifice... Dieu sait combien leur âme est imprégnée des vertus qui font la femme forte... en la maison où elles ont puisé leur éducation, on dispense avec générosité ces précieux trésors... Voyons maintenant les milieux nouveaux où leur action va s'exercer et examinons si la formation reçue s'adapte au rôle qu'elles assumeront.

Je vois avec contentement plusieurs de ces jeunes filles, environ 75%, qui par vocation, vont lier leur sort au labeur de l'enseignement, prenant vaillamment la direction d'une nombreuse famille de trente, quarante bambins étrangers, petit monde mutin, espiègle, tapageur auquel il faudra quotidiennement distribuer le pain de la science profane et religieuse, qu'il faudra surtout guider dans l'apprentissage de toutes les vertus. Je n'ai pas besoin de vous dire que cette élite a reçu au couvent, et dans une plus large mesure à l'Ecole Normale,

le savoir et l'entraînement nécessaires à l'accomplissement de cette tâche; elles y réussiront...

En voici quelques-unes dont le bureau ou le magasin réclameront les services. Habiles, intelligentes, elles y feront bonne figure, aidant ainsi à l'avancement industriel ou commercial de la région..... Pour réaliser ce programme, les années d'éducation ont encore fourni les connaissances requises. Souvent, nous avons entendu des patrons ou gérants de maisons prospères vanter la science pratique de ces jeunes filles. Un grand nombre d'entre elles, en effet, parlent et écrivent bien les deux langues, sont habiles en calcul, en comptabilité, en sténographie, en dactylographie, en correspondance commerciale.

Je signale encore l'élite des bons talents de plume qui s'attachera au journalisme, où à la revue littéraire. Combien ces recrues féminines de la pensée militante excellent à combattre le rude combat de la bonne presse. Elles ont pour cette fin les réserves d'une formation littéraire adéquate et pratique.

Enfin, une sur dix environ de nos jeunes filles restera, pendant quelques années, dans la famille, l'auxiliaire des parents; cette dernière catégorie sera la plus heureuse, et sûrement la moins exposée... Sur les chemins transitoires plus haut mentionnés, mille dangers se présentent... A l'accomplissement de la tâche quotidienne de la jeune fille demeurée à la maison, présideront la bonne humeur, la complaisance, l'abnégation, le dévouement Avec quel bonheur tous les êtres chers du foyer, jouiront de sa présence réconfortante et de ses soins affectueux... Son éducation, complète encore en ce point, lui a appris quelles doivent être les vraies manifestations de l'amour filial...

Tels sont donc les états de transition où peuvent se trouver nos jeunes filles au terme de leurs années d'études, l'étape qui suit, définitive celle-là, nous les montre fixées dans la voie où devra s'écouler toute leur existence.

Les unes ont entendu le mystérieux appel au sublime dévouement, à l'apostolat continu, à l'offre généreuse de soi-même... Ces privilégiées de la grâce revêtiront la costume austère de la religieuse et borneront leurs horizons aux quatre murs d'une communauté, maison de charité, de prière et d'étude où elles travailleront sans cesse à conduire dans la voie qui mène à la Vie véritable, les pauvres, les malades, les infirmes, et les enfants du Bon Dieu...Qu'elles soient heureuses les paroisses et les familles où le Maître choisit ces prédestinées dont la vie parfaite implore miséricorde pour tant de vies coupables... Remercions le Ciel s'il se trouve des élues parmi les chères nôtres!

Les autres, les quatre-cinquièmes, entreront dans l'état du mariage, fonderont un foyer... Ici, pas de noviciat possible, le stage est permanent.... Combien de parents se sentent pris de certains regrets à cette étape de la vie de leur jeune fille... Quoi!... tant de sacrifices d'argent, de séparation, etc., pour procurer à notre chère enfant une éducation de choix, et la voir, à l'âge où sa présence nous serait une jouissance et un réconfort, la voir porter à un autre ses richesses d'affection, de savoir, etc. C'est la grande loi de l'existence des familles... La for-

mation de notre jeune fille répondra-t-elle à cette obligation, est-elle vraiment préparée pour cette nouvelle situation ?... Car, ne l'oublions pas, à ce redoutable tournant de leur vie, il faut un apport considérable de forces intellectuelles et morales aussi bien que religieuses et sociales. Les jeunes épousées assument un rôle délicat, difficile; elles ont à remplir une mission familiale lourde de responsabilités; elles sont en présence de nombreux devoirs, d'une tâche qui demande des aptitudes, du tact, du jugement... Je ne sais si vous êtes tous des partisans de la femme au foyer, mais vous ne devez pas ignorer que la tenue d'une maison, sa direction, sa prospérité constituent une tâche de capitale importance pour laquelle il faut un entraînement spécial proportionnellement aussi complet que celui dont peuvent avoir besoin l'institutrice, le commis de bureau ou de magasin, l'habile ouvrière de la plume. On use de clairvoyance, de prudence et de sagesse pour doter ces employées des humaines besognes du savoir-faire et des connaissances requises, pour assurer le succès de leur travail; par contre dans certains milieux, on se met nullement en peine de munir les candidates à la vie conjugale des connaissances et capacités nécessaires pour rendre un foyer heureux et prospère... Déplorable anomalie!...

Organiser un foyer attrayant, présider avec intelligence aux multiples travaux du ménage; inspirer, encourager, soutenir, souvent guider un mari vers l'idéal à atteindre; élever, discipliner, former des enfants; et après avoir satisfait à ces grands et primordiaux devoirs d'épouse et de mère, trouver le temps nécessaire à une lecture fructueuse, à l'étude des questions essentielles qui agitent présentement les esprits, afin, dans sa sphère d'action, d'aider à leur solution; voilà la synthèse des attributions de la femme au foyer; voilà le rôle qu'auront à jouer la plupart de nos filles à 25 ans. Sauf une élite dont les exemples et les enseignements maternels ont été le puissant entraînement, les autres sont inaptes à la mission.. et voilà la raison de tant de foyers si piètrement, pour ne pas dire si malheureusment organisés!..

C'est donc dans le but de donner cette formation spéciale si importante à celles qui n'ont pas eu le bonheur de la recevoir dans la famille, que dans la vieille Europe, depuis près d'un siècle, on s'est fortement préoccupé d'établir des instituts de science et d'art ménager où les jeunes filles vont chercher, en vue de leurs devoirs de demain, le complément indispensable de leur éducation.. C'est également à l'instar des pays d'outre-mer, que notre province s'est ingéniée à créer des institutions similaires qui travaillent à la restauration des foyers, qui préparent la "revanche des berceaux".

Mesdames et Messieurs, confions nos jeunes filles à ces remarquables pépinières d'épouses et de mères, n'ayons pas peur d'un sacrifice trop grand que peut imposer un séjour si fructueux dans ces universités ménagères. Mais pour conférer à ce savoir sa véritable efficacité et son prestige, exigeons qu'il soit donné concurremment avec l'enseignement classique; afin que, paraissant sur le même théâtre, les sciences classiques et ménagères procurent une belle et complète

éducation féminine. C'est le vœu que je formule en terminant la première partie de cette conférence... Mais ce vœu va bientôt se réaliser, car le nouveau programme d'étude, confirmant dans une très large mesure la sagesse du programme classico-ménager élaboré à Saint-Pascal, il y a dix-huit ans, comprend une section ménagère dont les différents sujets si pratiques synthétisent toutes les matières de la science du ménage et de l'art de la tenue d'une maison.

Mesdames et Messieurs, nous avons fini la brève étude des états de vie transitoires dans lesquels sont susceptibles d'entrer nos jeunes filles au terme de leur cours, et nous avons vu de même à vol d'oiseau la mission de la femme au foyer. Nous entreprenons donc à l'instant l'excursion promise vers l'enseignement classico-ménager, le plus apte à réaliser la formation complète de l'épouse et de la mère.

Pour vous permettre de retirer quelque profit de votre voyage, je vous dirai sans tarder la nature exacte de cette double appellation *classico-ménager*, laquelle diffère essentiellement de classique-ménager. L'enseignement classico-ménager comporte, pour l'élève qui n'a pas terminé ses études, l'obligation de suivre concurremment le cours classique ordinaire des couvents et le cours ménager des autres écoles ménagères. A mon point de vue, c'est cette obligation, nous verrons pourquoi, qui constitue l'efficacité du double programme. Loin de se nuire les unes les autres, comme certaines personnes le prétendent à tort, les matières ménagères préparent les avenues aux matières classiques en prédisposant les esprits à acquérir plus facilement les connaissances. Elles servent d'apéritifs, elles s'infiltrent dans les autres branches, leur assurant une meilleure assimilation. Et cet enseignement est délassant. Je n'en connais aucun qui pique autant la curiosité, en éveillant l'intérêt. Il requiert de plus un outillage, un arrangement qui replace en quelque sorte l'élève dans le cadre familial; d'emblée, elle se retrouve chez elle dans ce couvent.

Que de fois au début de mon professorat à l'Ecole Normale classico-ménagère, ne faisant pas d'enseignement ménager, ai-je été tenté de murmurer contre le fait que ce programme nouveau semblait m'enlever trop de moments pour l'étude de mes matières. Mais, mon chagrin, mon impatience cessaient toujours à l'arrivée des élèves, j'avais le plaisir de remarquer chez elles, combien plus d'entrain, d'esprit d'observation, de facilité de comprendre et d'apprendre; combien plus de rayonnement d'âme dans leurs regards; enfin beaucoup plus d'aptitudes à saisir et à assimiler la petite tranche de savoir qui leur est distribuée chaque jour. A la fin je bénissais celui qui a eu l'idée géniale de fonder une institution où deux cours s'entra'aident si bien l'un l'autre et donnent à celles qui les suivent jusqu'au terme, une formation si complète. C'est donc la fondation de l'Ecole Normale classico-ménagère de Saint-Pascal, que je me permettrai de vous raconter en quelques pages, puisque c'est dans cette maison qu'il m'a été donné de connaître et d'apprécier l'enseignement classico-ménager.

Un vénérable curé de campagne, remarquablement zélé pour le bien spirituel et temporal de sa paroisse, étudiait, travaillait sans relâche depuis nombre d'an-

nées la sainte cause de la tempérance et l'importante question de l'hygiène. Toutes deux, elles constituaient le champ où, après les "affaires du Bon Dieu", s'exerçait son activité. Partout où il fit du ministère, il ne manqua pas d'assurer le triomphe de la première et pour le moins, la bonne vulgarisation de l'autre. Après qu'il avait pleinement satisfait aux devoirs de sa charge de pasteur, il feuilletait les meilleurs livres, y cherchant lumière et documents nécessaires à sa future innovation; il suivait les comptes-rendus des congrès que tenaient, dans tous les pays, les sommités religieuses ou médicales. S'inspirant de leurs études, de leurs conclusions et de leurs vœux. il préparait lentement les remèdes à appliquer en temps opportun aux maux qu'il désirait guérir. Il poussa même ses investigations à la recherche des moyens à prendre pour enrayer le fléau de la mortalité infantile; c'était naturel que son programme contînt cette première préoccupation. Notre paroisse, St-Pascal, grâce à ses enseignements clairs et pondérés, a eu le bonheur de voir dimineur des 3|4 le taux de cette mortalité.

Il y avait longtemps que ses persistantes études et sa propre expérience l'avaient amené à découvrir la cause, la racine du mal. Souvent, il éprouvait une amère déception au spectacle de foyers où se trouvaient ces pieuses jeunes filles frais émoulues du couvent, possédant la dernière note de l'élégance, mais dépourvues d'initiative dans la tenue d'une maison, aimant mieux cultiver les beaux-arts que les légumes, habiter le salon que la cuisine; en un mot des demoiselles supérieures en intelligence, mais ne se préoccupant nullement d'édifier, pour leur bonne part, un foyer de soleil, de santé, de prospérité et de bonheur. Evidemment l'éducation n'était pas tout-à-fait complète en ce sens. La clairvoyance du futur fondateur eut tôt découvert que la lacune ici,venait du manque de connaissances en science du ménage, en tenue de maison, en hygiène; il manquait enfin l'amour que l'on doit inculquer pour toutes ces grandes et belles choses. Il désirait pour elles dans l'intérêt des foyers, un an ou deux de stage dans une école ménagère; mais les préjugés et l'apathie furent la rude pierre d'achoppement où ce vaillant se heurta. Partout on voulait bien des jeunes filles qui apprissent les langues, la littérature, les histoires, le piano, des demoiselles enfin, qui eussent des diplômes à exhiber, mais on ne savait que faire de celles qui connussent l'art facile du pot-au-feu, et l'art pourtant si difficile de l'éducation des enfants.

L'institution où devaient se façonner les sujets de son idéal n'existait donc pas encore. Toujours inspiré et guidé par son ange gardien, en qui il avait une confiance de choix, il conçut le plan d'une maison dans laquelle les futures mères de famille recevraient à la fois les deux éducations, celle qui procure un brevet de matières classiques, et celle qui donne des connaissances ménagères; d'une maison où le brillant d'un cours, qui fait sourire de fierté et d'aise les mamans, se combinerait avec le prosaïsme pourtant si nécessaire de la science du ménage. M. le Curé fit part de ce projet hardi à l'autorité ecclésiastique et à quelques laïcs marquants. De part et d'autre cette lumineuse idée lui valut des encouragements. Mais faire surgir du sol d'une humble paroisse rurale sans ressources pécuniaires,

avec le seul secours de ses prières, de son courage, de sa persévérance, faire surgir une école qui enseignerait de front le double programme, était une œuvre d'entreprise ardue, avec laquelle seul il pouvait se mesurer.

Toute innovation, quelque bonne et opportune qu'elle soit, éprouve des difficultés à prendre vie, à se frayer un chemin. Divergences d'opinions, même en haut lieu, embarras financiers, indifférence des uns, moquerie des autres, rien n'arrêta le travail du futur restaurateur des foyers. Il se mit donc à la tâche pour la réalisation de sa belle œuvre.

Comme, dès le début, une section agricole se greffait sur le programme ménager, ce fut à la porte du ministère provincial d'agriculture qu'il alla frapper en premier lieu et le plus souvent par la suite. C'est à la louange de l'honorable M. J.-Ed. Caron d'avoir pressenti à ce moment-là le rôle efficace que devait jouer cette maison. Qu'on me permette de dire ce soir que c'est grâce à sa clairvoyance, à sa sollicitude, à son patriotisme éclairé, si cette bienfaisante institution s'est érigée en pierres solides dans une riante campagne; que c'est grâce à son enthousiasme militant, à sa propagande de bon aloi, si, plus tard, tous ses honorables collègues du cabinet, dans un geste solennel qui les honore et que l'histoire redira, posèrent sur son jeune front la couronne de l'immortalité!

Mais jusqu'à 1905, cette école n'avait vécu dans l'ombre que la période onéreuse de la construction. A cette date, joyeuse, le beau soleil de l'inauguration éclaira ses hauts murs de granit. A cette occasion, de distingués personnages étaient venus rehausser par leur présence et leurs paroles l'éclat de cette grande fête qui marquait vraiment une étape importante dans les annales de l'éducation Dès le lendemain de cette brillante solennité, à l'honneur d'une science et d'un art alors tenus quelque peu suspects, ce bon apôtre plus que jamais confiant, se remit à la besogne. Secondé dans sa tâche ardue par d'admirables religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à qui il avait eu la bonne fortune de confier la direction de ce couvent, il s'achemina rapidement vers une autre étape, celle de l'affiliation de son Ecole à la plus haute institution d'enseignement dans la province: l'Université Laval de Québec. Ce désir et ce progrès se réalisèrent en juin 1909. Ce geste hautement apprécié conférait à sa maison un prestige d'une grande valeur; mais ce n'est pas encore là le dernier et véritable cachet que le fondateur rêvait pour elle. Il la voulait revêtir de prérogatives et d'attributs qui la rendissent capable d'octroyer le double brevet de science pédagogique et de savoir-faire ménager. Voilà le titre définitif indispensable, objet de ses aspirations. Atteindre à ce point ultime ne paraissait pas chose aisée. L'appellation d'école ménagère devait faire place à celle d'école normale classico-ménagère. C'est au Comité catholique que l'on demandait ce baptême, et au gouvernement la confirmation de l'œuvre nouvelle. Elle ne reçut d'abord que le baptême de désir. Si ce projet d'opportune innovation fit surgir certaines divergences d'opinions, avant d'être mené à bonne fin, que d'ardents et éclairés partisans le favorisèrent!... Parmi ces ouvriers de la vigne, je tiens à signaler, ce soir, le nom d'un éducateur émé

rite, d'un grand pédagogue qui est venu étudier sur place le fonctionnement de la maison, pour adresser ensuite aux distingués membres du Comité catholique un plaidoyer éloquent et probant à l'égard de cette œuvre, un témoignage d'admiration tel que sait rendre une brillante intelligence au service d'un cœur généreux et d'une belle âme. J'ai nommé M. C.-J. Magnan, inspecteur général des Ecoles catholiques de la province de Québec. Grâce à sa puissante intervention, et au bon et efficace travail de ceux qui furent à la peine, le Comité Catholique, convaincu de l'excellence d'un tel enseignement en une séance de 1913, se rendait au désir du fondateur et recommandait au gouvernement la création que cet apôtre et ses dévouées religieuses sollicitaient avec tant de persistance. Il restait à prier le Cabinet de bien vouloir ratifier cette recommandation. Gouverner, c'est prévoir, dit-on souvent avec raison; or, pour ce dernier, accorder ce nouveau titre, c'était s'engager à payer un octroi annuel assez considérable. Le projet ne reçut pas immédiatement sa sanction.

Au Ministère, tous n'étaient pas d'accord quant à l'opportunité de cette création, bien qu'il y eût presque unanimité d'opinion sur la valeur de cette école. C'est pour trancher définitivement la question, pour dissiper les derniers doutes, que l'honorable Premier Ministre d'alors, sir Lomer Gouin, que ce fait soit raconté à sa louange, répondant à de pressantes invitations des autorités de la maison mère de la Congrégation de Notre-Dame et de celles de l'Ecole ménagère, consentit à suspendre ses multiples travaux pour venir, en compagnie de lady Gouin, se faire le visiteur d'un jour de l'institution. Il examina sur les lieux la mise en activité du programme, en étudia le fonctionnement complet. En homme sage, éclairé et pratique, il voulut se rendre compte par lui-même de la valeur de ce double cours. Les impressions furent heureuses, la suite des événements le devait tôt prouver. Complètement émerveillé du spectacle offert par les différentes leçons et démonstrations données sous ses yeux, l'honorable Premier retournait à Québec, gagné à la cause que le vénérable fondateur et les religieuses avaient su discrètement mettre en relief, l'œuvre avait trouvé l'avocat puissant qui devait lui assurer progrès et vie. Et l'heureux événement attendu avec tant d'anxiété s'inscrivait bientôt après dans les annales de la maison. Juin 1913 voyait décerner à la prospère Ecole ménagère de Saint-Pascal, le titre officiel d'Ecole normale classico-ménagère... Et l'ère nouvelle commençait au grand bénéfice de la formation de nos jeunes filles.

Voilà le plus bref résumé possible de l'histoire de l'enseignement classico-ménager; voilà un mot bien pâle de la fondation de cette œuvre à Saint-Pascal, voilà l'édifice élevé par le courage et la persévérance d'un vénérable curé, un saint prêtre qui a nom M. l'abbé Alphonse Beaudet, depuis neuf ans, dévoué et digne Principal de l'Ecole normale classico-ménagère, et depuis un an, chanoine honoraire de l'Eglise métropolitaine de Québec!

Mais que comprend donc l'enseignement classico-ménager?... Quelles sont es diverses branches qui le constituent, pour que nos plus hautes autorités e n

éducation le prisent si fort, le louent sans aucune réserve ? Ouvrons le prospectus de l'Ecole et voyons combien est suggestive chacune des matières de ce programme :

"1. Economie domestique; 2. Tenue de la maison; 3. Entretien de la lingerie et des vêtements; 4. Blanchissage et repassage; 5. Coupe et confection des vêtements; 6. Art culinaire théorique et pratique; 7. Agriculture et Horticulture; 8. Laiterie; 9. Aviculture; 10. Apiculture; 11. Quelques notions d'anatomie et de physiologie; 12. Médecine domestique; 13. Hygiène en général et chimie de l'alimentation; 14. Science de l'éducation traitant de l'éducation physique, intellectuelle et morale de l'enfant".

Voilà la sèche nomenclature des sujets de cet enseignement qui se greffent sur le programme classique des autres maisons d'éducation, qui sont Ecoles normales.

S'il se trouve encore des gens qui le croient être exclusivement l'étude de la cuisine, je les prie de considérer que cette matière, bien que jugée très importante, n'occupe que la dixième partie du programme, et que les autres points ci-dessus énumérés se traitent avec autant de compétence et de sollicitude que l'art culinaire.

Comment, maintenant, sans compromettre les santés, parcourir ce double programme ? Je devrais dire peut-être: "Comment ne pas altérer les santés en ne le suivant pas ?" car je suis sincère en affirmant que je le crois apte à favoriser dans une large mesure le développement physique des élèves.

"A l'objection souvent répétée que l'enseignement ménager surcharge le cours classique, multiplie les années d'études, compromet les santés, nous répondons, est-il écrit dans le prospectus de l'Ecole, que, après expérience de dix-sept années, les matières nouvelles intéressent puissamment les élèves, développent beaucoup plus rapidement leur intelligence, les reposent en quelque sorte des fatigues de l'étude des matières classiques, et que, loin de nuire à leur santé, elles la favorisent plutôt en développant heureusement toutes leurs facultés corporelles, grâce au travail manuel obligatoire". Toutes les leçons de théorie sont des causeries qui délassent, tous les exercices pratiques sont des récréations qui réconfortent. Le tout s'apprend sans effort et assure la meilleure assimilation, et combien plus facile, des autres matières du cours classique.

Mesdames et Messieurs, l'enseignement classico-ménager, tel qu'il se donne à l'Ecole de Saint-Pascal, mérite bien la connaissance sincèrement élogieuse que je vous en ai apportée, il a droit à nos sympathies et à notre admiration. Il compte avec un légitime orgueil dix-huit ans d'âge et d'expérience. C'est dire qu'il a fait noblement ses preuves. Les personnages officiels qui en suivent de près la marche vers le progrès, proclament à l'unanimité qu'il va droit son chemin, accomplissant, pour le grand bien de la société, l'œuvre si belle de la formation complète, intégrale de la jeune fille.

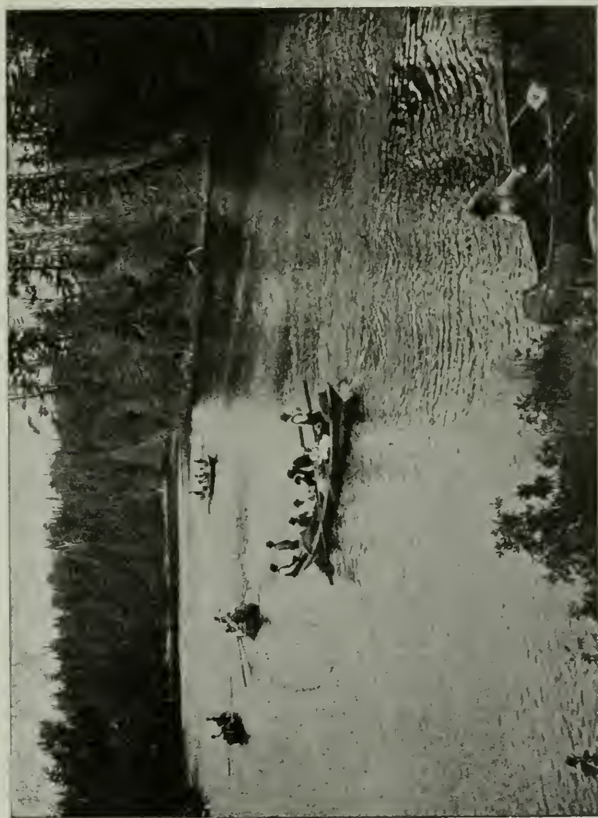
Sans doute, parmi celles qui se sont inscrites comme élèves de la maison, il s'en peut trouver qui ne peuvent servir comme témoins de l'excellence du double programme. C'est une faible minorité, question d'individus plutôt, dont il faut tenir compte dans tous les groupements. Dans quelques rares familles aussi, le peu d'appréciation que l'on affecte à donner de la science ménagère,le froid qui en accueille certaines manifestations met une entrave à l'épanouissement du savoir-faire... Trop de personnes ne jugent que d'après ces quelques unités et en concluent à une antipathie plus ou moins raisonnée pour l'œuvre de l'école classico-ménagère. Non, si l'on veut des preuves péremptoires, que l'on suive à la tâche dans plus d'une centaine de foyers ces élèves qui ont brillé dans leurs études, c'est-à-dire les trois-quarts qui ont complété leur cours ménager. Ces dernières nous édifieront par leur sérieux dans la besogne,leur succès dans la tenue classique d'une maison ou dans l'éducation des enfants. Dans ma propre région, j'ai fréquemment vu de ces privilégiées faire la joie véritable de leurs parents et de leur mari, être un rayon de bonheur pour tout leur entourage.

Réjouissons-nous donc, Mesdames et Messieurs, de si beaux résultats, réjouissons-nous de l'œuvre admirable de tous nos couvents; mais réjouissons-nous encore de l'œuvre si belle, si féconde, que continuent d'accomplir à Saint-Pascal, un dévoué Principal qui travaille sans cesse à la cause éducationnelle de son pays, secondé par des religieuses vraiment éducatrices et pédagogues, comme sait en fournir la Congrégation de Notre-Dame.

Mesdames et Messieurs, luttons pour le "home", luttons pour le foyer; donnons-lui des directrices qui l'aiment et le fassent aimer profondément; employons-nous à lui procurer des femmes instruites qui sachent revendiquer et obtenir le droit de suffrage dans plus d'un domaine de leur influence mais qui ne soient jamais, Dieu merci, de turbulentes suffragettes; n'épargnons rien pour le doter d'épouses charmantes et avisées qui facilitent la tâche de leurs maris, comme d'ailleurs ces derniers sont tenus aux mêmes égards pour elles; enfin, luttons énergiquement pour lui assurer des mères chrétiennes, dévouées, clairvoyantes, qui préparent à la patrie des santés robustes, des âmes et des cœurs bien trempés, des intelligences bien formées.



VISION FUGITIVE



La rude saison est arrivée. Hâtons-nous, avant qu'ils ne disparaissent sous la glace et les neiges, de contempler quelques aspects de nos belles rivières si limpides entre leurs berges boisées.

PROPOS ETHNIQUES

ENTRE COUSINS

Par
PAUL FONTAINE
avocat
Diplomé des Sciences
Morales et Politiques
de Paris.

Faire naître, cultiver chez les jeunes, éveiller ou ressusciter chez les plus âgés l'amour des mille et une choses qui révèlent la psychologie, la sensibilité de notre peuple, c'est, croyons-nous, l'effort tenté à la tribune par la société des Arts, Sciences et Lettres et dans la presse par son intéressante revue le *Terroir*.

Effort louable, effort nécessaire. Le contact des civilisations anglo-saxonne et latine devait fatalement produire des heurts. Ils furent terribles, douloureux. Ils blessent encore. La philosophie de notre histoire nous enseigne que pour exister, persister, progresser, il nous faudra continuer la lutte sous tou es ses formes; être intensément français. C'est la condition malheureuse de notre existence en terre américaine. Au dix-neuvième siècle nous avons affirmé au Forum, et avec succès, une volonté opiniâtre de rester nous-mêmes. Dans ces combats nos hommes politiques furent admirables de courage, d'adresse, de prévoyance. Le peuple, qui apportait la force primordiale de l'instinct, fit bloc. Désintéressé, vigilant, le clergé fut l'animateur d'une résistance qui, en maintenant intacte la race, gardait ferme et pure la foi.

Grâce à ces énergies brillantes, obscures et apostoliques nous retrouvons, de nos jours, avec ses notes essentielles le colon bas-normnd ou poitevin qui se fixa sur nos rives alors que la France y était, officiellement, encore.

Cependant, on l'a déjà remarqué, plus d'un siècle d'absence, d'éloignement a modifié le type primitif. L'ambiance anglo-saxonne, le climat, une psychologie économique de pays neuf, une vie religieuse, à certains égards différente, ont donné à nos villes comme à notre âme un aspect original.

A ces influences qui nous sont propres, d'autres ont agi en France depuis 1760, qui ont accentué encore les différences: mouvements philosophiques, littéraires, scientifiques, sociaux...

Comment alors être surpris, en recevant au pays les Français de passage, de constater combien sont autres et le verbe et la pensée? Pourquoi s'étonner, si voyageant en France on a l'impression, au début surtout, d'être en pays étranger?

Un historien canadien frappé de ces contrastes écrit que le peuple canadien-français forme maintenant un groupe ethnique à part, avec son caractère, sa phy-

sionomie propre. Dans une brève analyse de ces mêmes contrastes nous voudrions examiner dans quelle mesure la chose nous semble vraie..

* * *

L'activité économique d'un peuple, en mettant en relief l'idée qu'il se fait de la vie, nous renseigne sur sa psychologie. Portons de ce côté une première investigation de l'âme française.

Une des fortes surprises du pèlerin américain en France, et nous donnons au mot américain son sens le plus large—c'est la lenteur souvent désespérante de l'organisation économique. Les chroniqueurs y trouvent au moment de sécheresse intellectuelle des redites encore goûtées du public. On dirait que la production, la circulation des richesses en Amérique sont conduites sur un air de Jazz Band tandis qu'en France elles se font avec des lenteurs et des grâces de menuet.

C'est que nous sommes dans un pays où le temps n'a pas de valeur monétaire. Le temps c'est bien la seule chose que le Français n'économise pas.

Le Français est certes très travaillant et il n'y a rien qui puisse lui déplaire autant que l'épithète de paresseux que nous retrouvons sur certaines lèvres américaines à son adresse. Mais, à son ouvrage il aime rire, causer, émettre des opinions politiques, littéraires et philosophiques. L'anglo-saxon lui, préfère travailler moins longtemps dut-il pour cela s'esquinter. Tous les deux aiment les loisirs mais le Français les prend en travaillant.

Il apporte en affaire sa grande sociabilité. C'est dire que ses contrats s'accompagnent toujours d'un grand nombre de paroles, de gestes très expressifs, de formules polies. Le Français n'est rien moins que taciturne. Dans les moyens de transports la lenteur est encore exagérée par le nombre des parties en cause qui toutes ont leurs observations à placer et auxquelles le conducteur ou Monsieur le chef de gare se fait un devoir de répondre. Nous avons été témoin, un jour en Bretagne, d'un fait à cet égard, typique. Nous avions pris la vedette à Saint-Malo en vue d'une excursion sur la Rance. Nous allions à bonne allure depuis une demi-heure, quand tout à coup, un malheureux jeune homme s'écrit: "Comment, il n'y a pas d'arrêt à Saint-Servan". "Mais, mon ami, dit le capitaine, vous ne saviez donc pas que nous filions tout droit sur Dinard?"

Le jeune homme "Mais non et il faut que je me rende à Saint-Servan où se trouve mon patron".

Le capitaine "Vous ne pensez pas que, pour vous seul, nous allons arrêter à cet endroit, peut-être ! !"

Le jeune homme "Mais si ! je ne veux pas perdre une journée d'ouvrage" et suivent ici une foule de considérations sur les rapports entre patrons et ouvriers, sur le rôle de l'argent dans le budget familial, etc, etc.

Le capitaine "Mais, jeune homme, vous ne me croyez pas "poire" à ce point! (Le Français a une peur terrible d'être "poire" c'est-à-dire d'être berné à cause de sa bonté).

Un voyageur essaie une défense, timide d'abord, puis éloquente bientôt, de

cet imprudent. Une dame riposte vertement. Tout le monde se met de la partie prenant qui, pour le capitaine qui pour le jeune homme. Finalement, attendri, le marin décide de virer de bord et notre ouvrier débarque victorieux à Saint-Servan, accompagné de quolibets et de moqueries. La vedette reprit paisiblement sa marche, chacun étant heureux d'un évènement qui avait permis aux langues d'aller pendant quelque temps leur train. Mais il fallait voir l'expression de deux misses anglaises en mal d'excursion !

Inutile d'insister sur les lenteurs connues de l'administration qui porte pour l'exécution d'un service une série de fonctionnaires ayant chacun une tâche parcellaire remplie avec une dignité de fakir.

C'est la même idée de la valeur du temps qui entasse en coussins, sur les bureaux, des liasses de paperasses écrites à la main.

C'est elle qui partout multiplie les emplois, les fonctions, les formules, les détails les distinctions.

Nous sommes moins sensibles, plus flegmatiques, moins méticuleux. Décidés à telle démarche, nous aimons y aller rondement, sans commentaires et comme disent nos gens, sans "parlotte" inutile. Mais il faut reconnaître que cette mentalité est pour beaucoup acquise. L'organisation commerciale et industrielle américaine, a exercé son influence. Et comme malgré cela, nous sommes français en affaires si nous nous comparons à nos voisins!...

Une qualité que nous avons perdue au contact des américains, qualité généralement européenne et éminemment française, c'est l'économie.

Adam Smith a remarqué que les peuples à civilisation économique récente ont un grand train de vie, luxe intérieur des demeures, hospitalité somptueuse... N'est-ce pas ce qui se passe chez nous ? Nous tirons vanité de nos installations, de l'abondance des mets sur la table, des vêtements, de tous ces mille riens qui constituent le "confort moderne".

Le Français pense autrement. Il tire, lui, sa vanité du nombre des belles pièces trébuchantes et sonnantes, constituées en dépôt dans quelque banque, placées en rentes de l'Etat (les placements de ce genre sont nombreux dans toutes les classes de la société) ou gardées précieusement à la maison, dans le fameux bas de laine.

Pour les constituer, ces économies, il n'est pas de sacrifices qu'il ne fasse. Il travaille fort, vit modestement, souvent pauvrement, Mais alors, c'est là de l'avarice ? Point. Il n'est peut-être pas de peuple plus spontanément libéral. Mais alors ? Esprit de prévoyance tout simplement. Il économise pour doter sa fille, placer ses fils, attendre paisiblement la mort sans être à charge à personne. Il sera au comble du bonheur si ses rentes lui pemettent d'acquérir, dans quelque banlieue une maisonnette claire au soleil, un petit bout de terre où il cultivera des légumes et taillera des rosiers. Les américains font vie beaucoup plus large, et nous aussi.

Or les statistiques prouvent que plus de soixante pour cent des américains meurent pauvres. Nous n'avons pas de statistiques de ce genre au pays mais nous doutons fort que ce pourcentage soit aussi élevé en la prévoyante France.

Par contre, nous avons une qualité, partagée d'ailleurs avec tous les groupes ethniques d'Amérique, c'est la qualité si américaine d'audace, de hardiesse, de risque. Parce que pays neuf, l'initiative a chez nous champ plus large. La division du travail y est encore rudimentaire, la population inférieure aux besoins, l'industrie naissante, le commerce susceptible de développement, les terres neuves abondantes et fécondes. Le travail est pénible, mais il n'est pas ingrat. Les fortunes y croissent plus vite. Qui sait risquer a un bel avenir, comme on dit souvent. Nous sommes un peuple jeune. C'est tout dire.

Le Français aime les positions stables où les perspectives de risques sont réduites au minimum. Le fils compte énormément sur ses ascendants dont il suit les conseils et attend en paix une situation et un héritage qu'il transmettra à sa progéniture. Il est casanier. L'étranger ne l'intéresse pas. "Le Français ne connait pas sa géographie". Il connait et aime son pays. Emigrer, c'est pour lui l'exil. Aller aux colonies est une déchéance. Cette mentalité est malheureuse. La France a un immense empire colonial; cet empire n'est pas suffisamment développé. Demain des étrangers l'exploiteront peut-être. Avec une telle mentalité nous serions loin de l'Ontario, les Cantons de l'Est seraient encore Anglo-saxons et l'Abitibi "terra ignota".

Dans un pays où la main d'œuvre est abondante, les produits ne peuvent manquer d'être de qualité excellente, et artistement ouvrés. Le machinisme qui enlaidit tout avec sa production en série, y est plus rare. Il existe de plus des traditions techniques, une habileté manuelle, un goût affiné qui se transmettent de génération en génération. Le résultat est que le produit français est délicat, bien fini, original.

L'ouvrier canadien-français a en lui toutes ces qualités mais à l'état latent. Errol Bouchette vantait avec raison l'habileté de nos gens. Si le premier jet est heureux nous en sommes fiers; si par des efforts répétés nous devons corriger certains détails nous nous arrêtons, et laissons le travail inachevé ou le donnons dans sa forme imparfaite. Aussi quelle pitié que nos demeures extravagantes de lignes, que nos ameublements sans style, nos villes construites "va comme je te pousse". Mais n'exagérons rien. Songeons que tout était à faire il y a seulement cent ans. Le foyer est maintenant debout et ferme, sachons l'orner.

En résumé, de cette analyse incomplète,on peut conclure que la formation économique des deux peuples est semblable; que les différences rencontrées sont accidentelles; que nous nous développons dans le sens de nos "ascendances françaises."

Le contraste est plus frappant à considérer la famille française.

* * *

Le professeur d'une grande école de Paris, parlant devant un auditoire d'élèves étrangers, le mettait en garde contre les jugements qu'il portait sur les Fran-

çais; il lui conseillait d'être prudent pour être dans la vérité. "On peut porter, disait-il, sur les Français des jugements contradictoires et ils seront tous également vrais". L'opinion qui veut que le Français soit individualiste est peut-être de ce genre-là. Il semble que le Canadien l'est dans une proportion beaucoup plus grande.

Observons les deux foyers et constatons la différence d'esprit. Au Canada l'individualisme s'affirme ; en France, au contraire, l'individu disparaît, s'efface au sein de la famille. Les garçons et les filles, chez nous, invitent à la maison leurs amis sans même en parler à leurs parents. La jeune fille, ici, choisit seule celui avec qui elle devra passer la vie. Que de complications, au contraire, en France dans le choix d'un époux. Les parents, comme on le sait, décident presque toujours seuls, ou bien consultent la jeune fille après coup. Ils considèrent la situation sociale du futur, celle de la famille dans laquelle la jeune fille devra entrer; la fortune y est pour beaucoup.

Les mêmes précautions sont prises pour le jeune homme. Ici on procède moins ouvertement; on provoque des confidences; on se renseigne sur la dot de la future. Les deux familles s'entendent quelquefois. On fixe une entrevue; les jeunes gens se voient pendant une ou deux heures, puis ils font rapport à leur père et mère du degré de sympathie qu'ils ont l'un pour l'autre. On discute la chose longuement et les parents à leur tour se font part de la décision des "enfants".

Il est difficile de juger les deux systèmes. L'un et l'autre ont leur avantage et leurs inconvénients. Il semble qu'il ne rentre pas assez d'amour dans les unions françaises, il semble que trop large est la part des intérêts matériels. Par contre, chez nous, des unions se contractent souvent qui ne sont pas à l'honneur des familles.

On vante l'hospitalité française. Elle est réelle. Elle n'est cependant pas spontanée comme la nôtre. Il est difficile de pénétrer dans les familles françaises. On y est reçu longtemps officiellement. Il faut des garanties d'honorabilité, de sympathie. Si l'on est étranger, des recommandations sérieuses sont nécessaires. Par contre les amitiés nouées le sont pour la vie.

Quelle différence dans l'éducation des jeunes filles! Nous avons subi l'influence américaine dans ce qu'elle a de plus mauvais. On dirait que, depuis quelques années, la jeune fille canadienne perd de sa grâce, de son charme. Homasse, elle fume la cigarette, porte la culotte, conduit l'auto, noue facilement amitié, est camarade trop souvent. N'exagérons rien, ne généralisons pas trop vite. Mais constatons que nos grand'mères étaient plus françaises.

Nous préférons l'éducation de nos garçons. Elle développe davantage l'initiative. Le jeune français compte trop sur ses parents. Fils unique souvent il n'a qu'à se laisser vivre. Il ne connaît pas l'amer plaisir de la vie à gagner.

Est-ce le culte de la famille qui limite le nombre des berceaux en France? Nous le croirions volontiers. Pour maintenir la position sociale de la famille,

on préfère n'avoir qu'un garçon constitué héritier de tout le bien. Aussi quelle déception quand le premier né est une fille.

Chez nous on pense autrement. Les enfants sont considérés une richesse. Et en fait ils le sont très souvent. A la campagne surtout, les ouvriers étant rares les enfants peuvent, très jeunes, être utiles. Quand les enfants grandissent il est facile des les placer sans diviser le bien. Les terres ne manquent pas au pays, et la main d'œuvre est recherchée. On dit, pour cette raison, que les peuples neufs sont prolifiques. Cette raison n'est pas concluante. Car enfin les anglo-saxons du pays auraient alors une mentalité de vieille société économique. Il faut chercher ailleurs la raison de notre rema quable développement. Seul le grand esprit de foi des Canadiens français peut l'expliquer.

* * *

Le Français est incomparablement moins religieux que le Canadien français. Les mains se joignent moins spontanément. Le nombre est grand des incroyants, dans les villes et dans les campagnes. Nous avons habité une année un quartier de Paris où, au dire du curé, la paroisse catholique pouvait présenter une bonne moyenne. Or, d'après des statistiques données un jour à ses paroissiens, sur une population de 30,000 âmes, à peu près 18,000 pratiquaient la religion catholique. Nous avons passé deux étés sur des plages françaises. L'indifférence religieuse de notre entourage y était grande. Constatations faites sans parti pris, sans francophobie. Songeons aux influences diverses qui ont agi en France et soyons surpris que la religion y soit encore aussi vivace. De plus, il convient d'ajouter que la religion est aussi grande en France qu'en Belgique, en Italie et en Espagne, malgré les apparences.

Il n'y a pas entre le prêtre français et le paroissien cette espèce d'amitié, de camaraderie que l'on constate chez nous. Le prêtre vit seul, avec une vieille gouvernante, dans un appartement. La vie de presbytère, dans les villes, est rare. Cette organisation déconcerte le Canadien. Prêtres et laics reçoivent pendant dix ans, au Canada, la même formation. Des amitiés précieuses se nouent ainsi qui facilitent beaucoup, semble-t-il, les rapports entre l'Eglise et l'Etat.

Mais en France ceux qui sont catholiques ne le sont-ils pas intensément? Nous en avons rencontré qui étaient ardents, d'autres qui étaient tièdes, d'autres qui étaient morts.

Le catholicisme social étant beaucoup plus développé en France que chez nous—le besoin développe l'organe—il forme des unités religieuses plus renseignées sur leur croyance.

Le catholique français nous a semblé défendre la religion comme on défend une doctrine politique ou philosophique. C'est certes, un point de vue, mais un point de vue qui ignore les dogmes, les mystères. On présente volontiers le côté moral du catholicisme. C'est là une impression générale qui ne veut pas ignorer de très nombreuses exceptions.

Il est intéressant d'étudier le catholicisme français. Nous trouverons chez

les grands orateurs sacrés un aliment très utile de notre foi. Gardons-nous de penser que les circonstances sont les mêmes chez nous, et si l'on veut implanter ici certaines œuvres françaises sachons les adapter aux circonstances particulières du pays. Un Louis Veuillot donnerait un peu l'impression de Don Quichotte luttant contre des moulins à vent. La masse du peuple étant catholique pratiquante, en s'adressant à elle il convient de lui tenir un langage approprié... Mais nous nous engageons peut-être là sur un terrain qui n'est pas le nôtre.

* * *

La formation intellectuelle est différente, sur les deux rives. Nous n'avons pas la même tête... Notre philosophie est autre.

Le Français est Cartésien. Il doute de tout, il analyse tout. Thomiste, le Canadien est dogmatique, absolu, peu critique. Notre activité intellectuelle est lente, paresseuse On ne semble pas soupçonner toutes les difficult s d'une question, aussi est-elle le plus souvent superficiellement traitée

En France, on pousse plus loin son investigation; on hésite avant de poser une affirmation; on sait que la vérité scientifique est difficile d'acquisition et qu'après un long travail on ne peut souvent écrire qu'un "peut-être".

Cet esprit d'analyse contribue beaucoup à la clarté de l'exposé, à l'intelligence totale du concept. Par contre son abus rend l'action hésitante. On s'arrête aux formules, sans chercher leur réalisation. C'est ce qui explique, par exemple, qu'au pays de Pasteur, l'hygiène soit si peu répandue.

On recherche la vérité en tout, et on veut convaincre son voisin des lumières acquises. C'est pourquoi il se fait tant de discours au pays de France; chacun voulant se convaincre lui-même ou amener à ses vues son entourage, discute, interroge, multiplie ses commentaires, raisonne tout haut; ce ne sont dans les conversations que des pourquoi? des comment? des mais si, des ah! non. L'on enrage si l'on n'a pas le dernier mot...Chez nous, on préfère, comme arguments, très souvent, les coups de poings... ou bien, si l'on a raison, on se tait.

—o—

Et voilà quelques impressions sur la vie du Français, à la ville, dans la famille. Nous ressemble-t-il comme un frère? Non. Le temps, la vie, le milieu nous ont différemment formés. Aussi le premier accueil, en arrivant en France, est toujours de sympathie; puis des silences ne tardent pas à naître qui prouvent que les âmes sont autres. La sympathie existe toujours mais ce n'est qu'une sympathie de cousins, et c'est tout de même une sympathie de cousins.

Nous sommes américains de formation. . Entendons que nous avons la psychologie spéciale du continent sur lequel nous vivons, psychologie faite de liberté. de hardiesse, de spontanéité, de camaraderie facile, de laisser-aller, de prodigalité, de réalisations, d'activité intellectuelle au plus secondaire.

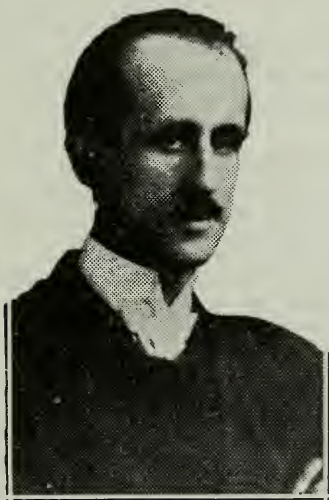
Cependant, nous gardons nos notes essentielles de Français. On les découvre en se comparant aux Anglo-saxons qui nous entourent. Dans le sens strict du mot peut-on dire qu'un peuple nouveau existe au Canada français? Il ne nous semble pas. Nous trouvons des Français enracinés au Canada.

PAUL FONTAINE

POUR QU'ON LISE NOS LIVRES CANADIENS

Causerie donnée à l'hôtel de ville de Québec, sous les auspices de la Société des Auteurs et de celle des Arts, Sciences et Lettres, à l'ouverture de la Semaine du Livre canadien, par M. Alphonse Désilets, le 29 octobre dernier.

I



M. ALP. DÉSILETS

Un poète italien, Gabriele d'Annunzio, célèbre en notre temps, par la diversité de ses actions autant que par ses livres, disait aux habitants de Palerme, dans une harangue publique : "*Je voudrais, pour qu'il soit heureux, que notre peuple prît " l'habitude de lire davantage*".

Au pays canadien, nous estimons à juste titre que les conditions de notre bonheur social et individuel sont relatives à d'autres pratiques d'ordre plus élevé encore. Néanmoins, la pensée du poète italien peut mériter qu'on s'y arrête et qu'on en fasse l'analyse.

Ceux des nôtres,—et celles,--qui s'adonnent aux Belles-Lettres ont assez rarement expliqué leur enthousiasme par des succès de librairie. Un élan, d'ordre psychologique, les entraîne vers cette passion d'écrire, parce qu'ils ont, tout d'abord et sans cesse, dévoré bien des livres.

Cet aliment de leur esprit provoque en eux des émotions sacrées, et le frémissement de la vie intellectuelle enivre en quelque sorte leur âme et leur pensée. L'impérieux besoin d'extérioriser nos sentiments est conforme à la loi des activités cérébrales comme à celle des surabondances du cœur. La plume allège l'écrivain de cette abondance intérieure, et dès l'instant où il écrit, le poète ou l'historien, le romancier, le dramaturge ou le savant se rafraîchit et se repose.

Il faut lire. Il faut lire pour comprendre et pour aimer l'existence. Il faut lire pour écrire et pour faire aimer la vie. Mais, cet aliment de notre bonheur intime doit être bien choisi. Autrement il peut apporter des germes de maladie ou de mort. Telle lecture, qui développe la sensibilité, ne doit être absorbée par l'esprit qu'à petites doses bien mesurées. Il faut qu'une page nous réconforte et nous élève pour mériter qu'on s'y attarde. Il faut qu'elle ne nous égare point hors des chemins de la vie réelle et bien ordonnée. Il faut qu'elle nous édifie, qu'elle nous confirme en grâce avec nos convictions et nos principes, de croyances religieuses et de devoirs envers la société humaine.

Il ne faut point lire pour lire. Henry Bordeaux, dans une étude sur les "Essais Psychologiques" de Paul Bourget nous en avertit :

" La lecture ne doit point dessécher notre pensée ni créer en nous une âme " de littérature."

Les petites madames,—et ceux,—qui se prélassent, des jours entiers, dans la tiédeur capiteuse des boudoirs, un roman à la main, perdent parfois rapidement le sens pratique des choses réelles de l'existence. L'effet que produit leurs lectures est délétère. Ces cœurs tendres et ces petites âmes s'amollissent et se blasent. Ils n'ont pas su choisir les livres qui se recommandent à leur tempérament et à leurs besoins.

" Une personnalité vigoureuse n'a pas à craindre cette disgrâce", continue l'auteur des "Pélerinages littéraires". "Elle ne retiendra de ses lectures, de ses " enthousiasmes intellectuels, qu'une chaleur de cœur plus ardente, et ce *pouvoir* " *d'admirer*, dont Mgr Dupanloup disait qu'il est *l'honneur de l'homme*. . .".

Puisqu'il faut lire pour écrire, et que ceux qui écrivent ont toute chance d'être lus, quels seront donc les premiers livres qui se recommandent à notre attention ? Le motif de votre présence à la veillée littéraire de ce soir est une réconfortante réponse à cette question. En organisant la Semaine du Livre, la Société des Auteurs Canadiens a voulu mettre en plus grande faveur auprès de vous les œuvres si méritoires de nos ouvriers de la pensée.

Il suffira que l'on rappelle à vos mémoires ces œuvres et ces ouvriers, pour attirer sur elles et sur eux vos précieuses sympathies. Et parce que, depuis toujours, vous avez compris qu'il importe à l'élite intellectuelle d'une nation de connaître et de respecter ceux qui, aux yeux des autres peuples, donnent la mesure de notre prestige comme race, les écrivains canadiens-français, et notamment ceux de cette province, n'ont pas de plus chère ambition que de voir leurs œuvres accueillies par vous, et lues dans vos demeures. C'est la première et la plus grande récompense des travailleurs de la pensée au Canada français.

I

NOS HISTORIENS

" O notre histoire, écrin de perles ignorées," s'écrie, avec un enthousiasme doublé de tristesse, l'un de nos vieux poètes. Et pourtant, la patrie canadienne, jeune encore, a eu des voix généreuses et fières, pour chanter ses héros et ses vertueux pionniers. Ils ne sauraient être oubliés, les noms que notre piété nationale a gravés dans la pierre, aux portiques de nos édifices, sur nos places publiques: Garneau, Ferland, Cassegrain, Verreau, Gérin-Lajoie, Turcotte, LaRue, Bédard, Decelles, Dionne, Sulte, Richard, Roy, Gosselin et David. La théorie n'en est pas close. Est-il besoin de mentionner l'œuvre féconde de celui qui préside à la section québecoise des Auteurs Canadiens ? L'honorable Thomas Chapais, conseiller législatif et sénateur, aura donné à son pays toute une série d'ouvrages précieux pour notre histoire:

"Les Congrégations enseignantes et le brevet de capacité", publié en 1893;
"Discours et conférences" (2 vols) 1898 et 1913;
"Le Serment du Roi", 1901;
"Jean Talon" (couronné par l'Académie française), 1904;
"Mélanges politiques et littéraires", 1905;
"Le Marquis de Montcalm" (couronné par l'Académie française), 1911;
"The Great Intendant", 1912;
"Cours d'Histoire du Canada", 1919-1921 (3 vols).

A ceux-là viennent s'ajouter des chercheurs patients et laborieux comme M. le chanoine Victor Huard, directeur du "Naturaliste Canadien", auteur de :

"L'Apôtre du Saguenay" (biographie de Mgr Racine), 1895;
"Labrador et Anticosti", en 1897;
"Impressions d'un passant", 1906;
"Cours d'Histoire naturelle", 1912;

M. le juge Camille Pouliot, auteur de :

"Vie de sainte Crescence", en 1895;
"Réminiscences et notes de voyage";
"Notes historiques sur la Rivière-du-Loup".

M. l'abbé Ivanhoe Caron, auteur de :

"La Colonisation au Canada", 1916;
"Expédition du chevalier de Troyes à la Baie d'Hudson";
"La Colonisation dans la province de Québec", 1916-1922.

M. Geo. Bellerive, avocat, auteur de :

"Conférences et discours de nos hommes publics en France", 1902;
"Orateurs Canadiens-français aux Etats-Unis", 1908;
"Orateurs Canadiens-français en Angleterre", 1912;

"Délégués canadiens français en Angleterre, en 1763 et 1867, 1913."

M. l'abbé Camille Roy, auteur de :

"L'Université Laval et les Fêtes du Cinquantenaire", 1903;

"Fêtes du 3e Centenaire de Québec", 1911.

Monsieur Joseph Dumais, directeur du Conservatoire d'Elocution de Québec, auteur d'une méthode d'élocution, et de plusieurs ouvrages historiques.

M. Jules-S. Lesage, un chercheur émérite, dont l'admirable enthousiasme nous donne, de temps à autre, des œuvres comme: *"Hector Fabre,"* journaliste;

"Chroniques laurentiennes", 1901;

"Notes et impressions", 1903.

M. l'abbé F.-X. Burque, poète et historien, auteur de la "Vie du Pierre-Martial Bardy", président de la Société Saint-Jean-Baptiste dé Québec.

A ces œuvres s'ajoutent encore des travaux éminemment précieux, comme ceux de M. P.-G. Roy et de M. G.-E. Marquis, qui serviront à l'histoire géographique et économique de cette province.

II

NOS POETES

M. l'abbé Camille Roy nous fait observer dans son "Manuel d'histoire de la Littérature canadienne-française" que les premiers chants de nos bardes laurentiens pouvaient avoir le rythme un peu lourd et l'allure mal dégagée. Néanmoins, notre poétique s'est libérée assez rapidement encore, de sa première nébuleuse.

Après les épigrammes et les chansons par lesquels préludèrant Quesnel et Marmet, Gérin-Lajoie et Alfred Garneau, on perçoit déjà des hymnes patriotiques et des idylles assez riches de puissance émotive dans: les strophes d'Octave Crémazie; dans les légendes et les récits de Louis Fréchette; dans les poèmes de Pamphile Lemay, dans les "Aspirations" de Chapman, et dans les beaux vers d'Adolphe Poisson, de l'abbé Apollinaire Gingras, du docteur Nérée Beauchemin et de M. J.-B. Caouette. La phalange des poètes d'aujourd'hui, au Canada français compte un effectif presque imposant. Les aînés de notre génération: Albert Ferland, Louis-Joseph Doucet, Charles Gill, Jules Tremblay, Alphonse Beauregard et Emile Nelligan, Lozeau, Morin, Gallèze, Demers et Charbonneau, avec Blanche Lamontagne, Mme Boissonneault et Mlle Clara Lan tot, auront eu de dignes contemporains dans les poètes et dans les œuvres qui suivent:

Abbé Arthur Lacasse, prêtre curé de Saint-Apollinaire, comté de Lotbinière, auteur des "Heures solitaires", 1916;

Et de "L'Envol des Heures", 1919.

Abbé F.-X. Burque, prêtre, auteur de:

"Elévations poétiques", 2 vols, 1921-1923;

"Nouveau chansonnier canadien", 1920-21.
M. Ulric Gingras: "Chanson du Paysan", 1920;
M. Emile Coderre", "Les signes sur le sable", 1922.

III

ROMANCIERS ET CONTEURS

Depuis "Les Anciens Canadiens" de P.-A. de Gaspé, le "Jean Rivard", de Gérin-Lajoie, "Jacques et Marie", de Nap. Bourassa, nous n'avions guère attendu d'autre roman canadien-français que les récits de Laure Conan de 1890 à 1900, et que la thèse "Pour la Patrie" de Tardivel (1895). Nous n'avons pas, en vérité, d'œuvre en ce genre assez puissante et assez originale pour supplanter, dans le goût de nos compatriotes, tant de romans étrangers. Cependant, nos conteurs et chroniqueurs nous offrent des récits, d'invention ou de réalité, dont les attraits sont véritables comme les qualités de style, de caractères, de clarté et d'intérêt habilement préparé.

Lisons les "Légendes" de l'abbé Raymond Casgrain, les "Forestiers et Voyageurs" de Jean-Chs Taché, les "Voyages" et les "Mélanges" d'Hubert LaRue, les "Souvenirs" de Chauveau, les "Contes Vrais" de LeMay, les "Chroniques" d'Arthur Buies et les "Echos" de Legendre. Hector Fabre, Ernest Gagnon, M. Adjutor Rivard, M. Basile Routhier, Ernest Myrand et M. Camille Roy nous rediront, avec un émotion toujours puissante, la beauté et la poésie de la vie ancestrale, avec les grandes leçons de courage et de fierté nationale qui s'en dégagent. Et M. G.-E. Marquis nous retrempera aux "Sources Canadiennes". Dès lors, nous voudrons lire les œuvres de nos romanciers d'aujourd'hui: de M. Hector Bernier: "Au large de l'écueil" et "Ce que disait la flamme"; de M. Damase Potvin: "Restons chez nous", "L'Appel de la Terre" et bientôt "Le Français"; de M. Camille Roy les "Propos Canadiens"; de M. Adjutor Rivard: "Le chez nous"; de M. J.-Chs Harvey, une œuvre élégante et nouvelle... qu'il m'a défendu de révéler! Et de M. Eugène Corriveau: "Le Roman d'une québecoise".

IV

AUTEURS DRAMATIQUES

Les œuvres théâtrales d'inspiration canadienne sont encore en nombre restreint. Cependant il en est qui font honneur à leurs auteurs et qui ont remporté sur nos scènes québecoises d'enviables succès. Permettez-moi de mentionner celle de M. Aimé Plamondon:

"Ames françaises", créé en 1916;

"Le défenseur" (poème théâtral), en 1919.

Trois comédies musicales: "Pas pour rire", "Ni plus ni moins" et "Quand on pense", ainsi qu'un acte de sociologie féminine: "Le Fond des Tasses" créé en 1921 et représenté sur plusieurs scènes de province par les Cercles de Fermières.

Un auteur dramatique québecois aussi piquant que prolifique, M. Eugène Corriveau, s'est fait applaudir à maintes reprises dans:

"Le secret des plaines d'Abraham", 1908;

"L'Anti-féministe", 1921, et

"Le Chevalier Colomb" que nous saluerons avec enthousiasme avant la fin de la présente année.

V

ELOQUENCE, PHILOSOPHIE, SCIENCES, ETC.

Parmi les livres qui se recommandent aux esprits curieux de sciences naturelles, religieuses, philosophiques et politiques, il s'en trouve qui répondent aux besoins de notre mentalité et aux aspirations de la race française canadienne et catholique. Nous lirons avec profit les œuvres de Mgr Adolphe Paquet, celles de l'abbé Arthur Robert, les "Discours, lettres et conférences" de l'honorable Cyrille Delâge; les ouvrages de M. C.-J. Magnan. Nous étudierons les livres de M. Amédée Buteau, sur l'enseignement technique et la compétence professionnelle; les "Etudes" de Mlle Marguerite Taschereau; les "Eloges de l'agriculteur" de M. Geo. Bellerive; les "Premières semailles" de M. Geo. Bouchard; les conseils sages et prudents du Dr J.-G. Paradis sur l'hygiène physique et morale; les considérations de haute portée économique de M. Avila Bédard dans la "Vie forestière et rurale", celle de M. Cyrille Vaillancourt dans sa revue "L'Abeille" et dans ses ouvrages sur les industries aicole et sucrière. M. Amédée Denault nous rappellera les principes de la sagesse chrétienne qui assure la paix des sociétés humaines, par son périodique "Le Croisé". M. Geo. Morisset remettra sous nos yeux les préceptes éducationnels de l'œuvre des expositions et concours en industrie, en commerce et en agriculture. Enfin, mademoiselle Georgiana Lefaivre (Ginevra), en feuilletant les vieilles pages, nous redira les leçons d'éducation familiale et de formation intellectuelle, tandis que Madame Yolande, dans sa revue trimestrielle "La Bonne Fermière" énonce des enseignements pratiques pour la femme des champs comme pour les ménagère en qui reposent les destinées du bonheur de toute une race. Tant de précieuses leçons constituent un patrimoine intellectuel dont notre littérature a le droit d'être déjà fière. Et ceux que leur patriotisme, et leur jugement éclairé, inclinent à l'étude des choses de chez nous tout d'abord, y peuvent puiser des trésors de pensée et d'énergie motrice, qui permettront à la génération nouvelle d'accomplir en ce pays des œuvres utiles.

Maurice Barrès dit quelque part :

" C'est par nos écrivains que nous nous rattachons à la tradition et que "nous contribuons au réveil des énergies nationales. Et cette tradition, mainte- "nue vivante aux yeux des générations, par les bons écrivains, c'est l'energie "nationale prenant de jour en jour des proportions de force et de puissance "invincibles".

—o—

Lisons nos livres. Inspirons-nous du passé pour mieux comprendre les devoirs du présent. Notre histoire, notre philosophie, nos sciences, notre légende et notre poésie, ont des liens intimes avec la pensée universelle, dans l'espace et dans le temps.

Lisons nos livres, et nos écrivains s'appliqueront davantage à donner à leur pensée comme à leur expression toute la profondeur et toute l'élégance qui en assurent le prestige et l'autorité bienfaisante. *Si vous nous lisez, nous continuerons à vous écrire.* Point n'est besoin d'être écrivain soi-même pour comprendre et pour s'assimiler la pensée des bons écrivains. "Comprendre c'est égaler". a dit Raphaël. L'homme de lettres est un prêtre de l'idéal: s'il a compris la sublimité de sa mission, il accomplira du bien. Il projette de la lumière et ceux qui s'en éclairent montent vers les hauteurs divines de la beauté. Marchons dans cette lumière. Car les mêmes rayons de pure intelligence brillent au front de celui qui porte la lumière et de celui qui marche dans l'orbe de cette clarté.

ALPHONSE DESILETS,

Secrétaire des Auteurs Canadiens de Québec.



EXPOSITION DE PEINTURES

Tenue sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, pendant l'Exposition Provinciale de Québec, en septembre dernier.

Grâce à la Société des Arts, Sciences et Lettres, l'Exposition Provinciale de Québec, en septembre dernier, a été marquée par une innovation qui a ouvert des perspectives toutes nouvelles dans le domaine de notre développement artistique. En effet, dans les spacieuses galeries du Palais Central, dont la situation procure à la fois l'isolement et le recueillement nécessaires pour bien apprécier les œuvres de l'esprit, l'on a pu admirer une galerie de peintures pour des professionnels et une autre pour des amateurs; une galerie de sculpture et enfin, dans une salle contiguë, la série des maquettes du concours pour le Monument Taschereau.

A Monsieur Georges Duquet, artiste-peintre et membre de la Société des Arts, Siences et Lettres, avait été confiée la tâche délicate de l'organisation de ce salon; et notre société se fait un devoir de remercier en même temps que M. Duquet, M. Henri Gagnon, directeur-gérant du "Soleil", et administrateur du Comité du Monument Taschereau, pour avoir permis aux 100.000 visiteurs de l'Exposition Provinciale de Québec de voir et d'apprécier les maquettes du concours pour le monument.

Nous sommes heureux de pouvoir donner la liste de ceux qui ont participé à cette exposition, tant chez les professionnels que chez les amateurs.

Il est à noter cependant que pour les professionnels il n'y avait aucun concours; le concours existait pour les amateurs seulement et nous donnons plus loin la liste de ceux qui ont obtenu des succès. Il est à souhaiter que cette innovation non seulement se maintienne, mais se développe et que, dans un avenir assez rapproché. l'importance du salon des Beaux-Arts à l'Exposition Provinciale de Québec soit au niveau des autres manifestations de notre grande Exposition.

Voici la liste des exposants professionnels avec le titre de leurs œuvres et le prix de chacune d'elles :

MAURICE CULLEN, R.CA., 67, Ste-Famille, Montréal.

1. Montreal Harbour.................................... $ 1,200.00

ALICE DES CLAYS, A.R.C.A., 360, Beaver Hall Square, Montréal.

2. Ice Cutters at Ste. Anne de Bellevue...................... $ 300.00

BERTHE DES CLAYS, 360, Beaver Hall Square, Montreal.

3. French Peasant Woman.................................. 185.00
4. Souvenir de Guerre..................................... 175.00

GEORGES DELFOSSE, 690, rue Sherbrooke Est, Montréal.

5. La vieille Maison hantée................................ 500.00
6. Paysage... 150.00

GEO.-HENRY DUQUET, 1 rue St-Jean, Québec.

7. Le Square de la Basilique............................... 200.00
8. Un vieux coin Québecois................................ 75.00

P. B. EARLE, 172, Edgehill Road., Westmount, Montreal.

9. Earley September...................................... 250.00
10. Last of Winter.. 300.00
11. Le Sanctuaire... 400.00

Mme E. DE MONTIGNY GIGUÈRE, 67, Ste-Famille, Montréal.

12. Etude de tête...

HENRI HEBERT, 39, rue Labelle, Montréal.

13. Sir Alexandre Lacoste (plâtre)..........................
14. J. B. Learmont (plâtre)................................
(Exécuté en bronze par la Quebec House Westerham, Kent, Angleterre.)
15. Evangeline.. 60.00
16. Les sucres.. 20.00
17. Mlle Clarinthe (pastel).................................
18. Cecille (pastel).......................................

CHS HUOT, Sillery, Québec.

19. Intérieur de l'église de St-Malo, France.
20. Etude ....

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS



Un coin de la dernière exposition de peintures organisée par la Société des Arts, Sciences et Lettre, en septembre dernier.

J. G. JOHNSTONE, 781, University St., Montréal.

21. Square Bonsecours Market..............................	500.00
22. Boulevard St-Michel, à Paris............................	250.00

RITA MOUNT, 416, Dorchester, Montréal.

23. L'Espagnole......................................
24. La fileuse.......................................

IVAN NEILSON, A.R.A.C., Cap-Rouge, Qué.

25. Paysage...
26. Paysage...

A. LALIBERTÉ, R.C.A., 67, Ste-Famille, Montréal.

27. Le Sénateur Belcourt (bronze).........................
28. L'Artiste pour lui-même (bronze)......................
29. Tête de jeune fille...................................
30. Le ber..
31. Le sucre..

ALBERT ROBINSON, 158, Vendôme Ave., N.-D.-de-Grâce, Montréal.

32. St-Joseph (late winter)..............................	500.00

ELZ. SOUCY, 253, Bleury, Montréal.

33. Apôtre (buste).....................................	
34. Pierre du St-Ours....................................	25.00

Voici maintenant la liste des prix accordés aux œuvres de la section des amateurs :

CLASSE 300.—PEINTURE.

SECTION 1.—Pour le meilleur œuvre de peinture à l'huile d'après nature.

1er prix.—Mlle Antoinette Godbout, 5 rue Arago.
2ème " — " Hester Thom, 23 des Ramparts.

3ème prix—Mlle Josephine Hallé, 63 St-Joseph.
4ème " — " Fabienne Tanguay, 47 St-Cyrille, Québec.
5ème " — " Monsieur Alfred Pelland, 211, 3ème ave, Limoilou.
6ème " —Mlle Arline Delfosse, 690 Sherbrooke-Est, Montréal.
7ème " — " Mary E. Shaw, 9 Aberdeen.

SECTION 2.—Pour le meilleur œuvre de peinture à l'eau d'après nature, de tout genre.

1er prix.—Mlle Hester Thom,
2ème " — " Mary E. Shaw.
3ème " — " F. Graddon, R.M.P., No 1, Sillery.
4ème " —Monsieur J. Wilde, 70, St-Jean

SECTION 3.—Pour le meilleur œuvre de pastel, de tout genre.
2ème prix.—Mlle Hester Thom.
4ème " — " F. Graddon.

SECTION 4.—Pour le meilleur œuvre de peinture à l'huile d'après une copie, de tout genre.

1er prix.—Mlle Béatrice Miller, 38 d'Artigny.
2ème " — " Simonne Hudon, 42 Avenue Laurier.
3ème " — " Adrienne Perkins, 358 Grande-Allée.
4ème " —Monsieur Armand Lortie, 40 rue Sherbrooke.
5ème " —Mlle Claire Paquet, 179 Grande-Allée.

SECTION 5.—Pour le meilleur œuvre de peinture à l'eau, d'après une copie.

1er prix.—Monsieur Lionel Langlois, 60 rue Saunders.
2ème " —Mlle Thérèse Smith, 110 St-Augustin.
3ème " — " Arline Marois, 51 St-Louis.

CLASSE 301.—BLANC ET NOIR.

SECTION 1.—Pour le meilleur œuvre de dessin à la plume, fusain ou crayon.

1er prix.—Mlle Antoinette Godbout.
2ème " — " Hester Thom.
3ème " — " F. Graddon.
4ème " —Monsieur Alfred Pelland.
5ème " —Mlle Mary E. Shaw.

CLASSE 302.—SCULPTURE.

SECTION 1.—Pour le meilleur œuvre de sculpture et de modelage, de tout genre.

1er prix.—Mme L. C. Marshall, 37 Grande-Allée Appts.
2ème " —Mlle Irma Levasseur, 38 St-Louis.
3ème " —Monsieur Théo. Castonguay, Ecole des Beaux-Arts.
4ème " — " Alonzo Cinq-Mars, 37½ St-Cyrille.
5ème " — " Théo. Castonguay.
6ème " — " Alonzo Cinq-Mars.
7ème " — " C. Côté.

CLASSE 303.—ARTS DECORATIFS.

SECTION 1.—Pour le meilleur œuvre de peinture sur porcelaine, miniature.

1er prix.—Mlle Marie-Jeanne Boivin, Les Saules, Qué.
2ème " — " Catherine Delany, 1451 St-Valier, Qué.

Pour miniature.

1er prix.—Mlle Catherine Delany,
2ème " — " A bertine Marcoux.
3ème " — " Gabrielle Gauvin, 78 St-Anselme

SECTION 2.—Pour le meilleur œuvre de cuir, mëtal repoussé ou peinture sur étoffe.

2ème prix.—Mlle Jeanne Boivin.
3ème " —Monsieur Achille Bélanger.

SECTION 3.—Pour le meilleur œuvre de pyrographie.

1er prix.—Frère Léon-Michel, Ecole rue Eden, Lévis.
2ème " —Mlle Julienne Laurin, Les Saules, Qué.



REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

Depuis le commencement de la session provinciale qui bat son plein, nos lectures, à bien dire, se sont bornées aux divers rapports ministériels qui font leur apparition au début de chaque session. Pour ceux qui aiment à connaître ce qui se passe autour d'eux, la lecture de ces rapports qui embrassent toute l'administration provinciale n'est assurément pas un vain travail. Elle intéressera toujours ceux qui veulent un tant soit peu se tenir au courant de l'administration des affaires publiques.

La rédaction de ces documents est toujours confiée à des experts qui ont le talent de présenter l'œuvre accomplie sous les aspects les moins arides.

Chaque rapport, qui forme une brochure de format assez considérable, est précédé d'une lettre du ministre qui expose au lieutenant-gouverneur le bilan de son administration. C'est une revue sommaire de ce qui s'est fait au cours de l'année. On se tromperait si l'on croyait ne trouver là qu'une sèche et ennuyeuse nomenclature de faits et de chiffres. Presque toujours le ministre prend occasion de ce rapport pour faire des considérations et des suggestions sur l'amélioration de la situation, s'il y a lieu. Il en profite pour signaler ou des dangers à éviter ou des avantages à rechercher. Ainsi, la députation, qui représente le peuple qui ne lit pas ces documents, trouve donc un grand avantage à la lecture de ces rapports. Pour les députés, l'étude de ces rapports ministériels est toujours non seulement utile, mais indispensable.

Ces rapports des ministres révèlent aussi au public, par les journaux qui y puisent largement, les résultats d'une administration sage et progressive en même temps qu'ils lui font part des vœux et des projets des hommes qui ont en main la gestion des affaires publiques. C'est donc pourquoi l'on ne saurait trop s'intéresser à la lecture et à l'étude de ces pièces officielles, bien faites pour mettre l'électorat au courant de l'administration de la province et de l'emploi des deniers qu'il verse au fisc.

Bref, ces rapports des ministres n'existeraient pas que le public serait en droit de reprocher à ses gouvernants de lui cacher leurs actions.

* * *

M. Fred Griffen, un journaliste attaché à la rédaction du *Toronto Star*, publie dans ce journal, une série d'articles illustrés sur la région du Lac-St-Jean où la lecture de *Maria Chapdelaine* l'a inspiré d'aller faire une visite. M. Fred Griffen est allé jusqu'à Peribonca où il a séjourné pendant quelques jours et où il a voulu connaître quelque chose de la vie qu'a vécue là, pendant près d'un an, l'auteur de ce chef-d'œuvre que le monde entier ne cesse toujours plus d'admirer.

M. Griffen a rapporté de son voyage de fort intéressantes impressions, dont quelques-unes toutes neuves, qu'il communique par tranches, depuis quelques semaines, aux lecteurs de son journal.

Si la province de Québec est trop ignorée, malheureusement, de nos excellents amis d'Ontario et des autres provinces anglaises, à plus forte raison, cette région lointaine, même pour nous, l'est-elle. Aussi c'est un pays tout nouveau, plein d'aspects originaux et typiques, que M. Griffen a découvert. On l'a reçu, nous semble-t-il, de façon fort aimable et il n'a pas voulu être en reste d'amabilités; généreusement, il en prodigue, tout le long de ses articles, à l'adresse de nos intéressants compatriotes du Lac-St-Jean.

La lecture de ces impressions publiées par le *Toronto Star*, encore qu'elles ne nous révèlent rien d'absolument nouveau pour nous, est quand même très attachante. Ajoutons que l'article nous est des plus sympathiques et ne peut nous valoir que du bien du côté de l'entente cordiale. Il démontrera, en certains milieux francophobes souvent par ignorance, que le diable—et le diable, en l'occurrence, c'est nous—n'a pas les griffes aussi longues qu'on le dit.

"Visitons-nous; connaissons-nous mieux," tel devrait être, nous enseigne de plus en plus l'expérience, le véritable motto de l'Entente Cordiale.

* * *

La Vie Forestière et Rurale continue de nous servir d'excellents articles, sérieux, intéressants, rédigés par des experts, et dont tout le monde peut tirer le plus grand profit. Nous aimons à signaler une excellente étude, publiée par tranches, de M. Charles Darveau sur l'"Alpinisme au Canada". Dans un dernier numéro, M. G.-C. Piché, chef du Service Forestier de la province, nous donne toute une botte de renseignements, de statistiques et de faits sur la disette du combustible.

Ajoutons que le "calepin" du directeur de la revue, M. Avila Bédard, est toujours rempli d'instructives informations.

* * *

Le *Bulletin de la Ferme* commence, dans un de ses derniers numéros, la publication d'un fort amusant feuilleton, *Les aventures de Cassepinette*, qui est, croyons-nous, de la plume originale du directeur de cette intéressante petite revue agraire.

En tous cas, l'auteur des *Aventures de Cassebinette* est le même que celui du *Diable est aux vaches.* On conçoit donc tout l'intérêt du nouveau feuilleton dont la lecture, en effet, dès les premiers chapitres, peut dérider une pomme cuite. Nous la conseillons fortement à nos lecteurs; elle est très saine, et tout en faisant rire, elle donne d'utiles enseignements.

* * *

Nous avons reçu, mais trop tard pour en parler plus longuement dans le présent numéro du *Terroir*, un exemplaire du roman que M. Jean-Charles Harvey, un journaliste de Québec, vient de mettre en librairie sous le titre de *Marcel Faure* Ce que nous pouvons écrire pour le moment du nouveau roman, c'est que déjà. l'on en a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal; c'est un rare privilège, croyons-nous, pour une œuvre de chez nous. *Marcel Faure* est donc destiné à un grand succès, sinon d'estime unanime, du moins de curiosité et, partant, de librairie.

Nous donnerons, dans une de nos prochaines livraisons, une appréciation de l'œuvre de M. Harvey.

* * *

Nous avons reçu, ces jours derniers, le neuvième volume des MÈLANGES HISTIRIQUES de Benjamin Sulte compilés par M. Gérard Malchelosse. C'est toujours un véritable plaisir que de parcourir ces pages dont la plupart, il est vrai, ont été écrites et publiées, mais voilà si longtemps que leur rajeunissement sous la forme du volume est comme une primeure. Ce dernier volume de la série ne le cède en rien pour l'intérêt et la variété aux huit volumes précédents. M. Benjamin Sulte durant sa longue carrière de près de quarante ans de vie littéraires et de recherches dans les archives du Canada, a parlé de tout, "de omni re scibili et de quibusdam alliis." Aussi, grâce à l'intelligence du compilateur qui préside au choix des articles des volumes, chacun de ces derniers est une véritable encyclopédie historique. On y traite de tous les sujets et de façon de maître.

Nous remarquons dans le dernier volume, une intéressante relation sur la Rivière-du-Loup, en bas, devenue Louiseville aujourd'hui, dans le comté de Maskinongé. Nous remarquons aussi une étude sur Lachine et dans laquelle M. Sulte s'attaque à LaSalle "qui n'était pas cavalier ni chevalier."

M. Sulte a des aperçus assez inattendus sur certaines questions et c'est, souvent, ce qui attache l'intérêt à ses études. Ainsi, à propos du fameux chateau Bigot, M. Sulte est d'avis qu'il n'y a là qu'une légende et que ce château n'a jamais existé que dans certaines imaginations. Le volume est agrementé d'une étude fort pittoresque usr l'île de Jersey et nous remarquons également un article sur l'Ile-de-la-Fourche.

Bref, tout est à lire dans ce dernier fascicule des MÈLANGES HISTORIQUES dont nous souhaitons de tout cœur la continuation tout en faisant des vœux pour

le retour à la asnté de leur auteur, Benjamin Sulte, très malade depuis quelques mois, et qui, malgré ses 80 ans, pourrait encore nous fournir d'excellents inédits historiques.

* * *

Le numéro de novembre de la REVUE DU DROIT éditée par la Liabririe Garneau Ltée, de Québec, nous est arrivé, ces jours derniers, avec de nouveaux articles du plus haut intérêt. M. J.-E. Prince, professeur à l'Université Laval, publie une très intéressante biographie de feu le juge F.-X. Drouin, décédé le 21 août dernier. Nous remarquons un article de droit comparé dû à la plume de M. O. S. Tyndale, avocat au Barreau de Montréal et professeur de législation commerciale à l'Université McGill. M. A.-Chase-Casgrain, avocat de Montréal et que l'on considère comme un spécialiste en matière de législation des accidents du travail, publie une intéressante étude sur la faute inexcusable du patron et la loi des accidents du travail. Enfin, M. le juge Mignault, de la Cour suprême du Canada, continue à entretenir ses lecteurs d'un sujet traité le mois précédent. Il démontre par l'exemple de l'Afrique du Sud et de la Louisianne les méfaits des tendances assimilatrices discernables dans le mouvement de la législation en matière de droit civil.





Echos de la Société

Le dimanche, 29 octobre dernier, la Société des Arts, Sciences et Lettres ouvrait officiellement la Semaine du Livre par une soirée littéraire qu'elle donnait à l'Hôtel de Ville conjointement avec le groupe québecois de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens. La soirée était présidée par l'abbé I. Caron, membre des deux sociétés.

Deux causeries ont été faites sur le livre canadien, la première par M. Alphonse Desilets, secrétaire du groupe québecois de l'Association des Auteurs, la seconde par M. l'abbé H. Courchesne, professeur de pédagogie à l'Ecole Normale Supérieure de Québec et principal de l'Ecole Normale de Nicolet.

Entre ces deux causeries très goûtées et très applaudies, deux jeunes artistes Mademoiselle Marie-Anna Fortier et Dominique Fortier, fille et fils de M. J. Fortier, ancien organiste de Saint-Roch, ont exécuté au piano la 2e Rapsodie hongroise de Liszt, et la Bascorolle de Nevani.

Nous publions dans la présente livraison du *Terroir* le texte de la causerie de M. Alphonse Desilets.

***

La première de la cinquième série de concerts-conférences de la Société des Arts, Sciences et Lettres a eu lieu le 26 octobre dernier à l'Hôtel de Ville devant une assistance considérable. Le conférencier de la circonstance a été M. J. Donat Dufour, professeur à l'Ecole Normale de Sherbrooke, qui a parlé de la nécessité et des bienfaits de l'enseignement classico-ménager, et dont nous publions le texte de la conférence dans la présente livraison du *Terroir.*

Les musiciens au programme étaient Mademoiselle Marie-Anna Fortier et Dominique Fortier, ainsi que MM. Auguste Bergeron et Georges Chouinard. M. Bergeron, accompagné de M. Chouinard, a révélé une jolie voix dans l'Aubade du Roi d'Ys de Lalo.

***

Sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres, aidée de M. René LeMoine, s'est ouverte, le 13 novembre courant, dans une salle de la nouvelle annexe du Séminaire de Québec, une exposition des œuvres, peintures, tableaux, esquisses, dessins de feu Edmond LeMoine, artiste-peintre de Québec, décédé voilà exactement un an, et membre fondateur de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Cette exposition a été couronnée du plus complet succès. Elle s'est terminée le 26 courant. Chaque jour des foules nombreuses n'ont cessé de défiler devant les écrans contenant 372 tableaux. On a pu constater le travail immense de ce jeune peintre, mort à 44 ans seulement, laissant une œuvre dont l'importance a été toute une révélation.

Le choix et l'installation des tableaux ont été dirigés par M. Geo. Duquet, peintre lui-même et ami intime du peintre défunt.

Le soir de la clôture de cette exposition, M. Hormisdas Magnan a fait, dans la salle de l'exposition, une fort intéressante causerie sur les peintres québecois.

***

Lors de la première conférence de la saison organisée par la Société des Arts, Sciences et Lettres, M. Georges Morisset, membre fondateur et premier président de la Société, présidant en l'absence de M. G. C. Piché, a présenté le conférencier M. J.-D. Dufour. Voici un extrait de son allocution:

"La Société des Arts, Sciences et Lettres commence ce soir la cinquième série de ses manifestations publiques; c'est le crépuscule d'un lustre. A la faveur de cette demi-clarté, nous pourrions esquisser déjà le bilan des activités de cette société, mais l'heure n'en est pas venue. Il vaut mieux attendre la grande lumière du plein jour alors que chaque chose prend plus exactement son relief.

"Au reste, m'appartiendrait-il vraiment, à moi que l'on a chargé, ce soir, accidentellement, de la tâche de présider cette séance, de faire l'inventaire des œuvres et d'établir le bilan de notre société. Je me contenterai seulement, pour l'édification des pessimistes et pour la justification des optimistes, de dire que notre société n'a jamais connu, depuis cinq ans qu'elle existe, une situation aussi florissante. Elle a de bonnes finances, grâce à des concours précieux à qui il faudra rendre hommage en temps et lieu; elle fait honneur à son programme d'action et au sens patriotique, profond et sincère, qui inspire ses officiers et ses membres.

"De là, faut-il conclure que notre société est à la recherche d'un monopole de patriotisme? Nullement! Elle apporte simplement sa coopération indéfectible, dans le travail d'ascension vers les sommets, par la diffusion de ses idées et par la vivacité de ses actions pour contribuer, modestement, à la survivance de la race canadienne-française. Le rôle qu'elle assume est celui d'une semeuse et d'une renoueuse d'idées, d'une inspiratrice et d'une instigatrice d'œuvres utiles; elle pourchasse la routine, elle secoue l'indifférence, elle signale les incuries, elle déniche les talents, elle lance les timides, elle appuie, encourage et soutient les

initiatives. Elle mobilise les gens de bonne volonté, surtout ceux qui, dans leur rôle respectif, si modeste soit-il à leurs yeux, peuvent contribuer à améliorer le sort de leurs concitoyens tout en rendant meilleur le leur, et à travailler pour le bonheur de leurs contemporains".

* * *

Un autre concert-causerie a eu lieu le 21 novembre, à l'Académie Commerciale, avenue Chauveau, sous les auspices conjointes de la Société des Arts, Sciences et Lettres et du Cercle Lasalle de l'Académie. Le conférencier de la circonstance était M. Ernest Bilodeau, qui a donné quelques-unes de ses impressions sur le dernier Congrès Eucharistique de Rome auquel il a assisté.

M. Georges Morisset, de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a présenté le conférencier, et M. Henri Mayrand, du Cercle Lasalle, l'a remercié.

L'hôte d'honneur était l'hon. Thomas Chapais, sénateur et conseiller législatif.

La fanfare de l'Académie a donné quelques morceaux de son répertoire.

***

La Société des Arts, Sciences et Lettres a convoqué ses membres pour le samedi, 2 décembre, à l'Hôtel Saint-Roch où sera donné une fête aux huîtres. Il y aura chant et musique.

***

L'assemblée générale annuelle de notre Société a été fixée au 9 décembre prochain. On fera, au cours de cette assemblée, l'élection des officiers pour 1922-23. Tous les membres de la Société sont instamment priés d'assister à cette réunion.



BIBLIOGRAPHIE

ANNUAIRE INTERNATIONAL DES LETTRES ET DES ARTS, par M. Jean Azaïs. (470 pages)—Le titre seul de ce volume donne une idée de ce que celui-ci contient.

La première partie se rattache aux *Lettres*, et contient la liste de la plupart des écrivains du monde entier, avec l'énumération de leurs principales œuvres.

Prenons un nom au hasard et voyons la méthode employée:

> Zidler (Marie-Gustave-Henri) 63 bd. de la Reine, Versailles. Né Paris, 28 août 1862—O.: Christophe Colomb, 1890; Le Hochet d'or, 1895; La Légende des Ecoliers de France, 1898; Le Livre de la Douce Vie, 1900; La Terre divine, 1903; Pour retrouver l'Enfant, 1911; Le Cantique du Doux Parler, 1914.

La deuxième partie a trait aux *Compositeurs de Musique et Artistes*—et la méthode déjà signalée est suivie dans la nomenclature.

La troisième partie est réservée aux *Editeurs Littéraires, Artistiques* et de *Musique* et *Librairies* de *Langue Française.*

La quatrième, aux *Associations Littéraires* et *Artistiques* (Paris et départements).

La cinquième, aux *Théâtres Lyriques et Dramatiques, Music Halls, Concerts,* etc.

La sixième, aux *Concours.*

La septième, aux *Journaux, Revues et Périodiques.*

Enfin, un dernier chapitre contient des renseignements variés— renseignements qui peuvent rendre des services signalés aux chercheurs et aux artisans de la plume.

Prix du volume, $4.00.

Dépositaire pour l'Amérique:

L'ARGUS DE LA PRESSE INTERNATIONALE,

Québec (Canada).



L'on voudra bien adresser les commandes comme suit:

Le Terroir

Case postale 366,
Québec

Les livres canadiens sont aujourd'hui très recherchés par les bibliophiles et ils sont généralement rares, du moins pour la plus grande parte. Nous sommes heureux d'établir le Service de Librairie du Terroir *.ui donnera, croyons-nous, pleine satisfaction. Grâce à ce service, nous croyons être en mesure de remplir toute commande de livres canadiens, anciens et nouveaux, .u'on voudra bien nous faire parvenir, et cela au plus bas prix de livre canadien. Nous publions une neuvième liste de livres canadiens dont nous pourrons déposer; elle sera suivie d'autres listes à l'in.ni. Nous ajoutons les prix de ces volumes. L'on peut même nous commander les livres .ui n'apparaissent pas actuellement sur nos listes:*

NEUVIEME LISTE

Roy, (Pierre-George).—La Famille Taschereau Lévis, 1901, portrait (tiré à 200 ex. seulement) 199 p. autographe.............8.00
Roy.—La famille Frémont. (100 ex.) Lévis, 1902, 94 p. port.............2.00
Roy.—La Famille Juchereau-Duchesnay. (150 ex). Lévis, 1903. XXIV-456 p. portraits.............4.50
Roy.—Le même relié toile.............5.25
Roy.—La famille d'Estimauville de Beaumouchel. (100 ex.) Lévis 1903, 80 p............. .50
Roy.—La famille Taché, Lévis, 1904 (200 ex.) 200 p.............3.
Roy.—La famille Godefroy de Ronnacour, Lévis, 1904. (100 ex.) 128 p.............2.00
Roy.—La famille Des Champs de Boishébert, Lévis, 1906, (100 ex.) 40 p.............1.75
Roy.—La famille Panet. Lévis, 1906, (150 ex.) 212 p. port.............
Roy.—La famille Renaud d'Avène des Méloizes, (100 ex.) 50 p.............1.25
Roy.—La famille Boisseau. Lévis. 1907. (100 ex. 86 p.............1.50
Roy.—La famille Aubert de Gaspé. Lévis 1907 (150 ex.) 199 p. portraits..3.50
Roy.—La famille Adhémar de Lantagnac, Lévis, 1908 (100 ex.) 21 p.............1.00
Roy.—La famille Céloron de Blainville, Lévis, 1909, (100 ex.) 60 p.............1.50
Roy.—La famille De Chavigny de la Chevrotière, Lévis, 1916, (200 ex.) 166 p. portraits.............2.00

(*A suivre*)

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 366 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

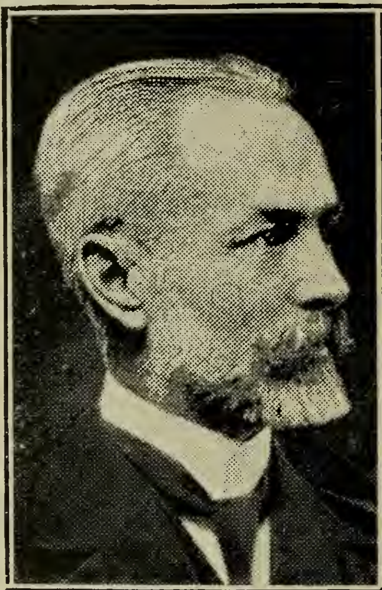
Vol. III, No 8. *Québec* *DECEMBRE 1922*

SOMMAIRE

NOUVEAUX OFFICIERS

A la séance générale annuelle de la Société des Arts, Sciences et Lettres, le 9 décembre dernier, les officiers suivants ont été élus:

Président, M. C.-J. Magnan, inspecteur général des écoles catholiques; 1er vice-président, le Dr P.-H. Bédard, échevin; 2e vice-président, M. Narcisse Savoie, secrétaire du département de l'Agriculture; secrétaire-archiviste, M. Damase Potvin, journaliste; ass. secrétaire-archiviste, M. Eug. Corriveau; secrétaire-correspondant, M. Geo. Morisset, secrétaire général de l'Exposition Provinciale; ass.-sec.-corresp., M. Joseph Dumais, professeur d'élocution; trésorier, M. G.-E. Marquis; secrétaire de la rédaction du TERROIR, M. Damase Potvin; directeurs: MM. Geo. Bouchard, M. P., Ant. Langlais, H. Magnan, l'abbé J. Caron, R.-A. Benoît, Alex. Fraser, Avila Bédard, Raoul Dionne, Jos.-S. Blais, Geo. Duquet, Amédée Buteau, Jean Thomas.



M. C.-J. MAGNAN, de la Société Royale du Canada, inspecteur général des écoles catholiques de la province, élu, en décembre, président de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, pour 1922-1923.



FIN D'ANNÉE

La Société des Arts, Sciences et Lettres, dont le *Terroir* est l'organe, vient de terminer sa cinquième année d'existence.

Pour une société de cette nature, cinq ans, c'est un âge déjà vénérable, et, sans trop se vanter, ses fondateurs ont droit de se féliciter.

Dans le rapport de l'année que nous publions en un autre endroit de notre revue, nous esquissons à grands traits le passé de notre société. L'on peut voir que tout n'a pas été toujours rose. L'horizon était souvent inquiétant; l'orage menaçait. Mais le soleil finissait toujours par percer et tout s'irradiait bientôt sous ses rayons réparateurs.

A la vérité, nous avions, en fondant notre société, de folles imaginations comme tous ceux qui n'ont pour actif que l'enthousiasme; nous combinions des œuvres qui devaient être immortelles.

Bien entendu, à peu près rien de cela n'est arrivé, ou plutôt c'est autre chose qui est venu, moins grand, plus réel, plus solide, mais enfin, suffisant pour ceux qui savent prendre bravement parti de la vie.

Nous nous sentons à présent dans des eaux plus calmes; aussi croyons-nous le vent assez bon pour donner un peu plus de voile. Et c'est avec toute la foi, la confiance que donne la poursuite d'une belle cause que nous doublons le cap de notre cinquième année.

* * *

Et voici, de nouveau, Noël:

"Quel mot lointain, séraphique et surnaturellement doux que celui de Noël," s'est écrié, un jour de doux mysticisme, Henri Lavedan. "Noël.... on dirait le pseudonyme de Dieu quand il était petit."

Noël! c'est la fête par excellence de l'universelle famille chrétienne; c'est la fête de tous les âges, mais tout particulièrement, celui de l'enfance; c'est l'heureux jour des solennelles et sublimes cérémonies religieuses, des réunions familiales, des réjouissances, des cadeaux, des amitiés renouvelées, des reconciliations, des chants, des allégresses.

"Aimez-vous les uns les autres," a clamé durant sa vie Celui qui, ce jour anniversaire de sa naissance, s'est abaissé vers notre triste humanité et, mystère insondable, a voulu naître au monde étonné comme le plus misérable des enfants des hommes.

Mystère grandiose!... Réalité suave!

Que ce jour de Noël de 1922 soit pour nos lecteurs et nos lectrices un jour de bonheur, un jour de bénédictions, un jour de joies familiales, d'affection réciproque, de pardon et d'amour.

* * *

Puis, voici que nous détachons le dernier feuillet du calendrier de l'année. C'est le dernier jour d'un an qui s'envole de notre vie.

On a beau doucement "blaguer" le poème désuet où Henry Murger pleure sur le vieil almanach de l'année, l'on finit toujours par partager cette mélancolie du prince des Bohèmes quand nous considérons que cette simple liasse de papier représente une année de notre vie, et chaque feuillet un jour de notre existence. Et ce ne sont pas seulement ces réflexions mélancoliques, encore que banales, que provoque la

contemplation du calendrier; ce dernier intéresse encore par les dates qu'il commémore, les souvenirs qu'il évoque, les anniversaires qu'il précise...

Mais trève de philosophie larmoyante. Salut à l'année 1923 qui vient!

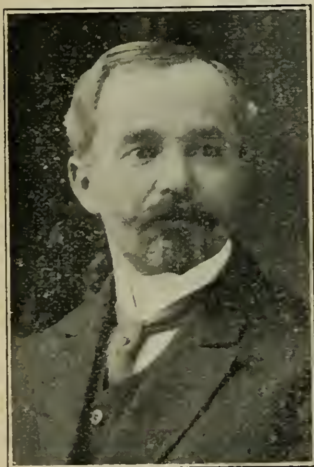
Et à vous, lecteurs et lectrices de notre humble revue: bonheur, joie et santé. C'est un souhait banal, direz-vous; c'est vrai, mais capital; et le capital, par le temps qui court, n'est pas à dédaigner, surtout pour *Le Terroir* qui voudrait bien voir ses nombreux abonnés profiter du Jour de l'An pour adresser, en guise d'étrennes à l'administration, les deux modestes billets de banque que coûte, chaque année, notre revue.

DAMASE POTVIN.



PEINTRES ET SCULPTEURS DU TERROIR

Conférence donnée par M. Hormisdas Magnan à la clôture de l'evposition rétrospective des œuvres de feu Edmond LeMoine, organisée par la Société des Arts, Sciences et Lettres, le 26 novembre dernier.



M. H. MAGNAN

Avant de parler des *peintres de chez nous*, des disparus, bien entendu, qu'il nous soit permis de nous demander si nous avons, en notre province, une école canadienne de peinture, ayant un caractère propre et des œuvres qui la rendent digne de ce nom.

Nos meilleurs critiques littéraires, comme M. l'abbé Camille Roy, ont prouvé surabondamment que nous avions une littérature canadienne qui nous fait honneur et dont on peut attendre un beau développes ment, surtout en ces temps d'encougement-officiels, aussi généreux qu'opportuns.

On peut en dire autant d'une école canadienne de musique qui commence à briller, non seulement en notre pays mais au dehors, aux Etats-Unis et en Europe.

Et la peinture et la sculpture canadienne, que doit-on en penser ? Nous jugeons un arbre par ses fruits et c'est bien un coup-d'œil rapide sur les artistes disparus qui sera la réponse à cette question.

Dans l'étude qui va suivre, nous avons tâché de montrer l'effort intellectuel des générations qui nous ont précédés. Si leurs efforts et leurs œuvres peuvent sembler modestes, il ne faut pas perdre de vue que les artistes de la première période n'ont pas eu les avantages précieux de ceux d'aujourd'hui.

Il ne faut pas oublier que la clientèle des peintres, à cette époque, était très restreinte, puisque la peinture religieuse seulement faisait l'abjet de leurs études. Il n'y a guère plus de 50 ans que les peintres et les sculpteurs ont vu leur champ d'action s'élargir.

ECOLE DES ARTS EN 1668

Tout d'abord, rappelons en quelques lignes les tentatives faites par l'autorité religieuse pour encourager le mouvement artistique avant la conquête. Dès 1668, dit Mgr Gosselin, dans son "Histoire de l'Instruction au Canada", Mgr de Laval fonda une école des arts et métiers à Saint-Joachim. Cette école rendit certainement service au développement de l'art religieux. On nous a conservé les noms des maîtres-sculpteurs qui dirigèrent cette école: Michel Fauchois, Samuel Genner, Mallet, Jacques Leblond, etc. Ce dernier, qui fut plus tard ordonné prêtre, était un excellent sculpteur; il forma des élèves remarquables. Les rétables des églises de Sainte-Anne-de-Beaupré, de Château-Richer et de l'Ange-Gardien, etc., témoignent de leur habileté.

A Saint-Joachim, on n'apprenait pas seulement à sculpter des rétables, des chapiteaux et des tabernacles, mais encore des chandeliers et des statues. Plusieurs de nos églises possèdent de ces statues en bois.

Mgr Gosselin nous parle aussi d'une école des beaux arts que les frères Charron ouvrirent à Montréal vers la même époque.

UNE MAITRISE D'ARTS EN 1800

Un peu après la conquête, il se forma près de Montréal une seconde école des beaux arts qui rendit des services précieux et dont on retrouve encore des traces intéressantes dans les vieilles églises de cette province. C'est l'école Quévillon, fondée vers 1800, à Saint-Vincent-de-Paul, près de Montréal.

Louis Quévillon, artiste-sculpteur, naquit en 1749, dans cette dernière paroisse où il fut inhumé le 9 mars 1823.

Monsieur Emile Vaillancourt, dans son intéressant volume: "Une maîtrise d'art au Canada," nous dit que Quévillon forma des sculpteurs de valeur et il signale les noms de Paul Rollin, Joseph Pépin, Jourdain dit Labrosse, et Saint-James, qui devinrent ses associés et ses collaborateurs.

Quévillon a le mérite d'avoir fait revivre au Canada la sculpture sur bois et l'art architectonique au commencement de la domination anglaise. Il dut à des amis éclairés l'idée de cultiver son talent. Ayant mis la main sur le traité de sculpture de Vignole, il en tira un immense profit pour lui-même et pour les élèves qu'il forma plus tard dans un atelier de sculpture qu'il ouvrit près Montréal et que l'on nomma la "Maîtrise des Ecorres."

D'aucuns s'étonneront de savoir que François-Thomas Baillargé, de Québec, dut à cet établissement de cultiver ses talents héréditaires, que Louis-Thomas Berlinguet reçut là sa formation artistique, qu'Amable Gauthier, de Saint-Barthélemy, y fut engagé comme apprenti à l'âge de 12 ans, etc. Nos riches archives nous permettent de dresser une liste d'une trentaine d'églises décorées en sculpture sur bois par la *maîtrise des Ecorres*,

La plupart de nos anciennes églises depuis Montréal jusqu'à Trois-Rivières devaient aux artistes formés à cette école leur superbe décoration. Malheureusement, la plus grande partie de ces temples, témoins de la foi de nos pères, et qui étaient considérés comme des trésors de l'art ancien, ont été anéantis par les flammes ou, ce qui est bien plus lamentable, volontairement livrés à la hache des démolisseurs, par des marguilliers et des syndics bien intentionnés, sans doute, mais tout de même vandales inconscients et peu soucieux de la belle archéologie.

L'histoire conservera à jamais la mémoire de Louis Quévillon, qui a continué l'œuvre artistique de Mgr de Laval, en 1668.

LA GRAVUFE SUR BOIS

La gravure n'était pas ignorée au commencement du XIXème siècle. Le "Bulletin des Recherches historiques," nous signale un "Psautier de David," imprimé à Montréal en 1782, et qui contient de petites gravures sur bois, que l'on dit être les premières faites au Canada. Vers 1817, un nommé Ledroit gravait un portrait de J.-F. Perrault, qui n'est pas à dédaigner. L. Stevens, après avoir gravé un portrait de Craig, en a aussi gravé un du Duc de Kent, qui figure dans le "Mason's Annual," publié à Québec en 1818.

T. G. Preston, de Montréal, a gravé de la musique en 1821. J. Jones, de Québec, a signé quelques belles gravures en 1830, entre autres deux ex-libris pour Samuel Wright. Mais, l'artiste par excellence c'est Smilie, de Québec, qui a gravé de charmantes vues qui ornent le "Picture of Quebec," de 1829. Un autre graveur du nom de Leney, a fait de jolis paysages que l'on trouve dans le "Canadian Magazine."

Cet art, assez difficile, semble avoir été abandonné faute de clientèle, probablement. On le sait, la photogravure s'est emparée de l'illustration des livres, revues et journaux depuis plus d'un demi-siècle.

Seule la gravure à l'eau forte a conservé une certaine vogue. Le peintre Neilson, de Québec, réussit très bien dans ce genre.

De ce qui précède,on peut conclure que notre province,au début du XVIIIème siècle, a eu ses écoles des beaux arts et que l'enseignement spécial était connu au Canada. Les artistes qu'elles formèrent, tout modestes qu'ils furent, rendirent des services précieux et l'histoire doit leur en garder reconnaissance. Disciples naturels des maîtres du moyen-âge, ces instructeurs adoptèrent, pour former leurs élèves, un règlement quasi monastique et ils ressuscitèrent au Canada ces admirables ateliers chrétiens que l'Europe avait vus naître dans les abbayes.

ANCIENS PEINTRES ET SCULPTEURS

Pour ce qui est de la peinture au début de la Nouvelle-France, l'histoire nous a conservé quelques noms de peintres de cette époque.

Le Père Leclercq, dans son "Histoire de l'établissement de la Foi au Canada," mentionne celui du Frère Luc LeFrançois; il nous dit que le Frère Luc enrichit de tableaux les églises suivantes: l'église des Récollets, l'église de la Haute-Ville, (la Basilique), les églises de Sainte-Anne-de-Beaupré, de Château-Richer, de l'Ange-Gardien, à la côte de Beaupré, celle de Sainte-Famille, dans l'île d'Orléans, l'hôpital et les Ursulines de Québec, etc.

Le précieux "Bulletin des Recherches historiques," nous signale quelques autres noms d'artistes qui appartiennent à cette lointaine époque; Rasle, Pierron et Laure, ainsi que Pierre Leber, qui s'était consacré au service des pauvres à Montréal. Ces peintres n'ont pas laissé de chefs-d'œuvre, mais leurs noms doivent tout de même être rappelés à la mémoire des jeunes artistes.

Et nous arrivons à l'époque qui suivit la conquête de la Nouvelle-France. Elle s'étend jusqu'à nous et on peut affirmer qu'elle a fourni un grand nombre d'artistes, peintres ou sculpteurs, qui font honneur à notre province. En voici le catalogue biographique. Est-il complet? Nous n'osons répondre, car il est bien difficile de tout savoir. Notons en passant qu'il ne s'agit ici que des disparus. Les vivants seront, plus tard, l'objet d'une étude du plus haut intérêt.

L'ABBÉ JEAN-ANTOINE AIDE-CRÉQUY, artiste-peintre

L'abbé Aide-Créquy est né à Québec le 6 avril 1749. Il fut ordonné prêtre le 24 octobre 1773. On dit qu'il fut le premier peintre canadien qui s'appliqua à la peinture et qui passa en Europe pour se perfectionner dans cet art si difficile.

La chapelle du Séminaire contenait plusieurs de ses tableaux avant l'incendie, entre autres une "Sainte-Famille."

L'église de l'Islet possède aussi un tableau de l'"Annonciation," qui se trouve au maître-autel.

WILLIAM VON MOLL BERCZY, artiste-peintre

Berczy naquit en Saxe, en 1748. Il vint en Amérique en 1792, pour s'établir dans le canton de Masham où il voulait établir une colonie allemande. Déçu dans ses projets il retourna en Europe pour revenir quelques années plus tard s'établir à Montréal. Doué de grands talents il s'adonna à la peinture dans laquelle il réussit assez bien. Sa femme ouvrit une école de dessin à l'aquarelle qui eut le plus grand succès. Il reste de lui plusieurs tableaux d'église: "l'Assomption de la Vierge", dans l'église de Longueuil, "Saint Michel-Archange", précipitant l'ange rebelle dans l'enfer, dans l'église de Saint-Michel-de-Vaudreuil, "Saint Jean-Baptiste", dans l'église de Rouville. Un tableau de Saint Michel a brûlé dans l'église de Saint-Michel-de-Bellechasse. Il mourut à New-York en 1813.

J.-B.-A. AUDY, artiste-peintre.

Il y avait un peintre de ce nom qui vivait à Québec en 1825. L'église de Verchères possède deux grands tableaux du peintre Audy; ces tableaux, donnés par le Révérend Thomas Kember, ancien curé de cette paroisse, se trouvent de chaque côté du chœur. L'église de Saint-Antoine-de-Tilly possède un tableau de ce peintre.

GILBERT NEWTON, artiste-peintre

Gilbert Newton, a écrit M. Fairchild, un des bons écrivains anglais, était un artiste remarquable. Il naquit au pays en 1795. Il étudia d'abord en Italie, vers 1820, puis à l'Académie Royale d'Angleterre, pendant quelques années. De là, il vint résider au Canada, où il mourut en 1855. Il se livra à la miniature et orna des annuaires et autres publications élégantes. Ses figures de femmes ont une expression frappante d'innocence et de beauté.

LOUIS DULONPRÉ, artiste-peintre

Le peintre Dulonpré, mieux connu dans le district de Saint-Hyacinthe où il vécut assez longtemps, est né à Saint-Denis, près Paris, le 16 avril 1754. Il mourut à Saint-Hyacinthe au manoir seigneurial, le 26 avril 1843, à l'âge de 89 ans.

La "Minerve", de cette époque nous donne les renseignements suivants sur ce peintre.

Dès sa jeunesse, il s'était destiné à la marine. Ce fut pour suivre ce penchant qu'il se mit aux ordres du général Rochambeau et qu'il le suivit aux Etats-Unis où il fit le service jusqu'à la fin de la guerre qui assura l'indépendance de ce pays.

Avant de repasser en France, il voulut visiter le Canada. Il y vint en effet et ce ne fut pas sans surprise qu'il trouva dans notre province les mœurs, le langage et la religion de sa patrie. Il n'hésita pas à s'y fixer et peu d'années après il épousait une demoiselle Marguerite Campeau, laquelle mourut à Saint-Hyacinthe le 19 juillet 1840, à l'âge de 73 ans.

Comme il fallait vivre, il sut utiliser ses talents. Il enseigna d'abord la musique, puis se mit à peindre avec un certain succès. Il fut encouragé dans cette profession par un grand nombre de commandes. Son grand talent était de saisir la physionomie et les traits avec une précision remarquable et de les fixer sur la toile.

Dulonpré était très actif; il a fait un nombre incroyable de portraits tant à l'huile qu'au pastel. Plusieurs églises possèdent de ses tableaux et un très grand nombre de familles, des portraits. Signalons le séminaire de Saint-Hyacinthe, où l'on voit le portrait de M. Girouard, fondateur de cette institution

et ceux des abbés Louis-Antoine Dessaules et Deguise, ce dernier ancien curé de Varennes.

Oûtre une belle réputation d'artiste, Dulonpré a laissé la mémoire d'un gentilhomme à cause de ses belles manières et du soin de sa toilette.

Du mariage de Dulonpré et de Marguerite Campeau, naquirent deux filles qui se sont mariées aux Etats-Unis.

L'HONORABLE JOSEPH LÉGARÉ, artiste-peintre

Nous connaissons assez peu de choses de l'œuvre de l'honorable Joseph Légaré. Il naquit à Lorette au commencement de l'année 1796. Ses restes reposent dans la crypte de la cathédrale de Québec, où il fut inhumé le 3 juin 1855, à l'âge de 59 ans et dix mois.

Au mois de février 1855, il avait été nommé conseiller législatif.

Légaré était un amateur de tableaux en même temps qu'il était peintre. L'Université Laval possède sept tableaux dûs au pinceau de cet artiste canadien.

Au cours d'un voyage en Europe, il recueillit à bon compte une riche collection de peintures qu'il a, plus tard, placée au Musée de l'Université Laval. Rappelons, en passant, que peu d'années auparavant, en 1823, l'abbé Desjardins, vicaire-général à Paris, avait envoyé à Québec une collection d'œuvres d'art qu'il avait achetée à très bas prix. Le Séminaire fit l'acquisition du plus grand nombre de ces tableaux et les autres furent vendus aux fabriques des paroisses des alentours de Québec.

On n'est pas surpris, après cela, de trouver dans le Musée de l'Université Laval un LeSueur, deux Parrocel, un Romanelli, quatre Salvator Rosa, un Vernet, un Van Dyck, un Simon Vovet, un Tintoret, un Poussin, un Puget, un Albane, un David, etc.

A l'égal de l'abbé Desjardins, Légaré est considéré comme un bienfaiteur des beaux arts au pays.

NAPOLÉON BOURASSA, artiste-peintre

Littérateur, conférencier, peintre, sculpteur, et surtout architecte, tels sont quelques-uns des talents de Napoléon Bourassa. Sa vie artistique, encore plus active par la pensée que par l'action, couvre aisément l'espace d'un demi-siècle.

Napoléon Bourassa naquit à l'Acadie, comté de Saint-Jean, le 12 octobre 1827. On sait que cette jolie localité fut fondée vers 1784 par un groupe d'Acadiens, venant de l'ancienne Acadie. Le roman de "Jacques et Marie," que M. Bourassa publia en 1865, rappelle quelques-uns des épisodes recueillis dans son enfance sur les lèvres des courageux persécutés au milieu desquels il vivait. Cette touchante idylle est remplie de poésie et d'émotions bien senties.

De 1840 à 1848, Napoléon Bourassa fit des études classiques au collège de Montréal, où il se distingua par la sagacité de son esprit et ses belles qualités de cœur. Après quelques tâtonnements, il décida de se consacrer aux beaux arts. Vers 1850, il entra à l'atelier de Théophile Hamel, le meilleur portraitiste de son temps, lequel n'a eu d'égal jusqu'à présent, croyons-nous, que son neveu, M. Eugène Hamel, qui fut l'un de ses meilleurs élèves.

Sous un tel maître, Bourassa fit de rapides progrès et sur la recommandation de M. Hamel, le père de Napoléon Bourassa consentit à envoyer son fils en Europe. Les villes d'Italie l'intéressèrent au plus haut point, mais Rome surtout l'absorba. Il y trouva son idéal dans l'art chrétien.

Napoléon Bourassa revint au Canada en 1856 et l'année suivante, Louis-Joseph Papineau, le grand patriote canadien, accordait sa fille au débutant d'une carrière encore incertaine.

Mais Bourassa sut faire son chemin; il brossa avec succès de nombreux portraits, devint professeur de dessin, et collaborateur à plusieurs revues; il fit partie de toutes les sociétés artistiques et littéraires de son temps et, enfin, devint architecte et décorateur de grande valeur.

Les chapelles de Nazareth, de Notre-Dame-de-Lourdes, lui doivent leurs belles décorations, de même que les églises de Saint-Patrice-de-la-Rivière-du-Loup, des Pères Dominicains de Saint-Hyacinthe, de Monte-Bello, de Sainte-Anne-de-Fall-River, etc.

Il a laissé plusieurs toiles de grande valeur. Outre "l'Apothéose de Christophe Colomb", qu'il avait rendue dans une grisaille de grande dimension, mentionnons les toiles suivantes: la "Mise au tombeau," la "Mort de Saint-Joseph," le "Petit mendiant," la "Méditation," la "Peinture mystique," "Bébé rêve," ou "La légende du berceau," et un médaillon-portrait de Louis-Joseph Papineau, etc.

Napoléon Bourassa est décédé à Lachenaie le 27 août 1916, à l'âge de 80 ans, laissant une réputation bien méritée d'artiste et d'écrivain distingué. Il a été inhumé à Monte-Bello, comté de Labelle, dans le tombeau de la famille, lequel il avait lui-même fait construire et qu'il avait décoré de sculptures.

Il était le père de M. Henri Bourassa, et de feu l'abbé Gustave Bourassa.

VITAL DUROCHER, artiste-peintre

Un peintre de ce nom a vécu à Saint-Eustache vers 1841. Il a mérité une réputation de peintre de figures très ressemblantes. Le "Bulletin des Recherches Historiques" rapporte qu'un ancien curé de Saint-Eustache, M. Jacques Paquin, 1821-1847, voulut avoir le portrait du Père Berey, récollet, qui avait été deuxième curé de cette paroisse. Or, il fut impossible de trouver aucun portrait du célèbre missionnaire encore moins de photographie, on le comprend, pour documenter le peintre. Celui-ci, qui était Vital Durocher, ne se mit pas en peine pour si peu. Il se mit à crayonner des figures de récollet, les soumettant aux plus vieux

de la paroisse, pour voir s'ils ne reconnaîtraient pas leur ancien curé, le Père Berey. Il en fit ainsi un grand nombre, corrigeant, ajoutant, retranchant ici et là, soit au nez, soit aux oreilles, au menton, etc. Enfin, après de longs tâtonnements, les paroissiens finirent par reconnaître leur ancien curé et l'un d'eux s'écria: "c'est lui en peinture." Et M de Bellefeuille, auteur de cette note sur Durocher, ajoute: "Qui oserait aujourd'hui contredire les anciens de Saint-Eustache ?"

Le portrait du Père Berey orne aujourd'hui le presbytère de Saint-Eustache.

ANTOINE-SÉBASTIEN FALARDEAU, artiste-peintre.

Les jeunes ne connaissent pas ce peintre et les plus vieux ne le connaissent que par la belle notice biographique que lui a consacrée l'abbé Casgrain. Pourtant le Chevalier Falardeau est bien des nôtres et bien canadien. Malgré qu'il soit mort en Italie.

Le peintre Falardeau naquit vers 1835, dans la paroisse de Cap-Santé, dans le comté de Portneuf. Le père de Antoine-Sébastien Falardeau était fils de Joseph Falardeau, cultivateur de cette belle et florissante paroisse. L'ancêtre, venu au Canada en 1692, était originaire de la province de Saintonge. L'enfant, qui n'aimait guère la culture des champs, réussit à se soustraire aux travaux agricoles et à se rendre à Québec. C'est là qu'il fit connaissance avec M. Théophile Hamel, qui plus d'une fois eût occasion d'admirer ses croquis et de l'encourager.

Pendant l'année 1845, il reçut des leçons d'un peintre de portraits en miniature, M. Fassio, natif de l'île de Corse, Celui-ci, que des malheurs avaient ruiné était venu demeurer à Québec, où il passa quelques années.

En 1846, il réussit à mettre à exécution le projet qu'il caressait depuis longtemps: celui d'aller étudier la peinture en Europe. Mais il y a souvent loin de la coupe aux lèvres et notre jeune peintre eût grande peine à se rendre en Italie. Une traversée des plus désagréables, des ennuis nombreux en touchant le sol d'Italie, et des moyens plus que modestes pour vivre, lui firent songer plus d'une fois à la ferme paternelle. Il réalisa alors la difficulté d'accomplir les beaux rêves de gloire qu'il avait entrevus dans son enfance.

En arrivant à Florence, il alla frapper à la porte de l'Académie des Beaux Arts, dans laquelle il fût admis. Il travailla ferme, mais il lui fallut piocher longtemps avant de se faire connaître. Après quelques succès, il partit pour un tour d'Italie. On était en 1850. Il visita Milan, Bologne, Parme, Venise, Rome, Naples, etc. De passage à Parme, il eût l'avantage de prendre part à un concours de copies, auquel plusieurs peintres italiens avaient été invités. Le tableau qu'il copia en cette occasion, fût le "Saint-Gérôme," de Corrège. Son succès fût tel, que le jury lui décerna le premier prix. Ce triomphe lui valut une grande notoriété et assura sa carrière jusqu'alors assez précaire.

De ce moment, Falardeau, reçut de nombreuses commandes de copies et de portraits. Le Duc de Parme, voulut posséder la précieuse copie faite par Falardeau et alla faire visite à son atelier en compagnie de la Duchesse. Celle-ci offrit un prix que Falardeau refusa; puis il fut prié de faire son prix, ce qu'il refusa de même. Mais, voyant l'envie dont ces distingués visiteurs brûlaient pour son œuvre, il offrit galamment à la Duchesse le tableau qu'elle convoitait. Peu de temps après, le Duc lui remit de sa main une épinglette en diamants d'un très grand prix et ajouta à ce cadeau princier le brevet de l'Ordre de Saint-Louis.

La fortune lui souriait, enfin, et notre compatriote ne tarda pas à acquérir une aisance très enviable.

En 1861, il maria une noble dame de Florence, avec laquelle il vint plus tard au Canada. La visite qu'il fit à son pays natal fût un véritable triomphe. Louis Fréchette lui dédia, en cette occasion, une pièce de vers très enthousiaste.

Il retourna à Florence, son pays d'adoption, où il mourut en 1887.

Falardeau a laissé une œuvre considérable. Outre ses originaux, il a fait un grand nombre de copies précieuses. Il rendait au parfait les œuvres de toutes les écoles, au point qu'on ne peut distinguer souvent la copie de l'original, dont il imitait jusqu'à l'ancienneté. Sa résidence était un véritable musée. Il avait destiné une salle aux copies qu'il avait faites de chaque école. L'Université Laval possède quelques-uns de ses tableaux. Signalons de mémoire, la "Baie de Castelmare," d'après Salvator Rosa, superbe copie faite en 1855, à Florence, et un tableau religieux, "Jésus en Croix," au pied de laquelle on voit sa Mère, Saint-Jean et Sainte-Madeleine. C'est une excellente copie de Raphaël.

Falardeau a laissé une belle réputation de peintre qui honore son pays natal.

ANTOINE PLAMONDON, artiste-peintre

Antoine Plamondon, artiste-peintre, naquit à l'Ancienne-Lorette en 1804.

Ayant manifesté dans son jeune âge un réel talent pour la peinture, il eût la bonne fortune d'avoir pour protecteur M. le grand-vicaire Deschénaux, alors curé de sa paroisse natale, qui lui procura vers 1825 les moyens de pouvoir étudier sous Joseph Légaré, un des précurseurs de la pléiade d'artistes dont s'honore aujourd'hui la province de Québec.

Plamondon passa ensuite en Europe, où il étudia pendant quatre ans à Paris, sous l'habile direction de Guérin. Revenu au pays, il dût à la protection de M. le grand-vicaire Gérome Demers, d'être nommé professeur de dessin au Séminaire de Québec, où il enseigna pendant plusieurs années.

Il s'établit à la Pointe-aux-Trembles en 1855, où il fit l'acquisition d'une ferme qu'il cultiva avec soin, tout en se livrant à son art préféré, la peinture,

La nomenclature des œuvres de Plamondon est à la fois longue et intéressante. La chapelle du Séminaire et l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec

possédaient une dizaine d'excellentes copies qui ont péri dans les incendies qui ont ravagé ces deux temples.

L'église de la Pointe-aux-Trembles, possède une dizaine des tableaux de Plamondon, Dans le presbytère, on remarque la galerie des anciens curés. Les églises d'Yamachiche, de Saint-Augustin et de Saint-Nicolas possédent quelques-uns des bons tableaux du peintre Antoine Plamondon.

Quelques familles de Québec et de la Pointe-aux-Trembles où M. Plamondon vécut la plus grande partie de sa vie, sont heureuses de posséder un ou plusieurs tableaux de ce peintre.

L'Université Laval conserve aussi un certain nombre de tableaux de Plamondon. On remarque à l'Archevêché de Québec un portrait du Pape Grégoire XVI, ceux de Mgr Denault, et de Mgr Signay, dûs au pinceau de Plamondon.

Antoine Plamondon obtint de Lord Durham, gouverneur général du Canada, une médaille d'or pour sa peinture représentant Zacharie Vincent, le dernier des Hurons, mort à Québec en 1886.

Ce peintre du terroir vécut pendant de longues années avec sa mère et son frère Etienne, à la Pointe-aux-Trembles, où il mourut à l'âge avancé de 91 ans. Il fût inhumé dans l'église de sa paroisse natale en 1895.

THEOPHILE HAMEL, artiste-peintre

Nous lisons dans le "Courrier du Cenada," de 1870, que M. Théophile Hamel était né le 8 novembre 1817, à Sainte-Foy, d'une famille où l'honneur et la probité sont des vertus traditionnelles.

Dès son jeune âge, M. Théophile Hamel montra de grandes dispositions pour le dessin, et en 1834, son père, qui pressentait chez son enfant un talent hors ligné, le confia à Monsieur Antoine Plamondon qui jouissait déjà d'une réputation d'artiste distingué.

On sait ce que devint Hamel: de simple dessinateur, le jeune homme devint peintre, presque sans transition et sa famille apprit un jour, tout étonnée, qu'il y avait chez lui de cette rare étoffe dont on fait les grands peintres.

En juin 1843, Théophile Hamel partait pour Rome avec l'intention de se perfectionner dans l'art de la peinture. Presqu'à son arrivée dans la capitale des Etats Pontificaux, il fut attaqué d'une forte fièvre, qui faillit l'emporter. Mais la Providence veillait sur le jeune peintre et il triompha de la maladie.

Pendant son noviciat d'artiste, il étudia, huit mois durant à l'Académie de Saint-Luc, puis, visita successivement, toujours dans l'intérêt de son art, Florence, Bologne et Venise.

De Venise, après douze mois d'études, consciencieuses, il se rendit à Paris où il fit copie de quelques-uns des principaux tableaux qui ornent le célèbre musée du Louvre.

Au mois d'août 1846, M. Théophile Hamel était de retour au pays où une belle réputation d'artiste l'avait précédé.

C'est vers cette époque qu'il épousa Dame Georgiana-Mathilde Faribault, fille unique de M. G.-E. Faribault, ancien greffier de l'Assemblée Législative, archéologue éminent et savant de distinction.

A son retour à Québec, il fût à tel point chargé de commandes que son pinceau, de plus en plus apprécié, ne sût où donner. A quelque temps de là, il fût appelé à Montréal, où il fit, entre autres toiles de mérite, le grand tableau de l'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Ce tableau, que tout Montréal a pu admirer et qui est le chef-d'œuvre de notre peintre, représentent les sœurs de la Charité, donnant leurs soins à des malades atteints de cette terrible maladie épidémique que l'on nomme le typhus. On rapporte que ce tableau plût à Mgr de Montréal et que le public montréalais fût on ne peut plus satisfait.

Ce peintre compte parmi ses élèves les plus distingués M. Eugène Hamel, son neveu, qui a hérité des belles qualités de son premier professeur.

La réputation de M. Théophile Hamel ne tarda pas à franchir les limites de la province où il avait vu le jour. Successivement appelé à Hamilton, à Kingston à Toronto et même aux Etats-Unis, il laissa partout de brillantes traces de son passage.

Cette excursion artistique terminée, M. Théophile Hamel établit permanemment à Québec son atelier et il fût bientôt chargé d'une importante commande: les portraits des Présidents des Chambres du Canada. Ces portraits, qui formaient une large partie de notre galerie nationale, et qui étaient accrochés dans les corridors des édifices parlementaires, ont-ils été consumés dans l'incendie de 1918? nous en avons bien peur.

M. Ernest Mayrand, avait beaucoup d'admiration pour le peintre Théophile Hamel. Voici ce que nous lisons dans son livre: "Une fête de Noël sous Jacques-Cartier": "Un éminent peintre canadien-français, M. Théophile Hamel, de Québec, a copié sur l'original conservé à Saint-Malo, (France), le portrait de Jacques-Cartier. Les quelques privilégiés d'entre mes compatriotes qui ont eu le bonheur de faire la comparaison entre cette copie et le précieux original, sont unanimes à déclarer que le travail du peintre canadien est excellent et reproduit avec une saisissante vérité la figure du découvreur. La gravure s'est depuis emparée de l'œuvre de M. Hamel et l'a popularisée au moyen de vignettes sur billets de banque."

Les œuvres artistiques de M. Théophile Hamel sont très répandues dans le pays.

Au salon de Madame Veuve Théophile Hamel, on peut admirer une "Descente de Croix," de Rubens, dont l'original se trouve à Anvers, une "Descente de croix," de Daniel, dont l'original se trouve à la Trinité du Mont, à Rome; le "Martyr de Saint-Pierre-de-Véronne," du Titien, copie très précieuse, l'original

ayant été brûlé depuis dans un incendie; "L'Assomption de la Vierge," de Murillo; "Les filles de Jéthro au puits", "L'Education de la Vierge," "La Vierge à l'Oiseau," "Marie-Madeleine," "Une corbeille de fruits", etc.

A la chapelle des congréganistes de N.-D.-de-Québec, "Le vieillard Siméon tenant l'enfant Jésus dans ses bras;" à la Basilique, la "Sainte-Famille," de Vanloo, et plusieurs autres.

Il y avait encore un "Samson poursuivant les Philistins," que les connaisseurs estimaient être la meilleure peinture de M. Théophile Hamel. C'était en outre une superbe étude d'anatomie. Le fameux Charles de Salaberry, l'Hercule canadien, avait consenti à poser à l'atelier du célèbre peintre pour le modèle de Samson. Il eût été difficile de mieux choisir au point de vue de la beauté des formes et de la vérité du personnage historique. Malheureusement, ce tableau a péri dans un incendie.

Plusieurs des œuvres de M. Théophile Hamel ont été vendues aux Etats-Unis à des prix très flatteurs pour le talent de l'artiste.

Théophile Hamel est mort au mois de décembre 1870. Le "Courrier du Canada," lui consacra un éloge digne de l'œuvre qu'il avait accomplie.

L'Institut canadien, dont il faisait partie, publia une lettre très élogieuse à la mémoire du défunt. On y lit "qu'en la personne de M. Théophile Hamel, l'Institut perdait un de ses membres les plus anciens, les plus actifs et les plus dévoués, en même temps que le pays voyait disparaître un artiste dont le talent était aussi distingué, le goût aussi délicat que le caractère était sympathique."

M. Théophile Hamel était le type du chrétien sans peur et sans reproche. Doué d'un caractère doux, affable, il enlevait d'assaut les sympathies de tous ceux qui avaient la bonne fortune de l'approcher. Modeste à l'excès, il paraissait être seul à ignorer son talent et son mérite.

ANATOLE PARTHENAIS, artiste-peintre

Le "Bulletin des Recherches Historiques" fait mention d'un sculpteur canadien de grand talent, Anathole Parthenais, né en septembre 1839. Après avoir été trois fois couronné par l'Ecole impériale des Beaux-Arts à Paris, se sentant frappé d'un mal incurable, il revint au pays et s'éteignit à Joliette, le 27 décembre 1864. Nous n'avons pas pu retracer aucune de ses œuvres. Où était-il né, nous l'ignorons; peut-être à Joliette, où il mourut.

CORNELIUS KREIGHOFF, artiste-peintre

Qui n'a pas entendu parler des tableaux bien canadiens de Kreighoff? Ceux qui ont le rare bonheur de posséder un tableau de ce peintre, s'estiment heureux, et se font gloire de le montrer à leurs amis. Telle est la réputation qu'ont acquise les œuvres de cet artiste devenu canadien par son séjour prolongé à Québec.

Kreighoff est né, dit-on, en Hollande, d'autres disent en Allemagne, nous ne savons au juste, mais peu importe. Il vint en notre pays assez jeune, ayant déjà étudié la peinture. Il épousa à l'âge de 18 ans environ, une demoiselle Gauthier, de Longueuil, dont il eut une fille, et qui devint la femme du lieutenant Burnett, autrefois en garnison à Québec.

C'est peu de temps après le mariage de sa fille que Kreighoff vint résider à Québec. Il s'y plut et y passa une vingtaine d'années. Pendant son séjour à Québec il s'y fit beaucoup d'amis. Il jouissait d'une grande popularité. Il était ce qu'on nomme généralement un joyeux copain. Pendant son séjour à Québec, il fit un grand nombre de paysages admirablement bien brossés. Coloriste, plein d'humour, il a représenté une multitude de scènes de nos mœurs canadiennes à la campagne.

Les peintures de Kreighoff ont acquis une grande valeur après sa mort, tant il est vrai de dire qu'on n'est apprécié au vrai mérite qu'après son trépas. Il mourut à Donver, dans le Colorado, aux Etats-Unis, en 1880.

Parmi ses meilleures tableaux, signalons les suivants: "Le pont de glace," près Montmorency; "Un groupe d'indiens de Lorette," "Le charroyeur de glace," scène d'hiver admirablement bien rendue; "L'Habitant canadien," "Va au diable," "Pour l'amour du Bon Dieu," "Le lac Saint-Charles," "Le lac Beauport," "La pêche au flambeau," "A travers les glaces du Saint-Laurent," "Course en traîneau en face de la chute Montmorency," "La brassée de sucre," etc. Plusieurs de ses tableaux ont été chromographiés.

Les tableaux de Kreighoff ont un cachet particulier; ils se distinguent par une composition hardie et bien originale.

Kreighoff fut le protégé de feu M. Budden, ancien encanteur de Québec. Celui-ci n'a pas dû nuire à l'auréole qui brille aujourd'hui autour de la figure de son ami Kreighoff.

L'œuvre de ce peintre est considérable. Plusieurs familles de cette ville possèdent un ou deux Kreighoff. On trouve de ses tableaux à Montréal, à Ottawa, et aux Etats-Unis.

(à suivre)



La pensée

(Pour le **TERROIR**)

Nature, ta lumière est loin des firmaments,
Ton soleil véritable est le roseau pensant;
Tes cieux si purs ne sont qu'un reflet des féeries
Qu'organise pour nous la caste des génies!

Pasteur, Newton, Pascal, pour qui tout était nuit
Hormis l'intérieur où s'allume sans bruit
La lumière d'un grand cœur, sublime, éternelle,
Dont la lueur tremblante est mille fois plus belle

Que les astres brillants de tous les univers.
Penseurs, nobles chercheurs, vous nous avez ouvert
Les mondes reculés de la nuit des mystères,
Vous, les derniers dieux, qui parmi nous séjournèrent!

Votre lumière n'est si rare en nos milieux
Que parce qu'elle est moins de l'homme que des cieux;
Vos miracles constants prouvent vos dons sublimes.
Des purs renoncements vous gravissiez les cîmes.

La terre se révèle à vous comme à son Dieu,
Comme répond la table au vouloir sérieux.
Rien n'est grand que la sainte et noble patience,
Elle est tout le génie, elle est la Providence.

Le sacrifice mène à ta grâce, ô seigneur,
Car le renoncement est science et grandeur,
C'est l'astre conducteur des Mages de l'Idée
Dont l'âme s'aperçoit quand elle s'est quittée.

Montréal, nov. 1922.

W.-A. BAKER.

Scènes canadiennes

La "boucherie"

PAR

Damase Potvin

La bordée de neige de la Sainte-Catherine ne s'était pas fait attendre plus que celle de la Toussaint qui, toutefois, aussitôt tombée avait fondu; elle était venue juste la veille de la fête, ce qui était le comble de la complaisance pour une bordée de la Sainte-Catherine. Aussitôt, le temps s'était mis au froid, durcissant cette neige, propre et blanche; comme la terre était gélée à point depuis la Toussaint, de beaux chemins d'hiver avaient succédé, sans la transition désagréable de la boue glacée, aux roulières poussièreuses des chemins de terre. Aussi, le matin de la Sainte-Catherine, sur toutes les routes, les grelots sonores des attelages d'hiver carillonnaient-ils joyeusement de rang en rang, comme à travers les rues du village. Dès la pointe de l'aube, les petits garcons avaient sorti traineaux et tobaggans, "bob sleighs" et "glissettes" faites de "dwells" de barriques, et s'étaient mis à glisser dans les côtes des routes et au long des pentes des terres. A demi couchés sur les traineaux qu'ils gouvernaient d'un pied ferme et expert, comme des flèches, ils descendaient pentes et côtes, remplissant le village de leurs clameurs, véritable volier de pies jacassant dans un sorbier. La neige était rude à cause du froid et ,ainsi que tout un triangle de barnaches, elle criait sous les lisses des traineaux qui bondissaient avec un bruit sourd sur les renflements de terre durcie que n'avait pas encore suffisamment recouvert la couche de duvet blanc venu du ciel. De hardis petits glisseurs, qui descendaient la Côte du Quai, arrêtaient leur traineau tout au bord de ce dernier, et des femmes qui, des

fenêtres des maisons, les voyaient s'engouffrer vers le lac avec cette rapidité de flèche, sortaient précipitamment, poussant des cris d'effroi. Le temps était bas et l'air comme feutré. La baie ,immobile et terne, semblait un étang mort. La Pointe-au-Vin et la Pointe-de-la-Mission s'étaient comme rapprochées, retrécissant l'horizon blanc, emprisonnant dans un cercle étroit le village dont les bruits résonnaient sourdement. Sur le seuil de bois des portes, les hommes, qui venaient de vaquer au train du matin aux étables, battaient vigoureusement leurs bottes cloutées pour en secouer la neige mêlée au fumier, et le bruit qu'ils faisaient s'entendait de voisin à voisin. Les chiens, aboyant aux cris des petits glisseurs, semblaient avoir pris dans cet atmosphère ouaté un ton de voix qu'on ne leur connaissait pas.

Tout à coup, une clameur retentit au dessus du village à demi éveillé. C'étaient des cris prolongés qui n'avaient rien d'humain et que l'écho assourdi rendait plus effroyables encore. Les chiens hurlaient comme à la mort qui passe; des voix s'interpellaient dans les rues du village et des portes claquaient qui jetaient sur les seuils des femmes en cheveux; les petits glisseurs, s'arrêtant dans leur course désordonnée, avaient saisi leur traineau par la corde et couraient, jambe au cou, du côté ouest du village d'où était partie la clameur. Les cris cependant allaient en s'affaiblisssant et bientôt s'éteignirent. Le village était tout à fait réveillé.

Du seuil d'une maison près du quai, une ménagère cria à sa voisine qui, la tête passée à travers la porte entrebaillée, interrogeait curieusement l'espace:

"C'est chez Camille Gagnon, vous savez, qu'ont fait boucherie!.......

Les premières bordées de neiges sont, dans les campagnes bas-canadiennes, le signal des boucheries. Les boucheries d'automne sont des événements considérables. Dans certaines campagnes de France, c'est la "fête du cochon" ou

la "pelle-porc"; au pays de Québec, c'est la "boucherie" tout simplement. Aux premières neiges, l'on tue les porcs qui ont été engraissés pendant toute la belle saison dans des saouls où on les a gavés de "bouette" de son et de blé-d'Inde. En novembre ils sont bons à tuer. Ils représentent pour le cultivateur l'approvisionnement de lard pour la famille, pendant l'hiver qui vient, et de bonnes sommes d'écus sonnants pour le lard qui sera vendu sur les marchés. Le jour de la boucherie est une fête pour la famille et les voisins. On dégustera, pendant toute la journée et le lendemain, les morceaux fins et frais du porc. L'on enverra, comme "présents", au curé, au maire, au notaire, au medecin et quelques autres notabilités de l'endroit, un rôti pris dans le "soc" et au creux duquel l'on aura placé une demi-douzaine de bouts de boudin rouge; et ce cadeau cimentera l'amitié pour toute l'année ou règlera une dette de reconnaissance. Il arrive ainsi que la moitié d'un porc est distribuée en "présents". Mais l'on est peu "regardant", d'ordinaire, en ce qui concerne les victuailles, chez le cultivateur canadien. La saoul est remplie de porcs à l'engrais et tant que le "quart à lard" de la cave n'est pas rempli de carreaux blancs et rosés, l'on peut faire boucherie.

Ce matin donc de la Sainte-Catherine, l'on avait fait boucherie chez Camille Gagnon où l'on avait fait "adonner" cet évenement avec la veillée des jeunesses, le soir. L'auteur de la clameur qui, le matin, avait rempli le village d'effroi, était un cochon énorme qui, une fois "débité" avait pesé quatre cents livres, sans les "fournitures". Tout le monde s'émerveillait de cette belle pièce qui avait été engraissée, pendant tout l'été, avec les déchets gras de la cuisine, de la bonne pâtée de blé-d'inde et de la purée de pois. On sait que c'est cette nourriture qui fait la meilleure viande, douce, savoureuse, d'une saveur d'amande. Il n'en est pas ainsi des porcs du bas du fleuve engraissés avec du poisson et dont le lard a un goût de morue qui répugne aux gens de Québec.

L'on préfère surtout le cochon nourri de pommes de terre;, sa chaire est savoureuse, encore qu'elle soit quelque peu trop riche en gras. Le cochon à Camille Gagnon était gras à ce point qu'on ne lui voyait plus les yeux. Quand on l'avait sorti de sa saoul, il avait marché à petits pas, lourdement, poussé par quatre hommes, jusqu'à un lit de paille d'avoine que l'on avait étalé sur la neige, devant la grange. Là, on l'avait renversé et il s'était mis à se débattre de tout son gros corps rond et de toutes ses courtes pattes et à crier comme si on l'égorgeait déjà. Ca n'avait pas été long. Pendant qu'un solide gaillard lui tenait les mâchoires fermées, qu'un deuxième lui comprimait les pattes de devant et un autre celles de derrière, Camille Gagnon, d'un grand couteau pointu, bien aiguisé, lui ouvrait sans hécitation la gorge d'un coup sec qui allait jusqu'au cœur. Et c'est alors que cet animal, encore qu'il eut les machoires serrées comme dans des étaux, s'était mis à pousser des cris qui avaient mis tout le village en émoi. Quand tout avait été préparé pour la saignée, l'épouse de Camille Gagnon était accourue, de la maison, tenant un poêlon à long manche qu'elle avait tendu sous le cou de l'animal afin de recueillir son sang. Une fois le porc saigné, il y avait dans le poêlon, calcula la ménagère, suffisamment de sang pour au moins trente bouts de boudin gras. Il faut dire que le boudin gras n'est pas le boudin blanc. Ce dernier n'est que du sang cuit dans des tripes; quant à l'autre, on a mêlé au sang une purée de lard avec de la canelle et des clous de girofle moulus; autant ce dernier a la saveur du foie gras, autant le premier ressemble à la "tête fromagée" faite avec les pattes de l'animal.

Le cochon à Camille Gagnon est maintenant, pantelant, saigné à blanc. Il faut, a présent, l'"époiler". Vite, l'on jette son cadavre sur un lit plus épais de paille sèche que l'on allume. Aussitôt, la flamme l'enveloppe, brûlant le poil que l'on gratte avec des couteaux à mesure qu'il roussit; quand un coté est devenu blanc, l'on retourne le corps flas-

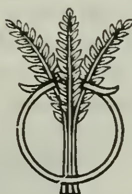
que et l'on gratte l'autre sur lequel l'on a enflammé de la paille fraîche. Cet épilage à la paille donne à la chair du porc une légère saveur de fumée qu'apprécient les gourmets. Ou bien, l'on ébouillante le grand corps inerte. A cet effet, on le plonge dans une auge remplie d'eau bouillante et à grands coups de couteaux peu tranchants l'on gratte le poil et l'on rend le corps de l'animal net, lisse comme un marbre. Ensuite on l'étend sur des madriers ou sur un bout d'échelle, et on le vide. On lui enlève les tripes, le cœur, les rognons, le foie, la tête, les pattes, et l'on sait que l'on a déjà précieusement recuilli son sang jusqu'à la dernière goutte. C'est que tout est bon dans le cochon et de cet animal rien ne se perd.

De son sang et de ses tripes lavées et grattées proprement sur un bout de planche de bois bien verloppé, l'on fera l'onctueux boudin; on hachera menu quelques longettes des bas-cotés que l'on enveloppera, par jointées, dans un carreau de panne et l'on aura, le tout bien épicé, les délicieuses "plarines"; et cette même viande hachée des bas-cotés, pressée dans des tripes, fera la saucisse qui a le même saveur que les "plarines". Le foie, les rognons, le cœur, même le "mou" bien rôtis avec des oignons hachés menu, sont des mets recherchés par les gourmets de même que les bandes de chair maigre enlevées au filet et que l'on réserve généralement au curé parce que c'est la fleur des pois du porc. Des quartiers postérieurs de l'animal, l'on fera des jambons qui seront "boucannés" pendant plus d'un mois pendus à un chevalet de bois dont on a auréolé la cheminée de briques, au sommet du comble de la maison. L'on fromagera la tête de l'animal et l'on fera d'une tête ordinaire de cochon jusqu'à huit bollées de tête en fromage gelatineuse et succulente; des pattes, l'on fera des bouillis avec légumes, choux et carottes de préférence. A la fin des fins, comme du cochon rien ne se perd, les cordonniers de la paroisse réclameront les poils longs et raides du dos pour monter leur ligneul résineux

et servir comme d'aiguille à travers les trous de l'alène dans le cuir des bottes.

La boucherie et tout ce qui s'en suit avait pris, chez Camille Gagnon, presque tout l'avant-midi. Au diner, l'on avait fait ripaille des "fournitures" et, dans l'après-midi, les aides étaient partis. Camille Gagnon, ensuite, avait "débité" le corps de son porc en petits carreaux qu'il avait soigneusement empilés dans un baril à demi rempli de saumure de salpêtre. Il avait gardé plusieurs morceaux frais que le plus jeune de ses garcons était allé distribuer aux voisins et aux notabilités du village.

DAMASE POTVIN



Petits poèmes en prose

A l'orée de l'automne

Il n'y a plus d'oiseaux aux bois, car on n'appelle point oiseaux les funèbres corneilles qui se rassemblent pour le grand départ et dont les derniers croassements et les ailes couleur de suie salissent l'air perlé du proche automne. Que l'homme est ingrat! Celles qu'il nomme les vermines de l'azur et les excréments du jour, bravant les neiges de mars, ne lui ont-elles pas annoncé le printemps? Hier messagères de joie, aujourd'hui évocatrices des mois endeuillés, elles partiront donc, vulgaires, impertinentes, n'ayant su se faire aimer, quand on les avait si bien accueillies. Qui pleure les parasites? Personne. Et l'air perlé sera plus doux sous nos ciels bas, délivré de tant d'ombres.

Il n'y a plus d'oiseaux aux bois. Les chants se sont tus qui étaient la musique de l'été. On commence à respirer l'automne. Le fermier endimanché qui revient de la messe vous dit, comme pour exprimer votre pensée, à sa pittoresque manière:—Batêche, monsieur, l'air est fine *à matin. Les rossignols sont loin. Ca sent la neige.— Et pour donner presque raison au bonhomme, un nuage tout gris vous arrive et, très rond, se pose sous le dôme céleste qu'il encapuchonne à l'envers, puis crève sur vous en grêle qu'éclaire un oblique soleil.*

Il n'y a plus d'oiseaux aux bois. Pourtant voici les fidèles oiseaux de neige qui volent vers vous, pareils à des grêlons fleuris, mais leur voix, mêlée à celles des grillons attardés dans les chaumes rouillés vous indiquent brusquement le vrai tournant de la saison. Hélas! où sont les oiseaux de l'été?

Il n'y a plus d'oiseaux aux bois. Quelques nids vides pendillent aux branches, comme des crêpes déteints. Les gamins qui se les

disputent se cachent dans les aulnaies, lorsque passe le fermier dont ils craignent la gronderie bourrue. Celui-ci, ne se doutant de rien, s'éloigne, solitaire, le long de la route triste que n'anime plus le cri de l'hirondelle. Le sol résonne sous chacun de ses pas lourds. Or cependant, par à-coups, en bourrasque, le vent s'élève, balaie la nue et l'expurge, la nue bleue, profonde, admirable maintenant qui s'étend pas dessus le cirque des montagnes aux ondulations douces. Et ce qui sera tantôt l'automne serait encore peut-être l'été, si les arbres n'étaient déjà si rouges, le souffle du Nord si froid et si vous n'éprouviez dans le secret de votre être le serrement mystérieux de votre cœur troublé.

Il n'y a plus d'oiseaux aux bois.

MAURICE HÉBERT.

Lac-Edouard, le 17 septembre 1922.



L'invisible Pèlerin

Péroraison d'une causerie faite, le 22 novembre dernier, à l'Académie Commerciale, sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres

Par

M. Ernest Bilodeau

JOURNALISTE

Le Pèlerin qu'on ne voit pas marchait avec les autres vers le milieu de la procession, tout auprès du vénérable cardinal dont les deux mains jointes portaient le poids le plus précieux qui soit au monde. Il suivait de si près, l'invisible Pèlerin, que par moments l'on ne voyait plus que Lui, à la place du saint prélat qui allait, surmonté du dais frangé d'or porté par quatre citoyens romains. Peut-être était-ce dans les yeux l'effet des derniers rayons du soleil descendant vers les monts albains, mais je vous assure qu'à chaque fois que le groupe sacré arrivait dans le voisinage d'un sanctuaire et d'un tabernacle, comme au départ de Saint-Jean de Latran, comme au passage devant la façade illuminée de l'église de saint Alphonse de Liguori, il arrivait cette chose étrange, et qu'ont racontée tous les petits *bambinis* qui suivaient le dais avec des fleurs et des prières, le cardinal et le dais frangé disparaissaient, se diffusaient littéralement dans une lumière étrange et douce qui émanait visiblement de la personne du Pèlerin qui marchait dans la procession, dans une attitude de prière, d'émotion contenue et d'imexprimable recueillement, ainsi qu'on a souvent dépeint Notre-Seigneur lui même. Il allait ainsi, entouré de prières, dans l'avenue Merulana aux beaux arbres en voûte, qui conduit à la basilique de Santa-Maria-Maggiore, il allait le corps droit, la tête un peu penchée, les mains croisées ainsi qu'il se tînt un jour devant Pilate, sans prendre la peine de se défendre d'injures qui ne l'atteignaient pas. Il s'avançait ainsi, tous les petits enfants l'ont proclamé, au milieu du *populus romanus* et de

la foule pieuse des cardinaux, archevêques, évêques, pasteurs et fidèles qui l'avaient aimé jusqu'à franchir pour l'honorer ici les distances interminables de la terre et de l'eau. Comme ils font dans leur vie, ils marchaient doucement à sa suite et tâchaient de se tenir toujours dans sa voie et sa lumière, qui seules conduisent à la maison du Père.

Mais l'on était arrivé devant Saint-Marie-Majeure dont le nom fait toujours battre le cœur de ceux qui l'ont connue et aimée déjà, elle qui contient la relique de la crèche de Bethléem. Le Pèlerin ne fut plus visible, mais le prélat entra dans l'église avec sa suite, pendant que le peuple s'agenouillait devant le temple imposant, et bientôt là-haut, sur le portail habité de saints de pierre aux calmes attitudes, parut le cardinal portant l'Hostie de paix et de propitiation et la bénédiction d'En-Haut descendit largement sur le peuple agenouillé, sur Rome émue et repentante et sur le monde encore pantelant des blessures qu'il s'est faites à lui-même. Et dans un bruissement de prières dites en toutes les langues, au son bref du commandement ordonnant le salut militaire, la procession s'inclina, se signa et les hirondelles chantaient hosanna en se poursuivant bruyamment dans les airs.

Le Pèlerin pensif avait alors disparu, mais les petits enfants savaient bien qu'il reviendrait, et qu'ils reverraient la Lumière qui les baignait jusqu'à l'âme. Et soudain ils l'aperçurent descendant sous le dais la pente du mont Esquilin, la procession se dirigeant maintenant vers l'arène formidable où jadis les chrétiens étaient jetés brutalement pour mourir. On approchait de ce lieu terrible et saint en chantant des cantiques, en murmurant des prières, en jetant des fleurs sur lesquelles le doux Pèlerin passait et posait ses pieds nus sans qu'elles en fussent seulement froissées ou remuées. De chaque côté du parcours, les hautes maisons pavoisées offraient l'hommage de leurs habitants, accrochés aux fenêtres ou descendus sur le trottoir, et des marchandes

de fleurs, c'est un fait authentique, empoignaient leur marchandise odorante et la lançaient à pleines mains sous les pieds du Visiteur que depuis si longtemps l'on n'avait pas vu au milieu de son peuple de Rome. Et le jour cherchait ses effluves les plus doux, ses plus belles nuances pour les jeter aussi sur un spectacle qui faisait frémir la poussière des vieux Romains dormant sur les pentes du Capitole, témoins jadis de spectacles moins purs et moins recueillis. Non loin de là, le Forum élevait ses beaux tronçons de colonnes, vaincues par le temps comme les dieux par le fils du charpentier; vingt siècles d'histoire se levaient pour regarder l'éternel Pèlerin passer au milieu d'un nouveau triomphe de son invincible doctrine d'amour et de mansuétude. Dans l'air calme et doux de la fin du jour, on voyait défiler cohortes, bannières, confréries, chantres et musiciens, matrones et communiantes liliales, en un murmure d'*Ave* et un bruissement de chapelets. Ces prières semblaient répondre aux appels échappés autrefois aux martyrs, lorsque les bêtes affamées se jetaient sur les groupes en prières de confesseurs du Christ. Les chefs de famille entouraient alors de leurs bras leur compagne et les enfants donnés par le Seigneur, et tombaient en invoquant son nom. Les vierges tassées peureusement ensemble invoquaient le nom du Sauveur en apercevant la tête hideuse du tigre ou de l'hyène se pencher sur leur cou gracile, et les petits enfants se jetaient à genoux auprès du corps de leur mère décapitée par quelque lion rugissant et terrible. Quelle force repose, Seigneur, dans votre amour et quelle bonté dans votre loi, pour que des millions de faibles êtres aient ainsi accepté la mort la plus horrible en invoquant votre nom avec confiance et consolation! On dit qu'au dernier moment, Vous leur apparaissiez dans l'arène sanglante, et que Vous ayant vu, ils fermaient les yeux en souriant paisiblement.

Mais que le soleil descendait noblement, ce soir, au-delà des monts albains couronnés de pins-parasols nettement dé-

coupés sur l'horizon romain, nuancé de pourpre et de violet. Ces nuances étendues comme sur la palette divine du Créateur s'étageaient dans le firmament, descendaient sur les nuages calmes et caressaient en même temps la cime des côteaux, la pierre mousseuse de l'aqueduc d'Auguste qui court dans la campagne, et le dôme de Saint-Pierre avoisinant les tours rondes du Château-Saint-Ange. Et comme on regardait cela tout en contournant l'arène immense et pierreuse, comme on avait l'âme remplie jusqu'à pleurer d'une heure si belle et si unique, il arriva ce miracle, que les *bambinis* ont raconté et dont seuls ils ont eu connaissance parce que leurs yeux seuls étaient assez purs pour l'avoir mérité.

C'est qu'au moment où le groupe sacré atteignit la muraille elliptique de l'immense arène, les petits enfants virent le Pèlerin qu'eux seuls apercevaient quitter sa place sous le dais et, toujours environné de sa rayonnante lumière, s'enlever, légèrement et majestueusement dans les airs, au-dessus de l'arène, dans laquelle il redescendit jusqu'au près du sol et s'y arrêta, les bras ouverts, le visage rayonnant d'une bonté surhumaine et inconnue à ce monde de pleurs et de contradictions. Il planait à une faible distance du sol trempé jadis du sang de millions de martyrs, et s'y tenait posé comme si une pierre avait voulu par repentir soutenir les pieds du Fils de l'homme. Et les bambinis ouvrent des yeux plus émerveillés encore lorsqu'ils racontent la suite de ce qui arriva.

Il semblait que de chacune des pierres, et de chacun des grains de sable, moins nombreux peut-être que les victimes de la barbarie païenne, il avait surgi des milliers, des millions d'êtres, visibles et humains, mais comme impalpables, car ils volaient et se mouvaient à l'aise en dépit de leur nombre inimaginable. On y voyait toute la diversité possible de sexe, d'âges, et de races. Vieillards, jeunes filles et enfants, Thrace et Libye, Ibère, Gaule et Germanie.

C'étaient les martyrs du Colysée qui se pressaient amoureusement aux pieds du Sauveur, aux lieux mêmes où ils avaient aperçu pour la première fois sa Face divine et ses mains trouées tendues vers eux. Ils évoluaient en myriades ordonnées, tandis qu'il les étreignait tous, d'un même geste immense et tendre, et que son âme humaine et divine s'effusait de la joie de les revoir en ce lieu consacré par leur sacrifice. Et de même sans doute qu'au dernier moment de leur suplice en ces lieux, ils tenaient leurs regards attachés à sa personne, et chantaient en un chœur d'une indicible harmonie, plus beau encore que ceux de la basilique de Saint-Pierre du Vatican: "Saint saint, saint est le Seigneur, Dieu des armées," on entendait, aussi rententir l'hymne de combat et de triomphe vénéré par l'Eglise depuis de longs siècles, que les premiers martyrs chantaient déjà devant les bêtes et les Césars: "Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat". Plus loin un chœur chantait aussi: "Vous qui pleurez..." Les petits enfants de Rome cachés sous les arceaux nombreux voyaient cela et écoutaient cela, et leurs regards en ont gardé une expression d'inexprimable émerveillement.

Ils disent que le Christ rédempteur embrassait d'un seul regard tous ses confesseurs, tous ses vrais amis, tous ses chevaliers sans reproche et qui furent sans peur jusqu'à la fin, la fin qu'on devrait appeler plutôt le commencement; que son âme et son cœur qui nous ont tant aimés allaient à eux par toute son attitude et le geste de ses bras ouverts et de ses mains blessées; que le feu de son regard faisait oublier le reflet du soleil sur les cicatrices de son front. Et que le reconnaissant tel qu'au moment de leur délivrance des misères humaines, tendrement penché sur leur âme tremblante, tous ceux que déchirèrent les bêtes ou le glaive païen, tous les petits enfants assommés et les mères dévorées, tous les Eudores et toutes les Cymodocées, toutes ces âmes fidèles maintenant libérées, volaient, tourbillonnaient, se

pressaient tendrement autour du Roi pacifique qui nous aime de toute éternité. Il ouvrait les bras pour les étreindre, les reconnaissait par groupes et par unités, souriait divinement, se faisait tout à tous et regardait chacun à la fois, ainsi qu'Il fait pour nous, pauvres pécheurs. Et des chants d'une douceur infinie planaient jusqu'audessus de l'arène et flottaient dans l'air sacré de la Ville éternelle.

Cependant, là-bas, sous l'Arc de triomphe pieusement élevé par Constantin au Dieu fait homme, dans la piété processionnelle et l'air tendre et mauve du jour finissant, la foule se pressait en rangs serrés, s'agenouillait à perte de vue, encadrée par quelques-uns des plus émouvants souvenirs de l'humanité. Ainsi les anges pouvaient-ils contempler l'Eglise militante tout auprès de l'Eglise triomphante, dans une même attitude de prière et d'imploration pour le bonheur et la paix du monde. Plongé dans sa méditation émue, monseigneur le cardinal oubliait un peu l'heure et l'on ne sait pour quelle raison il prolongeait inconsciemment son oraison; peut-être l'invisible et divin Pèlerin souhaitait-il ne pas se séparer si tôt de ses cohortes aimées, et avait-il fait un signe à l'un de ses anges particuliers. En tout cas, vint le moment où le vénérable prélat se releva, monta lentement à l'autel fleuri, prit à deux mains le Très-Saint-Sacrement, et se retournant, comme les musiques faisaient entendre une douce harmonie liturgique, il éleva longuement Jésus-Hostie vers les cinq parties du monde. Et comme s'élevait la Gloire eucharistique, on eût dit que l'astre du jour avait attendu ce moment pour s'incliner là-bas et disparaître humblement dans l'océan rosé, dans un jaillissement royal de pourpre et d'or éclatant; la mer, au loin semblait aussi s'incliner avec grâce,

"Et les flots bleus que rien ne retarde et n'arrête
"Disaient en recourbant l'écume de leur crête,
"C'est le Seigneur, le seigneur Dieu!"

ERNEST BILODEAU.

EMILE MILLER

Par la mort d'Emile Miller qui se noya le 3 août dernier en tentant de secourir son fils en danger dans les eaux du fleuve, près de Contrecœur, alors qu'ils étaient à se baigner, les lettres canadiennes-françaises ont enregistré un grand deuil. Il faut, en effet, remonter loin pour trouver l'équivalent d'une telle perte car Emile Miller était l'une de nos plus brillantes figures littéraires. Géographe éclairé et esprit plein de ressources, jugement vif et sûr, régionaliste ardent et patriote sincère, il réunissait des avantages qui l'auraient élevé au premier rang. La souplesse de son style se reconnaît dans tout ce qu'il a écrit, et tout ce qu'il a écrit sera goûté par ceux qui recherchent la beauté et le génie de la langue française. Emile Miller s'est dirigé par goût instinctif vers les études sérieuses, redoublant d'énergie à chaque épreuve, élargissant son champ d'action à mesure qu'il approchait du but visé, et mûrissant par un exercice continuel son talent dont nous aurions récolté de beaux et nombreux fruits si la mort n'était pas venue le surprendre aussi traîtreusement, dans la fleur de l'âge, à trente-sept ans.

Emile Miller était né à Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes, le 18 septembre 1884. Il était fils de Théophile Miller et d'Eléonore Ladouceur. Il fit ses études élémentaires à l'école de son village natal, puis, de quatorze à seize ans, il apprit le latin et le grec du curé de l'endroit, l'abbé Jean-Baptiste Beauchamp. Son père l'envoya ensuite à Montréal, où étaient déjà deux de ses frères, pour lui faire étudier la pharmacie. Deux années plus tard il obtenait un brevet d'étudiant; mais le jeune disciple d'Esculape rêvait autre chose. Il quitta là ses études si bien commencées et, comme le remarque l'abbé Adélard Desrosiers, entraîné par une indomptable soif d'aventures, il se mit en route pour l'Europe, à bord d'un cargo où il remplissait la charge d'homme de peine pour gagner son passage. Il visita l'Angleterre, l'ouest de la France et, un jour, à bout de ressources, il revint à Montréal comme il en était parti.

L'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'Ecole normale Jacques-Cartier, qui a été pour Emile Miller un Mentor prudent et désintéressé, lui a consacré une étude très soignée, parue dans *l'Action française* de novembre 1922. Laissons-lui la parole: "Emile Miller se remit aux études, régulières cette fois, dans une école qu'il était dans la tradition de la famille de fréquenter: l'Ecole normale Jacques-Cartier. Il y passa deux ans, solitaire, taciturne, dévorant les livres et formant toutes sortes de projets disparates. La vie l'avait déjà aigri et, sans goût pour l'enseignement primaire, il ne voyait guère où l'allaient conduire ses études

pédagogiques. Je n'avais pas tardé à remarquer Emile Miller qui était pour moi plus qu'un élève, un ami d'études. Je l'entretins des leçons de géographie que j'avais entendues à Paris. Mieux encore, je lui prêtai les livres que j'avais rapportés d'outre-mer; je lui parlai de la riche documentation géographique inexplorée que contiennent les rapports du département des mines et de la commission de géologie d'Ottawa. Ce fut pour lui une révélation et un enchantement. Un domaine immense de pensée scientifique s'ouvrait devant lui: il était du premier coup entièrement gagné à la géographie. C'est elle qui donnera désormais à ses études l'unité de vue et d'efforts qui leur manquait encore... Au sortir de l'Ecole normale, avec des connaissances littéraires et scientifiques étendues, il eut tout de suite ses grandes entrées auprès des revues où il multipliait des articles de géographie surtout, autant pour se faire la main que pour attirer peu à peu l'attention du public sur sa science préférée."

Son premier ouvrage fut un modeste *memento encyclopédique* (1904), œuvre d'étudiant où se trouvent réunies, comme en un dictionnaire-manuel, une foule de connaissances pratiques et usuelles d'une consultation facile. Le 4 août 1906, paraissait dans *la Patrie* une courte monographie de son village natal, Saint-Placide, qu'il était à mettre à point en y ajoutant des notes généalogiques sur sa famille, en juillet dernier.

Dès 1905 nous trouvons Emile Miller à l'emploi de l'hôtel-de-ville de DeLorimier où il agissait comme assistant-secrétaire-trésorier, et où il publia une brochure intitulée *Corporation du village de DeLorimier* (1908). En 1910, il écrivit pour le Pacifique Canadien un *Programme officiel du congrès eucharistique de Montréal*. Lors de l'annexion de DeLorimier à Montréal, le 29 mai 1909, il fut transféré dans les bureaux de notre hôtel-de-ville et y organisa, de concert avec M. P.-L.-N. Beaudry, la branche des Archives municipales. En qualité d archiviste-adjoint il publia en 1915 un premier *Rapport annuel du département des Archives municipales pour l'année 1914*, et un second en 1916 pour l'année 1915, comprenant en appendice et avec annotations son *Inventaire chronologique des cartes et des plans de Montréal, 1611-1915*. En 1917, il donne au *Pays laurentien* une étude fouillée sur *les Armoiries de Montréal*, reproduite par *la Revue nationale*, et tirée en brochure en 1920, où l'auteur déclare avec raison que les armoiries de la métropole canadienne pêchent contre les règles du blason. La Société historique de Montréal et son Collège héraldique ont soumis à Concordia un rapport accompagné d'un dessin neuf pour faire suite aux observations d'Emile Miller et demandant l'adoption d'un nouvel écusson plus conforme, mais nos autorités administratives n'ont pas songé depuis à modifier les anciennes inscriptions.

En juin 1917 Emile Miller est nommé chef du secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en remplacement d'Arthur Saint-Pierre, position qu'il occupait encore au moment de sa fin tragique.

Il avait épousé, le 12 octobre 1908, Albertine Maillé, sœur d'Albert Maillé, poète, plus connu sous le pseudonyme d'Albert Dreux. Nous ne croyons pas

commettre une indiscrétion en annonçant que Mme Miller est à faire éditer par les soins de *l'Action française* un livre du défunt pour l'usage des enfants, *Mon Voyage autour du monde*, d'abord paru en abrégé dans *le Monde illustré* (1906), sous le titre de *Géographie illustrée du jeune âge*, puis dans *l'Oiseau bleu* (1921-22) sous le pseudonyme de Philéas Lachance. Membre de plusieurs académies savantes du pays et de l'étranger, Emile Miller était conseiller à la Société historique de Montréal, secrétaire du Collège héraldique, correspondant de la Société de Géographie de Québec, etc. Il laisse en manuscrit, outre des notes sur sa famille et Saint-Placide, une *Géographie générale*, traité de 400 à 500 pages avec cartes, schémas et gravures à l'usage des collèges classiques et des écoles normales; *la Laurentie et ses marches*, œuvre inachevée; un volume de conférences et de causeries scientifiques sur la géographie; et une vingtaine d'articles divers formant un dernier volume, avec des miettes écrites ici et là et qui n'ont d'autre intérêt que celui de se rapporter à des questions du moment.

Emile Miller fut un conférencier de mérite. Il a donné comme tel depuis 1913 neuf cours de géographie terrestre et humaine au Monument national et à l'Union catholique qu'il illustra de projections lumineuses. Citons encore l'abbé Adélard Desrosiers: "En 1920, l'Université de Montréal ouvrait à Emile Miller sa chaire de géographie de la faculté des lettres qu'elle venait de réorganiser, disons plutôt de créer de toutes pièces. En y montant, le jeune géographe recevait la consécration de son autorité grandissante, une récompense et un encouragement précieux. Cette année-là, il mena de front deux séries de cours: leçons de géographie humaine à l'Université, de géographie du Canada au Monument national, ordre qu'il alterna l'année suivante.

Il fut à la hauteur de la tâche entreprise. Il est vrai qu'avec le travail et l'expérience lui était venue une grande maîtrise de pensée et de parole. Très vite maintenant, il réunissait les matériaux d'une leçon, en traçait le plan, puis l'expression venait d'elle-même, au fil de l'improvisation. Son cours se haussait d'autant, en vie, en couleurs, en originalité de bon aloi."

* * *

Au moment où paraissait *Pour qu'on aime la géographie* (1921), Emile Miller n'était donc plus un inconnu dans le monde des lettres. N'avait-il pas collaboré au *Monde illustré*, à *la Revue canadienne*, à *la Revue trimestrielle*, au *Pays laurentien*, au *Petit Canadien*, à *la Revue nationale*, à *l'Action française*, à *l'Oiseau Bleu*, au *Bulletin de Géographie de Québec*, à de nombreuses gazettes ? Et surtout, n'avait-il pas écrit cet unique livre que l'on peut offrir à l'étranger qui veut se faire rapidement une idée juste des problèmes économiques et nationaux de notre pays ? Je veux parler de *Terres et Peuples du Canada* (1912), qui est à sa dixième

édition. Je me rappelle avoir vu ce livre commenté très favorablement par des revues de France et des Etats-Unis, et on a dit que ce travail contient les pages les plus personnelles que le jeune savant ait écrites. Quant au chapitre sur le renne, paru il y a cinq ans, il a été commenté dans *la Revue des sciences appliquées*. J'estime que notre gouvernement provincial devrait entreprendre de réaliser les intéressantes conclusions que l'auteur nous y donne.

Pour qu'on aime la géographie comprend huit chapitres distincts. Ceux dans lesquels l'auteur a déployé le plus d'habileté et fait montre d'un véritable esprit de finesse me semblent être la *géographie vivante, au service de l'histoire, l'individualité de la géographie.* Ainsi enseignée, la géographie est une science à la fois théorique et pratique. Emile Miller a dû restreindre les développements de son chapître sur la méthode géographique, cela y paraît; il se promettait de le compléter lorsque la mort l'a si soudainement frappé. Plusieurs lecteurs regretteront peut-être de ne pas avoir d'autres études du même ton que celles qui sont intitulées l'*introduction du renne en Amérique* et *Laurentien et laurentin.* Mais il faut dire que l'auteur, franchement régionaliste, a partout multiplié les exemples et les applications aux choses du Canada. En somme, *Pour qu'on aime la géographie* est à la fois une œuvre scientifique, philosophique et littéraire d'un esprit fort français; et pour être moins locale que *Terres et Peuples du Canada,* elle intéresse tout autant l'esprit humain. Le régionalisme n'est qu'une variété de l'art.

Pour qu'on aime la géographie aurait pu s'appeler une "initiation". Ce livre précieux, pour le moins révélateur, nous apprend qu'il y a une science de la géographie et, partant, une méthode de recherche. Nous ignorons encore jusqu'aux rudiments de cette science qui s'enseigne dans les universités d'Europe. Notre Université de Montréal compte maintenant sa chaire de géographie générale et nationale, dont le titulaire ne pouvait être mieux trouvé qu'en Emile Miller. Hélas! nos belles espérances se sont envolées et cette chaire si bien inaugurée n'a plus cet esprit raffiné dont elle a été si orgueilleuse durant ses premiers cours! Emile Miller a laissé un vide immense qui ne sera probablement pas de sitôt aussi bien occupé. Les jeunes talents se font plus nombreux chez nous, mais les gens de caractère et de la trempe du regretté disparu ne se remplacent que difficilement. A sa science prédilective, Emile Miller joignait des connaissances universelles et historiques qui ne s'acquièrent qu'avec patience et beaucoup de temps. Imagination fougueuse, mémoire facile, travailleur infatigable, il s'était bourré d'un savoir très considérable si nous comptons au peu de temps qu'il a pris pour se former.

Avec Emile Miller, la géographie m'a paru une toute autre chose que ce que je l'avais cru. Interrogeons le premier venu sur les mérites de cette science. Il y a cent chances contre une qu'il nous dise, en haussant les épaules, que c'est la matière la plus inepte, la plus inféconde, la plus primaire des programmes d'étude. Quoi, des enfilades de noms de lieux, des définitions d'accidents variées!

Voilà ce dont on croit qu'il s'agit, à moins qu'on la confonde avec cette spécialité de l'art littéraire qui consiste à décrire pour émerveiller ou pour enchanter l'imagination.

Or, ainsi qu'Emile Miller nous l'a montré de lumineuse façon, rien de toute cela n'est positivement de la géographie. On étudie cette science plutôt pour comprendre les lois économiques, les faits de la politique, pour apprendre à voir juste afin de mieux décrire, enfin, je l'ai appris moi-même, pour mieux comprendre l'histoire, car celle-ci ne peut pas s'éclairer sans le concours de l'autre.

D'ordinaire, les illusions ruinées nous rendent moroses; elles mettent en nous du chagrin là où il y avait de la satisfaction. Mais je suis heureux d'avoir compris, grâce au contact journalier de cet ami disparu que je ne puis oublier, ce qu'est cette science des Alexandre de Humboldt, des Karl Ritter, des Vidal de la Blaché, des Marcel Dubois et des Jean Brunhes: la vérité est autrement plus belle que l'illusion, j'allais dire l'erreur.

Si je me suis attaché au dernier né d'Emile Miller de préférence à *Terres et Peuples du Canada*, c'est que *Pour qu'on aime la géographie* renferme l'histoire de la géographie, sa théorie, sa méthode et une multitude d'applications qui ne laissent pas de doute sur sa fécondité dans le domaine des études sociales, dans leur sens le plus large: économie, sociologie, arts appliqués, etc. C'est du grand nouveau pour nous, Canadiens-français, et du nouveau essentiellement profitable. Qu'on lise le chapitre qui raconte la découverte de la terre; à chaque paragraphe on trouvera quelque réflexion juste et inattendue sur la valeur et le mérite des explorateurs; qu'on suive encore l'auteur dans *l'évolution de la géographie*, et l'on sera tour à tour émerveillé et étonné de sa riche documentation. Il passe aisément de l'argumentation irréfutable à l'ironie cruelle. Car il faut dire que la géographie, telle qu'on la comprend aujourd'hui dans les universités d'Europe, ne s'est pas constituée sans des rivalités, des antagonismes entre des écoles de préoccupations et d'aspirations différentes.

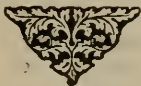
Je rêve au temps où nos jeunes bacheliers pourront accéder à la connaissance de la vivante et féconde géographie, à l'exemple des bacheliers de France et d'Allemagne. Ne négligeons pas de dire, cependant, et ne perdons pas de vue que le savant ouvrage d'Emile Miller n'est pas un manuel de classe, bien qu'il soit sans conteste d'un précieux et inappréciable concours aux professeurs des collèges classiques, des écoles normales et des académies. Il est fait pour les gens du monde qui pensent et qui sont avides de vérités profondes, de vérités fécondes, enfin, de vérités fortes.

Emile Miller, qui s'est nourri à l'école des maîtres de la science européenne, en avait le langage précis, fort et imagé. Si son dernier livre eut vu le jour en France, il aurait été salué par des milliers de savants de toutes aspirations. Il n'a rencontré ici qu'un cercle restreint de connaisseurs pour l'apprécier à sa juste

valeur car, il faut l'avouer, notre peuple n'est pas encore habitué aux études spéculatives. Mais voilà que ce semeur d'idées, cet érudit que nous coudoyions tous les jours, cet humble et franc camarade disparaît prématurément.

Sa mort nous fait ouvrir les yeux: on le "découvre" tout-à-coup. Des témoignages de sympathie, des articles élogieux pleuvent dans toute la presse. Cet enthousiasme se manifeste tardivement. Pauvre Miller! tes compatriotes n'ont peut-être pas apprécié suffisamment de ton vivant le talent brillant que tu dépensais à leur service! Ils n'ont pas su t'accorder le rang que tu étais en droit d'ambitionner. Des mesquines influences politiques ont contrarié tes espérences, tes desseins. Mais qu'importe! ton souvenir vivra. Et si tes "œuvres complètes", belles par leurs conceptions et leur originalité, ne sont pas recueillies et publiées par quelque pieuse main, tu auras du moins la satisfaction de voir d'où tu es, un peu tard il est vrai, ton talent recevoir un tribut de gloire posthume qu'envierait plus d'un.

GÈRARD MALCHELOSSE.



PERTE NATIONALE

LISTE DES TABLEAUX INCENDIES AVEC LA BASILIQUE DE QUEBEC LE 22 DECEMBRE 1922

C'est d'un cœur bien chagrin que nous enregistrons dans le "Terroir", la perte irréparable que le pays vient de faire dans l'incendie qui a consumé, en quelques heures, la Basilique de Québec avec ses précieux souvenirs et ses trésors artistiques. Cette belle église, qui avait reçu sous ses voûtes majestueuses tous les personnages civils et religieux depuis les débuts de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, et qui contenait une riche collection de tableaux anciens, n'est plus qu'un monceau de ruines *Et sunt lacryma rerum.*

Voici la liste des tableaux qui décoraient la Basilique de Québec:

1—LA SAINTE-FAMILLE par Blanchard. (Ce tableau a été sauvé, mais très endommagé par l'eau.)

2—JESUS INSULTÉ PAR LES SOLDATS, par Fleuret.

3—LA NAISSANCE DU CHRIST, attribuée à Annibal Carrache.

4—LA FUITE EN EGYPTE, par Théophile Hamel, d'après Van Loo.

5—LA COMMUNION DE SAINT-JEROME, par Le Dominiquin.

6—JESUS SERVI PAR LES ANGES, dans le désert, par Restout.

7—L'IMMACULEE CONCEPTION, d'après Murillo, copié dans le style de Lebrun.

8.—L'EXTASE DE SAINT PAUL, par Carlo Maretti.

9—LA VIERGE ET LE ROSAIRE, par Sassoferrato.

10—LES MIRACLES DE SAINTE-ANNE, par Antoine Plamondon.

11—LE CHRIST AUX ANGES, par Van Dick.

12—LA PENTECOTE, par Vignon.

13—L'ANNONCIATION, par Restout.

14—L'AGONIE DE JESUS AU JARDIN DES OLIVIERS, par Chs. Huot.

15—L'APPARITION DE N. S. J. C. A LA B. MARGUERITE-MARIE, par Chs Huot.

16—MISE AU TOMBEAU DE N. S. J. C., par Antoine Plamondon, d'après Hutin.

17—LE BAPTEME DE N. S. J. C., par Claude Guy Hallé.

18—LA MORT DE SAINT-JOSEPH, par Sr Ste-Virginie, des SS. du Bon-Pasteur, d'après Pasqualoni, copié sur l'original qui se trouve à Saint-George-de Beauce). (Ce tableau a été sauvé de l'incendie en bon état.)

19—LA VISION DE SAINT-ANTOINE, par une sœur du Bon-Pasteur, d'après Pasqualomi.

A ces dix-sept tableaux consumés dans l'incendie de la Basilique, il faut ajouter les quatorze stations du chemin de croix dont l'auteur ne nous est pas connu. Ce qui porte à trente et un le nombre des tableaux détruits par le feu de 1922.

Rappelons qu'en 1888, douze tableaux de grande valeur furent brûlés dans l'incendie de la chapelle du Séminaire. Si nous ajoutons à ces pertes irréparables une quinzaine de tableaux incendiés avec les églises du Cap St-Ignace, de St-Michel-de-Bellechasse, de Nicolet et de Chicoutimi, nous avons un total d'une soixantaine de tableaux très précieux qui constituent véritablement une perte nationale.

Qu'on nous permette ici d'exprimer un désir que nous avons plus d'une fois manifesté au cours d'articles se rapportant aux œuvres d'art que nous possédons en notre province, à savoir la réunion de toutes ces œuvres dans un musée national véritablement à l'abri du feu. On pourrait facilement faire copier les originaux qui se trouvent dans nos différentes églises ou chapelles et mettre à leur place une excellente copie. pour déposer ensuite ces œuvres d'art, la plupart signées par des maîtres anciens, dans un musée bien surveillé. Chaque original resterait la propriété de la paroisse ou chapelle qui le possédait, et une inscription bien lisible rappelerait aux visiteurs le nom de cette paroisse ou chapelle. Une partie de l'Université Laval pourrait être aménagée dans ce but de préservation.

Du train que vont les choses en notre pays, incendies désastreux et démolitions regrettables, nous n'aurons plus dans quelque cinquante ans, si nous ne prenons pas des moyens sérieux de conservation, que de rares souvenirs de l'art ancien. Eglises, chapelles, et tableaux précieux, tout sera dans le néant !

HORMISDAS MAGNAN.





COIN DES MUSICIENS

Par Raoul Dionne

Nous inaugurons, dans la présente livraison du *Terroir*, un "Coin des musiciens" qui sera sous la direction de M. Raoul Dionne, membre de la Société des Arts, Sciences et Lettres et directeur de la chorale des chanteurs de Saint-Dominique. Dans ces quelques lignes, M. Dionne s'efforcera de faire mention de tous les événements survenus dans le monde musical de Québec et qui seront signalés et commentés brièvement mais avec la plus grande impartialité.

RÉCITAL D'ORGUE

Un artiste aveugle, M. Urbain Ledoux, compatriote de talent, a inauguré, le 30 octobre dernier, les nouvelles orgues que les R.R. P.P. Dominicains ont fait installer dernièrement par la maison Casavant, dans leur belle chapelle de la Grande-Allée.

M. Ledoux a été très intéressant du commencement à la fin. Dans un beau programme, sa science et son style ont été appréciés. Les Chanteurs de St-Dominique ont interprété quelques belles pièces religieuses dont trois, pour la première fois en cette ville, d'un auteur canadien-français, trop tôt disparu, M. E. Lavallée-Smith.

CONCERT HEIFETZ

Le virtuose est merveilleux. Il donne à son violon une sonorité sans égale mais nous voudrions que l'artiste posédât plus d'émotion. N'oublions pas, toutefois, qu'il n'a que vingt ans.

"CRUX"

L'Union Musicale a donné en l'église St-Jean-Baptiste, le 27 novembre dernier, avec le concours de la Symphonie de Québec, une grande audition de "Crux", de F. de la Tombelle. Il y a de fort belles pages dans cette trilogie. Mais la seconde partie nous a plu particulièrement. Solistes et participants se sont bien tirés d'affaires. Nos sincères félicitations au directeur, M. Dugal, pour le grand travail accompli et le succès obtenu. M. Arthur Bernier, comme toujours s'est montré pour la circonstance le grand organiste qu'on connaît.

RAOUL DIONNE.

La Société des Arts, Sciences et Lettres

Cinquième rapport de M. Damase Potvin, secrétaire-archiviste, fait à la séance générale annuelle de la Société, le 9 décembre.

Monsieur le président :

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de secrétaire-archiviste de la Société des Arts, Sciences et Lettres pour l'année 1921-22. C'est le cinquième rapport général que me vaut le témoignage d'estime et de confiance que l'on m'accordait, voilà cinq ans, en me choisissant premier secrétaire archiviste de notre société.

Durant ce cycle de cinq années, j'ai eu à noter des rayons et des ombres, des hauts et des bas, des crépuscules inquiétants et des aubes pleines d'espérance. Comme toutes les sociétés intellectuelles, la nôtre a évolué quelque fois péniblement mais toujours avec courage, avec énergie. Nous savions la vérité de l'adage qui veut que le travail persévérant vienne à bout de tout. Nous avons partiellement vaincu les obstacles, nous avons marché; enfin nous vivons.

Sans faire souffler trop fort les outres de la vantardise, nous pouvons dire que nous avons été pour quelque chose dans le mouvement intellectuel de notre ville. Nos diverses manifestations ont suscité de l'intérêt et attiré l'attention d'esprits sérieux et bien disposés envers les entreprises de nature à éveiller chez les nôtres de l'ambition et de la confiance en soi. Nous avons même provoqué la sollicitude de notre gouvernement provincial dont les bons sentiments à notre endroit de sont manifestés d'une façon qui a comblé de reconnaissance et d'émotion le cœur de notre dévoué trésorier.

Je comprends que le rapport annuel d'une société comme la nôtre doit être une confession complète de la part de ceux qui ont été les plus intimement mêlés à sa vie. Soyons donc francs. Nous avons eu à nous battre au cours du dernier exercice, comme pendant les années précédentes, contre deux ennemis: le défaut de ressources pécuniaires et l'apathie en général des membres. Grâce à l'aide généreuse à laquelle je viens de faire allusion et qui nous est venue de la part du gouvernement, nous avons obtenu une victoire relative contre le premier de ces ennemis. Le Pactole ne roule pas encore ses flots d'or dans nos bureaux, mais nous attachons les deux bouts, comme, du reste, vous le fera voir, tout à l'heure, notre trésorier. Mais l'autre ennemi a été plus rude à combattre parce qu'il est plus sournois, plus difficile à saisir; c'est l'apathie, la négligence, l'indifférence, appelons-le comme l'on voudra.

Ah ! si chaque membre de notre société avait au cœur une parcelle seulement de cet enthousiasme qui crée les œuvres et consacre les idéals, quel magnifique bilan nous aurions à présenter! Mais il vaut mieux peut-être qu'il en soit ainsi, ce subtil ennemi ayant, qui sait, pour mission d'être le stimulant nécessaire chez

ceux qui ont à le combattre pous assurer l'existence de l'œuvre. Mettons que je n'ai signalé cette ombre que pour faire complète et entière notre confession et provoquer chez quelques-uns le ferme-propos sans lequel toute confession est nulle.

Vous me permettrez maintenant, Monsieur le Président, de sortir d'un domaine trop général où, peut-être, en batifolant, j'ai trouvé le moyen d'être désagréable, pour entrer sur un terrain plus particulier et qui est celui que je dois couvrir. Je veux parler des opérations de l'année qui expliqueront, du reste, les grandes lignes que je viens de tracer en des tons probablement un peu trop vagues.

Mais avant de m'avancer dans ce champ où a fleuri la moisson de l'année, qu'il me soit permis, M. le Président, de m'incliner avec vous et avec tous les membres de notre société sur une tombe que nous avons fermée à l'aube de l'année qui finit.

Deux des nôtres sont déjà tombés sur la route parcourue. L'année dernière, nous fermions la tombe de notre premier trésorier, feu Joseph Patry, et, cette année, c'est Edmond LeMoine, un de nos membres fondateurs, dont nous avons suivi le convoi au cimetière, le 9 janvier dernier. Nous avons perdu en lui un de nos membres les plus dévoués, les plus assidus, les plus distingués, et Québec a pleuré la perte d'un de ses meilleurs artistes. Edmond LeMoine, comme on a pu le voir, grâce à l'une de nos dernières manifestations de l'année, a laissé une œuvre considérable qui dit son amour du travail et qui reflète sa personnalité. Il a fait des portraits et des tableaux de genre dont la plupart sont inspirés de la vie si belle et si noble de nos campagnes canadiennes. La simplicité et l'exactitude sont les principales qualités du peintre; et ce furent les vertus d'Edmond LeMoine intime. On a apprécié dans les tableaux de LeMoine non pas la reproduction de la nature mais la façon dont la nature canadienne était interprétée, le sentiment personnel qu'il y a mis, sentiment original, distinct de la foule. Edmond LeMoine, plus personnellement, nous aura légué la mémoire d'un excellent camarade, d'un homme de culture.

Qu'il me soit maintenant permis, M. le Président, d'entrer de plein pied dans le détail des opérations de l'année qui finit. A vrai dire, elles n'ont pas été aussi nombreuses que par les années précédentes mais elles ont été à mon sens, qu'on me permette l'expression, plus substantielles. Nos vacances ont été peut-être plus longues que nous l'aurions voulu. Les villégiatures et un redoublement de travail dans la tâche quotidienne de ceux qui ont assumé la responsabilité ardue d'organiser nos diverses manifestations, en sont les causes très explicables. Cependant la reprise de nos activités à la fin de septembre, nous a trouvé plus enthousiastes que jamais et nos manifestations se sont tout de suite succédées avec une rapidité vraiment encourageante.

La première de nos séances publiques de l'année a été un concert-conférence qui a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, le 16 décembre, 1921. Le conférencier de la circonstance a été M. Nérée Tremblay, professeur de l'Ecole Normal Laval qui avait

pris pour sujet: "Un examen de conscience littéraire". L'hôte d'honneur était M. le juge Choquette. Le programme musical était rempli par Madame Georgette T. Robitaille, au piano, et par M. Camille Duguay qui a donné "Vœux Suprêmes" et un groupe d'airs canadiens, avec M. Roland Gingras au piano d'accompagnement.

Le 22 janvier 1922, à l'Auditorium, grande soirée de gala dramatique et musicale sous la direction artistique de Madame Georgette T. Robitaille. Un groupe d'amateurs interprète une comédie de Gabriel Marchand, intitulée: "Erreur n'est pas compte" et Madame Robitaille donne un récital de piano; il y a ensuite interprétation d'un opéra de salon, les "Revenants Bretons" par un autre groupe d'amateurs.

Le 7 février, à l'Hôtel-de-Ville, autre concert-conférence. M. J.-Ed. Fortin, avocat et journaliste, de Beauceville, donne une causerie sur "les nôtres dans l'Ouest". M. G.-C. Picher préside et M. Avila Bédard, vice-président, remercie le conférencier. M. Raoul Dionne donne "Au pays d'Holmés" avec Melle Thérèse Bernier au piano d'accompagnement. M. Charles Magnan, au piano, exécute "En Courant" de Benjamin Godard.

Le 16 février, au Restaurant Bertani, premier dîner-causerie de la Société des Arts, Sciences et Lettres. M. Avila Bédard préside et l'hon. L.-A. David, Secrétaire Provincial, donne une causerie sur notre essor intellectuel. M. Onésime Gagnon remercie le conférencier.

Le 25 février, à une séance d'études du samedi, M. G.-C. Picher, président de la Société, donne aux membres quelques impressions d'un voyage en Suède.

A l'Hôtel-de-Ville, le 15 mars, M. Henri Ortiz, gérant de la ville de Grand'Mère fait une conférence sur la gérance des villes, sous les auspices conjointes de la Société des Arts, Sciences et Lettres et de l'Institut des Ingénieurs du Canada, section de Québec. M.M. G.-C. Picher et A.-E. Doucet, ingénieur civil, président, M. Boulianne, accompagné par Melle Thérèse Bernier, interprète deux chansons.

A l'Ecole des Beaux-Arts, le 12 mars, M. Jan Bailleul, professeur de sculpture, donne aux membres de la Société, une causerie intitulé: "L'histoire d'une statue". M. Alonzo Cinq-Mars remercie M. Bailleul.

Le 24 mars, autre causerie devant les membres de la Société par M. G.-E. Marquis, sur l'histoire de la statistique. M. Ivan Vallée préside cette réunion.

Le 17 avril une quarantaine de membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, la plupart accompagnés de leurs épouses font une excursion à la cabane à sucre, à Beaupré.

A l'Hôtel Saint-Roch, le 2 mai, nouveau dîner-causerie. M. le juge Adj. Rivard parle des poètes décadents. M. Geo. Morisset préside et M. C.-J. Magnan remercie le conférencier. Un programme musical est rempli par M.M. Placide et Laurent Morency, par M. Raoul Dionne et Alanzo Cinq-Mars.

Du 2 au 9 septembre, grande exposition de peinture organisée par notre société et qui se tient dans une salle du Palais Central du Parc de l'Exposition Provinciale. Plusieurs centaines de tableaux de professionnels et d'amateurs

ront exposés et remportent de beaux prix. M. Georges Duquet a été l'organisateur dévoué et compétent de ce salon qui obtient un grand succès.

Le 26 octobre, il y a eu concert-conférence à l'Hôtel-de-Ville. M. J.-D. Dufour, professeur à l'Ecole Normale de Sherbrooke, a été le conférencier de la circonstance; il a traité de l'enseignement classico-ménager. M. Geo. Morisset présidait cette séance dont la partie musicale a été remplie par Melle M.-A. Fortier, et M. Dominique Fortier, fils et fille de M. Joseph Fortier, ancien organiste de Saint-Roch, qui ont exécuté au piano la "Barcarolle" de Nevain et la 2ème Rhapsodie Hongroise de Liszt, et par M. Geo. Chouinard, également au piano. M. le juge Pouliot était l'hôte d'honneur.

Le dimanche, 29 octobre, c'est la Société des Arts, Sciences et Lettres qui a officiellement inauguré la Semaine du Livre canadien à Québec, par une soirée qui a eu lieu à l'Hôtel-de-Ville, avec le patronage de la section québécoise de l'Association des Auteurs Canadiens.

Deux causeries ont été données sur le livre canadien, l'une par M. l'abbé H. Courchesne professeur de pédagogie à l'Ecole Normale Supérieure, et l'autre par M. Alphonse Désilets. La musique a été fournie par Melle M.-A. Fortier et Dominique Fortier. M. l'abbé Ivanhoe Caron présidait cette séance.

Le 13 novembre, notre Société lançait dans le public des invitations pour une exposition des œuvres de feu Edmond LeMoine qu'elle avait organisée avec le concours de M. Réné LeMoine, dans une salle de la nouvelle annexe du petit séminaire de Québec. Cette exposition s'est terminée, le 27 du même mois, par une causerie faite sur les peintres canadiens, par M. Hormisdas Magnan.

Elle comprenait 172 tableaux, esquisses et portraits; plusieurs milliers de personnes ont visité cette exposition, entre autres, l'hon. L.-A. David, Secrétaire de la province, qui s'en est déclaré enchanté. M. Geo. Morisset a souhaité la bienvenue à M. David et M.R.-A. Benoit le remercia. A cette occasion, durant toute l'exposition, les journaux de Québec ont publié les articles les plus élogieux à l'adresse de M. LeMoine et de notre société.

Le 21 novembre, à l'Académie Commerciale de l'Avenue Chauveau, sous les auspices de notre Société et avec le concours du Cercle LaSalle, M. Ernest Bilodeau, chroniqueur bien connu, donnait devant plusieurs centaines de personnes quelques-unes de ses impressions du Congrès Eucharistique de Rome. M. Geo. Morisset a présidé et M. Henri Myrand, du Cercle LaSalle, a remercié le conférencier. La fanfare de l'Académie a interprété plusieurs morceaux de son répertoire. L'hon. M. Thomas Chapais était l'hôte d'honneur de la circonstance.

Enfin, pour terminer l'année, rappelons que le 2 décembre, notre Société conviait ses membres à une jolie fête aux huîtres à l'Hôtel Saint-Roch. Il y a eu à cette occasion chant, musique et déclamation, par des membres de la Société avec le concours de M. Geo. Chouinard, organiste de Saint-Cœur-de-Marie, et de M. Létourneau, de l'Ile d'Orléans.

Il ne faut pas oublier que c'est au cours de cette année,—janvier, 1922,—que a Société des Arts, Sciences et Lettres a décidé, à la suite d'un contrat entre elle et la Société du Terroir Eng., de reprendre la publication du *Terroir*, son organe, qui était suspendue depuis dix-neuf mois; cette publication fut reprise, effectivement, le même mois, pour se continuer régulièrement jusqu'à date avec un grand succès.

Le *Terroir* est l'une de nos plus permanentes et de nos plus efficaces manifestations.

Voilà donc, M. le Président, dans ses grandes lignes, le bilan de notre société pour 1921-22. Encore qu'il y ait eu vacances prolongées, apathie générale, négligences de certains côtés, peu de sociétés du genre de la nôtre peuvent produire d'aussi substantiels états de service. Le fait est que la Société des Arts, Sciences et Lettres a été l'une de celles dont il a été fait le plus souvent mention dans les journaux au cours de l'année. Elle est peut-être aussi l'une de celles qui se sont le plus rapidement développées. Pour être complet dans nos comptes, disons qu'elle comprend présentement 144 membres. Notre société avec un pareil bilan, avec un effectif de ce chiffre, a droit de compter pour quelque chose dans le mouvement intellectuel de notre ville. J'ai déjà noté que le gouvernement de la province a reconnu son importance et son efficacité; et c'est comme une consécration officielle de son existence et de son utilité.

Rappelons que son objet, plutôt ingrat, est de produire et d'encourager, de développer les talents et les aptitudes de ceux de chez nous. Nous aurions bien pu souvent provoquer de sensationnelles manifestations publiques en invitant quelques artistes étrangers de haute réputation, quelques conférenciers d'envergure à se faire entendre sous les auspices de notre société; mais tel n'était pas son objet; et nous avons sacrifié souvent des succès assurés pour nous conformer au but que nous visions: produire, encourager ceux de chez nous qui ont quelque talent. Nous aurions bien pu user du tintamare, un peu, beaucoup barnumesque, de certaines sociétés soi-disant canadiennes, mais d'origine et de tendances américaines, ayant pour but indirect, encore que leur programme soit superficiellement d'esprit canadien, de nous faire mordre indirectement à l'appât trop séducteur de l'américanisme; nous ne l'avons pas voulu. C'est que nous voulons que notre société soit une société bien de chez nous, de l'esprit de chez nous, de l'esprit de notre race, avec ses aspirations les plus pures et la conception la plus logique que nous nous faisons de notre survivance française. Les nôtres d'abord, les nôtres ensuite, les nôtres toujours. Perfectionnons-les, mais qu'ils soient toujours les nôtres.

Tel doit être l'objet, M. le Président, et vous en êtes convaincu, de notre société. Tel a été l'esprit de sa fondation; telle est sa fin.

Il me reste maintenant, M. le Président, un agréable devoir à remplir. C'est celui de remercier, au nom de la Société, tous ceux qui, au cours de l'année, ont plus particulièrement prêté leur concours dans l'organisation des diverses mani-

festations dont je viens de dresser la liste aussi fidèlement que possible. Au tout premier rang de ceux-là, je dois mentionner les noms de M.M. Geo. Morisset et G.-E. Marquis, secrétaire-correspondant et trésorier, dont le dévouement sans borne et le travail incessant ont assusé, je puis le dire sans exagération, la vie de notre société. On les a vus constamment sur la brèche, veillant à tout, organisant tout avec un désintéressement dignes de tous les éloges. Ceux-là ont bien mérité de notre société; je le proclame avec connaissance de cause. J'aime de plus à mentionner, plus particulièrement que c'est grâce à des sacrifices autres encore que ceux de leur temps et de leur travail, que M.M. Morisset et Marquis ont pu maintenir la publication du *Terroir*.

Je ne voudrais pas que des caprices involontaires de mémoire me fassent commettre des injustices en citant encore des noms qui pourraient souligner l'omission d'autres. Mais on trouvera qu'il serait injuste de ne pas mentionner particulièrement, ici, les noms de M.M. Geo. Duquet, et Hormisdas Magnan, qui ont été d'un si précieux concours dans le succès de nos deux expositions de peintures de l'année, et celui de M. Narcisse Savoie pour le grand dévouement qu'il a mis dans l'organisation de nos dîners-causeries.

Enfin, nous devons exprimer nos remerciements sincères à tous ceux qui nous ont aidé de quelque façon que ce soit, comme le premier ministre de cette province pour l'octroi généreux qu'il nous a accordé et son dévoué secrétaire, M. R.-A. Benoit, pour avoir exposé avec une éloquence dont les résultats n'ont pas tardé, notre cause auprès du chef du gouvernement; le Secrétaire Provincial, l'hon. L.-A. David, qui a aussi généreusement octroyé notre premier salon de peinture; M. le maire Samson et M.M. les Commissaires de l'Exposition Provinciale de Québec pour la généreuse hospitalité qu'ils nous offrent dans leurs bureaux depuis cinq ans; enfin tous ceux et toutes celles qui de près ou de loin ont participé de quelque manière que ce soit à nos manifestations publiques.

Enfin, M. le Président, pour terminer, vous me permettrez bien l'expression d'un désir personnel. Notre Société n'a pas consacré le principe ni la pratique du Secrétariat perpétuel. Aussi, après cinq années de services pendant lesquelles, je le reconnais, la bonne volonté et le désir de voir prospérer notre œuvre n'ont pas empêché les faiblesses, j'ai cru qu'il était temps non pas de me retirer dans ma tour d'ivoire laquelle est encore bien haute dans les nuages, ni de dormir sur des lauriers très problématiques, mais de céder ma place à un autre en infusant ainsi du sang nouveau dans les veines de notre société qui ne s'en portera que mieux. Vous voudrez bien croire, M. le Président, qu'en agissant ainsi j'obéis au désir de servir encore plus utilement notre société.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 365 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 9. *Québec* *JANVIER 1923*

SOMMAIRE

——0——

NOTRE REVUE

A cause de l'abondance des articles dont nous disposions pour le présent numéro nous avons été forcés de mettre de côté outre plusieurs articles, d'itéressantes illustrations. Deux textes de conférences que nous donnons aujourd'hui encore que fort intéressants, lui enlèvent naturellement de la variété.

Dans la prochaine livraison à part les articles que nous venons de laisser de côté, entre autres, une chronique littéraire de M. Jules-S Lesage, nous reprendrons la série des petites critiques littéraires de Justin et celle des croquis "Aubes et Réveils" de M. Ernest Chouinard que nous avons dû interrompre pour publier les deux conférences que nos lecteurs goûteront et dont reproduction est donnée dans les pages suivantes.

Enfin, nous reprendrons nos illustrations du terroir.



NOS CAUSERIES

La Société des Arts, Sciences et Lettres a repris la série de ses causeries du samedi.Tous les membres de la Société sont invités à assister à ces "séances d'études" et à s'y faire accompagner d'un ou de deux amis.

Ces petites causeries intimes, sur des sujets variés et pratiques, peuvent être profitables à tous. Elles ouvrent toutes sortes d'horizons nouveaux, prêtent à maintes suggestions, à force renseignements, car chaque causerie, qui ne doit pas durer plus que vingt minutes, est suivie d'une discussion générale sur le sujet traité, lequel donne lieu, souvent, à d'heureux dérivatifs.

Plusieurs causeurs se sont inscrits durant le moisde janvier; nous citons, entre autres, M. Evariste Brassard, avocat, du Bureau des droits sur les successions, qui a traité de la loi sur ces impôts qui donnent à la province un si appréciable revenu; M. Jos-G. Blais, Surintendant des succursales de la Banque Nationale, qui a parlé du devoir que devraient se faire tous les Canadiens français d'encourager d'abord les banques canadiennes-françaises. On conçoit que ce sujet touchant l'encouragement des nôtres peut donner lieu à beaucoup d'utiles considérations; c'est un beau thème qui mérite d'être sérieusement et fréquemment étudié.

Ces causeries du samedi de la Société des Arts, Sciences et Lettres se continueront aussi régulièrement que possible en mars, avril et mai.

SUNT LACRYMAE

A mon aïeule

Voici les jours de neige et les jours d'aquilons,
Sous novembre qui gèle et sous l'hiver qui tombe,
Brusquement, tristement tout se fane et succombe;
La terre est sans sourire et les cieux sans rayons.

Inflexible nature, en vain l'homme t'implore.
J'ai dit au vent sauvage: "Ah! grâce pour mes pleurs"!
Il a brisé ma voix quand je parlais encore;
Les ouragans neigeux ont ri de mes douleurs.

Tout s'attriste et périt; et, du front des montagnes
D'où s'élance l'azur en un limpide essor
Jusqu'au chaume doré qui restait aux campagnes,
Jusqu'à cette humble tertre où mon aïeule dort,

Elle a tout englouti, la vague froide et blanche!
L'hiver a mon aïeule!... Et mon rêve enfantin
A, comme elle, roulé sous l'austère avalanche.
Et voilà ma tristesse et voilà mon chagrin!

Ah! que fait à mon cœur penché sur sa blessure
Cette âpre poésie—ô sublime nature—
De tes mornes hivers?
Entre elle et mes regards la douleur met des larmes,
Prisme dont le cristal peut ternir bien des charmes
Et briser bien des vers!

Qu'importent ces beautés qui volent dans l'espace!
Ce poème des nuits que le givre retrace
Sur le verre argenté!
Et ces joyaux tombés des écrins de l'aurore,
Et ces tableaux d'un jour où mon œil voit éclore
Tout un monde enchanté!

Oui, quand, aux pieds vermeils de l'aube rajeunie,
Légère, danserait la blanche poudrerie
Au long voile flottant;
Dans les bois dépouillés de chansons et d'ombrages,
Quand ploieraient les rameaux sous les neiges sauvages
Qu'effarouche le vent;

Quand un léger nuage, à la croupe ondulante,
Sans effort dresserait sa tête éblouissante
Jusqu'au faîte du jour;
Quand ses flancs veinés d'or, d'azur et de vermeil,
Offriraient, d'heure en heure, au baiser du soleil
Quelque nouveau contour;

Quand je verrais la nuit, quittant ses sombres voiles,
Prodiguer en passant la neige des étoiles
Sur l'infini des cieux;
Quand même sur Noël, joyeuse et virginale,
Elle balancerait l'aurore boréale,
Comme un dais radieux;

O seul bien qui me reste, ô ma triste pensée,
Oublieras-tu que là, par novembre glacée,
Gît celle que j'aimais?
Non! dans ces vains tableaux qu'une âme heureuse adore,
Fidèle à mon chagrin, tu chercherais encore
L'image de ses traits.

Ah! fuyons ces objets qu'abhore ma tristesse.
Au fond d'un champ désert qu'un ciel funèbre oppresse,
Allons chercher un nid au milieu des tombeaux?
Allons: j'entends gémir une ombre qui m'appelle;
Allons, ce marbre froid, que la bise cisèle,
Pèse, lourd sur ses os!

Je réchaufferai là sous ma brûlante étreinte
Sa bouche où la prière a laissé son empreinte,
Ce front de mon baiser peut-être humide encor,
Ce bras qui m'encerclait d'amour et de caresses,

Ce cœur, de pitié, de force et de tendresses
Ineffable trésor!

Là, je retrouverai les jours de mon jeune âge,
Les mots aidant les mots de mon premier ramage,
Les mains qu'un pas tremblant faisait vite accourir,
Le regard souriant et le baiser nocturne,
Doux objets dont l'amour, comme une onde de l'urne,
S'échappait sans tarir!

Là, des vieillards penchants, ta craintive prudence,
Là, ces conseils donnés à mon adolescence,
Ces jours à prier Dieu pour moi seul consacrés,
Ce rêve de son cœur, cet espoir de sa vie
De sentir les rayons de ma première hostie
Sur ses cheveux givrés!

Allons voir dans la mort resplendir des étoiles,
L'espérance blanchir et se lever sans voiles
Sur tant de jours passés à bercer la douleur,
A désigner le ciel au pauvre qui frissonne,
A nourrir l'orphelin, à vêtir, humble et bonne,
Les membres du Seigneur!

Avant que la nature impassible et sereine
Hélas! ait fait neiger de l'oubli sur ma peine,
Avant que, dans son cours, le temps m'ait emporté,
O pauvre cœur épris de grandeur illusoire,
Connais, près d'un tombeau, la véritable gloire
Et l'immortalité!

Et là, tendresse, amour, affection ravie,
Bonté sous la rigueur et la neige engloutie,
Beaux rêves disparus, faites pleurer mes yeux!
Mais toi, mon âme, apprends de l'aïeule glacée,
A quitter cette vie ainsi que l'a laissée
Son âme...pour les cieux.

Chicoutimi, Nov. 1922. MARCEL.

LA CIGALE ET LA FOURMI

Conférence faite sous les auspices de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Le 27 décembre dernier, à l'Hotel de Ville, par M. Paul Fontaine avocat agrégé des Sciences Morales et Sociales de Paris. (1)



M. PAUL FONTAINE

"La renommée, écrit Fabre, dans ses souvenirs entomologiques, se fait surtout avec des légendes; le conte a le pas sur l'histoire dans le domaine de l'animal comme dans celui de l'homme."

Fier de notre petit bagage littéraire, nous avions imaginé autour de la fable de la cigale et de la fourmi, tout une atmosphère qu'une investigation scientifique, bien inopportune, vint par la suite troubler.

Nous nous étions représenté Jean de la Fontaine—le bon vieux—se promenant, un jour d'arrière automne, dans la forêt proche de Château Thierry. Le soleil, au début de cet après-midi, est encore chaud. Le poète marche longtemps, suivant le cours capricieux d'un ruisseau ou celui non moins fantaisiste de ses pensées. La terre noire et froide se prépare au long sommeil des mois d'hiver. Et dans cette nature mélancolique La Fontaine va rêvant, musant tandis que l'air devient avec l'heure plus froid.

Une fourmilière en préparatifs d'hivernement, retient longtemps son attention. C'est un va et vient continu des insectes tirant en procession quelque brindille de paille ou poussant quelque vermisseau. Quelle adresse! Quelle vigilance! Quelle inlassable et intelligente activité! Comme il fera bon aux premières neiges de se reposer du labeur présent!

Mais la nuit vient. Déjà en écharpe ondulante, la brume se pose sur les sillons. Les tristes pensées qui au retour surgissent en l'esprit du poète! "Ah!

(1)—L'hon. L.-A. David, avait occupé la présidence d'honneur, à cette conférence.

c'est bien toujours lui! L'hiver encore une fois et rien de prêt! Les fagots à acheter, les vêtements plus chauds à acquérir. Et puis les fournisseurs lui feront-ils encore crédit? Il est loin le temps où, libre de toutes inquiétudes matérielles, il cherchait auprès des bêtes des leçons de morale que lui refusaient les hommes. La vie a de bien tristes réalités."

Il en est là de ses pensées, quand faible, timide, suppliante, une voix se plaint à l'orée du bois. En beauté, sur une note harmonieuse, une cigale achève de vivre. LaFontaine la réchauffe quelque temps dans ses mains fines, puis lui rendant la liberté, il reprend sa route. Mais voyez le poète. Il sourit intérieurement. Ses résolutions de sagesse, de prévoyance sont déjà moins fermes. Arrivé chez lui, se taillant une plume d'oie, enveloppé dans sa houppelande, près du foyer sans feu, il écrit:

"La cigale ayant chanté
Tout l'été
Se trouva fort dépourvue
Quand la bise fut venue.
Pas un seul petit morceau
De ver ou de vermisseau.

Est-ce bien dans ces circonstances, Mesdames et Messieurs, que fut écrite cette fable délicieuse? Il est, hélas! permis d'en douter. L'entomologie n'enseigne-t-elle pas en effet qu'il n'y a absolument rien de vrai dans ce récit. C'est le rôle de la science de détruire nos plus chères illusions. Elle ne s'en fait pas faute ici.

"La plupart, dit encore Fabre, ignore le chant de la cigale cantonnée dans la région de l'olivier; nous savons tous, grands et petits, sa déconvenue auprès de la fourmi. A quoi tient donc la renommée! Un récit de valeur fort contestable, où la morale est outragée autant que l'histoire naturelle, un conte de nourrice dont tout le mérite est d'être court, telle est la base d'une réputation qui dominera la ruine des âges tout aussi crânement que pourront le faire les bottes du Petit Poucet ou la galette du Chaperon Rouge. La Cigale souffrira toujours de la faim en hiver, bien qu'il n'y ait pas de cigale en hiver; elle demandera toujours l'aumône de quelques grains de blé, nourriture incompatible avec son délicat suçoir; en suppliante elle fera la quête de mouches ou de vermisseaux, elle qui ne mange jamais." Si La Fontaine a méconnu la cigale, c'est qu'il n'y a que des sauterelles banales au pays de "Jeannot Lapin".

Mais laissons Fabre à son courroux. Ce procès, légendaire si l'on veut, est toujours pendant. Littérateurs, poètes, philosophes, artistes, se moquent sans pitié de cette bourgeoise fourmi toute occupée de ses intérêts matériels, sans spontanéité de cœur, sans activité intellectuelle.

Les bourgeois ne ménagent pas leur bile à ces gens qui ne savent que faire de leurs dix doigts, qui, au lieu de travailler, riment, cisèlent ou philosophient.

Des moralistes chagrins blâment enfin La Fontaine des leçons d'égoïsme, de paresse, d'imprévoyance données à la jeunesse.

Nous voudrions, Mesdames et Messieurs, tirer modestement quelques leçons de cette dispute célèbre, essayer une tentative de réconciliation des parties en plaçant dans leur vérité économique la cigale et la fourmi comme Fabre les a placées dans leur vérité entomologique.

—o—

Voyons un peu le milieu économique dans lequel vit dame fourmi. Il n'y a vraiment pas de quoi en tirer vanité! Comme tout est rudimentaire! L'échange des produits n'existe pas. La division du travail est minime. La fourmi produit seule tout ce dont elle a besoin. Elle construit seule son admirable logis: à l'approche de l'hiver, ses greniers sont pleins à déborder de blé, de mouches, de vermisseaux, que sa seule activité y a entassés. Nous avons là le modèle parfait d'une société primitive, composée de producteurs autonomes, mettant en commun leur travail, leurs modiques capitaux, exploitant la nature non en vue de l'échange mais bien pour leur seul usage, où, comme diraient les socialistes, tous sont égaux, où il n'y a ni misère, ni voracité capitaliste.

C'est là un aspect de cette organisation économique sur lequel nous ne voulons pas nous attarder. Notre intention n'est pas, en effet, ce soir, de faire une analyse, même sommaire, des systèmes économiques présentés, avec quelques variantes, par chaque génération, comme panacée universelle de tous les maux: anarchisme, communisme, socialisme, interventionisme, collectivisme, coopération, ou libéralisme. Cette étude, qui ne manquerait pas d'intérêt, dépasserait les cadres de cette causerie.

Il est pourtant un principe premier, fondamental, que l'on retrouve dans toutes les théories et sur lequel, pour cette raison, il convient d'insister.

Le monde de l'animal révèle qu'il n'y a pas de progrès économique possible sans sécurité intérieure et extérieure. S'il est un milieu où la production, la circulation des richesses ne sont pas protégées, c'est bien celui des insectes. La paix existe mais, si l'on peut dire, la lance au poing. La nature est féroce. La fourmi doit lutter contre un nombre infini d'insectes. Fabre nous dit qu'elle pourchasse la cigale partout; qu'elle lui enlève sournoisement sa subsistance; qu'elle se nourrit de son cadavre. Mais à son tour, elle doit, sans cesse se défendre contre des insectes plus forts, plus adroits qui l'attaquent au moment où elle revient au logis chargée de provisions, qui lui ravissent tel morceau de choix convoité depuis longtemps. Le travail n'a pas de continuité; il n'est pas toujours productif. La division des tâches est pour cette raison, impossible. Pour se livrer exclusivement à l'exécution d'un produit le droit et la sauvegarde de la propriété s'imposent, comme s'imposent aussi la facilité et la certitude des échanges.

Les temps que nous vivons illustrent bien l'importance de ce principe.

Quelle est la cause du recul économique que nous constatons généralement partout depuis la guerre, si ce n'est la carence de cette sécurité intérieure et extérieure? La guerre de 1914 a bouleversé les conditions économiques des peuples, à un tel point qu'on en est venu à douter de l'exisence de lois naturelles, régissant la production et la circulation des biens.

Dans l'avant-guerre, parce que le travail était libre, parce que la propriété des fruits du travail était assurée, la richesse allait d'année en année grandissant. Le bien-être était général. Des besoins de plus en plus nombreux et variés trouvaient facilement satisfaction. La confiance régnait partout. Sans hésiter, le paysan français prêtait ses épargnes aux Russes, aux Turcs, à l'Europe. Et au mois d'août de cette année fatale, il se mettait, avec son entrain habituel, à récolter son blé quand, de l'est, un barbare vint qui arracha au paysan son champ, sa maison, ses biens. Pendant quatre ans, ce fut, universelle, la ruée des êtres humains les uns contre les autres. La fourmilière attaquée de toutes parts se défendit vaillamment. Puis vint la victoire mais accompagnée de quelles misères! Durant le conflit, hommes et choses avaient été utilisés à des fins de défense nationale. Les champs délaissés furent cultivés par les femmes. Il y eut un chomage général des usines, des mines, de toutes les entreprises. Les choses de première nécessité se firent rares. Il fallut les demander à l'étranger, et au prix de quelle difficulté dans les transports. L'or, ce régulateur des échanges, fut à son tour exporté. Le peuple dut se contenter d'une monnaie de papier qui bientôt dépréciée, amena une hausse générale des prix.

A la détresse des budgets privés, succéda celle, non moins terrible des finances nationales. Les emprunts succédèrent aux emprunts.

Quand l'ordre fut rétabli aux frontières, commença dans la cité, la lutte des patrons et des ouvriers. A un moment où s'imposait la nécessité d'un travail plus considérable, les peuples fatigués voulurent en réduire les heures. Alors éclatèrent, dans les usines, dans les transports, dans les services d'utilités publiques comme aux champs, des grèves quelquefois sanglantes. Pour payer les dépenses de guerre, les impôts se multiplièrent qui portaient une atteinte nécessaire mais malheureuse à la propriété. Le monde se remet lentement; de nouveau apparaît la richesse sinon l'abondance. Pourquoi? Parce que la paix daigne nous sourire; parce que la sécurité intérieure, et extérieure, revient.

Nous pourrions, Mesdames et Messieurs, multiplier les exemples de civilisations comme celle de la Russie et de l'Autriche où la même cause a produit les mêmes effets.

Mais regardons plus près..

On vante, avec raison, la belle santé morale de la population canadienne-française; son amour de l'ordre, du travail; sa soumission aux autorités religieuses, politiques, industrielles. Mais reconnaissons que cette sécurité sociale ne date que d'hier; qu'elle est moins le fruit des circonstances que l'effet d'une doctrine religieuse solide.

La sécurité nous a manqué tout le long de notre histoire. Les cent premières années de l'établissement des Français au pays furent marquées par des luttes continuelles contre les indigènes qui détruisaient les modestes constructions du colon, ravagaient ses champs, attentaient à sa vie.

Au dix-huitième siècle ce furent les guerres de l'invasion anglo-saxonne qui laissent la colonie appauvrie et presque anéantie.

Peut-on dire que le siècle dernier ait été une ère de sécurité politique ? Non. Le temps pris à la défense des intérêts moraux ne pouvait être employé à la production des richesses. L'atmosphère économique fut toujours détestable.

Ne pouvant compter sur personne pour satisfaire ses besoins, le colon y pourvut seul. Il fut de tous les métiers: tantôt architecte, maçon, cultivateur; tantôt, ébeniste, drapier, horloger, charron. Toutes les professions que l'on retrouve aujourd'hui dans la rue se trouvaient naguère au foyer de nos grands-pères. C'était, identique, la vie de la fourmi. L'habitant faisait d'abord de la terre, tout en construisant sa maison. Puis à ses heures de loisir, seul, il construisait le mobilier: un lit, le bahut et quelques chaises. Alors, il se mariait. La future apportait la lingerie confectionnée chez elle: draps et tapis de catalognes, extravagants de couleur, mais chauds. On achetait le moins possible car de tout temps l'argent fut rare, surtout au dernier temps du régime français. Une économiste des Ursulines remarque, fort à propos, dans l'histoire du Monastère, que la rareté de la monnaie était la principale cause du désarroi général. Au bout d'un an de ménage, l'homme partait pour le bois, choisissait le plus bel arbre, et comme le dit le délicieux auteur du Chez Nous, en chantant, confectionnait le ber.

A ce régime, le Canadien a affiné son intelligence. Personne n'est plus apte que lui à tous les métiers. Il est, de plus, comme on dit, débrouillard. Peut-être a-t-il puisé là aussi une espèce de dégoût pour la spécialisation qui est bien dans notre caractère. Pour résumer, malgré la dureté des temps, la fourmillère canadienne est restée debout: nous avons vécu, comme vous le disiez un jour, Monsieur le Ministre. (1)

Mais d'aucuns diront peut-être que le tableau est sombre; que la fourmi de la fable est riche puisqu'elle ne manque de rien; puisqu'elle peut même prêter.

Eternelle question! Quis est pauper ? Qui est pauvre ? Qui est riche, se demandait déjà Pétronne dans le Satyricon. Et le poète ajoute qu'un philosophe interrogé discourut une heure. N'ayez crainte que nous en faisions autant.

Objectivement la pauvreté consiste en un déséquilibre entre les besoins et les richesses. C'est dire qu'elle est relative; qu'elle varie dans le temps comme dans l'espace. Néanmoins, il est possible que la fourmi soit riche puisque d'après l'ordre de la Providence ses besoins sont limités, invariables: Ils sont les mêmes pour la fourmi actuelle comme pour celle qui se trouvait dans l'arche.

On sait qu'une Reine de France, envoya jadis en cadeau à une Reine d'Angleterre une chemise de toile fine. Le présent n'aurait, de nos jours, rien de royal

(1) L'hon. A.- David.

Un napolitain ayant moins de besoins qu'un anglais est plus facilement riche. La nature est pour lui clémente et généreuse; elle lui fournit presque gratuitement ce qu'un sol et un climat plus ingrats livrent à l'anglais après un travail pénible. Diogène dans son tonneau se déclarait satisfait, mais il faut reconnaître que notre pays et notre philosophie s'accomoderaient mal d'une telle habitation.

Mais pour l'homme les choses ne se passent pas ainsi. Il faut poser pour lui la loi de l'extensibilité des besoins à l'infini. Un premier n'est pas plutôt satisfait qu'un autre surgit. L'enfant commence par utiliser la trottinette; il demandera bientôt un trycile, puis un bicycle; pour le satisfaire il faudra cheval et voiture. Plus grand,il demandera une Ford, puis une limousine de luxe. En a-t-il une qu'il en demandera deux. Nos enfants ne seront contents qu'en aéro. Et c'est ainsi dans tous les domaines du désir.

Or il est certain que le Canadien français d'aujourd'hui a une foule de désirs inconnus de ses pères; désirs d'ordre artistique, intellectuel, commercial ou moral. C'est pourquoi malgré une richesse sociale plus grande, il est peut-être en réalité plus pauvre.

Mais pour les réaliser, ses désirs différents, que lui manque-t-il? L'argent. Bien utilisé, cet intermédiaire des échanges, est une force moralisatrice de la société. Si, au contraire, au lieu d'être possédé il nous possède alors la société où il exerce sa tyrannie est perdue. Ecoutez cette page vibrante que nous lisions dernièrement dans Giovani Papini, l'auteur de cette Histoire du Christ qui a fait tant de bruit:

"L'argent porte en soi, avec la sueur grasse des mains qui l'ont palpé, l'inexorable contagion du crime. De toutes les choses immondes manufacturées par l'homme pour se salir et salir la terre, la plus immonde est peut-être la monnaie.

Ces jetons de métal frappé, qui passent et repassent chaque jour des mains encore sales de sang; usés sous les doigts rapaces des voleurs, des marchands, des banquiers, des entremetteurs, des avares; désirés de tous, recherchés, dérobés, enviés; aimés plus que l'amour et souvent plus que la vie; ces pièces malpropres que l'assassin donne au sicaire, l'usurier à l'affamé, l'ennemi au traître, l'héritique au simoniaque, le luxurieux à la prostituée; ces puants et visqueux véhicules du mal qui engagent le fils à tuer le père; l'épouse à trahir l'époux, le frère à frauder le frère, le mauvais pauvre à égorger le mauvais riche, le serviteur à tromper le maître, le malfaiteur à dépouiller le passant, les peuples à assaillir les peuples; ces-deniers, ces emblêmes matériels de la matière sont les plus effroyables objets fabriqués par l'homme. L'argent qui fait mourir tant de corps, fait mourir chaque jour des milliers d'âmes. Plus contagieux que la haillon d'un pestiféré, il entre dans les maisons, brille sur le banc des changeurs, se blottit dans les cassettes, profane l'oreiller du sommeil, se dissimule dans l'obscurité fétide des recoins, souille les mains innocentes des petits, paie le travail du bourreau, circule sur la face du monde pour enflammer la haine, pour attiser la cupidité, pour hâter la corruption et la mort.

Qui aime l'argent et le reçoit avec joie communie avec le démon. Le pur ne peut le toucher; le saint ne le suppose pas. Ils ont pour la monnaie la même horreur que le riche pour la misère."

Nous avons tenu à citer au long ce passage parce que c'est bien le plus violent réquisitoire que nous connaissions contre la monnaie. Il n'est pas, va sans dire, d'un économiste. Et pourtant, comment ne pas reconnaître que l'argent est nécessaire dans la société. Faites-le disparaître, vous ne rendrez pas le monde meilleur. Esaü n'a-t-il pas vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles? Substituez un autre étalon de la valeur, blé, coquillages, peaux de castor, etc. et le monde s'en servira pour trafiquer de tout. Sans monnaie et sans monnaie, saine on revient au premiers jours de la vie primitive, au système du troc avec ses inextricables ennuis. On peut décrier l'argent, mais c'est lui qui construit les églises, les hôpitaux, les universités, les hôtels des beaux-arts. Il affranchit les individus. C'est Barrès qui a dit que sans argent il n'y a pas d'indépendance possible pour l'homme.

Donc, malgré les inconvénients inévitables de la monnaie, inconvénients qui tiennent pour la plupart à notre nature mauvaise, il est permis de souhaiter au peuple canadien-français une propriété plus grande de capitaux. Mais ces capitaux qui nous rendront puissants comment les acquérir? C'est la fourmi qui nous l'enseigne et il n'y a que la manière qu'elle suggère qui soit la bonne. Comme elle, c'est en épargnant, en se privant du superflu que l'épargne le capital, se conciliera dans nos foyers. L'épargne est donc essentiellement morale, puisqu'elle est à base de sacrifice; il est vrai que cette privation est faite en vue d'une jouissance différée, mais il n'en demeure pas moins qu'elle demande de celui qui la constitue une certaine fermeté d'âme; un certain détachement. La cigale n'a pas cet esprit de prévoyance. Elle vit au jour le jour. Aussi voyez sa détresse à l'approche de l'hiver. Elle est, peut-être à tort, nous verrons tout à l'heure pourquoi, l'exemple classique de la prodigalité, du laisser-aller.

On répète volontiers que le Canadien n'est pas économe, qu'il est imprévoyant, Rien ne nous semble plus juste. Combien vivent au-dessus de leurs moyens? Combien ont des dettes un peu partout, dettes qui résultent non pas de dépenses productives mais de dépenses somptuaires. Aussi de que désastres souvent, à la mort du chef de famille. Il devrait en résulter pour la conscience de lourdes responsailités. Il en résulte pour la société un surcroît de déclassés, de mécontents, d'improductifs, bref un manque à gagner général.

Une fois l'épargne constituée que faut-il en faire? Ici gardons-nous d'imiter la fourmi et n'allons pas thésauriser.

La Fontaine nous dit que la fourmi n'est pas prêteuse; que c'est là son moindre défaut. Remarquons que le poète fait une erreur. Prêter n'est ni un défaut ni une qualité. C'est tout simplement un acte par lequel on avance une certaine

somme à une personne sur garantie, présente ou future, mais toujours réelle. Il n'entre dans cet acte aucune part de générosité. D'ailleurs la cigale fixe les conditions d'emprunt: Je vous le rendrai avant l'août, foi d'animal, intérêt et principal. Mais les poètes ne sont pas des gens d'affaires. Ils croient que ceux qui prêtent leur font présent. Martial ne vantait-il pas dans ses épigrammes le Lucus qui consentait à lui avancer les sesterces dont il avait besoin. Mais prêter aux poètes peut être un acte de générosité...

Mais il est une autre raison pour laquelle la fourmi n'est pas prêteuse, c'est que le monde de l'animal ne connaît pas le crédit. Il n'en est pas de même dans la société humaine. Les occasions de placements se présentent nombreuses. Sachons en profiter. Certes, vous n'attendez pas à ce sujet des conseils bien précis. C'est affaire aux agents de change de vous renseigner là-dessus. Cependant, il n'est pas sans à propos de rappeler quelques principes très simples qui peuvent nous guider dans notre choix. Il faut éviter deux excès également nuisibles; l'excessive spéculation qui doit rapporter du deux cents pour cent et qui se résume très souvent dans la perte du capital et de l'intérêt; et d'autre part l'excessive prudence, qui par crainte de risque laisse l'argent à la banque, ou le place dans des valeurs qui rapportent peu d'intérêt. Paul Leroy-Beaulieu conseillait de ne pas mettre tous les œufs dans le même panier, de diviser les risques et les placements.

Au point de vue national, il est certain que nous devons encourager le crédit national, prêter à des entreprises de chez nous et à des entrepreneurs de chez nous. Notre province a une structure économique anglo-saxonne. A la direction des grandes entreprises cherchez: vous ne trouverez que des noms anglais. Passez dans la rue: à voir les affiches, les enseignes, jamais vous ne vous douteriez que vous êtes dans une province où il y a près de deux millions de Canadiens français. Examinez la liste des valeurs à la Bourse de Montréal, vous y chercherez en vain un nom de chez nous. Et pourtant nombreux sont les actionnaires canadiens-français: nombreux sont les chefs d'entreprises capables, renseignés, honnêtes. Dieu nous garde de suggérer le boycottage des produits de nos compatriotes de langue anglaise. Notre intention n'est pas de prêcher un chauvinisme de mauvais aloi. Mais avec ces restrictions, n'est-il pas permis de déplorer qu'un jeune peuple, fort, capable, remplisse là où il a le nombre les emplois subalternes? Pourquoi ne pas se distinguer dans l'industrie, le commerce, comme l'on se distingue dans la politique. Et, Mesdames et Messieurs, pourquoi les Anglais ne sont-ils pas obligés de dire ces choses à leur compatriotess? Parce que placer leurs épargnes dans les mains de leurs congénères est pour eux naturel.

Donc il ne faut pas médire de la fourmi, qui industrieuse, travaillante, satisfait aux besoins d'ordre matériel de première importance. Pour laisser le langage figuré, commerçants, industriels, financiers, ouvriers qui multiplient par leur labeur intelligent et incessant les produits de toutes sortes entre les mains du consommateur, sont utiles à la société. Leur rôle est admirable et on ne peut trop l'exalter.

Mais il ne faut pas, pour cette raison, maudire la cigale et ses chants, car. . . à côté du progrès économique, il y a le progrès moral, et aussi exigeant, le progrès intellectuel et artistique. Or il faut constater que la psychologie de la fourmi se révèle détestable. Elle a une idée fausse de l'utilité des choses et de celle des personnes. A ses yeux—et cela se conçoit—seules les choses d'ordre matériel comptent: Confort des demeures, abondance des biens de toutes sortes. La Fontaine fait parler la fourmi. Mais chacun sait que la parole n'est pas toujours un signe d'intelligence. Aussi parce que sans intelligence, sans imagination, sans cœur, une foule de besoins sont inexistants pour la fourmi.

Il n'en est pas de même de l'homme. L'homme a besoin de distraction. La monotonie des jours l'écrase. Son intelligence avide de savoir—natura nobis curiosum ingenium dedit—est sans cesse inquiète des éternels problèmes philosophiques ou scientifiques. Son imagination blessée des laideurs rencontrées le jour, rêve de formes physiques, littéraires ou musicales idéales. Seul animal qui se souvienne réellement, il aime que soient fixés ou relatés les faits de la vie présente ou ceux de la vie passée

De tout temps, on a reconnu l'utilité des cigales dans la société. Aussi chaque génération a-t-elle ses poètes, ses littérateurs, ses savants, ses artistes. Aussi les siècles de Périclès, d'Auguste, et Louis XIV sont-ils à ce point de vue, les plus riches de l'histoire.

Dans les châteaux de la féodalité l'ennui régnait en maître. Seigneurs et serfs trouvaient bien terne cette vie sans incident. La belle Roxanne en filant disait: Viendra-il ou non le gentil troubadour? Et quand il apparaissait, c'était dans le manoir, des cuisines aux salons, une gaîté générale. Puis il chantait de douces cantilènes, des chants guerriers, on des romances sur un motif amoureux. Tous l'écoutaient ravis, oubliant pendant quelque temps cette vie trop réelle. On le reconduisait ou pont-levis, on le suivait du regard et, plus allègrement, on reprenait la tâche.

Homène ne faisait pas autre chose sur les routes de Grèce.

Mais il est d'autres cigales dont le travail n'est pas moins utile. Nous voulons parler des savants qui, dans leur cabinet, ou dans leur laboratoire scrutent, pour la fourmi, les secrets de la nature qu'elle utilisera pour le plus grand bien de tous, une fois découverts.

Mais il en est encore d'autres que l'on retrouve aux armées et dont l'action fait peut-être gagner les guerres plus sûrement que les obus ou les mitrailleuses. Ce brave petit soldat qui au moment décisif sut électriser les hommes par cet ordre héroïque: Debout les morts! ou on les aura! a décuplé la puissance des machines de destruction et amené la paix.

Non! Un pays n'est pas grand seulement par le nombre et l'importance de ses usines, par l'outillage de ses ports, par la variété de ses voies de transports mais aussi par le nombre des temples de la foi, de la pensée, ou de la charité. Un. pays n'est pas grand non plus seulement par le nombre des milliardaires. Que reste-

t-il de Crésus ? Un terme de comparaison, tandis que toutes les générations lisent encore Platon, Cicéron, Aristote, Tite Live.

Mais pour que la cigale, pour que l'artiste puisse remplir son rôle, créer de l'utilité, il faut qu'il soit dégagé de tout souci matériel. Si la cigale, à l'instar de la fourmi, avait travaillé tout l'été, elle n'aurait pas développé cet organe dont sont charmés les poètes. Si La Fontaine avait été chef d'entreprise, il n'aurait jamais écrit ses fables et ces contes qui font la joie des générations. Parce que chez nous, les cigales, par la force des choses, ont vie pénible, littérateurs, artistes, poètes sont rares et de mérite relatif.

Heureusement, dans notre pays, on comprend de plus en plus l'importance du rôle des cigales. Officiellement on leur fournit les occasions de parfaire dans des milieux plus favorables leur éducation première. Et c'est un immense progrès dont nous serions ingrat de ne pas féliciter celui qui a su le réaliser et qui se trouve ce soir notre hôte d'honneur. Mais il faut reconnaître que les conditions générales ne favorisent pas encore l'indépendance de vie des cigales au Canada français. Il lui faut se livrer au travail matériel. Plus sage dans un sens que la cigale de la fable, elles suivent l'exemple de la fourmi, mais en sacrifiant leur psychologie de cigales.



Il se dégage donc, nous croyons l'avoir démontré, trois leçons importantes de cette fable de la Cigale et de la Fourmi.

La première proclame que sans la sécurité aux frontières et à l'intérieur, non seulement une société n'avance pas, mais recule. Or, de toutes les forces qui maintiennent l'harmonie entre les citoyens, il n'en est pas de plus grande qu'une religion solide et vraie, qui proclame l'égalité et la fraternité humaines, qui incite à reconnaître le droit légitime des individus et des peuples à une vie propre. C'est dire, brièvement, la valeur économique du catholicisme.

La fable de la Cigale et de la Fourmi nous démontre de plus qu'il ne faut pas dédaigner les richesses matérielles d'ordre inférieur peut-être, mais qui ont une place primordiale dans la hiérarchie des besoins.

Enfin, concomitant au progrès moral et économique doit exister aussi le progrès artistique, intellectuel et scientifique. Il sera réalisé, ce dernier progrès, quand les cigales seront en nombre, quand elles seront libres des soucis souvent angoissants de la vie à gagner.

La richesse vient qui permettra aux spécialistes de vivre, de créer. Aussi, si d'aventure, une fourmi frappe à votre porte, donnez-lui ce qui est nécessaire à sa subsistance, et dites: "de grâce, dansez maintenant!"

Possédant ces trois forces, celles de l'intelligence, des muscles, du cœur, la latinité d'Amérique pourra jouer le rôle auquel la destinaient ceux qui héroïquement l'ont implantée sur nos rives.

PAUL FONTAINE.

Question d'actualité

Gardons les nôtres

Par

Arsène Paquin
Insp. d'écoles

Le dernier recensement décennal, celui de 1921, accorde à la province de Québec une population totale de 2,361,199 habitants comparée à 2,005,776 en 1911, soit une augmentation, au cours de cette décade, de 355,423 âmes. De prime abord, ces chiffres paraissent satisfaisants, mais ils offrent, à celui qui les étudie attentivement, une amère déception. Le tableau suivant indique le mal dans toute son étendue. Ce sont des chiffres tirés de l'ANNUAIRE STATISTIQUE DE QUEBEC:

a) Immigrants enregistrés dans la province de Québec, de 1911, à 1921.

b) Excédent des naissances sur les décès dans la Province, de 1911 à 1921.

Années	*a*) Immigrants enregistrés	*b*) Excédent des naissances sur les décès
1911	28,418	(1) 19,285
1912	30,218	43,667
1913	48,307	42,889
1914	31,690	44,359
1915	6,587	47,341
1916	1,745	42,121
1917	1,605	44,880
1918	214	35,767
1919	1,272	44,911
1920	12,111	45,642
1921	....	(2) 27,658
Total	162,267	438,520

(1) Période de six mois seulement, pour concorder avec le recensement qui est inscrit en juin.

(2) En juin, il n'y avait pas encore d'immigrés d'enregistrés, c'est pourquoi on ne prend ici que le surplus de six mois.

Population d'après le recensement de 1911	2,005,767
Apport de l'immigration depuis dix ans	162,267
Excédent des naissances depuis dix ans	438,520
Total	2,606,563
Population d'après le recensement de 1921	2,361,199
Déficit	245,364

Si, à ce dernier nombre, on ajoute la différence entre le recensement fédéral de 1921 et la population donnée dans les rapports municipaux (1921) (1), soit 177,717 en plus, le déficit réel, en ces dix années, serait donc de (245,364 plus 177,717) 423,081 âmes. C'est dire que si nous avions gardé les nôtres, notre population eût été, en 1921, de (2,361,199 plus 423,081) 2,784,280 âmes, et la province d'Ontario n'aurait que deux députés de plus que celle de Québec, au lieu de seize qu'elle possèdera après la redistribution des collèges électoraux, basée sur le dernier recensement.

La conclusion à tirer du tableau à la page 400 c'est que nous avons perdu, en ces dix ans, tous les immigrés, soit 162,267 et près de 60% de l'excédent des naissances sur les décès. Nos berceaux ont à peine suffi à combler les vides créés par les déserteurs de la patrie: ils nous ont donné un déchet de naissances de 438,520 et il nous manque 423,081 sujets quand on fait l'appel des noms, ou plutôt quand le bilan démographique est dressé.

Serait-il possible de retenir tous ces pèlerins, de garder ici tous les nôtres? Certainement non! Mais nous pouvons, si nous voulons, non pas annihiler ce mal social, mais contribuer à l'amoindrir. Pour atteindre ce but, il faut de l'organisation. Voyons comment se pose ce problème complexe:

1. Pourquoi nos gens nous quittent-ils?
2. Où vont-ils?

(1) Les *Statistiques municipales* publiées par le Bureau provincial des Statistiques.

3. Que faire pour en retenir ici un plus grand nombre ?

Telles sont les questions qui se posent à l'attention de tous les bons citoyens et auxquelles nous essaierons de répondre ci-après, en nous appuyant sur la modeste expérience que nous avons des hommes et des choses de chez nous.

1.—*Pourquoi nos gens nous quittent ?*

Parce qu'un grand nombre d'immigrants, nouveaux venus, ne possèdent pas les qualités nécessaires pour réussir en cette province. Ils n'ont pas la préparation voulue. Ils manquent d'esprit d'initiative. Ils ne parlent pas notre langue; n'ont pas nos croyances; ils s'ennuient, se découragent, retournent dans leur pays natal ou traversent la frontière. Ils s'en vont parce que nous n'avons pas tenté de les aider, de nous les attacher, de leur faire aimer notre vie, de telle sorte qu'ils jettent en cette province de profondes racines; bref, qu'ils y fondent un foyer qui leur soit cher.

S'il n'y avait que les immigrants qui émigreraient, le mal serait moindre dans ses conséquences. Mais, les nôtres aussi nous quittent. Les statistiques citées le prouvent avec trop d'évidence pour le nier ni même le mettre en doute. L'immigration nous a apporté 162,267 étrangers en dix ans et notre déficit total s'élève à 423,081. C'est dire que nous avons perdu 260,814 des nôtres, au cours d'une décade, soit une moyenne de 26,000 par année. Voilà une preuve tirée des statistiques. En veut-on une autre ? Je fais, deux fois l'an, le tour des comtés de Joliette et de Berthier. Dans chaque paroisse, les autorités locales se plaignaient, l'automne dernier, de l'exode des nôtres vers les autres provinces ou les Etats-Unis. Telle paroisse, 15 familles de parties, telle autre, 40 familles, et ainsi de suite. En octobre et en novembre, tous les jours les trains emportaient vers l'exil ces malheureuses familles, quittant la province

où elles auraient dû vivre heureuses et prospères. Plusieurs de ces familles reviendront peut-être, mais un bon nombre sont perdues à jamais pour nous. Si les pères et mères reviennent, les enfants, eux, ne reviennent presque jamais. Quelques mois de la vie des villes suffit, pour la masse, ou à peu de chose près, à la détourner de la vie paisible des champs.

Un bon vieillard d'une de nos paroisses rurales, qui est allé lui aussi, il y a quelque vingt ans, passer un hiver avec ses enfants, aux Etats-Unis, me disait, en parlant des familles qui nous quittent: "Elles ne savent pas le mal qu'elles commettent. Les vieux voudront revenir, après un certain temps, mais les jeunes, c'est fini, Ils feront comme les miens. Ils resteront là-bas, d'où ils reviendront en passant, mais toujours pour repartir. Vous dire combien nous l'avons regretté, ma femme et moi, ce voyage, c'est impossible! Nous le pleurons depuis vingt ans. Aujourd'hui, nous sommes vieux, rendus à bout de forces, incapables de rien. Eh bien! il faut vendre notre terre à des étrangers. Notre belle terre! Quitter notre chez nous, où nous avons vécu heureux et tranquilles, pour nous en aller mourir loin du pays qui nous est cher; loin de notre église; loin de notre cimetière, en exil, oui, en exil! Pourquoi? Parce que nos enfants y sont, et par notre faute encore."

Qui dira que ce bon vieux Canadien n'a pas raison?

Pourquoi, encore une fois, s'en vont-ils, les gens de chez nous?

Parce qu'ils veulent trop dépenser, j'entends les jeunes. Bon nombre ont travaillé dans les usines d'obus, durant les années de guerre. Ils y ont gagné beaucoup d'argent et aussi ils ont dépensé à pleines mains. Ils ont pris goût à ce genre de vie,—genre fou, s'il en est,—et ils veulent le continuer. Voilà pourquoi ils partent, ils sont forcés de s'exiler.

Ils partent parce que d'autres partent. Il faut le reconnaître, il y a de l'engouement dans ces voyages. L'exemple des autres est là, fascinant, entraînant. On s'étourdit dans le brouhaha de l'encan public. On croit réussir, faire de l'argent comme de l'eau. On reconnaît, un peu tard malheureusement, qu'on a laissé le bonheur pour le mirage.

Ils partent parce qu'il faut vivre. Ils ont contracté des dettes qu'ils ne peuvent payer. Les terres, les instruments aratoires, les automobiles, etc, étaient chers, très chers. Ils ont acheté quand même, croyant toujours en de très bonnes années. Deux mauvaises récoltes ont suffi pour arracher le voile des illusions. On ne peut plus joindre les deux bouts et alors on vend et l'on s'en va à l'étranger, l'on émigre.

Ils partent parce que avec une nombreuse famille, étant donné le haut prix des terres, dans les vieilles paroisses, un père ayant quatre ou cinq garçons ne peut les établir sur des fermes dans sa paroisse. On voudrait vivre ensemble. Les liens de famille sont si puisssants qu'ils vendent la terre et émigrent en ville pour continuer à vivre sous le même toit. Quelle erreur! Trop tard, hélas! la déception viendra ouvrir les yeux d'un bon nombre de ces parents imprévoyants et présomptueux.

Ils partent parce qu'ils sont sur des terres pauvres, improductives, trop loin des centres industriels et commerciaux pour faire de la culture maraichère. Ces terres pauvres les ont fait vivre tant et aussi longtemps que la famille était en bas âge, mais aujourd'hui que les enfants sont grands, capables de gagner, ils font encan, ils émigrent, se dirigent où il y a plus de "gagne".

Ils partent parce que, dans les années de crises comme celles que nous avons traversées récemment, les cultivateurs de routine trouvent que l'agriculture ne paie pas. On vend la ferme, on s'exile, croyant que la république voisine apportera remèdes à tous leurs maux.

2.—Ou vont-ils?

Il fait peine de le constater et encore plus de le dire, mais la majorité, la grande majorité de ceux qui quittent notre belle, grande et riche province de Québec, vont, non pas dans les autres provinces de ce pays, si bien pourvues aussi en richesses naturelles de toutes sortes, mais aux Etats-Unis. Ils s'en vont grossir le 1,500,000 des Canadiens français qui, eux aussi, nous ont quittés à diverses époques de notre histoire. La presque totalité de ceux qui nous quittent n'ont jamais entendu parler de patriotisme; bien au contraire, ils ont, tous les jours, sous les yeux l'exemple de l'égoïsme le plus étroit des classes instruites et dirigeantes. Il n'y a pas à le cacher, trop souvent ces classes manquent à leurs devoirs sociaux, à l'égard du peuple. L'exemple doit venir d'en haut.

Quelle influence exercerait en ce Dominion, notre riche province de Quebec, si elle avait su garder tout son monde. Le miracle des 60,000 abandonnés de 1760 serait complet. Nous serions aujourd'hui au-delà de 4,000,000. Le tableau suivant souligne l'émigration du Canada aux Etats-Unis, des habitants de langue française, dans la dernière décade, soit un total de 178,719, ou de près de 18,000 par année.

Emigrants de langue française du Canada passés aux Etats-Unis de 1911 à 1920.

1911	18,132
1912	18,382
1913	20,653
1914	18,166
1915	12,636
1916	19,518
1917	24,405
1918	6,840

1919	12,598
1920	27,390
Total	178,719 (1)

En l'année 1921, il est passé aux Etats-Unis 15,906 Canadiens de langue française.

Je n'ai pu me procurer de données statistiques du rapatriement des Canadiens français des Etats-Unis au Canada, pour la même période. Si nous avions ces chiffres, nous pourrions indiquer nos pertes réelles de chaque année, mais bien peu des nôtres reviennent pour y demeurer.

3.—Ce qu'il faut faire pour en retenir un plus grand nombre.

Le problème est complexe. Il est plus facile de pérorer que d'organiser, de se diriger vers un but concret. Dans ce domaine social national, comme dans tout autre, il faut de l'organisation et de l'argent. Notre gouvernement provincial a parfaitement compris le devoir primordial de l'heure présente: fournir le nerf de la guerre pour retenir les nôtres cramponnés au sol. Grâce à sa sage prévoyance, il peut dépenser et dépensera l'argent à millions; sept millions pour la colonisation, sept millions pour la voirie, deux millions pour l'agriculture, trois millions pour l'instruction publique, etc. Très bien; jamais nous ne ferons trop pour garder les nôtres. La politique de toute administration honnête et sage c'est de prévoir l'avenir. Les hommes publics passent, mais leurs œuvres demeurent pour le bien-être des peuples qu'ils ont administrés. Les œuvres qui s'accom-

(1) Ces chiffres sont extraits des "Annual Reports of the Commissioner general of Immigration, to the Secretary of Labor" United States Department of Labour, Bureau of Immigration.

plissent présentement, en cette Province, sont les pierres d'assise d'un édifice national dont les architectes sont des hommes d'Etat au véritable sens du mot, puisque "gouverner c'est prévoir". Demain sera meilleur qu'aujourd'hui, croyons-nous.

Mais pour enrayer cet exode que faut-il faire tout d'abord ? A mon sens, il importe d'organiser et de lancer une vaste campagne d'éducation et de persuasion. Que chaque région possède son missionnaire-colonisateur, dont la mission serait de rechercher et de diriger l'excédent de population des vieilles paroisses vers les centres de colonisation. Ces régions seraient, au préalable, organisées et préparées à recevoir les nouveaux défricheurs. Les chemins, les écoles, de modestes maisonnettes mêmes y seraient construites d'avance, avant leur arrivée; les lots, pour une bonne partie ,prêts à recevoir les semences, c'est-à-dire ayant de 25 à 30% de défriché; le tout cédé à des conditions très avantageuses pour les colons. Le missionnaire-colonisateur grouperait dans chaque nouvelle paroisse les colons venant d'une même région. Par une active campagne, aidé de l'influence du curé, le missionnaire-colonisateur pourrait faire un recrutement plus grand qu'on ne le pense. Il verrait à organiser des excursions pour aller visiter les centres de colonisation offerts aux défricheurs. Au lieu de dépenser des sommes considérables pour activer l'immigration étrangère, qu'on dépense donc, ici, l'argent nécessaire pour l'établissement des nôtres, dans nos belles et fertiles régions propres à la colonisation. Ne serait-ce pas là pratiquer un patriotisme de bon aloi ? "Emparons-nous du sol", telle devait être, suivant le conseil de sir Georges-Etienne Cartier, notre ultime occupation. Je le répète, grâce à la politique sage de notre Gouvernement, nous avons l'argent nécessaire; si nous le voulons, nous réussirons. Que les leçons du passé nous servent de remède. Sortons de notre torpeur morbide. Organisons la colonisation. Soutenons nos jeunes colons.

Aidons-les s'il le faut. Ayons pour eux plus que de la sympathie et de l'admiration. Que des sociétés de colonisation les assistent, les protègent, les guident.

Il faut rendre l'agriculture plus payante; trouver de nouveaux débouchés pour l'écoulement des produits du cultivateur; organiser, dans chaque paroisse, des coopératives d'achat et de ventes sur une véritable base d'efficacité; contribuer à l'établissement de caisses d'économie Desjardin; construire et maintenir des entrepôts propres à conserver les produits de la ferme; diminuer les taxes sur les instruments aratoires; favoriser, au moyen de primes, la construction de silos, afin d'abaisser le coût de l'hivernement des bestiaux; continuer et accentuer le travail d'éducation et d'instruction des agronomes; établir, dans chaque paroisse, une ferme modèle.

Il importe aussi de favoriser la fondation de centres industriels où les journaliers et les artisans trouveraient de l'emploi, afin d'y faire vivre leur famille et où les cultivateurs auraient un excellent marché pour leurs produits.

Si les villes ont besoin d'universités, d'écoles polytechniques, techniques, commerciales, normales, classiques, etc., les campagnes, elles, requièrent en plus des écoles primaires où les enfants puiseront les connaissances nécessaires à tout citoyen, dans la vie; des écoles moyennes d'agriculture où le fils de cultivateur apprendra le métier de la terre. Chaque comté devrait posséder au moins une de ces écoles.

Gardons les nôtres, en les éduquant, en les instruisant et en développant chez eux un sentiment de coopération, de patriotisme et d'entr'aide.

Gardons les nôtres, en les protégeant, en les aidant financièrement par l'expansion des caisses d'épargne et l'établissement des coopératives agricoles.

Gardons les nôtres, en organisant des centres de colonisation et en activant le recrutement des colons; en y dirigeant les fils de cultivateurs des vieilles paroisses.

Gardons les nôtres, en rendant l'agriculture de plus en plus payante, par une culture intensive et raisonnée, favorisant ainsi le développement des industries de village.

Gardons les nôtres en travaillant à l'organisation systématique de nos richesses, afin de provoquer une plus grande production et de meilleurs placements.

Gardons les nôtres en leur infusant la confiance en eux-mêmes, la persévérance dans l'effort et l'amour de l'étude qui enrichit le cerveau.

La province de Québec, notre petite patrie, de plus en plus forte, de plus en plus riche, de plus en plus instruite, atteindra ainsi ses destinées. Avec ses richesses naturelles, son territoire plus grand que maints royaumes, ses pêcheries, ses forces hydrauliques, ses forêts, ses voies de communications, son climat sain et vigoureux, notre province peut contenir et faire vivre heureuse et prospère, une population de plus de vingt millions d'individus.

Gardons les nôtres, tel est le mot d'ordre de la croisade qu'il faut entreprendre.

J.-Arsène Paquin, I.-E.

Joliette, 25 décembre 1922.



Peintres et Sculpteurs du Terroir

Conférence donnée par M. Hormidas Magnan à la clôture de l'exposition rétrospective des œuvres de feu Edmond LeMoine, organisée par la Société des Arts, Sciences et Lettres, le 26 novembre dernier.

(SUITE)

T. SÉBRON, artiste-peintre.

D'où venait ce peintre; où est-il né, et où est-il mort ? nous l'ignorons. Maximilien Bibaud, dans son Panthéon Canadien, nous le signale comme peintre de grand mérite. Voici la description d'un tableau célèbre que Sébron fit en Angleterre à la demande du roi de Hollande. "Ce tableau, dit Bibaud, représente "la Famille Royale d'Angleterre".

"Le groupe se compose de la reine, du Prince Albert, et du chapelain qui s'avance au-devant d'eux la tête un peu inclinée. Sur sa figure le respect pour sa Souveraine s'allie bien à sa gravité et à cette expression de bonté et de mansuétude qui sied à son ministère. Derrière la reine, se trouve un autre groupe composé du Duc de Wellington, et de deux dames d'honneur, etc. Cet intérieur de chapelle gothique, bien pavoisé, est du plus bel effet; la lumière entrant par des vitraux coloriés répand ses plus chatoyantes teintes sous ces voûtes imposantes; elle se joue dans les boiseries et les sculptures qu'elle estompe et auxquelles elle donne un magnifique relief".

C'est ainsi que deux artistes canadiens, Sébron et Falardeau, firent honneur à leur pays natal en Europe.

PAUL-GASTON MASSELOTTE, artiste-peintre

Ce peintre modeste et pourtant remarquable par ses œuvres, est né à Paris, vers 1848. Jeune encore, il manifesta des talents pour le dessin et la peinture. Au cours d'un voyage qu'il fit au Brézil, il a peint un grand nombre de paysages que des parents conservent à Paris.

Il vint au Canada en 1871 et s'établit à Québec, où il épousa, en 1872, une québecoise, Dame Joséphine Balté.

Dès son arrivée à Québec, jeune encore, il se livra à l'étude de la peinture pour laquelle il avait un goût prononcé. Il se fit bientôt remarquer et il eut de nombreux tableaux d'église à faire. Il réussissait aussi dans l'art décoratif.

L'église de Sainte-Anne-de-Beaupré, incendiée l'été dernier, possédait de lui

toute la vie de Sainte-Anne en tableaux. On conserve dans la famille une belle tête de Saint-Luc qui témoigne de sa bonne culture artistique.

Paul-Gaston Masselotte est mort en 1895, laissant pour lui survivre sa femme, deux filles et trois garçons. L'un d'eux, Antonio, a hérité des beaux talents de son père pour la peinture; il a déjà un bon nombre de toiles à son acquit et l'avenir lui réserve, sans doute, une carrière très féconde.

PIERRE GENEST, artiste-peintre et sculpteur

Pierre Genest s'est acquis une réputation enviable d'artiste et de sculpteur. Il naquit à Saint-Joseph-de-Lévis le 31 juillet 1844, du mariage de feu Pierre Genest, mesureur de bois de Québec et de Marie-Eulalie Foisy. Il fit ses études au collège de Sainte-Thérèse et devint, peu après, professeur de dessin au collège de Lévis, poste qu'il occupa jusqu'en 1872. C'est vers cette époque qu'il entra au service du Dépt des Terres. Il fut admis dans la Corporation des Arpenteurs en 1874. En 1888, il épousa Melle Cécile Mousseau, fille de feu M. le juge Mousseau, ex-premier ministre de cette province.

M. Genest avait des aptitudes pour la peinture et la sculpture. On lui doit une excellente carte de la Nouvelle-France, un buste de Crémazie, fait en 1882 un médaillon de l'ancien Lieutenant-gouverneur A.-R. Angers, ainsi que plusieurs autres médaillons et bustes. Il a aussi laissé un grand nombre de portraits des membres de sa famille et plusieurs paysages. Il est décédé à Québec, le 13 septembre 1901.

LOUIS-PHILIPPE HÉBERT, artiste-sculpteur

Ce sculpteur remarquable, dont notre province s'honore, a mérité une réputation mondiale. Disons tout de suite qu'il a laissé une œuvre impérissable qui rappellera à jamais sa mémoire.

Philippe Hébert naquit le 27 janvier 1850, à Sainte-Sophie-d'Halifax, dans le comté de Mégantic. En 1879, il épousait Melle Marie Roy, fille de M. Thomas Roy, de Montréal, qui lui survit, ainsi que ses fils, artistes aussi, Henri, sculpteur, et Adrien, peintre, ainsi que deux filles, Yvonne et Pauline.

Dès sa plus tendre enfance Hébert sentit naître en lui sa vocation d'artiste-sculpteur. Né rêveur, écrivait naguère de lui sir A.-B. Routhier, il préférait la solitude aux leçons de grammaire et aux jeux de l'enfance, et s'il échappait de l'école, on le voyait errer dans les bois et les montagnes avoisinantes de son village. Là, avec un couteau, il s'efforçait de sculpter dans le bois, les formes que son imagination lui suggérait. Dès l'âge de 6 ans, il avait commencé à sentir le besoin de produire et à éprouver cette souffrance de l'artiste de ne pouvoir rendre ce qu'il entrevoyait dans l'intime de son âme.

En 1869, il entendit l'appel fait aux Canadiens pour la défense de Pie IX. Il avait alors 19 ans. Il se joignit aux Zouaves et partit pour Rome.

C'est au cours de ce voyage, en visitant les musées, qu'il sentit se développer davantage son goût pour la sculpture.

Revenu au pays, il s'abandonna librement à son art préféré.

Le sculpteur Philippe Hébert est certainement, parmi les disparus, la plus grande figure du monde artistique canadien. Le rayonnement de son génie avait traversé les mers et il a reçu sa consécration par les gouvernements français, anglais et canadien.

Hébert était doué d'une puissance créatrice prodigieuse. Il a puisé dans notre histoire la plupart de ses inspirations et les figures qu'il a immortalisées dans le bronze appartiennent à toutes les époques. Ses œuvres sont nombreuses; depuis les premières jusqu'aux dernières, elles sont toutes remarquables. Il a gagné plusieurs prix et un grand nombre de médailles. Le monument Laval et la plupart des statues qui ornent la façade du Parlement raconteront longtemps aux générations futures la gloire de Philippe Hébert, dont l'inspiration était bien canadienne.

Philippe Hébert est mort à Montréal, le 13 juin 1917, emportant dans la tombe l'admiration et la reconnaissance du pays tout entier.

CHARLES GILL, artiste-peintre

Gill est peut-être une des figures d'artistes les plus remarquables et les plus sympathiques, pour ceux surtout qui ont eu le plaisir de vivre dans son intimité.

Charles-Ignace-Adélard Gill naquit le 31 octobre 1871 à Sorel. Il était fils de Charles Gill, avocat.

Charles, comme on le nommait généralement, passa son enfance à Sorel, sa ville natale, chez son père, et à Pierreville, chez ses grands-parents, durant ses vacances.

Tout jeune, il fut l'élève des Frères, où, dès les premières semaines de classe, il manifesta un talent inné pour le dessin. En 1881, il commença son cours classique chez les Jésuites. En 1 885, on le trouve au collège de Nicolet, puis, en 1887, à Saint-Laurent. Partout où il passa, il crayonna, esquissa des figures et des paysages et malgré tous ces changements de collège, ses talents ne cessèrent de se développer.

Il y a quelques mois à peine, M. l'abbé Olivier Maurault, de Montréal, a donné une intéressante conférence sur la vie et les œuvres littéraires et artistiques de Charles Gill. La forte étude de ce distingué conférencier est un bel hommage rendu à la mémoire de ce peintre-écrivain.

L'œuvre artistique de Gill est difficile à analyser puisque son activité de peintre s'étend sur une période d'une trentaine d'années. Quelques amis de ce peintre délicat ont organisé récemment à Montréal dans la Bibliothèque Saint-Sulpice, une exposition rétrospective de ses tableaux, dans le genre de celle que l'on vient de faire des œuvres de LeMoine. Pour beaucoup, pour les jeunes sur-

tout, ce fût une véritable révélation. Dessins de collégiens, études d'atelier, natures mortes, paysages, portraits, enfin compositions symboliques, chacun de ces genres étaient représentés.

Parmi les principaux tableaux de Gill nous aimons à signaler les tableaux suivants qui passeront certainement à la postérité: "La Beauté victorieuse du Temps," "Le rêve et la raison," "L'inspiration," "La partie d'échec ou le problème," un chef-d'œuvre, paraît-il, "Les lys d'eau," etc.

Après une maladie assez longue, qui interrompit ses travaux artistiques, il se mit courageusement à la besogne et peignit, de 1917 à 1918 plusieurs douzaines de paysages exquis.

Comme LeMoine, Gill s'est inspiré de la campagne, où il passait régulièrement quelques mois d'été. Il aimait les arbres, dont il comprenait l'âme, pour ainsi dire. Les saules, et les peupliers lui parlaient et il savait leur donner leur physionomie propre dans ses tableaux.

Il n'entre pas dans le cadre étroit de cette causerie de parler de Gill comme poète, car il le fût tout autant que peintre et peut-être plus.

A ceux qui voudraient connaître l'œuvre littéraire de Gill, nous leur conseillons de lire la belle étude que l'abbé Maurault a consacrée à ce peintre du terroir dans la "Revue Canadienne." Amateur de peintures, au goût éclairé et affiné, M. Maurault a signalé dans cette étude, en quelques notes justes et saisissantes, les beautés et le caractère général de l'œuvre de Charles Gill, artiste-peintre.

D'ailleurs, sa plume ne chômait pas davantage. Il fit du journalisme, intermittent, sans doute, mais il en fit, à "La Patrie," au "Journal," à "La Presse," aux "Débats," aux "Nationaliste," au "Terroir," (celui de Montréal), au "Canada," et ailleurs encore. Nous ne saurions l'oublier, car c'est dans une salle de rédaction qu'il rencontra Gaétane de Montreuil, (Melle G. Bélanger). Il l'épousa en 1902. Sa collaboration à ces divers journaux consistait en "Notes de la Semaine," "Impressions quotidiennes," "Critiques littéraires," "Critiques d'art," par un peintre, c'est rare, le tout dans une prose vivante, abondante et rythmée. Il livrait aussi au public des sonnets et parfois des fragments de grand poème qu'il tenait sans cesse sur le métier.

Gill mourut le 16 octobre 1918. Son ami Lozeau, poète et littérateur après avoir signalé sa grande sensibilité et sa simplicité d'enfant, ajoute: 'De l'artiste, il avait les qualités et les défauts; insoucieux des choses matérielles, généreux jusqu'à l'imprudence, désintéressé, imprévoyant, passionné pour tout ce qu'il entreprenait, il s'est consumé rapidement."

La mémoire de Gill restera chère à tous ceux qui l'on connu intimement; c'est le témoignage d'un autre poète, son ami intime, M. L.-J. Doucet, de Québec.

EUGENE-ETIENNE TACHÉ, artiste-peintre et dessinateur

Eugène-Etienne Taché compte parmi les meilleurs dessinateurs que nous avons eus au pays. Il était artiste dans toute la force du mot. Il avait le sens artistique et on pouvait se fier à son bon goût.

Il naquit à Saint-Thomas-de-Montmagny, le 24 octobre 1836. Il était le fils de sir Etienne-Pascal Taché.

Eugène-Etienne Taché fut admis dans la Corporation des Arpenteurs en 1861, et huit ans plus tard, il devenait sous-ministre du département des Terres et forêts, poste qu'il occupa avec une ponctualité remarquable jusqu'à sa mort. Il avait épousé en premières noces Eléonore Bender et en secondes noces, Clara-J. Duchesnay, fille de M. le sénateur Antoine-J. Duchesnay.

M. Taché était en même temps peintre de bon goût. Sa famille conservent de jolies toiles, originaux et copies qui témoignent de ses talents artistiques.

Mais ce que nous aimons surtout à signaler, c'est l'œuvre artistique que M. Taché a laissée dans la bâtisse du Palais législatif. C'est lui, en effet, qui a dessiné la façade et qui y a introduit les armes de la province avec cette devise: "Je me souviens," devise dont il est l'auteur et qui était alors inconnue. Nous lui devons aussi les décorations intérieures et extérieures du Parlement. Les étrangers qui visitent le Palais législatif ne peuvent taire leur admiration devant ces décors.

M. Taché est mort le 13 mars 1912, à l'âge de 75 ans, emportant dans la tombe l'estime et l'admiration de ses compatriotes.

JAMES B. HANCE, artiste-peintre

Ce peintre remarquabre vint à Québec vers 1865. Il avait choisi la paroisse du Cap-Rouge pour y établir sa demeure et son atelier. En 1895, il vint habiter Québec où il est mort en 1915. Il était anglais de naissance mais il était devenu bien canadien et attaché à sa patrie d'adoption.

Il a laissé un grand nombre de tableaux; c'était un paysagiste remarquable Ses toiles se distinguent par un riche coloris.

JULES TACHÉ, artiste-peintre

M. Jules Taché était le fils de sir Pascal-Etienne Taché et par conséquent le frère de M. Eugène-Etienne Taché, ancien sous-ministre des Terres et forêts. Tous les deux ont laissé une belle réputation d'artiste.

Il naquit à Saint-Thomas-de-Montmagny, le 31 mai 1844. Il se livra à l'étude du droit qu'il abandonna en 1868 pour celle de l'arpentage. Devenu arpenteur en 1873, il fût nommé peu de temps après, dessinateur au département des Terres et forêts, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée en 1897.

M. Taché est l'auteur de plusieurs cartes régionales fort bien faites. Mais c'est surtout ses talents artistiques que nous voulons signaler. Sans le secours

d'aucun maître, par son propre penchant pour la peinture, il a pu faire de jolis tableaux qui révèlent un goût inné pour les beaux arts.

Entr'autres toiles de maître qu'il a copiées avec assez de succès, signalons "Une Scène arabe," de Lévy, "Un paysage norvégien," de Bourgeois, etc. En 1887, il a exposé plusieurs bons tableaux à une exposition locale à Québec, pour lesquels il a obtenu deux premiers prix.

L'œuvre de Jules Taché se compose d'au delà de cinquante tableaux: natures mortes, paysages, marines et portraits.

M. Jules Taché est mort le 20 mars 1897.

HENRI JULIEN, artiste-dessinateur

Monsieur Henri Julien naquit à Québec, en 1851. Il passa sa jeunesse à Saint-Timothée, comté de Beauharnois. C'est là, au contact de la vie champêtre, que son goût artistique se développa, prenant cette teinte de douce mélancolie que l'on retrouvera plus tard dans tous ses magnifiques dessins de scènes canadiennes. Car il fut pardessus tout un artiste du terroir, et la génération actuelle lui doit d'avoir fait revivre, avec Massicotte, le souvenir de la famille canadienne de jadis.

A 21 ans, il commençait sa laborieuse carrière d'artiste dessinateur. Il collabora successivement à l'"Opinion publique," au "Canadian Illustrated News," au "Monde Illustré," à l'"Album Universel," au "Star", de Montréal et à l'"Illustration de Paris," ainsi qu'au "Graphic," de Londres, etc.

Au lendemain de sa mort, M. G. Desaulniers faisait l'éloge suivant de cet artiste remarquable. "Il possédait un beau génie, tout de spontanéité et qui allait vers le nouveau et vers les relations secrètes des choses. Ce qui étonne, c'est cette maîtrise qu'il avait reçue, pour ainsi dire, avec la lumière du jour. Il tenait les rudiments de son art d'un maître ecclésiastique; pour le reste il s'est constitué lui-même son professeur. L'inspiration, l'étincelle apportée en naissant éclaira tout: son goût s'épura par l'observation et la rectitude naturelle; sa science du décor, de la charpente des êtres et des choses, de l'accessoire et, j'oserais dire, de l'ethnologie, est étonnante quand on songe aux milieux et aux circonstances où son talent, son style et sa verve se sont développés."

"Il avait un tempérament de maître. Il a été un dessinateur de terroir, il a peint les habitants plus vrais que nature. Par une faculté tout à fait phénoménale il a fait vivre, s'agiter, parler les êtres qu'il présentait. Son crayon rendait sa pensée aussi vite que son cerveau la concevait....."

Madeleine, Madame Huguenin, la sympathique chroniqueuse que tout Québec connaît bien, a fait de l'artiste Julien le portrait suivant:

"Personne mieux que Henri Julien n'aura compris et peint Baptiste, que cet artiste de chez nous, si sincère et si juste, dont le crayon nous resta constamment fidèle. Il fallait bien qu'il l'aimât, son habitant canadien, pour lui conserver dans

ses dessins, tout son caractère de finesse, son air bon enfant, facilement gouailleur, son apparence fruste et digne, sans jamais lui prêter la moindre allure ridicule, le moindre sens ironique. Le "Baptiste", de Julien, restera le type par excellence de l'habitant canadien, avec toute sa bonne humeur gasconne, son sourire finaud et roublard, mais combien sympathique".

Les amis de M. Henri Julien ont réuni en un album de luxe toutes les dessins de Henri Julien, dont le génie véritable fera école en notre pays.

Henri Julien, l'artiste incomparable, dont les œuvres faisaient l'admiration de tous les connaisseurs de notre continent, mourut à Montréal, le 17 septembre 1908, emportant dans la tombe les regrets universels du pays entier, et plus parculièrement de ceux qui l'avaient intimement connu.

LUDGER LAROSE, artiste-peintre

Larose est peu connu à Québec. Il est né à Montréal, le 1er mai 1868. C'est là qu'il fit ses études primaires aux écoles Sainte-Brigitte et de l'évêché.

En 1887, il partait pour l'Europe. Il étudia quelque temps à Paris, à l'Ecole des Beaux-Arts et à l'atelier de DeLaunay. Il eut aussi pour professeurs Moreau et Laurence. Après un séjour de deux ans à Paris, il se rendit à Rome où il remporta un premier prix de dessin.

Parmi ses principaux tableaux on nous signale quelques bonnes toiles qui décorent la chapelle du Sacré-Cœur à Notre-Dame. Il a peint un grand nombre de paysages remarquables par leur coloris, et plusieurs natures mortes d'une grande valeur artistique. Quelques-uns de ses tableaux se trouvent à Québec dans des collections privées.

Il fut professeur de dessin à l'Ecole du Plateau de 1894 à 1910 et professeur de peinture et de dessin à l'Ecole de Westmount de 1912 à 1915.

Il mourut à Montréal, le 13 novembre 1915, à l'âge de 47 ans.

BIRGE HARRISON, artiste-peintre

Ce peintre qu'on surnomma le "peintre des neiges canadiennes," à cause des jolis paysages qu'il a peints en hiver, naquit aux Etats-Unis. Comme le font tous les peintres de talent, il se dirigea vers Paris, la ville lumière sous le rapport artistique. Il étudia sous Chabanel, Durand et autres, et mérita une médaille au Salon de Paris, en 1890.

Plusieurs familles anglaises à Québec, où il vécut quelques années, possèdent de ses tableaux. Parmi ses œuvres mentionnons les tableaux suivants: "Moonlight from the Terrace," (Clair de la lune, de la terrasse de Québec), The "Ice harvest," (La récolte de glace), "Across the Saint Charles River," (La rivière Saint-Charles en hiver), "Sunset on the Saint Lawrence," (Coucher du soleil sur le Saint-Laurent) etc. Il est mort à Québec il y a une dizaine d'années.

J.-C. FRANCHÈRE, artiste-peintre

Le peintre J.-C. Franchère, qui a jeté un vif éclat sur la peinture canadienne, mérite certainement les éloges qu'on lui a décernés dans les journaux et les revues.

Nous connaissons peu de choses de son adolescence et des études primaires ou autres qu'il fit pour se préparer à la noble profession de la peinture. Il a étudié six ans à Paris à l'Ecole des Beaux-Arts, sous la direction de maîtres tels que Jérôme. Il est mort à Montréal au mois de septembre 1920, emportant dans la tombe les regrets les plus sincères de tous ceux qui l'avaient connu.

Cet artiste, qui a parcouru toute la province en quête de jolis tableaux à saisir, nous l'avons vu souvent à Québec. En 1908, il exposait quelques-unes de ses toiles en notre ville, qui furent bien goûtées.

Nos campagnes l'ont souvent vu passer, sympathique et charmant, s'arrêtant là où un point de vue l'attirait, s'installant au travail et passant de longues heures en face de la belle nature, absorbé dans l'œuvre que les paysans regardaient avec une naïve admiration.

A l'instar de LeMoine, Franchère avait le souci de la vérité dans ses tableaux; il pratiquait le détail avec un soin qu'on a parfois trouvé exagéré. Qui pourrait lui reprocher cette habitude? Pendant que d'autres artistes bâtissent à grands coups de pinceau, tels les impressionnistes et les ultra modernes, Franchère finissait les tableaux qu'il avait imaginés, à coups discrets et menus et ne les abandonnait à l'admiration publique que lorsqu'il était convaincu d'avoir copié fidèlement la nature, telle que Dieu la montre à nos yeux.

L'œuvre de Franchère touche à plusieurs sujets. Il a fait bon nombre de portraits, mais un bien plus grand nombre de paysages. Thiéry, qui lui a consacré une élogieuse étude, dit qu'il eut aussi de beaux succès dans l'aquarelle. Ce genre de peinture, qui est un délassement où l'inspiration se réalise du premier jet, et où les impressions fugitives se fixent presque miraculeusement, avec toute leur fraîcheur, convenait bien à Franchère, et il y réussissait admirablement.

Nous trouvons dans l'œuvre de Franchère des toiles importantes parmi lesquelles il faut tout d'abord citer le "Marché Bonsecours", et de nombreux tableaux religieux remarquables par leur composition et l'élévation des pensées. Son œuvre est distribuée un peu partout. Nous la trouvons d'abord dans les églises où souvent nous reconnaissons, dans le tableau qui domine le maître-autel, la touche ferme de cet artiste trop poète pour n'avoir pas saisi tout le sens admirable de la beauté religieuse; nous la retrouvons au Parlement de Québec, dans la galerie de nos hommes politiques. Nous la trouvons encore dans un grand nombre de "Salons", de Montréal et de Québec, où ses tableaux mettent leur note de beauté et d'élégance et attestent du bon goût du peintre et de la distinction des intérieurs où on les rencontre.

ADOLPHE RHO, peintre et sculpteur

L'artiste Rho est mieux connu dans les districts de Nicolet et de Trois-Rivières où il a exercé sa profession.

Il est né à Gentilly, le 1er avril 1835, mais il a vécu surtout à Bécancour. Il est mort dans cette dernière paroisse, en 1905, laissant une nombreuse famille, dont un fils peintre et sculpteur.

Le peintre Rho était avant tout portraitiste. Un nombre considérable de portraits faits par lui figurent dans plusieurs presbytères du diocèse de Nicolet, ainsi que dans quelques foyers privés.

Comme sculpteur, Rho s'est acquis une réputation enviable.

DAWSON-WATSON, peintre et sculpteur

M. Fairchild, de Québec, nous a laissé quelques notes sur ce peintre anglais qui a fait un assez long séjour au pays et qui y a laissé une œuvre assez intéressante. Né à Yorkshire, en Angleterre, il passa, jeune encore, en France et y fit des études sérieuses en peinture. De là, il vint aux Etats-Unis, puis enfin à Québec, vers 1900.

Portraitiste et paysagiste, il se réclamait de l'Ecole moderne des impressionnistes. Il se servait avec un égal succès, dans ses tableaux, des couleurs à l'huile et à l'eau. Son talent d'artiste se manifesta surtout dans des dessins à la plume et dans des eaux-fortes. Dawson sculptait et ornait lui-même les cadres de ses tableaux.

ULRIC LAMARCHE, artiste-peintre

Ulric Lamarche, artiste-peintre, est peu connu à Québec. Nous n'en avions jamais entendu parler avant de lire la notice sympathique que Madeleine lui a consacrée l'an dernier dans un numéro de la "Revue Moderne". Et on dira, ensuite, à quoi bon les publications artistiques? Mais, à faire connaître les artistes, parbleu!

Lamarche naquit dans le sud africain de parents canadiens-français. Ses goûts artistiques le portèrent, jeune encore, vers Paris, ce centre intellectuel vers lequel soupirent tous les jeunes artistes véritablement bien doués, soit sous le rapport de la peinture, ou de la musique. Voir Paris, puis vivre ensuite dans des horizons élargis par l'étude des grands maîtres ou la vue des chefs-d'œuvre, voilà le suprême désir des jeunes et ils ont raison. Lamarche sut profiter de son tour d'Europe.

Après avoir parcouru la France, il revint au Canada, accompagné de la fidèle compagne de sa vie, et se consacra à la peinture. Ses toiles superbes enrichissent quelques-unes de nos collections canadiennes. Leurs propriétaires ne les céderaient pas aujourd'hui pour beaucoup.

Les tableaux de Lamarche sont l'expression d'un talent personnel où vit vraiment une intelligence supérieure. Madeleine nous dit, en son langage imagé,

"qu'il aimait les beaux paysages où chante la nature en fleurs, les champs arrosés de soleil, ou s'élèvent les blondes moissons qui se confondent avec des taches de verdure, etc."

Cet artiste assoiffé d'idéal est mort dans tout l'épanouissement de son beau talent de peintre, au mois de mars 1922.

EDMOND LEMOINE, artiste-peintre

Edmond LeMoine, qu'une mort prématurée a si subitement enlevé à l'affection des siens, voilà déjà un an, naquit à Québec le 28 octobre 1877. Il était le fils de feu M. le notaire Edouard LeMoine, et de Dame Victoria Buies, sœur du regretté Arthur Buies. Le 27 décembre 1921, il avait épousé Mademoiselle Hortense Charlebois, fille de M. le notaire J.-A. Charlebois, de Québec.

Edmond Lemoine fit ses débuts dans la peinture à l'atelier de Charles Huot. En 1898, il partait pour l'Europe. Il séjourna deux ans en Belgique et y décrocha un premier prix à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers. dirigée par Julien de Vriendt.

Il fit un deuxième voyage en Europe en 1913, et à son retour à Québec, il fut nommé professeur de peinture et de dessin à l'Adacémie des Beaux-Arts. C'est dans ces fonctions, au beau milieu d'un ecarrière pleine de promesses, de brillant avenir, que la mort le surprit le 9 janvier 1922, au retour de son voyage de noces, laissant une jeune épouse dans le deuil le plus profond et un grand nombre de parents et d'amis vivement affectés par cette mort imprévue. laquelle fut pour tous une douleureuse surprise.

L'œuvre d'Edmond LeMoine est considérable et vraiment intéressante. Les milliers de visiteurs qui sont passés dans la grande salle du Séminaire de Québec, au mois de novembre dernier, pour admirer l'exposition rétrospective de ses tableaux, ont été surpris et à bon droit, du nombre vraiment extraordinaire de ses toiles, comme de leur valeur artistique.

LeMoine était un travailleur persévérant. C'était surtout un modeste. D'une nature plutôt timide, il n'aimait pas à se produire et c'était en général ses intimes qui le décidaient à exposer ses tableaux. Il avait horreur de la publicité et cependant il fallait bien y recourir, ce qu'il fit toujours avec répugnance.

Madeleine (Madame Huguenin), de sa plume délicate et sympathique, a fait de LeMoine un tableau qui le peint bien, non seulement dans son enfance, mais encore au cours de son active carrière qui couvre près d'un quart de siècle. On voudra bien nous permettre la citation suivante: "Je le connaissais depuis l'enfance. Nous avions vécu, ses sœurs, lui et moi, des vacances inoubliées sur les bords de la petite rivière Malbaie, tourmentée et gracieuse. Ce qui explique que nous trouvons dans ses œuvres un grand nombre de paysages de cette belle région.

"Le petit garçon doux et rêveur qui, du fond de notre vallée étroite, s'abîmait dans la contemplation des cimes laurentiennes, et qui, fuyant nos jeux tapageurs de petites filles, allait se cacher dans quelques retraites choisies, pour crayonner

les furtifs dessins où déjà se fixait sa vision d'artiste, ne se fâchait jamais et souriait sans cesse à nos tyrannies et à nos malices. Nous le bousculions volontiers pour l'arracher à ses méditations et le pousser dans nos jeux où il devait jouer les multiples rôles de mari, de père, de cousin et de... cavalier. Mais, si nous voulions, au cours de ces jeux, l'utiliser comme domestique, il frémissait d'indignation. Tout le sang des LeMoine, des d'Estimauville et des Buies protestait et le garçonnet complaisant et docile se butait à nos raisonnements, à nos colères et à nos représailles. Rien ne l'aurait fait descendre et toute sa vie il ne fit que s'élever au-dessus des vulgarités, des laideurs et des mesquineries, poursuivant le rêve de son enfance et, toujours perdu au fond de la vallée, il contemplait les cimes et reflétait ensuite, avec son pinceau, sur la toile, leurs splendides spectacles. Nous avons de cet artiste, mort trop tôt, des tableaux d'une vérité profonde, d'une grâce distinguée. Il avait eu pour professeur le grand peintre québecois Huot, auquel il avait voué une admiration sans bornes; il avait également étudié sous les meilleurs maîtres français et travaillé dans tous les musées célèbres de l'Europe. De retour au pays, il se consacra entièrement à son art et c'est dans l'expansion la plus ardente et la plus noble de son talent que nous voyons le pinceau tomber de sa main, ses yeux se fermer et sa vision se voiler de crêpe.

"Sur la tombe de cet ami délicat et charmant, dont la pensée se mêle à mes jolis souvenirs d'enfance, je m'agenouille, triste et lasse, de toutes les années qui ne reviendront plus."

Comme ce portrait est bien fidèle et comme ceux qui l'ont connu doivent bien reconnaître la bonne figure de LeMoine dans ces lignes si sincèrement tracées.

LeMoine aimait à rendre service aux confrères; il s'intéressait surtout à ses élèves; il suivait avec un grand intérêt le mouvement artistique qu'il aurait voulu plus universel et plus encouragé à Québec.

En 1895, de concert avec MM. Charles Huot, Ivan Neilson, Frank Carrel et autres, il aida à la fondation de la "Société des Artistes de Québec," qui devint plus tard la section artistique de la "Société des Arts, Sciences et Lettres", de Québec. Cette dernière société, on le sait, a pour but de faire connaître les talents naissants, par une réclame discrète, au cours de séances publiques, etc. Le titre que cette Société a donné à la revue qu'elle publie, "Le Terroir", explique bien le but tout patriotique qu'elle poursuit. C'est ce que M. LeMoine a bien vite compris en acceptant de devenir l'un de ses membres les plus dévoués.

En 1920, M. LeMoine prit une part très active à l'Exposition de peintures qui eut lieu à l'Académie Commerciale de Québec. Depuis plusieurs années, M. LeMoine était invité à collaborer aux grandes expositions de peintures qui ont lieu annuellement à Montréal, Québec et Ottawa.

Il jouissait dans notre province d'une réputation très enviable d'artiste de bonne valeur.

En 1911, quand fut installé à Québec le monument en l'honneur de Montcalm, grâce à un comité québecois dont M. Georges Bellerive fut le secrétaire général

dévoué, M. Edmond LeMoine fut chargé de peindre un des coins de la ville de Québec, (L'Anse de Wolfe), ce qu'il fit avec un rare bonheur. Cette peinture était destinée à être offerte en souvenir au "Comité français de Vauvert", qui avait donné si généreusement à la ville de Québec une réplique du beau monument qu'il venait d'élever dans la ville natale du grand vaincu de 1759.

Voici ce que M. Paul Chabert, membre du Comité français et architecte de la base du monument Montcalm, écrivait à M. Bellerive:

"Je ne saurais trop vous remercier, vous et le Comité canadien, des éloges que vous voulez bien m'adresser et du merveilleux témoignage de sympathie qui les accompagnent.

"Vous ne pouviez choisir un sujet qui me fût plus cher que l'image des plaines d'Abraham, témoin glorieux du combat où s'illustrèrent à la fois Wolfe et Montcalm.

"Je vous avoue, mon cher Monsieur, que ce n'est pas sans émotion que nous contemplons le théâtre de l'héroïque résistance pour la suprême défense de Québec et de la Nouvelle-France.

"Cette toile m'est aussi précieuse comme artiste. J'ai trouvé là une œuvre sobre et forte, sans détails inutiles, mais qui m'a paru traitée avec une exactitude d'observation, une précision et une richesse de coloris vraiment remarquables.

"C'est là une œuvre de premier ordre et si l'artiste de talent qui en est l'auteur, veut bien me le permettre, je me ferai un devoir, en ma qualité de membre de la "Commission des Beaux-Arts," de faire exposer pendant quelques jours, dans notre Musée, cette belle peinture, afin de permettre à tous nos concitoyens de Nimes de venir l'admirer."

Nous aimons à faire remarquer que LeMoine aimait son art avec passion. Il s'y était consacré tout entier. Combien de fois nous avons causé ensemble de sa noble profession, pour laquelle il avait le plus grand respect. Il estimait que l'art de peindre est un don céleste. Et qu'est-ce, en effet, que l'art qui a pour ami les poètes, les orateurs, les littérateurs, les sculpteurs, les peintres, les musiciens, voire même les savants?

Tolstoï nous dit, quelque part, que l'art de peindre est, sur la terre, un noble moyen mis à la disposition des hommes pour se communiquer leurs plus nobles pensées. C'était aussi la pensée de LeMoine. En 1921, il écrivait à une amie qu'on devine aisément: "Depuis mon arrivée, je suis tout à mon art, depuis le matin jusqu'au soir. J'étudie l'œuvre de Dieu dans sa merveilleuse nature, je l'observe, après quoi, je me recueille pour méditer sur la beauté d'un motif, pour ensuite en faire la synthèse dans un tableau, et ainsi traduire au public mon émotion artistique".

En effet, n'est-il pas vrai que l'art est une faculté esthétique donnée à l'homme par Dieu, comme un don excellent, qui est comme une participation avec son souverain pouvoir créateur?

Edmond LeMoine a laissé plus de trois cents tableaux, sans compter un grand nombre d'esquisses. Parmi des tableaux, on remarqua plusieurs portraits excellents, un bon nombre de paysages et d'intérieurs canadiens, etc.

L'œuvre de LeMoine vivra. Ses portraits et ses nombreux paysages rappelleront à jamais sa mémoire de bon peintre du terroir.

REFLEXION

Une réflexion, en terminant: si le coup d'œil que nous venons de jeter sur la peinture canadienne offre un intérêt aussi considérable, quel sera celui que nos successeurs pourront faire dans quelque 25 ans, sur l'œuvre des artistes, peintres et sculpteurs, qui brillent actuellement dans la province de Québec et dont nous sommes justement fiers? Nommons de mémoire, en suivant l'ordre alphabétique: dans la peinture: Aubin, Ernest; Barnes, W.-M.; Beau, Henri; Bell-lSmith, F.-M.; Caron, Paul; Coburn, F.-S.; Contant, Edgar; Côté, Suzor; Cullen, Maurice; de Belle, C.-E.; Delfosse, Georges; De Nevers, L.; Des Clayes, Alice; Des Clayes, Berthe; Des Clayes, Gertrude; Drummond, Arthur; Duquet, Georges-Henri; Dyonnet, Edmond; Faniel, Alfred; Fauteux, Claire; Fréchette, Marie-Marguerite; Gagnon, Clarence A.; Garneau, Elzébert; Gault, Georgina-M.; Gignac, Marie-Louise; Graham, James-L.; Hamel, Eugène; Hébert, Adrien; Hewton, R.-S.; Huot, Charles; Jackson, A.-W.; Johnstone, J.-Y.;Jutras, Joseph; Leduc, O.; Lemieux, Emile; Maillard, C.; Manly, C.-M.; Masselotte, Antonio; May, H.-Mabel; McNicoll, Helen G.; Meux, G.;'Montizambert Béatrice; Morrice, G.-W.; Neilson, Ivan; Périgard, H.-R.; Poirier, Narcisse; Proulx, P.-O.; Raine, Herbert; Saint-Charles, J.; Simpson, Chs-W.; Tulley, Chs; Woodcock, P.-F., etc.

Dans la sculpture: Angers, Henri; Aubin, Ernest; Bailleul, Jan; Bouchard, Marie; Gauvin, H.; Hébert, Henri; Jobin; Laliberté, Alfred; Loring, Frances; Maupas, E.-M.; Nolin, Alice; Provost, Alyre; Sciortino, F.-S.; Soucy, Elzéar; Coté, Suzor; Wilson, P.-R., etc., et un grand nombre d'autres artistes, jeunes gens et jeunes filles dont les débuts laissent entrevoir une belle carrière artistique. Et nous ne mentionnons pas ici ces artistes modestes, et en grand nombre, qui se recrutent dans les communautés religieuses et à qui il n'a manqué que des leçons de maîtres et un tour d'Europe pour prendre place parmi nos bons peintres du terroir

Et nous nous hâtons d'ajouter que les écoles spéciales de nos jours qui ont reçu un si généreux encouragement de la part de l'honorable Secrétaire de la province, M. L.-A. David, en particulier les Ecoles des Beaux-Arts de Québec et de Montréal, sont un beau témoignage du réveil artistique en notre province.

Et maintenant, Mesdames et Messieurs, et c'est par là que je termine, avons-nous une école canadienne de peinture et de sculpture en notre province?

Les œuvres de nos artistes disparus le proclament hautement et la pléïade d'artistes que nous avons en ce moment en notre province en est le témoignage le plus éclatant.

Grand'maman

Suivez les rayons du soleil: c'est la fin d'une belle journée d'automne. Jetez un coup d'œil dans cette vieille maison de pierre grise, par cette fenêtre, à gauche, et vous vous croirez tout-à-coup transporté dans un temps lointain et vague, si vague et si lointain qu'il semble ne jamais avoir été vécu. La pièce est tendue de tapisserie à ramages clairs sur fond rouge; et il y a des tentures de velours cramoisie. L'ameublement est de crin tendu sur noyer fouillé au couteau.

L'air antique, elle aussi, dans sa robe d'il y a vingt ans, les cheveux blancs et lissés, enfermés dans sa coiffe de dentelle, une vieille est assise, pensive. Elle se tient droite, encore qu'elle ait vu soixante-quinze fois le retour de l'hiver.

De ses doigts décharnés, elle feuillette un album usagé à fermoir de vieux cuivre. Parvenue au dernier feuillet, d'un air de plus en plus songeur, elle referme l'album, Elle pense: la vie, pour elle, n'est-elle pas aussi un vieux bouquin dont il ne reste que très peu de pages à tourner ?...

Elle se lève et, involontairement, va se regarder dans la grande glace de la pièce; oh! quelle mélancolique vision!... Comme toutes les vieilles gens, elle se met à penser tout haut.

"Est-ce là bien toi, Bérénice qui es là ? toi dont la beauté fit, jadis, sensation même parmi tes rivales ? Que j'en ai vu, sur ton passage alors, des sourires d'envie... et maintenant ? Où sont tes beaux cheveux d'ébène bien tirés dans la résille, si fins, si soigneux. Qu'est devenu le minois jeune et rieur d'autrefois ? Ce parchemin est-il bien la satinette d'antan ? Comment de tes yeux profonds de jadis sont disparus les diamants noirs qui en faisaient l'éclat ? Seules vraiment, les dents sont restées blanches et belles."

Et souriant, encore qu'elle en eut peu le cœur, la vieille laissa voir sur la glace, dans toute leur splendeur les belles perles blanches, dernier vestige de sa beauté.

De petits coups discrets sont frappés à la porte. Madame Livoire est si profondément médiative qu'elle n'entend pas:

"Grand'maman doit dormir", fait à mi-voix une fillette qui vient de passer par la porte entrebaillée.

—Ah! c'est toi, Luce ? fait la grand'mère, Tu as fait une belle promenade ?

—Très jolie, grand'mère, répond l'enfant levant sa frimousse éveillée... Tiens, regarde ce que je t'ai apporté.

Et la fillette dépose avec grâce sur la table un superbe bouquet de fraises qu'elle avait dissimulé derrière elle.

"Mais qu'as-tu donc, grand'maman ?" demande-t-elle tout sérieuse. Tu es toute triste, et regardant de ses grands yeux rêveurs et l'aïeule et les fraises... Est-ce que ma figure serait barbouillée ?

Et d'un geste tout féminin, la petite, hissée sur un fauteuil, se regarde, elle aussi, dans la glace.

"Mais dis donc, grand'maman, qu'est-ce que j'ai donc ?

—Rien, rien, enfant, que tu puisses comprendre, répond la vieille, en enlevant le chapeau de la petite.

"Vois-tu, mignonne, je pense au temps où j'étais comme toi; et cela me rend triste.

—Ah! je sais, grand'mère, cela t'ennuie de ne plus danser à la corde ?

—Oui, en effet: j'ai peut-être mieux dansé que toi. Et moi aussi! alors, j'avais de beaux cheveux comme les tiens, et il y a toute une vie entre ta bouche rieuse, tes bonnes joues rouges, et mes rides profondes.

—Vrai, grand'mère, tu avais les cheveux blonds comme les miens, demande la fillette en lançant un coup d'œil au miroir.

—Non, pas blonds, noirs. A part cela, on dit que je te ressemblais... Mais viens, nous allons deguster tes fraises.

—Non, pas à présent.

De ses petites mains mignonnes, elle prend la tête de l'aïeule:

"Tiens, regarde-toi dans le miroir, grand'maman. Il me semble que si tu étais brune tu ne serais pas aussi belle. L'autre jour, j'ai dit à Marguerite que sa grand'mère n'était pas aussi belle que la mienne parce qu'elle avait les cheveux noirs. Tu vois !... Mais pourqui regrettes-tu ce temps-là, grand'mère; moi, je te trouve si belle aujourd'hui, l'air si bon que je voudrais te manger.

Et la fillette embrasse éperduement sa grand'mère sur ses vieilles joues flétries..

Et, depuis, l'aïeule, chaque fois qu'elle voit se refléter dans la glace cette "vision d'aurore et de soir", ne pense plus à regretter sa beauté d'enfance; elle pense qu'il y a quelque chose de plus éternel: c'est la bonté.

Claire Paquet.

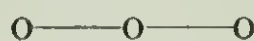
De l'Académie Saint-Louis du Bon-Pasteur.



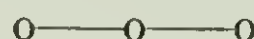
COIN DES MUSICIENS

Par
RAOUL DIONNE

Le 12 décembre dernier, a eu lieu, à la salle des Chevaliers de Colomb, un concert au bénéfice de l'Œuvre de Jeunesse de St-Roch. Nous avons eu le plaisir de saluer, ici, deux charmantes artistes candiennes-françaises, Mesdames Adjutor Morency et G. Talbot-Robitaille. Madame Morency a chanté, comme toujours d'ailleurs, avec un grand sens artistique et une délicieuse musicalité. Son interprétation de "La lune, de Barbirolli et "Le Miroir, de Ferrari," lui a valu de chaleureux rappels très mérités. Madame Talbot-Robitaille a une excellente technique et un doigté délicat. Messrs J.-A. Savard, Maurice Dion, Jean Anctil et Raoul Dionne ont aussi contribué pour une large part au succès de cette soirée. Mesdames P. Morency et J.-A. Savard ont tenu le piano d'accompagnement.



Le Club Musical des Dames a donné son concert régulier le 10 janvier dernier. Madame Léopold Fortier, de Montréal, était la soliste; au programme, des pièces de Haendel, Laliberté, Bachelet, Debussy, Samazeuilh, Grieg, Wagner. Nous voyons, par cette énumération, que Madame Fortier est moderne. Elle chante de la musique très difficile. Mais nous avouons la préférer dans la mélodie. Elle a fait montre d'un grande musicalité, et sa voix, bien posée, a des demi-teintes charmantes. "Japonnerie" chantée entièrement dans le masque, a été la chose la plus agréable de tout son programme. Mademoiselle Lucienne Bergeron, que nous avions déjà entendu au dernier concert de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a obtenu un joli succès dans "Polichinelle" de Rachmaninoff, et "Etude Opus 10, No 4," de Chopin. Assistance nombreuse et . . retardataire.



Le 18 janvier, toujours à la même salle, Germaine Malépart, pianiste, et Louis Gravel, baryton bien connu, ont donné un des plus jolis concerts de la saison. Disons immédiatement que Mademoiselle Malepart est une grande artiste. Et puisque nous la considérons comme telle,—car depuis Cortot, nous n'avions pas entendu aussi bien jouer du piano,—disons l'enthousiasme qu'elle a soulevé, grâce à un sens artistique développé à bonne école, sa compréhension des œuvres qu'elle interprête, son jeu simple et délicat. Les délicieuses scènes d'enfants de Schumann, le concerto italien de Bach, et surtout la nocturne Opus 62 No 2, de Chopin, que nous entendons trop rarement, et la Seguedille d'Albeniz, donnée en rappel, après la Rhapsodie de Listz, toutes ces pièces ont été jouées en artiste. Monsieur Gravel a une belle voix de baryton, bien posée, d'un grand registre et il dit fort bien, surtout la médodie. Nous lui trouvons cependant une légère tendance à chanter vite. Comment se fait-il que le public ne se soit pas rendu en plus grand nombre à ce concert? Va-t-il falloir que nos artistes changent leurs noms ou ajoutent une finale en "skoff" ou en "ski"? C'est désolant, quand il s'agit des nôtres, de constater l'apathie du public.



REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

Il semble que ce soit dans la poudrerie cinglante de nos rudes tourmentes d'hiver que fleurit, chez nous, le printemps de la librairie. Depuis le début de l'automne, des piles de nouveaux livres s'accumulent de plus en plus hautes sur les tables de nos librairies. C'est en lisant quelques-uns de ces nouveaux parus que l'on entend le vent hurler dans les fenêtres, que l'on voit la neige quelquefois se disputer avec la pluie, l'une et l'autre, l'instant d'après, chassées par un débonnaire soleil qui, pendant quelques heures, fait tout ce qu'il peut pour accomplir œuvre de printemps.

Le temps, le ciel, la nature, nous donnent, eux aussi, leurs œuvres aux péripéties innombrables. L'imagination, semble-t-il, appartient même aux choses, alors que quelquefois, elle est bien pauvre chez les gens.

Et, à propos de l'imagination, du moins dans la littérature, j'ai devant moi les deux derniers romans canadiens-français éclos depuis les neiges: *Marcel Faure*, de Jean-Charles Harvey, paru à Québec, et *L'Appel de la Race*, par Alonie de Lestre, publié à Montréal. Loin de moi cependant la pensée de comparer ces deux productions tellement différentes par le fonds et par la forme et qui ne se ressemblent pas plus, à aucun point de vue, que le jour ne ressemble à la nuit. Si je les rapproche c'est d'abord à cause de leurs dates de publication assez voisines et c'est aussi à propos de ce rôle de l'imagination dans la littérature dont je viens de parler.

Encore une fois, sans faire la moindre tentative de comparaison, je tiens simplement à noter qu'au point de vue de l'imagination autant *Marcel Faure* en est farci, autant *L'Appel de la Race* en est dépourvu. Est-ce un défaut chez le premier et une qualité pour le second et vice-versa? Naturellement, tout dépend du point de vue où l'on se place aujourd'hui pour étudier le roman.

Certes, il est nécessaire d'insister sur le rôle de l'imagination dans le roman; il faudra toujours considérer que la qualité foncière de l'œuvre d'imagination, c'est d'être, en effet, une œuvre d'imagination. Le roman doit être romanesque. Il n'y a pas de vrai roman sans l'invention. La psychologie arrive ensuite et l'on ne doit pas la chercher. Elle vient ou elle ne vient pas. Si elle vient elle "engraisse" les personnages, mais s'il n'y a qu'elle le roman disparait et il ne reste plus qu'une monographie ou une autobiographie.

D'un autre côté s'il faut de l'imagination à un roman, il y a aujourd'hui une forte tendance à l'autobiographie, à la biographie tout court, ou, en général, au roman à clé, bref, aux notes et aux impressions personnelles signées du nom de

l'auteur. Une foule de lecteurs éprouvent de l'ennui à lire des histoires de pure invention et recherchent plutôt le document direct, personnel, humain, fourni par l'auteur.

Ainsi donc tout dépend du genre qu'on affectionne pour juger si la pléthore de l'imagination ou son absence dans un roman est un défaut ou une qualité dans l'un ou l'autre cas.

De longs articles ont déjà été écrits sur *L'Appel de la Race* et sur *Marcel Faure*. On a même tout dit de ces deux romans. Aussi, n'aurai-je pas la prétention d'y aller de mon "étude". Je veux me contenter de jeter simplement au hasard, sans fioriture et sans liens, ce que j'ai noté au long de la lecture de ces deux romans.

* * *

L'Appel de la Race—La publication de ce roman eut été un bel évènement littéraire chez nous si l'auteur avait su dompter cette passion violente, perturbatrice, malfaisante, qui naît de la réponse trop irréfléchie à un appel trop vibrant de "la race", sur un théâtre où deux races sont appelées à vivre en harmonie. De là une première invraisemblance,un procédé enfantin dans ce roman: d'un côté, celui de la race, tout est parfait, sublime; de l'autre, tout est ignoble, malséant; ici, tout est patriotisme; là, tout est goujaterie. Voilà qui ne se passe assurément pas ainsi dans la vie.

Et malheureusement l'on ne peut pas dire que ce soit là un effet d'imagination. L'auteur fait trop sentir qu'il s'agit de réalités. La situation se complique donc d'une déviation de la vérité, du réalisme, de la vie.

Et puis, mon Dieu, ce thème si touchant par lui-même, sur lequel l'auteur a voulu broder la trame de son histoire, est assez consolant, assez fortifiant, assez rassérénant, sans apporter ces poignées de "cheveux de l'âme" coupés en quatre, sans ces sensations psychologiques raciales anormales sur lesquelles on épilogue à perte de souffle, ces sophismes de passions de race surchauffées que l'on gonfle en thèses d'une puérilité vieillotte dont on sait les conclusions malfaisantes dans la pratique et que l'on tire à plaisir. Vrai, nous préférons, en fin de compte, des fictions exaltantes à ces enlisantes mélancolies, à ces "scènes réelles" forcées que l'on prétend tirer d'un chapitre d'histoire contemporaine que l'on triture de manière à donner raison à la thèse que l'on pose. Si parfois des esprits chagrins sourient à telle invention téméraire, à telles véhémences de sentiments, combien préférons-nous ces amusettes à ces conclusions trop fictives d'un drame réel monté en thèse.

Et puis encore, trop de personnalités, vraiment, dans ce "roman à clé" dont on peut se servir pour ouvrir l'âme et le cœur de personnages qui ne sont pas encore disparus ou qui viennent seulement de partir. L'auteur va même jusqu'à les désigner par leur nom véritable avant que l'histoire ait porté sur eux le jugement définitif qui permettra d'épiloguer sur leurs actes. De bien camper ces héros véridiques, c'était là une tâche énorme où pouvait s'émousser le sens délicat. de l'âme, même en cherchant à charpenter, aussi fictivement que possible, et en

donnant des noms réels, un drame vital dont certains épisodes ne sont pas très éloignés du roman-feuilleton.

Bref ! Alonie de Lestre a mis comme la cruauté du chat à ouvrir à coups de griffes des consciences bien closes et à déchiqueter des âmes; il y a mis cette conscience heureuse que mettrait le renard à écharper des poules. Et nous pensons que cette figure s'appliquerait tout spécialement au Père Fabien qui y va assurément, à l'endroit de la famille, avec une désinvolture et une rondeur qui peuvent rendre assez perplexes les maris dont les femmes sont d'une race différente, ce qui peut arriver assez fréquemment dans un pays bilingue.

Quand on viole aussi facilement la famille, on concoit difficilement que l'on puisse respecter la patrie, même la patrie aussi étroitement formée que celle qu'imagine l'"historien" Alonie de Lestre.

Voilà les quelques réserves que nous tenions à faire à l'endroit de *L'Appel de la Race* et que d'autres ont faites, d'ailleurs.

Avec plusieurs de ces derniers, nous sommes d'accord pour exprimer notre plus entière admiration à l'endroit des pages superbes, nombreuses, que contient *L'Appel de la Race*, lesquelles, dans une anthologie, seraient à leur place à côté des plus belles de certains maîtres. Il y a, dans quelques descriptions, une concision incomparable, un réalisme étonnant, et dans quelques dissertations des délicatesses d'idée d'une fine touche. Il est vrai que les dialogues, de facture souvent enfantine, ne brillent pas toujours par le naturel encore qu'ils soient d'une remarquable pudeur de style.

En général, ce style de *L'Appel de la Race* a comme une sorte d'origine rustique, raffinée, certes, par l'habitude de la vie littéraire, mais ayant pour bases morales de solides et rudes attaches campagnardes. Ah ! que nous gâte en fin de compte cette belle œuvre de littérature, la thèse forcée et invraisemblable qui nous l'a value !

* * *

Marcel Faure—Tel qu'il est—moins ses trop nombreuses fautes typographiques—le roman de Jean-Charles Harvey, paru en France, eut passé, sans trop attirer l'attention, parmi les meilleurs des quelques centaines qui apparaissent durant l'année, à la devanture des libraires. Rien ne le distingue comme roman d'inspiration étrangère à l'école générale française moderne; rien de rare, d'exceptionnel pour l'école française. Comme la plupart des romans modernes, ce sont des notations, des instantanés, de l'anecdote et du fait divers. Car le roman moderne, s'il est "innombrable", comme le "cœur" de madame de Noailles, ne varie guère.

Marcel Faure est de cette école uniforme qui consiste à inventer des personnages placés dans la réalité, sans, comme autrefois, que ces personnages soient en dessus et en dehors de la réalité. Plus particulièrement nous assimilerions le roman de Jean Charles Harvey à certains romans d'Edouard Estaunié, plus spécialement au *Ferment* de cet auteur, pour ne citer que celui-là. Roman, en

somme, mi-réaliste mi-impressionniste, issu cependant, directement, du naturalisme, mais un peu gâté, aujourd'hui, par trop de superfétations.

D'impitoyables audaces d'idées et d'écriture ont fait plus spécialement remarquer *Marcel Faure* chez nous qui sommes encore dans l'enfance du roman et qui partant, sommes portés tout naturellement à nous effrayer de ces hardiesses du néo-naturalisme.

Nous aurions préféré quelque chose du franc naturalisme en ce qu'il a de bon et de sain. M. Harvey a essayé de faire vivre dans notre milieu un monde imaginaire, d'un idéalisme tout conventionnel; il a mêlé à cela tantôt des descriptions d'un matérialisme assez brutal, des tranches de vie réelle, des "beef steaks" monographiques, tantôt de la pure abstraction philosop hique sans beaucoup de contact avec la réalité, sortes de calembours d'idées, sans trop de portée pratique.

De sorte que *Marcel Faure*, pour le genre, est un assez étrange mélange d'idéalisme, d'impressionnisme, de symbolisme, d'un peu de naturalisme, mais sans rien de réel, de vécu, sans la moindre tentative de copie de la vie. Sans qu'il y en ait en réalité, dans son œuvre, l'auteur a voulu faire de l'exceptionnel et la lecture de ce roman nous plonge dans une atmosphère de symboles et d'inconnu chez nous, malgré ses qualités épiques, psychologiques et d'imagination.

En fin de compte, nous pouvons, d'une façon générale, classer M. Harvey, parmi les idéalistes. Il ne procède pas par observation mais par intuition. Il sait tracer, en quelques lignes, d'extraordinaires raccourcis. Ses caractères sont créés et non calqués, ce qui lui permet de leur donner beaucoup d'intensité chaque fois qu'il ne les néglige point pour l'équilibre de sa synthèse. Il s'est surtout préoccupé d'imposer à ses personnages une signification symbolique; il a universalisé les situations et les hommes.

Mais ce genre d'idéalisme est bien difficile et, pour faire planer sur les petits mobiles humains la domination des grandes forces inconnues, il faut le génie d'un Paul Adam ou le talent exceptionnel d'un Louis Bertrand dont les larges visions du roman social de synthèse ont eu, dans l'épopée des races méditerranéennes, un théâtre autrement tourmenté que nos modestes bords laurentiens.

Il se peut, d'autre part, que M. Harvey se soit cru tout de même naturaliste et positiviste;d'autres l'ont cru aussi puisqu'ils ont prétendu que *Marcel Faure* était un roman à clé. Ce serait alors un positivisme à la façon de Pierre Mille, par exemple, qui, brodant un conte des plus fantaisistes sur un petit fait "divers", s'imagine que "c'est arrivé"; c'est un visionnaire tout de même, un être dont l'imagination, sans sortir de la vérité des apparences, n'en est pas moins inventive.

Voilà pour le genre de *Marcel Faure*. Nous croyons inutile de nous prononcer sur les mérites de son affabulation; chacun est libre d'imaginer ce qu'il veut et de chercher à faire vrai ce qui est invraisemblable.

Quant à la forme,l'auteur de *Marcel Faure* a voulu évidemment verser dans l'"écriture artiste" fondée par les goncourt; on y remarque des tentatives d'acro-

batie assez énigmatiques. Il a toutefois du lyrisme. Nous voudrions plus de simplicité dans la langue, moins de manières.

"La langue française", a dit Guy de Maupassant dans son admirable préface de *Pierre et Jean*, "est une eau pure que les écrivains maniérés n'ont jamais pu et ne pourront jamais troubler. La nature de cette langue est d'être claire; logique, nerveuse. Elle ne se laisse pas affaiblir, obscurcir, corrompre."

Et l'on sait que l'admirable é crivain que fut Maupassant a bien été celui qui a le plus admirablement mis en pratique ces préceptes posés par lui-même.

Trop de figures, dans *Marcel Faure*, nuageuses, incohérentes. L'auteur ne semble pas toujours avoir appris à s'inspirer de la vie réelle, à distinguer dans l'agitation des réalités ambiantes les éléments qui pouvaient exalter son lyrisme. Ce roman, en fin de compte, n'est pas très humain du moins jugé du théâtre où l'auteur le déroule.

Une autre réserve: trop de sensualisme. Quelques corrections et *Marcel Faure* eut pu être mis entre toutes les mains. Encore une fois, nous ne sommes pas faits à ce procédé que nous avouons très moderne—dans l'école française actuelle. M. Harvey a voulu, sans doute, "casser la glace". C'était dangereux...

Quoiqu'il en soit, d'une façon générale, le style de *Marcel Faure* est agréable, pittoresque, plein de fleurs et de lumière; il abonde en figures très jolies, délicates et d'une touche très fine, Il décrit bien les substiles et décisives exaltations de l'amour, la délicate essence de notre sensibilité. Il y a de fort jolies idées émises avec beaucoup de coloris, des guirlandes fluides irisées de mots savoureux; des passages enfin, qui nous font lire l'ouvrage avec intérêt jusqu'au bout.

Voilà ce que, très franchement, nous voulions dire de *Marcel Faure*. L'excellent caractère de l'auteur ne s'en formalisera pas. nous en sommes sûrs. Nous sommes certains que s'il sait tenir compte des quelques réserves que d'autres que moi, beaucoup plus autorisés, ont faites également, M. Harvey aura droit de lancer, avec la plus entière confiance, son prochain roman Nous lui prédisons un gros succès.

* * *

Sous une jolie couverture bleu ciel, l'infatigable chroniqueuse du *Soleil*, Ginevra, vient de nous offrir les *Billets de Geneviève*, recueil de courts billets publiés déjà dans son journal sous le pseudonyme de Geneviève et qu'elle donne dans leur ordre chronologique. "Ce sont", dit-elle en préface, "des impressions notées au jour le jour, des observations prises sur le vif, des croquis de la vie qui passe."

Ginevra nous avait déjà fait goûter le fruit de son talent lorsqu'elle nous faisait feuilleter, en 1919, ses bonnes "vieilles pages" aussi consolantes que rajeunissantes.

Ginevra est une philosophe et une éducatrice; elle n'écrit pas pour le simple plaisir d'écrire; elle veut instruire et faire profiter ses nombreuses lectrices des enseignements qu'elle sait tirer de la "vie qui passe."Comme "*En relisant les vieilles pages*", le recueil des *Billets de Geneviève* est une belle œuvre de femme où, à côté de fortes impressions réalistes, l'imagination n'est point tarie, loin de là; mais c'est l'imagination qui vient du cœur autant que de l'esprit, la vraie imagination,

celle qui donne la vie à ce qu'on invente, après l'avoir longuement mûri en soi, l'imagination, qu'on me permette le terme, "maternelle".

Cet ensemble de plus de cent billets sur tous les sujets cueillis au long de près d'une année est loin d'être monotone; c'est, au contraire, très varié. Dans ces heures de vie, pourrions-nous dire, très belles, se décompose, comme en un arc-en-ciel imaginatif, la lumière animée de sourire et un peu brouillée de larmes qui habite le cerveau féminin..

Ginevra sait voir et nous faire voir la vie en beau, même à travers les choses les plus tristes, même à travers la pluie qui rajeunit le paysage; elle excuse tout, même le déménagement qui n'est pas toujours de la faute de ceux qui changent de place. Bref ! la vie est belle et mérite qu'on l'aime, enseignée par Ginevra.

C'est donc plus d'un moment d'attention que l'on accordera aux *Billets de Geneviève*. On les lira tous, mais quelques-uns à la fois seulement, pour les savourer davantage et profiter des bonnes leçons de douce et saine philosophie qu'ils dégagent.

* * *

L'idée lancée, voilà quelques mois, par le maire de Québec, M. Samson, de demander au gouvernement fédéral la reconstruction de quelques-unes des anciennes portes de la ville a fourni au Lt-colonel G.-E. Marquis, trésorier et membre fondateur de la Société des Arts Sciences et Lettres, chef du Bureau des Statistiques de Québec, l'occasion d'écrire dans le récent numéro de Noel du *Quebec Daily Telegraph*, un très intéressant article sur les vieilles fortifications de Québec, s'étendant plus particulièrement sur les portes et les tours, dont les québecois déplorent la disparition, aujourd'hui plus que jamais maintenant que le flot de plus en plus grossissant de touristes déferle vers l'unique "Stone-Walled City of the North".

Assurément, ces gens-là ne viennent pas chez nous contempler des gratte-ciels, des hôtels modernes et de fades constructions américaines. Les circonstances veulent que nous ne modernisions pas trop l'aspect de notre ville; c'est dans notre intérêt.

Au cours de son article, M. Marquis émet un vœu très patriotique et que toute la population de Québec aimerait sans doute à voir se réaliser.

"Espérons qu'en 1923", écrit M. Marquis, "date du centième anniversaire de construction des fortifications actuelles, le gouvernement fédéral bâtira ce trait d'union—une arche au dessus de la porte Saint-Jean pour relier les deux parties de la Promenade Grey—et que, de plus, la Commission des champs de bataille nationaux sera chargée du soin et de l'entretien des murs et des portes. Nous pourrons alors avoir à Québec une autre grande fête nationale: celle du centenaire de la construction de nos fortifications, puisque ces travaux de défense furent commencés en 1823. Nous formulons le vœu que nos sociétés littéraires et historiques aident à la réalisation de ce projet qui attirerait de nouveau les yeux de l'Amérique tout entière sur Québec."

C'est de tout cœur que nous souhaitons voir sérieusement étudier cette belle suggestion de M. Marquis par nos autorités fédérales, provinciales et municipales.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 366 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 10. *Québec* *FEVRIER 1923*

SOMMAIRE

AVIS AUX ABONNES

Les abonnés du TERROIR savent déjà que, depuis janvier 1922, la revue a été affermée à une société anonyme. Toutefois, la "Société des Arts, Sciences et Lettres" est restée maîtresse de la rédaction. LE TERROIR, Enrg., nom de la société anonyme, a acheté tous les crédits—abonnements et annonces—qui étaient dus à la revue avant le 1er janvier 1922, et elle a charge de l'administration.

Déjà, des centaines d'abonnés se sont fait un devoir de solder leur abonnement. D'autres attendent, sans doute, qu'on leur adresse une facture. La publication du troisième volume se terminera avec le numéro d'avril. D'ici là, les comptes pour abonnements, soit des années antérieures, soit de l'année courante, seront adressés à qui de droit. Chaque mois, les administrateurs du TERROIR doivent faire face à au-delà de $200.00 de dépenses et les annonceurs, jusqu'à présent, ont payé plus de la moitié de cette somme. LE TERROIR, Enrg., compte sur le paiement de tous les abonnements acceptés, pour se rembourser des déboursés de l'année courante.

La collaboration à la revue est gratuite. L'abonnement ne paie même pas la moitié du coût de l'impression. La "Société des Arts, Sciences et Lettres", de même que LE TERROIR, Enrg., s'imposent des sacrifices considérables pour assurer la vie à cette publication, la seule du genre dans la province de Québec. Si tous les abonnés répondaient à leur appel, ils pourraient peut-être, ayant longtemps, faire subir des modifications considérables au TERROIR, modifications qui seraient tout à l'avantage des lecteurs, sans que l'abonnement en soit majoré.

Adresse: LE TERROIR, Enrg., Case postale 366, Québec.



UN HIVER DE DEVOIR

Il y en a qui font du caprice jusqu'à se plaindre de l'hiver, à cause des tempêtes qu'il déchaine. Comme si c'était une chose nouvelle: du vent, de la neige et du froid, alternativement ou ensemble! Je n'ai pas à prendre sa part, mais je dirai que l'hiver est un gentleman,...cet hiver; il est correct, obéissant à l'ordre des météorologistes, il est venu juste à son temps, le 21 décembre, date du solstice, de son solstice, à lui; il a même fait montre d'une louable ponctualité puisqu'il a attendu la nouvelle lune.

Et, toutes ces conditions étant observées, il s'est montré à nous tel qu'il doit être, quoi! dans toute sa glaciale majesté, A la bonne heure! Voilà, vraiment, un hiver qui mérite son nom. Il n'a pas voulu se faire traiter, comme certains de ses devanciers, d'"hiver pourri" ou, à cause du temps doux, l'on patauge continuellement dans de la "boue de neige."

Il a voulu, cette année, faire la besogne lui-même; et c'est a souhaiter qu'il la poursuivra tout entière jusqu'au printemps. Il n'a pas laissé ce soin à des domestiques mal stylés, comme à un novembre, balayeur de feuilles, ou un décembre qui fait du zèle. C'est bien lui qui a tenu la main à la stricte exécution de ses mesures de rigueur.

Aussi, l'on a vu que tout a été dans l'ordre.

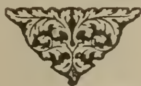
A peine le piteux automne, cette saison des vieux beaux qui plastronnent et des belles qui ne veulent pas désarmer, avait-il pris fin—exactement le 21 décembre—que le simple et sévère hiver est venu lui dire:

"Allons, hors d'ici, vieux maquillé! Décampe au plus vite! On t'a trop vu. Il est temps que je montre ma barbe blanche et mes cheveux de frimas."

Ce disant, d'un coup de pied énergique, le "Bonhomme Hiver", ainsi que l'appellent des chroniqueurs et des poètes irrespectueux, a jeté hors le baluchon son prédécesseur.

Les loyers sont courts dans les douze "maisons du Zodiaque"; ils ne dépassent pas un trimestre et, cette année, l'hiver n'a pas voulu faire grâce d'un jour pour son retour dans l'hémisphère boréal. Ce vieux sincère n'aime pas les postiches. Il lui faut de la neige, du froid et du vent. Cela ne l'empêche pas de sourire à sa façon; entre ses dents, qui mordent impitoyablement—et nous en savons quelque chose, nous, les Québécois,—passe un souffle de pétrification. Mais, quand ce souffle a passé, que l'on considère le ciel, on voit ce dernier tout bleu, d'un bleu très pur.

DAMASE POTVIN.



LES LIVRES A LIRE

J'ai traité assez longuement ce sujet dans L'Enseignement Primaire *d'avril 1921. J'y reviens particulièrement pour les jeunes lecteurs et lectrices du* Terroir, *car il sera éternellement vrai, c'est Cicéron qui l'a dit, "que les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse et le charme de l'âge mûr, l'ornement de la prospérité et la consolation de l'infortune"; ce qui est vrai, mais à la condition que les lectures ne deviennent pas un instrument de déformation intellectuelle et de perversion morale.*

Il faut donc savoir choisir ses lectures, afin de ménager le temps, cette étoffe précieuse dont la vie est faite, et aussi pour économiser son argent. Tant de beaux et bons livres s'offrent aux amis de la lecture, pourquoi laisserions-nous pénétrer dans nos demeures ou nos bibliothèques, ces romans, par exemple, qui, suivant l'expression si juste de Jules Vallès, "font pleurer les mères et travailler les juges".

Il n'y a pas de plus grand malfaiteur, de pire ennemi de la jeunesse, voire des jeunes époux et des jeunes épouses, que le roman sensuel ou impie: le roman immoral gâte le cœur et le roman impie empoisonne l'esprit.

Mais il n'y a pas que les mauvais romans qui menacent notre jeunesse: les revues neutres et anti-catholiques, les revues matérialistes américaines (magazines), offrent aussi de graves dangers pour la foi, les mœurs et le bon goût. Outre ces revues et livres, évidemment dangereux ou mauvais, il y en a d'autres qui ne sont pas faits pour les jeunes gens et les jeunes filles: tels les romans psychologiques de certains auteurs modernes

très en vogue, et que l'on ne peut lire sans être scandalisé, à moins d'être déjà affligé de ce mal irréparable, la corruption du cœur.

A quel signe reconnaître qu'un livre est bon ?—A celui-ci: a-t-il pour but le vrai, *le* bien *et le* beau, *c'est un bon livre. Tout livre où se retrouvent ces trois idées fondamentales, mérite d'être lu. Sans elles pas d'éducation littéraire sérieuse; sans elles pas de sécurité ni pour les principes catholiques ni pour la vraie tradition française, faite d'honnêteté, de bon goût, de clarté et de respect.*

Rappelons-nous cette pensée de saint Augustin: "Dieu nous parle et nous instruit par de bons livres; le démon parle et séduit par les mauvais."

C.-J. MAGNAN.



Problème d'actualité *L'ABITIBI*	Par **G.-E. MARQUIS** Statisticien de la province de Québec.


Le lt-col. G.-E. Marquis

AVANT-PROPOS.—*Depuis une dizaine d'années, il a été publié un si grand nombre de rapports, officiels et autres, sur la géologie de l'Abitibi, son climat, la structure de son sol et sa fertilité, ses ressources forestières, minérales et echtyologiques, que nous ne croyons pas devoir toucher ces divers aspects de la question, dans cet article. Au département de la Colonisation, l'on peut se procurer brochures, rapports et cartes qui traitent de ce coin de terre, et qui en font connaître les avantages variés.* (1). *M. l'abbé I. Caron, missionaire colonisateur, s'est tout particulièrement occupé de l'établissement de colons dans l'Abitibi, et ses efforts, aidés de l'assistance généreuse du Gouvernement de Québec, sont couronnés d'un succès sans précédent dans l'histoire de la colonisation du pays. L'on peut suivre graduellement l'expansion de ce mouvement en parcourant les rapports annuels du ministre de la Colonisation. D'une année à l'autre, depuis 1912, ce développement y est consigné avec précision et ces documents seront très précieux aux futurs historiens. Des essaims de colons se dirigent nombreux vers ces terres, et déjà l'on y compte une vingtaine de paroisses bien organisées. En 1921, les actes de l'état civil y accusaient les chiffres suivants: 622 baptêmes, 86 mariages et 230 sépultures.* (2) *La culture y est généralement prospère et la dernière récolte a été abondante.* (3) *Le commerce de bois, ralenti pendant une couple d'années, reprend*

(1) Le Témiscamingue et l'Abitibi, par M. l abbé I. Caron, 1912.
L'Abitibi, par M. l'abbé I. Caron, 1915.
La Région de l'Abitibi, par M. l'abbé I. Caron, 1917.
Are you doing business in Abitibi ?, par l'hon. F. Carrel, 1917.
Geology and Natural Resources of the Basin of Harricanaw and Nottaway Rivers, by J Austin Bancroft, Ph. D.
Carte régionale de l'Abitibi, 1919.

(2) D'après un relevé de M. l'abbé I. Caron, fait en 1922. Voir aussi rapport du ministre de la Colonisation, page 284, 1922.

(3) On l'estime à plus d'un million de dollars.

vigueur. Un magnifique réseau de routes relie entre elles les principales municipalités de la région. Bref, l'Abitibi est en plein progrès. Toutefois, nul ne saurait se former l'idée que l'arrivée dans ce pays neuf, d'une population hétérogène qui se chiffre déjà à plus de 15,000 âmes, n'a pas soulevé quelques problèmes qui intéressent non seulement cette localité elle-même, mais la Province tout entière et plus particulièrement la ville de Québec. C'est à l'étude de quelques-uns de ces problèmes que nous consacrons cet article. Un voyage d'exploration que nous fîmes naguère à travers cette plaine glaiseuse, en compagnie de M. l'abbé Caron, la lecture attentive de nombreux rapports et brochures publiés sur cette région, de même que la compilation de statistiques qui en démontrent le développement rapide, nous ont déterminé à soumettre à nos lecteurs les considérations qu'ils vont lire sur l'Abitibi, dans les pages suivantes.

* * *

Pour un publiciste, un économiste, voire un statisticien, le fait d'aligner des chiffres et de les présenter, même sous une forme simple et facile de compréhension, ne saurait constituer un attrait bien puissant pour tous les lecteurs; il importe, de plus, d'en dégager le sens réel, d'en tirer des enseignements, pour en faire surgir des initiatives.

"Campes" de bois rond.



Habitations typiques et rudimentaires que les colons se construisent dans l'Abitibi, quand ils commencent leur défrichement. Les débuts sont rudes parfois, mais les persévérants ne tardent pas à connaître l'aisance et l'indépendance.

Si c'est la statistique qui a gagné la guerre, suivant que l'a déclaré Foch, nous croyons que la lutte que nous aurons à livrer contre les éléments hétéroclites qui nous enveloppent (1) de plus en plus. au Canada, ne pourra tourner à notre avantage sans calcul, sans stratégie, et la statistique est l'arme toute trouvée pour établir nos forces et celles de nos adversaires, comme aussi nos chances de défaites ou de succès.

(1) Le mouvement enveloppement faisait aussi partie de la stratégie allemande au début de la Grande-Guerre.

Le drainage des forces vives de la nation, qui dura cinq ans, a pris fin en 1918 et le flot migrateur, arrêté pendant la guerre, renaît et il envahit de nouveau nos bords pour déferler dans Ontario et vers l'Ouest. Voilà un problème national qui nous intéresse, parce que la province de Québec ne peut compter que sur elle-même pour accroître sa population: l'immigration ne s'y déverse pas pour se fixer au sol et faire souche et le rapatriement y est pratiquement nul.

Etudions ce problème,dont la solution contribuera à donner à notre Province toute l'aide dont elle a besoin pour:

a) Maintenir et accéler davantage son développement normal, au point de vue commercial,

b) Donner à sa population l'espace et la facilité d'expansion désirable et, enfin,

c) Assurer à la population bas-canadienne la conservation intégrale des droits qui lui furent jadis garantis par la Constitution, en 1867.

En face de l'histoire et à la lumière de la situation présente, ce problème a trois aspects différents: le premier d'*ordre économique*, le deuxième d'*ordre ethnique* et le troisième d'*ordre politique.*

Dans une large mesure, les corps publics peuvent contribuer à la solution de cette trinité de problèmes, pour le plus grand bien de la Province d'abord et de la ville de Québec ensuite. Mais par quels moyens, nous demandera-t-on? En toute franchise, nous allons exposer en quoi consiste, dans notre humble opinion, la solution de ce problème complexe, solution qui ne saurait manquer d'avoir une répercussion considérable sur notre économie rurale et urbaine tout à la fois, suivant qu'elle tournera à notre avantage ou à notre désavantage.

ASPECT ECONOMIQUE

Sully disait: "Le labourage et le pastourage, voilà les deux mamelles dont se nourrit la France". Parodiant ces paroles, on pourrait affirmer que, dans la Province, ce sont les industries forestières et agricoles qui alimentent sa population. En effet, les produits forestiers de 1921 étaient évalués à plus de $70,000,000; les récoltes des champs à $219,000,000; les animaux domestiques à $127,000,000; les produits laitiers à $65,000,000; les autres produits animaux à $20,000,000; les volailles et œufs à $7,000,000; les fruits et légumes à $9,000,000; les produits de l'érable à $3,000,000; ce qui fait un total de $548,000,000. (1)

Le commerce et les industries des centres urbains ne peuvent se développer, prospérer, qu'en autant que la forêt recule et que les champs soient éventrés par la charrue. La production industrielle dans la Province, en 1920, s'est élevée à $1,120,263.554 ou près du double de la production forestière et agricole réunie. A remarquer toutefois que dans la valeur des produits industriels mis sur le marché,

(1) *Bulletin mensuel de la statistique agricole*, numéros de janvier, février et mars, 1922, publié par le Bureau fédéral de la statistique,

les matériaux bruts employés entrent pour au-delà de la moitié dans le coût de revient. (1)

Les rives du St-Laurent sont garnies d'habitants, de même que les versants de plusieurs rivières qui s'y jettent. Une trouée a été faite par delà les Laurentides, au Lac-St-Jean, mais l'ardeur colonisatrice semble s'y être ralentie depuis quelques années.

D'autres régions se développent tranquillement, telles la Matapédia, la Matavinie, le Témiscouata et le Témiscamingue, et servent de déversoirs aux vieilles paroisses des alentours, dont les limites sont devenues trop restreintes pour leur population.

Longtemps encore, nous aurons de la culture extensive plutôt qu'intensive, à cause de méthodes culturales routinières, du manque de centres urbains décentralisés, qui forment pour les cultivateurs des marchés locaux, puis de l'absence de chemins de fer pour expédier les produits de la terre; enfin, pour satisfaire au besoin de certains colons robustes, nés défricheurs, qui, dès qu'ils ont devant eux des plaines libres à perte de vue, ont la nostalgie des peuplements feuillus ou résineux.

Il y a une dizaiine d'années, un vaste champ était ouvert à la colonisation. Il constitue quasi une autre province dans la province, à cause de son étendue et de ses facilités de développement. C'est 3,000,000 d'âcres de terre arable qui s'offrent au défricheur, dans l'Abitibi. La superficie sous culture de la province entière ne dépasse guère 13,500,000 acres (1922), sur un total de 24,595,866 acres de terres occupées et organisées en municipalités. (2)

Un chemin de fer le traverse; des routes carrossables s'y ouvrent au-devant des colons; des rivières navigables permettent d'aller à l'intérieur des terres; le bois de pulpe y est facile à faire et, après avoir subi une baisse considérable pendant une couple d'années, se vend aujourd'hui un assez bon prix; les produits de la terre sont de belle venue et abondants; tous les services administratifs sont organisés sur place et fonctionnent déjà harmonieusement; des villages naissent dans quelques mois, et l'activité la plus bienfaisante y bourdonne comme dans une ruche; chaque nouveau convoi venant de Québec y amène de nombreuses familles; le trop plein des vieilles paroisses s'y déverse et déjà l'Abitibi compte une populaton plus élevée que celle de la moitié des comtés, pris séparément, de la province de Québec, soit au-delà de 15,000 âmes, quand il n'y en avait que 329 en 1913, il y a moins de dix ans.

La population de la Province s'accroît maintenant de près de 50,000 unités chaque année, par l'excédent des naissances sur les décès. (3) Il faut de l'espace pour ces nouveaux venus. L'Abitibi les attend, ou du moins peut en recevoir une bonne partie.

---

(1) *Report on manufactures of Canada*, 1920, publié par le Bureau fédéral de la Statistique, en 1922.

(2) *Statistiques municipales*, 1921, publiées par le Bureau des Statistiques de Québec

(3) *Annuaire Statistique de Québec*, 1922, p. 48.

Ce débouché, pour notre population, est d'un grand appoint et assure à notre Province un développement économique considérable.

Pour l'instant, la ville de Québec est la ville terminus du chemin de fer qui conduit à cette région.

C'est à Québec que devrait s'alimenter l'Abitibi, pour son commerce, parce que c'est la ville la plus rapprochée, mais il ne semble pas que celle-ci ait bénéficié de cet avantage dans la mesure du possible, puisque les fournisseurs d'Ontario y attirent encore une forte clientèle chez eux, cependant moins forte que jadis.

Aujourd'hui les marchands de l'Abitibi font le gros de leur commerce avec Montréal; Québec vient en second lieu, et Toronto en troisième.

Dans la sphère assignée à l'administration provinciale, il semblerait que l'on a pensé à tout, puisque les services administratifs relevant de sa compétence ont reçu sa meilleure attention. Depuis une couple d'année surtout, le Ministère de la Colonisation a été une Providence pour les habitants de ce pays neuf.

La Chambre de Commerce, qui est le cerveau du mouvement commercial et économique de la cité de Québec, a déjà fait beaucoup pour la région de l'Abitibi, mais nous croyons qu'il est temps de tenter de nouveaux efforts pour drainer vers nous ce qui, semble-t-il, devrait légitimement nous revenir, puisque c'est la région de Québec qui a fourni le gros contingent de colons à ce nouveau comté.

Québec, sans oublier ses intérêts commerciaux dans l'Abitibi, se doit encore de travailler à son développement agricole comme industriel.

Le capital québecois trouverait avantage à y installer des usines d'énergie électrique, des moulins à papier, des fonderies, des briqueteries, etc.

Il y a des forces hydrauliques dans la région qui fourniraient des milliers de chevaux-vapeur, pour l'éclairage et la force motrice, si elles étaient endiguées.

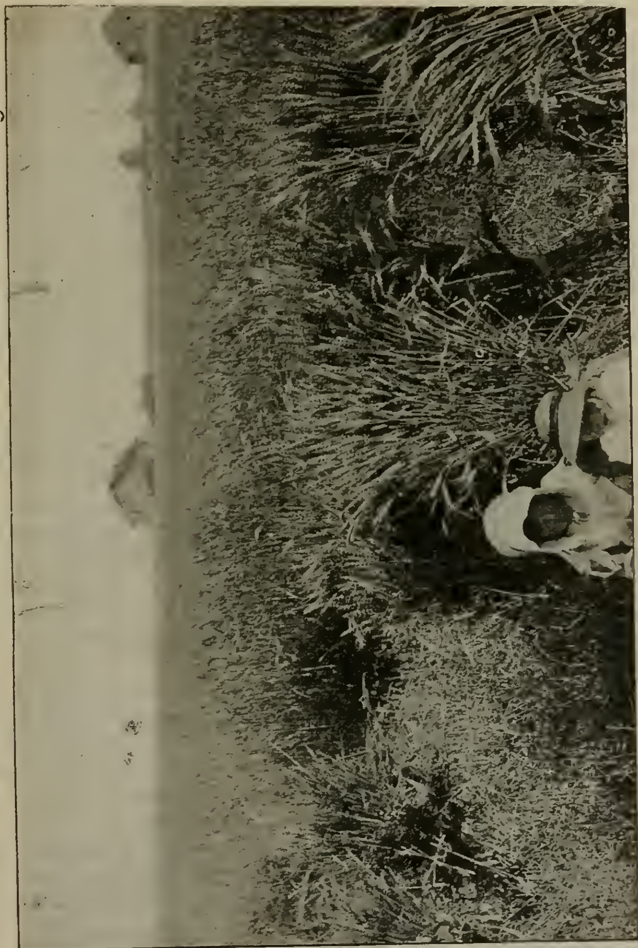
La pulpe, vendue à $10.00 ou $12.00 la corde, donnerait au moins cinq fois plus d'argent, si transformée en pâte à papier sur place, au lieu de prendre le chemin des pulperies de la province d'Ontario ou des Etats-Unis.

Les scieries, moulins à farine et les nombreux instruments de culture en usage réclament une fonderie et une usine de réparation dans la région. L'absence de pierre à construire exigerait aussi des briqueteries. L'argile et le sable a proximité forn eraient les éléments nécessaires à la fabrication de la brique et des blocs de béton. Il y a maintenant une bonne briqueterie à Amos. On pourrait en établir dans d'autres endroits de la région.

Voilà quelques *ouvertures* qui se présentent au placement de capitaux québecois et qui serviraient à activer le développement de cette région et à donner une alimentation nouvelle au commerce de notre ville.

"L'Abitibi est plus riche que le Klondike, mais nous manquons de capitaux pour le développer, déclarait naguère M. Hector Authier, ancien maire d'Amos. Des colons nombreux nous arrivent à tous les jours; ils sont vigoureux et courageux, mais le seul effort de leurs bras ne suffit pas à un développement rapide".

UNE BELLE RECOLTE



Une première récolte de blé dans l'Abitibi. Les riches plaines de l'Ouest canadien n'en produisent pas de plus abondante. Les deux bambins qui folâtrent à travers les gerbes sont aussi des échantillons du "blé qui lève", suivant l'expression pittoresque de René Bazin.

L'Abitibi constitue un actif considérable dans l'économie de la Province; il faut l'avoir parcouru pour s'en rendre compte; grand nombre de sceptiques y sont allés et... n'en sont pas revenus. (1)

ASPECT ETHNIQUE

Divers groupes d'origines différentes, comme aussi de credo différents, cohabitent la terre canadienne. Pour les besoins de cette étude, nous les classerons en deux seulement: ceux de provenance britannique ou de lanque anglaise, et ceux de descendance française parlant la langue de Molière.

Les fils et les filles des premiers défricheurs du sol, au nombre d'environ 60,000, lors de la Cession, se comptent aujourd'hui par au-delà de 2,000,000 dans la province de Québec seulement, tandis que des essaims vigoureux se développent dans les provinces de l'Est, comme aussi dans celles de l'Ouest.

Jusqu'à la fin du 18e siècle, les habitants de langue française dominaient dans toutes les provinces du Canada, mais bientôt l'indépendance des Etats-Unis amèna sur nos rives des milliers de Royalistes, dont le nombre devait engloutir la population française dans plusieurs provinces; l'immigration anglaise s'y ajoutant, il y eut bientôt une majorité anglophone dans toutes les provinces, à l'exception de celle de Québec.

Les efforts de la politique de la Métropole pour angliciser les colons français de la province de Québec échouèrent toujours devant la résistance héroique de celle-ci à vouloir conserver son verbe, sa religion, ses lois et ses coutumes.

Ce n'est pas l'occasion de refaire ici l'histoire des luttes de nos pères pour garder ce qu'ils défendaient à bon droit, comme leurs biens les plus précieux, ni de blâmer non plus les tentatives du vainqueur pour forcer nos ancêtres à oublier leur passé, pour se fondre dans le creuset saxon.

Nous avons des droits garantis par la capitulation de Montréal, par le traité de Paris, comme aussi par le pacte fédératif de 1867, bien qu'on semble l'oublier parfois dans certaines provinces et à Ottawa.

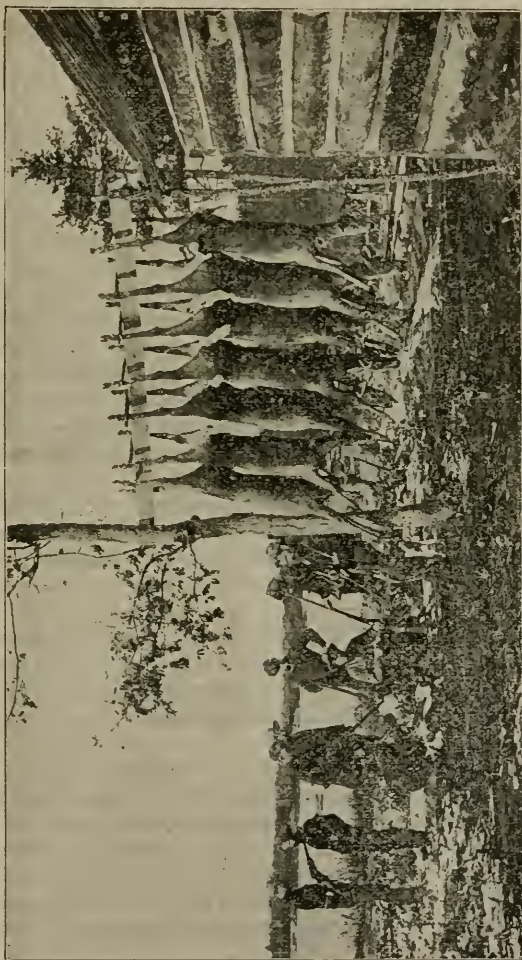
Dans Québec, à cause de notre majorité imposante, nous vivons en paix et nous pouvons aussi déclarer sans vantardise que nos concitoyens d'origines et de croyances différentes jouissent aussi des bienfaits d'une politique toute de justice, voire de générosité, et nous avons la conviction intime que l'aveu de ce témoignage ne coûterait nullement aux citoyens de Québec, de Montréal et d'ailleurs qui professent une autre foi que la nôtre et parlent une autre langue.

Nous vivons donc dans la meilleure harmonie et nous nous estimons parce que nous nous connaissons mieux et que nos rapports quotidiens nous ont fait découvrir mutuellement assez de qualités pour créer des relations agréables et bienfaisantes, tant au point de vue social que commercial.

Mais il y a autre chose. Si nous jetons un coup d'œil sur la carte du Canada et que nous étudiions les statistiques relatives à la population d'après l'origine,

(1) On lira aussi avec profit. au point de vue commercial, "The Abitibi Region" par M. J.-E. Lepage, dans le no de janvier du "Canadian National Railway Magazine."

LA CHASSE



Les amateurs de chasse s'en donnent à cœur joie dans les forêts giboyeuses de l'Abitibi. Voici des trophées qui constituent des mets délicieux pour la table. Les animaux à riches fourrures abondent aussi dans les parties boisées de l'Abitibi et les trappeurs y font des affaires d'or.

nous constatons que des groupes de langue française, en dehors de Québec, sont disséminés un peu partout.

A l'Est, dans la Nouvelle-Ecosse, le groupe acadien, presque effacé un jour, en 1755, n'a pas voulu mourir. Depuis moins de 50 ans, il s'est ressaisi de façon prodigieuse et, grâce à ses institutions d'enseignement, il reprend son influence dans les diverses sphères où se manifeste l'intelligence, comme à l'Eglise, au Barreau et au Parlement.

Ce sol dont on l'avait banni, il le reconquiert pouce par pouce. Il étend aujourd'hui des ramifications vigoureuses depuis Grand-Pré jusqu'à la Ristigouche, dans le Nouveau-Brunswick, et ailleurs dans la Nouvelle-Ecosse et à l'Ile-du-Prince-Edouard.

Des groupes d'Acadiens sont venus dans Québec; on les trouve nombreux à la Baie-des-Chaleurs et dans la Vallée-de-la-Matapédia. D'autre part, des Canadiens des paroisses *d'en-haut,* comme on les dénomme là-bas, sont allés coloniser la nouvelle région traversée par l'International, dans la Vallée de la rivière Tobique. Bref, le trait d'union se dessine davantage chaque jour entre Acadiens des Provinces Maritimes et Canadiens de la Province de Québec. Et l'on peut ajouter qu'entre Moncton et Ottawa, il y a une chaîne ininterrompue d'anneaux français.

Les mailles les plus tenues prennent de la consistance à tous les jours et, grâce à la vitalité et à l'endurance de ses forgerons, nous n'avons pas à craindre d'enfoncement sur ce front de plus de 500 milles.

D'autre part, si nous nous transportons par la pensée dans les provinces d'Ontario et du Manitoba, nous voyons encore là de nombreux groupes de nos compatriotes qui, moins heureux que ceux de la minorité dans notre Province, ont à lutter avec âpreté et sans relâche pour refouler la vague qui menace de les engloutir dans la mer de l'unification.

Trois cent mille Canadiens français dans Ontario et une cinquantaine de mille au Manitoba bataillent un contre dix pour conserver et transmettre à leurs enfants la langue et la foi de leurs pères. (1) Tant qu'ils ne seront pas en nombre suffisant pour peser dans la balance du pouvoir, il leur faudra subir sans jamais l'accepter un régime prussien.

Il y a donc là-bas, à l'ouest, des compatriotes qui souffrent et dont les yeux sont tournés sur Québec. Ce n'est pas dans un jour ni dans un an que Québec pourra leur apporter une aide réellement efficace, mais peu importe, pourvu qu'un travail systématique s'opère et que chaque décade marque un progrès vers la délivrance.

Le moyen le plus efficace pour atteindre ce but, c'est d'étendre notre force numérique par le prolongement de la colonisation extensive dans le nord-ouest de notre Province, afin de greffer au tronc québecois les rameaux de l'Ontario et du Manitoba.

L'Abitibi est un point stratégique pour le groupe d'origine française au Ca-

---

(1) Le résultat du dernier recensement fédéral (1921) n'est pas encore publié quant aux origines. C'est pourquoi l'on donne ici des chiffres approximatifs.

nada. Il sera bientôt—que ce soit dans 10 ans, 25 ans ou 50 ans, peu importe— le trait d'union entre l'Est et l'Ouest, et quand la soudure sera complète on verra alors, du lac Abitibi au lac des Bois, et du lac des Bois au lac Winnipeg, les nôtres former un deuxième secteur stratégique entre l'Est et l'Ouest.

En supposant que la colonisation amène 100,000 compatriotes dans le nord d'Ontario, d'ici 25 ans, avec la population actuelle qui aurait plus que doublé alors, par l'accroissement naturel, nous compterions au moins ¾ de million d'autochtones dans la zone argileuse qui traverse cette Province.

Que le même développement se produise dans les plaines du Manitoba et nous aurons, de Moncton à Winnipeg, une rangée de forts aussi inexpugnables que ceux qui encerclaient Verdun, pour protéger les droits d'une race qui a l'énergie de vouloir vivre sur le sol de ses découvreurs.

Voilà comment nous comprenons la situation et les raisons qui nous font croire à l'importance primordiale qu'il y a pour nous de travailler au développement rapide de cette nouvelle région de l'Abitibi, par tous les moyens à notre disposition.

Comme on le voit, il y a plus qu'une simple question économique dans le mouvement qui se développe depuis quelque dix ans, dans cette région.

Un de nos politiciens les plus estimés des foules, un patriote sincère et clairvoyant ne cessait de prêcher: "Emparons-nous du sol", parce qu'il avait compris que c'est là que réside le secret de la force de résistance de notre race.

Cette préoccupation n'a pas dû non plus être étrangère à sir Wilfrid Laurier quand il décida de faire sillonner cette riche ceinture d'argile, par le Transcontinental.

Et le Gouvernement de cette Province l'a bien compris lui aussi et il a pris les moyens voulus pour obtenir le succès désiré, en organisant avec système tous les services propres à accélérer son développement: district électoral, district judiciaire, comté municipal, sans compter les millions dépensés pour ouvrir des routes et construire des ponts.

Reste à la Chambre de Commerce de Québec de trouver un moyen pratique de coopérer dans ce mouvement, non seulement pour en retirer directement des profits par un négoce légitime, mais aussi et surtout pour assurer, en bon patriotes, l'érection de cette ligne forte et continue, pour la survivance du verbe français et de la foi catholique, depuis Beau-Bassin et Grand-Pré, jusqu'à la rivière Rouge et St-Boniface.

Quels moyens d'action la Chambre de Commerce pourrait-elle adopter pour atteindre ce but? C'est ce que nous exposerons à votre attention en terminant ces observations.

ASPECT POLITIQUE

Enfin, il y a une corrélation importante entre l'expansion colonisatrice dans la province de Québec et le maintien de notre influence représentative au parlement canadien. Lors de la Confédération, il fut décrété que la province de Québec conserverait ses 65 divisions électorales; que sa population divisée par ce nombre dé-

terminerait le quotient de la représentation dans les autres provinces, en divisant leur population respective par ce quotient.

Les quatre provinces fédérées en 1867 envoyèrent tout d'abord 181 députés à la Chambre des Communes, dont 65 pour Québec, 82 pour Ontario, 15 pour le Nouveau-Brunswick et 19 pour la Nouvelle-Ecosse.

Avec l'entrée de nouvelles provinces dans la Confédération, le chiffre de la représentation fédérale fut porté à 221 en 1907 et à 235 en 1914.

Un dernier remaniement, basé sur le recensement de 1921, porte le chiffre de la représentation aux Communes à 245, dont 4 pour l'Ile-du-Prince-Edouard, 14 pour la Nouvelle-Ecosse, 11 pour le Nouveau-Brunswick, 65 pour Québec, 82 pour Ontario, 17 pour le Manitoba, 21 pour la Saskatchewan, 14 pour l'Alberta, 14 pour la Colombie-Anglaise et 1 pour le Yukon.

Comme on le voit, Ontario aura encore, dans le prochain parlement, le même nombre de représentants qu'en 1867, soit 82. Voici comment a varié le nombre de ses représentants à la Chambre des Communes depuis la Confédération: après le recensement de 1871: 88; au lendemain de celui de 1881 : 92; à la suite de celui de 1901: 86; et depuis 1914: 82.

Au cours des derniers 20 ans, Ontario a reçu un nombre d'immigrants près du double de celui de la province de Québec, soit 975.906 contre 554,891. Malgré cela, Québec lui a tenu tête dans l'augmentation de la population, grâce à l'accroissement naturel de sa population. Pendant que Québec croît de 20 par 1000 par année, Ontario n'accroît que de 10, ce qui donne à Québec une augmentation annuelle de plus de 20,000 âmes sur celle d'Ontario. De 1911 à 1921, la population globale de Québec s'est accrue de 17.72% et celle d'Ontario de 16.08%.

Mais les conditions économiques en Europe vont contribuer à donner un fort contingent d'immigrants au Canada. Il est raisonnable de présumer, instruits par le passé, que cette immigration se dirigera sur Ontario et les provinces de l'Ouest, tandis que Québec ne pourra compter que sur ses habitants pour accroître sa population. Ontario, à cause de ses nombreuses villes manufacturières, a non seulement arrêté la majorité des soldats revenus du front, mais aussi les immigrants des îles britanniques et des pays scandinaves, et ces immigrants ne sauraient tarder à se fondre dans le creuset anglo-saxon.

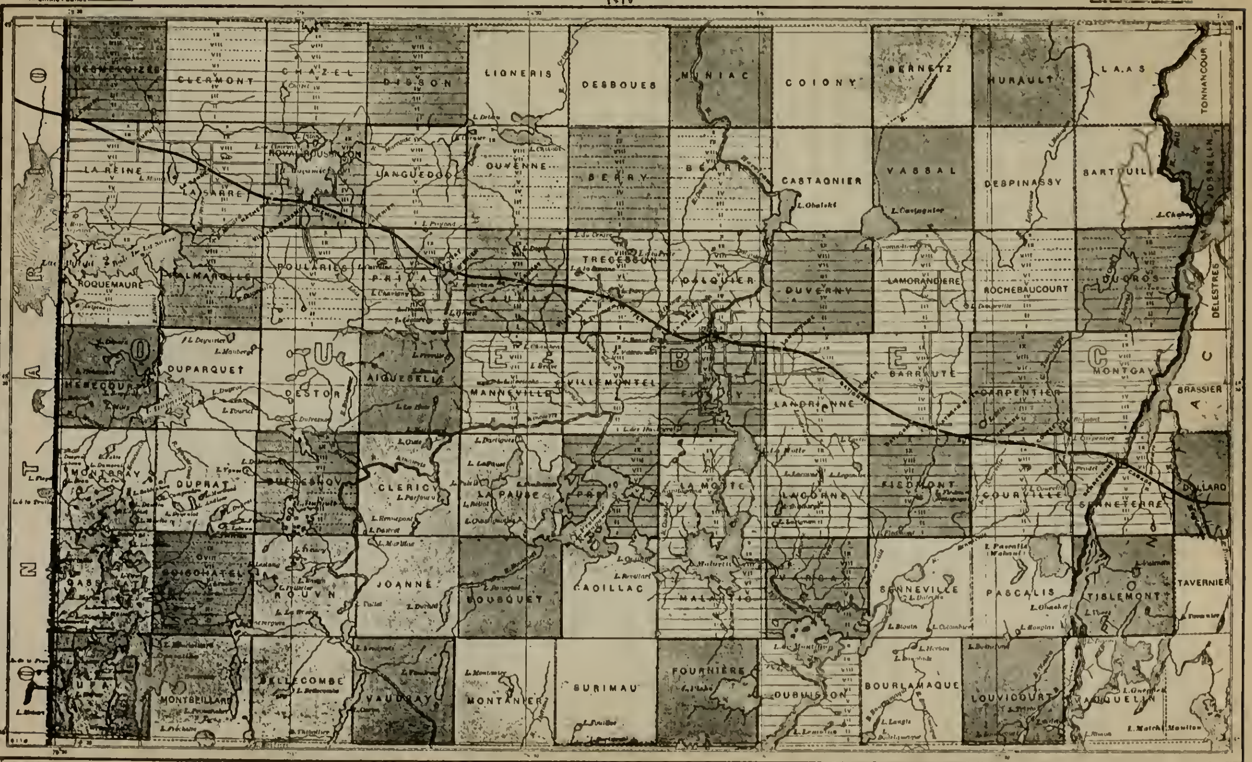
La province de Québec étant essentiellement agricole, il est peu probable que les nouveaux venus, sortis pour la plupart des centres urbains, s'arrêtent nombreux pour s'y fixer. L'histoire nous a démontré que les tentatives de colonisation par immigrants, anglophones ou francophones, ont lamentablement échoué, à très peu d'exceptions près.

Il reste donc plus que probable que la province de Québec devra compter sur elle-même pour agrandir son patrimoine, en defrichant ses terres boisées. Et à moins de soutenir un mouvement colonisateur progressif et bien coordonné, nous courons le risque de voir les provinces de l'Ouest continuer à augmenter leurs représentants en nombre considérable à la Chambre des Communes, quand Québec

Province de Québec

Région de colonisation de L'Abitibi

Comte de Temiscamingue



restera avec son chiffre stationnaire: le recensement de 1921 leur en donne déjà 12 de plus.

Il est donc de la plus haute importance, au point de vue politique et de l'influence que doit exercer la députation de la province de Québec dans les parlements futurs, que notre population augmente le plus rapidement possible.

L'ouverture de l'Abitibi, avec son territoire immense, où un million de population peut se sustenter, c'est la Terre promise qui doit contribuer au maintien de la place que la province de Québec a jusqu'ici occupée dans la Confédération. Actuellement, notre représentation à la Chambre des Communes fait bloc, mais les intérêts de l'Ouest sont différents des nôtres et là-bas on vient d'ajouter 12 nouveaux districts électoraux, et l'Est en a perdu deux, dans la Nouvelle-Ecosse.

Réparer la faute de l'éparpillement du passé, aux quatre coins de l'Amérique et du Canada, pour nous concentrer dans la province de Québec, voilà ce qu'il importe de prêcher et surtout de pratiquer, dans notre intérêt politique.

Le million de compatriotes aux Etats-Unis est perdu à jamais comme unité de force, au point de vue administratif.

Les quelque cent mille dans les plaines de l'Ouest seront à jamais noyés dans le flot envahisseur des immigrants cosmopolites, dont le patriotisme veule en fait vite des instruments faciles entre les mains des assimilateurs.

Seul le groupe du Manitoba pourra un jour, peut-être, avoir une certaine influence dans le Conseil de la Nation, si nous parvenons à le renforcer par l'extension de la ligne stratégique de l'Abitibi au lac des Bois.

Ce n'est ni dans le commerce, ni dans la finance, ni dans les arts libéraux que Baptiste, comme peuple, arrivera à commander le terrain et à faire face aux assimilateurs, bien que ces différents terrains ne soient pas à négliger.

Avec les qualités natives qui le distinguent, sa vitalité, sa force, son endurance, il doit entrer dans la forêt, faire de la terre neuve et nourrir sa famille avec les produits du sol.

En restant dans les limites de notre province, l'habitant de Québec réalisera la mission qui lui est dévolue et pour laquelle il semble tout spécialement destiné par ses aptitudes.

Il n'amassera peut-être pas, à ce travail rude mais vivifiant, les millions tant convoités par les peuples mercenaires et matérialistes, mais, par contre, il assoiera solidement sa fortune politique, gardera sa robustesse physique et conservera une foi et une langue qui en feront un peuple heureux, parce que fidèle à sa mission providentielle.

Trève de considérations. C'est assez disserter; concluons, car ce n'est pas [illegible] que de signaler un problème, d'en tracer les équations. Ce qu'il importe, [illegible] en trouver la solution ou du moins de chercher les moyens qui pourraient contribuer à en accélérer le dénouement heureux.

Comme nous le disions, il y a un instant, depuis la signature de la paix (1918), le flot migrateur cosmopolite déferle à nouveau dans les provinces d'Ontario et de

l'Ouest, aidé du Gouvernement au pouvoir, quel qu'il soit, et des grandes compagnies de transport.

Québec est menacé dans sa vie économique; son groupe éthnique est comparativement moins puissant dans la Confédération et son influence à Ottawa ne pourra que diminuer fatalement, à moins que, dès maintenant, nous nous organisions pour garder chez nous nos forces vives, et que nous développions rapidement ce royaume de l'Abitibi, qui pourrait contenir 100,000 habitants, avant un quart de siècle.

C'est un rêve, nous dira-t-on. Possible, mais tout ce qui s'est accompli de grand dans le monde ne l'a-t-il pas presque toujours été par des rêveurs, mais des rêveurs aux concepts lucides et à la volonté tenace?

Supposons pour un instant que certains de nos auditeurs, rêveurs à leur tour, soient pris du désir, l'été prochain, d'aller visiter cette région de l'Abitibi, et que l'on organise à cette fin une délégation des éléments les plus représentatifs du commerce à Québec; qu'à ce groupe se joignent certains échevins de la ville et qu'enfin, pour intéresser dans cette incursion pacifique différentes localités de la Province, chaque Chambre régionale de Commerce soit invitée à se joindre au contingent québecois. Supposons encore que ce projet se réalise, l'été prochain, et qu'un convoi entier du Transcontlnental transporte vers l'Abitibi ces voyageurs en mal d'étude, eh bien! nous dirions alors que notre rêve commence à se cristalliser.

Puisque nous sommes dans le domaine des suppositions, nous ne serions pas surpris de voir certains visiteurs, à leur retour, tout disposés à investir du capital dans les entreprises commerciales ou industrielles de ce Far-West québecois, parce qu'alors ils auraient acquis la certitude que cette région est appelée à un avenir brillant.

De retour à Québec, ces excursionistes se faisant des propagandistes zélés, parce que confiants, pourquoi ne verrions-nous pas s'organiser ici une Société de Colonisation ayant des ramifications dans tous les centres où rayonnent des Chambres de Commerce, afin de répéter dans l'Abitibi l'action bienfaisante de la Société de Rapatriement et de Colonisation du Lac-St-Jean, de défunte mémoire.

Qu'une société du genre se forme, à Québec, avec des filiales un peu partout; qu'elle fasse de la propagande par conférences, brochures, tracts; qu'elle obtienne des facilités de transport encore plus avantageuses qu'aujourd'hui pour les colons; qu'elle organise des excursions de colons désireux d'allers se renseigner sur place; qu'elle favorise l'établissement d'industries propres à aider les colons au début; qu'elle donne tout d'abord des preuves d'énergie et d'initiative, et bientôt, aidée des pouvoirs publics, elle pourrait compter sur un crédit qui lui permettrait d'établir un courant ininterrompu de convois chargés de colons qui se dirige[illegible] vers l'Abitibi, dont les 50 cantons arpentés sont prêts à recevoir 100,000 [illegible]

Et la réalisation d'un rêve audacieux jusqu'à la témérité, amènerait par surcroît la solution de ce problème complexe, au triple point de vue *économique*, *ethni-*

PETITE CAUSERIE LITTERAIRE

PAR JUSTIN

EFFETS D'ART CONTEMPORAIN

Cormenin disait que si la langue française venait à mourir, M. de Lamartine ferait le désespoir des écoliers de l'avenir qui auraient à le comprendre et le traduire.

Qu'en serait-il donc des œuvres de nos poètes et des prosateurs à l'art contemporain ?

Sans faire aucune étude bien sérieuse, amusons-nous à signaler, rien qu'en passant, à mesure que nous croirons en découvrir dans les lettres canadiennes-françaises, les effets et les influences de ce que l'on appelle l'art contemporain, cet esprit d'imitation ou l'imitation de cet esprit, et voyons si la danse échevelée autour de l'esprit régional ne vaut pas tout au moins celle que l'on mène, dans le mouvement intellectuel de M. Désaulniers et comparses, autour de la folie exotique.

Nous disons donc qu'il y a chez nous des littérateurs, qui, pas toujours certainement, non, mais déjà trop souvent et au travers de jolies choses, donnent aussi là-dedans, sans le savoir encore peut-être, ou croyant bien faire, ou, enfin, par snobisme littéraire, parce que l'étranger, le maniéré, le déconcertant leur semblent être de bon ton chez les vrais livresques.

---

que et *politique*, sans que l'on puisse taxer Québec de convoitise, de caresser un rêve dominateur ou d'entretenir d'idée séparatiste...

Ainsi donc, par sa force, sa fécondité et sa cohésion, la population du Vieux Québec maintiendrait haut et ferme son rang et ses droits dans la Confédération, sans morgue, mais aussi sans faiblesse, à côté des Canadiens de langues et de croyances différentes.

Avec cela, on se distingue, on n'est pas du terroir, on a secoué le vieux joug classique, et parbleu, l'on n'écrit pas comme tout le monde, dut-on écrire comme des pieds. Il faut donner à chercher ce que l'on a dit après qu'on a parlé, écrire enfin pour l'oreille plutôt que pour l'intelligence.

Par exemple, on vous entend, vous autres, les régionalistes canadiens, "troupeau de ventres creux, réfugié dans la citadelle du crétinisme", ainsi qu'on dit de vous aimablement dans le mouvement de l'Alliance Française, on vous entend nous parler, comme vous et moi, d'un petit lac charmant où vont se baigner des enfants au sortir de l'école, mais c'est parce que vous retardez sur le mouvement intellectuel. Lisez plutôt cela suivant la mesure et la tonalité de l'art exotique et contemporain; ou si vous aimez mieux une autre figure, voyez ce que l'on peut faire d'un art adapté par une greffe savante aux rigueurs de notre climat hyperboréen!

"C'est là que se vidait aux *heures libertaires*
L'école du village oublieuse des lois,
L'écho s'embellissait de francs rires gaulois,
Au *scandale émouvant* des voix autoritaires.

Les eaux, profondément, récelaient la vigueur
Des corps souples et sains *nageant en contrebande*,
Et puisant en baignade une *grasse prébende*
De gaîté pour tromper d'imminentes rigueurs.

Des lutins habitaient les cavernes lacustres,
Attentifs à punir les grèves d'écoliers,
Et nouaient et tordaient en humides colliers,
Les maigres oripeaux des bruyants petits rustres.

Ne nous demandez pas comment l'on peut *puiser une grasse prébende de gaîté*, pendant que des *lutins* sont là, dans des *cavernes lacustres*, à *tordre des oripeaux maigres en humides colliers*, ce qui devrait avoir pour principal effet de les rendre moins humides.

C'est le secret de l'art! avec quelques mots seulement pour épater le bourgeois.

Voulez-vous dire: "près du mur d'enceinte d'un cimetière?"

Ecrivez: "par delà l'encerclement de pierre d'un peup'e absent pour une internité."

Voici de pauvres fonctionnaires qui, dans la rue, fuient leurs créanciers:—

"Ronds-de-cuirs (sic) élagant les dettes ambulantes
"Tous ont des voluptés inquiètes et lentes,
"Le parasite cherche un *pactole amical*
"Qui le tienne à l'*abri* du créancier chacal.

Et tout ça se commet dans le grand Montréal!!!
Un vol d'hirondelles là-bas: Voyez:—

"Parafant son énigme au fond de l'horizon
Au rêve du couchant passaient les hirondelles.

Parafer une énigme, même pour une hirondelle volant à l'horizon, ne voilà-t-il pas une belle affaire? Mais résoudre les énigmes que dans leur vol plané laissent tomber sur les rayons de nos bibliothèques et entre les ma'ns du Secrétaire de la province, moyennant finance, quelques-uns de nos poètes envolés et emballés, ça c'est malaisé!

Encore:—

"Le concert des grumes
Prenant pour archet
Les ajoncs des brumes,
Offre le cachet
D'un orchestre à plumes.

Voyons! entre nous; fermons les yeux pour ne pas être distraits et représentons-nous cela: "des ajoncs de brumes servant d'archet dans un concert de grumes qui offre le cachet d'un orchestre à plumes!"

C'est un peu difficile à trouver, mais une fois qu'on l'a, c'est beau!

Allez donc maintenant la musique, celle du vers, cette fois dans la coupe des blés. C'est du quintessencié, mais vous en reconnaîtrez la valeur.

UN REFRAIN VIEUX.

"Comme les vins cavés se font plus généreux,
Le neuf est aujourd'hui l'âme des vieilles choses,
Et le froment renait du fléau des nivoses,
Les taillants sonnent clair dans l'or des chalumeaux
Et leur fanfare éclate aux seuils de nos hameaux.
Un crissement confus de paille qui sécrète,
(*Bravo, pour ces trois-là*).
Evoque les cargos, et les blés mis en crête,
Des jours où nos greniers en vidant leur trésor
Livrent à l'Océan les céréales d'or.

Nous ne nommerons personne encore mais tout cela s'écrit déjà ici au Canada, dans ce pays qui aurait le tort de vouloir se faire une littérature bien à lui.

Maintenant laissons les vers pour citer un bout de prose q i ne manque pas non plus d'intérêt sous ce rapport.

Moïse Joessin, un fier-à-bras du temps passé, est là, dans un cimetière; mais il a un petit-fils dans la légion étrangère de France. Cela ne doit-il pas inspirer, même en prose, un poète p us ou moins dans l'orbite du mouvement intellectuel français, en ces temps de militarisme et de colonialisme?

Nous soulignerons quelque peu si vous le permettez:—

"Et nous comparions, *sans le dire* et *dans notre pensée*, les morts qu'un souvenir veille enrichi de la main de protecteurs généreux et sensibles, aux mort que l'oubli et l'abandon accablent.

Moïse Joessin dormait *triste et las*, surveillé un instant par nous seuls, rares et presque accidentels visiteurs, venus

dans une heure de caprice saluer la cendre oubliée d'un être brave dans sa vie, mais aujourd'hui isolé, et toujours isolé. Mais parce que Joessin avait été brave et amoureux de la justice, nous demeurions *respectueux* sur sa tombe et *devant sa mémoire perdue.*

S'il n'eut pas été brave comme ça,ils auraient pu se montrer insolents derrière sa mémoire retrouvée.

"Nous fîmes une courte prière (le temps pressait avant la petite cérémonie païenne qui va suivre) à l'intention du *dormeur éternel*; et mon ami, dans un geste *païen peut-être, mais non sans mérite*, et à la manière des anciens sacrificateurs sur les mânes des ancêtres, lentement et avec dignité, debout *dans une pose sincère,* versa *vis-à-vis* le crâne du mort fier comme un dernier Abencérage (un Mohican aussi), versa un demi-flasque de bon vin. (Puisque Moïse était triste et las, c'était mieux en effet de lui en verser du bon). A cet instant, la brise du soir venue des pins sonores et du côté de la Grand'Pinière, apporta dans ses ondes évocatrices une senteur de bois résineux et plein d'arôme. Une voix chanta au loin le refrain familier:

"Beau marinier, beau marinier,
"Quelles nouvelles de France!

"De nouveau les herbes hautes se retournèrent comme une chevelure épaisse et, coïncidence capricieuse et gentille, à l'endroit où la *libation* de bon vin avait été *répandue* (répandre une libation!), apparurent trois fleurs remarquables par leur fraîcheur et leur beauté; chaque fleur avait trois pédales aux trois couleurs, bleu, blanc, rouge. Il n'y a en moi aucune *superstission* (sic), mais si j'avais une *signification gratuite à donner* aux trois fleurs du tombeau abandonné de Moïse Joessin, je dirais que ce vieux mort est content d'avoir un vaillant petit-fils dans la légion étrangère combattant pour la France, cette grande patrie de tous les cœurs bien nés!"

Non, poète, nous ne dirons pas qu'il y en vous de la superstition; mais quand vous aurez une signification à *donner*, même *gratuitement*, à des fleurs sur un tombeau, de grâce, ne faites donc pas autant l'exotique; menagez le bo vi et le bon sens, et s'il vous reste du temps, en attendant de cette France, pourtant si oublieuse, les palmes des Muses Santones, ou autres consolations académiques à l'usage des colonies, relisez le vieux LaHarpe pour apprendre la valeur du mot français.

Nous avons cité cette pièce afin de faire constater la préoccupation, chez ces bonnes gens-là, de plaire à la France, de se faire remarquer en France, ce qui caractérise nos exotiques littéraires.

Et depuis vingt ans, nous en avons eu comme cela tout un portique de ces néo-littérateurs dont la superbe cherche à s'imposer, quand elle ne va pas jusqu'à jeter le discrédit et le mépris sur l'enseignement classique de nos collèges. Nos bibliothèques foisonnent de petits essais de grandes prétentions dont les quelque cent pages fourmillent d'incongruités, d'incohérences dans les mots, de phrases maniérées, de tendances suspectes, résultant d'une fréquentation sans contrôle dans le dévergondage littéraire de nos derniers cousins de France.

JUSTIN.



CHRONIQUE

LA LITTERATURE D'AUJOURD'HUI

Un des grands "maîtres de l'heure", M. Paul Bourget, a écrit: "Toute créature pensante porte en elle un monde d'illusions, où se revèle je ne sais quoi d'infini et d'unique, sa *personnalité.* La littérature a son ivresse aussi qui ne fait qu'interpréter et amplifier les sensations sobres."

"Vous y trouverez, ajoutait un critique de non moindre envergure, la définition même de l'article littéraire pour qui la vie n'est qu'une occasion de dégager l'œuvre, devenue une fin, la réalité même qui vaille la peine de supporter la douleur d'être homme; la puissance de symbole qui est la réalité agissante des livres."

En effet, il semble sans toutefois pousser à l'outrance, que la jeune école littéraire ait, de l'avis de meilleurs analistes d'âmes, évolué vers l'individualisme, qu'elle manifeste un goût particulier pour les "cas de conscience", dont témoignent les titres de leurs meilleurs ouvrages, ceux du moins, qui obtiennent le plus fort tirage. Parmi ces auteurs prédestinés, l'on peut citer: André Gide, Henri Théon, Jean Schurnberger, Marcel Proust, Pierre Benoit, Henri Raimbaud, et Jean Coteau.

On trouve dans ces œuvres les plus marquantes "une pensée hardie et une intuition artistique pénétrante. Qu'ils ont à force de romantisme brossé toutes les idées et atteint par la langue et le rythme à cette profondeur où l'humain et divin s'harmonisent, nous donnant là un véritable exemple des "classicismes".

Il paraît assez curieux qu'on trouve parmi leurs livres de chevet, des historiens comme Fustel de Coulange et Albert Sorel; sans oublier Barrés et Moréas, qui font antithèse à l'école baudelairienne qui répand l'arôme capiteux et dissolvant de ses "fleurs du mal".

Maintenant un grand évènement, dans le monde littéraire, a été le couronnement des deux titulaires du *Prix Balzac*, comité présidé par P. Bourget avec M. Henri Bidou, secrétaire, MM. Emile Baumann, avec *Job le prédestiné*; et Jean Giraudoux, avec *Siefried* ou le *Limoussn.* D'ailleurs, l'un et l'autre à des titres divers ont conquis la renommée et leurs œuvres. témoignent de leur labeur constant et de leur foi en l'idéale beauté. Voici un fragment de *Job le prédestiné,* d'Emile Baurnam. Jean Dieuzède, se retira dans le manoir paternel. Des landes, des futaies établissaient une sorte de désert entre les routes fréquentées et les abords de la maison. Dans les harmonies dont il s'entourait il modelait une figure de son âme que rien ne dérangeait et volontiers il eut fait peindre sur le vitrail de sa salle la devise païennement chimérique:

"Ici tout n'est qu'ordre et beauté".

Le second lauréat, M. Jean Giraudoux, non moins bien doué, fait preuve dans ses œuvres nombreuses d'intention d'une vive sensibilité, d'un symbolisme poétique qui anoblit tous les sujets qu'il traite avec un rare bonheur d'expression. Tous deux se rangent parmi les meilleurs écrivains du jour.

Dans le domaine des lettres, les femmes comptent aussi des représentantes qui en imposent par leur finesse d'observation, leur souci du détail, et leur pénétrante psychologie. Ainsi la *Revue hebdomadaire* contenait une nouvelle signée Isabelle Eterhardh, ayant pour titre *Les Journaliers*. Je note cette phrase, qui illustre sa manière descriptive d'un état d'âme: "au ciel d'un bleu pâle, à peine azuré, opalin, avec de larges nuées grises, grisailles sur les arbres et les champs, grisailles sur les choses en concordance parfaite avec la douce gri saille de mon état d'âme présent, pas d'émotion excessive, aucun enthousiasme. Désir paisible de travailler, de développer mon intelligence, habitude de solitaire accoutumé à regarder sans cesse en lui-même; d'abord une secrète nécessité de créer un livre pouvant me donner une image vraie de mon âme d'aujourd'hui; seul moyen de juger ma vie présente et de voir plus tard si mon individualité est en progression".

Et pour finir, citons quelques extraits significatifs des influences entrées, tirés du dernier ouvrage de Tristan Choiseul, intitulé: les "Confins" de facture introspective et qui ne manquent pas de couleur. Détachons quelques passages: "*Des mondes vivent en nous*, qui ne s'éveilleront, c'est du rire, des larmes, de la mélancolie du regret, de l'espoir et toute la joie inconnue."

"Des *mondes dorment en nous*, ce pourrait être, dans la réalité", des statues, des temples, des cathédrales, une rivière de pensées sur des lots de diamants, un lac contemplé qui garde dans ses reflets la nuance des choses, la vertu fuyante des paysages et la beauté des ciels.

"Des *mondes vivent en nous*, quelque rêve magnifique d'eldorado planant sur des pays de justice et de vérité. La vie y serait identique aux plus chimériques désirs et l'action ne ferait point mentir les plus beaux mots qui leurrent depuis toujours l'existence des hommes."

Bref, cette littérature d'aujourd'hui, elle adopte toutes les formes, tous les rythmes pour rendre la réalité violente auréclée par la sublime beauté des êtres et des choses Elle a toutes les promesses d'un brillant avenir, qui s'offre aux chercheurs en quête d'Idéal.

Notre jeune école canadienne, poètes et romanciers, emboitant le pas à la suite de ces grands aînés, ces "maîtres de l'heure", jetant à leur exemple un coup de sonde en elle-même; l'amitié elle aussi à cette psychologie d'âme au sourire des choses, prémices de l'œuvre d'art et gage d'immortelle survie.

JULES-S. LESAGE.

12 janvier 1923.

LA FILEUSE A LA FENÊTRE

I

C'était là que, le front tout nimbé de lumière,
Cependant que le lin séchait aux soliveaux,
Elle filait, filait ses écheveaux,
Mon aïeule, la belle et robuste fermière.

C'était dans l'embrasure du châssis
Qui donne sur la route attirante et lointaine,
Bordée à l'infini de charmille hautaine,
—Et dans la chaise où tant des miens se sont assis—

Qu'elle filait. Au sein de la maison rustique
Elle régnait. Son front s'auréolait de jour,
Et son visage avait des rayons tout autour,
Comme ces fronts de saints dans un vitrail antique.....

L'amour fait les fronts radieux.
Plus blanche que la laine en sa pâleur dormante,
Plus douce que le lin était son âme aimante,
Et des flammes d'orgueil palpitaient dans ses yeux.....

Comme la femme dont nous parle l'Evangile,
Elle semait du lin, élevait des brebis,
Fauchait les épis mûrs, reprisait des habits,
Et le rouet tournait sous sa main très agile.....

BLANCHE LAMONTAGNE.

SCENE DU TERROIR



Les vieux rouets, les bons vieux rouets qui font rou. . . rou . . . rou. . . disparaissent de nos campagnes; ils seront bientôt des objets de musée. Pour mettre en pratique une résolution proposée par M. Geo. Bouchard, M.P. à la Société des Arts, Sciences et Lettres, en faveur de la conservation des vieilles choses de la campagne, gardons nos vieux rouets, ne les détruisons pas.

"L'APPEL DE LA RACE"
ET MESSIEURS LES CRITIQUES

On a beau être imbu du *béotisme québecois* dont parle M. Louvigny de Montigny, il est tout de même encore permis de dire, succinctement et très simplement, ce que l'on pense de "L'Appel de la Race" et de ceux qui en écrivent.

Il y a deux côtés (un Béotien peut, certes, se racheter en disant une vérité de La Palice), il y a deux côtés à cette question si controversée de "L'Appel de la Race": l'un montre le livre d'action, l'autre l'œuvre littéraire.

Que Alonie de Lestres ait voulu faire, à l'exemple de Barrès qu'il a lu et médité, un "Roman de l'Energie nationale", cela saute aux yeux et chacun en convient allègrement. Qu'il y ait réussi à souhait, voilà où commence la polémique. Enfin, que tous ses jugements soient impartiaux, voilà surtout ce que quelques-uns contestent, et nommément, avec l'autorité que donne l'étude attentive des faits alliée à la compétence littéraire, M. l'abbé Arthur Maheux qui défend avec force nos maîtres—du moins ceux de la génération de 1880, au Séminaire de Québec,—contre toute attaque de défaitisme national. Quoi qu'il en soit, "L'Appel de la Race" reste un livre courageux, un livre de combat, un *Bastion de l'Ouest* celui-ci; la critique avisée l'admet et se contente de rectifier ce qui y est erroné.

Quant à l'œuvre littéraire, personne ne doute, s'il est de bonne foi, qu'elle renferme des beautés véritables, bien qu'inégalement réparties. La composition manque de lié, à cause de l'omission malheureuse d'éléments intercalaires essentiels. L'action n'est pas toujours assez préparée: on saute aux conclusions par dessus certains fossés qu'il eut mieux valu combler. Et puis le ton déclamatoire gâte d'harmonieux passages et donne à quelques dialogues un air d'artifice et de pédanterie. Alonie de Lestres est, au résumé, un grand cœur amoureux de sa race, mais parfois servi par un rhéto-historien ou historico-rhéteur qui parle exquisement lorsqu'il veut bien ôter sa toge.

Entre les thuriféraires de tous poils et les détracteurs de tous crins, Alonie de Lestres est tiraillé. Il trouve la modération—*in medio stat virtus*,—chez M. l'abbé Camille Roy dont on ne peut s'empêcher de reconnaître la sagesse critique. En effet, M. H. de Beaupré politicaille, M. René du Roure échenille et persifle et M. de Louvigny de Montigny s'imagine déchirer (décidément les gens à particule s'entendent mieux que louves en gésine); M. Jean Bruchési adore, M. Antonio Perreault s'exclame et d'autres, tel le Père Lecomte, se pourlèchent en s'écriant: Le divin régal! M. l'abbé Camille Roy dans le "Canada-Français"—

avec la même bonne foi que M. Damase Potvin dans le "Terroir",—apprécie et critique. C'est un métier parfois ingrat. M. l'abbé Camille Roy, qui a fondé chez nous la critique littéraire et qui en maintient presque seul les traditions, y apporte une fermeté qui ne choque que les intransigeants et les irréductibles, et une netteté de vues qui plaît à tous ceux qui savent discerner honnêtement.

Pour nous qui avons lu avec un très vif intérêt "L'Appel de la Race", nous formulons ce vœu, presque irréalisable cependant, que M. l'abbé Groulx re-écrive le livre de Alonie de Lestres, qu'il le complète ainsi et en fasse l'œuvre éminente que son talent et la dignité des principes dont il se réclame méritent fort certainement.

Un des 2,500,000 unanimes Béotiens
chers a M. Louvigny de Montigny.





REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

Nous avons pu constater que, depuis quelques années, notre production littéraire est franchement abondante. Mais il ne faudrait pas croire que cette période de production intense que nous traversons est sans précédent. Voilà cinquante ans, exactement, on produisait également beaucoup, à preuve ce court résumé du bilan livresque de cette époque que nous détachons d'un numéro de l'*Evénement* d'il y a cinquante ans, et que nos lecteurs trouveront sans doute intéressant. Aussi bien, cette petite revue du temps passé nous empêchera de trop nous enorgueillir de notre présente fécondité.

L'Evénement du 7 février, 1873, disait donc:

"M. l'abbé Verreault, Principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, prépare un important volume sur les événements de 1775. Il publiera dans cet ouvrage plusieurs relations inédites sur cette époque, entre autres celle de Sanguinet, Badeaux, de Lorimier et autres. Le volume est presque tout imprimé. Il sortira des ateliers de Sénécal.

"M. l'abbé Bois, curé de Maskinongé, a, dans ses riches cartons, plusieurs ouvrages historiques importants, entre autres une vie de Madame de la Peltrie, qu'il publiera bientôt.

"M. Faucher de St-Maurice veut publier ses "Œuvres Complètes", à l'instar de l'abbé Casgrain. C'est le rêve de plus d'un de nos littéraires dont les écrits sont éparpillés ça et là dans les journaux et les revues. M. Faucher a l'intention de réimprimer non seulement ce qui a paru, mais de donner un nouvel attrait à cette publication en y donnant place à bon nombre de travaux inédits.

"M. Benjamin Sulte met la dernière main à sa deuxième livraison de "l'Histoire des Trois-Rivières", qui paraîtra dans le cours de l'été. Il élabore un autre ouvrage historique qui sera probablement intitulé: "Découvertes et Découvreurs." Il s'agira des découvertes du Nord-Ouest par les Canadiens et des héros plus ou moins connus qui y ont attaché leurs noms.

"Ce livre aura son complément dans les "Canadiens de l'Ouest" que va publier dans quelques mois M. Joseph Tassé. M. Sulte nous parlera de l'époque la plus reculée du Nord-Ouest; M. Tassé traitera d'hommes et de choses plus contemporains.

"M. Joseph Marmette écrit un troisième roman pour "L'Opinion Publique", dont il a abandonné la propriété à M. Desbarats, dit-on. moyennant $400. M. Marmette est évidemment en train de se créer un revenu annuel au moyen de ses romans. "Joseph Bienville", lui a donné $225, "L'Intendant Bigot" $300, et son troisième roman, $400. Il y a progrès.

"M. A. Achintre fait imprimer chez M. Desbarats son récit de voyage: "De l'Atlantique au Pacifique".

"C'est la relation de son excursion à la Colombie-Britannique, en compagnie de l'hon. M. Langevin. Ce livre sera enrichi de 60 à 80 illustrations et intéressera le public canadien. Ceux qui ont lu le manuscrit nous disent que cet ouvrage est brillamment écrit et aura du succès."

On avait produit auparavant beaucoup; on a produit, après, énormément. C'est dire que notre bibliothèque nationale est vraiment fort bien fournie.

Nous accusons réception d'une série de très jolies chansons du terroir, composées spécialement pour de jeunes artistes québecois qui entreprennent à travers la province et même en dehors une tournée de bonnes chansons du terroir canadien.

Ces chansons ont pour objet de célébrer l'humble profession du défricheur et du laboureur, de chanter la terre québécoise sous ses différents aspects, de démontrer sa beauté, de la faire aimer. Elles ont été composées par Madame Yvonne Feuiltault-Dion, par M. Alphonse Désilets, M. Aimé Plamondon et sont tirées de l'œuvre fameuse de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine*. C'est pourquoi on appellera ces représentations de la Bonne Chanson, les "Soirées Maria Chapdelaine". La musique est de M. Pierre Vézina. Elles ont pour titre: "Les Mille Ave", la "Boîte à Pain", l'"Orage", le "Défricheur", etc., etc., et seront interprétées, la plupart, par M. Gustave Chapdelaine, basse profonde, qui sera accompagné, dans sa tournée, de MM. Jules Moreau, ténor, Charles Rioux, baryton, et Lucien Lachance, pianiste.

Dans la présente livraison du *Terroir*, nous publions une de ces chansons, intitulée: "A Maria Chapdelaine" et composée par M. Aimé Plamondon.

Nous félicitons sincèrement ces poètes et chanteurs québecois pour leur œuvre toute patriotique et leur souhaitons un plein succès.

Dans un récent numéro de la *Presse*, sous son pseudonyme "Cyrano", M. Alonzo Cinq-Mars rend hommage, dans un article bien fait et très juste, à un humble écrivain du terroir que nos lecteurs connaissent déjà, M. Georges Côté qui, depuis plusieurs années, écrit dans différents journaux de Québec et de Montréal, des petites chroniques bien tournées dans lesquelles il raconte et décrit

surtout les vieilles coutumes d'autrefois, à Québec; réminiscences pittoresques qui font partie intégrante de l'histoire du vieux Québec.

"M. Georges Gôté", écrit Cyrano, "est un humble fonctionnaire du gouvernement, au département de l'Instruction Publique. Né de parents pauvres et devenu orphelin très jeune, il n'eut pour toute instruction que les cinq premières années du cours de l'Ecole des Frères du faubourg Saint-Jean-Baptiste, devenue l'Académie Saint-Joseph. Il n'en continua pas moins à s'instruire en lisant, se renseignant surtout sur l'histoire, puis il se mit à écrire ses souvenirs de jeunesse, voulant faire profiter ses concitoyens de son esprit d'observation, qu'il a très développé.

"Chose étrange, cet homme, qui n'a jamais vu une seule page de rhétorique, écrit mieux que bien des rhétoriciens, s'exprimant dans un style simple et précis. Il n'a d'ailleurs aucune prétention littéraire et il n'a jamais voulu écrire pour les intellectuels, mais seulement pour le peuple. Privé de l'instruction nécessaire, il se voit dans l'obligation de remettre bien des fois son travail sur le métier. Il a gagné en simplicité, ce qui n'est pas l'une des moindres qualités du style, qualité que lui envieraient bien d'autres écrivains plus savants."

Au cours d'un voyage qu'il a fait récemment à Toronto, afin d'assister à la réception franco-anglaise tenue chez M. T.-A. Rowan, le mois dernier, M. Victor Morin, président de la section française de l'Association des Auteurs Canadiens, a conclu avec l'éditeur des livres que publie la maison "Ryerson Press Limited", de Toronto, le Dr L.-A. Pierce, des arrangements définitifs concernant la publication d'une série de volumes qui seront consacrés à la diffusion de la littérature canadienne, tant anglaise que française. Cette série sera connue, dans le monde bibliophile, sous le nom de "Makers of Canadian Literature" et contiendra de copieux extraits des œuvres de chacun de nos principaux auteurs, une critique littéraire de ces mêmes œuvres, une notice biographique de chacun des auteurs cités et une nomenclature bibliographique de leurs ouvrages.

Deux éditions seront publiées, dont l'une pour le public en général et l'autre pour les écoles. Dans l'édition scolaire, dont on veut faire un manuel de classe pour les enfants des deux langues qui fréquentent les écoles, on publiera, en outre de la citation d'extraits, des œuvres des auteurs français, une traduction anglaise, afin que les jeunes enfants anglais puissent commencer immédiatement, dès leur entrée à l'école, à se familiariser avec la langue française et les auteurs canadiens-français.

La partie anglaise sera sous la direction immédiate du Dr Pierce, et la partie française est confiée à M. le notaire Victor Morin, comme éditeur associé. La série complète comprendra environ 30 volumes, dont le premier sera publié d'ici un mois, et les autres suivront, à intervalles égaux, à une moyenne de huit à dix par année.

L'excellent *Bulletin de la Ferme* a commencé, récemment, la publication d'une série d'articles aussi originaux qu'intéressants écrits par M. Olivar Asselin sur "l'hygiène à la campagne".

M. Asselin, dans une note spéciale, dit de ces articles:

"Les histoires racontées dans cette série d'articles sont toutes véridiques; je leur ai seulement prêté un théâtre et des circonstances plus ou moins imaginaires pour n'en pas blesser les acteurs. Je me ferais scrupule de les publier dans les journaux des villes: j'estime trop peu les décrotteurs de rues pour jeter en pâture à leur malignité un état de choses qui, malheureusement pour eux, ne se confine pas aux campagnes—hérité, en tout cas, de plusieurs générations d'illettrés et perpétué par trois causes étrangères à la volonté de l'habitant, qui sont: l'enseignement insuffisant de l'hygiène à l'école rurale; le manque presque général de commodités matérielles pour la pratique de l'hygiène à la ferme; l'indifférence inconcevable des classes dirigeantes pour une question intimement liée à celles de la natalité, de l'attachement à la terre, de la mortalité."

Il faut aimer davantage notre bonne brise du terroir laurentien, fraîche, pure, parfumée à la fois de l'âcre "salin" du fleuve et des fortes senteurs balsamiques des Laurentides quand elle nous apporte sur ses ailes d'aussi aimables feuillets que ceux que M. Alphonse Desilets, de la Société des Auteurs Canadiens, vient de mettre en librairie et dont il a fait un élégant recueil décoré du titre rafraîchissant de DANS LA BRISE DU TERROIR.

Voilà bien l'une des plus jolies mosaïques de poésies qui nous aient été présentées de longtemps. Il y a là-dedans tous les sujets, mais généralement les plus simples et les plus familiers; et l'auteur n'a rien négligé, de ce que son talent et sa conscience d'artiste lui permettaient, pour donner à chacun de ces sujets l'expression la plus exacte et la plus belle. Certains de ces petits poèmes sont tout pleins d'une exquise délicatesse, de détails pittoresques, de saines impressions morales, comme "Feuilles Mortes", "Lis et Feuilles d'érables", et combien d'autres; quelques autres, fortement conçus, sont d'une fort belle ampleur, comme "La Genèse du pain"

La carrière littéraire de M. Alphonse Desilets se développe d'une manière simple et hormonieuse. Il s'est déjà fait une belle réputation et il s'en montre digne. Son œuvre est jolie, grave et d'une remarquable originalité. Bref, nous h'hésitons pas à dire que par la vigueur de son talent, l'unité et l'originalité de son œuvre, la noblesse et la pureté de son inspiration, M. Alphonse Desilets mérite d'être regardé comme l'un des meilleurs poètes du Canada français;—j'entends les vrais poètes et je mets dans cette classification générale de côté les névrosés, les jongleurs de mots et les fabricants de figures sur commande.

Et le dernier recueil de M. Desilets, DANS LA BRISE DU TERROIR, suffit seul pour le classer à la bonne place. L'Action Intellectuelle, du reste, qui a couronné la plus forte partie du recueil, a consacré le mérite d'un talent qui peu à peu s'est imposé à notre attention, en lui décernant, voilà un an, son premier prix de poésie.

Il serait difficile de spécifier à quelle école appartient M. Desilets. Par la sincérité, la vérité et l'originalité de son œuvre en général, M. Desilets ne semble le disciple de personne; et ceci lui donne une valeur toute particulière. Nous n'hésiterions pas cependant, malgré des exceptions très nombreuses, et que nous ne regrettons pas d'ailleurs, à le classer dans la catégorie des poètes rustiques et à lui donner comme maître ce parfait poète—pour moi, et je ne rougis pas de le dire, le vrai poète de ce nom,—Louis Mercier, tout en attribuant certains de ses petits poèmes en langue populaire—trop peu—comme "Jasette d'une vieille", à l'école—si c'en est une—de Gabriël Nigond.

En effet, Alphonse Desilets a de Louis Mercier le naturel, le sentiment, la facture artiste, l'amour ardent de la terre et des choses de chez nous, de la terre surtout qui

ne dementira pas
La mission sublime et haute de la race

du sol natal où

Hébert, le vrai semeur, le vrai colon, l'ancêtre
Avec son cœur d'apôtre et son geste de prêtre
Revivra désormais au sein de ses enfants;

de l'homme des champs,

Bon laboureur à qui la terre
Ouvre les trésors de son cœur.

de la bonne fermière qui a

l'âme heureuse
Car c'est l'amour et la raison
Qui la font douce et généreuse
Et qu'on admire sa maison,

du bon pain

fait d'amour, de force et de prières
Et c'est ce qui lui met de vivifiants parfums,
Car ce sont les vertus des laboureurs défunts
Que renferme le blé jailli de bonne terre...

des jardins, des routes, de la prairie, des ruchers, des auvants, des rivières, des lacs, de notre fleuve, de nos côtes...

Bref, je tiens Alphonse Desilets pour un poète rustique, essentiellement rustique. Du reste, tous ses autres poèmes—hors les chants religieux, sentimentaux, voire philosophiques, doivent à l'inspiration rustique; que ces poèmes aient surgi le long de "la route enchantée", aient éclos "sous bois" ou sur les côtes gaspésien-

nes; qu'ils aient pour objet" le bonheur chez soi" ou qu'ils naissent du "recueillement", on voit partout quel sujet l'auteur aime surtout à traiter; c'est le terroir; que ce soit dans les menus travaux les plus infimes des champs ou dans les aspirations les plus métaphysiques du sentiment. L'on voit, l'on sent partout, dans l'œuvre de M. Desilets. le culte de la nature laurentienne qu'il aime passionnément non seulement pour sa beauté pittoresque, mais encore pour sa beauté morale, si saine, pour la grandeur des sentiments et des pensées qu'elle inspire...

Et comme tous ces petits poèmes sont imprégnés de piété et de foi, parce que rustiques, sans doute! Car toujours au sentiment religieux se mêle l'amour de la patrie...

Comme tous les poètes, M. Desilets, naturellement, est idéaliste. Mais il a l'idéalisme d'un poète qui connait la réalité, qui l'observe avec soin, et qui se défie de ce mysticisme vague,trop à la mode aujourd'hui et depuis trop longtemps. Desilets, comme Louis Mercier, décrit simplement ce qu'il voit. Il a le souci de la précision et de la vérité. Il n'a pas et ne veut pas avoir cette rareté de sensations qui distinguent les impressionnistes; il n'a pas ce goût du vague, de l'ébauché sommaire à grand renfort de points de suspension, ni ce lyrisme exalté, raffiné, superficiel qui nous gagne malheureusement. Son œuvre, et particulièrement, son dernier recueil, est faite d'observations exactes; et elle peut être considérée comme l'interprétation de l'âme collective de notre classe agricole.

M. Alphonse Desilets a eu le privilège de vivre longtemps à la campagne; c'est au milieu des guérets laurentiens que son talent a germé. Encore aujourd'hui, il est en contact perpétuel avec les bonnes gens de nos paroisses, avec nos excellentes fermières surtout dont il observe le travail si méritoire; il les voit tous les jours façonner, pour ainsi dire, la patrie; voilà pourquoi toute son œuvre est imprégnée de cette saveur particulière, forte et douce à la fois, cette saveur, ce goût du terroir, ce tuf de notre pays; "ce fonds et ce tréfonds de chez nous" comme disait Jean Richepin parlant de l'herbe française "au parfum tricolore de paque-de bluet et de coquelicot."

Et c'est bien le parfum de la "brise du terroir" que nous apportent les feuillets rettés, de M. Alphonse Desilets.

Qui n'aime à lire ces impressions d'un voyage aux pays mystérieux et lointains sanctifiés par les actes et les pas du Sauveur du monde? L'on se sent attiré par l'atmosphère de dévotion qui se dégage des ruines, des routes, des bois, des maisons, des sanctuaires de Jérusalem surtout, la ville éternellement sainte. Que de suaves émotions nous nous rappelons avoir ressenties en lisant dans notre jeunesse les détails d'un pieux pélérinage accompli en "terre sainte" par un ami, un parent ou encore par quelque voyageur inconnu—qui, lecture faite de ses impressions, ne nous était plus alors indifférent.

Il en était, et il en est encore ainsi de ces impressions de Rome, capitale de la chrétienté comme Jérusalem en fut le berceau. Ce sont des villes chères à nos cœurs de croyants et de catholiques et rien de ce qui nous les rappelle ne nous fut jamais indifférent.

C'est pourquoi nous avons particulièrement goûté la lecture d'un petit volume paru au déclin de la dernière année, intitulé *Aux Pays de Jésus* et qui a pour auteur un de nos excellents curés de campagne si bons, si francs, si humbles et si sincères, si touchants dans l'expression de leur foi solide et de leur amour pour l'Eglise qui ont fait de chacun d'eux, chez nous, plus particulièrement,pourrait-on croire, un apôtre et de la foi et de la patrie, un de ces héros obscurs qui disparaissent sans même avoir eu conscience de la vertu de leurs sacrifices...

L'auteur de *Aux Pays de Jésus* est M. l'abbé Dulac, curé de Saint-Prosper de Dorchester qui, voilà quelque temps, au cours d'un voyage de quatre mois en Europe, visitait Jérusalem, Rome, Oberrammergau, Le Caire et Paris.

Et il a écrit tout simplement, tout naturellement ce qu'il a vu, ce qu'il a ressenti. C'est simple, naturel et sans aucune prétention. M. l'abbé Dulac veut tout bonement faire partager à ses lecteurs ses impressions. Il ne veut avoir aucune prétention littéraire. Son petit volume est bien écrit tout de même, en belle et bonne langue française: et c'est beaucoup au point de vue littéraire, du moins aujourd'hui alors que l'on se croit un grand artiste, un écrivain remarquable quand sortant des sentiers battus—par les plus purs écrivains français—on aura batifolé dans les inextricables maquis de certaines écoles modernes soi-disant littéraires.

L'abbé Dulac ne fait qu'indiquer souvent les endroits par où il a passé; nous aurions aimé parfois, nous arrêter plus longtemps avec lui! c'est un voyage trop à la vapeur. N'importe, le fait de signaler certain endroit d'un mot seulement, mais frappant, nous émeut. Nous avons l'instinct, la passion du voyage, du déménagement, pourrait-on dire, et le seul tracé d'un itinéraire nous émeut. Tout de même, "parcourant les pays étrangers", ce "Canadien errant" qu'est devenu pour quatre mois, le curé de Dorchester, a su couper son "horaire" de réminiscences, littéraires très à-propos. "On s'instruit en voyageant", dit-on. Et l'on pourrait ajouter: on s'instruit en lisant le récit de ceux qui voyagent. L'on apprendra une foule de choses en lisant le livre de M. l'abbé Dulac.

En terminant nous ne pourrions mieux faire, pour donner une idée générale de ce petit volume, que de citer le passage d'un article de présentation très bien fait publié dans Le *Soleil*, et qui se lit comme suit:

"Tout le long du livre, des conclusions morales ou de brèves remarques religieuses tiennent lieu de description. Il n'a pas senti la nécessité de nous faire partager ses impressions personnelles, de nous donner la sensation de "choses vues" Le détail typique, la peinture de réalités matérielles y manquent totalement.

"Tous les lecteurs mettront le doigt sur ces défauts; mais nous félicitons quand même l'auteur, qui nous fait aimer davantage les deux villes saintes: Rome et

Jérusalem. Il n'est pas donné à tous de parler de ces lieux à la manière de Loti, de Gerbet ou de l'abbé LeCamus. Pour résumer, *Aux Pays de Jésus* n'est qu'un itinéraire, mais un itinéraire au meilleur sens du mot."

*
* *

Ceux qui dans le temps n'ont pas pu déguster à leur aise les spirituelles et pieuses lettres qu'écrivait au début de l'été dernier, dans le *Soleil,* M. Ernest Bilodeau, qui avait été délégué par ce journal au dernier Congrès Eucharistique de Rome, pourront se reprendre et repasser à tête reposée le récit de cet imposant pélérinage dans la capitale de la chrétienté

En effet, sous le titre de *Pèlerins de Rome* le *Soleil* vient de publier sous un format attrayant pourvu de bonnes illustrations, les vingt-quatre lettres d'impressions de voyage de M Bilodeau. Ces lettres sont précédées d'une préface de S. G. Mgr Emard, archevêque d'Ottawa, et d'une lettre du R. P. Victor Lault, supérieur des Pères du Saint-Sacrement à Montréal, qui avait la direction spirituelle du pélérinage canadien au Congrès de Rome.

Comme il le dit lui-même l'une des premières préoccupations du R. P. Lault fut de suggérer aux organisateurs du pélérinage d'être secondé par un "publiciste compétent dont les écrits feraient bénéficier le Canada tout entier des importantes discussions, des échanges de vues et des manifestations grandioses qui doivent faire du Congrès de Rome suivant l'expression même du Pape, "le véritable congrès de la paix".

Nul, assurément, n'était plus qualifié que M. Ernest Bilodeau pour remplir les fonctions de publiciste canadien au Congrès. On le constatera, du reste, en lisant ses lettres de souvenirs et d'impressions; elles sont d'une lecture aussi pieuse que solutaire. Quel intéressant voyage que l'aller et le retour de nos pèlerins! Quel émouvant récit que celui des cérémonies grandioses du Congrès.

Ces lettres de M. Bilodeau abondent en détails intéressants, en descriptions pittoresques, en souvenirs amusants, en propos pieux. Du moment que l'on consent, en ouvrant le volume, à assister avec notre publiciste au départ des pèlerins de Rome, l'on veut faire avec lui tout le voyage et, au retour, on ne le regrette assurément pas.

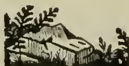
L'édition de Noël-Janvier de cette excellente revue féminine qu'est la *Bonne Fermière* était en circulation en janvier. Elle contient trente-deux pages, d'une rédaction choisie et variée, sur tout ce qui peut plaire et être utile aux dames, aux jeunes filles, aux institutrices dans le monde ou dans la vie religieuse, aux ménagères et aux fermières à la campagne, au village et à la ville. Cette revue traite spécialement d'économie domestique, d'agriculture féminine, de sociologie et de littérature. La présente livraison apporte aux abonnés de jolis contes et légendes, de belles poésies de circonstance, de précieux renseignements.

On y lira avec intérêt et profit : "La bonne année" par Yolande; "Les leçons de la Crèche" par Noëllette; "lesvieux airs de Noël" de Benjamin-Sulte; "Noël mystique" de Marcelle; "Nos vœux sincères" par Yolande; "La guignolée" de Francis DesRoches; "Honneur à la fermière" par Mlle Béatrice Martin; une étude sur "Les Signes sur le Sable" par M. Aimée Plamondon; un article de Mme A.-O. Comiré; une poésie de Botrel; un écho du dernier Congrès par Germaine; un sonnet de Hérédia; des avis importants pour les directrices des groupes de fermières rurales; le "coin de Fanchette" et la liste chronologique des 72 cercles de fermières fondés depuis 1915.

Ce numéro, et tous ceux qui vont suivre en 1923, sont illustrés, abondamment et judicieusement fournis. On s'y abonne par envoi d'un bon postal de 50 sous l'administration: "La Bonne Fermière" 229½ rue Latourelle, Québec.

Le ministère des terres et forêts, à Québec, vient de publier, pour 1923, une nouvelle édition de son calendrier annuel. Chaque feuillet porte la vignette d'un, arbre de chez nous, avec des notes sur ses caractères distinctifs et ses propriétés. Ainsi, il y a de petites études sur l'érable à sucre, le pin blanc, l'orme blanc, le merisier, le tilleul, le mélèze (épinette rouge), le bouleau gris, le cèdre, le chêne rouge le sapin. Chaque feuille porte, en encadrement, un coin de la forêt; des devises appropriées complètent le calendrier. C'est la suite d'une leçon de choses sur nos forêts, commencée avec le calendrier de 1922.

Nous félicitons bien sincèrement l'auteur des légendes qui nous indiquent à chaque feuillet, de quel bois il s'agit, son usage et son histoire.



# COIN DES MUSICIENS	Par RAOUL DIONNE

CONCERT THIBAUD.—Oui, Mesdames et Messieurs, Thibaud est venu donner un concert à Québec; Thibaud, l'idole des Américains, des Allemands, de toute l'Europe, a fait ici,... un quart de salle. Et l'on dit que le public québecois est musicien!!! Un mot du programme. La vieille sonate de Vertini, datant de 1673, jouée par un tel artiste est un vrai délice pour le cœur et l'esprit. Un seul reproche: pourquoi avoir enlevé le concerto de Mendelssohn, si grand, si merveilleux, pour le remplacer par le concertstuck de Saint-Saens? Cette pièce est sans doute belle mais elle est froide, distante. Il paraît, d'après un critique montréalais, que l'auteur avait demandé à Thibaud de toujours jouer, après le concertstuck, son Rondo Capricioso,—ce à quoi, d'ailleurs, l'artiste s'est conformé,—afin de laisser le public sur une meilleure impression. On ne peut critiquer Thibaud. Certes, l'expression et l'interprétation peuvent ne pas enthousiasmer tout le monde; mais sa technique si juste, depourvue de toute fioriture, sa sonorité, le velouté si doux font de lui un des grands violonistes du monde,... Et il a fait, ici, un quart de salle!



CONCERT.—Une gracieuse violoniste, Elise Biron, une chanteuse de goût, Madame Delaney, et les Chanteurs de St-Dominique ont fait les frais d'un joli concert en la salle des Chevaliers de Colomb, le 5 février dernier. Un beau programme, sérieux, fait de pièces des meilleurs auteurs a vivement intéressé l'auditoire. Mlle Biron a joué des pièces mi-sérieuses, mi-légères, avec aplomb, justesse et expression. Elle a été rappelée et a répondu gracieusement aux encores; elle a reçu des fleurs, hommage bien mérité. Madame Delaney chante le française très bien. Son interprétation est très musicale et très distinguée. Les Chanteurs de St-Dominique ont chanté trois chœurs qui ont paru plaire beaucoup à l'auditoire. Puisque le signataire de ces lignes est leur directeur, il peut difficilement leur jeter des fleurs, mais il s'empresse de saisir l'occasion pour leur dire un sincère merci pour le plaisir qu'ils lui procurent, par leur obéissance... à sa baguette, leur amabilité et leur bonne volonté. Ce concert avait été organisé par M. Jean-B. Lemieux, qui mérite des félicitations. Il nous fait plaisir de louer, ici, l'œuvre très méritoire que poursuit l'ordre des Chevaliers de Colomb. Le conseil local de cet Ordre dispose de fonds qu'il dépense fort judicieusement en organisant des manifestations d'art qui élèvent l'âme et l'esprit. Et cela en faisant gagner aux amateurs et artistes canadiens de toute la province, de substantiels cachets. Le fait est si rare, qu'il mérite la publicité.

o——o——o

Le "Coin des Musiciens" ne reçoit pas de billets de faveur. Aussi, la crise commerciale que nous traversons nous a empêché de suivre les représentations d'opérette qui se sont données il y a quelque temps, à l'Auditorium. Nous sommes heureux dans ce cas-ci de n'avoir aucune critique à offrir.

o——o——o

Le 21 février dernier a eu lieu le concert bi-mensuel du "Ladies Morning Musical Club". Au programme: Madame Goodday, de Québec, et Madame Gaudet, de Montréal, M.M. J.-E.-A. Cloutier et Pfieffer. M. Pfieffer possède une belle voix de baryton, chante avec aplomb et beaucoup de goût. M. Cloutier a une voix superbe. Il la manie avec aisance. Le "Cor", de Flégier, magnifiquement chanté, a été pour sa basse ronde et pleine, l'occasion d'un triomphe.





Echos de la Société

Le 28 décembre, à l'Hôtel de Ville, avait lieu un concert-conférence de la Société des Arts, Sciences et Lettres. M. Paul Fontaine, avocat, licencié en sciences économiques de Paris, a été le conférencier de la circonstance. Dans une forme très littéraire, il a parlé du rôle de "la cigale et de la fourmi" dans toute société qui veut grandir.

La partie musicale de la soirée a été remplie par Mlle Lucienne Bergeron, élève de Mlle May Légaré, qui exécuta au piano "Polichinelle" de Rachmaninoff et une étude de Chopin, et par M. Raoul Dionne, accompagné par M. Geo. Chouinard, qui a rendu deux jolies chansons dont l'une avait pour titre: "Trois petits garçons" et l'autre: "Gerbes fanées".

L'hon. L.-A. David, secrétaire provincial, qui était l'hôte d'honneur de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a fait une jolie allocution.

M. C.-J. Magnan présidait pour la première fois les séances de la Société. Il s'est brillamment acquitté de sa nouvelle tâche. Nous croyons intéresser nos lecteurs en publiant le texte de son discours de présentation:

"La Société des Arts, Sciences et Lettres, dit-il, continue ce soir, de la plus heureuse façon, la série de conférences inaugurées l'automne dernier. Je dis de la plus heureuse façon, et pour cause. En effet, et tout d'abord, notre hôte d'honneur, ce soir, est précisément l'honorable Ministre dont relèvent les Arts, les Sciences et les Lettres en notre province. M. David a déjà fait beaucoup pour enrichir ces trois domaines intellectuels en favorisant ceux des nôtres chez qui le talent s'allie à l'amour du travail, et en créant une commission dont la mission est de veiller à la conservation de nos souvenirs et monuments historiques. La tâche est loin d'être achevée, mais l'élan est donné et nous souhaitons qu'une élite de plus en plus nombreuse, chez les jeunes de chez nous, correspondent aux encouragements généreux du Gouvernement de Québec, encouragements qui s'étendent non seulement aux Lettres mais aussi aux Arts et aux Sciences.

"Monsieur le Ministre, au nom des membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, permettez-moi de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue et de vous remercier bien vivement pour la marque de haute sympathie que vous accordez ce soir à notre jeune société canadienne-française.

"Deux distingués amateurs ont bien voulu nous accorder le concours de leur talent musical; que Melle Bergeron et Monsieur Dionne daignent accepter

l'expression de notre profonde gratitude, pour la note artistique qu'ils vont ajouter à cette soirée littéraire.

"La société des Arts, Sciences et Lettres a repris la série de ses séances littéraires de la plus heureuse façon, ai-je dit. Ce soir, Mesdames et Messieurs, nous allons avoir le plaisir d'entendre un jeune de chez nous, un ancien élève de notre vieux Séminaire et de notre chère Université Laval, j'ai nommé Monsieur Paul Fontaine, avocat. Monsieur Fontaine, vous vous rappelez peut-être en quelles circonstances vous me fûtes présenté la première fois. Il y a déjà de cela un lustre et demi, et c'était dans une des modestes salles du Patronage de la Côte d'Abraham, dans cette salle où depuis plus d'un demi-siècle se réunit, le deuxième dimanche de chaque mois, le Conseil particulier de la Société de Saint-Vincent de Paul de Québec. Les présidents des conférences et les officiers du Conseil étaient déjà à leur poste, lorsque, discrètement, s'ouvrit la porte de la salle pour laisser passer deux élèves du Petit Séminaire, portant fièrement le joli costume du collégien québecquois. Cher ami, vous étiez l'un de ces jeunes collégiens et veniez présenter vos lettres de créances, à titre de président de la Conférence de Saint-Vincent de Paul du Séminaire, la belle et prospère Conférence de Saint-François-de-Salles. Jusqu'à la fin de vos études classiques vous avez été fidèle à vos devoirs modestes, mais combien efficaces, de confrère de Saint-Vincent de Paul. Puis les cours universitaires réclamèrent tout votre temps: étudiant sérieux et consciencieux, vous vous fîtes un devoir de ne dérober aucun instant à l'étude et à l'assiduité aux cours de droit. Vos talents et vos succès vous valurent, il y a trois ans, le grand honneur d'être envoyé à Paris comme boursier du Gouvernement de Québec, qui inaugurait alors, je crois, Monsieur le Ministre, votre généreuse politique d'encouragement aux études supérieures. Dans la capitale de la France, toujours chère à nos cœurs canadiens, vous vous êtes livré tout entier, M. Fontaine, à l'étude et au travail. L'économie politique et l'économie sociale, si nécessaires à un jeune pays comme le nôtre, furent l'objet particulier de vos labeurs. Puis, au contact des maitres de la parole et de la pensée françaises, vous avez perfectionné votre talent d'écrivain qui s'est affirmé il y a quelques semaines dans le "Terroir", organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres. Vous avez eu l'avantage aussi, durant votre séjour en France, d'enjoliver vos aptitudes oratoires sans cependant renier en rien le verbe canadien, qui n'est autre, dans ses éléments essentiels, que le verbe français du 17e siècle. A votre retour à Québec, vos parents, vos anciens camarades et vos amis vous reconnurent parfaitement à votre accent resté canadien dans ce qu'il a de vraiment français, exempt d'exagération et de gasconnade. Après un séjour de trois années au cœur même de la mère-patrie et après y avoir puisé tout ce qui peut être utile à vos compatriotes et y avoir méprisé tout ce qui peut leur être préjudiciable, vous êtes revenu au Canada, au pays de Québec, plus fier que jamais de votre patrie et des vôtres. Une double protection veilla sur vous dans la vaste capitale française: l'une représentait constamment auprès de vous la patrie absente, les traditions religieuses et nationales, et ce sous la forme la plus

exquise, j'ai nommé la jeune épouse distinguée qui vous accompagna au beau pays de France durant toutes vos études. Ce fut pour vous un viatique charmant en même temps que la plus délicate évocation quotidienne du pays natal. L'autre, ce fut l'amitié, combien prenante, de la jeunesse catholique française, si active à Paris et dont le centre se trouve à l'Institut catholique et à la Conférence Olivaint, rue d'Assas. Dans ces milieux privilégiés, on vous a accueilli comme un frère, et vous y avez vécu des heures délicieuses et réconfortantes, laissant intactes dans votre cœur, les raffermissant, au contraire, vos croyances catholiques et votre profond attachement à la patrie de vos pères. En même temps, vous avez appris à mieux connaître et à mieux aimer la patrie de saint Louis, de Jeanne d'Arc et de saint Vincent de Paul, la France glorieuse de nos ancêtres.

"Vous êtes revenu sur les bords du grand fleuve, non en exilé, mais en patriote convaincu que la Nouvelle-France a besoin du concours de tous ses fils, surtout de ceux qui ont eu l'avantage de parfaire leurs études sous l'égide des meilleurs maîtres français. Plus instruit, mieux préparé aux luttes qui vous attendent, vous n'en défendrez que mieux nos traditions religieuses et nationales, traditions apportées jadis des meilleures provinces de la France du 17e siècle.

"Et je devine que, ce soir, en mettant en scène la Cigale et la Fourmi, vous saurez parler d'une de ces traditions toujours bien françaises, et très canadiennes jusqu'à il y a un siècle, je veux dire la prévoyance, l'économie."

La Société des Arts; Sciences et Lettres a commencé, voilà quelques semaines, une série de causeries du samedi. Les membres de la société qui assistent à ces causeries intimes peuvent constater que ces dernières, faites sur des sujets variées et pratiques, vont être utiles à tous.

La première de ces causeries a été donnée, le 3 février par M. Jos.-S. Blais, surintendant des succursales de la Banque Nationale, qui a parlé de l'"épargne dans nos institutions canadiennes-françaises comme moyen de survivance". La causerie de M. Blais a donné lieu a une importante résolution.

Le 10 février, une autre causerie était faite par M. Evariste Brassard, chef du Service provincial des droits sur les successions, qui a fait l'historique des diverses lois qui existent concernant l'impôt successoral.

La causerie suivante a été donnée par le Dr A.-E. Bédard, diplômé de l'Ecole d'Alfort, France, sur le sujet suivant: "La viande que nous mangeons."

Le 25 février, la causerie était faite par M. J.-H. Lavoie, chef du Service provincial de l'Horticulture, sur les moyens d'action de son gouvernement et les possibilités de développer dans la province la science de l'horticulture.

D'autres suivront: M. Geo. Morisset, secrétaire de l'Exposition Provinciale, sur les musées; M. Raoul Dionne, directeur de la Chorale St-Dominique, sur l'histoire de la musique; M. Yvan Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics, sur les chemins de fer et les ponts; M. Cyrille Vaillancourt, chef du Service provincial de l'apiculture, sur nos érablières.

Au cours de ses dernières séances, la Société des Arts, Sciences et Lettres a adopté plusieurs résolutions de félicitation à l'adresse de ses membres qui, en ces derniers temps, ont été l'objet de promotions, de décorations ou de nominations. Voici les titulaires qui ont ainsi reçu les honneurs des félicitations officielles de la Société et qui sont tous membres de cette dernière.

M. Eugène Audet, assistant-gérant de la Banque Nationale qui a reçu, récemment, la médaille de Vermeil de l'Ordre de la reine Elizabeth de Belgique, pour services rendus aux civils pendant la guerre;

M. Arthur Marier qui a été nommé, par le gouvernement provincial, membre du Conseil des Arts et Manufactures.

M. J.-Eug. Corriveau, qui a été fait Chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand;

M. Geo. Bellerive, qui a été nommé membre correspondant de l'Université de Nîmes;

Les Drs Arthur Langlois et S. Gaudreau, qui ont été nommés professeurs de chirurgie-dentaire à l'Université Laval;

M. Jean Thomas, qui a été nommé officier d'Académie par le gouvernement français.

M. Alleyn Taschereau, avocat, sera le prochain conférencier de la Société des Arts, Sciences et Lettres à un prochain concert-conférence qui aura lieu à l'Hotel de ville, le 15 mars. M. Taschereau parlera de Philippe-Aubert de Gaspé, dont il est l'un des descendants. Il possède sur ce délicieux écrivain que fut de Gaspé, plusieurs documents précieux et inédits qui ne manqueront pas d'intéresser ceux qui aiment "les petites choses de notre histoire".

A sa séance du 10 février 1923, la Société des Arts, Sciences et Lettres a adopté unanimement la résolution suivante:

Proposé par le Major E.-Théo. Paquet, et secondé par M. Georges Bouchard, M. P.:—

"Considérant que les fortifications militaires de la ville de Québec donnent à celle-ci un cachet que ne possède aucune autre ville de l'Amérique du Nord;

Considérant que la démolition des portes Prescott, du Palais, Hope et St-Jean a créé des solutions de continuité regrettables et enlevé aux fortifications une grande partie de l'attrait qu'elles constituaient jadis dans leur intégralité;

Considérant que ces fortifications, ainsi que les nombreux monuments historiques qui s'élèvent sur les places publiques, à Québec, contribuent à assurer la survivance de son passé historique et légendaire;

Considérant que ces murailles de pierre, avec la citadelle qui les couronne forment un attrait qui amène à Québec de nombreux touristes, chaque année;

Considérant que la faveur dont jouit la cité de Champlain auprès des étrangers lui vient surtout en fonctions de son caractère de ville normande et de ville fortifiée et qu'elle continuera à être recherchée des visiteurs aussi longtemps que ce caractère propre et unique lui sera gardé;

Considérant, de plus, que le "Royal 22e Régiment" est aujourd'hui stationné à la citadelle, en récompense des services signalés qu'il a rendus aux alliés pendant la Grande Guerre, de 1914 à 1918;

Considérant que la citadelle elle-même et ses nombreuses dépendances, de même que les fortifications, en maints endroits, tombent en ruine;

La Société des Art, Sciences et Lettres de Québec est heureuse de seconder la suggestion faite par le Lieutenant-Colonel, G.-E. Marquis, au cours d'un article paru dans le "Quebec Daily Telegraph", numéro de Noël, à l'effet de suggérer que le soin et l'entretien de ces fortifications soient passés par le ministère de la Défense Nationale à la Commission des Champs de Bataille Nationaux, et que, de plus, le centenaire de la construction de ces murailles soit célébré en 1923.

La Société est aussi heureuse d'appuyer fortement, à ce sujet, la proposition faite naguère par le député de Québec-Ouest aux Communes, M. C.-G. Power, à l'effet de confier l'entretien de ces murailles à la Commission ci-dessus mentionnée— et celle de Son Honneur le maire de Québec, M. Joseph Samson, dans le but de reconstruire les portes jadis démolies.

De plus, elle compte que le Conseil municipal recevra de la population de Québec tout l'appui dont il a besoin pour amener la réalisation de ces diverses propositions relatives à la conservation de nos fortifications militaires."



A MARIA CHAPDELAINE

I

Canadiens, dans notre légende,
Nous devons maintenant placer
Celle dont je vais vous chanter
L'histoire à la fois simple et grande.
Elle pouvait, quoiqu'on prétende,
Aux plus doux bonheurs aspirer,
Mais elle a su tout mépriser,
Pour demeurer dans la légende.

II

Les jours de sa première enfance
S'écoulèrent dans la forêt
Dont le mystérieux attrait
La remplissait de confiance.
Bientôt son âme se fiance
Aux âmes des grands défricheurs,
Pères de nos fiers laboureurs,
Voilà ce que fut son enfance.

III

Puis, son charme de jeune fille,
Troubla le cœur des beaux garçons
Qui lui firent maintes façons
La proclamant la plus gentille.
Un jour, l'un d'eux, for galant drille,
Lui dit "Venez dans la Cité"
Connaître la félicité."
Mais elle aima mieux rester fille.

IV

Pourtant la ville et son mensonge
La hantait d'un désir ardent
Et l'appelaient souvent, souvent,
La nuit, en un bien joli songe.
Sans hésiter elle se plonge
Au plus profond de la forêt
Pour dompter son cœur inquiet
Et chasser à jamais le songe.

V

Gens de la ville et de la plaine,
Voilà que je vous ai chanté
Avec orgueil en vérité
Notre Maria Chapdeleine,
Sous son humble robe de laine,
Elle a conquis, sans s'en douter,
La gloire et l'immortalité.
Vive Maria Chapdeleine!

AIMÉ PLAMONDON.

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 363 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 11. *Québec* *MARS 1923*

SOMMAIRE

MERCI

Tel qu annoncé dans le précédent numéro de la revue, les comptes d'abonnement ont été adressés tout récemment, et chaque courrier postal nous apporte une bonne gerbe de chéques, mandats, etc. La classe de lecteurs du "Terroir" en est une qui comprend et sait apprécier l'œuvre poursuivie par la SOCIETE DES ARTS, SCIENCES ET LETTRES, toute modeste soit-elle: son verre n'est pas grand mais elle boit dans son verre...

Le rêve caressé par les fermiers de la revue se matérialise davantage, chaque jour, et ceux-ci ont bon espoir de causer une agréable surprise à leurs lecteurs, quand arrivera la livraison de mai. En attendant, ils comptent que ses lecteurs, sans exception, voudront bien répondre à leur appel, afin de leur fournir l'aide nécessaire à la réalisation de leur projet d'agrandissement. Des agents sollicititeurs apportent, chaque semaine, bon nombre d'abonnements, et le tirage de la revue augmente de plus de cent numéros par mois. Nous accordons une commission libérale à tout agent.

Les annonceurs qui contribuent dans une large part au soutien de la revue, tout en faisant connaître au public les marchandises de leurs commerces respectifs, méritent aussi une bonne part de notre gratitude. Et c'est pourquoi, aux premiers comme aux derniers, nous disons un cordial merci pour leur encouragement.

Les Fermiers du "Terroir".

PRINTEMPS TARDIF

PRINTEMPS, joyeux printemps, triomphale saison,
Reviendras-tu toujours, avec tes harmonies,
Remettre à la gaiété nos âmes rembrunies,
Avec tes boutons d'or, avec ta floraison?

Vois, une flore étrange est sur le point d'éclore
Au jardin de l'ennui que l'hiver cultiva;
Et la neige d'hier qui lentement s'en va
A laissé dans nos cœurs le chagrin qui dévore.

Le soleil a beau rire en ses rayons joyeux,
Un frisson de tristesse a passé sur les choses;
Il retarde pour nous l'éclosion des roses,
Les craintives chansons et les oiseaux frileux.

On dirait que partout sur les routes désertes,
Les arbres au teint gris sont encore exilés;
Sur la pente des monts, des ruisseaux affolés
Laissent couler à flot leurs blessures ouvertes.

Printemps, joyeux printemps, reviendras-tu toujours
Charrier vers la mer les glaces de nos grèves?
Reviens, comme jadis, illuminer nos rêves:
Apporte pour nos champs l'oubli des mauvais jours.

Reviens. Laisse tomber en fécondes ondées
La sève à nos forêts, les parfums à nos fleurs;
Reviens encore. Il est fini, le temps des pleurs,
Car tu souffles la vie aux plaines dénudées.

Prodigue ta verdeur aux penchants des grands monts
Et ta splendeur tardive à la grande nature;
Que la paix sur la terre éternellement dure;
Que le divin bonheur rayonne sur nos fronts.

Alors, tu sèmeras, parmi nous, les tendresses
Que tu portes en toi pour les amants d'un jour;
Et tu leur chanteras la chanson de l'amour!...
Printemps, tu nous feras mourir de tes caresses!

JEAN CHARBONNEAU



CHRONIQUE PASCALE

Le printemps, il est vrai, n'apparait encore que sur le feuillet mobile du calendrier. Sous notre rude climat du nord, il faut attendre longtemps avant de le voir s'épanouir au ciel, dans les champs et sur les montagnes.

N'importe! c'est l'*Alleluia* de Pâques; c'est l'*Alleluia* de la Résurrection.

Le Christ est ressussité et la Nature, soumise à ses lois immuables, ressussitera, elle aussi, dans quelques jours.

Avec allégresse, les chrétiens affluent dans les temples où dans un grandiose agenouillement à la Table Sainte, ils vont recevoir Celui qui est la Vie; vivre, en effet, de Lui, préluder à la Pâque éternelle...

Aussi allègrement, les corneilles et les premiers rouges-gorges s'abattent sur les taches de terre brune pour picorer et tirer à plein bec des herbes roussies de l'automne dernier; c'est un bruyant fourmillement de plumes noires et de plumes grises, une assourdissante cacophonie de cris, de piaillements, de chants et de croaillements; une volée de coups de bec. Ces oiseaux s'amusent en attendant les premiers bourgeonnets, les premiers chatons verts et gommeux, les premiers brins d'herbe qui, bientôt, dresseront leur petite tête verte au profond des sillons ou à l'ombre immense des mottes de terre dure...

Plus que jamais, à cette époque du renouveau théorique, l'on parle du temps qu'il fait, du temps qu'il fera demain et de celui qu'il fit hier. Il suffit d'un rayon de soleil perçant la nue au moment qu'on ne l'attendait pas, et d'un peu d'eau de neige ruisselant ici et là, dans les rues et dans les champs, pour nous mettre dans le cœur de la joie et de l'espoir.

Et l'on trouve alors que ce coquin de printemps revient avec infiniment d'à-propos.

L'on constate tout de même que mars et une grande partie d'avril, qui sont si largement prodigues de giboulées, d'averses, de froidure, de neige intempestive, de "nordet", n'en paraissent pas moins admirablement remplir leur rôle qui est, comme chacun sait, et surtout, comme l'assurent les poètes, de préparer en secret le printemps, le vrai, non pas celui qui nous apparaît tout d'un coup, au beau milieu d'une tempête de neige, sur la feuille de mars du calendrier, mais le vrai, encore; celui qui est, comme un académicien, tout décoré de vert et papillottant de soleil.

Le fait est qu'on le prépare en secret, dans le plus profond secret, ce printemps.

Certains matins de la Semaine Sainte, il y a eu débauche d'or au bas du ciel, du côté de l'Orient; quels beaux et riches "claims"! Ce n'était plus des doigts de rose que l'Aurore étendait sur le front des Laurentides; c'était des pierreries, des chapelets de bagues d'or qui ruisselaient sur les épaules rugueuses et blanches des monts; et, dans les villes et dans les villages, les cloches chantaient qu'accompagnaient dans les champs encore blancs et sur les branchilles encore étriquées des arbres, d'assourdissants saluts d'oiseaux... Dans la ville, les cloches y allaient à battant que veux-tu: le gros bourdon de Saint-Sauveur remplissait l'air d'un bruit de

tonnerre; le bronze grave de Saint-Jean-Baptiste, au bas de son grand clocher, et du haut de la colline Sainte-Geneviève, martelait l'espace de coups sonores; la plus grosse des cloches du carillon de Saint-Roch donnait de la voix tant qu'elle pouvait, cherchant à monter des profondeurs de l'ancienne Vacherie; et, à l'autre bout de la ville, tintinnabulait, sonore encore, la grèle cloche de Notre-Dame-des-Victoires, ressussitant, à chaque coup de son battant, deux siècles et demi de passé.

Et le matin de Pâques, toutes ces cloches, parmi l'aurore rose et blanche, clamaient la résurrection de Celui dont elles doivent, matin, midi et soir, chanter les louanges.

Mais voilà que là-haut, un fleuve invisible d'air charrie de l'ombre sur l'or répandu dans l'espace; les lumières printanières sont bientôt en déroute. Est-ce de l'eau, est-ce de la neige qui tombe en traits obliques, faisant transire, grelotter choses, bêtes et gens? Soubresaut hystérique de l'hiver! Les cous s'engoncent dans les collets; la bruine se colle aux arbres où elle gèle bientôt formant des coraux magnifiques; l'eau dégouline partout, rageuse, opiniâtre, choquante, maussade. Puis, à cette rage de pluie, succède une fureur de neige, molle, flasque, mouillée, collante, visqueuse, chatouillante, blanche tout de même, folle, et qui chevauche les toits et les collines qui se réhabillent de blanc. Les corneilles qui s'enfuient font comme des déchirures dans le rideau de tulle. Bientôt après, le vent souffle et la tourmente traîne sa chevelure sombre sur la blancheur occasionnelle de la terre.

C'est comme l'image de la blancheur immaculée des phalanges des âmes heureuses, purifiées, en ces jours de bénédiction, par la présence divine.

N'empêche que demain la tradition des saisons triomphera encore dans l'azur du ciel, couleur d'idéal, et dans la verdure jeune des vieux arbres. Et ce retour à la succession normale des antiques saisons sera pour tout le monde un enchantement et un soulagement.

Voyez-vous, ce qui nous trompe, ce sont ces subites perturbations atmosphériques, au cours de chaques aison, et auxquelles nous devrions pourtant nous attendre puisqu'elles se produisent depuis assez longtemps pour que la tradition des vieux-majors des campagnes leur aient donné des noms, tout comme l'on en a octroyés aux saisons véritables; ainsi, nous avons l'Eté de la Saint-Martin, l'Hiver des corneilles, le Petit Printemps, le Prime Automne...

Damase Potvin.



LES CHEMINS DE FER (1)

Causerie faite par M. Ivan Vallée, ingénieur en chef au Département provincial des Travaux Publics, le 24 mars courant, devant les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.



M. Ivan Vallée

Avec la civilisation, nous avons vu la carte du monde s'agrandir, surtout, grâce aux voies de communication et aux moyens de transport multiples qui se sont développés à travers les siècles.

Les principaux modes de communiquer qui ont ainsi contribué au progrès du monde, sont les routes, les ponts et les viaducs de tout genre, les chemins de fer, en ne tenant pas compte des voies aériennes, maritimes, souterraines et sous-marines qui sont, pour la plupart, utilisées de nos jours comme modes de transport exceptionnels.

Pour me rendre à la demande qui m'a été faite, je vous entretiendrai, ce soir, des *chemins de fer* et *des ponts*. Disons tout de suite, qu'il serait difficile de trouver place ici pour tout ce que l'on pourrait dire sur ces deux sujets.

Je n'ai ni l'intention, ni la prétention, en les traitant, de vous captiver par des phrases harmonieuses et cadencées; je veux plutôt m'efforcer d'être simple et intéressant; aussi, me suis-je rendu compte que pour atteindre ce but, il me fallait, précisément, comme, d'ailleurs, on le pratique en réalité sur les chemins de fer, si l'on veut accomplir le voyage dans le temps réglementaire, n'arrêter que juste le temps nécessaire aux points les plus importants, passer outre sinon très rapidement

(1) Dans sa causerie, M. Vallée a traité des chemins de fer et des ponts; nous ne publions, aujourd'hui, que ce qui a trait aux chemins de fer, nous réservant de donner la partie concernant les ponts dans la prochaine livraison du *Terroir*, celle d'avril.

les autres qui tout en présentant un certain intérêt ne permettraient pas, si l'on n'adoptait pas ce procédé, de franchir à une plus petite vitesse les nombreux ponts rencontrés sur la route.

Ajoutons encore que je n'entrerai pas dans le domaine des technicités qui ne fait que s'étendre d'année en année en s'enrichissant d'exemples pratiques et de théories nouvelles dont l'inventaire, s'il pouvait se faire, n'aurait pas de fin car, s'il m'eut fallu pénétrer dans ce domaine que mes connaissances m'auraient permis seulement d'effleurer, j'aurais, vous connaissant comme des intellectuels très indulgents, risqué de subir le même sort que ce professeur de physique qui, à la fin d'un cours d'optique dont les démonstrations avaient été faites à la faveur de l'obscurité, constata que ses élèves s'étaient esquivés "presto".

Sans vouloir vous imposer un plus long préambule, je vous parlerai immédiatement "d'une voie ferrée".

Un chemin de fer étant formé de deux éléments, la voie et le matériel roulant, est à la fois un moyen de communication et un mode de transport. Or, comme j'ai à vous entretenir aussi des ponts, il me faut faire ici une distinction entre les voies de communication et les modes de transport, car les ponts, à l'exception des ponts transbordeurs, sont exclusivement des moyens de communication sur lesquels, tout comme sur les voies ferrées, circulent divers types de voitures.

HISTORIQUE DES CHEMINS DE FER

L'idée d'interposer, entre le sol et les roues des véhicules, des lisses pour diminuer le frottement, a été mise en pratique pour la première fois, dans le nord de l'Angleterre, avec l'objet de transporter du charbon, des mines au bord de la rivière. Sur ces lisses, qui étaient de bois, des wagonnets étaient tirés par des chevaux. Ce n'est que vers 1767 que l'on a substitué à ces bandes, des rails de fonte, et 50 ans plus tard, le rail en fer, pour ensuite, adopter l'acier employé depuis. Ce n'est que lorsqu'on parvint à substituer à la traction animale la locomotive à vapeur, que les chemins de fer ont été véritablement créés; et cet événement ne remonte assurément pas à l'antiquité.

Le premier train de chemin de fer, mû à la vapeur, date de 1825, lors de l'ouverture de Stockton and Darlington Railway, en Angleterre. Des essais furent faits de 1811 et en 1829 sans grand succès; ce ne fut que lors du concours ouvert par la Cie Liverpool et Manchester, en Angleterre, chemin de fer de 31 milles de long inauguré en 1829, que la question fut résolue. L'ingénieur anglais, George Stephenson, présenta alors une locomotive qu'il avait appelé "La Fusée". Les chemins de fer n'ont cessé depuis de se développer. Mentionnons, en passant, le contraste remarquable entre la première locomotive et celle d'aujourd'hui; la première pesait quatre tonnes, parcourait une distance moyenne de quatorze milles à l'heure, avec un record de vitesse de 29 milles; de nos jours, la locomotive pèse

de 50 à 100 tonnes, fait une moyenne de 50 à 60 milles et a atteint même un record de 120 milles.

MODES DE COMMUNICATION AU CANADA

Au début de la colonie, comme vous le savez tous, nos voies de communication et nos moyens de transport étaient fort limités; mais, au fur et à mesure que s'agrandit notre territoire, l'on se voit forcé d'ouvrir, ici et là, des chemins de courte longueur, qui ont été, dans la suite, multipliés et prolongés, en même temps que commençait la petite navigation sur nos lacs et nos rivières; nous sommes ainsi arrivés, assez rapidement, aux grands chemins et aux routes. Ensuite, vinrent les canaux à petite section, reliant deux points de partage, puis, la navigation fluviale; mais ces deux derniers modes ont toujours eu comme inconvénient d'être fermés en hiver, et de présenter, en outre, plusieurs obstacles naturels, tels que les rapides, les chutes, etc.; de sorte que quand les chemins de fer sont venus remplacer, en divers endroits, les omnibus, courriers ou postillons, qui desservent encore certaines parties de notre province, cette dernière a été dès lors favorisée de voies de communication perfectionnées dont le développement s'est continué sans arrêt, surtout depuis la fusion des lignes secondaires dans les grandes artères et depuis aussi les améliorations que l'on a apportées, aussi bien aux voies ferrées qu'au matériel roulant.

Ajoutons qu'aujourd'hui nos chemins de fer ont, en outre, comme concurrents, les autobus, les camions ou autres véhicules moteurs qui circulent sur nos routes améliorées et dont le nombre s'accroît tous les jours.

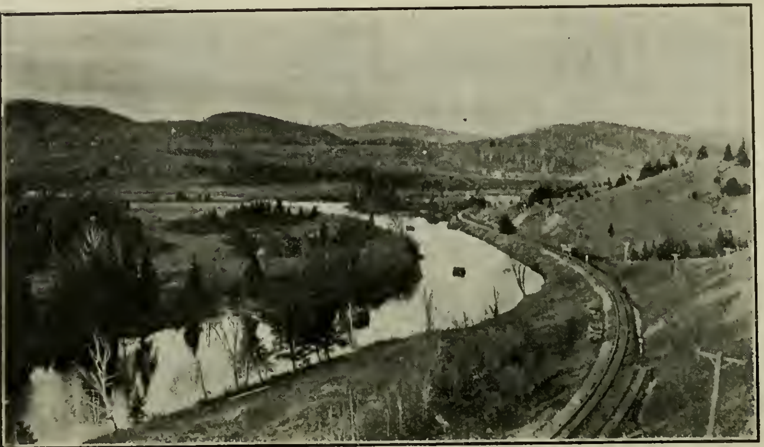
TABLEAU CHRONOLOGIQUE

Nous avions, en 1829, plusieurs services d'omnibus qui faisaient le transport des voyageurs et des marchandises. Mentionnons celui qui existait entre Montréal et Québec, depuis 1721; le service entre Montréal-Bytown, établi en 1811; celui de Montréal-Prescott-Kingston, qui avait été fondé en 1808, et enfin celui de Montréal-Albany.

Ce n'est qu'en 1836 que fut inauguré le premier chemin de fer, au Canada. Comme il est arrivé maintes fois sur d'autres domaines, notre province fut encore la pionnière; ce chemin s'étendait de Laparirie à Saint-Jean; il avait une longueur de seize milles et était exploité par la compagnie "St. Lawrence and Lake Champlain Railroad". La première année, il était à traction animale; mais le succès de la locomotive sur les chemins de fer, en Angleterre, fit que l'année suivante, en 1837, une locomotive de 5 à 8 tonnes, de provenance anglaise, fut mise en circulation sur cette première voie ferrée.

Aucun autre chemin de fer n'a été construit jusqu'à 1846. En 1847, on inaugure le tronçon Montréal-Lachine, et, la même année, le "St. Laurent & Atlantic"

LE LONG DE NOS CHEMINS DE FER



Nos lignes de chemins de fer québecois, en général, traversent des coins d'un pittoresque achevé. Voici un joli paysage de la belle et grasse vallée matapédienne que longe la voie ferrée de l'Intercolonial.

fait circuler des trains de Saint-Lambert à Saint-Hyacinthe. La longueur totale des voies ferrées est alors de 54 milles.

En 1850, par suite de l'inauguration du chemin de fer "l'Industrie et Lanoraie", la longueur totale de nos voies atteint 69 milles.

En 1851, les réseaux "Montréal-Kingston" et "Toronto-Goderich" sont ouverts à la circulation et le total des voies ferrées est de 159 milles.

En 1853, l'on voit s'ouvrir le chemin de fer "Toronto-Lac-Simcoe". Notre réseau ferroviaire monte au chiffre de 506 milles.

De 1853 à 1860, la construction du Grand Tronc contribue à l'augmentation de la longueur des voies ferres, et lors de l'ouverture du pont Victoria, en 1860, nous avions, au Canada, 1994 milles de chemin de fer.

En 1861, sont apparus les premiers tramways à Montréal et Toronto, et, en 1864, l'on inaugurait ceux de Québec. Ces tramways étaient à traction animale.

Lors de la Confédération, le 1er juillet 1867, le Canada possédait un réseau ferré d'une longueur totale de 2,278 milles, dont 575.25 localisés dans notre province. Les compagnies qui exploitaient alors les chemins de fer, dans notre province, étaient :

Le Grand Tronc	507.5	milles.
Le Stanstead, Shefford & Chambly Ry. Co	43	"
La Saint-Laurent et L'Industrie	12	"
Le Carillon & Grenville	12.75	"

En 1875, notre pays voyait se doubler la longueur de ses voies.

En 1879, le Chemin de la Rive Nord, devenu plus tard le "Québec-Montréal-Ottawa & Occidental" et maintenant le "Pacifique Canadien", fait circuler ses convois entre Montréal et Québec.

Ce n'est qu'en 1886 que Vancouver fut relié à Montréal, sans interruption, par voie ferrée. Nous avions alors 10,773 milles de chemin de fer.

L'année 1888 marque l'ouverture à la circulation du "Québec et Lac Saint-Jean", depuis l'Ancienne-Lorette jusqu'à Roberval.

Plus tard, enfin, apparurent les grandes artères du Canadien Nord, du National Transcontinental, etc.

LES SUBVENTIONS

Afin d'encourager les compagnies à construire de nouvelles voies ferrées ou à étendre les réseaux existants, les gouvernements, tant du Canada que des provinces, ont, tour à tour, voté des subsides sous des formes différentes. Ainsi, nous avons les subsides en espèce, les prêts, coût des lignes cédées, souscriptions d'ac-

tions, et des subsides en terre, dont quelques-uns convertis en argent; enfin, des garanties sur obligations ou débentures des compagnies. Signalons quelques faits intéressants concernant notre législation à cet effet.

Par un statut de 1869, des subsides ont été accordés, par le gouvernement de Québec, dans le but d'encourager certaines compagnies à construire des chemins à lisses de bois, que l'on désignait alors sous le nom de "chemins à lisses de colonisation".

La compagnie du chemin à lisses de Québec et Gosford, celle de Lévis & Kennébec, la compagnie du chemin à lisses de Sherbrooke et des Cantons de l'Est, et celle du chemin des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska furent, à peu près, les seules compagnies qui prirent des mesures sérieuses pour tirer parti de cette subvention. La compagnie du chemin de Québec et Gosford se mit la première à l'œuvre et termina promptement son chemin, qui fut mis en exploitation dans toute sa longueur, vingt-six milles, en 1871. Ce chemin de fer fut le premier partant de la ville de Québec. Son exemple fut suivi par la compagnie de Richelieu, Drummond et Arthabaska qui construisit cinquante milles de chemin à lisses de bois, c'est-à-dire, de Sorel à Wickham, et les maintînt en exploitation durant l'année 1872. Cette ligne fut, l'année suivante, fusionnée avec celle de la compagnie Sud-Est, maintenant Q. M. & S., qui remplaça les lisses de bois par des lisses en fer, afin de rendre tout son réseau uniforme.

L'exploitation de la ligne Québec et Gosford fut loin de donner d'aussi bons résultats que celle de la ligne Richelieu-Drummond et Arthabaska. L'expérience démontre biantôt que dans une région accidentée et sur une ligne à rampes un peu fortes, les pluies et les gelées d'automne, ainsi que les neiges de l'hiver, rendaient l'usage des lisses de bois impraticables durant ces deux saisons; ainsi, les autres compagnies qui s'étaient mises à l'œuvre pour faire l'essai de ce système, abandonnèrent les lisses de bois qu'elles n'avaient pas encore posées sur leurs chemins. C'est ainsi que la compagnie Lévis & Kénébec, maintenant Québec Central, et celle de Sherbrooke et des Cantons de l'Est, qui avaient fait les terrassements d'une partie de leurs lignes et préparé une certaine quantité de lisses de bois, renoncèrent à leur emploi et résolurent de leur substituer des rails de fer.

Par le statut de 1875, le gouvernement modifiait de nouveau les subsides accordés par les statuts antérieurs; les augmentations accordées et autre dispositions de cette loi produisirent les résultats désirés; toutes les compagnies subventionnées poussèrent activement les travaux de leurs chemins respectifs.

Par ce même statut, 1875, le gouvernement, pour faire face à ses obligations et payer les subventions, fut autorisé à emprunter 860,000 louis par obligations, rachetables dans 30 ans et portant intérêt à 5%. L'emprunt fut négocié à Londres. C'est de là que date la dette publique de la province de Québec qui, à cette époque, avait en caisse un excédent de recettes.

Cette même année, en outre, le gouvernement contracta des engagements

encore plus considérables en assument lui-même, et à ses frais, la construction du chemin de fer de colonisation du nord de Montréal et celui de la rive Nord.

La construction du chemin de fer Pacifique Canadien était décidée, et pour nous assurer une part du commerce immense que ce chemin était destiné à créer et à développer, il fallait bien relier les ports de Québec et de Montréal à cette grande artère du commerce canadien en construisant un chemin de fer longeant la rive gauche du Saint-Laurent et de l'Outaouais jusque dans le comté de Pontiac, à un endroit propice pour raccorder ce chemin de fer au "Canada Central", qui était, vers l'est, le prolongement du chemin de fer du Pacifique.

De pressantes représentations furent faites au gouvernement pour l'induire à se charger de l'exécution de cette entreprise; finalement, le ministère de Boucherville accéda à cette demande et assuma la responsabilité de la construction de ce chemin de fer. Il y fut autorisé par le statut 39, Victoria, chapitre 2.

Des subsides furent aussi votés, les années suivantes, à diverses compagnies privées.

Au premier juillet 1882, le gouvernement de la province de Québec avait payé, pour la construction des chemins de fer, $25,347,542.14, et les municipalités $4,395,000.00, et au 30 juin 1922, un montant global de $26,817,828.37 et une balance de subvention de $582,602.70 restait disponible à diverses compagnies, lequel montant devait être payé lorsque ces dernières se seraient conformées aux exigences de la loi accordant les subventions.

En outre, un certain nombre de compagnie de chemins de fer ont bénéficié de terres qui ne pouvaient être converties en argent. Le nombre d'âcres de terre gagnés par les compagnies de chemins de fer au 30 juin 1922 s'élevait à 1,778,950 et le nombre restant à gagner à 1,105,240 acres.

La "Compagnie Interprovinciale & James Bay", subsidiaire du C. P. R. bénéficiera, pour la plus large part, des balances de subvention, tant en argent qu'en terre, grâce à la construction dans le Témiscamingue, d'un chemin de fer qui doit traverser cette région et lequel, pour les trois quarts, est présentement complété.

Cette voie ferrée, qui s'étendra de Kipawa jusqu'à la Rivière-des-Quinze, avec embranchement à Villemarie, contribuera au développement de cette région et fournira des moyens de communications faciles entre les divers centres de ce comté, donnant un nouvel essor à la colonisation de cantons très riches, particulièrement ceux du nord de ce comté.

A en juger par la célérité avec laquelle les travaux sont poussés par la compagnie, on croit que les convois circuleront sur ce nouveau réseau ferroviaire, qui aura plus de 77 milles de long, si non, dans toute l'étendue, du moins sur une bonne partie, vers le mois de septembre 1923.

Il se construit actuellement aussi un tronçon de chemin de fer de Hébertville à Saint-Joseph-d'Alma, Lac-Saint-Jean, de 13 milles, nécessité par la construction du barrage de la Grande-Décharge du lac Saint-Jean.

AVANT LA VOIE FERREE



C'était un coin sauvage de la forêt laurentienne; les arbres ont été abattus et une profonde trouée a été faite par où, bientôt, sur un long ruban d'acier, des trains trépidants ont débouché, faisant retentir de leur tonnerre les échos de nos jeunes paroisses de colonisation.

Les gouvernements et les municipalités ont donc compris l'importance qu'il y avait de sillonner notre territoire par des rubans métalliques; ils n'ont pas ménagé les stimulants pour assurer ainsi le maintien de notre vie économique, car ces divers réseaux ferroviaires ont contribué, dans une très grande mesure, à lancer notre province dans cette ère de prospérité que nous lui connaissons et dont nous sommes tous fiers.

DES STATISTIQUES

Je vous épargnerai la monotonie de la lecture de la statistique fédérale et celle de chaque province, concernant les divers subsides. En ce qui regarde notre province, l'on trouvera ces statistiques très détaillées, dans le rapport annuel du Ministre des Travaux publics et du Travail. Il en est aussi fait mention dans l'Annuaire Statistique que publie le Secrétariat provincial et qui est préparé sous la si habile direction d'un de nos membres, M. G.-E. Marquis.

Relativement à la statistique fédérale et à celle des autres provinces, on peut consulter celle qui est publiée par le Bureau fédéral de la Statistique concernant les chemins de fer.

Donnons toutefois quelques chiffres attrayants et qui parlent par eux-mêmes.

En 1900, notre réseau canadien atteignait 17,657 milles, dont 3387.11 milles dans Québec; en 1910, ce dernier chiffre montait à 4,178.6, et en 1922, à 5,239.73 milles. En 1919, pour tout le Canada, la longueur totale était de 39,384 milles.

Les chemins de fer, au Canada, en 1919, employaient 173,728 hommes; les cantonniers et poseurs de rails entraient à eux seuls, sur ce nombre, pour 24,776 hommes. Il est payé en salaire, pour ces employés, $233,323,074.31. La main d'œuvre est répartie en 65 catégories. Pour les tramways électriques, on emploie 16,940 hommes et l'on paie, en salaire, $20,211,576.46.

LÉGISLATION GÉNÉRALE

La construction et l'exploitation des voies ferrées de cette province sont soumises à des lois générales qui leur sont propres. Le chemin de fer est sous la juridiction de la Commission des Chemins de fer du Canada, s'il s'agit, bien entendu, d'un chemin de fer à charte fédérale ou tombant sous la loi des chemins de fer du Canada de 1919, alors qu'Ottawa nous enlevait le contrôle de presque toutes nos voies ferrées.

Le chemin de fer est soumis à notre loi générale si la compagnie possède une charte de notre province; il tombe alors sous le contrôle de la Commission des Services Publics de Québec.

Les réseaux projetés ou exploités appartenant à des compagnies auxquelles des subventions ont été votées par des lois spéciales de notre province, sont soumises aux conditions de ces lois, et tombent sous notre juridiction.

Pour bénéficier des subventions, les compagnies sont obligées de se soumettre aux contrats qui sont passés et auxquels nous annexons les dispositions techniques que doit comprendre le chemin de fer dans son ensemble. Une des obligations de notre loi générale porte que les chemins de fer qui tombent sous notre contrôle, sont obligées de déposer dans les archives du département des Travaux Publics et du Travail, les plans, profils de leur chemin avec indication des lots traversés et livres de renvoi des terrains à exproprier. Nous avons ainsi le tracé détaillé de presque toutes nos voies ferrées.

TYPES DE CHEMINS DE FER

Les plus connus et les plus répandus sont ceux dont les wagons sont remorqués par une locomotive, soit à la vapeur, soit à l'électricité ou encore à l'huile, et ceux aussi que nous connaissons sous le nom de tramways électriques. Viennent ensuite les chemins de fer industriels et de construction militaires, à traction différente, les funiculaires et les voies ferrées de montagnes, celles dits aériens, les monorails, les chemins de fer atmosphériques et enfin, les montagnes russes (scenic railway) pour ne pas nommer le chemin de fer en miniature; ces trois derniers étant plutôt des curiosités industrielles très payantes, dit-on, pour ceux qui les exploitent; par exemple, les montagnes russes.

Les chemins de fer sont construits, soit à voie large, étroite ou normale (4″8½″) et simple, à double ou triple voies et même plus. Ils peuvent être d'un intérêt général ou national comme les grandes artères, d'un intérêt local comme les métropolitains, ou d'intérêt industriel comme ceux dont on se sert dans les mines ; ils jouent, chacun, un rôle très important dans leur champ d'action respectif.

RÔLE DES PRINCIPAUX CHEMINS DE FER

Le chemin de fer établit des communications rapides entre les points qu'il relie, développe le commerce, l'industrie et les ressources de la région traversée en offrant à cette dernière des débouchés divers; il décongestionne et alimente le trafic des ports de mer, ouvre de nouveaux territoires à la colonisation, crée des centres industriels, permet l'exploitation des mines et une distribution plus rapide de la poste, lettres, journaux ou marchandises. Outre qu'il est souvent une source de revenu pour ceux qui en font l'exploitation, il procure du travail à un grand nombre d'ouvriers de toute catégorie. Bref, ils sont innombrables les avantages que nous retirons du chemin de fer; et son utilité ne saurait être contestée aujourd'hui.



PETITE CAUSERIE LITTERAIRE

Par JUSTIN



Avec de l'aide.

Il y a encore chez nous des littérateurs qui savent faire apprécier leur littérature. Nous ne parlons pas de ceux qui font tout simplement l'article dans l'annonce du journal ou la vitrine du libraire.

Dans une grande ville de la province de Québec,—et tout le monde sait qu'il n'y a qu'une grande ville dans notre province,—on est pratique; l'Américain dirait "business", aussi bien dans les arts et les lettres que dans les professions, les industries et le négoce.

Quand un homme,—non, il vaut mieux dire une personne,—quand une personne s'est adonnée à quelque travail de l'esprit, elle ne néglige rien pour bien faire connaître au public tous ses succès passés, présents, même futurs. Jusqu'à nos jours, sans trop se compromettre, on laissait faire où l'on faisait faire les autres. Il y avait, à cette fin, l'ami intime, aux sollicitations irrésistibles qui vous avaient poussé comme malgré vous en plein public et en pleine gloire. Il y avait l'accusé de réception du journaliste sympathique qui promettait d'y revenir, après lecture faite.

Il y avait aussi le *préfacier*, ah! le préfacier, qui savait, lui, bien user de la lanterne magique pour vous faire voir Déluge et Babyloniens dans les ténèbres les plus épaisses. Mais tout le bruit fait autour d'un livre n'avait qu'un écho fort peu prolongé.

Aujourd'hui, on a trouvé mieux que ça.—*Tous droits réservés*, on se fait, on publie un petit volume composé des articles d'adulation dus à l'obligeance des amis qui ont les

mains dans la pâte du journalisme, et l'on appelle cela des "Etudes littéraires". Rien de moins.

Comme les journalistes ordinaires, depuis celui qui *fait* les tribunaux et les marchés au foin jusqu'à celui qui défait les gouvernements, ont tous le sens littéraire inné, et le sens critique intuitif, nous pourrions, certes, les en croire, quant à la valeur d'un livre et de son auteur. Mais il y a encore mieux que ça: c'est la lettre obligeante et l'appréciation spontanée de l'ami compétent, ou bien du rival dangereux autant qu'averti, qui, faisant coup double sur la reconnaissance de l'auteur et la badauderie du lecteur, trouve à louer, dans l'espèce, depuis la *simplesse* jusqu'au *merveilleux*. Nous avons présentement l'une de ces brochures-réclames sous la main.

Ça commence par:—"Nous somme heureux de publier aujourd'hui le texte intégral de la belle préface qu'a bien voulu écrire pour..." et ça finit par un courrier littéraire aux tout petits coups d'épingle et aux bienfaisantes emplâtres d'onguent miton-mitaine qui rendent à l'épiderme trop sensible sa souplesse et sa fraîcheur naturelles.

Evidemment, les extraits que l'on trouve cités là-dedans ont été choisis parmi les passages les meilleurs quand ils y sont donnés comme preuve à l'appui de la louange.

Examinons donc d'un peu près ce bon grain criblé au doux vent de l'amitié.

Voyons ensemble et aidez-nous de votre patiente attention.

Voici un ode au soleil, que nous présente en ces termes l'un des commissaires priseurs.

"Il sait qu'il donne le meilleur de son esprit, le plus tendre de son cœur à sa patrie, la France canadienne, et il va insoucieux des ronces, prêt à se déchirer aux épines pourvu qu'il sème de beaux vers que les siens recueilleront pour y trouver de la beauté et de la grâce. Et vers le soleil qui l'éblouit il lance ces strophes sonores:

"O toi, *soleil vivant* qui réchauffes le monde
De ta flamme *éternelle*, et dont les rayons doux
Font notre *rêve grand* et la terre féconde,
Je *t'aime par amour*, et *t'honore à genoux*!
Quand l'aube a *frissonné de ta gloire sublime;*
Quand tu *sèmes le jour sur nos obscurités;*
Quand ton disque de feu *réjouit notre abîme*
Et mûrit le bon grain des sillons tourmentés,
Je marche plus vaillant tout le long de ma route,
Et mon âme plus forte, affrontant le destin,
S'imprègne de l'*espoir de la céleste voûte*
D'où, comme un dieu, *tu lis notre monde incertain*,
Sois le témoin muet de toutes mes pensées,
Elève ma prière aux *empires lointains*,
Réchauffe de tes feux ma *poussière lassée*,
Divin flambeau du *Dieu* qui compte mes matins!"

C'est bon, poète; c'est bon; nous voulons bien vous permettre beaucoup d'impressions que les autres mortels ne ressentent point, au soleil vivant qui réchauffe aussi leur poussière lassée; mais pourquoi vous mettre à genoux pour honorer ce soleil, sans lui demander au moins de nous aider à vous comprendre en semant un peu de jour sur vos obscurités ?

Comprenez-vous cela, vous autres, comment et pourquoi ce soleil *vivant*, de sa flamme éternelle, (ce qui est faux) et de ses rayons doux pourrait faire notre rêve plus grand ? Ce n'est toujours pas celui de nos nuits d'été qui, précisément, sont plus courtes à cause du soleil !

Et encore une fois, si de la céleste voûte dont l'espoir imprègne l'âme plus forte du poète, le soleil peut lire notre monde incertain, que ne nous donne-t-il assez de sa lumière pour faire découvrir, à première lecture, le sens plus qu'incertain de ce charabia rimé ?

Or, c'est là-dessus qu'on attire notre attention et notre admiration ! Et ce sont ces gens-là, louangeurs et louangés,

pourlècheurs fraternels, qui se pressent et s'établissent sur la scène des beaux esprits, qui voudraient l'accaparer en nous reprochant de ne pas les comprendre quand ils se font à ce point incompréhensibles.

On dira, sans doute, que nous n'entendons rien aux beaux vers, que nous ne savons pas en apprécier la technique, en reconnaître le vrai mérite et la grâce.

Eh bien, soit! Nous ne sommes pas du métier. Mais si cette littérature-là doit être à l'usage des mortels et de l'esprit humain, nous réclamons hautement, et pour longtemps encore, le droit d'exiger qu'on nous laisse du sens commun dans nos pauvres lettres canadiennes qui n'en ont jamais eu à perdre.

Nous réclamons également, et par contre, le droit de faire savoir au même poète que rien ne nous empêchera non plus d'admirer les beaux vers, à notre avis, qu'il a su fort bien écrire, comme ceux-ci:

"Femmes de mon pays, les perles de vos bagues
Ont les reflets des pleurs que d'autres ont versés;
Vous qui nous rappelez les silhouettes vagues
Et les jolis "yeux doux" des crânes trépassés.
Vous toutes qui bercez sur vos genoux de mères
Les voix qui chanteront aux échos de nos bords,
Enseignez les accents de nos aïeules fières;
Leur chanson est bien douce au repos des grands morts
Car si nous oublions la langue de nos pères
Et le chant gracieux des vieux jours révolus,
N'écrivons plus de mots aux croix des cimetières.
Taisons--nous! les grands morts ne nous comprendront plus.

Un peu de comparaison

Nous comprenons bien qu'il est difficile pour le poète le mieux inspiré de maintenir ses chants, tous ses chants, dans la même tonalité, et sa voix toujours sur les notes élevées de la gamme. Aussi, que nos poètes, tous nos poètes,

les mirlitonnesques aussi bien que les ciseleurs, les mirliflores et les *quintescencieux* ne perdent pas courage pour tout cela. Voilà qu'on vient de haut à leur aide, peut-être un peu à leur appel.

C'était déjà un grand éloge que Louis Veuillot faisait de Victor Hugo, quand il disait de lui: "Nul n'aura fait tant de vers si beaux ni tant de vers si bêtes". Et bon nombre de nos poètes auraient grande raison de s'encourager maintenant, s'ils ambitionnent de mériter, un jour aussi, cette louange; car une bonne moitié de leur tâche est déjà faite: il ne leur reste plus qu'à trouver les beaux.

S'il y a du génie dans le vrai poète, soyons néanmoins prudents. Un auteur français a défini le génie,—ce qui doit s'entendre du génie poétique plus que de tout autre,—"Un ilot borné par la folie". Soyons donc prudents à l'égard de ceux qui, n'ayant pu s'établir dans cet ilot de leur rêve, en sont encore à barboter dans ses eaux limitrophes.

Aussi longtemps que l'esprit humain se complaira dans l'évidence, tant que la langue française, par sa justesse et sa limpidité, se prêtera à l'expression sans effort de l'idée générale et vraie, nous aimerons, nous préférerons au logogriphe compassé et rimé, le vers qui tombe aussi facilement de l'esprit que le fruit mûr de son arbre, précisément parce qu'il est à la fois plus substantiel et plus savoureux.

En voulez-vous une preuve ? Comparez aux modèles de poésie artificielle et de vers énigmatiques tels que nous en avons cités, des exemples comme ceux-ci.

La première des pièces suivantes vous rappellera celle de M. René Ghil, "Les Yeux de l'Aïeule".

LE SOMMEIL A DEUX

Dans un grand fauteuil l'aïeule est assise
Et l'humble foyer flambe en pétillant;
Près d'elle accroupie, une chatte grise
Fixe sur la flamme un œil scintillant.

La dame médite un verset biblique
Sur ses deux genoux le livre est ouvert,
La chatte, plissant sa paupière oblique,
Près de s'endormir, cligne son œil vert.

Et l'aïeule aussi, d'idée en idée,
Vers la sainte page, après maints efforts,
Penche lentement sa tête ridée,
La lève en sursaut, puis cède, et s'endort.

La dame sourit, la chatte frissonne;
Chacune a son rêve et remue un peu,
La chatte au grenier, guerroie et moissonne;
La dame est au ciel et cause avec Dieu.

Et la vieille horloge au mur se balance,
Mesurant chaque heure au sommeil humain;
Et seule, au milieu du profond silence,
Avec un bruit sec, poursuit son chemin.

Et puis cette autre:

2 NOVEMBRE

Dans le cimetière aux murs blancs
Où ne repose encore personne,
Ont poussé des blés opulents,
Et pour le pauvre on y moissonne.

Seigneur, quelque jour dans ces murs,
On moissonnera pour vos granges;
Nos morts seront les épis murs,
Les moissonneurs seront vos anges.

Pourvoyeurs des cieux d'azur,
Ils feront la récolte humaine,
Gardant pour vous le froment pur
Et jetant la stérile graine.

Dans le cimetière aux murs blancs,
Faites, quand je serai sous l'herbe,
Qu'un de vos anges consolants
Me trouve assez mûr pour sa gerbe!

Ah! mais, voici! C'est là du religieux et du mystique, et il y en a qui sont capables de nous le reprocher. Nous y reviendrons; en attendant, changeons de genre, soyons plus moderne. La première de ces pièces est d'Eugène Manuel, l'autre, de Blanchemain; en voici une de Rostand.

LE BAL DES ATOMES

Un rayon d'or qui se faufile
Aux interstices des volets
Fait danser une longue file
De petits atomes follets.

C'est une poussière vivante
Qui monte, monte incessamment,
Puis redescend, toujours mouvante,
Dans un éternel tournoiement.

Elle tourbillonne et s'envole
Comme un peuple de moucherons,
Au soleil elle farandole
Et fait des fugues et des ronds.

Et tels d'imperceptibles gnômes,
De microscopiques lutins,
Ils valsent, les petits atomes,
Dans les rayons d'or des matins.

Sans cesse, dans cette traînée,
De clair soleil éblouissant,
Leur troupe folle est entraînée,
Elle remonte et redescend.

Ils dansent dans l'or de la bande
Qui tombe, oblique, des volets,
Une furtive sarabande
Et de silencieux ballets.

Pourquoi donc tournent-ils si vite
Dans chaque fin rayon vermeil?
Est-ce un bal auquel les invite
A venir danser, le soleil?

Pourquoi font-ils cette poussière ?
Ces atomes n'existent-ils
Que dans les filets de lumière
Qu'ils peuplent de leurs grains subtils ?

Non. Ces drôles de petits êtres
Que l'on distingue seulement
A travers le jour des fenêtres
Font partout leur fourmillement.

Et tout autour de nous, dans l'ombre,
Ces riens, sans que nous le croyions,
Gambillent en aussi grand nombre
Que là, dans l'or de ces rayons.

Ils vont, viennent, mais, d'habitude,
On ne peut les apercevoir,
L'air s'emplit de leur multitude;
On les respire sans les voir.

Leur existence qu'on ignore
Ne se révèle brusquement
Que lorsqu'un rai de soleil dore
Leur humble poussière en passant!

Et je pense à ces pauvres diables
Qui s'agitent autour de vous,
Poètes, rêveurs misérables,
Artistes aux grands projets fous!

Ils sont là, dans l'ombre, qui riment,
Qui peinent sur leur œuvre,—mais
C'est pour eux seulement qu'ils triment,—
Et vous ne les voyez jamais!

Vous ignorez leur existence,
A tous ces humbles faiseurs d'art,
Bourgeois pleins de votre importance!
Mais lorsque, par un pur hasard,

La lueur de gloire est tombée
Sur un petit groupe d'entre eux,
Vous les admirez bouche bée,
Ceux-là, qui furent plus heureux!

Car ils sont comme la poussière
Des petits atomes danseurs
Qu'on ne voit que dans la lumière,
Les artistes et les penseurs.—

Le rayon faufilé dans l'ombre,
Sans lequel, seul, on peut les voir,
Est trop étroit pour leur grand nombre,
Et beaucoup restent dans le noir.

Dans cette clarté d'auréole
Tous voudraient bien un peu venir,
Hélas! et leur desir s'affole
De n'y pouvoir pas tous tenir.

Ils y voudraient vite une place,
Car bientôt ils seront défunts,
Mais la gloire, la gloire passe,
Et n'en dore que quelques-uns!"

C'est peut-être parce que ceux-là sont de grands poètes qui s'occupaient avant tout de bien penser, et savaient ensuite bien parler leur pensée. Tandis qu'un trop grand nombre de nos chercheurs de mots, fervents de symboles et ciseleurs de vers, sans compter ou en comptant nos pasticheurs à l'inspiration froide, s'esquintent à ourdir une trame poétique, comme nos grand'mères faisaient de la *catalogne* avec des bouts plus ou moins disparates de vieilles loques aux couleurs nouvelles mais trop crues.

JUSTIN.

DEUX SOLDATS DE CARIGNAN



M. Gérard Malchelosse

Dans le *Voyage au Canada, dans le nord de l'Amérique Septentrionale, fait depuis l'an 1751 à 1761*, publié en 1887, par la maison Léger Brousseau, à Québec, nous trouvons, page 34, la mention d'un centenaire qui... n'est pas banal. L'auteur est un Français qui signe seulement J. C. B. ; ce n'est pas le Père de Bonnécamps, comme l'a dit, quelque part, feu le Dr N.-E. Dionne, mais c'est probablement Bonnefons. Le manuscrit original de cet ouvrage se trouve dans la co--lection du marquis de Bassano, autrefois de Paris, et il a été imprimé par les soins de l'abbé H.-R. Casgrain, qui l'a copié et annoté.

Prenons J. C. B. sur parole, quoique, à l'exemple de M. Benjamin Sulte, nous ayions des méfiances lorsqu'il s'agit des hommes qui dépassent la mesure du siècle.

" J'y ai vu (à Québec), en 1753, un vieil infirme alors âgé de cent neuf ans; il était passé de France en Canada, en 1665, comme soldat dans le régiment de Carignan-Salière, qui revenait alors de la Hongrie, où il avait été envoyé dans la guerre contre les Turcs et dans laquelle il avait fait des prodiges de valeur. Ce régiment était destiné à se fixer dans le pays ainsi que plusieurs familles françaises, sous la protec-

tion du ministre Colbert qui leur avait distribué des terres en propriété, auxquelles les officiers donnèrent leurs noms. Ce vieux militaire se faisait encore fort bien entendre, mais il était sourd et marchait difficilement; il se nommait le père Carignan, nom de son régiment, dont il restait seul; il se disait Parisien; c'était un vieux célibataire sans fortune. Il y est mort (en Canada) en 1767, âgé de cent treize ans; étant, en 1644, passé en Canada à l'âge de vingt-un ans, il y a vécu quatre-vingt-douze ans".

Ce texte renferme au moins deux erreurs de dates. Tâchons de le rendre plus clair. L'individu en question, né en 1644, arrive au Canada en 1665, à l'âge de vingt-un ans, et y décède en 1757, non pas en 1767, ayant vécu quatre-vingt-douze ans dans la colonie. J. C. B. repassa en France en 1761, par conséquent il ne saurait mentionner une chose survenue ici en 1767. En admettant même qu'il ait appris ce décès par un correspondant quelconque, l'âge donné du défunt n'est pas juste puisqu'il aurait eu en 1767 cent vingt-trois ans. Et puis, ce vieux militaire ne devait pas être, en 1753, le seul rejeton du régiment de Carignan puisqu'on en mentionne un autre trois ans plus tard.

Le 8 mai 1756, Montcalm écrivait dans son *Journal:* " Sur les onze heures, nous sommes arrivés à la hauteur des Eboulements, vis-à-vis l'Ile-aux-Coudres. Il y a quatre petites paroisses fort à portée l'une de l'autre, appelées les Eboulements, la Baie-Saint-Paul, l'Ile-aux-Coudres, la Perite-Rivière. Comme elles ne sont pas encore bien nombreuses (peuplées), elles sont gouvernées par le même prêtre, mais ce qui paraîtra singulier dans le royaume, et surtout à nos seigneurs de la cour qui craignent d'avoir plus d'un héritier, c'est qu'un seul homme, un soldat du régiment de Carignan, âgé de . . . ., et qui s'y est établi en . . . , actuellement vivant, a peuplé ces quatre paroisses et voit deux cent vingt personnes de sa race".

Après avoir lu cet entrefilet, M. Benjamin Sulte répondit : " Le régiment de Carignan nous a laissé quelques-uns de ses soldats (environ quatre cents) vers l'année 1668. Si l'on suppose que l'un de ces hommes était alors âgé de vingt ans, il aurait eu cent huit ans l'année où Montcalm écrivait. Cela me paraît fort. Je ferai observer que les gens du siècle dernier rangeaient sous le nom de Carignan tous les militaires. Ainsi, le patriarche de la Baie-Saint-Paul doit avoir appartenu aux cinq ou six compagnies d'infanterie qui arrivèrent de 1684 à 1690, lesquelles n'avaient aucun rapport avec le régiment de Carignan retourné en France (en partie) de 1668 à 1671".

Montcalm ne dit pas le nom de cet individu si prolifique Notre race s'est toujours montrée très féconde et nous en avons maints exemples. Mais, par ce que nous connaissons de l'histoire de la Baie-Saint-Paul, des Eboulements, de la Petite-Rivière et de l'Ile-aux-Coudres, et des colons qui peuplèrent ces quatre localités, il y a lieu de croire que Montcalm s'est simplement permis une aimable plaisanterie.

Comme tous les prétendus centenaires, il manque à ces deux hommes la chose principale, c'est-à-dire des papiers authentiques, ou encore des preuves qui se rapportent à eux-mêmes et non pas à des frères ou cousins quelconques, car c'est presque toujours ce que l'on découvre en examinant ces sortes de questions.

GERARD MALCHELOSSE.

Montréal, mars 1923.



EN ATTENDANT LE RENOUVEAU



En attendant que le "nordet", la neige et le froid aient fini leurs intempestives. . .plaisanteries, reposons nos yeux sur cette scène bucolique digne du pinceau de Rosa Bonheur.

Coin féminin

FLEUR SAUVAGE

Fillettes si gentilles, quelques souvenirs de la tant vieille cousine vous agréeront-ils lorsque je ne serai plus là pour vous dire de vive voix, en m'amusant à regarder dans vos yeux clairs, ce que vous pensez de mes remarques, de mes avis, de nos causeries, tantôt folichonnes et tantôt sérieuses, toujours intéressantes.

C'est au milieu de vous que j'ai repris ma joie de vivre d'espérer et d'aimer, oubliant toutes les infortunes qui m'ont amenée toute ma richesse: rester jeune pour avoir frolé vos petits cœurs tout pétris d'affection, de franchise et de gaîté.

Je veux maintenant vous offrir, en gerbes généreuses, des fleurs, comme vous m'en cueilliez jadis le long de la route, de la grande route qui mène au bord de la côte, où longtemps je m'attardais à regarder les montagnes du nord dressées en amphithéâtre comme un autel, au bout de notre route, où notre fleuve, aux jours de fête du soleil, étend sa nappe bleue, pailletée d'or, quand il descend, le soir, comme une hostie de feu aux rayons d'or et de pourpre, et semble bénir Celui qui l'a fait si beau.......

Comme vous m'en cueilliez encore en revenant pendant que les petits oiseaux finissaient leur prière et nous disaient si gentiment bonsoir à nous et à toute la nature, et qu'au ciel s'allumait la première étoile, ainsi qu'une lampe de sanctuaire solitaire et constante. Après le silence de notre muette admiration devant tant de merveilles, vous repreniez vos gambades, vos courses folles et la cueillette de vos fleurs.

Je vous ai vu naître et grandir, et des ailes vous ont poussé comme aux petits oiseaux, bien légères et tout blanches; ce fut la première, puis la grande et solennelle communion, celle où vos cœurs d'enfants, de ciboire devenaient tabernacle et autel délicat et fragile mais pleins de fleurs et d'encens de vos enfantines prières, de vos petits sacrifices, comme de vos premières victoires.

Quelques années passées sur votre enfance heureuse et paisible, sur ce coin de terre deux fois séculaire que nos aïeux défrichèrent, que votre père laboure et embellit encore pour vous et que votre présence elle-même embellit, et vous serez grandes. Quelle suite donnerez-vous à ce décor montant? Etes-vous l'ombre ou l'aube de tout ce que mon cœur rêve et soupçonne déjà pour vous? Après trois siècles de vaillants qui ont préludé à votre existence, serez-vous dignes héritières des fils de France, sur notre sol canadien? quelles fleurs, et dans quels enclos, vos mains sèmeront-elles?

Vos petites amies un peu amusées ne me disent pas que vous n'avez rien compris à mon idylle où, un moment, vous vous mirez, et que je vous présente comme une fleur sauvage cueillie pour vous loin des champs verts ou dorés, où au milieu de vous j'ai connu des jours de paix profonde et dont le souvenir brille en ma mémoire comme la grande hostie de feu, l'autel azuré, la nappe pailletée d'or et la petite étoile veilleuse solitaire et constante. En m'agenouillant devant la petite hostie blanche cachée dans son tabernacle, je lui demande que vous fassiez comme elle, autour de vous, beaucoup de lumière et de beauté, vous ignorant toujours comme vos fleurs et les oiseaux que vous aimez.

En attendant, fillettes, riez, chantez, emplissez la vieille maison de votre jeunesse heureuse, épanouissez-vous comme les fleurs au beau soleil, aux brises de la mer; dansez vos folles rondes d'enfants rieuses, devenez dans une merveilleuse

métamorphose, des femmes douces et tendres aux cœurs vaillants et forts, souriant à tous les austères devoirs, allant avec des ailes à tous les sacrifices semés sur votre route, où, hélas, les roses auront fait place aux ronces.

En attendant, cueillez des roses, des violettes, des iris et des marguerites.

Je reviendrai bientôt dans une autre chanson, gaie ou dolente, suivant qu'accordera ma lyre, suivant la magie de l'heure et de mes souvenirs en fête, vous redire comme les contes de grand-père, souvent les mêmes, mais qui toujours diffèrent, ce que j'aime à rêver, seule, ici loin de vous.

COUSINE LUCE.

Québec, mars, 1923.



Coin du Théâtre

"Le Chevalier de Colomb"

pièce en trois actes par J. Eug. Corriveau

Par
Ernest Nadeau

Cette pièce à succès, essentiellement québecoise, a déjà fait un certain bruit et elle a donné lieu à discussions dans la grande presse quotidienne. De plus, elle a été représentée à Québec, Lévis, La Tuque, Trois-Rivières, Thetford-Mines, Montmagny et Montréal.

Peut-on, au sujet d'une pièce de ce genre, se poser la question suivante?...... "Dans quelle mesure est-elle ou n'est-elle pas "du terroir"?..

Une pièce de théâtre écrite en français par un Canadien français est une pièce canadienne, c'est de toute évidence, comme une pièce écrite par un Français est une pièce française, comme une pièce écrite par un Anglais est une pièce anglaise, et ainsi de suite...

. Quelle est l'ensemble des qualitées—ou des défauts—qui constitue ce que l'on est convenu d'appeler une œuvre du "terroir"? En quoi le fait d'être "du terroir" ou de n'en pas être peut-il ajouter à ce que nous pourrions appeler le "nationalisme" d'un auteur, de même qu'à la valeur intrinsèque de son œuvre en quelque genre que ce soit?

Prétendre que seuls les écrivains qui choisissent leurs sujets dans l'histoire, la légende, le folk lore, l'étude des mœurs ou la peinture des paysages de leur pays ont le droit d'être appelés écrivains nationaux, c'est un peu fort. Comme corollaire, et en bonne logique, il faudrait considérer comme traîtres à leur pays,—littérairement,—ceux qui s'inspirent de sujets étrangers, ce qui serait simplement absurde. D'un autre côté, comme il est plus facile de faire du "terroir", ou du régionalisme, en décrivant les mœurs des paysans que celles des citadins, il s'ensuit rigoureusement que de tous les artisans de la plume, les seuls "folk loristes" sont absolument dans le vrai.—C'est un peu raide!......

Je crois, pour ma part, que le choix des sujets à traiter est absolument secondaire. Corneille, Molière, Beaumarchais, Hugo et tant d'autres, furent des Français, tout ce qu'il y eut de plus français... Et cependant, "Le Cid" et "Le Menteur", "Don Juan", "Le Barbier de Séville" et le "Mariage de Figaro" "Ruy Blas" et "Hernani" sont des œuvres bien françaises écrites sur des sujets espagnols. Déjà Racine, s'évadant de l'antiquité gréco-latine, avait risqué "Bajazet", mais Shakespeare, très Anglais, et Voltaire, très Français, se firent une gloire d'avoir agrandi la géographie de l'art dramatique en faisant ce que nous appelons aujourd'hui de l'exotisme.

Et plus près de nous, si Longfellow s'était arrêté à de mesquines considérations de nationalisme intempestif, il eût privé la littérature américaine de son plus pur chef-d'œuvre. La douloureuse aventure d'Evangéline, qui personni-

fiait sa nation, ce petit peuple acadien, n'était pas à mépriser même par un Américain.—Et le cas de "notre" Louis Hémon...... Il comporte une belle leçon: lui, Français de France, lorsqu'il venait chez nous faire une esquisse de la forêt boréale, et observer de près les us et coutumes du défricheur canadien, il faisait de l'exotisme à son point de vue. Et si les critiques les plus autorisés de son pays ont fait à son œuvre le sort que l'on sait, c'est grâce à son très intéressant exotisme. Et nous, du Canada, lorsque nous avons voulu rendre à Louis Hémon l'hommage qui lui était dû pour son bijou de roman, nous avons dit qu'il s'en dégageait un certain fumet du terroir. Les critiques de France et les nôtres eurent également raison: il n'y eut entre eux qu'une question de point de vue.

Mais nous sommes un peu loin du "Chevalier de Colomb" de M. Corriveau.

Le sujet de cette pièce est canadien, voire québecois, et citadin. L'action se passe à Québec. La scène représente tantôt un bureau de courtier, et tantôt un salon ou un vivoir dans la maison habitée par les personnages principaux de la pièce. Le personnage principal chargé du rôle-titre est à la fois un jeune courtier et un jeune marié. Donc, l'action se passe en ville. Il n'en pouvait être autrement attendu qu'il n'y a pas de "conseils" des Chevaliers de Colomb en rase campagne. M. Corriveau ne s'est nullement préoccupé de régionalisme ni de "folk lorisme", et sa pièce a eu du succès précisément parce qu'il s'est tenu dans son sujet. Il a développé son affabulation sans y introduire d'éléments hétérogènes, et n'a pas surchargé son dialogue d'ornements superflus. Savoir résister à la tentation de faire plaisir à un clan pour produire une œuvre homogène, ce n'est pas un faible mérite.

Il est question de faire une traduction anglaise du "Chevalier de Colomb" en vue d'une série de représentations aux Etats-Unis.—Il est probable que de l'autre côté de la ligne 45ème, cette scène représentant un bureau de courtier, ce courtier lui-même, sauvé de la ruine par un Chevalier de Colomb, excellent terreneuve, qui change un désastre en succès par un coup de bourse "in extremis"... tout cela paraîtra très américain.—N'empêche que, de ce côté-ci de la ligne imaginaire qui nous sépare de nos voisins, cette pièce avait une allure très canadienne, sans être dans la stricte formule du "terroir".

M. le Chevalier Corriveau a voulu surtout amuser pendant une soirée ses compagnons en chevalerie. Il a parfaitement réussi. Sa pièce a toujours eu le plus franc succès surtout lorsqu'elle a été jouée devant un auditoire composée en grande partie de membre de l'Ordre distingué pour lequel elle a été écrite.

En somme, il est bon de dire aux jeunes: "Trouvez d'abord un beau sujet, puis travaillez beaucoup sans vous trop préoccuper si vous faites du nationalisme, du régionalisme ou du "terroir"...... Dans toutes les littératures, les récits bibliques, l'antiquité payenne gréco-latine, le christianisme, et plus tard, l'exotisme, le régionalisme ou le "terroir" ont également inspiré des chefs-d'œuvre.

Ernest NADEAU.

DANS NOS CAMPAGNES



Aspect d'une ferme canadienne durant la belle saison. Confort, bien-être, bonheur, c'est ce que laissent trop de nos cultivateurs canadiens attirés par le mirage des grandes villes américaines et canadiennes.

COIN DES MUSICIENS

Par
RAOUL DIONNE

Les manifestations musicales ont été plutôt rares, dans notre ville, depuis un mois. A part le concert Mischa Elman dont nous parlons plus loin, rien d'important. Profitons-en pour voir ce qui se passe ailleurs.

Montréal a eu une "Semaine Musicale": concerts, auditions, musique de chambre; il y a eu de tout et tout était gratuit. Au programme de ces concerts, des amateurs en grand nombre, les professionnels, ne voyant pas plus loin que le bout de leur nez, s'étant abstenus. Ils ont eu tort. Car enfin, plus il y aura de diffusion musicale, plus le mouvement artistique prendra de l'envergure, plus le goût se développera, et plus les artistes et les professeurs auront des engagements et des élèves. Ne serait-il pas possible d'organiser, ici, l'an prochain, un mouvement semblable?

Il y aura aussi prochainement, à Montréal, un concours de sociétés chorales. Des prix seront distribués aux vainqueurs. Je ne crois pas que notre ville y soit représentée. Pourquoi? Est-ce défaut d'initiative ou de fonds? Probablement que ce sont les raisons de notre abstention. C'est tout de même malheureux. On dépense beaucoup d'argent pour annoncer Québec à l'étranger. Il est certain que la participation d'un chœur ou d'un groupe de chanteurs de Québec, capables de faire bonne figure, serait une réclame profitable pour la ville.

Voyons ce que le Chœur de Mendelssohn fait pour Toronto. Ce groupe composé de 250 voix mixtes est certainement la meilleure organisation du genre dans le monde. Nous avons eu le grand bonheur de l'entendre lors de son passage à Montréal, et nous en sommes revenus absolument ravis. Nous n'avions jamais rien entendu d'aussi parfait. Et dire que nous pourrions faire aussi bien, et peut-être mieux encore, avec du travail, de la persévérance et...... un appoint financier raisonnable. Car sans le nerf de la guerre, inutile de songer à figurer.

Mischa Elman a donné un concert à l'Auditorium, le 22 mars dernier. Il a joué beaucoup mieux que d'habitude. Ce violoniste a une emprise extraordinaire sur le public. Il y avait plus de monde qu'au concert de Thibaud. La Sonate de Haendel, surtout le "Larghetto", fut jouée délicieusement. Son interprétation de la "Symphonie Espagnole" de Lalo, a été merveilleuse. La suite Opus II de Korngold, n'est pas du tout révolutionnaire, comme on eut pu s'y attendre. La facture en est moderne et la ligne mélodique est très expressive. La "Scène du jardin" et "Funérailles grotesques" sont des pages délicieuses; elles ont été interprétées à la perfection. M. Joseph Bonime est un accompagnateur idéal.

Les Chanteurs de St-Dominique ont répété, avec le succès qui leur est habituel, le soir du Vendredi-Saint, en la Chapelle des Dominicains, les Sept Paroles du Christ, de Theodore Dubois. Voilà de la bonne diffusion musicale.



La Colonisation.

M. l'abbé I. Caron est un très méthodique chercheur de documents. Il nous l'a prouvé maintes fois déjà et nous nous rappelons, en particulier, qu'un jour il s'est fait notre guide, intéressant et instruit, dans une lointaine randonnée poursuivie jusqu'au fond de la baie d'Hudson en compagnie du fameux et mystérieux chevalier Pierre de Troyes dont il a reconstitué l'histoire aussi attachante qu'un roman d'aventures, grâce à des documents nouveaux qu'il avait réussi à découvrir.

Nous savons, de plus, que depuis plusieurs années, l'abbé Caron, au cours d'obsédantes recherches dans les couches les plus poussiéreuses de nos abondantes archives, a fait de fort intéressantes trouvailles concernant l'historique coteau Sainte-Geneviève où, comme l'on peut le voir, s'élève, aujourd'hui, l'une des plus belles parties du nouveau Québec; quelques extraits des études qu'il a dirigées de ce côté lui auraient même mérité les faveurs de la Société Royale du Canada.

Mais en attendant qu'il nous initie davantage aux mystères historiques du coteau illustré par Jean Bourdon et l'abbé de Saint-Sauveur, M. l'abbé Caron, donnant plus d'envergure à ses investigations derrière notre "écrin de perles ignorées", a voulu nous raconter l'histoire de la colonisation dans la province de Québec.

Voilà, certes, un sujet qui nous touche au cœur et M. l'abbé Caron a su le développer d'une façon qui nous rend difficile; ce n'est là qu'une première tranche qui nous donne, d'ailleurs, un avant-goût de tout le morceau. L'auteur, en effet, commence son étude au 8 novembre, 1760, quand le marquis de Vaudreuil signe, à Montréal, la capitulation qui mettait fin à la domination française au Canada, et s'arrête en 1791. Cette étape de trente années est une des plus importantes périodes de l'histoire de la province de Québec et de tout le Canada.

* * *

En effet, au lendemain de la capitulation, nous voyons une population toute nouvelle, de mentalité différente, venir se placer à côté du groupe français enraciné au sol depuis un siècle et demi, ayant ses mœurs propres, ses coutumes, ses tradi-

tions, formant un peuplement ethnique important et qui, par un de ces bouleversements coutumiers de l'histoire, est brusquement séparée du tronc.

Quel émouvant récit que celui des premières relations entre ces deux groupes de race différente. Il y aura lutte, nécessairement, car il y a pour le groupe primitif trop de choses à sauvegarder qui ne sont pas du goût de l'autre. Il y a, entre autres prérogatives à conserver, la religion ancestrale et les vieilles lois françaises. Les Canadiens français comprennent que leur survivance comme nationalité distincte est assurée, s'ils restent fidèles à leur religion, à leur langue, aux traditions de leurs ancêtres.

Et c'est à peu près sur ce seul point que se concentre la lutte pendant les trente années qu'étudie, dans les plus infimes détails, M. l'abbé Caron dans ce nouveau livre qu'il vient de publier et qui a pour titre exact: LA COLONISATION DANS LA PROVINCE DE QUEBEC—Débuts du Régime Anglais—1760-1791.

Des luttes politiques, en effet, il n'est guère question durant cette période. Nos ancêtres laissent se chicaner entre eux les vainqueurs pour obtenir une assemblée législative. Peu leur importe, pour le moment, le régime politique qu'on leur imposera pourvu que la religion, la langue, les lois françaises soient sauvegardées. Ils ne peuvent pas, non plus, songer à exercer une influence quelconque dans le domaine commercial et industriel; ils sont dans un trop grave état de gêne. De même ils ne peuvent se livrer aux travaux intellectuels; tout ce qu'ils cherchent, de ce côté, c'est de sauver de la ruine ce qui reste de la vieille culture française.

* * *

Mais il faut vivre. Ils n'attendent pour cela rien de l'industrie ni du commerce. C'est donc vers l'exploitation du sol et de la forêt qu'ils dirigeront tous leurs efforts et toute leur énergie. Aussi s'y portent-ils avec plus d'ardeur que jamais. Les terres sont riches, sans fin et sans limite; les familles sont nombreuses, débordantes de force; le sol ne demande que l'aide de tous leurs bras pour produire et faire vivre ceux qui le fouillent.

Les Canadiens français s'emploient donc à faire servir toutes ces richesses pour assurer la survivance de leur race. Ils défricheront la terre, la peupleront de leurs enfants; ils essaimeront partout des foyers:

"Rivée au sol", dit M. l'abbé Caron, "préservée de tout contact avec l'étranger, chaque famille est un sanctuaire où le sens national grandit, se développe et passe, de là, dans l'âme de la race. Et c'est ce sens national qui crée en tous l'esprit de résistance, la volonté de survivre. L'histoire des premières années du régime anglais, considérée à ce point de vue, s'irradie et projette au loin ses rayons."

Bref, c'est tout un peuple, uni dans sa fierté, que l'on voit, durant cette période étudiée par l'abbé Caron, organiser la résistance, pacifique si l'on veut, mais qui saura briser tout l'effort des conquérants.

Cette histoire est donc, en définitive, celle de l'activité déployée par les descendants des premiers colons de la province de Québec pour peupler et agrandir

leur territoire, que vient de courageusement entreprendre M. l'abbé Caron. Cette activité s'est manifestée, il est vrai, dans toutes les provinces du Dominion, mais plus spécialement dans cette de Québec. Naturellement, en traitant du développement territorial de notre province, l'auteur devait finir par élargir ses cadres et parler aussi de notre développement aux points de vue politique, économique, social, religieux; et c'est ainsi que M. l'abbé Caron nous donne une histoire complète de la province de Québec.

* * *

Comme nous venons de le dire, le travail de M. l'abbé Caron couvre la période de 1760 à 1791. Il nous fait donc assister successivement aux péripéties du régime militaire, aux différentes phases de la cession du Canada à l'Angleterre, à l'établissement du gouvernement civil, à l'invasion américaine de 1775, à la révolution dans les colonies américaines, à l'arrivée des Loyalistes et à la fondation de la province d'Ontario, etc., etc.

"L'histoire est-elle plus intéressante que le roman ou le roman plus intéressant que l'histoire?" demandait le comte d'Haussonville, ce "grand seigneur" de l'histoire.

A lire les divers épisodes que nous venons de citer et tels qu'ils sont racontés par M. l'abbé Caron, la réalité pour nous apparaît, vraiment, plus attrayante que la fiction.

Mais, naturellement, tous ces épisodes, mouvementés, tragiques, pour la plupart, ont influé profondément sur la vie du peuple canadien en général et de celui de la province de Québec, plus particulièrement. Aussi, est-il intéressant d'apprendre, par le menu, et à la lumière d'une foule de documents nouveaux, quelle était exactement, au lendemain de ces divers événements, la situation de nos ancêtres aux divers points de vue de la population, du commerce, de l'industrie de l'agriculture, de la politique, des finances, de la religion, de l'instruction, bref, de l'état moral et des conditions matérielles de la race canadienne-française.

Le développement de ces divers aspects constitue autant de chapitres éminemment intéressants dans l'ouvrage de M. l'abbé Caron; chacun de ces sujets a été l'objet d'une étude sérieuse, fouillée, instructive et qui est d'une lecture très attachante.

Bref, le nouvel ouvrage de M. l'abbé Caron aura, nous n'en doutons pas, un grand succès d'estime en même temps que de librairie. Nous en félicitons chaleureusement son auteur.

L'œil du Phare.

M. Ernest Chouinard vient de publier un nouveau volume. C'est un roman pittoresquement intitulé L'OEIL DU PHARE. Depuis quelques années, M. Chouinard a apporté de nombreuses et précieuses contributions à notre littérature nationale. Il faut le féliciter pour sa remarquable capacité de travail et pour l'es-

prit patriotique qui continue d'animer ses œuvres. Il s'était fait connaître en publiant SUR TERRE ET SUR MER, suite de croquis et de scènes maritimes, très énergiquement brossés, sentant bon le "salin". Il y eut, ensuite, comme une sorte de dégression avec L'ARRIVISTE, roman satyrique politique, qui ne plut pas à tout le monde; le sujet et le genre, en effet, semblaient comme arrêter l'essor du beau talent descriptif de M. Chouinard. CROQUIS ET MARINES nous ramena heureusement à SUR MER ET SUR TERRE. Enfin, L'OEIL DU PHARE, en étendant plus largement l'action de ses héros de nouvelles maritimes, a permis à l'auteur de nous faire apprécier davantage ses belles qualités d'observation, de style et de psychologie campagnarde.

Le nouveau roman de M. Chouinard est d'une mélancolie infiniment pénétrante, comme on peut le voir par la trame.

Jean Pélerin est le fils d'un gardien du phare de la Grosse-Ile, en face de Saint-Germain de Kamouraska; le père a disparu durant une de ces nuits lugubres de tourmente laurentienne, pendant que l'oeil du phare lançait son jet de lumière, comme l'adieu d'un œil mourant, vers les fenêtres des "Pignons-Rouges", modeste maisonnette qui s'élève, isolée, sur une colline de la côte et où prient ,pour ceux qui sont en mer, l'épouse du gardien et son jeune enfant. Pendant quelque temps les voisins verront à subvenir aux besoins de la veuve et de son enfant et, dans la suite, le curé de la paroisse consacrera toute l'ardeur de son zèle pastoral à l'éducation de l'orphelin dont il veut faire un prêtre. Puis, un arpent de terre que l'on cultive autour de la maisonnette apporte à la mère et au fils une aisance relative; et l'on est heureux sous l'œil du phare qui, chaque soir, s'allume dans les ténèbres, rappelant le souvenir du père.

Survint, un été, dix ans après la mort tragique du gardien du phare, un cousin d'Amérique, riche, fils d'émigré canadien aux Etats-Unis et qui, avec sa famille, est venu passer l'été dans une place d'eau voisine. C'est Emile Dupin dont la mère est sœur de la veuve Pélerin. La famille Dupin mène grand train a Cacouna où elle se repose des ardeurs de la vie industrielle qu'elle mène a Cincinnati où le chef dirige une importante industrie. Emile Dupin est un jeune homme instruit qui termine ses études médicales; il a un cœur bien né, que la bonne culture a fait généreux; il le prouve, du reste,de même que son père et sa mère, quand tous trois viennent, un jour, "sans cérémonie", frapper à la porte des "Pignons-Rouges" pour embrasser leurs parents canadiens. L'amitié se développe entre Jean Pélerin et Emile Dupin qui, pendant les vacances suivantes, font dans un yacht de plaisance appartenant aux Dupin, une joyeuse croisière dans le golfe de Saint-Laurent.

Au cours de ce voyage, Jean Pélerin entrevoit, à la suite des propos de son cousin, des horizons nouveaux aux confins de sa vie renfermée. La mentalité de Dupin, mentalité de citadin aimant le plaisir et la vie large, s'insinue dans l'âme de Jean qui se met à rêver à autres choses qu'au joies familiales de la vie aux "Pignons-Rouges".

Les idées nouvelles de Jean modifient celles du curé, son précepteur, qui fait

désormais entrevoir à son pupille le bonheur dans un mariage avec Esther Brillant, fille unique d'un riche habitant de la paroisse, qui a fait ses études dans un grand couvent d'où elle est sortie quelque peu évaporée, ce qu'ignore encore, du reste, le brave curé qui y va dans ses projets avec la meilleure bonne foi.

Puis, voilà que deux épreuves assaillent le cœur de Jean pélerin; sa mère meurt et Esther Brillant qu'il s'était pris à entourer d'une affection furtive, lui est enlevée par un camarade, ami de Dupin, qui est venu, avec ce dernier, passer un été à Kamouraska. Rien ne reste plus à Jean sur la terre canadienne. Va-t-il s'y enfermer pour mourir; au reste, cette vie de quasi mendicité répugne à ses instincts avivés par l'éducation. De désespoir, il va trouver un voisin, navigateur, qui part pour Québec dans sa goélette et le supplie de l'emmener, ce à quoi consent Desprès. A Québec, Jean Pélerin s'embarque en qualité de matelot, sur un navire français, à destination de Brest. Et le voilà bientôt loin de la terre natale, en proie à la nostalgie, misérable gabier, faisant du service de paquebot en paquebot.

Un soir sur un grand navire qui sort du port de Marseille, Jean Pélerin rencontre un jeune couple américain; il reconnait Emile Dupin et sa jeune épouse, en voyage de noces, Dupin a pitié de son cousin; il lui offre une importante position aux usines qu'il dirige maintenant à Cincinnati, depuis la mort de son père, Jean Pélerin accepte et il revient à Kamouraska pour se préparer à aller remplir ses nouvelles fonctions. Durant son séjour à Saint-Germain, il épouse Rose Després, la fille du brave Mathurin qui l'a amené à Québec plusieurs mois auparavant.

A Cincinnati, grâce à son travail et à son intelligence, il finit par devenir co-associé de son cousin dans la "Cincinnati Bridging Steel Work". La fortune de Jean Pélerin grandit avec les années; des enfants sont venus de même qu'au foyer d'Emile Dupin. Les deux familles semblent heureuses. Mais il est chez l'émigré un sentiment qui rappelle,ne serait-ce que par intermittence, la pensée de l'être bien né au pays natal. Pour Jean Pélerin, c'est l'œil du phare de Kamouraska qui veilla sur son enfance et sur son adolescence. Il n'est plus travaillé que par le regret lancinant du village ;et, par un phénomène d'atavisme, que nous serions curieux de constater dans la réalité, voilà que ce sentiment nostalgique se communique au cousin Dupin. Tous deux ont envoyé leurs enfants dans une institution d'enseignement québécoise et, chaque été, le retour des écoliers avive ce sentiment de nostalgie.

Les deux familles, à l'été, quitteront Cincinnati pour aller villégiaturer à Kamouraska. L'on transforme les modestes "Pignons-Rouges" en un somptueux castel que l'on quitte avec regret à l'automne. L'âme ancestrale des familles Pélerin et Dupin n'avait pu s'acclimater au pays étranger. Elle est restée. semble-t-il, sur la terre canadienne où Dupin, pourtant, n'avait fait que passer mais où elle avait poussé ses plus fortes racines dans tant de berceaux et fleurissait sur tant de tombes. Pélerin et Dupin comprirent qu'ils ne seraient toujours que des dépaysés dans leur patrie adoptive.

La nostalgie d'Emile Dupin tient au patriotisme de raison; celle du Jean Pé-

erin est sous l'emprise du patriotisme d'instinct. Après chaque retour au foyer américain, ils retrouvent plus difficilement maintenant le sens de la vie. A quoi bon pour leur âme un bien -être qui ne présente que des satisfactions matérielles communes à rant d'autres ?

Un dernier événement active l'évolution des deux cousins. La grand-mère Dupin meurt en faisant promettre à son fils d'ensevelir son corps dans la terre canadienne. La translation des restes eut lieu à la fin d'un beau mois de juin; et le matin des funérailles, dans le jardin de leur villa, les deux cousins s'entendirent sur leur Thabor: puisqu'il faisait si bon vivre dans le coin natal pourquoi n'y pas dresser définitivement leur tente.

En effet, pour Jean Pèlerin, le castel de Saint-Germain devient la résidence à demeure, et pour Emile Dupin, un pied à terre dans l'entretemps de pérégrinations qu'il entend poursuivre à travers le monde, maintenant que sa mère est ses enfants ne le retiennent plus à Cincinnati. La fabrique, aux mains des intéressés en participation, par cette force acquise qu'elle devra de longtemps à l'énergie et aux capitaux de ses fondateurs, pourvoiera aux besoins des deux cousins.

Et tous les soirs maintenant, l'œil du phare continue de s'allumer, mais brille désormais sur deux familles réunies et heureuses.

M. Chouinard a fait avec cette simple histoire des pages émouvantes et vraies. Le sujet pouvait prêter à des développements larmoyants et faciles; il l'a traité, au contraire, avec une tendresse refléchie, avec une émotion intelligente, une noblesse toute simple de sentiments.

Le livre cependant est un peu long, mais il n'est pas ennuyeux, un peu alourdi par trop de dissertations patriotiques, mais d'une lecture agréable; cela vient de ce fait que les détails sont justes, pittoresques, bien observés, mais que l'idée d'ensemble donne l'impression d'un devoir imposé, d'une composition morale dont l'auteur n'est point responsable.

Au demeurant l'Oeil du Phare est un beau roman dont la pensée est éminemment morale, du plus haut patriotisme et dont le style, d'un pur classicisme, est remarquable en plusieurs endroits.

Récits et Légendres.

N'y a-t-il pas lieu de beaucoup rêver sur des titres de livres ? Souvent, dans un seul mot c'est tout un coin de vie qui passe sous nos yeux. Certains nous apparaissent comme étrangers, mais d'autres évoquent des visions, des sites, des sourires, des figures aimées, des coins de campagne. Notre rêve encadre les grosses lettres qui les composent et où s'entremêlent, quelquefois, de mystérieuses illustrations et de folles arabesques. Combien de volumes, pas même encore lus, pourraient réclamer de nous une image où nous fixerions l'emblème que leur attribuent nos souvenirs; images toutefois quelque peu disparates. Tel nous fait songer à la voile venue à nous de la haute mer et dont les blancheurs portent le reflet d une

aube sereine; tel autre ressemble à une terrasse au pied de laquelle les flots en mourant apaisent leur inquiétude; tel autre encore nous rappelle l'écho des marées. Il y en a de frais comme des jardins anglais et d'harmonieux comme des parcs à la française, de majestueux comme des chênes séculaires et d'embaumés comme des buissons d'aubépines en fleurs. Plusieurs ont la grâce fugitive des roses nées d'hier, oubliées demain. Quelques autres ont la beauté profonde et toujours renaissante des nuits étoilées. Enfin, il y en a qui nous font monter à l'odorat des "bouffées" de foin coupé ou un âcre relent de bon labour dans de la terre fraîche. Rien qu'à lire ces titres, il semble que l'on se réveille, un matin de moisson, au milieu de tout cet or de la maturité des grains bons à couper et qui se balancent en boules à l'extrémité de leurs frêles tiges; et l'on croit aussitôt que le soleil, que les arbres, que les blés qui sont tout jaunes et bons pour le pain futur, pour la force et l'activité de la race, ont pour nous, une grande force persuasive qui entre en nous librement.... .

Tels se présentent les titres de ces "Récits et Légendes" de Madame Blanche-Lamontagne Beauregard.

Récits et Légendes, c'est court, à notre époque de titres longs; mais cela représente beaucoup. Je viens de lire—un peu tard, il est vrai, la tâche quotidienne est implacable—cette brochurette du terroir et, en toute franchise, je dois dire qu'il m'est rarement tombé sous la main quelque chose d'aussi joli, d'aussi charmant. Une émotion profonde se dégage de toutes ces pages où l'auteur, d'une plume alerte, à la fois simple et colorée, évoque par le récit des souvenirs et des légendes de la terre bas laurentienne, de délicieux coins de campagne canadienne; pour préciser, disons, la pittoresque et rêveuse Gaspésie, le pays de l'auteur.

Il nous reste une délicieuse impression de la lecture de ces véritables petits poèmes en prose que sont': 'La maisonnette sur la colline", "Le vieux rouet", "Petites filles de la mer", "l'Anse pleureuse"; de ces jolies légendes comme: "La mesure de blé", "Le calvaire et les bœufs", :"Les âmes qui voyagent"; de ce touchants récits comme: "Le quêteux qui jette des sorts", "Le passant", "Lucie l'Aveugle", "La nuit terrible" etc.

Ces récits, ces légendes et ces poèmes sont comme autant de petits "morceaux de campagne"; c'est l'esquisse de touchantes situations, quelquefois mélodramatiques, de reposants tableaux bucoliques, d'idylles champêtres; et le tout se soude. naturellement pour composer un emsenble qui clame bien haut l'amour de la terre

Comme l'auteur de "Récits et Légendes" la décrit bien, la terre, et comme elle en rend bien les intimes manifestations! Avec elle, on l'aime d'un vibrant amour, la "grande amie"; ou plutôt, on l'aime davantage après la lecture de ces récits.

L'on aime mieux aussi ces bonnes gens qui passent leur existence dans les maisons silencieuses et anciennes de nos campagnes, parmi les meubles fanés où l'on aperçoit les vieux rouets de bouleau jaune, ou bien dans les âcres champs de chaume, ou bien encore, à la lisière des prairies odorantes, brûlées par les rayons de vie du grand soleil du bon Dieu; ces cœurs naifs où percent des passions ingé-

nues et de touchantes manies. L'on savoure davantage ces décors d'existence intime et même l'on éprouve du plaisir à ces ouvertures sur le monde secret des sensations, des sentiments. Enfin, comme en ces douces paroles, plaisantes et tristes alternativement. l'on semble jouir d'une compréhension plus juste de la vie humble, connaissant encore plus intimement des existences trop inexprimées.

J'ajouterai que l'on trouve dans "Récits et Légendes" des tableautins champêtres qui ne sont pas loin d'être de petits chefs-d'œuvre; un Georges Beaume en aurait signé plusieurs avec volupté de même qu'un André Theuriet, souvent.

Enfin, il n'y a pas plusieurs manières de dire d'un bon livre qu'il est un bon livre; il n'y en a qu'une, et "Récits et Légendes" est un bon et beau livre. Il devrait se trouver entre les mains de tous nos bons cultivateurs, de tous nos braves colons; il leur ferait passer de délicieux instants, le soir, après le dur labeur du jour; il leur apprendrait à aimer encore plus leur vie rude mais tout imprégnée de poésie.

Sourires et Grimaces.

Est-ce trop tôt! N'importe, on y pense sans cesse, pourquoi n'en pas gloser, même quand souffle l'aquilon de "l'hiver des corneilles", même quand sévissent les rigueurs de la lune rousse. Je veux parler de l'époque bienheureuse des villégiatures pour finir par un mot d'un petit livre charmant, joli, gracieux comme un poème, entraînant comme une chanson et qui a eu le caprice de naître parmi les rudes giboulées de mars quand il eut fait si bonne figure dans la gerbe fleurie que nous apporte le renouveau.

Sans doute, il a voulu se distinguer; sachant que mars a souri, cette année encore, à la façon qu'il prend généralement chez nous, laissant passer dans ses dents, qui mordent impitoyablement, un souffle de pétrification, il a voulu nous laisser voir, entre deux rafales, un coin du ciel bleu; il nous a donné ses "sourires" à côté des "grimaces" d'un printemps par trop québécois......

Donc, quand viendra, bientôt,—oui—la belle saison, les malles vont se boucler et l'on s'en ira dans le calme des campagnes; et l'on vivra alors par les grandes routes qui poudroient, par les parcs ombragés de leurs vieux arbres, au milieu du village gardé par son clocher de paix, une autre existence, quoi! pour quelques jours.

Que ce soit la prairie ou la mer, les champs, les grèves ou la montagne, l'on sera heureux, parce que hors des prisons surchauffées des villes; il n'y aura plus que les espaces immenses et parfumées remplaçant les horizons granitiques des rues transformées en étuves; ce sera le changement qui s'impose pour l'hygiène ou pour le rêve, à nous tous, les pauvres "assis" des bureaux et des salles officielles.

Et, comme le livre, bien avant le chien, quoiqu'en dise la S. P. C. A., est le meilleur ami de l'homme...... et de la femme, que, de plus, ne fut-ce que pour varier, il est intéressant de lire dans un autre ouvrage que celui devenu, vraiment,

trop classique, de la Nature...... on apporte avec soi, à la campagne, des livres en papier.

Or, quels livres renfermer dans ses malles? Le choix est vaste et, partant, difficile. Car, s'il y a des livres qu'on ne peut lire avec intérêt et plaisir qu'au sein d'un intérieur douillet, au coin de l'âtre; il en est d'autres dont on n'éprouve de joie à tourner les feuillets qu'à l'ombre des arbres touffus, au murmure des berceuses de la mer bleue, ou encore juchés au sommet des montagnes abruptes. Mais il y en a qui sont à la fois livres des champs et livres de l'âtre, et que l'on peut lire en tout temps et en tout lieu.

SOURIRES ET GRIMACES de Lisette serait de ces derniers; mais, pour notre part, nous préfererions le feuilleter à l'ombre des cyprès, sur une colline, en face de la mer; une petite tranche du livre—un chapitre très court—puis, un regard en bas, vers la "bleue" et ainsi de suite, alternativement, jusqu'à la fin, goûtant de cette façon, par petits coups, comme l'on déguste une fine liqueur, les pensées salutaires qui se dégagent de ces feuillets.

Il y a un peu de tout dans ces petits croquis donnés pêle-mêle: impressions, pensées philosophiques, traits, maximes, évocations lyriques, courtes anecdotes, et bien d'autres choses encore. Tout n'est pas, sans doute, d'une égale valeur, mais on peut remarquer dans le tout un trait distinctif: le monde extérieur frappe, directement et très profondément, l'auteur, mais, sur le champ, la sensation se transforme en émotion. Et de ces intimes dispositions intellectuelles chez un écrivain tout jeune est né ce petit livre d'une singulière maturité où tour à tour ironise, fait penser, fait sourire, virevolte et flambe un très personnel talent; où l'on flaire je ne sais quel parfum de dilettantisme avec une fine pointe de pessimisme, comme une sorte d'instinct philosophique de la tristesse, en même temps qu'un goût grave de la vie.

L'auteur de SOURIRES ET GRIMACES a le tempérament sérieux mais la pensée quelque peu désenchantée; il a aussi le sens de la philosophie et sait tirer des faits les plus anodins des conclusions émouvantes et profondément saines. Sur quelques-uns de ces petits "billets", qui ont une grâce tout biblique, l'on sent passer, de temps à autre, un souffle très doux de tendresse maternelle que révèle du reste, plus précisément la dédicace du livre; sur d'autres, plane une indulgence aimable à l'égard des petits ridicules de la vie quotidienne; ailleurs, c'est comme un sentiment d'émotion qui déborde au rappel d'un souvenir, et, tout de suite, après, un trait d'humour soulignant un incident.

Mais, évidemment, ainsi que l'on peut faire d'un roman, ce petit livre d'une sensibilité précise et d'une féminité pleine d'élévation, ne se raconte pas; de chercher à l'analyser par le menu en déflorerait l'intérêt.



Echos de la Société

Nous lisons ce qui suit dans le *Canada-Français* du mois de février dernier:

"Dans une des salles de la maison neuve du Seminaire, il y a eu ,durant le mois de novembre, une exposition des peintures du regretté Edmond Lemoine. Le public de Québec a défilé, nombreux, devant les toiles de ce peintre distingué, et n'a pas ménagé son admiration.

"Il y avait là surtout des portraits et des paysages. Quelques peintures nous ont plu davantage par la vérité des attitudes, le dessin et le coloris. Il en est d'autres, où le talent si délicat et si sobre du peintre, semble trahi par un métier insuffisant. Mais les toiles exposées témoignent des qualités assez rares pour qu'on se rende compte de la grandeur de la perte qu'a faite l'art canadien-français. Madame Lemoine, pour s'acquitter, a-t-elle dit, d'une dette de reconnaissance, a eu la gracieuseté de donner au Séminaire, le portrait de son mari, peint par lui-même. Mgr le Supérieur, très touché de cette marque d'attention, lui réitère, au nom des prêtres du Séminaire, ses plus sincères remerciements."

Les lecteurs du *Canada-Français* et ceux du *Terroir* n'ont pas oublié, sans doute,que cette exposition des œuvres de feu Edmond Lemoine avait été organisée par la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Les "causeries du samedi" de la Société des Arts, Sciences et Lettres se continuent sans interruption dans la salle de réunion de la Société, à l'Hotel de Ville.

Le 3 mars, profitant d'une résolution présentée par M. Geo. Bellerive recommandant au gouvernement l'établissement de son musée d'art et d'histoire naturelle dans l'édifice de la Halle Montcalm, M. Geo. Morisset faisait une causerie sur les résultats d'une enquête qu'en sa qualité de Secrétaire de la Commission de l'Exposition Provinciale, il avait eu l'occasion de faire sur le site des musées dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada.

La proposition de M. Bellerive a été rejetée et un amendement par lequel on recommandait que le musée soit plutôt établi dans le Parc des Champs de bataille, a été adoptée. Cette séance était présidée par M. J.-H. Lavoie:

Le 10 mars, à l'Hôtel Saint-Roch, M. Raoul Dionne, directeur des Chanteurs de Saint-Dominique, a fait une causerie sur l'histoire de la musique. M. Dionne a émaillé sa causerie de quelques pièces de chant; c'est ainsi qu'il a donné une vieille romance de Valentino "Gerbes fanées", une mélodie de Gounod, "Au printemps", et le "Testament" de Rhéné Baton.

Les membres de la chorale de Saint-Dominique avaient été invités à cette causerie et quelques-uns ont interprété quelques pièces de chant: M. De Labruyère Lemieux a donné "La Charité" de Faure; M. Laurent Morency a rendu "Le Prince aux Muguets" de Holmès, et M. Roméo Faguy, "Aimer, c'est forger sa peine", de Barterolli. M. Adrien Payette, organiste de la Chapelle Saint-Dominique, était au piano d'accompagnement.

M. Jos. Dumais, qui présidait cette séance, a dit quelques monologues, entre autres, la tirade des Nez de Rostand et "Adieux d'un Alsacien"

Le 17 mars, causerie par M. Cyr. Vaillancourt, chef du Service de l'Apiculture et de l'industrie du sucre d'érable, sur l'exploitation des érablières et la fabrication du sucre et du sirop d'érable. M. l'échevin Emond, intéressé dans le commerce des produits de l'érable, assistait à cette causerie, qui a été présidée par M. Antonio Langlais, avocat, aviseur légal de la Société.

Le 24 mars, causerie sur l'histoire des ponts et des chemins de fer, par M. Ivan Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics. M. C.-J. Magnan préside cette séance à laquelle avaient été invités spécialement les ingénieurs et les inspecteurs du Département des Travaux Publics.

Deux résolutions importantes ont été adoptées au cours de l'une des dernières séances de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Par la première qui a été présentée par M. Damase Potvin, secrétaire-archiviste, la Société a protesté, au nom du bon goût et de la morale, contre un certain genre de théâtre qui se donne à Québec depuis quelque temps.

Dans la seconde résolution, M. Joseph Dumais a demandé de nommer un comité spécial qui s'occuperait de la réfection du baptistère des rues de Québec et de faire des recommandations à ce sujet au Conseil de ville. Un comité spécial a été aussitôt nommé à cet effet; se compose de MM. Joseph Dumais, Alonzo Cinq-Mars et Evariste Brassard.

Parmi les autres résolutions adoptées, mentionnons une motion de condoléances à l'adresse d'un membre de la Société, M. Alonzo Cinq-Mars, à l'occasion de la mort de sa mère, et de M. J.-E. Prince, avocat, professeur à l'Université Laval, qui fut l'hôte d'honneur de la Société lors d'une séance publique, et qui a eu la douleur de perdre son épouse, en février dernier.

Une résolution a été présentée par M. Geo. Morisset félicitant M. Ed.-G. Tanguay, membre de notre Société, qui a été récemment élu président de la Chambre de Commerce de Québec.

Afin de rendre hommage aux livres canadiens, le conseil d'administration de la Société des Arts, Sciences et Letrres a décidé récemment de faire tirer au sort, à la fin de chacune de ses séances du samedi, un ouvrage d'un auteur canadien.

L'on a déjà procédé au tirage des livres suivants:

Les trois volumes des cours d'histoire du Canada par l'hon. Thomas. Chapais, don de M. Damase Potvin, gagnés par M. Paul Fontaine;

"Chants Canadiens" de M. l'abbé F.-X. Burque, et "Dans la Brise du Terroir" de M. Alph. Desilets, don de M. G.-E. Marquis, gagnés par M. Raoul Dionne;

"Eclairons la Route" de M. C.-J. Magnan, don de l'auteur, et "Les noms géographiques de la Province de Québec" par P. G. Roy, don de M. Alonzo Cinq-Mars, gagnés par M. Théo. Paquet.

"L'histoire du Marquis de Montcalm' par M. Thomas Chapais, don de la Librairie Garneau, gagné par M. J.-H. Lavoie":

"Mélanges politiques et religieux" et "Conférences" par M. Thomas Chapais, don de M. Damase Potvin, gagnés par M. Evariste Brassard.

Sur proposition de M. Narcisse Savoie, il a été décidé que la Société des Arts, Sciences et Lettres organiserait, comme l'année dernière et dès que le temps le permettra, une excursion à la "cabane à sucre". Ce voyage se fera à Beaupré, au cours du mois d'avril.



LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Adresse : *LE TERROIR, Enrg.* — Case postale 363 — Québec

Abonnement payable d'avance : $2.00 par année

Vol. III, No 12. *Québec* *AVRIL 1923*

SOMMAIRE

SURPRISE A NOS LECTEURS.

Avec le présent fascicule le TERROIR termine sa troisième année d'existence; nos lecteurs trouveront à la fin de ce numéro la table générale des matières pour l'année qui finit. Comme on peut le voir, chaque année du TERROIR forme un magnifique volume de plus de 600 pages de matières très variées, abondamment illustrées, et qui, une fois relié, fait excellente figure dans une bibliothèque.

Maintenant, nous ne croyons pas exagérer en annonçant à nos lecteurs, dont le nombre augmente considérablement chaque semaine, une grande surprise pour le prochain numéro, celui de mai, qui paraîtra, vers le 15 du mois. En effet, ils recevront le TERROIR considérablement agrandi, avec une toilette toute nouvelle, à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur, bien illustré, avec de nombreux articles de collaborateurs nouveaux.

La Société du TERROIR Enregistré et la Société des Arts, Sciences et Lettres dont le TERROIR est l'organe, ont consenti pour arriver à ces innovations à de nombreux sacrifices dont leur sauront gré, sans doute, leurs lecteurs. Ces derniers auront donc un devoir tout tracé et qu'ils devinent. Le TERROIR ne vit pas de l'air du temps, à l'instar de toutes les autres revues et les journaux; ils vivent du fruit des abonnements et de celui des annonces; mais à condition, naturellement, que les abonnements donnent leurs fruits.

C'est donc, de la part de nos lecteurs, en même temps qu'un devoir de conscience, une bonne œuvre à accomplir et un plaisir à se payer que de remettre à l'administration leur dû. La toilette nouvelle du TERROIR leur rappellera, dans quelques jours, et ce devoir, et cette bonne œuvre et ce plaisir.

Dans le Passé

Parmi les Choses Anciennes

Ils s'en vont vite aux vieilles lunes les antiques ameublements de nos maisons bas-canadiennes, et aussi ces ustensiles aussi simples que commodes et peu coûteuxt ces instruments, ingénieux souvent, et dont l'idée trahit l'esprit inventif et surtout pratique de ceux qui en furent les auteurs, ces bibelots désuets, toutes vieilleries que l'on retrouve encore, parfois, entassées entre les lambourdes poussiéreuses des vieux greniers qui sont restés intacts, souvent, encore que les maisons, nos tant vieilles maisons à "comble français", aient subi, des réparations, des agrandissements et des embellissements, le démon des musées nous pousserait à dire, "l'irréparable outrage".

Ces pauvres objets sont devenus, aujourd'hui, pour la plupart, de vénérables pièces de musée; eh! oui, de musée......

Au fait, que n'organise-t-on pas un musée national de ces vieilles choses du passé avant qu'elles ne soient tout à fait introuvables. Plus tard, il sera trop tard......Les morts vont vite, dit-on, dans l'esprit des vivants; que dire des maisons, des meubles, quand ils ont été jugés par leurs inconscients propriétaires, "bons seulement à faire du bois de chauffage."

Trop tard, l'on s'apercevra que ces témoins d'anciens âges valaient leur pesant d'or......Ne sont-ils pas, du reste, un peu de l'histoire?......l'histoire des familles qui forme l'histoire de la patrie. Ils sont le legs silencieux de générations disparues et regrettées et, pour chaque famille, comme un lien qui existe entre ce qui est et ce qui a été. Aussi, comme ils semblent, parfois, se confier à nous, nos vieux meubles, pour que nous aidions à leur durée. Et pourtant, dans cette fièvre de possession de modernités, l'on s'empresse de faire disparaître jusqu'à la dernière trace de toutes ces "reguines", comme on les appelle. Mais tel cultivateur, pas méchant pourtant pour deux sous, qui brûle aujourd'hui, avec un sentiment de joie qu'il ne prend pas la peine de dissimuler, les pièces vermoulues d'un vieux métier à tisser, ressemblera demain, à un homme qui arrive de l'autre monde quand on viendra lui demander de céder, à "n'importe quel prix", ce métier dont on le savait propriétaire, ou autres antiquités paysannes qu'il aura, naguère, sacrifiées avec la même gaité de cœur.

Et c'est un peu dans le but de prévenir quelques-uns de ces tardifs regrets que, tout récemment, M. Georges Bouchard, député de Kamouraska aux Communes, proposait à la Société des Arts, Sciences et Lettres, dont il est un des membres les plus distingués, une résolution, adoptée avec un chaleureux enthousiasme, recommandant aux cultivateurs de conserver les meubles, les ustensiles, les instruments qui ont servi

aux ancêtres et qui ont pu survivre au vandalisme inconscient de ceux d'aujourd'hui; aussi, de prendre les mesures nécessaires pour former, dans chaque paroisse, de petits musées de ces vieilles choses.

Et nous sommes heureux d'apprendre à ce sujet que déjà, dévançant le projet de M. Bouchard, quelques cercles de fermières de la province, sous l'inspiration et à l'exemple de leur dévoué directeur, notre excellent ami, M. Alphonse Désilets, ont commencé, avec succès, nous assure-t-on, l'organisation de ces humbles musées locaux. Nous nous en réjouissons profondément et souhaitons que tous les autres cercles fassent de même.

D'ailleurs, du côté de ces cercles de fermières, nous croyons juste de dire que l'exemple part de haut, puisqu'il vient du directeur lui-même de cette patriotique institution provinciale que sont ces groupements féminins agraires.

En effet, l'autre jour, répondant à une aimable invitation de M. Desilets, quelques amis et nous avons vécu une "veillée du bon vieux temps" dans une pièce d'un immeuble situé en plein Québec, littéralement meublée et ornée à la mode ancienne, "montée" de meubles dont quelques-uns dataient de près de deux siècles, ornée de bibelots qui durent être bien chers à nos arrières-grand'mères et laissant voir dans des coins, des objets qui, assurément, du haut d'un gros siècle, regardaient, non sans quelque surprise, les automobiles, les phonographes et les cornets acoustiques des extra-modernes radios.

Et, durant plusieurs heures, dans l'atmosphère de cette pièce tout imprégnée de la poésie des choses anciennes, et que rendait plus charmante encore la délicieuse présence d'arrière-petites filles de nos arrières grand'mères, nous jouâmes quelques parties du jeu national des "quat'sept"—Disons, entre nous, que quelques'uns, ne se souvenant plus, quoi! firent "capot", et que d'autres se payèrent le caprice d'un petit tour à Chicago, quant tant de compatriotes, à cette époque de l'année, préfèrent, en réalité, le voyage à New York......

Le parquet était couvert de ces bonnes "laises" de "catalogne" inusables, harmonieusement barrées de toutes les teintes de l'arc-en-ciel et, devant la porte et les principaux meubles, de rudes et massives rondelles de "tapis tressé" formant, par l'assemblage ingénieux des couleurs, des dessins aussi fantastiques que ceux que nous remarquions sur quelques pièces d'un service de cette antique "vaisselle bleue"—si rare aujourd'hui—et qui étaient proprement allignées sur une étagère dont le style compliqué proclamait l'amour des fioritures de son fabricant mort, sans doute, depuis au moins cinquante ans.

Près de la porte se dressaient les boiseries compliquées d'un vieux métier à tisser dont le bâti solide et rude, vermoulu, était armé de toutes ses pièces: le cylindre en bois à enrouler la chaine, le cylindre à recevoir la toile ou la flanelle, les "marches" branlantes, luisantes d'usure, suspendues par des bouts de corde de chanvre, les lisses, le battant avec sa poignée amincie par le contact des mains, "l'épée" ou la crémaillère pour empêcher le retrécissement de l'étoffe, la navette—mais la cana-

dienne, car il y a l'américaine et l'européenne—en forme de canot d'écorce, le siège en pente, comme celui d'un pianola d'aujourd'hui, le peigne en fil de laiton, tout jaune, le rôs, les poulies en bois supportant les lisses, les "trèmes" en fil de chanvre, les montants, les chevilles, tout y était; rien ne manquait.

Dans un coin, s'élevait un monumental lit-baldaquin surmonté de son ciel de toile écrue relevé de plis harmonieux, avec ses colonnes solides, audacieusement sculptées au tour, le tout pouvant facilement supporter le toit de la maison au cas où il s'écroulerait.

Danr une autre encoignure de la pièce, voici des rouets; l'un peinturé de jaune, luisant de vernis, tout moderne; un autre, de bois brut, plus compliqué, faisant plus de bruit quand on le tourne, ronronnant au moins cinquante ans d'existence de plus que le premier; enfin, un troisième, silencieux, celui-là, à force d'être vieux; sa petite roue surmontée de sa quenouille blanche évoque la sainte Vierge sur les pieuses lithographies ou encore la Marguerite de Faust. Son origine se perd dans la nuit des temps; celui-là, vrai, on ne sait de quel grenier il descend.

Puis, il y a la cheminée, l'antique cheminée de pierre avec tous ses accessoires et ornée, chaque coté, de deux des étranges fanaux qui, d'après le bon Dr Hubert LaRue, ont fait passer longtemps les honnêtes habitants de l'Ile d'Orléans pour des sorciers. L'on a disposé sur la corniche d'anciens chandeliers où des chandelles, "faites à mesure", dans des moules que l'on voit à côté, avec du suif de mouton, pleurent sous la flamme pâlote leurs épaisses et grasses larmes jaunâtres. Mais ces vénérables chandelles n'ont pas à proclamer le mérite d'avoir, les premières, percé la nuit des anciens âges, puisque, tout à côté d'elles, plane, suspendue à un bout de broche noire et crochie, la "corneille", sorte de navette en fer battu qui contenait, autrefois, il y a bien longtemps, l'huile de loup marin alimentant la couenne de lard qui, une fois allumée, formait tout le système d'éclairage des maisons de nos humbles ancêtres. Puis, voici l'émoucheur des "suiffeuses" et les pincettes, près du foyer; voici le bol à cendre et le poêlon à long manche dans lequel, d'un bras expert et hardi, les anciens savaient si habilement "virer" les crêpes. Il y a encore, au milieu de la pièce, le crachoir plat en terre cuite, rempli de bran de scie et, à côté des rouets, le dévidoire, la "tournette" à écheveaux, le "cannellier", tous accessoires du métier à tisser.

Mais rien ne manque donc? Non rien, Au plafond, voilà, pendu par sa bandouillière, le fusil à plaque qui a tué tant de lièvres et tant de perdrix, voire même, peut-être, quelques gros ours bruns des Laurentides; sa corne de bœuf remplie de bonne poudre l'accompagne. Plus loin, dans un coin, c'est le vieux sabre, probablement celui de 1837, le sabre de l'arrière grand'père qui a dû percer, de part en part, maints "engliches" et qui ne semble pas plus fier pour ça.

On montre avec orgeuil, aujourd'hui, ces pots à tabac en verre taillé, tout mignons, ciselés avec art, sertis de métal rare; venez voir, fumeurs, mes frères, celui que nous apercevons sur l'étagère et qui est fait au couteau à même une grosse racine d'arbre,

et vous nous en direz des nouvelles; il est même rempli d'un tabac que n'auraient assurément pas dédaigné les ancêtres, experts en pétun.

Encore une fois, que manque-t-il? Rire Tout est complet.

Et le voilà le musée national canadien! Qu'il y en ait, comme cela, en différents endroits du Bas-Canada, et nous serons heureux; nous aurons ainsi sauvé de l'oubli tant de choses qui doivent nous être chères.

Et plus tard, qui sait? ... disons dans trois mille ans, quand le Canada aura fait sa marque dans la société des nations, comme l'Egypte, bien avant Notre-Seigneur, admettons que le catacylisme des siècles ait recouvert un des musées de nos choses canadiennes, et que, tout à coup, sous les efforts patients de futurs lord Carnavon, l'on en fasse la découverte, quelle sensation provoquerait la trouvaille, à cinquante pieds sous terre, de nos métiers à tisser, de nos rouets, de nos canneliers, de nos "corneilles", de nos fusils à plaque et de nos dévidoirs! .....

Damase POTVIN.



LA FETE DES ARBRES

Nous sommes très heureux d'offrir à nos lecteurs une jolie et tendre primeure? c'est une poésie posthume du doux et regretté poète de la nature canadienne, Pamphile Lemay. Cette pièce de vers sur la Fête des Arbres est tout à fait inédite; elle a été trouvée dans les cartons du poète défunt et elle nous est adressée par un ami et collaborateur de notre revue, M. Gérard Malchelosse, de Montréal, aussi ami des poètes qu'il l'est des historiens.

Nous sommes donc des plus reconnaissants à l'égard de M. Malchelosse qui nous permet, en publiant cette belle pièce qui est, on l'avouera, d'une remarquable actualité, de rappeler à nos lecteurs celui qui a peut-être chanté avec le plus d'amour et de sincérité notre belle nature laurentienne et nos joyeuses traditions campagnardes.

D. P.

Plantez, en ces joyeuses heures,
Plantez tous les arbres divers!
Ils étendront sur vos demeures,
Pour vous garder, leurs rameaux verts,
Plantez tous les arbres divers!

I

Venez de toute part; venez, prenez la bêche,
Vieillards et jeunes gens, paysans et bourgeois.
Plantez des arbres fiers, et réparez la brèche
Que nos pères ont faite à nos superbes bois.
Plantez-les beaux et drus, plantez-les en grand nombre.
Il fait bon sous les bois durant les brûlants jours.
Quand ils auront grandi, vos enfants à leur ombre
Viendront, en vous louant, rêver à leurs amours.

II

Laissez-là vos travaux, mêlez-vous à nos fêtes;
Courons à ces plaisirs où la foule se rend!
Nous aurons des grands bois qui dresseront leurs têtes,
Et nous aurons aussi, par vous, un peuple grand.
Vous aimez les vallons que le ruisseau sillonne,
Vous aimez la pensée au gigantesque vol,
Vous aimez le clocher d'où l'humble foi rayonne,
Tout ce qu'un ciel ami donne à notre beau sol!

III

Venez! votre concours est une sainte obole.
Plantez au sol aimé l'arbre national!
D'une œuvre plus auguste il sera le symbole,
Il grandira. L'oiseau, dans son chant matinal,
Sur ses rameaux épais redira votre gloire.
Il vivra de longs jours, et nul ne sait combien;
Mais plus longtemps que lui vivra votre mémoire,
Car vous cherchez le juste et vous faites le bien!

IV

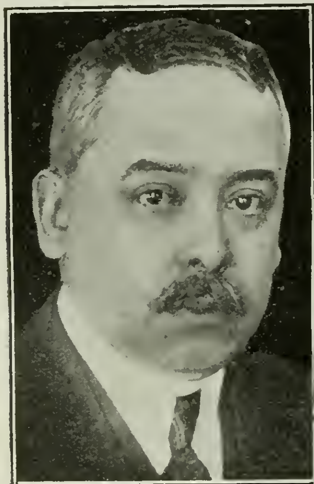
L'épée est au fourreau. Notre terre est sacrée
La cendre de ses preux repose en cent endroits.
Notre terre est bénie. Elle s'est énivrée.
Du sang victorieux des soldats de la croix.
C'est un séjour de paix, c'est une terre libre
Où l'égoïsme meurt, où la charité croît.
Aux baisers de l'amour l'âme sensible y vibre,
Mais le bras est levé pour défendre le droit.

Plantez, en ces joyeuses heures,
Plantez tous les arbres divers!
Ils étendront sur vos demeures,
Pour vous garder, leurs rameaux verts.
Plantez tous les arbres divers.

PAMPHILE LEMAY.

HISTOIRE DES PONTS

Deuxième partie d'une causerie faite par M. Ivan Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics, devant la Société des Arts, Sciences et Lettres, le 24 mars dernier.



L'honorable Antonin Galipeault

J'emprunte la définition des ponts en majeure partie à la Grande Encyclopédie française.

Les ponts sont du domaine des travaux publics et servent à franchir, par le moyen d'arches ou de travées de plus ou moins grande ouverture, les obstacles tels que ravins, rivières, fleuves et même bras de mer, qui interrompent la continuité des voies de communication: routes, chemin de fer ou canaux.

Ils peuvent également avoir pour objet de supporter, dans les mêmes conditions, des aqueducs, des conduites de pétrole, etc. On les dénomme en conséquence, suivant leur usage: ponts-routes, ponts de chemins de fer, ponts-canaux, ponts-aqueducs, etc.

Ils sont d'ailleurs fixes ou mobiles.

Parmi les ponts fixes on distingue, d'une manière quelque peu arbitraire, les ponts proprement dits et les viaducs qui sont généralement des ouvrages de plus grande hauteur franchissant souvent des vallées où ne coule aucune rivière.

On nomme ponceau un pont de faible ouverture, donnant passage à un fossé ou à un petit cours d'eau.

En autant que notre département provincial est concerné, nous adoptons le mot ponceau lorsque l'ouverture est inférieure à 20 pieds et pont lorsque la travée dépasse 20 pieds.

Enfin un pont est droit ou biais, suivant que son axe est ou non perpendiculaire à l'axe des piles, qui doivent toujours être orientées suivant le courant de la rivière.

Les ponts mobiles présentent d'innombrables variétés de dispositions: ponts de bateaux, ponts-lévis, ponts levants, ponts tournants, ponts à bascule. ponts-

transbordeurs, etc. La plupart de ces termes s'expliquent d'eux-mêmes; seule, la différence entre les ponts-lévis et les ponts levants est utile à indiquer: un pont-lévis se relève en pivotant autour d'un point de son tablier; au contraire dans les ponts levants, la travée mobile tout entière se soulève parallèlement à elle-même comme la cabine d'un ascenseur.

Enfin, les ponts se construisent en charpente, en maçonnerie, en béton armé, en métal; parfois, tous ces éléments se présentent dans un même pont.

Les ponts en maçonnerie affectent toujours la forme d'arches, tandis que les ponts en métal peuvent être suspendus, en arc, ou être constitués par des poutres, parmi lesquelles on distingue les poutres indépendantes, les poutres continues et les poutres à consoles ou cantilevers.

Il ne faut pas confondre ici le mot poutre avec lambourde, et je me permettrai de vous mettre au courant d'une demande déjà faite au département par le secrétaire-trésorier d'une de nos plus florissantes municipalités. Nous avions, au préalable, soumis au Conseil un projet de pont qui comportait une travée de 50 pieds et nous avions adopté le terme "Pony" pour désigner le genre de superstructure; or, comme le coût du pont avait été une surprise pour les intéressés, un de ces derniers suggéra de faire modifier le plan en vue d'en diminuer le coût et, disait-il je ne vois pas pourquoi les ingénieurs du gouvernement ne nous dessinerait pas un plan de pont avec une poutre de 50 pieds lorsque le pont de Québec en a une de 180 pieds."

NÉCESSITE DES VOIES DE COMMUNICATION DÈS L'ORIGINE

Ne voyons-nous pas dans l'histoire ancienne qu'Adam et Eve furent chassés du Paradis terrestre, et que Caïn, après son crime, s'enfuit et qu'après avoir erré longtemps jeta les fondements de la première ville.

Mais, passons au déluge, c'est le temps de le dire; plus précisément, passons cette première période de l'an 4004 à l'an 2384 avant J.-C., c'est-à-dire depuis la création jusqu'au déluge, puisque, lors de ce dernier, tout périt excepté ce qui était dans l'arche. Les hommes, depuis le grand cataclysme, vivaient dans les vastes plaines de Senaar au centre de la Mésopotamie; mais bientôt, leurs familles devinrent si nombreuses qu'ils craignirent d'épuiser le pays et ils résolurent de se séparer. On voit donc ici qu'un désir s'est vite fait sentir chez eux d'agrandir leur territoire, et l'histoire ajoute que ces hommes, voulant perpétuer leur mémoire et peut-être se garantir d'un nouveau déluge, entreprirent d'élever une tour d'une hauteur prodigieuse, avec le résultat que vous savez. L'impossibilité de se comprendre hâta donc la dispersion des premières familles.

La carte du monde s'est donc ainsi graduellement modifiée; l'exode des peuples s'est continué; les incursions de territoires n'ont pas tardé et n'ont fait qu'augmenter en nombre, et nous avons vu aussi à quel prix furent fondés les premiers empires. De cette rivalité des races et de cette fièvre de conquêtes, a résulté un

développement des voies de communication et de transport, et l'on a dû essayer tous les moyens possibles de franchir les obstacles qui les interrompaient.

LES PONTS DANS L'HISTOIRE

A l'origine, les cours d'eau qui sillonnaient les divers territoires, ont évidemment été traversés à gué, car c'est un mode naturel de traversée que pouvaient se permettre les premières races humaines. A certains endroits des cours d'eaux on a dû aussi utiliser les arbres tombés en travers de ceux-ci, de même, en certains points, où les eaux étaient peu profondes, l'on a dû construire des passages temporaires en jetant plusieurs pierres formant appui à des arbres tombés ou déracinés par les tempêtes. On peut donc affirmer avec M. Aynard que le premier pont de bois a été construit par le premier homme qui, arrêté dans sa course, a placé un arbre en travers du cours d'eau qu'il avait à franchir, et cela, dès les premiers instants que la terre a été habitée. Un certain auteur, Waddell, dans un ouvrage sur les ponts nous parle du "pont des singes", et décrit comment ceux-ci franchissaient les rivières—ce qu'ils pratiquent encore aujourd'hui dans les forêts de l'Amérique du Sud. Voici le procédé curieux qu'ils emploient.

Ces animaux forment une chaîne vivante de leurs corps en se tenant l'un à l'autre avec leurs pattes et leurs queues. Celui qui est en tête, suivi des autres, escalade un arbre et se cramponne à l'extrémité de l'une des branches qui surplombent le cours d'eau et le dernier faisant queue, lui aussi, cramponné à un certain point de l'arbre lâche prise à un certain moment, atteint ainsi une des branches d'un arbre sur la rive opposée ce qui constitue une sorte de pont suspendu, lequel permet aux petits singes de franchir l'obstacle, après quoi l'on opère la manœuvre inverse et toute la famille se trouve rendue, sans trop de difficulté, sur l'autre rive. "Cet acte d'acrobatie a dû certainement inspirer," dit Waddell, "le premier pont supendu, et, je me demande si certains êtres humains, témoins oculaires du pont des singes, n'ont pas essayé la même prouesse." On peut donc affirmer qu'aux premiers temps de la création. par suite du nombre très limité d'outils dont on pouvait disposer, on ne pouvait faire des progrès rapides, mais on est porté à croire que des méthodes plus pratiques pour communiquer d'une rive à l'autre ont été assez vite adoptée. Aussi Waddell, faisant une autre mention dans le chapitre de l'évolution de ces constructions rapporte que deux ponts ont été construits par les sauvages de la Colombie Anglaise, qui ont un cachet d'antiquité assez marqué.

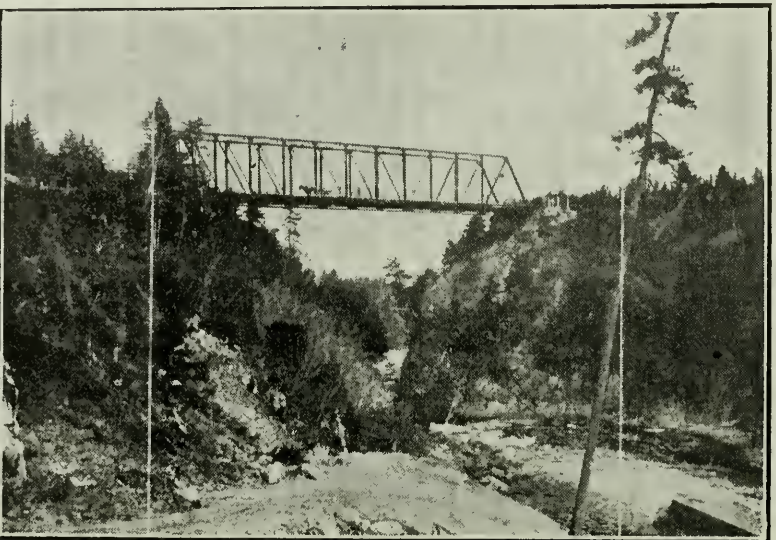
Deux arbres, à une certaine distance l'un de l'autre, étaient enfoncés aussi profondément que possible dans le sol, sur chacun des sommets des rives escarpées de la rivière et entourés de grosses pierres à leur base; à la cime de chacun de ces arbres, on attachait un autre arbre qu'on laissait tomber et qu'on attachait par l'extrémité opposée à un autre arbre appuyé un peu plus bas, sur la berge, Le premier arbre planté était en outre consolidé par un pieu en bois attaché, lui aussi,

à un arbre se trouvant plus éloigné de la berge. On jetait ensuite entre les bras de ce cantilever primitif des pièces de bois horizontales attachées les unes aux autres et on "contreventait" le tout de pièces additionnelles dans les deux directions de la base, au sommet de cette forme nouveau genre. La longueur d'un de ces ponts est de 75 pieds et il est à 100 pieds audessus de l'eau, il a 6 pieds de largeur et permet le passage des piétons et animaux non attelés. Les indiens qui l'ont construit, n'ayant pas voulu s'en servir avant de lui faire subir un essai, ont cru bon de ne pas exposer leurs animaux à cette fin, et se sont servis comme charge d'épreuve de leurs "squaws".

Je crois intéressant de produire ici la substance de l'historique des ponts qu'a fait M. R. Morandière, ancien inspecteur général des ponts et chaussées de France, dans son traité de la construction des ponts et viaducs.

Hérodote, dit-il, nous apprend que Menez, un des premiers rois d'Egypte, avait fait construire un grand pont sur un bras du Nil; Diodore assure qu'on devait à Sémiramis le magnifique pont qui traversait l'Euphrate à Babylone; et l'histoire conserve le souvenir des grands ponts de bateaux construits par Darius sur le Danube, environ 500 ans avant l'ère chrétienne. Seulement nous ne possédons aucun détail sur le mode de construction de ces divers ponts. Très probablement, les grands ponts furent pendant longtemps composés de travées en charpentes sur piliers également en charpente ou sur piles en maçonnerie, parce que l'art de construire les grandes voûtes était inconnu. Nous voyons bien que les Egyptiens et les Grecs avaient construit des voûtes dans des monuments fort anciens; mais, il s'agit toujours de voûtes de faibles dimensions, et même celles construites en Grèce étaient établies au moyen de pierre posées horizontalement et formant des saillies successives. Les aqueducs de Rome, construits 600 ans avant l'ère chrétienne, avaient des voûtes en maçonnerie, mais l'ouverture de ces voûtes ne dépassait pas 20 pieds; et on était bien loin encore des grandes voûtes en maçonnerie dont le pont du Gard offre les traces les plus anciennes. Le premier pont de Rome fut construit en charpente par Ancus Martius, 625 ans avant l'ère chrétienne; il fut établi au pied du mont Aventin et il reçut le nom de pont Sublicius. Le colonel Emy dit que le pont Sublicius avait été construit aux frais des premiers chefs de la religion, ce qui les fit appeler Pontifes, faiseurs de ponts; que ce pont fut rompu en 507 pendant qu'Horatius Coclès en défendait le passage; et qu'on prit soin en le reconstruisant de n'employer ni fer ni clous, afin d'en rendre à l'avenir la rupture plus facile. Plus tard, ce même pont fut reconstruit en pierre par Aemelius; puis il fut de nouveau reconstruit en marbre par Antonin le Pieux et fut désigné sous le nom de "Pons Marmoratus". Mais il a été entièrement détruit par le temps, et il ne reste presque plus rien aujourd'hui. Le colonel Emy parle également du pont en charpente que César fit jeter sur le Rhin, près du confluent de la Meuse, 55 ans avant l'ère chrétienne. Ce pont n'était que provisoire, pour le service des armées; mais il était très simple et d'une grande solidité; sa longueur

UN COIN PITTORESQUE



Quelques-uns de nos ponts traversent, souvent, des endroits d'un pittoresque achevé et dont la vue seule donne le vertige, comme celui que montre notre gravure et qui est situé à Saint-Alban, comté de Portneuf.

devait être de 2000 à 2200 pieds. Trajan fit jeter, en l'an 10 avant l'ère chrétienne, un grand pont sur le Danube, et fit également construire, sur le Tage, le pont d'Alcantara, qui a été restauré par Charles-Quint et qui subsiste toujours. Les plus anciens ponts de pierre bâtis à Rome sont les suivants:

Le pont des Sénateurs, construit par Caius Flavius Scipio, 127 ans avant J.-C. Il fut reconstruit en 1575 par Grégoire XIII; mais un débordement du Tibre l'emporta en 1598 et il n'a pas été rétabli. Le pont Aemelius, construit par Scylla environ 100 ans avant J.-C., C'est le plus ancien pont qui ait conservé ses premières dispositions; mais il a été complètement restauré par Nicolas V et il est désigné aujourd'hui sous le nom de Ponte-Molle.

Le pont de Quattro-Capi, bâti 54 ans avant J.-C. par Fabricius pour réunir l'île du Tibre à la ville de Rome.

Le pont Rimini, construit sous le règne d'Auguste, au commencement de notre ère, est parfaitement conservé.

Le pont Aelius, aujourd'hui pont Saint-Ange, construit vers l'an 138 de notre ère, par l'empereur Adrien, en face du superbe mausolée qu'il avait fait construire pour lui-même. Ce pont a été conservé dans son entier, seulement les papes Nicolas III et Clément IX l'ont fait restaurer et orner de statues.

Le pont du Gard a été construit par Agrippa, gendre d'Auguste, au commencement de notre ère, pour amener à Nîmes les eaux des fontaines d'Eure et d'Airan, situées à environ 24 milles de la ville. Ce pont formé de trois rangs d'arcades superposées, s'élève à 160 pieds au-dessus des eaux de la rivière du Gardon, dans une partie ou le val est fort encaissé; il est construit entièrement de pierres de taille posées sans mortier; la cuvette seule a été maçonnée en moellons et a été revêtue d'un enduit de deux pieds d'épaisseur. Ce magnifique aqueduc a été rompu à ses deux extrémités par les barbares qui assiégèrent Nîmes au cinquième siècle, et depuis il n'a pas été rétabli. Mais, en 1743, on a prolongé les piles des arches inférieures pour y adjoindre un pont ordinaire dont la chaussée est élevée de 75 pieds au-dessus des eaux de la rivière.

Les Romains avaient sillonné l'empire de grandes voies militaires, qu'ils développèrent pendant tout le temps de leur domination; et ils avaient pris soin d'établir, à des distances assez rapprochées, des maisons pour recevoir les voyageurs, et d'autres pour assurer le service des courriers, à l'exemple de ce qu'avait fait Cyrius en Perse, environ 500 ans avant l'ère chrétienne. Mais lors de la dissolution de l'empire romain et de l'invasion des barbares, presque tous les ponts furent rompus; l'Europe fut livrée aux calamités de tous genres, puis à l'anarchie féodale, et pendant longtemps, ne put guère songer qu'à se défendre.

Gauthey nous dit qu'on ne connaît en France aucun pont dont la construction remonte au delà du douzième siècle, et que le pont du Gard est le seul ouvrage, resté debout, qui porte l'empreinte du grand caractère des œuvres romaines; que les rivières étaient alors franchies au moyen de bateaux et bacs, que les routes

n'offraient aucune sécurité au petit nombre de voyageurs qui osaient les fréquenter, et qu'on rançonnait principalement ces voyageurs au passage des rivières.

Dans ses recherches historiques sur la congrégation hospitalière des frères Pontifes, Grégoire, ancien évêque de Blois, nous apprend qu'au moyen age, alors que les corporation des bateliers s'étaient souvent transformées en association de brigands, dévalisant ou rançonnant les voyageurs, quelques associations pieuses conçurent le projet de construire des hospices près des rivières, d'établir des bacs et de construire des ponts, ce qui leur fit donner le nom de "frères pontifes", parce que, au moyen age. on disait: "pontificare", faire un pont. Il ne parait pas, d'ailleurs, qu'il y ait eu autrefois un ordre général de ces frères; mais le nom de FRERES PONTIFES ou FRERES DU PONT fut donné successivement aux congrégations hospitalières qui construisirent des grands ouvrages d'utilité publique, et les anciennes chartes en contiennent de nombreux exemples.

Dès le XIII siècle, Charlemagne, qui voulait rétablir les grands chemins publics sur lesquels, à l'exemple d'Auguste, il s'était réservé l'autorité souveraine avait encouragé et protégé les hospices établis dans les gorges des Alpes pour secourir les voyageurs. Nous voyons que les commissaires impériaux avaient été chargés de se concerter, dans chaque ville, avec l'évêque et le comte pour veiller à la réparation des ponts et qu'en 830 un capitulaire de Louis le Débonnaire avait même ordonné la reconstruction de douze ponts. Mais bientôt les institutions de Charlemagne croulèrent au milieu du désordre causé par l'invasion des Normands, et pendant longtemps, en France, les grands chemins demeurèrent dans un très mauvais état.

Saint Benezet fonda le pont d'Avignon, vers l'an 1178, et mourut en 1184, quatre ans avant l'achèvement de son œuvre, mais en 1189, le Pape Clément III s'empressa de confirmer l'ordre des frères du pont d'Avignon. Il adressa en même temps une bulle aux frères du Bon Pas, sur la Durance, pour les remercier de la construction de ce pont et de leur charité héroïque envers les pèlerins et les pauvres. Avant la construction du pont sur la Durance, ce même passage était désigné sous le nom de Mauvais Pas. Le Pont d'Avignon était composé de 21 arches, dont les principales avaient 120 pieds d'ouverture, et sa longueur totale était d'environ 2000 pieds. Le pape Boniface IX en 1385, puis les habitants d'Avignon en 1410, le firent en partie démolir pour se mettre à l'abri des attaques des habitants de la rive droite du fleuve; en 1670, une débâcle acheva de ruiner ce pont. Il a été depuis reconstruit.

Vers l'an 1245, le pape Innocent IV pendant son séjour à Lyon, fit commencer, sur le Rhône, les fondations du grand pont de la Guillotière. Le 12 septembre 1265, le prieur des Clunistes pose la première pierre du pont St-Esprit, également sur le Rhône. Les travaux durèrent 45 ans avec des peines et des dépenses infinies et le pont fut livré en 1309. Ce pont composé de 19 grandes arches en arc de cercle, surbaissé au tiers, avait 2730 pds de longueur totale; il n'était à l'origine,

destiné qu'au passage des piétons et des bêtes de trait; c'est seulement au commencement du dernier siècle qu'il fut approprié à la circulation des véhicules.

En Italie, saint Allucio, de l'ordre de St-Jean de Jérusalem, mort en 1134, avait bâti sur l'Arno un pont et un hôpital qui prirent son nom. Les hospitaliers de Saint-Jacques-du-Haut-de-Pas, de Lucques, au treizième siècle, avaient également pour fonctions de recueillir les malades et les indigents, de donner main forte aux voyageurs contre les brigands, et d'établir sur les rivières des bacs, des digues, des chaussées et des ponts au moyen d'un léger péage, dont les pauvres seuls étaient exempts.

On attribue aux Templiers, la construction, en Catalogne, de la plupart des hôpitaux et des ponts, depuis le Roussillon jusqu'à St-Jacques de Compostelle. Saint-Dominique (l'Ermite) bâtit un pont sur la rivière d'Osa dans la province de Riosa. Son disciple, saint Jean d'Ortega, fit lui-même construire trois ponts.

En Angleterre, l'évêque d'Aberdeen fit construire un pont sur la Dée, et l'Archevêque de St-André en fit construire un très remarquable sur l'Eden.

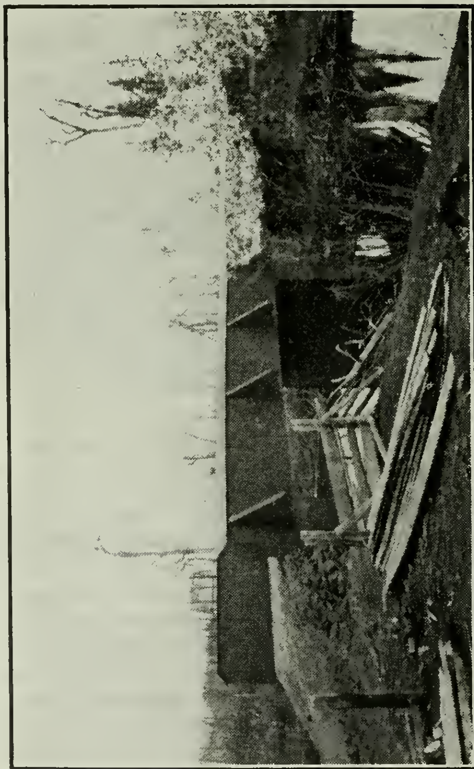
En Suède, au XII siècle, Benoit, évêque d'Icare, fit construire un grand nombre de ponts dont quatre grands ponts en pierre. Tous ces faits, dit Grégoire, montrent combien au milieu de la barbarie, la devise chrétienne "AIMEZ-VOUS LES UNS LES AUTRES" vînt utilement au secours des faibles de la société tout entière. Grégoire termine en disant que les ordres des frères pontifes qui ont été institués en 1189 ont existé environ pendant cinq siècles.

PONTS EN BOIS ET EN CHARPENTE ET PONTS SUSPENDUS

Les ponts en pierre, par suite de leur nature et de leur durée éprouvée, sont incontestablement les meilleurs, mais plusieurs facteurs, le principal étant leur coût élevé nous obligent d'adopter d'autres genres et, souvent, il nous faut construire des ponts en charpente, soit pour des travaux provisoires, soit encore pour des ouvrages définitifs dans des endroits très éloignés, soit enfin là où le bois est en abondance; on en voit plusieurs sur les chemins de fer, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, et le Département de la Colonisation subventionne un grand nombre de ces constructions. Ces ponts ont toutefois une durée limitée par suite de l'altération du bois principalement dans les assemblages. Paris, jusqu'en 1500, n'avait que des ponts en charpente, car le pont Notre-Dame construit en maçonnerie ne date que de 1507 mais plusieurs ponts en pierre furent ensuite construits. Paris aujourd'hui possède un grand nombre de ponts de tous genres.

Les ponts suspendus au moyen de cordages ont existé depuis des temps très reculés, mais ce n'est que vers la fin du 18e siècle qu'on eut l'idée de suspendre un plancher à des chaînes métalliques et plus tard à des cables.

PONT DE COLONISATION



Voici le type d'un des nombreux ponts de colonisation, tels que construits par le gouvernement provincial

PONTS METALLIQUES

La construction des ponts métalliques ne remontent guère à plus de 150 ans, et le 1er pont en fonte de quelque importance fut construit en 1779 à Coalbrookdale, en Angleterre. Le Pont des Arts à Paris date de 1803. Plus tard, vers 1840, le fer a été employé pour la première fois en Amérique. La fonte et le fer ne sont plus employés dans les ponts; on leur a substitué l'acier et on y fabrique aujourd'hui plusieurs qualités d'acier suivant les rôles des pièces où entre ce métal. Toutefois, cet acier présente des défauts dont le principal est qu'il est oxydable. Si les métallurgistes et ingénieurs viennent à profiler un métal inoxydable, ils auront doté l'humanité d'une richesse incalculable. Les chemins de fer ont le plus contribué au developpement des ponts metalliques et quoique apparemment on parait en abuser, il faut ajouter qu'il sont faciles de construction et permettent de franchir des endroits très difficiles, par exemple le pont de Québec, celui du Forth, en Ecosse, etc.

CHAUX ET CIMENT

Par suite du mémoire de Vicat, en 1818, sur les chaux hydrauliques, l'art de la construction a été révolutionnée et depuis lors, ayant obtenu des chaux qui font prises rapidement sous l'eau et qui durcissent aussi dans l'intérieur des maçonneries, on a pu fonder des ouvrages à de très grandes profondeurs et ainsi construire avec de petits matériaux des maçonneries très résistantes. Plus tard, grâce à la découverte des ciments Portland, également à prise rapide, sous l'eau, lequel mélangé avec du sable et de la pierre forme le béton, l'ingénieur constructeur fut doté de puissants moyens d'exécution.

DISPOSITIONS GENERALES DES PONTS

Les premiers ponts furent construits très étroits et leur profil en long présentait de chaque côté de forte rampe, c'est-à-dire qu'il était élevé du centre. Le progrès du commerc , une circulation plus active des chariots et voitures de toute nature exigèrent bientôt des ponts plus larges et des pentes plus douces, plus particulièrement il a fallu relever les abords et abaisser le sommet. De nos jours, par suite de l'évolution constante des moyens de transports et des exigences locales, il nous faut adopter des dispositions diverses et construire des ponts de tous genres et de toutes largeurs; nous pouvons avoir ainsi des ponts mixtes ou combinés, chemin de fer et voiture, des ponts à plusieurs tabliers, etc. En observant quelque ponts de notre province, il est intéressant de noter, pour n'en citer que quelques-uns, que le pont East Angus, près de Sherbrooke, est à deux tabliers, l'un pour l'usage du public et l'autre, l'inférieur, pour les voitures des moulins à papier. Le

pont de Charlemagne, su .a route Québec-Montréal, est mixte. Les ponts qui relient Québec à Limoilou sont des ponts à bascules. Le pont de Québec est un cantilever dont la portée est la plus longue du monde entier; l'ancien pont Bickell était un pont à coulisses, ou roulant c'est-à-dire une travée mobile glissant sur un système de roues dans une autre travée dite "approche" et qui est fixe; il en est de même du pont de Ste-Geneviève-de-Batiscan. Le pont de Ste-Monique, comté Nicolet, est un pont suspendu; les ponts du parc Victoria sont des ponts tournants. Au cap Rouge, on a un viaduc métallique important; près du pont Scott, sur la rivière St-Charles, nous avons un pont-aqueduc; enfin, le pont-route sur le nouveau chemin d'en bas, à Beauport, est un pont biais en béton, etc. etc. On a donc une grande variété de ponts. Plusieurs projets de ponts sont actuellement à l'étude dans cette province, mais aucun n'a l'importance et l'envergure de ceux qui sont projetés aux Etats-Unis, et je mentionnerai, à titre de renseignement, le pont suspendu sur la rivière Hudson, à New York, qui pourvoit à deux tabliers dont le supérieur aura 253 pieds de largeur dont 135 pieds de voie carrossable, une voie de chaque côté de 20 pieds, le tablier inférieur comprendra en outre douze voies de chemin de fer. La travée aurait 3240 pieds.

Que dire des projets de ponts de 21 milles de long sur la Manche et de celui que l'on veut construire sur l'Atlantique pour établir, par voie ferrée, une communication entre les deux continents, ce dernier pont serait sur piles flottantes. Ces projets plus ou moins praticables font dire à Tyrell, dans son ouvrage sur les ponts, qu'au point de vue génie-civil tout projet est possible pourvu qu'on ait suffisamment d'argent pour l'exécuter.

LES PONTS AU POINT DE VUE INDUSTRIEL

La construction des ponts est profitable non seulement à ceux qui les utilisent mais, comme dans toute grande entreprise, les effets se font sentir, je pourrais dire, à travers tout l'univers par suite du travail fait directement ou indirectement pour des milliers d'ouvriers de toutes catégories.

Notons que les mines sont outillées et exploitées pour retirer du sol le minerai de fer et le charbon qui constituent la matière première principale pour la fabrication de la fonte, fer ou acier; que les laminoires nous fournissent les sections employées qui sont ensuite préparées aux usines de constructions métalliques avant d'être prêtes à être assemblées sur les lieux de la construction. Il en est de même pour les autres matériaux requis pour les divers types de ponts, tels que bois, ciment, sable, pierre, accessoires électriques et d'ornementation, cables, peinture, etc. Il y a, en outre, les industries occupées à la préparation des machineries ou outillages nécessaires à la mise en opération de ces mines, hauts fourneaux, laminoires et usines et celles qui sont engagées dans l'alimentation de ces dernières, etc.

On peut allonger ainsi presque indéfiniment la liste et le champ d'action des industries secondaires aux ponts. Cela nous donne une idée de cette ruche industrielle alimentée par les ponts, du capital investi et de la source de revenu qu'en retirent les compagnies de transports maritimes, ferroviaires ou autres.

Je ne connais pas d'industrie couvrant un champ aussi vaste, à laquelle travaille autant d'ouvriers et où il est investi de si forts capitaux; c'est dire l'importance et l'intérêt que nous devons y attacher..

ORIGINE DE LA CONSTRUCTION DES PONTS-ROUTES PERMANENTS DANS LA PROVINCE

Les municipalités n'ont pu, avant la mise en opération des principales voies ferrées, faire ériger des ponts à superstructures métalliques, comme il y en avait quelques-uns sur nos chemins de fer. L'on peut dire aussi que les seules voies ferrées avant 1880 n'étaient pas suffisantes pour permettre le transport économique du matériel nécessaire aux superstructures de ponts, ce matériel étant alors préparé dans des usines de construction métallique aux Etats-Unis ou autres pays étrangers.

Ces construction n'étant et n'ayant pas toutes été subventionnées par le gouvernement, nous ne possédons pas, dans nos archives, le dossier de tous les ponts construits. Il ne m'a pas été possible par conséquent de trouver sur quelle rivière, à quel endroit et en quelle année, avait été construit le premier pont dit permanent, dans cette province, mais nous pouvons dire que le pont métallique érigé en 1884 sur la rivière Nicolet, à Drummondville, est un des premiers. Il fut toutefois le premier pont-route érigé par la Dominion Bridge Co, compagnie incorporée, l'année précédente, et qui avait absorbé la Toronto Bridge Co. alors en opération depuis 1879. En 1887, une autre compagnie vint faire concurrence à la Dominion; c'était la Provincial Iron Bridge & Railway Co, d'Hochelaga, qui avait comme directeur un ancien québecois, M. Rousseau.

De 1884 à 1887, plusieurs ponts furent érigés et, pour cette période, la Dominion Bridge en eux dix à son crédit.

POLITIQUE DES PONTS-ROUTES

Ce fut en 1887 que l'honorable Honoré Mercier préconisa sa politique dite des "PONTS EN FER".

La Législature mettait alors à sa disposition la somme de $25,000.00 à titre d'essai pour encourager les municipalités à construire des ponts.

De 1887 à 1892, 48 ponts métalliques furent ainsi construits dont les superstructures étaient pour la plupart de provenance belge. Les divers montants votés de 1887 à 1896 sont comme suit:

1887—50 Vict. chap. 1	item	192	$ 25.000.00
1888—51-52 Vict. chap. 1	"	239	100,000 00
1889—52 Vict. chap. 1	"	244	50.000.00
1890—53 Vict. chap. 1	"	263	25.000 00
1891—54 Vict. chap. 1	"	291	100,000.00
1892—55-56 Vict. chap. 1	"	78	48,000 00
1893—56 Vict. chap. 1	"	71	51,116.50
1895—58 Vict. chap. 1	"	13	4,081.50
Total			$ 403,198.00

De 1896, à 1908, cette politique fut discontinuée; certaines municipalités construisirent tout de même des ponts sans l'aide du gouvernement pendant que d'autres étaient favorisées d'octroi spéciaux.

En 1908, Sir Lomer Gouin fit revivre cette politique, et l'on peut dire que c'est réellement, cette année-là que ce genre de construction prend une capitale importance; depuis, le nombre de ponts construits ou en construction a été sans cesse en augmentant.

Nous avons vu précédemment que le métal employé actuellement dans les ponts est l'acier, donc, l'expression "PONTS EN FER" ne serait plus de mise, particulièrement depuis une dizaine d'années, alors que nous avons construit et construisons encore des ponts en béton armé et autres. Il nous faut donc employr un terme plus général et plus conforme aux faits; l'expression "FONTS-ROUTES" est donc plus logique et c'est celle que nous avons adoptée.

Cette politique des ponts semble des plus appréciées; nous avons peine à suffire aux nombreuses demandes qui nous sont faites, si bien que le gouvernement se voit dans l'obligation d'augmenter chaque année le budget des ponts.

En 1900, le budget était de $50,000.00 lorsqu'en 1913-14 il était porté à $175,000.00 et en 1922-23 à $356,325.00. En outre des montants sont votés pour ponts spéciaux tels que les $600,000 pour pont de Batiscan et les $600,000.00 pour les ponts de l'Ile Perrot.

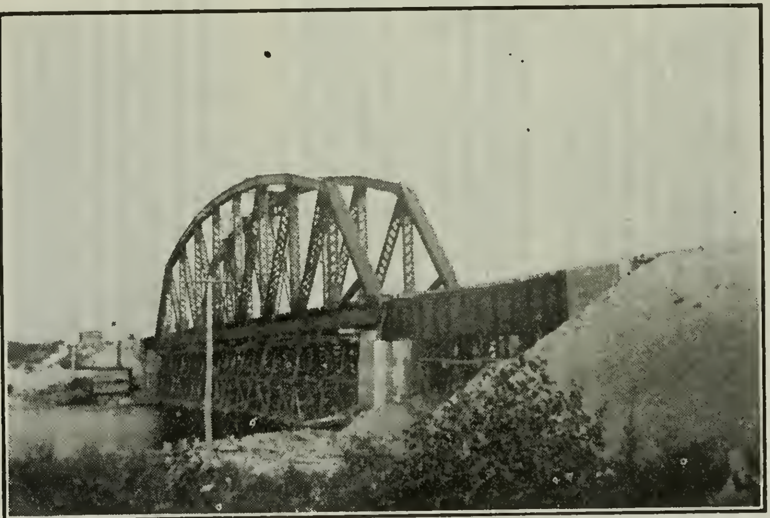
Il n'y a actuellement pas un seul comté rural qui n'ait bénéficié d'octrois.

Un tableau paraît chaque année dans l'annuaire statistique et fait voir, pour chaque année, depuis 1908, le nombre de ponts construits, la longueur totale des superstructures, les subventions accordées, etc.

On aura une idée de l'activité déployée par les quelques chiffres suivants: depuis 1908 au 1er juillet 1922, nous avions 693 ponts construits au coût total de près de $6,300,000.00 et ayant comme longueur totale de superstructure 69094 pieds ou 13 milles de longueur.

Au 1er juillet dernier, nous avions terminé dans l'année 61 ponts et il y en avait en outre 53 en construction dont plusieurs ont été achevés avant l'hiver; la balance sera terminée cette année en même temps que seront commencés plusieurs ponts pour lesquels nous avons préparé les plans au cours de l'hiver.

NOS PONTS-ROUTES



L'un des types des nombreux ponts-routes construits par le gouvernement provincial, qui accorde à ces constructions, depuis une quinzaine d'années, la plus grande attention et de généreux octrois.

ENTRETIEN DES PONTS-ROUTES

Notre département, en autant qu'il est permis aux membres du personnel, s'occupe de l'entretien des ponts construits, mais je dois avouer avec regret que les municipalités ne prennent aucune initiative, à ce sujet, à moins qu'elles n'en soient forcées; nous attirerons jamais assez souvent leur attention sur l'importance de cette question.

C'est, à mon avis, de la part de certaines municipalités fort peu comprendre leurs propres intérêts que de ne pas entretenir leurs ponts; il ne faut pas oublier que le capital investi dans ces constructions justifie, à lui seul, la nécessité de les maintenir en bon état. En outre, dans bien des cas, les travaux d'entretien sont absolument nécessaires pour la protection du public voyageur, et malheureusement, plusieurs municipalités attendent souvent qu'un accident se produise et qu'elles soient obligées d'indemniser les victimes, avant de se décider à faire à leurs ponts les travaux nécessaires.

La durée des ponts exige une attention constante et minutieuse; elle nécessite de fréquentes inspections de la part des autorités municipales ou d'un ingénieur, de manière à reconnaître et constater les petits défauts, détériorations ou usure, au fur et à mesure qu'ils se développent, afin d'y remédier avant qu'ils deviennent sérieux; on éviterait ainsi de fortes dépenses.

Il nous faut admettre que les ponts, d'une manière générale, une fois construits et, notamment les ponts à superstructure métallique, s'il ne sont pas entretenus, se détériorent assez rapidement sous l'effet des agents atmosphériques et de l'usure, mais, d'un autre côté, si une attention constante est donnée à ces constructions, leur durée est presque indéfinie et l'entretien de ces ponts, au fur et à mesure de leur nécessité, est parfois très peu onéreux.

Le département comprenant l'importance qu'il y a pour le public voyageur de le protéger et se rendant compte aussi de l'intérêt des municipalités, entreprendra, cette année, auprès des municipalités qui ont construit des ponts, une campagne de propagande pour leur faire comprendre qu'il est dans leurs plus profonds intérêts de tenir leurs ponts en bon état; c'est son intention,en outre, dans le cas des municipalités qui ne se conformeront pas aux instructions de sévir sévèrement.

Le département a augmenté son personnel, cette année, de deux ingénieurs qui s'occuperont à l'avenir exclusivement de l'entretien des ponts.

LE PONT DE QUEBEC

Je me rends volontiers à la demande exprimée par un de nos membres de dire quelques mots sur cette merveille du génie civil si interessante à plusieurs points de vue. Il n'est pas dans mon intention d'entrer dans les détails ni même dans les grandes lignes de sa construction; car il est trop à notre porte pour ne pas avoir

attiré maintes fois notre attention; d'ailleurs tous ont dû lire avec intérêt les détails qui ont été publiés lors de son inauguration; aussi me contenterai-je de vous décrire le prlncipe qui le catactérise.

Imaginez-vous deux hommes assis solidement chacun sur un siège et à une certaine distance l'un de l'autre, chaque homme ayant les bras ouverts et ceux-ci inclinés vers la terre et tenant, dans chaque main, l'extrémité d'une tige portant un crochet de dont l'autre extrémité s'appuie au niveau du sommet du siège; au bout de chaque tige, entre les sièges, accrochez une balançoire sur laquelle se posterait un enfant. Les deux hommes ne pouront retenir cet enfant qu'en autant qu'aux extrémités des tiges extérieures un poids égal à peu près à la moitié du poids de l'enfant, sera pendu.

Reportons-nous maintenant au pont; on constatera facilement que dans la figure décrite précédemment les sièges représentent les piliers ou piles du pont et sont à 1800 pieds centre à centre. Les deux hommes sont les colonnes métalliques verticales audessus des piliers; leurs bras sont les deux membrures du haut de la superstructure et les tiges sont celles du bas; la balancoire est la travée centrale qu'on a hissée en place; l'enfant de la balançoire représente les charges roulantes traversant cette travée; enfin les poids accrochés aux tiges extérieures représentent au pont le poids du matériel encastré dans les piliers dit d'ancrage.

Comme vous vous en rendez compte le principe est simple mais son application sur un pont de cette importance entraine plusieurs complications et requièrent la science de plusieurs ingénieurs experts, de même que des méthodes de construction très élaborées dans lesquelles il ne fallait rien négliger pour assurer le succès de l'entreprise.

CONCLUSION

Nous devons donc admettre, messieurs, que nos ponts, qui sont le complément direct des routes, de nos chemins de fer, ont joué le rôle principal dans notre développement, et si notre province ne compte pas autant de siècles de civilisation que les pays d'Europe, par contre bien que nos débuts aient été lents, notre progrès n'en a pas été moins rapide; et celui-ci, je pourrais dire, s'est fait sentir, semblet-il, dans toutes les sphères de notre activité.

Avant de terminer, qu'il me soit permis de vous dire qu'en autant que notre département est concerné, chaque projet de pont est étudié dans tous ses détails, depuis les préliminaires jusqu'à sa complète terminaison; et même nous allons audelà avec l'entretien.

Nous nous rendons compte aussi que tout pont permanent, en outre, d'être bien localisé, doit à la fois répondre aux exigences de la solidité et du bon goût; que si, parfois, un certain nombre ne cadre pas avec le paysage environnant et lui enlève de son cachet. il ne faut pas toujours nous en attribuer la faute; je pourrais

dire que dans la plupart des cas, il faut chercher à placer le blacer ailleurs car nous avons eu, avant l'adoption définitive du projet dont l'exécution est laissée à l'initiative des municipalités, à faire face à une foule de conditions préjudiciables ainsi qu'à des raisons injustifiées, prédominantes alors, et que, petit à petit, nous nous efforçons d'éliminer. Parmi ces dernières, mentionnons la mentalité actuelle de certaines gens qui ne se guident que sur le coût initial de la construction; il y a aussi la fausse économie, sur d'autres points; les conditions locales, l'inexpérience de la main d'œuvre, le coût prohibitif de la consolidation des fondations, dans certains cas la difficulté d'obtenir des matériaux, l'urgence de la construction etc. Ajoutons aussi, puisque nous parlons en famille que, par suite aussi de notre nombreuse clientèle, nous avons à étudier un grand nombre de projets qui souvent ne se réalisent que sur le papier et qui parfois, et même involontairement, nous forcent de négliger certains autres projets beaucoup plus sérieux; si l'on fait entre aussi en ligne de compte la quasi nécessité d'en terminer plusieurs pour une date fixée et la propagande, en divers milieux, pour tel et tel matériel, enfin la divergence d'opinion entre les ingénieurs ou les constructeurs pour tel et tel genre de pont, que sais-je encore, vous aurez là une bonne idée des conditions dans lesquelles il faut nous débattre, il n'est donc pas étonnant que nous soyons très sensibles aux éloges que nous apprécions, du reste, avec autant de bonne grâce que les suggestions qu'on nous fait; ajoutons aussi qu'il est souvent consolant pour nous de constater que, quelquefois, certaines critiques viennent justifier ce que nous avons toujours prêché.

Comme nous sommes appelés à faire des choses utiles au public, il n'est pas étonnant que nous ne puissions pas satisfaire tout le monde. Nous avons toutefois à cœur la protection du bien public, et nous nous contentons, comme récompense, de la satisfaction d'avoir accompli notre devoir.

Je termine, messieurs, en m'excusant de vous avoir retenu si longtemps, je vous remercie de votre attention et je suis à votre disposition, si l'heure tardive ne vous fait pas peur pour vous fournir toutes les explications ou autres détails que mes faibles connaissances pourraient m'inspirer en réponse à vos questions.





LA PAROISSE CANADIENNE



Par HORMISDAS MAGNAN



M. Hormisdas Magnan

Les poètes ont chanté à l'envie la paroisse natale avec son église, son cimetière, ses champs, ses côteaux, ses vallons, ses bois, ses rivières, mais pardessus tout la maison paternelle, à laquelle se rattachent les plus chers souvenirs.

Un poète du terroir, Monsieur Nérée Beauchemin, a fait de la paroisse un tableau charmant qu'on aime toujours à relire:

Est-il terre au plus doux parfum,
Terre plus belle, plus sacrée,
Et plus aimée,
Que l'intime berceau commun?

Rien ne m'est cher comme le val,
Où, pardessus tous les toits, brille
La riche aiguille,
De mon pieux clocher natal.

Et combien d'autres poètes et littérateurs lui ont consacré les éloges les plus sincères comme les plus mérités.

Le soldat blessé sur le champ de bataille, ou le mourant à l'hôpital, est obsédé par deux visions bien douces: celle de son clocher et celle de sa mère. Le vieux refrain que chantaient nos pères est celui de tous les cœurs chrétiens:

. . . .
Que j'aime ma bruyère
Et mon clocher à jour.

La paroisse que nos pères ont établie dans la Nouvelle-France est presque aussi ancienne que l'Eglise catholique. Elle existait sur le sol de France avant ses rois.

Si on cherche les origines de la plupart des humbles paroisses de la Mère-Patrie, on s'aperçoit qu'elle se perd dans la nuit des origines françaises ou gallo-romaines.

Tout a changé en France; tout a été emporté par le souffle des tempêtes : royauté, féodalité, chevalerie, grands ordres militaires, corporations puissantes, états généraux, parlement, seule la paroisse est demeurée.

Il en fût de même dans notre jeune pays. Les guerres sanglantes du premier siècle de notre histoire, la conquête du pays, les efforts du vainqueur pour nous angliciser et nous faire perdre nos traditions nationales et religieuses, tout passa mais la paroisse canadienne resta intecte.

Comment expliquer l'influence et la force inaltérable de la paroisse? C'est qu'elle est une petite société de fidèles composée à l'image de l'Eglise catholique, c'est-à-dire d'un corps et d'une âme. Le prêtre en est la tête, l'église en est le cœur, les paroissiens en sont les membres et les œuvres en sont la vie.

La paroisse renferme dans son sein toute l'Eglise. En effet, celle-ci s'y trouve comme la plante dans la graine: Jésus-Christ dans le Tabernacle, la hiérarchie sainte dans les prêtres, lesquels ont promis obéissance à leur Evêque qui est lui-même en communion avec le Pape, successeur du Christ Rédempteur.

Nos pères apportèrent avec eux, outre la Foi et la langue ancestrales, les us et coutumes, les lois et l'organisation civile et religieuse qui avaient fait de la Mère-Patrie la plus grande nation du monde et la fille aînée de l'Eglise.

Parlant de l'émigration française en Amérique, Monsieur E. Rameau observe que "ce fût un véritable démembrement de la souche des paysans français. Leurs familles, cherchées avec un soin particulier, ont transporté avec elles les mœurs, les habitudes, les coutumes et les locutions, au point d'étonner encore aujourd'hui le voyageur français."

Le peuple-missionnaire qui a jeté les premières semences de l'Evangile et les bases de notre nationalité sur les bords du fleuve Saint-Laurent, avait un idéal religieux et patriotique, et Dieu, qui s'est servi de lui pour accomplir de grands desseins dans notre patrie avait mis dans son âme l'esprit de sacrifice et d'abnégation qui enfante les grandes actions. "S'il est des pays dont les origines ont été plus éclatantes, dit l'abbé H.-R. Casgrain, il n'en est pas assurément dont les commencements ont été marqués par de plus beaux sacrifices et de plus sublimes dévouements."

L'établissement de toutes nos paroisses canadiennes, on le comprend, est intimement lié à l'histoire de l'Eglise en notre pays. L'auteur d'"Une paroisse canadienne," dit que "dès qu'un seigneur, accompagné de quelques colons, avait pris possession d'un nouveau territoire, le missionnaire arrivait sur leurs traces pour les encourager et les fortifier, en leur offrant les secours de la religion. Tandis que les Pères Jésuites se dispersaient dans les bois pour évangéliser les tribus sauvages, les prêtres des missions étrangères exerçaient leur zèle auprès des colons. Tout le système de colonisation reposait sur deux hommes, le prêtre et le seigneur, qui marchaient côte à côte et se prêtaient généralement un mutuel appui. Le censitaire, qui était en même temps le paroissien, avait deux points de ralliement: l'église et le manoir, dont les intérêts étaient identiques."

C'était, on le voit, l'organisation paroissiale à ses débuts, c'est-à-dire le groupement des colons autour du clocher. Ce régime de la paroisse fut d'un grand secours aux défricheurs de la première heure. Il leur fournir à la fois des moyens communs de défense et d'action.

Un missionnaire colonisateur, Monsieur F. Hébert, écrivait en 1850, dans un rapport qu'il adressait à l'Assemblée Législative: "Sans organisation religieuse, je dois le dire, sans la présence d'un prêtre au milieu d'eux,nos Canadiens ne tiendraient pas longtemps aux misères et aux privations de tout genre dans cette vie des bois qui précèdent l'établissement d'un nouveau centre, et cette salutaire influence se continue dans la suite, quand la paroisse est finalement érigée."

Mais, l'un des plus beaux témoignages de l'excellence de notre organisation paroissiale et de la part prépondérante que prit le clergé dans sa conservation, est bien celui de Francis Parkman. Faisant allusion à l'accroissement si régulier de la population canadienne, cet historien distingué et impartial dit: "La conquête brisa d'un coup tout le rouage de l'administration civile, tout en laissant intacte l'essence même de son organisation, la paroisse. Gouverneurs, intendants, conseillers et commerçants étant partis, les principaux seigneurs s'enfuirent à leur tour de la colonie; le peuple, qui n'avait jamais appris à gouverner, se vit abandonné à ses propres conseils. La confusion, sinon l'anarchie, s'en serait suivie, sans les curés de paroisse, qui, assumant une mission de double fraternité, à la fois spirituelle et temporelle, devinrent plus que jamais les seuls gardiens de l'ordre, par tout le Canada".

Il en fut de même aux Etats-Unis quand nos compatriotes, de 1865 à 1890, émigrèrent par milliers dans la république américaine. Se voyant méconnus, traités haut la main, méprisés parfois, du moins en apparence, nos compatriotes, pleins de foi, mais susceptibles et fiers comme des Spartiates, prirent le parti de rester en dehors des églises américaines, où ils n'entendaient plus résonner le verbe français. "Les choses en vinrent à un tel point, dit l'abbé A. Magnan, dans son "Histoire de la race française aux Etats-Unis," que le simple fait de traverser les lignes américaines signifiaient ne plus faire de religion."

Mais le peuple-missionnaire qui avait été l'objet des bénédictions du Ciel, dès son arrivée dans la Nouvelle-France, fût de même visiblement protégé dans la Nouvelle-Angleterre. "Le salut vint encore du clergé du Canada, continue le même historien; celui-ci émigra à son tour, dans un certain nombre de ses membres, pour aller reconstituer sur la terre étrangère la paroisse canadienne, cette forteresse inexpugnable de notre nationalité dans le passé, et partout et toujours le boulevard de notre foi."

Quel beau tableau nous fait de la paroisse canadienne Dom Paul Benoit: "Elle est la cellule-mère du Canada-français; elle prépare et entretient la vie. Le Canadien-français, en effet, aime son église, y puise un amour indescriptible de sa religion, de sa langue, et de sa race, confondus ensemble dans ce lieu saint.

DANS NOS PAROISSES



Autour de l'église paroissiale, ... et qui lance vers le ciel sa flèche hardie, dort paisiblement le village bas-canadine.— Cette église de Ste-Julie-de-Sommerset, comté de Mégantic, est un beau type de nos églises modernes.

Quelque éloigné qu'il se trouve des rives du Saint-Laurent, quelques influences étrangères qui s'agitent autour de lui, il retrouve le Canada-français tout entier dans sa paroisse, vivant en elle de la même vie que sur les bords de son grand fleuve, demeurant catholique et français, au milieu des multitudes protestantes et anglaises parmi lesquelles il est jeté. Il est catholique parce qu'il est français, et fils soumis de cette même Eglise catholique parce que sa race en est la fille ainée."

La paroisse canadienne, échelonnée depuis le golfe du Saint-Laurent jusqu'au nord des comtés de Témiscamingue et d'Abitibi, faisait dire à Mgr Forbin Janson: "O ! Canadiens-français, peuple au cœur d'or et aux clochers d'argent, que vous êtes heureux." L'éminent prélat voulait sans doute exprimer son admiration pour la paroisse canadienne, l'assise sociale la plus forte de l'Eglise catholique en notre pays, gardienne et protectrice du peuple canadien.

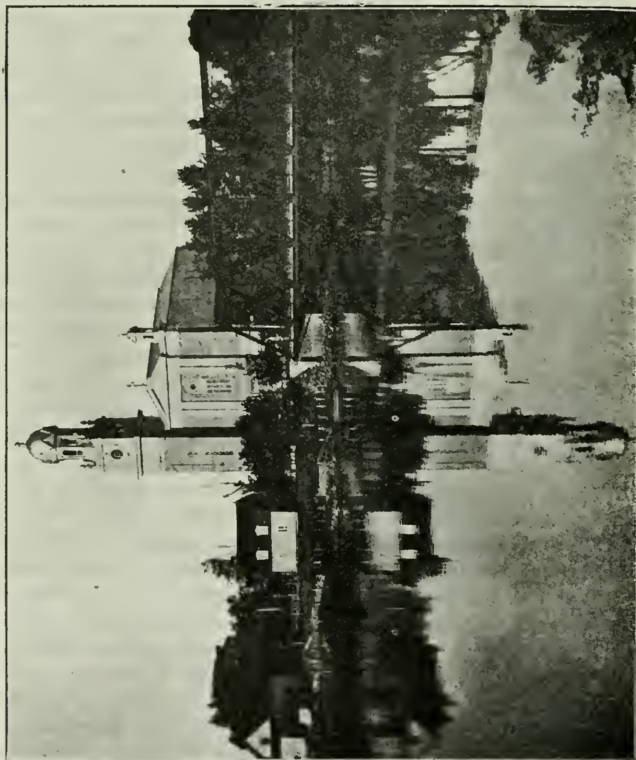
Mais la paroisse canadienne n'est pas seulement pour les membres qui la composent une source de vie nationale et religieuse, c'est dans les mêmes proportions une source de progrès matériels incontestables. Toutes les branches de l'industrie humaine, la finance, le commerce et l'agriculture y trouvent leur compte. L'expérience de deux siècles n'a pas cessé d'en démontrer la salutaire influence. De plus, la paroisse est l'arche sainte où se conservent les traditions, le langage et la foi du peuple, que le groupe de fidèles soit anglais, irlandais ou français.

Et pour ne parler que des nôtres; là où la paroisse française n'existe pas, le Canadien-français digne de ce nom, languit; il se sent isolé, amoindri et exposé à y perdre sa foi. Des faits nombreux le prouvent; ceux de nos compatriotes perdus au milieu d'une population qui lui est étrangère par la langue finit par perdre ses belles et nobles aspirations, et, finalement, abandonne la foi de ses pères, si le prêtre qui doit lui donner les secours religieux ne parle pas sa langue.

L'étranger, un peu au courant de notre histoire, qui voit les autres nationalités se fondre si facilement dans le grand tout anglais, au Canada comme aux Etats-Unis, se demande par quel miracle la race française a survécu dans l'Amérique, et il en trouve la réponse péremptoire dans notre organisation paroissiale. Ecoutons M. Gustave Zidler, qui a visité notre province il y a quelques années.

"Seule, la paroisse canadienne-française possédait ce pouvoir, parce que seule elle demeure l'image de l'ancienne patrie tout entière. Que devient pour le Canadien-français, sinon un lieu d'exil, l'église où le catéchisme doit se réciter en anglais, où le "Notre Père" ne sonne plus à son oreille avec la douceur du verbe maternel. Doit-on s'étonner qu'il s'en désaffectionne et même qu'il s'en éloigne? Au contraire, quelle action n'exerce pas sur lui la parole du prêtre, son compatriote, qui, du haut de la chaire, lui rappelle les commandements de Dieu avec les mots et les intonations de ses parents? Ne doit-il pas se sentir remué dans ses fibres les plus profondes comme ce héros de Gérin-Lajoie, disant naïvement à son compagnon au sortir de l'office où il venait d'entendre prêcher en français: "Ça me faisait si drôlement en dedans, que j'ai quasiment pleuré."

L'OMBRE DU CLOCHER



Comme il projette coquettement dans les flots, son ombre svelte, le clocher à jour’’ du village de Sainte-Catherine, comté de Portneuf.

"La foi gardienne de la langue, la langue gardienne de la foi, les deux formules ne peuvent se disjoindre, car elles sont aussi exactes l'une que l'autre. Une église canadienne, c'est le sanctuaire inviolable où le Canadien abrite son idéale patrie, avec ce que ses pères lui ont légué de plus précieux, sa croyance et sa langue. Aussi, toute paroisse qui s'ouvre, est considérée comme une victoire française; tout fondateur de paroisse comme un grand patriote. Et jamais la petite patrie du Canadien, son église, ne lui paraît assez belle. Pour la parer davantage, les pauvres artisans ou laboureurs ne craignent pas de dépenser des sommes qui paraissent incroyables, quand on songe qu'elles représentent le fruit d'une pénible épargne. Aussi, leurs titres de propriétaires, acquis au prix d'exceptionnels sacrifices, ajoutent encore à l'amour de leur clocher la fierté de son patriotisme."

"La paroisse canadienne, qui prépare ou suit partout le progrès de la colonisation, reste bien vraiment créatrice et conservatrice de l'âme catholique. Non-seulement, gardienne des pures doctrines de vie éternelle, elle perpétue la multiplication de la race, mais elle offre encore et surtout un grand foyer familial où les fils d'un même sang se retrouvent, se reconnaissent, s'entr'aident, et, mettant tout en commun, tristesses et joies, craintes et espérances, puisent dans leur pieuse union, scellée au pied des autels, des consolations et des lumières supérieures.

"La paroisse développe l'esprit de charité, de fraternité, et d'assistance mutuelle. Elle s'occupe de tous les âges, mais surtout de l'enfance et de la jeunesse. C'est ainsi que la province de Québec s'honore, à elle seule, de six mille six cent soixante-neuf écoles catholiques, toutes françaises, et que, dans la Nouvelle-Angleterre, sur deux cents paroisses canadiennes-françaises, cent trente-cinq entretiennent à leurs frais des "écoles séparées."

Et combien d'autres témoignages de la part de nos compatriotes les plus marquants nous pourrions citer. Plusieurs de nos meilleurs orateurs comme Henri Bourassa, sir Lomer Gouin, J.-E. Perrault, etc., ont fait l'éloge de la paroisse canadienne. Des écrivains étrangers, comme Hanotaux, Parker, Mgr Landrieux, etc., ont tour à tour exprimé leur admiration de la paroisse canadienne telle qu'organisée en notre pays.

Au point de vue légal, la paroisse canadienne jouit de privilèges très grands qui lui permettent de naître, de se développer et de se compléter. L'évêque catholique peut, en toute liberté, ériger des paroisses d'après les canons de l'Eglise catholique, et celles-ci, dit M. le juge Pagneulo, sont reconnues au civil comme corporations en main morte pour les fins du culte et de la desserte, etc.

M. Mignault définit ainsi la paroisse canadienne: "C'est une communauté et une société religieuse placée sous la direction d'un curé inamovible. Elle se compose de paroissiens établis et groupés autour d'une église sur un terrain fixé dans ses limites. D'un côté, les paroissiens sont obligés d'accomplir leurs devoirs religieux dans l'église paroissiale, à supporter les charges d'entretien, soit

de l'église, soit du curé. D'un autre côté, le curé est obligé d'acquitter dans cette même église les devoirs de la charge pastorale. De là, dans la paroisse, il y a trois éléments constitutifs: le curé, l'église et les paroissiens."

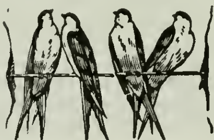
D'autre part, M. Sirois dit que "la mission ou desserte qui est la source de la paroisse, consiste dans un territoire déterminé sur lequel il y a une chapelle ou un édifice quelconque pour les fins du culte et dont les habitants sont desservis par un prêtre y résidant ou non, nommé par l'Evêque. C'est l'état transitoire de la paroisse entre l'érection canonique et l'érection civile."

Nos paroisses catholiques, telles qu'elles existent depuis l'origine de la colonie, ont, règle générale, toujours une fabrique.

La fabrique est la corporation qui acquiert et possède les propriétés, meubles et immeubles, qui doivent servir à l'entretien et au maintien du culte dans une paroisse, et qui les administre.

Voilà, en raccourci, un tableau assez fidèle de la paroisse canadienne, où l'on voit ce qu'elle a été pour nous dans le passé et ce qu'elle est encore de nos jours. Nous avons à peine effleuré ce sujet qui offre un si vif intérêt. Il faudrait y consacrer tout un volume.

C'est à cette œuvre éminemment patriotique que le ministère de la Colonisation consacre ses plus larges subventions. Qu'il ouvre des routes, qu'il bâtisse des ponts, qu'il aide à la construction des écoles ou des chapelles, qu'il encourage les nôtres à s'établir sur la terre canadienne, tous ses efforts convergent à la création de nouvelles paroisses et au développement des anciennes.



Des ruines à Tadoussac

Par l'abbé Geo. Tremblay
curé de Tadcussac

Sans doute, les fouilles et les découvertes dont il s'agit dans l'intéressant article qui suit n'ont pas l'envergure ni ne présentent l'intérêt mondial de celles de Lonqsor en Egypte. Les humbles objets découverts sous le sol de ce premier poste du Canada que fut Tadoussac ne présentent pas les richesses du tombeau de Tut-ank-amen; les lords d'Angleterre et les grands archélogues du monde dirigeront peu leur attention de ce coté ni ne songeront à y consacrer une simple parcelle de leur fortune; n'empêche que ces humbles recherches et leurs résultats, qui ne sont en aucune façon de nature à faire gloser la presse universelle et à attirer les malédictions de l'antique Olympe sur leurs auteurs, ne présentent pas moins un côté très intéressant pour nos historiens et nos antiquaires.

Voici cet article, très simple et nullement sensationnel, de M. l'abbé Geo. Tremblay, le distingué curé de Tadoussac, dont nos lecteurs ont déjà eu l'occasion de lire déjà, un important article concernant la "vieille chapelle".

D. P.

———

Il ne s'agit pas ici de la "vieille chapelle" que tout le monde aime à visiter. Car cette chapelle n'est pas *une ruine* en dépit d'une certaine rumeur d'il y a trois ans; elle se *porte* à merveille, malgré son grand âge.

Il est question présentement de certaines décombres que l'on aperçoit au fond de la baie de Tadoussac.

Dans la direction de la "Coupe de l'Ilet", un peu avant d'arriver au parapet qui conduit au "quai neuf", on voit, à quelque cinquante pieds, au fond d'une cour, l'une des plus anciennes demeures des temps modernes.

C'est derrière cette vieille maison que se trouvent les ruines dont nous voulons parler.

Il y a d'abord, les traces non équivoques d'une ancienne bâtisse; une bonne partie des fondations. Le grand côté nord, et le petit côté est subsistent presque intacts. Des deux autres côtés, il reste assez de vestiges pour les reconstituer. Ces débris de fondations forment un quadrilatère d'environ 40 pieds sur 25. Dans le sens de la longueur, il court du nord-est au sud-ouest. On peut déduire de cette orientation que l'édifice avait sa façade du côté sud-ouest, regardant le Saguenay. Le site est des plus beaux. C'est un plateau bien uni, en terre sablonneuse, élevé de 60 pds au-dessus du niveau de l'eau et mesurant environ 300 pieds sur 200. Il domine, d'un côté, le Saguenay, que l'on aperçoit à quelques pas par l'échancrure de la "Coupe de l'Ilet" de l'autre, la baie dans toute son étendue, et un large espace sur le fleuve.

Sur le terrain avoisinant les ruines, surtout du côté sud, où se trouve le jardin de la demeure actuelle, on a découvert en grand nombre divers, objets mais surtout des objets de piété: des médailles, des grains de chapelet, des croix, des crucifix et beaucoup de petites bagues portant l'inscription "J. H. S." On sait que les Pères donnaient de ces anneaux: aux néophytes, le jour de leur première communion. On y a trouvé aussi beaucoup d'autres articles. Entre autres des chaudrons en cuivre, des ustensiles divers. des morceaux de pierre blanche, façonnés en taillant de hache, des autels, des briques, etc. A noter que ces briques diffèrent des nôtres. Elles ont les mêmes longueur et largeur, mais exactement la moitié de leur épaisseur. Et elles sont très rugueuses.

L'automne dernier, nous avons fait quelques fouilles à l'intérieur même de la maçonnerie, à un endroit qui paraît avoir été une cave. A cinq pieds sous terre, on y a trouvé deux boulets de 3 pouces de diamètre, et deux gonds de porte, très gros.

En second lieu, il y a sur le même terrain, à quelques pieds de là, un autre point assez étrange. C'est une cavité mesurant environ 15 pieds de diamètre. Bien qu'elle soit en partie remplie de détritus et de végétation, au moyen d'un pieux on peut constater qu'elle avait une quinzaine de pieds de profondeur. La paroi est revêtue d'une maçonnerie en pierre sèche.

Il y a environ deux ans, un M. X...fit quelques recherches dans cette excavation. Tout au fond, il découvrit un canal dont l'orifice mesurait à peu près un pied. Ce canal semblait courir vers le Saguenay. Celui qui faisait cette découverte voulut approcher une chandelle allumée pour examiner l'intérieur. Mais la flamme s'éteignit sur le champ comme par un souffle puissant. Soit par une crainte superstitieuse, soit par indifférence, les fouilles en restèrent là, et on remplit le trou.

Enfin, à côté de cette citerne mystérieuse, vers l'est, en creusant pour installer une glacière, on découvrit de nombreux ossements humains, entre autres quatre squelettes bien conservés et étendus symétriquement l'un à côté de l'autre.

Au reste, un peu partout sur ce terrain, on a trouvé de ces ossements humains. Telles sont les ruines dont il s'agit. De mémoire d'hommes vivants, elles ont toujours existé. Toutefois ces dernières années, elles ont subi certaines modifications. Lors de la construction du "quai neuf", on y a pris de la pierre pour le béton; puis les propriétaires y ont bâti hangar et poulailler.

Quelles sont ces ruines?

Trois hypothèses se présentent à l'esprit.

1e. Ce serait l'emplacement d'une résidence quelconque du temps jadis.

2e. Ou bien, c'est le site de la maison du poste des Cent-Associés.

3. Ou, mieux encore, la place de la chapelle du P. Dequen: la première construite à Tadoussac.

La première hypothèse serait vaine. En effet, on apprend par la tradition que de temps immémorables ces ruines furent toujours.., des ruines.

Or on sait par les écrits des missionnaires que dans les temps anciens il n'y eut jamais à Tadoussac que la maison du poste et la chapelle avec la résidence des missionnaires. Tout le reste n'était que des habitations "volantes". Au reste comment pourrait-on expliquer la présence des objets énumérés plus haut.

La seconde hypothèse aurait plus de vraisemblance.

En effet, d'après la "Relation" de 1643, la compagnie des Cent-Associés fit apporter de France, cette année-là, de la brique pour construire la maison du poste. Dans l'été de 1644, le P. Buteux, coadjuteur du père Dequen, présida à cette construction. Puis jusqu'en 1647, le missionnaire y avait son logement, avec une petite chambre qui servait de chapelle.

Cette maison fut incendiée par les Iroquois dans leur incursion de 1661. Les ruines en question seraient-elles des restes respectables de cette habitation des officiers de la compagnie, où logèrent les missionnaires pendant trois saisons, et qui abrita le Fils de Dieu pendant le même temps?

On ne saurait le nier d'une manière absolue. Dans ce cas, les briques qu'on trouve en ces lieux seraient celles qu'on "apporta de France pour bâtir la maison de Tadoussac.' Les objets de piété, les ossements seraient dus au fait que cette maison servit de chapelle pendant trois étés.

Mais il semble que cette explication serait insuffisante, La chrétienté était à ses débuts, en Nouvelle-France; il n'y avait encore qu'un petit nombre de chrétiens. Par conséquent l'affluence aux alentours de la chapelle n'était pas grande. En outre, les officiers du poste auraient permis de placer le cimetière près de leur habitation, sous prétexte

que le service divin se donnait provisoirement dans leur maison. D'ailleurs, la tradition veut que la maison du poste fut toujours sur le terrain occupé maintenant par l'Hôtel Tadoussac. La chose est d'autant plus vraisemblable que la compagnie de la Baie d'Hudson occupa ce terrain.

Il reste la troisième hypothèse.

Serions-nous en présence des ruines de la première chapelle construite à Tadoussac: celle du P. Dequen ?

C'est fort probable, et pour moi, d'une quasi-certitude morale.

En effet, on peut inférer des écrits des Missionnaires Jésuites du temps que le P. Jean Dequen avait réussi, en 1647, à "dresser une chapelle et une petite chambre en bois de charpente, où le Fils de Dieu et deux de ses serviteurs habitaient pendant que les Français et les sauvages faisaient leur séjour en ce poste."

C'est pendant l'été de la même année (1667) qu'on apporte de France une petite tapisserie ou oraguette pour embellir la chapelle de Tadoussac." "On a aussi apporté une cloche pour appeler au service de notre chapelle"... "Les sauvages prennent un plaisir non pareil d'entendre le son de la cloche."

On sait que cette modeste chapelle du père Dequen eut le même sort que la maison du poste: elle fut brûlée par les Iroquois qui saccagèrent Tadoussac en 1661. (Journal des Jésuites, 296). Elle avait donc subsisté 14 ans.

Pendant quatorze étés, cette petite chrétienté, qui faisait l'admiration de Mme de la Peltrie, dès 1647, était venue s'attrouper sur la place de la chapelle, le dimanche, aux jours de fêtes et aux solennités particulières. Elle y venait aussi tous les jours, pour la messe, pour le catéchisme et pour la prière du soir. On conçoit facilement qu'ils durent y laisser des objets divers. Les Pères les comblaient de petits présents, qui faisaient leurs délices.

On sait, en outre, qu'à côté de la chapelle il y eut toujours le "champ des morts". De là les ossements dont nous avons parlé. Quant à la cavité que nous avons décrite, fut-elle une simple cave ? ou autre chose ? Espérons qu'un jour ou l'autre, le gouvernement chargera un archéologue d'élucider de semblables questions. Mais quand et comment le site de la chapelle du P. Dequen dut-il être abandonnée ? Voici: "En 1656, la compagnie du poste donna aux Jésuites une pièce de terrain à Tadoussac pour y construire une église et une résidence." (Annales, p. 268). Donc, jusque là, ils n'avaient pas de terrains à eux. En outre, il ne s'agit pas de celui qu'ils occupaient déjà et sur lequel ils avaient une chapelle. Le terrain en question est selon toute vraisemblance celui qu' occupent encore la vieille chapelle et le cimetière qui l'entoure.

Le P. Albanel avec un domestique, et quatre hommes au compte de la compagnie, vînt passer l'hiver de 1660 à Tadoussac. C'était la première tentative de ce genre. Le but de l'entreprise était d'abord de voir si la chose était pratique; en second lieu de se préparer à entreprendre, dès le printemps, l'établissement de la mission sur le nouveau site. On sait que ce religieux fut rappelé par suite de démêlés avec le gouverneur. Il n'avait fait que jeter les bases des nouveaux édifices. Les deux Pères qui lui succédèrent durent quitter le poste après deux mois. L'année suivante, eut lieu la fameuse incursion des Iroquois. En 1663, le P. Druillette fut envoyé une seconde fois pour continuer l'œuvre du P. Albanel. Il poussa les travaux de construction d'autant plus activement que la chapelle primitive avait été brûlée pendant la vacance de la mission. La nouvelle chapelle, selon Marie de l'Incarnation, était en pierre. D'après la même (Lettre 71) elle fut réduite en cendres quatre ans après. Les fermiers du poste la relevèrent de ses ruines en 1671. Depuis 1702 jusqu'à 1720, la mission de Tadoussac resta sans missionnaire. Pendant ce temps la chapelle de 1671 périt à son tour. Lorsque le P. Laure vint reprendre

cette mission il dut dire la messe dans une chapelle volante. Ce ne sera qu'en 1747 que le P. Coquart, comme on le sait, rebâtira sur les ruines de celles de 1663 et 1671, la chapelle qui existe encore atuellement et qu'on appelle la "vieille chapelle."

Comme on le voit, les ruines que nous croyons avoir été la chapelle du P. Dequen ne mênent pas à la vénérabilité de la chapelle du P. Coquart. Le site qu'elle occupe remonte à 1661 au lieu de 1647. Voilà tout.

Mais, par ailleurs, combien sacrés sont ces décombres et le sol où ils reposent! Ce sont les restes vénérables de la première chapelle stable de Tadoussac; et ce fut certainement le lieu où les prédécesseur du P. Dequen élevèrent chaque année une cabane d'écorce pour servir de chapelle et de logement pour le missionnaire. Et comme les Jésuites avaient hérité des Récollets, il y a tout lieu de croire qu'ils continuèrent à occuper le site choisi par les "pionniers de la mission".

Et donc, c'est à cet endroit que le P. Jean Dolbeau, Récollet, venu en décembre 1615:

"*Pour arracher ces bords aux primitifs sauvages*
"*Pour la première fois sur ces fauves rivages,*
"*Un prêtre du très haut "humble médiateur,"*
"*Offrit au Dieu vivant le sang du Rédempteur*".

(Fréchette).

GEO. TREMBLAY, ptre.

———

LES PROPOS DE L'ENTR'ACTE	Par
Le Terroir au Théâtre . . . canadien. Une initiative opportune. Des pièces, des pièces, des pièces. " Jean-Marie " de M. J.-V. Voyer à St-Sauveur. La société des Auteurs et le théâtre canadien. Un comité important.	**Aimé Plamondon** *de la Société des Auteurs Canadiens*

Voilà que le *Terroir* va commencer à fréquenter le théâtre. Il est assez grand pour cela maintenant et tout en s'applaudissant de n'être pas allé au spectacles durant sa première jeunesse, il se hâte de dire bien haut le bonheur que ses tuteurs viennent de lui faire en lui ouvrant toutes grandes les portes du théâtre canadien. Car bien entendu, c'est de celui-là dont il s'agit. Le *Terroir* n'est pas chauvin, mais il est avant tout Canadien, et d'ailleurs, les quotidiens et les revues sont là pour traiter abondamment des manifestations diverses du théâtre en général.

Ces chroniques mensuelles auront donc pour premier objet de faire connaître et d'encourager, suivant leur mérite, les initiatives théâtrales de chez nous, quelles qu'elles soient, pourvu qu'elles contribuent à la glorification de la langue française, à la formation du goût artistique et à la saine récréation de notre public.

Celui qui, sur la requête formelle de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a consenti à se charger de faire dans cette page le feuilleton dramatique, demande immédiatement à tous leur indulgence et leur appui. Qu'on veuille bien lui pardonner à l'avance les insuffisances et les erreurs qui pourront se glisser dans les appréciation et les réflexions qu'il se permettra, en faveur de ses intentions dont il garantit la scrupuleuse intégrité. Il pourra lui arriver de critiquer les œuvres, mais il espère bien ne jamais causer le moindre chagrin aux personnes.

Ce qu'il faut d'abord à notre théâtre, ce sont des pièces, des pièces, des pièces, tout comme il aurait fallu des bras à la faisane de "Chantecler" qui se désolait de n'avoir que des ailes. Qu'on se mette donc à l'œuvre sans retard. Le champ est immense, la terre excellente et il ne manque que des ouvriers. Ils vont arriver en grand nombre, nous en sommes convaincu, car l'expérience est faite maintenant que les pièces canadiennes peuvent remporter de gros succès.

Entrons donc résolument dans ce mouvement plein de promesses et faisons en sorte qu'elles deviennent le plus tôt possible de très consolantes réalités. Nous parlerons plus au long le mois prochain des divers thèmes dramatiques qu'il nous semble opportun de traiter actuellement et nous ferons un appel qui devra certainement intéresser tous nos dramaturges.

* * *

Les 10 et 11 avril courant ont eu lieu à la salle de l'Ecole des Frères de Saint-Sauveur d'intéressantes soirées dramatiques et musicales au cours desquelles on a chanté quelques scènes du premier acte d'un grand opéra inédit dont la musique est de M. J.-U. Voyer et les paroles de M. A. Rousseau. Ces deux débutants sont des Québecois qui ont fait sans trembler leur premier salut aux redoutables feux de la rampe. Disons-leur de suite un bon mot de félicitations et d'amical encouragement.

Nous n'avons pas la compétence voulue pour porter un jugement élaboré sur la partition de M. Voyer. D'autant plus qu'il est bien difficile d'apprécier une œuvre considérable sur de simples fragments. Il nous a paru tout de même qu'il y avait là de jolis thèmes, des airs bien trouvés, des chœurs agréablement rythmés, et nous avons hâte d'entendre en son entier cet opéra dont on nous promet la création définitive à l'automne.

* * *

Enfin, il nous fait grand plaisir d'annoncer que la Société des Auteurs canadiens, section de Québec, à sa séance du 13 avril courant, a formé un important Comité dit des Œuvres Théâtrales dont les principaux objets sont les suivants: dresser l'inventaire de nos œuvres théâtrales anciennes et actuelles; en faire un choix judicieux; favoriser leur création et leur interprétation en organisant, chaque année, une semaine du théâtre canadien; enfin travailler à constituer une troupe homogène d'artistes des deux sexes pour faire représenter les œuvres de nos dramaturges québecois.

Ce comité se compose comme suit:

Président : l'honorable Cyrille-F. Delâge;

Secrétaire : M. Alphonse Désilets;

Membres : Messieurs G.-E. Marquis, Damase Potvin, J.-Eugène Corriveau et Aimé Plamondon.

Nous félicitons chaleureusement la section de Québec de la Société des Auteurs de cette excellente initiative qui ne peut manquer de produire les plus beaux résultats.

Aimé Plamondon.





Echos de la Société

Le 7 avril courant, M. François Coulonval donnait une causerie devant la Société des Arts, Sciences et Lettres. M. Coulonval, qui est Belge, demeure à Québec depuis plusieurs années et il est considéré comme l'un des nôtres. Il a parlé de la Belgique aux divers points de vue industriel, commercial, agricole, éducationnel, artistique, etc. La séance était sous la présidence de M. Narcisse Savoie. L'hon. juge P.-A. Choquette a été chargé de remercier le conférencier.

—La résolution suivante, proposée par M. Jos. Dumais, a été proposée et adoptée à la séance du 7 avril, après avoir été quelque peu modifiée par un comité spécial chargé d'étudier son opportunité:

"Attendu qu'il importe de garder à Québec son caractère de ville française et historique qui en constitue le principal attrait;

"Attendu qu'en conséquence il faut veiller avec un soin jaloux au choix des noms à donner à ses rues et à ses places publiques;

"Le comité a l'honneur de recommander que la Société des Arts, Sciences et Lettres exerce discrètement son influence à cet effet auprès des autorités municipales;

"De plus, le comité en réponse à la demande faite à la Société des Arts, Sciences et Lettres par l'échevin Dessurault, de lui suggérer des noms de rues pour le quartier Limoilou, a soumis une liste de noms de personnages appartenant à l'histoire et recommande que ces noms soient écrits au long sur les plaques indicatrices;

"Enfin, le comité recommande que l'on donne le nom de "Avenue Commandant Dumas" à une nouvelle rue qui traverse les anciens terrains du Q. A. A. A., dans le quartier Montcalm, et cela pour honorer la mémoire de l'un des principaux officiers de l'état-major de Montcalm".

Voici ces noms qui ont été suggérés par le comité spécial de la Société des Arts, Sciences et Lettres; ces noms appartiennent surtout à la petite histoire. La plupart ont été proposés au comité par M. Pierre-Georges Roy, qui était bien l'homme le mieux qualifié pour en faire le choix:

De Varennes, La Tour, Cugnet, De Villeray, Sarrazin, Daine, Duplessis Glinel, Bedout, Collet, Verrier, De Lantagnac, Pinguet, Beaudoin, Frère Juchereau, la Capricieuse, Pamphile Lemay, Louis Frechette, Faucher de St.-Maurice.

—La Société des Arts, Sciences et Lettres a été heureuse d'apprendre que l'un de ses membres a été l'heureux gagnant du premier prix de la section

française, d'un intéressant concours institué dans le but de recevoir les meilleures suggestions concernant l'exploitation de nos bois à pulpe. Elle félicite chaleureusement M. Avila Bédard dont le travail sur ce sujet a été couronné par le premier prix, soit une somme de $500.00.

—M. Joseph Dumais, fondateur et directeur du conservatoire d'élocution française, membre de notre Société, a tenu, au cours du mois, la séance de fin d'année de ses cours. Cette séance a été couronnée d'un gros succès. Public nombreux, parmi lequel, l'on remarquait les honorables L.-A. Taschereau, J.-Ed. Caron et Cyr-F. Delâge; programme varié et intéressant.

—M. Jos.-S. Blais: membre du comité d'administration de notre Société, a été l'un des organisateurs des belles fêtes qui ont marqué, à la fin de mars, l'inauguration de l'immeuble de la Banque Nationale à la basse-ville. Cette cérémonie qui a réuni les personnages les plus considérables de notre ville a été couronnée du plus brillant succès. Nous en félicitons très sincèrement les directeurs et les officiers de la Banque Nationale en même temps que nous profitons de l'occasion pour souhaiter à notre grande et si belle institution financière nationale toute la prospérité qu'elle mérite.

—Le 40ième Salon du Printemps dont l'ouverture a eu lieu le 15 du mois de mars, aux salles de la "Art Association" rue Sherbrooke-Ouest, à Montréal, a attiré un grand nombre de visiteurs.

L'exposition de cette année ne contenait pas autant d'œuvres que les années précédentes, mais elle renfermait nombre de travaux de haute envergure, de réelle beauté et qui font le plus grand honneur à leurs auteurs tel que Suzor Côté, Maurice Cullen, Ross, Perrigard, Clarance Gagnon, Albert Robinson, Charles de Belle. Paul Caron, Adrien Hébert, Alex. Jackson, Jos. St-Charles, Rita Mount, Narcisse Poirier, Berthe et Gerturde Des Clayes, Geo.-Henry Duquet, Alfred Laliberté, Henri Hébert, Mme de Montigny-Giguère, Alice Nolin.

Il nous a fait plaisir de constater que parmi les exposants, l'un des membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, Geo.-Henry Duquet exposait deux tableaux, l'un faisant voir un coin caractéristique de Québec "La vieille Eglise Méthodiste" et une grande toile montrant "Un Matin de Septembre" à l'Ile, d'Orléans, Ste-Famille. Voici ce que nous lisons dans "La Presse" du mardi, 3 avril 1923, en appréciation de l'analyse des tableaux au Salon des Peintres Canadiens, par Albert Laberge.

"Parlons maintenant d'un artiste de la cité de Champlain, Geo.-Henry Duquet" Son "Matin de Septembre", No 83, est une toile très agréable à voir."

"Les toits rouges et verts de ses maisons, la chapelle pittoresque et le haut "peuplier qui domine le paysage composent un tableau que l'on regarde avec "plaisir."



REVUE DES LECTURES

Par DAMASE POTVIN

L'abondance des matières et, plus particulièrement, la table générale de l'an née que nous donnons dans le présent numéro qui est le dernier de notre troisième année, nous force d'écouter très sensiblement notre "Revue des Lectures" à laquelle nous caonsacrerons plus d'attention dans notre numéro de mai.

L'Iris Bleu. — Il faut assurément louer l'initiative d'un jeune éditeur de Montréal, M. Edouard Garand, qui vient d'entreprendre de publier, chaque mois, un roman canadien inédit. L'objet qu'il poursuit est de développer le goût des livres de chez nous, de vulgariser le roman canadien, d'encourager les auteurs; aussi invite-il particulièrement ces derniers à lui soumettre leurs manuscrits.

Voilà donc une très louable entreprise et nous en félicitons sincèrement son auteur en lui souhaitant le plus complet succès. Ajoutons que l'édition du "Roman Canadien" est fort présentable, illustrée, avec couverture très attrayante et d'un prix modéré—25 sous—.

Le premier roman que publie M. Garand est *L'Iris Bleu* de M. J.-E. Larivière, ouvrage couronné dans un concours de la Société Saint-Jean-Baptiste et qui est d'une lecture attachante.

Pierre Marin, un agriculteur, un fervent de la terre et de ses traditions, lègue tous ses biens à son neveu, Yves Marin, mais à condition de continuer la tradition des Marin, notaires et agriculteurs. Yves promet et entend exécuter sa promesse. Pour cela, il n'hésite pas à rompre avec la jeune fille qu'il aimait, Berthe Lesieur, qui cherchait à le distraire de l'accomplissement de son devoir. Avec son ami Paul Lauzon, ingénieur, il entreprend à Saint-Irénée, petit village situé à une vingtaine de milles de Saint-Hyacinthe, sur les rives de la rivière Salvail, l'industrialisation de l'agriculture.

L'entreprise réussit à merveille et il se trouve à procurer à ses nouveaux concitoyens une prospérité inconnue jusqu'alors. Naturellement, *L'Iris Bleu* finit par un mariage entre Yves Marin et Andrée Deshaies, cousine et fille adoptive d'un autre intéressant personnage du roman, le Dr Durand dont la vie est exclusivement consacrée aux soins de ses malades et à ses livres.

Ce roman de M. Larivière mérite d'être recommandé sans réserve à tous nos compatriotes. Ils y puiseront de belles leçons en même temps qu'ils liront de belles pages.

TABLE DES MATIÈRES

